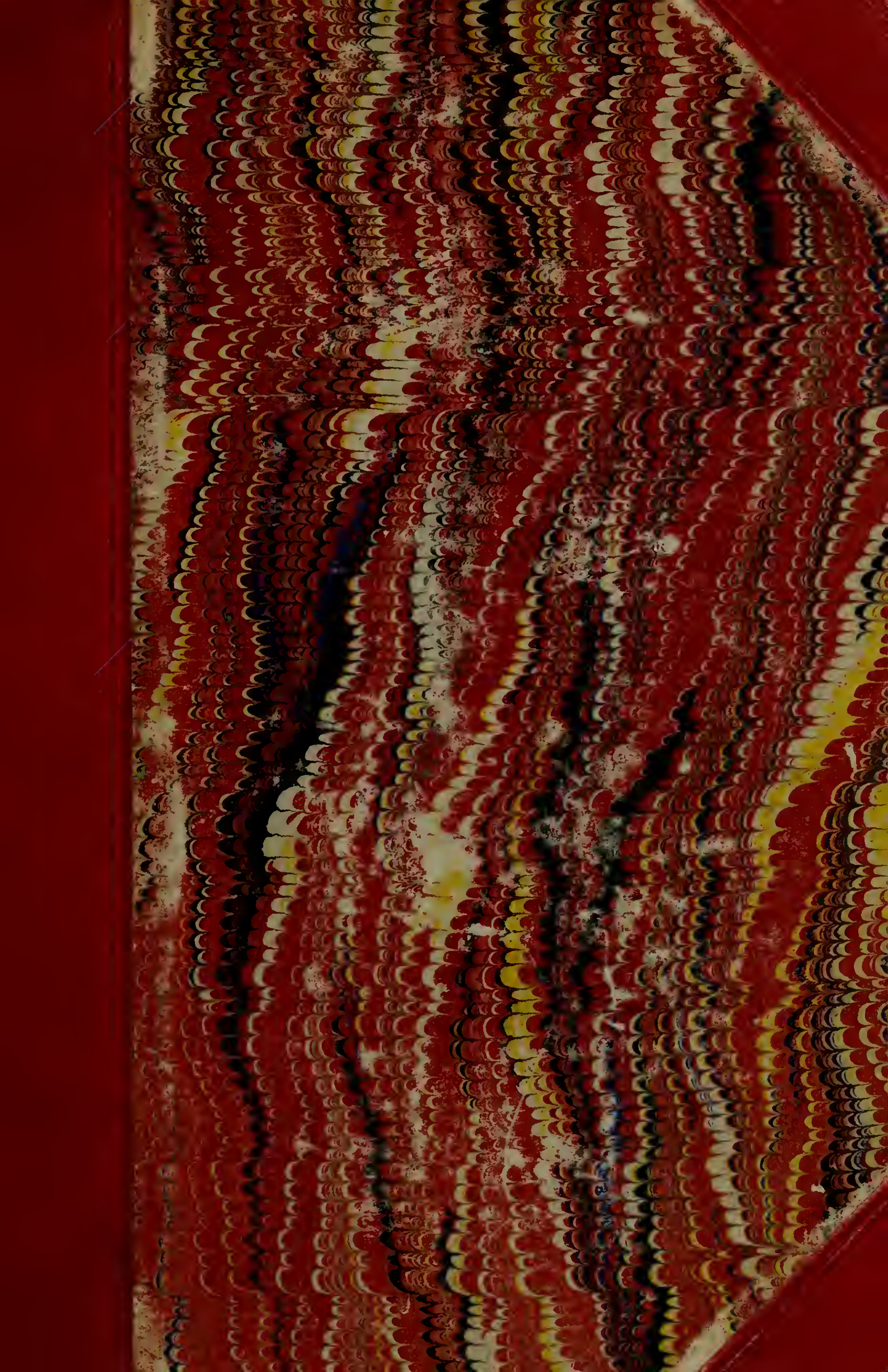


ANNUAIRE

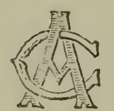
DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1874

N° 1



QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1874


LIBRARY
DEC 2 1964
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION.

L'Institut Canadien de Québec inaugure par cet Annuaire une série de publications destinées à contenir les principales conférences scientifiques et littéraires, données sous son patronage, les rapports annuels des officiers, etc. Dans la présente brochure se trouvent l'étude historique de M. Turcotte, qui sert comme d'introduction à l'Annuaire, l'intéressante conférence de M. LeMoine sur l'ornithologie, la liste des officiers et des membres, celle des ouvrages ajoutés à la bibliothèque pendant l'année, etc. Cette publication fera voir les avantages qu'offre l'Institut par sa bibliothèque et sa salle de lecture, et démontrera qu'il est entré dans une nouvelle ère de prospérité. Espérons que tous les Canadiens seconderont les efforts des officiers, et donneront leur généreux concours pour faire de cette societé une institution vraiment nationale.

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC.

Conférence donnée par M. LOUIS P. TURCOTTE,

LE 2 DÉCEMBRE 1874,

A l'occasion du 27e anniversaire de la fondation de l'Institut.

L'Institut Canadien accomplit aujourd'hui la 27e année de son existence. Ce fut le 2 décembre 1847, qu'un petit nombre de citoyens éclairés se réunirent pour prendre les moyens de fonder un institut à l'instar de celui de Montréal, établi depuis quatre ans. A l'occasion de cet heureux anniversaire, je vous ferai l'historique de cette institution nationale ; je vous dirai ensuite quelques mots de sa bibliothèque et de sa salle de lecture; enfin je terminerai cette étude par l'énumération des moyens propres à la rendre plus prospère. Cette association peut jouer un rôle plus ou moins important suivant le degré d'impulsion qui lui sera donné. Heureux si mes faibles paroles ont quelque bon résultat en faveur d'une société qui m'est chère et dont vous voulez tous la prospérité.

A l'époque de la fondation de l'Institut, notre bonne ville ne possédait pas comme aujourd'hui plusieurs riches bibliothèques. Celle du Parlement était à Montréal, alors capitale de la Province. La bibliothèque de l'Instruction Publique n'existait pas encore ; celle du Séminaire de Québec, transportée plus tard à l'Université Laval, était peu accessible au public.

La *Bibliothèque de l'Association de Québec*, alors dans un état de décadence, allait être réunie à celle de la Société Littéraire et Historique. Cette dernière institution se trouvait à cette époque, plus qu'aujourd'hui, entre les mains de la population anglaise. Comme les bibliothèques privées étaient peu nombreuses; on peut conclure que la population française était presque privée des moyens de s'instruire et de compléter des études sérieuses. Elle sentait depuis longtemps le besoin d'avoir un foyer où elle put se réunir et trouver, dans les chefs-d'œuvre de la science et de la littérature, dans les journaux et les revues, les connaissances qui lui sont nécessaires. Elle voyait encore dans la réalisation de cette idée un moyen puissant de fortifier notre nationalité, de maintenir les liens d'union entre les membres d'une même population.

L'établissement de la nouvelle société fut accueilli avec le plus vif empressement. Le clergé, les citoyens marquants lui donnèrent leur appui. Dès le 17 janvier 1848, six semaines après l'assemblée préliminaire, plus de cent cinquante membres fondateurs se réunissaient dans une des salles du Parlement, pour voter la constitution et procéder à l'élection des officiers. Ils choisirent l'Hon. R. E. Caron, alors maire de Québec, pour président honoraire, et le continuèrent dans cette charge pendant quatre années consécutives. M. Caron méritait à bon droit cette marque d'estime; car il fut l'un des bienfaiteurs de l'Institut, en encouragea la formation par un discours prononcé le jour de l'inauguration, et par des souscriptions généreuses. Rendons aujourd'hui à ce vénérable citoyen ce témoignage, qu'il a toujours été prêt à donner le concours de sa parole et de son influence au succès de toutes les associations ou entreprises utiles. M. Marc-Aurèle Plamondon fut élu président actif: il avait été l'un des plus zélés organisateurs de la société, et l'on peut à bon droit lui décerner le titre de fondateur, titre qu'il partage avec MM. L. J. C. Fiset, James LeMoine, J. B. A. Chartier et trois ou quatre autres jeunes gens.

Le nouvel institut se recrutait dans tous les rangs de la société. Les professions libérales, le commerce, les industries y étaient représentés. On remarque surtout

au nombre des fondateurs les jeunes gens de talent et d'avenir. C'étaient MM. J.C. Taché, Pierre J.O. Chauveau, l'abbé Jean Langevin, M. A. Plamondon, Joseph Cauchon, Ulric J. Tessier, Thomas Fournier, Octave Crémazie, Louis J. C. Fiset, Napoléon Casault, Jean Langlois, Jean Taché, James LeMoine, N. Aubin, J. B. A. Chartier, F. Evanturel, J. P. Rhéaume, Pierre Garneau, E. Chinic, Pierre Huot, Abraham Hamel et F. M. Derome (1). Ces jeunes gens pleins d'ardeur avaient la soif de l'étude et de la science; et ne s'épargnaient aucun trouble, aucun sacrifice pour s'instruire. De quel succès leurs travaux n'ont-ils pas été couronnés; ils occupent presque tous aujourd'hui des positions marquantes dans la société. Honneur et reconnaissance à la jeunesse de 1848; nous lui devons les avantages d'une institution si patriotique, si utile à notre cité.

Réunir la jeunesse canadienne, lui fournir les facilités de passer d'une manière agréable et utile ses moments de loisir, de s'instruire par le moyen d'une bibliothèque composée de livres choisis et d'une salle de lecture contenant les feuilles périodiques et les revues les plus intéressantes; offrir aux membres l'avantage de discussions hebdomadaires et donner au public une série de conférences ou de lectures; enfin recueillir les documents relatifs à notre histoire et former un musée d'histoire naturelle et de curiosités, tel était le programme vaste, patriotique, que s'étaient tracé les fondateurs. On voulait inspirer à la jeunesse l'amour des études sérieuses, et la rendre plus capable de remplir ses devoirs envers la société.

Le début de la nouvelle institution fut plein de promesses. Les citoyens souscrivirent d'une manière

(1) Nous n'avons pu nous procurer la liste complète des membres fondateurs. Nous sommes heureux d'ajouter les noms suivants à ceux que nous avons donnés plus haut. MM. H. Chouinard, Ed. Gingras, J. B. Fréchette, J. M Hudon, G. H. Simard, Ed. Fréchette, Paul Fréchette, Ls. Bourgeois, C. Pelletier, Joseph Hamel, Augustin Côté, J. Borne, Ed. Lacroix, N. Balzaretti, L. H. A. Blais, C. P. Pelletier, Théophile Hamel, A. Montminy, Victor Tessier, George Vanfelson, Ths. Gauvin, P. Gingras, J. O. Vallières, P. N. Bouchard, Louis Bilodeau, Jean Tourangeau, Félix Hamel, F. E. Juneau, Olivier Giroux, F. Braün et L. A. Huot.

libérale. Dans un instant, ils improvisèrent une salle de lecture où se trouvaient trente journaux et revues, et un noyau de bibliothèque composé de 450 volumes. Presque à chaque semaine, il y eut des discussions entre les membres et des conférences données par des littérateurs distingués. L'Institut surmonta les obstacles presque inévitables à l'origine de toute entreprise patriotique, et reçut une existence légale par un acte d'incorporation passé en 1848. Il grandit rapidement, et se plaça bientôt au premier rang parmi les sociétés du pays. Deux ans après sa fondation, il comptait 300 membres et avait un commencement de musée et une bibliothèque de 1,400 volumes, dont mille donnés par les citoyens. Pendant dix années consécutives, sa prospérité fut toujours croissante. Rien d'étonnant en cela, lorsqu'il avait pour présidents des hommes dévoués à l'avancement des lettres, tels que MM. Plamondon, Chauveau, Garneau, Fiset et autres qui ont laissé des traces durables de leur administration ; lorsqu'il comptait des membres actifs et laborieux, comme les abbés Jean Langevin et E. A. Taschereau, MM. Jolicœur, Chartier et Crémazie, qui tous se dévouaient au succès de la société.

Voilà donc l'Institut dans ses jours de prospérité, de gloire. Ses livres ont une immense circulation, la salle de lecture est visitée par de nombreux lecteurs. Les citoyens viennent en foule entendre les lectureurs distingués de l'époque : M. Etienne Parent, l'abbé Jean Langevin, le Dr. Painchaud, l'abbé Ferland, M. de Fenouillet, M. Jolicœur, M. Aubin, etc. Chaque rapport annuel constate de nouveaux progrès ; le zèle ne se ralentit pas. Il est vrai que l'Institut reçut de la législature pendant six années une aide qui lui permit de doubler le nombre des volumes de sa bibliothèque.

Une seule chose, les différences d'opinion, vint troubler surtout à deux reprises l'âge d'or de l'Institut : en 1850, la question du renvoi du journal l'*Avenir*, et en 1855, celle de la reprise des discussions hebdomadaires. " Il fut un temps, dit M. Jolicœur, un des présidents les plus laborieux, où les antipathies et les dissensions politiques eurent leur écho jusqu'au milieu de notre association, et menacèrent un instant son

existence. Mais sa constitution était trop vigoureuse pour succomber sous les atteintes du mal. La voix de la sagesse fut entendue, et l'on mit désormais un soin scrupuleux à bannir de notre sein tout sujet de discorde."

Je regrette de passer maintenant à l'époque critique de notre société. Qui aurait cru qu'après de si beaux débuts succèderaient plusieurs années de malheurs? C'est le sort commun de presque toutes les associations d'avoir de ces temps d'épreuves, et de reprendre ensuite de nouvelles forces pour l'avenir. La décadence commença en 1859, lorsque le gouvernement discontinua d'accorder un octroi annuel. Vers le même temps, plusieurs membres cessèrent de porter le même intérêt que dans les années précedentes, et d'assister régulièrement aux séances du comité de régie, si bien qu'en 1860, ce comité ne put se réunir que trois fois, faute de *quorum*. Peu à peu, l'Institut se vit privé de ses principaux soutiens, de quelques-uns par l'absence ou la mort, des autres par la négligence et l'apathie. Ces désertions paralysèrent le zèle du petit nombre de membres encore dévoués. La négligence de payer la contribution, et la démission des membres diminuèrent les recettes de moitié. On cessa alors de faire de nouvelles acquisitions de livres et plusieurs journaux furent renvoyés. Bien plus, on se vit dans l'impossibilité de faire face aux dépenses, et une dette considérable fut contractée. L'Institut languit ainsi pendant une dizaine d'années. Son existence fut fortement menacée, et l'on parla plusieurs fois de tout abandonner et de vendre la bibliothèque et l'ameublement.

Mais cette association ne devait pas périr. Il se trouva toujours, même dans les temps les plus critiques, des hommes courageux, résolus de lui donner une nouvelle vigueur, de la tirer de ses embarras : Ces hommes étaient M. Jolicœur, M. Leblanc, M. J. C. Taché, l'abbé Ferland, M. Hector Langevin, M. F. Langelier, M. Montambault. Grâce à leurs efforts, l'Institut put se maintenir. La dette diminua peu à peu. Une souscription volontaire faite en 1863, sous la présidence de M. Langevin, donna $289.00. Cette dette qui s'élevait l'année précédente à $885.00, se vit réduite à $300.00 à la fin de 1869.

Ce fut en 1870 et 1871, sous l'administration de M. Théophile Ledroit, que la position financière s'améliora le plus. Grâce au zèle de ce laborieux président, de M. Belleau, le président actuel, de MM. Toussignant, Montambault et autres, la liste des souscripteurs s'augmenta considérablement, la bibliothèque vit ses rayons se couvrir de plusieurs centaines de volumes, des conférences furent données par le Dr. Hubert Larue, MM. Fabre, Langelier, Lucien Turcotte, Faucher de Saint-Maurice, etc. On eut même les moyens de faire imprimer un catalogue des livres. A la fin de 1871, M. le président était heureux d'annoncer la complète extinction de la dette.

Les beaux jours de l'Institut renaissaient pour ne plus être interrompus. Maintenant qu'il a surmonté de si grandes épreuves, on peut dire que son avenir est assuré. Depuis cette date, la société n'a cessé de se développer, et sa prospérité est aujourd'hui réelle. Nous en avons la preuve par ce qui s'est fait dans le cours de l'année : quatre vingt-cinq nouveaux membres admis dans l'espace de dix mois, et seulement quatre démissions, deux cent cinquante volumes ajoutés à la bibliothèque, et plusieurs nouveaux journaux et revues périodiques déposés sur les tables. L'Institut a même pris les moyens de publier un annuaire contenant les conférences faites sous son patronage ; il s'est de plus assuré le concours de nos littérateurs pour donner presque à chaque semaine de l'hiver des conférences sur les sujets les plus variés. Ces améliorations ont eu pour résultat d'augmenter de jour en jour la popularité de l'Institut : on visite les salles avec plus d'assiduité, et les livres ont une circulation plus grande que jamais. Pas un membre n'a la hardiesse d'offrir sa démission.

Disons maintenant quelques mots de la bibliothèque. Elle se distingue non par le nombre de ses volumes qui est de 4,000 environ, mais par le choix et la variété des auteurs. De toutes les bibliothèques de la cité celle de l'Institut convient le mieux à une association dont le but est d'instruire et de récréer les lecteurs. Un simple énumération des principaux ouvrages suffit pour constater que le choix des livres a été fait par des hommes

de goût. En effet, les différentes branches des connaissances utiles y sont représentées par les grands maîtres de la science et de la littérature : l'histoire par les ouvrages de Rollin, de Cantu, de Michaud, de Ségur, d'Anquetil, de Lingard, de Thiers, de Guizot, de Sismondi, etc. ; la littérature par la magnifique collection des classiques latins publiée par Nisard, par le théâtre français qui comprend tous les grands tragiques et comiques des 17e et 18e siècles, par les œuvres de Chateaubriand, de Lamartine, de Madame de Sevigné, de Louis Veuillot, par les critiques littéraires de Sainte-Beuve, par les cours de littérature de LaHarpe, de Lefranc et de Lamartine, par les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère, Shakspeare, Gœthe, Schiller, Walter Scott, F. Cooper et Dickens. Viennent ensuite les ouvrages de Pontmartin, d'Henri Conscience, de Madame Bourdon et la collection dite Fabiola. La philosophie compte les œuvres de De Maistre, de De Bonald, de Damiron, de Balmès, et les *Annales de la Philosophie Chrétienne.* Dans les autres branches, on remarque l'histoire de l'Eglise de Rorhbacher, les biographies de Plutarque, de Feller et de Michaud, l'*Encyclopédie du* 19e *Siècle*, le grand ouvrage de Buffon sur l'histoire naturelle et le dictionnaire d'Orbigny sur le même sujet, un grand nombre de mémoires historiques et de voyages, les intéressantes collections du *Magasin Pittoresque*, du *Musée des familles, de l'Illustration de Paris*, beaucoup de volumes du *Correspondant* et de la *Revue Britannique ;* enfin d'excellents ouvrages sur l'économie politique, sur le droit, sur les sciences physiques et naturelles.

Il a été fait cette année dans la classification des livres un changement qui créé un département séparé pour la littérature canadienne. On y voit entre autres ouvrages les œuvres de Champlain, les *Relations des Jésuites*, les histoires de Charlevoix, de Garneau, de Christie, des abbés Ferland et Faillon, celle des Ursulines, le *Répertoire National*, les *Soirées Canadiennes*, et le *Foyer Canadien*, les collections de la *Revue Canadienne*, de l'*Opinion publique*, du *Canadian Illustrated News*, et un petit nombre d'ouvrages des auteurs contemporains.

Cette collection comprend en tout 150 volumes, en

outre des séries des *Journaux* de la législature et des *Statuts* de la Province. Ce nombre peut vous paraître considérable. Cependant, je remarque avec regret dans ce département l'absence des trois-quarts des ouvrages importants de notre littérature nationale. C'est pourtant un devoir pour nous de réunir toutes nos publications dans une institution toute canadienne-française, d'élever un monument à notre littérature déjà si florissante, monument que nous transmettrons avec orgueil à nos successeurs. Dans nos salles l'étranger verra avec plaisir le culte que nous portons à nos auteurs. Nous rendrons encore service à la jeunesse en lui procurant l'avantage de connaître et d'étudier les meilleurs ouvrages de nos écrivains.

Ce département doit se compléter par la générosité des citoyens et des auteurs, car l'Institut n'a pas les moyens de dépenser des sommes considérables. Je fais en son nom appel à nos littérateurs, aux hommes dévoués à l'avancement des lettres, afin qu'ils aident à combler cette lacune. Toutes les publications canadiennes, jusqu'aux plus petites brochures, seront reçues avec reconnaissance, et placées sur les rayons de la bibliothèque nationale.

Dans la salle de lecture sont déposés presque tous les journaux politiques de la province de Québec, au nombre de vingt. Les autres provinces sont représentées par le *Globe*, le *Mail*, le *Courrier d'Outaouais*, le *Métis* et le *Moniteur Acadien*. Au nombre des journaux américains se trouvent le *Courrier des Etats-Unis*, et la *New-York Tribune*. Viennent ensuite les feuilles illustrées suivantes : *L'Illustration* de Paris, l'*Illustration* de Londres, l'*Opinion Publique*, le *Courrier de Montréal*, le *Canadian Illustrated News*, le *Scientific American*, le *Frank Leslie's* et le *Harper's Illustrated News*. Enfin, il y a les revues littéraires et scientifiques au nombre desquelles se trouvent le *Correspondant*, la *Revue Britannique*, la *Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques*, l'*Album de la Minerve*, la *Revue Canadienne*, le *Blackwood Magazine*, et les revues anglaises, *Westminster*, *London*, *Edinburgh* et *British*. J'ajouterai à cette liste l'*Union*, journal politique

publié à Paris et le *Musée Universel*, auxquels l'Institut vient de souscrire.

Après cet examen bien qu'incomplet de la bibliothèque et de la salle de lecture, nous pouvons conclure que l'Institut offre d'immenses avantages à ses trois cents membres. Tous les goûts, mêmes les plus difficiles, peuvent être satisfaits: ceux qui veulent faire des études sérieuses comme ceux qui désirent se reposer de leurs fatigues par une lecture récréative. Les salles étant ouvertes depuis 8 heures A. M., jusqu'à 10 heures P. M., tous peuvent y lire les journaux au temps de la journée qui leur convient le mieux, avoir des livres pour eux et pour leur famille. Ils ont droit à ces avantages et à celui d'assister aux séances données sous le patronage de l'Institut, moyennant la modique somme de $4.00 par année. Je le demande, Mesdames et Messieurs, quel est l'homme de profession, le marchand, l'employé quelconque qui n'est pas capable d'économiser un si faible montant afin de pouvoir participer lui et sa famille à de si grands bienfaits.

L'Institut doit être le centre de réunion de tous les Canadiens. Il n'est ni un club politique, ni une réunion de favorisés. Au contraire, il est ouvert à toutes les personnes respectables, sans distinction de partis politiques, sans égard aux positions sociales. Tous doivent s'y rencontrer dans une même idée patriotique.

Le clergé qui a montré tant de sympathie pour cette institution dans les commencements de son existence, et qui s'est toujours déclaré l'ami de l'éducation, n'hésitera pas à continuer l'œuvre commencée par les abbés Taschereau, Langevin et Ferland. Car c'est à lui de veiller à ce que l'Institut prenne une bonne direction, et de porter la jeunesse à venir y passer son temps d'une manière utile. Les hommes politiques, les membres des professions libérales, doivent les premiers donner l'exemple et encourager l'Institut. Si leurs occupations ne leur permettent pas de visiter nos salles, qu'ils accomplissent cet acte patriotique dans le but de favoriser l'instruction de la jeunesse.

C'est surtout à ce foyer de la science que l'homme de lettres doit avoir sa place. C'est son devoir de donner

de l'intérêt à cette association par des discussions et des conférences littéraires. Le marchand et l'industriel puiseront dans les journaux, les revues et les ouvrages sur l'économie politique les connaissances necessaires à leur état, et charmeront leurs loisirs par des lectures attrayantes et instructives. Je fais surtout appel aux jeunes gens de toutes les conditions. C'est à eux de profiter d'une institution créée spécialement dans leur intérêt. Ils viendront ici consacrer une partie de leurs loisirs ; au lieu de se livrer aux plaisirs et à l'oisiveté, ils se prépareront par le travail à remplir les vides qui se font chaque jour dans la société. Par là, ils suivront l'exemple de la jeunesse de 1848, et continueront la noble mission qu'elle s'était donnée.

On constate aujourd'hui un fait regrettable. La plupart des jeunes gens mettent plus d'empressement à visiter les salons et les hôtels que les bibliothèques et les salles de lecture, et lorsqu'ils fréquentent ces dernières, c'est le plus souvent pour y choisir des ouvrages légers de préférence aux auteurs sérieux et aux écrivains classiques. Heureusement qu'il y a de nombreuses exceptions.

Nous espérons donc voir un plus grand nombre de membres s'enrôler sous la bannière de l'Institut ; au lieu de fonder de nouvelles societés, destinées à périr bientôt, que tous donnent leur concours à celles qui ont une existence assurée, un passé honorable.

Nous comptons aussi, avec assurance sur le concours des dames ; car elles ont une grande influence sur la société. Elles doivent aussi profiter des bienfaits de l'Institut. Elles trouveront ici une foule de revues et d'ouvrages intéressants et instructifs. En retour de leur aide nous leur promettons de nouveaux sujets de lecture, et si nos espérances se réalisent, nous leur offrirons bientôt l'accès dans nos salles. Leur présence donnera un nouvel éclat à l'Institut. Cette excellente idée sera mise à exécution lorsque les moyens nous permettront d'avoir un local plus spacieux et un surveillant permanent.

Malgré son état florissant, l'Institut n'a pas jusqu'à présent réalisé toutes les vues de ses fondateurs. Il n'a rempli qu'une partie de sa mission. Ce n'est pas tout

d'avoir une bibliothèque et une salle de lecture. La création d'un musée faisait aussi partie du programme de cette institution. Dès le commencement, quelques membres formèrent le noyau d'un musée, et l'on peut voir encore les quelques échantillons donnés par M. James LeMoine et par l'Hon. M. Chauveau. Depuis cette époque, on ne s'est plus occupé de cette partie essentielle. Je me trompe, Messieurs ; ces jours derniers, le musée s'est enrichi d'une collection d'oiseaux et de quelques insectes, les premiers dus à la générosité de M. Victor Bélanger, et les seconds à celle de M. L. P. Vallée.

Rien n'est plus facile pourtant que d'accomplir cette tâche. L'exemple de la Société Littéraire et Historique est là. Son magnifique musée s'est formé par les dons des citoyens et des sociétes savantes, sans aucun effort, presque sans dépenses. Il renferme aujourd'hui des collections précieuses de minéraux, de médailles, de pièces de monnaie, d'oiseaux, de quadrupèdes, etc., etc. C'est l'intention des officiers de l'Institut de travailler dès maintenant à l'augmentation de notre petit musée. Ils recevront avec plaisir tous les objets de curiosité et d'histoire naturelle que l'on voudra bien leur présenter.

Je dirai un mot des discussions privées ou publiques entre les membres de cette assocation. Cette partie du programme mise en pratique avec succès par nos prédécesseurs, est depuis longtemps abandonnée. Ces exercices littéraires, dans l'intérêt de la jeunesse, devraient être repris en effet. Ils développent l'intelligence des jeunes gens, répandent l'émulation, les forcent à cultiver l'histoire et les sciences. Plusieurs jeunes membres seront heureux de discuter des sujets sérieux pendant la saison de l'hiver, si on leur en fournit l'occasion. Mais il faut être prudent dans le choix des sujets, exclure de toutes discussions la politique, les questions brûlantes. Le succès dépendra d'une bonne direction.

L'Institut Canadien a deux autres devoirs à remplir. Le premier, de publier un annuaire contenant les principales conférences données sous son patronage, les rapports annuels, la liste des membres et les nouveaux ouvrages. Je suis heureux d'annoncer qu'une publication de ce genre paraîtra dans quelques jours. L'autre devoir

consisterait à recueillir les documents relatifs à notre histoire, à publier des manuscrits, et à réimprimer des ouvrages devenus trop rares.

Ces améliorations importantes, l'Institut pourra les exécuter avec le temps, à mesure qu'il augmentera d'importance, surtout si la Législature lui vient en aide. Nous devrions être capables de faire autant que les autres institutions du pays. *La Société Littéraire et Historique* a déjà publié neuf volumes de conférences, plusieurs volumes de manuscrits et réédité les voyages de Jacques-Cartier. Sa bibliothèque compte au-delà de 10,000 volumes, et le nombre des membres est de 325, dont 50 sont d'origine française. Elle doit sa prospérite au zèle de ses membres et à l'encouragement qu'elle reçoit de la Législature. L'*Institut Canadien de Montréal* possède aussi une bibliothèque de 8,000 volumes, c'est-à-dire double de la nôtre, et une magnifique propriété au centre de la ville. L'*Institut Canadien d'Outaouais* est également prospère. Il compte 375 membres, lorsque la population française n'est que de 7,300 âmes; il donne des séances chaque semaine; il est même en voie d'acquérir une belle propriété. Ces états nous démontrent que ces sociétés sont en quelque sorte plus prospères que la nôtre. Rien ne nous empêche de mettre cette institution sur un pied d'égalité avec les autres, d'avoir comme la *Société Historique* de cette ville, les mêmes faveurs du gouvernement, si nous nous engageons à faire des publications littéraires et scientifiques. Il y a parmi les membres plusieurs députés, dont deux sont actuellement ministres de la province de Québec. Ils emploieront, sans doute, leur influence pour venir en aide à l'Institut. N'oublions pas que la Législature lui a déjà accordé £150 en 1853, et £50 chacune des quatre années suivantes. A Ontario, on s'est montré libéral sous ce rapport. Des sociétés du même genre reçoivent des octrois législatifs; l'*Institut Canadien d'Outaouais* et deux autres de la même ville ont chacun un octroi annuel de $300.

Avec l'encouragement de la législature et le concours de tous les citoyens, cette institution atteindra le but des fondateurs, et arrivera à un haut degré de prospérité. Elle pourra souscrire à d'autres journaux et revues, acheter

nombre d'ouvrages recommandables par le style et les bons principes, et agrandir son local. Mais le zèle et le travail de quelques membres ne suffisent pas. Le véritable progrès ne peut venir que par les ressources des citoyens, des dons généreux, le paiement régulier de la contribution et surtout l'admission de nouveaux membres.

Ne pourrait-on pas faire, comme le disait dernièrement notre digne président honoraire, pour l'Institut Canadien, ce qui se fait tous les jours en faveur des autres institutions, ouvrir une souscription volontaire qui permettrait d'augmenter la bibliothèque de plusieurs centaines d'ouvrages littéraires. Nul doute que bon nombre de citoyens riches seraient heureux de contribuer au succès de cette société. Je me permettrai d'attirer votre attention sur un autre fait. Dans tous les pays, il se trouve des hommes généreux qui lèguent des sommes considérables pour fonder ou soutenir de semblables institutions. Avec quel plaisir ne verrions-nous pas nos riches citadins assurer de cette manière l'avenir de l'Institut Canadien, et contribuer à répandre les connaissances littéraires parmi leurs compatriotes? Ils s'acquerraient par là un titre à la reconnaissance publique, leurs noms seraient partout en honneur.

C'est une excellente chose, Mesdames et Messieurs, de veiller au progrès matériel de notre cité, de travailler à lui conquérir le monopole commercial, de la mettre, par les voies ferrées, en communication avec les grands centres du pays. Mais c'est une noble mission aussi que de favoriser l'étude des sciences, de répandre le goût de la littérature et des sciences. Ces deux idées doivent aller ensemble. Il y va de notre intérêt, de notre honneur, de créer une institution vraiment nationale, capable de soutenir la comparaison avec celles des autres nationalités. Québec, la ville aux souvenirs historiques, renommée par son Université, ses bibliothèques, ses sociétés savantes, a toujours été reconnu, ici et à l'étranger, pour la métropole des lettres. Travaillons tous à lui confirmer ce titre glorieux. L'Institut Canadien peut contribuer pour une large part à lui en assurer la possession : augmentons son importance, et faisons-en le

premier Institut du Canada. Suivons le conseil du grand historien que la patrie honore avec raison comme une de ses gloires: "Si les Canadiens-Français, dit Garneau, sont peu nombreux comparativement au reste des habitants de l'Amérique, ils peuvent compenser cette faiblesse par leur supériorité intellectuelle. Et rien n'est plus propre à élever leur intelligence que les associations formées dans le but de s'instruire."

Mesdames et Messieurs, je n'ai plus qu'à vous offrir mes plus sincères remerciements pour l'attention soutenue avec laquelle vous avez écouté cette étude. J'ai peut-être outrepassé les limites raisonnables, montré trop de zèle. Cet appel aurait eu beaucoup plus de poids s'il avait été fait par un de ces membres laborieux qui se sont dévoués pendant de longues années au progrès de cette institution. Soyez persuadés que si j'ai accepté cette tâche, c'est dans un bon but, celui de faire connaître cette institution, d'engager nos concitoyens, surtout la jeunesse à venir grossir nos rangs, et de convaincre les législateurs de la nécessité de nous accorder un octroi généreux.

LOUIS P. TURCOTTE.

NOTES.

La description du sceau de l'Institut est comme suit : « Un arbre d'érable entaillé avec un petit auge au bas ; inscriptions autour de la partie supérieure portant *Institut Canadien de Québec*, au bas, *Utile dulci.* »

L'Institut occupa, jusqu'en 1850, une des salles des bâtisses du Parlement, qui servait autrefois de Bibliothèque à la Chambre d'Assemblée. De 1850 à 1863, il fut installé dans la maison de M. G. H. Simard, au deuxième étage, là où se trouve aujourd'hui le bureau de M. G. H. LaRue, vis-à-vis le Presbytère. L'Institut occupe depuis 1863 une grande salle au deuxième étage de la bâtisse de la Caisse d'Economie, sur la rue Saint-Jean.

La société a publié deux catalogues des livres de la bibliothèque, l'un en avril 1852, l'autre en 1870. Ce dernier contient en outre l'acte d'incorporation, la constitution et les règlements de l'Institut.

Liste de quelques dons faits à l'Institut :

Portrait de Jacques-Cartier, par M. Théophile Hamel.
Portrait de l'abbé Doherty, par le *Saint-Patrick's Literary Institute.*
Portrait de l'historien Garneau et vue du Hâvre de Québec, par M. Ths. E. Roy
Carte du Canada de Bouchette, par M. Ths. Amiot.
Médaille commémorative du siége de Québec de 1690, par M. Faribault.
Collection de reptiles et d'insectes, par M. James LeMoine.
Collection de minéraux, par l'Hon. M. Chauveau.
Collection d'oiseaux, par M. V. Bélanger.
Deux tableaux du Comte de Zaba pour faciliter l'étude de l'histoire, par MM. J. F. Beleau, T. Ledroit, etc.
Carte de la Province de Québec, par M. E. E. Taché
Médaille commémorative de la Confédération, par l'Hon. M. Langevin.
Vues historiques de Québec et photographie d'une adresse à Mgr. Taschereau, par M. L. P. Vallée
Deux cartes françaises du fleuve Saint-Laurent publiées en 1761, par M. J. B. A. Chartier.
Bustes de Démosthènes, de Cicéron, d'Horace, etc., par M. Théophile LeDroit.

L. T.

L'ORNITHOLOGIE
DU CANADA.

CONFÉRENCE POPULAIRE LUE DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,

Le 20 Novembre 1874.

Par J. M. LEMOINE.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au fond de ma tranquille retraite, j'ai reçu de votre patriotique Association, une invitation de venir ici, causer avec vous, d'une étude qui, depuis ma jeunesse, a rempli fort agréablement une notable partie de mes loisirs.

Faisant violence à mes goûts, j'ai accepté cette invitation, et me voici.

Vous me demandez comment on doit étudier l'histoire naturelle en Canada ?

Il y a plusieurs méthodes : l'une, se plaît à amonceler force termes latins sonores, sinon barbares. Le sujet vous fait l'effet d'un labyrinthe d'ordres—de sous-ordres ; de genres—de sous-genres ; de familles—de sous-familles. Une précision mathématique préside à ce beau grimoire scientifique : l'œuvre des classificateurs. Ce n'est pas gai, si vous voulez, ni beau ; l'appellerons-nous le squelette —l'anatomie du sujet ? Nous nous garderons bien, toutefois, d'en déprécier l'utilité en temps et lieux ; dans un traité *ex professo*, un tableau méthodique même, c'est indispensable.

Pour le quart d'heure, il n'en sera nullement question. Ce soir, nous nous bornerons, un Manuel d'Ornithologie à

la main, à une courte promenade, au mois des feuilles, dans nos grands bois, au sein de nos prés gazonnés, sur l'onde paisible de nos lacs, sur la plage de notre beau fleuve. Peut-être y trouverons-nous quelques-uns des objets si intéressants qu'Audubon, notre maître, prétend y avoir rencontrés quand il foulait le sol Canadien, il y a de cela plus de trente ans. J'aurai occasion de vous démontrer que le Canada, par sa chaude température en juillet et en août, et par ses frimas glacés plus tard, participe à la *faune* des tropiques, aussi bien qu'à celle des régions arctiques. Les échantillons que je vous exhiberai, empruntés les uns, au Musée de la Société Littéraire et Historique, (1) les autres, au Musée de Spencer-Grange, vous rendront sensibles des particularités que peut-être vous avez vues bien des fois sans vous en rendre compte. Vous serez, ou je me trompe, émerveillés de l'inépuisable variété du règne animal. Vous admirerez l'éclat, la symétrie des livrées, la mélodie printanière, l'instinct, les mystères de la nidification, la régularité du départ, du retour de nos chantres ailés.

Si, au lieu d'effleurer cette matière, il m'était permis de vous la développer en détail, il serait de mon devoir de vous signaler entre autres choses, les préjugés étroits que le vieux monde a longtemps nourris sur notre faune. Buffon, par exemple, ne veut voir chez nos oiseaux que des types inférieurs, des représentans abâtardis des espèces favorisées d'Europe. Wilson a combattu victorieusement cette injurieuse doctrine. Passons.

De bien belles intelligences s'associent, comme vous le savez, à l'étude de l'histoire naturelle des oiseaux chez les anciens et chez les modernes : Aristote, Aristophane, Pline, Aldrovande, Redi, Swammerdam, Willoughby, Ray, Bewick, Lacepède, Buffon, Cuvier et autres. Au front de la jeune Amérique, brille une auréole de noms illustres, Wilson, Chs. Lucien Bonaparte, Audubon, Agassiz, Baird, etc.

Je vous ferai connaître succinctement la carrière de quelques-uns de ces hommes éminents.

(1) Monsieur LeMoine, après avoir occupé la charge de Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, s'est chargé de la direction du musée.

En juin 1776, naissait au village de Paisley, Ecosse, un jeune enfant—fort obscur alors—si célèbre dans la suite—Alexandre Wilson. Le besoin de pain et d'espace le poussa plus tard vers la plage Américaine ; il y débarquait le 14 juillet 1794. Dans sa patrie d'adoption, il se lia bientôt d'amitié avec le naturaliste William Bartram, qui lui prêta les œuvres de Catesby et d'Edwards, sur les espèces ailées de l'Amérique. Après de nombreuses explorations par monts et vallées, il prépara ses beaux dessins coloriés ; en 1813, il expirait à l'âge de quarante-sept ans, à la suite d'une indisposition contractée en franchissant à la nage une petite rivière, sur la rive opposée de laquelle, il avait poursuivi un oiseau à lui inconnu. Ses œuvres enrichies de planches coloriées d'une rare exactitude, embrassent les descriptions de 283 espèces. Malgré les progrès de la science, c'est encore le livre de texte, le Manuel en abrégé des naturalistes de toutes les nations.

Charles Lucien Bonaparte, prince de Musignano, publia en 1838, sur les espèces décrites par Wilson, un traité plein de science, orné de beaux dessins, où il sut ajouter plus de cent oiseaux à la liste de ceux décrits par son illustre predécesseur, Wilson. Mais l'ornithologue par excellence sur ce continent, c'est, sans contredit, Audubon.

Jean-Jacques Audubon, naquit en 1782, à la Louisiane, de parents de descendance française. A l'âge de dix-huit ans, on le retrouve à Paris, prenant des leçons de dessin du fameux peintre David ; puis, il retourna aux Etats-Unis, où il voua sa puissante organisation, son enthousiasme à observer, à décrire, à peindre la zoologie de la grande république. Il inaugura en 1827 ses premiers travaux littéraires ; en 1839, ayant achevé son livre vraiment royal, il alla en Europe à la recherche de souscripteurs. Les têtes couronnées se firent un honneur de patroner ses œuvres ;—les savants lui firent une véritable ovation. En 1844, il publiait une seconde édition, plus ample ; mais en suivant l'ordre des temps, je m'aperçois que j'allais oublier de signaler le *Manuel Ornithologique* de Nuttall, sur les oiseaux de l'Amérique et du Canada, qui parut en 1832—travail précieux, bien qu'iden-

tique quant aux descriptions avec celui d'Audubon. Je ne saurais que mentionner en quelques mots, la carrière de ces immortels génies. L'heureux rival de Wilson visitait Québec en 1843, où il séjourna plusieurs semaines. Parmi ceux qui m'entourent, il en est peut-être qui se rappellent encore ce beau vieillard aux cheveux blancs—aux yeux noirs et vifs, qui, m'a-t-on dit, se plaisait à aller écouter à Sillery, sous les ombrages hospitaliers de Spencer Wood, la grive jaseuse en juin—le moucherolle doré en août—ainsi que notre familier, le merle.

Comme grand écrivain—comme naturaliste, Audubon est une des gloires les plus pures—une des intelligences les plus élevées—un des cœurs les plus généreux qu'ait produits la patrie de Washington et de Franklin.

Malgré les travaux extraordinaires d'Audubon, des circonstances toutes particulières, ont plus tard permis à un savant contemporain, au professeur Spencer K. Baird, de Washington, d'ajouter plus de deux cents espèces à celles décrites par Audubon.

Voici l'origine de cette savante encyclopédie—un *in quarto* d'au delà de 1000 pages.

Diverses expéditions de 1853 à 1856 furent organisées par le Bureau de la guerre, sous un vote du congrès pour fixer le tracé d'une voie ferrée du Mississipi à l'Océan Pacifique. A ces corps expéditionnaires, étaient attachés des naturalistes chargés de recueillir, le long de la route, les oiseaux, les plantes, les animaux de chaque région; puis d'expédier collections et notes à Washington.

Le professeur Baird, assistant-secrétaire du Smithsonian Institution reçut instruction de comparer tous les spécimens, de vérifier les mesurages, les notes; de préparer un rapport général: le savant professeur avait à sa disposition, au delà de 12,000 sujets, y inclus ceux de la magnifique galerie ornithologique de Philadelphie, une des plus riches collections du monde. Telle est l'origine de ce célèbre rapport qui résume à peu-près tout ce qui était connu sur l'Ornithologie Américaine, à venir à l'année 1858. Le volume a été présenté à la plupart des corps scientifiques du continent, où l'on s'occupe d'histoire naturelle. Sa nomenclature latine a été adoptée en Canada

ainsi qu'aux Etats-Unis. Nous l'avons à la Société Littéraire et Historique ; elle se voit sur les spécimens de l'Université Laval, au Musée d'histoire naturelle à Montréal et ailleurs. Nul doute que cette uniformité de nomenclature ne facilite de beaucoup pour les amateurs l'identification des espèces. Je devrais ajouter que Baird avait pour collaborateurs, les deux principaux ornithologues des Etats-Unis: George N. Lawrence, de New York, et le Professeur John Cassin, de Philadelphie, sans compter Brewer, de Boston—Sclater, de Londres, Cooper et autres. Vous voilà renseignés, maintenant, sur les principales sources de l'Ornithologie. Il est regrettable que les traités, à l'exception de celui * de Vieillot, qui date de 1807, soient en langue Anglaise. Les découvertes en ornithologie peuvent se résumer comme suit :

Oiseaux de l'Amér. Septent.	décrits	par Alex. Wilson en	1813—283
"	"	" Chs. L. Bonaparte en	1838—471
"	"	" Audubon en	1844—506
"	"	" Baird en	1858—716

Quand je tentai en 1860, un petit travail en français sur cette matière, (*le Manuel d'Ornithologie Canadienne*,) je vis de suite que tout était à faire—tout à créer. jusqu'aux noms mêmes des espèces : partout, le chaos. Le Plectrophane des neiges, c'était un *oiseau blanc ;* le Fauvette d'été, un oiseau *jaune ;* le Rouget, un oiseau *rouge ;* le Pinson ordinaire, un oiseau *gris ;* le Ministre, un oiseau *bleu.*

Pierre Boucher, Gouverneur des Trois-Rivières en 1663, avait bien, il est vrai, écrit une courte *Histoire des Animaux, des Oiseaux, des Poissons du Canada,* mais il n'avait fait qu'effleurer la matière.

Je tâchai alors d'entourer cette étude de tout juste assez de science pour ne pas rebuter un public jusqu'alors entièrement indifférent aux beautés de l'histoire naturelle en Canada. Nous n'avions pas même de musée à Québec. Celui de l'Université Laval est né depuis : celui de Pierre Chasseur, était devenu la proie des flammes, aussi bien que la riche collection de la *Societé Littéraire et Historique,*— bien des années avant.

* Histoire des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale.

Je crus devoir remettre à une édition subséquente la classification méthodique; peut-être me sera-t-il donné de mener à bonne fin ce projet auquel je tiens beaucoup. Certes, si une considération devrait plus qu'une autre m'encourager, ce devrait être la bienveillance constante du public à mon égard.

Avant d'entrer en matière, disons un mot des classificateurs.

Linnée, le père de la classification, dans son *Systema Naturae*, divise les oiseaux en six ordres; Blumenback, en reconnaît neuf; Cuvier, six; Vieillot, cinq; Vigors, également, cinq ; Temmninck dans son *Manuel d'Ornithologie* en pose, seize ; Agassiz et Gould, dans un travail plus récent, portent les ordres à quatre seulement. J'ai crû devoir adopter dans mon traité, la classification de Baird qui groupe le monde ailé sous six grandes divisions.

1. Les Rapaces.
2. Les Grimpeurs.
3. Les Passereaux.
4. Les Galinacés.
5. Les Echassiers.
6. Les Palmipèdes.

Dans une conférence lue devant la *Société Littéraire et Historique* de cette ville, j'ai fixé à près de 300 espèces, le chiffre des oiseaux qui fréquentent les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick etc. lesquels se répartissent comme suit :

1e.	ordre	Rapaces.	34.
2e.	"	Grimpeurs.	11.
3e.	"	Passereaux.	117.
4e.	"	Galinacés.	9.
5e.	"	Echassiers.	42.
6e.	"	Palmipèdes.	82.
			295

C'est ici le lieu de dire un mot d'une science nouvelle encore, mais qui promet de rendre aux classificateurs d'éminents services, comme auxiliaire pour l'identification des individus.

Un cabinet d'ornithologie ne saurait maintenant être complet sans une collection d'œufs identifiés. La science exige l'oiseau d'abord—le jeune et l'adulte ; puis le nid—ensuite l'œuf. La couleur—la grosseur— la forme de l'œuf entre les mains d'un oölogiste expérimenté donnera avec une exactitude presque mathématique l'oiseau qui l'a produit. Ainsi nos seigneurs les hiboux pondent des œufs presques sphériques tandis que les œufs de la plupart des autres volatiles affectionnent l'ellipse. La couleur—les marques—les stries—les raies —les zig-zags—les points ou l'absence d'iceux, sur la coquille seront encore autant d'indices lumineux à l'œil de l'oölogiste. L'œuf du merle sera vert ; celui d'autres grives, bleu-clair : d'autres œufs seront bleu-foncé ou blancs : celui-ci sera maculé de taches au gros bout : celui-là, au centre : d'autres seront roux—bruns—cendrés —gris—noirs même. Consultez le traité sur l'oölogie du naturaliste Brewer !

Il est une espèce éteinte depuis trente ou quarante ans, dont les œufs ont un prix quasi fabuleux parmi les connaisseurs. Le grand pingouin du Nord (*Alca Impennis*) n'a pas été vu depuis la submersion, par une commotion volcanique, des îles solitaires où il couvait sur les côtes de l'Islande. La dépouille bien conservée d'un de ces pingouins, vaut en or maintenant de $1000 à $1500 piastres On ne connaît en Amérique que deux œufs de ce pingouin dont l'un est déposé au musée du Smithsonian Institution, à Washington, et dont l'autre fait partie de la collection ornithologique à l'Académie des sciences naturelles, à Philadelphie. On a offert jusqu'à $300 piastres pour une de ces raretés, dont un naturaliste m'a présenté en plâtre, une effigie que voici—

Disons un mot en passant sur chaque ordre.

1er ORDRE—*Les Rapaces*—OISEAUX DE PROIE.

Cette classe est caractérisée par un vol puissant—une vue perçante—un bec robuste—crochu—des griffes acérées pour saisir une proie vivante ; on les nomme serres.

Chez les rapaces, le mâle est généralement bien moins gros que la femelle—d'un tiers chez certaines variétés ;

les principales familles sont les aigles—les faucons—les hiboux.

" Les aigles sont les plus puissants des rapaces. La plupart ne vivent que de chair palpitante, et ce n'est que dans des cas de disette qu'ils touchent aux animaux morts." Les recherches les plus récentes donnent à l'Amérique du Nord cinq espèces d'aigles: l'aigle doré—l'aigle du nord—l'aigle de Washington—l'aigle gris, que l'on prétend être la femelle de l'aigle du nord—et l'aigle à tête blanche. Des cinq espèces, si réellement il en existe cinq, (car les naturalistes sont fort divisés sur ce point,) le Canada peut en réclamer trois—peut-être plus. L'aigle doré est le plus commun. Il m'est arrivé de tenir en captivité pendant treize mois, un couple de ces nobles oiseaux ; ce qui me procura l'occasion de faire plusieurs expériences quant à leur patience—leur inaltérable gaité—leur aptitude à supporter le froid—la faim pendant deux jours consécutifs et plus, sans paraître incommodés. L'aigle est à bon droit reconnu le roi des oiseaux : d'un tempéramment singulièrement robuste, il semble toujours d'humeur égale—indomptable—inaccessible à la peur.

Craignant que le voisinage de ces volatiles n'entraînât chez mes enfants quelqu'accident fâcheux, je cédai à regret mes royals captifs à un amateur de Londres. (1) J'ai appris dernièrement que celui du couple qui a survécu à l'autre, est devenu d'une grosseur rare. La noblesse de sa tenue—la dignité de ses manières, lui ont mérité une description détaillée dans le *Field*, le premier journal du *Sport* dans la Grande-Bretagne.

Puisse-t-il continuer—croître en stature—en courage—cultiver toutes les vertus que doivent posséder des aigles bien nés—en un mot représenter dignement dans la métropole les aigles du Canada! (Vifs applaudissements). L'aigle à tête blanche—l'emblême de la démocratie chez nos voisins, se rencontre fort souvent dans la Province d'Ontario. L'aigle de Washington, signalé par Audubon, continue de faire le désespoir des classificateurs. On aimerait à y voir un aigle à tête blanche

(1) NOTE. Le capitaine Rook, du 53e. régiment.

géant, s'il avait des plumes, au lieu de scutelles sur les tarses.

La tribu des Falconides est fort nombreuse en Canada. Elle renferme au moins dix-huit variétés : depuis l'autour au gracieux plumage grivelé, jusqu'au diminutif emerillon qui saisit si adroitement en automne, les alouettes sur les grèves. Il m'est impossible dans ce court entretien de vous indiquer les caractères distinctifs des faucons, des eperviers, des buses, etc. Contentez-vous pour le présent de savoir qu'il nous est permis de réclamer le faucon si choyé des dames et des preux chevaliers du moyen âge : le faucon-pélerin, dont on se servait pour la chasse noble. Vous le trouverez dans presque toutes les collections ; c'est un chasseur robuste—d'une tournure avantageuse—fort redouté en Canada des canards et des sarcelles. Il y a, au musée de la Société Littéraire et Historique, un groûpe, que j'ai peine à contempler sans sourire : celui des strigides ou hiboux.

Je m'adresse à ceux parmi vous qui sont physionomistes. Etudiez, je vous en supplie, la physionomie des messieurs que je vous présente – que voici. (1) Peut-être est-ce que je me fais illusion, mais il me semble lire tant d'intrigues voilées—de projets spoliateurs—de ténébreuses menées, dans la gravité de ces poses, la dignité de ce maintien, les mystérieux hochements de tête, les clignottements d'yeux (2) de ces forbans ailés, que mon esprit recherche ailleurs les originaux de ces types. Vous le dirai-je : je me retrace l'aréopage de " nos Vieillards Malfaisants," avant la Confédération ; ou bien encore, nos édiles municipaux, méditant chaque vendredi soir, d'atroces *jobs* sous l'ancien régime—lorsque les *jobs*—les contrats promettant pâture se donnaient— Dieu merci, le règne des *jobs*, m'assure-t-on, est passé.

(1) Le Conférencier exhiba une série de hiboux dont le plus gros était du volume d'un dindon—et le plus petit, gros comme un goglu.

(2) Grâce à l'obligeance de M. F. X. Bélanger, taxidermiste de l'Université Laval, le conferencier exhiba vif et en plumes, un superbe Hibou Blanc dont les poses majestueuses et les clignottements d'yeux, intéressèrent fort son auditoire, surtout les dames, qui ne s'attendaient nullement à une telle fête.

Il n'y a plus de *jobbers*—Hosanna ! (Rires prolongés.)

La famille des Hiboux se divise en deux catégories. Ceux-ci chassent le jour : ce sont les Diurnes. Ceux-là, remettent au crépuscule à piller la basse-cour—le poulailler: les Nocturnes. Une ample tête ronde comme celle d'un chat; un disque facial applati, où clignottent deux gros yeux fauves; un plumage, épais—chaud—soyeux; des tarses garnis de plumes – excellentes mitasses pour l'hiver ; un vol rapide, silencieux, à fleur de terre pour gripper rats—souris—taupes—mulots—quelquefois un mélancolique lièvre surpris errant loin de son gîte : tels sont quelques-uns des traits distinctifs des hiboux. Le prince de la tribu, c'est le Grand Hibou Cendré. Il ne porte pas sur son chef, comme son cousin le Duc de Virginie, ces touffes de plumes, que l'on nomme cornes. Le Nain de l'espèce, c'est la petite Chouette de Kirtland : bien rare ici—plus répandue à l'ouest des Etats-Unis—au Wisconsin.

Une chaude soirée d'août, je vis s'introduire dans mon salon, par la fenêtre entr'ouverte, ce qui me sembla être d'abord,une grosse chauve-souris. C'était, ô bonheur ! —une chouette de Kirtland, dévoyée—espèce fort rare. L'émigrant fut accueilli affectueusement et transféré pour le comestible aux soins éclairés d'une antique cuisinière. Des naturalistes, des littérateurs en renom vinrent de loin lui présenter leurs hommages. Je me rappelle entre autres, l'Honorable M. McGee, alors ministre, qui tout en recueillant de moi certaines bribes d'histoire canadienne, alla saluer l'oiseau de Minerve, se hâtant de remarquer que sa présence sous mon toit était bien l'occasion de dire que c'était *The right Bird in the right place.* Darby, c'était son nom, était on ne peut plus choyé. Aux grandes heures, aux heures des repas, il conversait, – peut-être en langue Cree, je ne sais,—avec la vieille cuisinière, sa gouvernante ; M. McGee fit rapport de l'arrivée de l'illustre voyageur à son maître, Lord Monck—mon voisin à Spencer Wood.

La sereine existence de Darby fut close tragiquement par une indigestion de veau ! hélas !

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué le rôle important que le Hibou joue dans l'histoire et les légendes popu-

laires. Rome antique sous ses consuls plus d'une fois a subi la cérémonie de l'eau lustrale à cause de la soudaine apparition de grands hiboux. Un poëte en train de dresser un tableau émouvant d'un cimetière, à l'heure fatidique où, dit-on, les revenants sortent pour prendre l'air, à minuit, se réserve toujours une chouette, une chouette bruyante même—pour rehausser la couleur locale.

Voyez comme notre poète lyrique, L. H. Fréchette la congédie :

L'oiseau de nuit, quittant sa pose taciturne
S'envole en tournoyant et sa clameur nocturne
Se perd dans la forêt avec le bruit du vent ;
La brise vit encore au feuillage du tremble,
Le ciel sourit à l'onde et chaque étoile tremble,
Dans chaque vague au pli mouvant.

(*L'Iroquoise du lac Saint-Pierre*)

II. ORDRE.—*Les Grimpeurs.*

A leur tête, vous trouvez deux fort jolies variétés de coucoux. Puis, neuf espèces de Pics—le peuple dit *Pique-bois.* Ces héros pacifiques du travail se distinguent par la structure de leurs ongles—les plumes élastiques de leur queue, pour se cramponner à l'écorce de l'arbre. Travailleurs infatigables, entendez les frapper à coups redoublés le vieux pommier vermoulu du verger, dès l'aurore en Mai et en Juin. Le chef du Clan, c'est le grand Pic à huppe rouge : mon musée en contient un magnifique couple tiré au fusil au Lac Beauport. La variété que les paysans nomment *Pivart*, est d'une mise fort élégante. Une nuance d'or règne sous les pennes de la queue, sous les ailes—d'où lui vient le nom de Pic Doré. Que de fois je l'ai rencontré par bandes de six à sept, recherchant à Spencer Grange sur le sol, avidement les fourmis. Avant l'orage, il crie : " Plieu ! Plieu ! Les Anglais le nomment *Rain Fowl* ; *Rain Bird.*

Voici une section d'arbre, contenant le nid et l'œuf d'un Pic : voyez l'entrée ! Notre charpentier s'est creusé une loge d'au moins quinze pouces de profondeur dans le cœur carié de ce bouleau.

Michelet, dans son chef-d'œuvre " L'OISEAU, " a décrit à ravir les habitudes laborieuses du Pic.

Ovide se chargera de nous donner l'origine de son nom.

" Picus, fils de Saturne, régnait dans l'Ausonie ; la beauté de son âme égalait celle de son visage ; il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, et déjà il attirait les regards des Dryades nées sur les monts Latins ; ces divinités qui présidaient aux fontaines, s'efforcèrent de lui plaire ; les Naïades du Tibre, celles qui habitent les ondes du Numique, de l'Anio paisible, du Nar impétueux, de l'Almo qui termine son cours si près de sa source, du Farfarus aux frais ombrages et des lacs bocagers consacrés à Diane, lui adressaient d'amoureuses prières ; il dédaigna leurs feux, et n'aima que la fille de Janus au double front, que Vénilie avait mise au jour sur le mont Palatin. Quand cette vierge eut atteint l'âge de l'hyménée, elle fut donnée pour épouse à Picus. Douée d'une beauté merveilleuse et d'une voix plus merveilleuse encore, elle avait reçu le nom de Canente : son chant faisait mouvoir les arbres et les rochers, adoucissait les bêtes féroces, retardait le cours des fleuves, et arrêtait les oiseaux dans leur vol rapide.

Un jour qu'elle s'exerçait à des modulations harmonieuses, son époux était allé poursuivre les Sangliers dans les forêts de Laurente ; il pressait les flancs d'un cheval fougueux, sa main était armée de deux javelots ; un manteau de pourpre, attaché par un agrafe d'or, couvrait ses épaules. Dans ces mêmes forêts était Circé, la fille du soleil, qui cherchait loin de son domaine, des plantes nouvelles pour ses enchantements. Cachée par le feuillage, la magicienne a vu le jeune chasseur, elle sent s'amollir son âme et les plantes malfaisantes tomber de ses mains. Bientôt, remise de son trouble et cédant à sa passion soudaine, elle veut se montrer à Picus et lui déclarer son amour, mais le prince s'éloigne sur son coursier rapide, avec les gardes qui l'entourent. " Fusses-tu porté sur l'aile des vents, tu ne m'échapperas pas, dit-elle, si mes herbes ont conservé leur vertu, et si je puis encore me fier à mon art. " Elle dit, et crée le fantôme d'un sanglier qu'elle fait passer devant les yeux du chasseur, et qui va s'enfoncer dans le plus épais du bois, au milieu d'un taillis ou ne peut pénétrer un cavalier ; aussitôt Picus abusé par cette apparence, s'élance de son cheval écumant, et s'engage à la poursuite de la proie imaginaire dans les détours de la vaste forêt. Circé commence alors ses conjurations ; elle invoque dans un langage mystérieux, les divinités inconnues aux mortels ; elle prononce des paroles magiques qui obscurcissent le visage de la lune, et enveloppent de nuage le front de son père. Ses noirs enchantements troublent la sérénité du ciel, de sombres vapeurs s'exhalent de la terre ; les compagnons du prince s'égarent au milieu des ténèbres et cherchent en vain leur maître. La magicienne paraît en ce moment devant lui, " Sois, lui dit-elle, le gendre du soleil dont les regards embrassent l'univers, et ne dédaigne pas l'amour de Circé." Le jeune homme repousse les prières de sa redoutable amante. " Qui que tu sois,

lui dit-il, je ne puis être à toi, une autre me possède ; je la chérirai jusqu'à la mort, et tant que les dieux me la conserveront, un amour adultère ne rompera pas les nœuds qui m'attachent à Canente." La fille du soleil redouble ses ardentes supplications, Picus reste insensible : " Ton orgueil sera puni, s'écrie-t-elle, tu ne reverras pas Canente, et tu vas savoir ce que peut une femme amoureuse et outragée, quand cette femme amoureuse et outragée s'appelle Circé." Alors, elle se tourna deux fois vers l'Orient, deux fois vers l'Occident, toucha trois fois de sa baguette le malheureux chasseur, et récita trois vers magiques. Picus prend la fuite, et s'étonne de courir avec une vitesse surnaturelle ; son corps se couvre de plumes, et il se voit avec indignation devenu un oiseau, nouvel hôte des forêts du Latium ; il frappe d'un bec irrité le dur tronc des chênes, et parcourt les longs rameaux en déchirant leur écorce ; son plumage a conservé la pourpre et l'or (1) de son manteau, et du beau Picus, il ne reste que le nom.

III. ORDRE.—*Les Passereaux.*

Les Passereaux composent l'ordre le plus nombreux, le plus varié et le plus intéressant. " Les *Passereaux* se distinguent des *Rapaces*, dont le bec est crochu et les ongles très-acérés, quoiqu'ils soient liés à cet ordre par les Pies-Grièches : ils se séparent des Gallinacés, en ce que ceux-ci ont la mandibule supérieure voûtée et les trois doigts antérieurs unis à la base par une petite membrane ; ils ne peuvent être confondus avec les *Echassiers*, dont les jambes sont dégarnies de plumes au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, ni avec les *Palmipèdes* dont les doigts sont ou bordés de festons membraneux, ou entièrement réunis par une large membrane. Les Passereaux varient par leurs mœurs comme par leur conformation : les uns sont solitaires, les autres sont sociables ; les uns volent avec vigueur, d'autres quittent peu les taillis ; tous sont monogames. Ils se nourrissent d'herbes, ou de graines, ou de baies, ou d'Insectes, ou de Vers, ou de Poissons, ou d'Oiseaux ; quelquefois même ils sont omnivores. La plupart sont de petite taille. Quelques-uns ont un chant agréable, et la chair de beaucoup d'entre eux fournit à l'homme un aliment délicat." (2) C'est chez cet ordre surtout qu'on a

(1) Ce pauvre Picus paraît avoir été métamorphosé en Pivart—en Pic doré,—(Note de l'auteur.)
(2) Lemaoût.

remarqué les variations périodiques dans la livrée, selon l'âge, la saison de l'année. Au printemps, les couleurs des mâles sont bien plus vives. " Leur chant n'acquiert qu'à cette époque sa clarté, sa force, son étendue ; dès qu'il est parvenu à sa perfection, il indique celle du plumage, et il annonce que ces oiseaux ont la faculté de s'apparier."

Dans cette division se rangent l'Oiseau-Mouche, les Hirondelles, les Moucherolles, les Grives, les Troglodytes, les Fauvettes ; les Roitelets, etc.

Qui de vous n'a admiré le diminutif volatile, l'oiseau-mouche, que les naturalistes nomment à cause de son éclat, le *Rubis de la Caroline* : famille qui, dans le monde entier compte plus de trois cents variétés, dont une seule visite nos climats. Vous vous rappelez sans doute, les deux belles descriptions du Ruby : l'une par Buffon ; l'autre par Audubon. Le naturaliste sédentaire, Buffon, cet incomparable artiste de la phrase, a trouvé un rival, un maître même dans l'enthousiaste chantre de la nature prise sur le fait,—dans Audubon.

Lequel d'entre vous n'a pas, aux jours radieux d'avril, vers le 23, salué le retour de la première hirondelle, messagère du printemps ! la jaseuse hirondelle, qui faisait dire à Saint François d'Assise " Hirondelle, ma sœur, ne pourriez-vous vous taire !"

Nous en comptons cinq variétés ; une des plus intéressantes, c'est la grosse hirondelle pourpre qui niche sous les dalles de nos églises. Alexandre Wilson, visitant Québec, en juin 1813, dit l'avoir remarquée, de la rue Saint-Jean, dans l'angle des Casernes des Jésuites. Combien de générations d'hirondelles se sont succédées au même lieu ! Chaque été, en juin, je les revois ; je les salue au même endroit et je pense à leur ami, leur biographe, Wilson. Quand ces Casernes seront rasées, où nicheront-elles ?

J'ai bien peu à ajouter à ce que je vous disais, il y a quatorze ans, dans le *Manuel d'Ornithologie*, au chapitre des Grives ; mais des observations subséquentes me suggèreraient plusieurs corrections.

Nos moucherolles se distinguent par leurs livrées éclatantes, leur activité pendant la belle saison à saisir

dans les airs, les insectes ailés et les mouches. Rarement ils se posent à terre. Je vous en signalerai trois variétés ; d'abord, le Moucherolle-tyran, que le paysan nomme Tri-tri, à cause de sa note *tri-tri.* C'est l'ennemi irréconciliable des Corneilles : il les malmène, croyez-moi, quand elles s'aventurent dans le voisinage de son nid. Le Moucherolle doré, est abondant dans tous les grands bois autour de cette ville. Le voici ; voyez comme sa compagne diffère de lui par le plumage. Chez elle, l'olive domine. Depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de septembre, j'entends de mon cabinet de lecture, la suave symphonie de cet autre joli Moucherolle, le Moucherolle aux yeux roux.—*Red eyed Flycatcher.* Le merle, personnage démocratique, se bâtit une hutte de terre et d'herbes fines. Son clairon matinal, du haut d'un orme ou d'un chêne centenaire, vous éveille dès l'aube. Puis, vous le voyez, sautillant sur la pelouse, en quête de vermisseaux, de limaçons. C'est un rare favori, n'est-ce pas, que le merle du Canada, en ornithologie, la Grive Erratique ? Buffon la nomme *La Litorne du Canada.*

Eh bien ! pour la suavité des accents, je lui préfère cette jolie grive de Wilson, dont le refrain sonore, limpide, métallique, lui a merité de nos paysans le surnom de " Flûte "

" Il n'est pas rare d'entendre des chantres rivaux luttant d'harmonie, sur des arbres voisins. Cette ravissante mélodie vous fait l'effet de tranquilliser et d'assoupir les sens : plus on l'écoute, plus on lui trouve de charmes. Lorsque le ciel se couvre de nuages, que l'orage menace, au moment où tous les autres musiciens de la forêt se taisent, la voix de la " Flutte," retentit au loin ; plus la nature est sombre, plus l'Orphée des bois devient harmonieux. La " Flute " oiseau rêveur, recherche les voûtes des frais ombrages, le voisinage des ruisseaux, des prairies, des habitations isolées. Elle préfère à toute autre demeure l'allée ombreuse et solitaire du parc, propice aux promenades sentimentales et à la rêverie." (1)

Que de fois cet écho mystique m'est arrivé des taillis qui ombragent, à Spencer Grange, l'antique ruisseau

(1) *Le Manuel d'Orn thologie.*

Belle-Borne, qu'a dû côtoyer bien des fois, à la saison des fleurs, le botaniste Gomin, il y a de cela deux siècles !

Parlons du Tangara Ecarlate. " Salut, bel étranger, habitant de ces rives brûlantes où Montézuma, où Cortez tinrent jadis le sceptre, aussi bien que de celles ou Washington fonda un grand empire ! Que ne viens-tu plus souvent sur nos bords, étaler ta royale livrée—ton manteau écarlate—ton bonnet Phrygien ! Ne crains rien ; si l'emblème de la liberté que tu portes sur ton chef, ne symbolise pour ton pays natal qu'une aspiration, pour ta patrie passagère, il signifie une douce realité (l'esclavage regnait alors dans les Etats du Sud). (1) Nous n'avons pas à t'offrir les fleurs du sassafras, les fruits de l'oranger, l'ombre des magnolias, nous t'offrons mieux—puisqu'ici règne la liberté. " Telle fut notre cordiale invitation au brillant étranger, que nos compagnards nomment le " Roi des Oiseaux " a cause de l'incarnat de son manteau où se découpent avec grâce ses ailes d'ébène.

Voici un individu qui sert de trait-d'union à la nombreuse tribu des passereaux : son existence est constamment tourmentée par la soif du sang ; c'est l'Ecorcheur, ou Pie-Grièche. Les anglais le nomment *Butcher Bird*, et avec raison. Voyez son bec denté comme celui d'un Faucon ! L'Ecorcheur se faufilera dans une haie, y saisira à l'improviste quelqu'infortuné pinson qu'il ira empaler sur une épine, le déchirera en lambeaux ; puis, il avalera sa chair palpitante. Si les petits oiseaux lui font défaut, il happera une ou deux sauterelles, pour apaiser les tiraillements de son estomac : c'est un Nana-Sahib sans entrailles, que Monsieur l'Ecorcheur, pour le petit monde ailé. Oh ! le vilain !

Et vous, Messieurs les pêcheurs de truites, ne reconnaissez-vous pas votre rival, le Martin-Pêcheur ; vous devez l'avoir vu bien des fois suivre d'un vol onduleux les detours d'un limpide ruisseau, ou voltiger au-dessus d'une écluse de moulin, ou perché sur une branche d'arbre sec qui surplombe l'onde, guettant le passage d'une truite. L'ancienne mythologie accordait à cet oiseau, le

(1) Je traçais ces lignes en 1861.

rare privilège de nicher sur l'onde mouvante de l'océan pendant les jours de grand calme, nommés jours Alcyoniens.

Voici comment Toussenel, dans son langage pittoresque, fronde cette vieille erreur, en parodiant la charmante tradition que le pinceau d'Ovide a immortalisée :

" Il paraît donc qu'autrefois le Martin-Pêcheur, qui s'appelait alors Alcyon, jouissait du curieux privilège de poser son nid sur la mer, à la surface même des flots. Or, comme il fallait que la mer fût très-douce pour que l'embarcation ne chavirât pas, et comme l'oiseau avait besoin de trois semaines au moins pour parfaire toutes ses opérations de ponte, d'incubation et d'education des jeunes, les Dieux avaient décidé dans leur sagesse de lui accorder chaque année cet intervalle de calme plat. Ils lui avaient de plus attribué le don de prévoir à heure fixe la venue de ces jours pacifiques que les marins appelaient les jours Alcyoniens. Naturellement, il s'était trouvé beaucoup de gens de bonne volonté pour être témoins de la construction et de la mise à l'eau du nid de l'Alcyon. Plutarque fut un de ceux qui *virent* l'Alcyon travailler. L'Alcyon commençait, comme nos ingénieurs de marine, par construire la charpente de son embarcation à terre. Cette charpente était composee des arêtes d'un certain poisson qui étaient reliées entre elles par un mastic doué d'une imperméabilité supérieure à celle du caoutchouc, mais dont le secret est perdu. La construction avait l'apparence d'une chambrette ronde assise dans un canot, et les constructeurs, avant de le lancer pour tout de bon, avaient soin de le mettre à l'eau une ou deux fois pour l'essayer et pour voir si elle n'embarquait pas la lame ; puis, quand elle était en état, et que le moment favorable était venu, ils la livraient sans crainte à la merci des flots et à la protection de Neptune. Une seule chose intrigue l'historien dans toute cette affaire, c'est de n'avoir jamais pu surprendre la manière dont la couveuse s'introduisait dans son domicile. C'est bien le cas de répéter avec le sage, que l'homme n'est jamais content. Je n'aurais vu que la moitié des phénomènes dont Plutarque eut la chance d'être témoin oculaire, que je m'estimerais suffisamment heureux. Il est difficile aujourd'hui de vérifier si Plutarque et les autres ont dit toute la vérité et rien que la vérité en tout ceci, puisque, depuis un temps immémorial, les Martins-pêcheurs ont renoncé à l'habitude de nicher sur les flots de la mer pour adopter le système de la nidification à huis clos dans le sein de la terre..................

Ceux qui sont forts en mythologie savent pourquoi les Dieux avaient concédé à l'Alcyon le privilège de bâtir sur l'eau et le don de prévoir le beau temps. C'était pour le récompenser de sa vertu et d'avoir été parmi les hommes un modèle parfait de tendresse et de fidélité conjugale avant de subir sa métamorphose en oiseau. "

Vous savez, sans doute, qu'à proprement parler, nous n'avons pas de rossignol en Canada; mais nous avons le Pinson-chanteur dont le doux ramage aux premiers soleils d'avril, avec le retour de la saison des feuilles, vous redonne des accents, si suaves, si naturels. Pourrait-on réaliser en Canada, le printemps sans le rossignol ? Je ne le crois pas.

Si vous avez côtoyé les chaumes à la campagne, en juin, au coucher du soleil, il a dû vous arriver, entre chaque haleine de la brise du soir, des fragments d'une musique aérienne, légère, pleine de charmes; ce n'est pas une harpe éolienne. Oh ! non, c'est la mélancolique ritournelle du Pinson des Chaumes, que nos paysans nomment Rossignol des Guèrets : il courrera le long des sillons—se posera sur un piquet—gazouillera sa simple mélodie durant des heures entières.

IV ORDRE—*Les Gallinacés.*

Abordons une autre subdivision, celle des Gallinacés. Cet ordre, peut-être le plus utile à l'homme, est peu répandu. Les Gallinacés, dont le type est notre coq domestique, ont le port lourd, les ailes courtes et le vol difficile ; il n'en est aucun qui chante agréablement : la plupart des espèces qui le composent sont susceptibles de domesticité; plusieurs peuplent nos basses-cours ; d'un autre côté, les espèces sauvages nous fournissent un gibier très-estimé. Ils sont presqu'entièrement granivores : cet ordre tient aux Passereaux par les Pigeons et aux Echassiers par les Perdrix.

Il renferme le Pigeon de passage ou tourtre, nos Tetras ou perdrix, notre Coq de Bruyère, la Caille, le Lagopède ou perdrix blanche. Les tourtres se montrent sur les lisières de nos grands bois, en juillet et août, généralement à la suite du tonnerre dans les montagnes ; elles ont bien diminué en nombre depuis cinquante ans. Le temps était où je me rappelle les avoir vu capturées au rets par centaines. Mon vieux confrère, Charles Panet, m'a dit les avoir observées par milliers sur les murs d'enceinte de Québec et jusque dans les jardins près de l'Esplanade, il y a de cela soixante ans. Elles sont

encore fort nombreuses, dans la contrée autour de Niagara, Ontario. Il y avait une colonie innombrable de tourtres qui avait son juchoir et son domicile chaque été, jusqu'en 1854, dans les bois en arrière de Châteauguay. La persécution les a refoulées loin vers l'ouest. Des voyageurs affirment que, d'après leur expérience, la description qu'Audubon a faite de leur migration, toute surchargée qu'elle semble, n'en est pas moins vraisemblable. Quant au Dindon sauvage, souche du Dindon domestique, vous avez pu en voir de fort beaux même en cette ville ; M. Malone, M. l'avocat Andrews, mon ami le Colonel Fitzgerald, ont réussi au parfait, dans leurs tentatives d'élever des Dindons sauvages. Seulement, pendant la belle saison, jeunes et vieux étaient fort farouches : les premières neiges les forçaient à regagner les granges, où on les enfermait jusqu'au printemps suivant. Ils affectionnaient des juchoirs fort élevés, loin des embûches des renards. Je n'ai que peu à vous dire sur le compte de nos Coqs de Bruyère—nos perdrix—si vous l'aimiez mieux, que vous ne sachiez déjà.

Une législation protectrice veille maintenant sur le sort de leurs jeunes, au temps de l'incubation. La perdrix blanche, le lagopède, habite le nord du Canada. Elle abonde au lac Saint-Jean : un chasseur de cette ville, M. Juneau, en a conduit des centaines à notre marché ! il les tuait au fusil, le matin en mars, au moment où elles sortaient de leurs trous sous la neige. La Caille est un charmant petit oiseau, un peu plus gros qu'un Merle : il se montre rarement en deçà de Kingston, dans ses migrations : on l'apprivoise sans difficulté en cage.

V ORDRE—*Les Echassiers.*

Les Echassiers sont un ordre assez nombreux en Canada, à peu près quarante espèces ; tels que Grues, Hérons, Hérons de Nuit, Pleuviers, Bécasses, Bécassines, Sanderling, Barges, Courlis ou Corbigeaux, Râles, Gallinule, Chevaliers, Tournepierre, etc. Ils se distinguent par leurs longues jambes grêles, dépourvues de plumes, qui leur permettent de s'aventurer

dans l'eau pour y trouver leurs aliments ou de nager quelquefois. "Ils ont généralement un cri fort accentué —mais point de chant régulier. Ils vivent en grande partie dans les marécages, sur les bords des fleuve et des mers, se nourrissent de vers et d'insectes : quelques-uns paissent l'herbe tendre. Presque tous affectionnent le crépuscule ou les heures qui précèdent la levée du soleil. Ceux qui font leur nid à terre sont en général polygames, et leurs petits courrent peu de temps après leur naissance ; ceux qui nichent sur les arbres sont monogames, et nourissent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler. Ils sont tous migrateurs." Le premier Gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher, parle de Grues en Canada : cependant, elles appartiennent à l'ouest du continent. Dans leurs migrations pour la ponte, aux latitudes polaires, elles descendent de temps à autres sur nos grèves. Tout le littoral du Saint-Laurent fourmille de Hérons, de Butors, de Pleuviers, de Bécassines, etc. Laissez jaser nos chasseurs ; ils vous diront que la Batture aux Allouettes, à l'entrée du Saguenay, se nomme ainsi à cause des légions infinies de petites allouettes qui s'y abattent en août. Les battures vaseuses de l'île d'Orléans, des îles aux Grues, aux Oies, de Mille-Vaches, sont, chaque automne, le séjour d'innombrables essaims de Canards, de Bécassines, de Chevaliers, de Râles. Il m'est impossible dans ce bref entretien de vous nommer les divers groupes du monde ailé qui y séjourne. La Bécasse rouge couve sur tous les terrains élevés, dans le voisinage des flaques d'eau ; aux lacs Beauport et Saint-Charles ; sur les côteaux en arrière de la Baie du Febvre. Les chasseurs vous signaleront en quoi la Bécasse d'Amérique diffère de sa sœur d'Europe. Cette dernière mesure un pouce de plus que celle d'Amérique. Notre bécassine a seize pennes dans la queue ; celle d'Europe, quatorze seulement : le cri diffère. On rencontre en Canada quatre variétés de Râles.

(2) Lemaoût.

VI ORDRE—*Les Palmipèdes ou Nageurs.*

"Les Palmipèdes sont essentiellement nageurs : pattes courtes et placées à l'arrière du corps ; tarses comprimés pour mieux fendre l'eau; doigts réunis par des palmures pour opposer plus de surface à la résistance de cet élément ; plumage serré et imprégné d'un suc huileux qui le rend impénétrable à l'humidité, et permet à l'Oiseau de nager sans se mouiller ; cou plus long que les jambes, ce qui eut été gênant à terre, mais qui devient un instrument précieux pour des êtres vivant à la surface de l'eau, et destinés à chercher leur nourriture dans sa profondeur ; sternum long et garantissant bien les viscères contre les frottements et les chocs du milieu dense qu'habitent ces animaux ; tout nous montre dans les Palmipèdes les conditions d'une vie exclusivement aquatique." (LeMaoût).

Nous comptons en Canada, une espèce de cygnes—peut-être deux ; six variétés d'oies ; à peu près trente espèces de Canards ; deux variétés de Pélicans ; puis Cormorans — Petrels—Plongeons — Harles avec une nombreuse famille de Goëlands—de Mouettes – de Sternes ou Hirondelles de mer – de Grêbes—Guillemots—et autres oiseaux aquatiques : en tout près de quatre-vingt-sept individus dans cette division. Les battures du bas du fleuve, le Labrador, les plages de la Baie d'Hudson les îlots ombragés, dans l'intérieur de nos lacs solitaires, abondent en gibier de grève—en palmipèdes pendant et après la ponte. Vous dirai-je comment Jacques Cartier, Sagard, nos premiers missionnaires—les hommes devoués qui leur ont succédé en ces parages ont décrit l'arrivée, le départ de ces escadrons ailés ? Je le voudrais bien, mais je m'aperçois que j'ai déjà outrepassé la limite que je m'etais tracée.

Je vous remercie de l'attention soutenue que vous m'avez portée. Résumons le sujet, avec les paroles éloquentes d'Alexandre Wilson.

« L'ornithologie des Etats-Unis, dévoile à nos regards les couleurs les plus séduisantes dans la chaîne des êtres, depuis l'oiseau-mouche aux ailes de trois pouces de long, où l'or, l'azur et la pourpre se disputent l'empire, jusqu'au condor au sombre plumage,

avec une envergure de seize pieds, qui séjourne dans nos régions boréales ; elle nous fait connaître des milliers de chantres ailés qui, pour la variété, la mélodie et la douceur du ramage, n'ont de rivaux dans aucune autre partie du globe ; elle nous montre leur migration incessante, de la zone torride à la zone tempérée, du nord au sud, et vice versâ, à la recherche de climats, d'aliments et de saisons convenables ; elle nous exhibe une si étonnante diversité d'allures, de formes, de facultés si uniformément héréditaires dans chaque espèce et si bien adaptées à ses besoins, que nous sommes saisis d'étonnement et d'admiration à la vue de la puissance, de la sagesse et de la bienfaisance du Créateur. Une étude si propre à redoubler nos jouissances à si peu de frais et à nous conduire, par un sentier émaillé de fleurs, à la contemplation, à l'adoration du grand principe, du Père et du Conservateur de tous les êtres, ne peut donc être ni oiseuse, ni inutile : au contraire, elle est digne de l'homme et agréable à la Divinité. »

J. M. LeMoine.

Note. Je vous ai présenté l'ornithologie du Canada à venir à l'époque où parut mon *Manuel d'Ornithologie* en 1860 ; s'il m'est donné de continuer plus tard cette étude, j'aurai quelques mots à dire sur ce qui a été fait depuis.

LES OISEAUX DU CANADA.

1er Ordre—Les Rapaces.

2e Ordre—Les Grimpeurs.

3e Ordre—Les Passereaux.

(1) Ces Nos. réfèrent à ceux du Grand Rapport de Baird, publié en 1858 ; l'amateur qui désire approfondir l'étude de chaque individu trouvera son avantage à y référer.

4e Ordre—Les Gallinacés.

5e Ordre—Les Echassiers.

6e Ordre—Les Palmipèdes.

J'ai crû devoir insérer en cette liste qui comprend toutes les provinces de la Puissance, quelques espèces que je n'ai pas moi-même remarquées, mais qui se trouvent parmi les oiseaux du Canada, décrits par le Dr. Ross de Toronto, dans son traité *The Birds of Canada.* La présence des Nos. **111, 163, 503, 568, 582, 610, 616, 623, 647, 650, 651, 657, 667, 668, 679, 682, 692, 694, 703, 729,** dans notre Faune, repose sur l'autorité de ce naturaliste. Les douteux sont ainsi (?) désignés.

A ceux qui seraient surpris d'y voir des oiseaux indigènes à d'autres latitudes, etc., tel que l'Ibis à reflets—le Cardinal—l'Avocette—le Pélican—le Traquet Morteux, je réponds que ma collection renferme un superbe Ibis tiré, à Grondines, par M. P. J. Charlton de cette ville, le 28 avril 1864. Le musée de M. McIlraith de Toronto, contient deux Ibis à reflets, tués à Hamilton en 1857. Ce monsieur m'écrit que trois Avocettes ont été tués dans la Baie de Toronto en octobre 1863.

Le 15 avril 1864, huit pélicans se posèrent dans la Baie de Burlington, près de Hamilton. Deux y perdirent la vie : l'un fait partie de la collection de M. McIlraith ; l'autre fut expédié en Angleterre. Enfin, M. Couper, naturaliste, ci-devant de Québec, m'a dit avoir eu en don, un Traquet Motteux (*Stonechat*), tué en Canada. En 1869, je réussis à capturer en mon jardin, un superbe Cardinal-mâle, que je gardai en cage au-delà de deux ans. Il sifflait à ravir. Le Cardinal, comme l'on sait, se montre chaque été dans la partie la plus méridionale du Canada,—le comté d'Essex, etc. Je n'ai pas crû devoir laisser parmi nos oiseaux, le Grand Pingouin (*alca impennis*), parce que nul individu de cette espèce que je sache n'a été vû depuis au-delà de 40 ans ; cependant, M. Ross l'insère dans sa liste.

J. M. Le Moine.

APPENDICE.

Vingt-septième rapport annuel du bureau de direction de l'Institut Canadien de Québec, pour l'année finissant le 1er *février* 1874.

Messieurs,

Il y a quatre ans à peine, le bureau de direction constatait dans son rapport annuel que l'Institut-Canadien était réellement dans un état de décadence ; et, après un chaleureux appel adressé à ses membres et au public en général, il exprimait le ferme espoir qu'avec du travail et du zèle, cette noble institution reverrait encore de beaux jours.

Cet appel fut entendu, et les progrès considérables qui ont été faits depuis, nous sont une preuve suffisante que ces prévisions étaient justes. En face du danger qui menaçait alors l'Institut, plusieurs membres dévoués se mirent énergiquement à l'œuvre, et en quelques années seulement leurs efforts ont amené une prospérité dont on ne peut trop se réjouir pour l'honneur de notre vieille cité.

Les progrès de l'année qui se termine aujourd'hui, sans être brillants, n'en sont pas moins sensibles. Ainsi, l'état prospère actuel de nos finances n'a jamais été dépassé depuis la fondation de l'Institut, et comme nous l'indique le rapport de M. le Trésorier, nous avons à notre crédit une somme assez considérable destinée à l'importation de nouveaux ouvrages.

Le bureau de direction est heureux de voir que l'Institut est maintenant apprécié à sa juste valeur, car l'empressement avec lequel la jeunesse instruite de cette ville entre dans son sein, témoigne assez que nous avons atteint le but principal de cette institution, qui est « d'opérer la réunion des jeunes canadiens, de « les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, « et de les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr. »

Nous avons renouvelé cette année notre demande à la législature pour obtenir une subvention annuelle, mais sans plus de succès que les années précédentes; cependant, le bureau de direction a l'espoir que si l'Institut publie annuellement, à l'exemple des autres institutions subventionnées, des études sur l'histoire naturelle et autres sciences, le gouvernement s'empressera de lui rendre justice.

Le bureau de direction constate avec un profond regret que l'Institut Canadien a perdu cette année un de ses membres les plus distingués dans la personne de Lucien Turcotte, écr., avocat, et professeur de droit romain à l'Université Laval. Le vide créé dans nos rangs par la mort prématurée de ce jeune homme plein d'avenir, sera difficilement comblé. Il nous semble encore entendre sa voix mâle et éloquente retentir dans cette enceinte. M. Ovide Leduc, citoyen honorable et estimé, et l'un des fondateurs de l'Institut, nous a aussi été enlevé.

Comme il est désirable que notre bibliothèque et notre musée se développent et s'enrichissent de plus en plus, le bureau de direction invite avec instance les membres de l'Institut à y contribuer dans la mesure de leurs ressources, soit par des livres, des objets d'art, etc., etc.

En terminant, le bureau de direction est heureux de constater que l'Institut Canadien marche d'un pas ferme dans la voie du progrès, et sans doute, l'avenir lui réserve un rôle digne de l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement moral et intellectuel de la jeunesse de cette Province.

J. F. BELLEAU,
Vice-Président.

Le rapport du Trésorier pour l'année 1873 donne l'état suivant :

Recettes	$ 839 02
Dépenses	640 99
Balance en caisse le 1er février 1874	$ 188 03
Actif : Bibliothèque, tableaux, ameublement, musée, etc	$6,334 03
Passif : Aucun.	

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Depuis le mois de février de cette année (1874), la bibliothèque s'est enrichie de 200 volumes et de 63 brochures sur les sujets les plus variés. Ces chiffres comprennent les ouvrages achetés ici et à l'étranger, les revues et les journaux reliés, enfin les volumes obtenus par dons et par échange. Les plus sincères remerciements sont offerts aux personnes suivantes pour les dons qu'ils ont faits à l'Institut :

DONS FAITS A L'INSTITUT CANADIEN.

PAR M. L.-H. HUOT.

Bégin (l'abbé L. N.)—La primauté et l'infaillibilité des Papes.
Annuaire du commerce de Québec.
Conscience (Henri.)—Batavia.
————————Le marchand d'Anvers.
Doherty (l'abbé.)—English writings.

PAR LES AUTEURS RESPECTIFS.

Lemay (L. P.)—Evangéline.
————————Deux poèmes couronnés par l'Université Laval.
Buies (Arthur.)—Chroniques.
Larue (Hubert.)—Du suicide.
————————Réponse au mémoire de MM. Brousseau.
————————The Catholic Corporations of Quebec.
Bégin (l'abbé L. N.)—La sainte Bible et la règle de foi.
Routhier (A. B.)—Causeries du dimanche (2 exemplaires.)
Drapeau (Stanislas.)—Colonisation du Bas-Canada, 1851 à 1861.
————————Ressources productives et richesse du Canada.
————————Observations sur la découverte du tombeau de Champlain.
Lareau & Doutre—Le droit civil canadien.
Lareau (Ed.)—Histoire de la littérature canadienne.

PAR M. O. FRÉCHETTE.

Martin (le R. Père).—Vie du R. P. Jogues.

PAR M. E. J. LANGEVIN.

Langevin (L'Hon. H. L.)—Rapport sur la Colombie.

PAR LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.

Transactions of the Literary and Historical Society.—Vol. 1er de la 1ère série, et toute la nouvelle série (10 brochures).
Manuscrits of the early history of Canada.—2e série.

PAR M. E. RÉMILLARD.

Boucher de la Bruère.—Le Canada sous la domination anglaise.
Labrie.—Les premiers rudiments de la constitution britannique.
Cauchon (L'Hon.)—L'union des Provinces.
5 autres brochures canadiennes.

PAR LE BUREAU DE L'AGRICULTURE.

La Province de Québec et l'émigration européenne.

PAR UN AMI.

Morgan (Henry).—Sketches of celebrated Canadians.
Ascher (J. G.)—Voices from the earth.
Sangster (Charles).—The St. Lawrence and the Saguenay.
Suzor (L. T.)—Guide des manœuvres de l'infanterie.
Thibault (Norbert).—De l'agriculture (brochure).

PAR M. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Monseigneur Baillargeon, sa vie, son oraison funèbre, etc.
200e anniversaire de la découverte du Mississipi.
Souvenir consacré à M. L.-J. Casault.
600e centenaire de Saint-Thomas d'Aquin.

Pâquet (l'abbé).—Le libéralisme.
Brunet (l'abbé).—Eléments de botanique.
——————— Plantes de la flore du Canada.
——————— Voyage d'André Michaud au Canada.
200e anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Laval.
Mémoire sur le Séminaire de Québec.
Annuaires de l'Université Laval, (16 brochures).
Fac simile de la liste de l'équipage de Jacques-Cartier.
17 autres brochures canadiennes.

Ouvrages obtenus pour échange.

Miles (H. H)—History of Canada, French regime.
Salmon fisheries in Canada.
Day (Mrs.)—Pioneers of the Eastern Townships.
Règne militaire en Canada.
Roy. Charlemagne et son siècle.
Guay (l'abbé).—Chronique de Rimouski.
Marchand (F. G.) Erreur n'est pas compte.
Genand (J. A.)—Notes de voyage.
Dunn (Oscar).—L'Union des catholiques.
Raymond (l'abbé).—Discours sur l'amour de la vérité.
Extract from a manuscript relating to the siege of Quebec, 1759, kept by Col. M. Fraser.
Panet (J. C.) Journal du siége de Québec en 1759.
Tassé (Joseph).—La vallée de l'Outaouais.

Achat d'ouvrages canadiens.

Histoire des Ursulines, 4 vols.
LaRue (Dr. H.)—Mélanges.
Bourassa (N.)—Jacques et Marie.
Fréchette (L. H.)—Mes loisirs.
Ferland (l'abbé).—Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec.
Lemay (L. P.)—Essais poétiques.
DeBoucherville.—Une de perdue, deux de trouvées, 2 vols.
Braün (R. P.)—Le mariage chrétien.
Doherty (l'abbé).—Ses écrits français.
Gérin-Lajoie (A.)—Jean Rivard le défricheur.
Tanguay (l'abbé).—Répertoire général du clergé canadien.
Faillon (l'abbé).—Histoire de la colonie française au Canada, 3 vols.
Morgan (H.)—Bibliotheca Canadensis.

Revues reliées.

Revue Canadienne de 1870 à 1874, 4 vols.
Album de la Minerve 1872, 1873, 2 vols.
Opinion Publique, 1870 à 1874, 4 vols.
Canadian Illustrated News, 1870 à 1874, 4 vols.

London Quaterly Review, 1873, 2 vols.
Westminster Review, 1873, 2 vols.
Edinburgh Review, 1873, 2 vols.
Blackwood Magazine, 1873, 4 vols.
Revue Britannique, 1873, 6 vols.

ACHAT D'OUVRAGES ÉTRANGERS.

Violeau (H.)—Souvenirs et nouvelles.
Wiseman (le Cardinal.)—La lampe du sanctuaire.
Bourdon (Mme.)—Marcia et les femmes aux premiers temps du christianisme.
————————Marthe Blondel. Tableaux d'intérieur, 2 vols.
————————Marie Tudor et Elizabeth.
————————Abnégation La vie réelle, 2 vols.
————————Les trois sœurs.
————————Nouvelles historiques.
————————Denise. La vie réelle, 2 vols.
————————Quatre nouvelles. Onze nouvelles, 2 vols.
Conscience (Henri.)—Œuvres complètes, 32 volumes.
Erckmann-Chatrian.—Histoire d'un conscrit de 1813, (33e édition.)
————————Waterloo, (25e édition.)
————————L'invasion ou le Fou Yégof.
Guenot (C.)—La vengeance d'un juif.
Beauchesne (M. A. de.)—La vie de Madame Elizabeth, 2 vols.
Beautain (l'abbé.)—La chrétienne de nos jours, 2 vols.
Ozanam (F.)—Lettres, 2 vols.
————————Mélanges, 2 vols.
Sainte-Beuve.—Nouveaux lundis, 13 vols.
Montalembert (le Comte de).—Histoire de Sainte-Elizabeth, 2 vols.
Manning (Mgr.)—Histoire du Concile du Vatican.
Enault (Ls.)—Paris brûlé par la Commune.
Hans (L.)—Second siége de Paris.
De Villiers et de Targes.—Tablettes d'un mobile.
Delmas (E.)—De Froschwiller à Paris.
De Beaumont-Vassy.—Histoire de la Commune de Paris.
Vausserie (Vte. de la.)—Histoire illustrée de la guerre de 1870-71.
Andryane (A.)—Mémoire d'un prisonnier d'état, 2 vols.
Pontmartin (A. de).—Les jeudis de Madame Charbonneau.
————————Les corbeaux du Gevaudan.
————————Contes et nouvelles.
————————La fin du procès.
————————Entre chien et loup.
————————Mémoires d'un notaire.
————————Le fond de la coupe.
————————Pourquoi je reste à la campagne.
Geiger (le chanoine H.)—Lydia
Newman (le R. P.)—Callista, scène de l'Afrique chrétienne.
Villeneuve (E. de).—Epagathus ou les martyrs de Lyon.
Klitsche de Lagrange.—La vestale.

Collins (W. W.)—Sans nom, 2 vols.
Ballerini (le R. P.)—La pauvresse de Casamari.
Maricourt (R. de).—Vivia ou les martyrs de Carthage.
Dicken (Charles).—Contes de Noël.
Manzoni (A.)—Les fiancés, histoire milanaise du 17e siècle.
Reybaud.—Les économistes modernes.
Courcèlle—Seneuil. Traité d'économie politique, 2 vols.
Garnier.—Traité d'économie politique.
Le Magasin Pittoresque, 12 vols.
Le Musée des Familles, 4 vols.

LOUIS P. TURCOTTE,
Bibliothécaire de l'Institut Canadien.

Liste des Revues et Journaux Illustrés reçus à l'Institut Canadien.

La Revue Canadienne.
L'Album de la Minerve.
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
La Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques.
L'Univers Illustré.
Le Musée Universel.
The London Illustrated News.
London Quaterly Review
Westminster Review.
British Quaterly Review.
Edinburgh Review.
Blackwood Magazine.
Frank Leslie's Illustrated News.
Harper's Illustrated News.
Scientific American.
L'Union, Journal de Paris.
La Gazette de Joliette.
Le Courrier des Etats-Unis.
The New-York Tribune.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Courrier d'Outaouais.
Le Moniteur Acadien.
Le Mètis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
Le Bien Public.
The Herald, Montreal.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
L'Echo de Lévis.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.
Les Laurentides.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A. Plamondon.
1849-50 “ “	J. B. A. Chartier, Ecr.
1850-51 “ “	F. R. Angers, Ecr.
1851-52 “ “	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	F. X. Garneau, Ecr.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—F. X. Garneau, Ecr.	Cyrille Delagrave, Ecr.
1856-57 “ “	L. J. C Fiset, Ecr.
1857-58 “ “	Octave Crémazie, Ecr.
1858-59 “ “	P. J. Jolicœur, Ecr.

	PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1859-60	F. X. Garneau, Ecr.	Gaspard Drolet, Ecr.
1860-61	" "	L. B. Caron, Ecr.
1861-62	" "	R. J. Z. Leblanc, Ecr.
1862-63	" "	Jacques Auger, Ecr.
1863-64	" "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65	" "	" "
1865-66	" "	J. C. Taché, Ecr.
1866-67	P. A. DeGaspé, Ecr.	H. T. Taschereau, Ecr.
1867-68	" "	Frs. Langelier, Ecr.
1868-69	" "	" "
1869-70	" "	D. J. Montambault, Ecr.
1870-71	" "	Théop. Ledroit, Ecr.
1871-72	J B. Meilleur, Ecr.	" "
1872-73	Cyrille Delagrave, Ecr.	Jean Blanchet, Ecr.
1873-74	L. G. Baillargé, Ecr.	" "
1874-75	Hon. P. J. O. Chauveau.	J. F. Belleau, Ecr.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1874-75.

Hon. P. J. O. Chauveau	Président honoraire.
J. F. Belleau, écuyer	Président actif.
Ed. Rémillard, écuyer, J. O. Tousignant, écuyer,	Vice-présidents.
L. P. Vallée, écuyer	Trésorier.
Chs. Joncas, écuyer	Assistant-trésorier.
J. O. Fontaine, écuyer	Secrétaire-archiviste.
M. Chabot, écuyer, H. J. J. B. Chouinard, écuyer,	Assistants-sec.-arch.
J. B. Delâge, écuyer	Secrétaire-correspondant.
Math. Chouinard, écuyer, L. N. Joncas, écuyer,	Assistants-sec.-corresp.
Louis P. Turcotte, écuyer	Bibliothécaire.
Victor Bélanger, écuyer	Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

M. le Curé de Québec, MM. Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, F. Langelier, D. J. Montambault, M. Chouinard, H. J. J. B. Chouinard, P. Garneau, P. B. Casgrain, T. E. Roy, Chs. Joncas, J. B. Derome, L. J. C. Fiset, J. Blanchet, M. Chabot et Jos. Hamel.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Amyot, D. E.
Angers, Hon. A. R., M. P. P.
Auclair, Rév. Joseph
Audette, F. M.
Audette, J. George
Auger, Jacques

B

Baby, William, M. P.P.
Baillargé, Ls. G.
Baillargeon, Hon. P.
Barbeau, Jean
Beaudet, Elisée
Bédard, H. A.
Bédard, Simon
Bégin, Rév. Ls. N.
Bélanger, Edmond
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Isidore
Belleau, Jacques F.
Benoit, Séverin
Berlinguet, F. X.
Bigaouette, J. E.
Bilodeau, Louis
Blanchet, Dr. H.
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blumhart, Wm.
Bolduc, J. E.
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Philéas
Bourbeau, François
Bourget, Alfred
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N.
Brousseau, J. D.
Brunet, J. C.
Burroughs, John
Bussière, P. G.

C

Cadoret, J. E.
Campeau, O. F.
Cannon, L. J.
Caron, A. P., M. P.
Caron, Hon. R. E.
Carrell, James
Carrier, Onésime
Casault, Hon. L. N., J. C. S.
Casgrain, P. B., M. P.
Cauchon, Hon. Jos., M. P.
Cazeau, Rév. C. F., V. G.
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H.
Chaperon, J. A. E.
Charest, Elzéar
Charlebois, J. A.
Chauveau, Alexandre, M. P. P.
Chauveau, Hon. P. J. O.
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon. Eug.
Chinic, E. N.
Chouinard, Alfred
Chouinard, H. J.
Chouinard, H. J. J. B.

Chouinard, Mathias
Chouinard, P. Z.
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Connolly, Michael
Consigny, F. X.
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Côté, Ths. G. O.
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, Joseph
DeBlois Pierre
DelaChevrotière, J. O.
Delâge, J. B
Delagrave, Cyrille
DeLéry, Hon. A. C.
Delisle, P. G.
Demers, Harrisson
Derome, J. B.
Derome, Victor
Déry, Elzéar
Desbarats, W. S.
Deschamps, J. E.
Dion, Alphonse
Dion, Aurélien
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
D'oucet, Bruneau
Doucet, P. A.
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Edmond E.
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Dubeau, J. B. Zéphirin
Duchesnay, T. G., Lieut.-Col.
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Duval, George
Duval, Hon. J.

E

Emond, Michel

F

Fabre, Hector
Faucher de St. Maurice, Jules
Faucher de St. Maurice, Narcisse
Fiset, Louis J. C.
Flynn, Edmond J.
Fontaine, Joseph
Fontaine, Joseph O.
Fontaine, Louis
Fortier, Félix
Fortier, Dr. J. E.
Fortin, Thomas
Fournier, Hon. T., M. P.
Fréchette, Ls. Honoré, M. P.
Fréchette, Ovide
Frenette, Elzéar

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Gustave
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Némèse
Garneau, Hon. P., M. P. P.
Gauthier, Ed. C.
Gauthier, Frédéric
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Léon Achille
Genest, P. M. A.
Giard, A. F.
Giard, Dr. Louis
Gingras, Cyrille
Glackmeyer, Edouard
Globensky, Benjamin
Gouge, Pierre
Gourdeau, Alphonse

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N.
Hamel, Eugène
Hamel, Ferdinand E.
Hamel, Joseph
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hébert, J. B. C.
Houde, Philippe

Huot, Abel
Huot, Edouard
Huot, Louis Honoré
Huot, Philippe
Huot, Pierre Gabriel

J

Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P. J.
Joly, H. G., M. P. P.
Joncas, Charles
Joncas, Louis Napoléon
Joncas, Léger

L

Labrecque, Magloire Alphonse
Lafrance, A.
Lafrance, C. J.
Lafrance, P.
Lagacé, Onésime
Laliberté, J. B.
Langelier, Frs., M. P. P.
Langelier, Jacques Chrysostôme
Langlois, Charles
Langlois, Jean, M. P.
Larue, François Achille
Larue, Dr. F. A. Hubert
Larue, George
Larue, Gilbert H.
Laveau, Charles
Lavoie, Joseph Xénophon
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Ledroit, Théophile
Lefaivre, L. C.
Lefaivre, P. F. X.
Lemay, Léon Pamphile
Lemieux, F. X.
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, Jules
Lepage, Thomas Jacob
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Levasseur. L. N.
Livernois, Jules Ernest
Lyonnais, Joseph

M

MacKay, Pierre
Malouin, J. A.
Marcou, Hector F.
Marmette, Joseph E.
Marsan, Antoine T.
Martel, J. B.
Martineau, Jean Louis
Masson, T. Timothée
Matte, Rodolphe
Matthieu, J. O.
Michaud, Ths. Silvio
Michaud, Arthur
Montambault, D. J.
Montigny, J. O.
Moreau, Edouard
Morissette, C. A.

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T. R.
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Normand, Fabien

P

Pampalon, Joseph
Patry, J. Hilarion
Panet, Hon. Eugène
Pelletier, C. A. P., M. P.
Pelletier, H. Cyrias
Pepin, Joseph
Picher, Aristide
Picher, Frs. Xavier
Plante, D. O.
Plante, Félix
Potvin, Thomas
Pourtier, Docteur
Proulx, J. B. Narcisse
Pruneau, J. B.

R

Rémillard, Ed.
Renaud, J. B.
Rhéaume, A.
Rinfret, George
Robitaille, C. N.
Robitaille, Ed.

Robitaille, L. N.
Robitaille, Dr. O.
Rouleau, Fortunat, M. P.
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr. E.
Rousseau, H. B.
Rousseau, L. D. O.
Roy, Hon. David
Roy, George
Roy, Dr. F. E.
Roy, Odilon
Roy, Thomas Etienne

S

Saucier, F. X. R.
Sheyn, Joseph
Simard, Dr. L. J. A.
Sirois, J. B.
Suzor, C. T.

T

Tardivel, J. M.
Taschereau, Mgr. E. A.
Taschereau, Hon. J. T., J. C. S.
Taschereau, H. T., M. P.
Taschereau, Linière
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric, jnr.
Tessier, Hon. U. J., J. C. S.
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon. Isidore
Thibaudeau, Urbain
Tousignant, J. O.
Trudel, Jos.
Turcot, Francis
Turcotte, H. Adjutor
Turcotte, Louis P.
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique

V

Vaillancourt, A.
Valin, P. V., M. P. P.
Vallerand, F. Ol.
Vallée, L. P.
Vallée, R. P.
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, Ludger
Vincelette, M.
Voyer, L. N.
Vocelle, Elzéar

W

Watters, G. D.
Wolfshon, Joseph

Liste Supplémentaire des Membres Actifs.

Depuis que cette brochure est sous presse, les personnes suivantes ont été élues membres actifs de l'Institut :

Baillargeon, Elzéar
Baillargé, Charles
Bégin, Edouard
Bilodeau, Pierre D.
Boivin, Joseph
Bouchard, Auguste
Bourget, Louis
Côté, Chs. Toussaint
DeChamplain, Eugène
Déry, Ed. Joseph
Dorion, Napoléon
Drouin, Frs. X.
Dussault, Louis
Gagnon Chs. A.
Garneau, Eugène
Gourdeau, Godefroi
Grenier, Joseph
Jacques, R.
Jobin, Adolphe
Jobin, Paul
Labrecque, Cyprien
Langlois, Edouard

Lapointe, Arthur
Leclerc, U. Théophile
Lefaivre, George
Letellier, Alphonse
Marceau, Arthur
Plamondon, J. Petrus
Poliquin, Joseph
Poston, George
Rochette, Léon
Roy, Louis Joseph
Têtu, Horace
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin

Membres Honoraires.

Hon. M. A. Plamondon, J. C. S.
Hon. L. B. Caron, J. C. S.

Membres Correspondants.

L'abbé T. A. Chandonnet,
M. Samuel Benoit.

TABLE DES MATIÈRES.

APPENDICE.

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1875

N° 2



QUEBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1875

INTRODUCTION

L'Institut Canadien de Québec a l'avantage de publier un deuxième Annuaire, beaucoup plus considérable que le premier. Cette brochure contient quelques-unes des conférences qui ont été données sous le patronage de cette institution, et que le public a si bien goutées, plusieurs travaux de nos meilleurs naturalistes, les rapports des divers officiers, etc. Comme on peut le voir, l'Institut a fait d'immenses progrès pendant l'année : la bibliothèque s'est enrichie de 450 volumes choisis, plusieurs publications importantes ont été déposées sur les tables, plus de cent nouveaux noms ont été ajoutés à la liste de ses membres actifs ; enfin ses séances littéraires, si bien remplies par nos littérateurs, ont toujours attire une foule nombreuse. Voilà autant de résultats importants obtenus grâce à la libéralité de la législature provinciale et au zèle des membres et des officiers. L'Institut poursuit donc avec vigueur le but patriotique que ses fondateurs avaient en vue. Il pourra continuer dans cette voie prospère, si le concours des citoyens et l'octroi de la législature lui sont de nouveau accordés.

L'INSTITUT CANADIEN
DE QUÉBEC

D'IBERVILLE

Conférence prononcée le 11 mars 1875,

Par P.-J. JOLICŒUR, Écuyer.

I

Parmi les colons qui, en 1641, quittèrent la France pour venir s'établir au Canada, l'histoire fait mention d'un jeune homme ou plutôt d'un enfant de quinze ans. Il se nommait Charles Lemoyne, et était né à Dieppe, paroisse de Saint-Remi, le 2 août 1626. Son père se nommait Pierre Lemoyne et sa mère, Judith Duchesne.

Dès son arrivée à Québec, il entra au service des révérends pères jésuites qui l'employèrent dans les missions qu'ils avaient établies chez la nation huronne. Quatre années de séjour au milieu des peuplades sauvages le rendirent familier avec leurs mœurs, leurs coutumes et leurs langues. Aussi, lorsque M. de Maisonneuve, gouverneur de Ville-Marie, demanda au gouverneur de la Nouvelle-France de lui envoyer un bon sujet qui pût à la fois servir comme soldat et comme interprète, M. de Montmagny jeta les yeux sur Charles Lemoyne.

Ce dernier se rendit à Montréal en 1646. L'occasion se présenta bientôt pour lui de montrer son courage et son habileté. Comme l'on sait, la colonie de Ville-Marie était sans cesse en butte aux incursions des Iroquois.

Un jour, ces barbares, sous prétexte de parlementer, se présentèrent aux environs du fort et, ne se voyant pas inquiétés, se saisirent d'un colon du nom de Normanville. Charles Lemoyne qui en a connaissance, couche en joue deux Iroquois, les force à s'avancer vers le fort et les fait prisonniers. Les autres sauvages effrayés ramènent Normanville et l'échangent contre leurs camarades. Dans une autre circonstance, une bande d'Iroquois profitant de l'heure où les habitants revenaient de la messe, se jettent sur eux. Lemoyne appelé en toute hâte arrive avec ses compagnons et attaque les sauvages avec tant de vigueur qu'il les met en fuite, après en avoir tué un grand nombre.

La colonie eut quelque temps de répit. Lemoyne en profita pour défricher les terres qu'on lui avait concédées. Véritable type du soldat laboureur, on pouvait dire de lui ce qu'on disait des anciens Israélites, qu'il tenait la charrue d'une main et l'epée de l'autre.

Aussi, durant le cours de sa longue carrière, il fit partie de presque tous les combats contre les Iroquois. En 1655, les tribus ennemies s'étaient réunies de l'autre côté du fleuve, en face de Montreal. Quelques guerriers se détachent du groupe et se présentent dans deux canots en face du fort. Lemoyne saute dans une embarcation, se dirige vers eux armé de deux pistolets et, à l'aide de quelques hommes placés en embuscade, il les fait prisonniers et les conduit au fort. Les Iroquois viennent en nombre réclamer leurs compagnons, et comme on ne veut les rendre qu'à condition que les prisonniers français soient mis en liberté, ils menacent d'en venir aux dernières extrémités et veulent mettre pied à terre. Mais Lemoyne, aidé du major Closse et de ses hommes, les reçoit avec tant d'impétuosité que, saisis de terreur, ils regagnent leurs canots.

En 1665, Charles Lemoyne étant allé à la chasse près de Sainte-Thérèse fut surpris et attaqué par une bande d'Iroquois. Comme ils le connaissaient pour avoir plus d'une fois éprouvé sa valeur, ils lui crièrent de se rendre. Lemoyne refuse, et les mettant en joue il recule à petits pas. Malheureusement il s'embarrasse les jambes dans les branches et tombe à terre. Il se relève promptement et prend la fuite. Mais les Iroquois le rejoignent, s'en

emparent et retournent triomphants dans leurs cantons. La nouvelle parvenue bientôt à Ville-Marie y causa la plus grande douleur et fut regardée comme une telle calamité qu'on y fit des prières publiques. Cependant les Iroquois se préparaient à faire subir à leur prisonnier les plus cruels supplices. Mais Lemoyne ne se déconcerta pas. Comme il savait bien leur langue, il les harangua et leur dit : " Vous pouvez me faire mourir ; mais ma mort sera rigoureusement vengée. Il viendra quantité de soldats français qui brûleront vos villages; ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai l'assurance."

Ce hardi discours impressionna les sauvages; ils le relâchèrent et l'adoptèrent comme un des leurs.

Charles Lemoyne fut non-seulement un valeureux capitaine, mais grâce à sa connaissance des langues sauvages, il rendit de nombreux services, comme négociateur de la paix et comme interprète. C'est pour les reconnaître que les gouverneurs et les intendants lui accordèrent à diverses reprises d'immenses concessions de terre. C'est ainsi que l'intendant Talon lui donna toutes les terres non concédées sur le bord du fleuve Saint-Laurent, depuis Varenne jusqu'à la seigneurie de la Prairie, lesquelles terres l'intendant Duchesneau érigea plus tard en fief sous le nom de Longueuil. De son côté, Louis XIV lui accordait en 1668 des lettres de noblesse en le qualifiant de sieur de Longueuil.

Quelque temps auparavant et, à l'occasion de son mariage, M. de Maisonneuve lui avait donné une étendue de quatre-vingt-dix arpents de terre dans l'Ile de Montréal.

Ce mariage eut lieu en 1654. Lemoyne, alors âgé de vingt-huit ans, épousait, le 28 mai, à Ville-Marie, mademoiselle Catherine Thierry, mieux connue sous le nom de Catherine Primot, parce que son oncle M. Antoine Primot et Martine Messier, son épouse, n'ayant point d'enfants, l'avaient adoptée comme leur propre fille, au moment où ils quittèrent le diocèse de Rouen pour venir s'établir au Canada. Mademoiselle Primot avait alors quatorze ans et, suivant un historien, " elle annonçait déjà ce qu'elle serait un jour : une mère de famille accomplie et un modèle achevé de vertu pour toute la colonie." (L'abbé Faillon.)

Après quarante ans de service, Charles Lemoyne

mourut à Montréal en 1683 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Il fut père de treize enfants, dont deux filles et onze garçons. Dix d'entre ces derniers ont noblement consacré leur vie entière au service de leur roi et à la gloire de leur patrie. Et quelle vie ! vie de fatigues, de privations, de dangers de toutes sortes et sur terre et sur mer ; car les deux éléments leur furent égalcment familiers, les deux éléments furent témoins de leurs exploits si glorieux, si téméraires parfois qu'ils sont à peine croyables. Nous les voyons toujours prêts à voler au danger, à la voix du devoir et de l'honneur, et cela, sans espoir de récompense, car ils agissaient en des lieux à peine connus et loin des yeux de la Cour, souveraine dispensatrice des grâces et des faveurs.

II

L'aîné, Charles Lemoyne, naquit à Montréal le 10 décembre 1656. Il fut en 1700 créé baron en récompense, disent les lettres patentes, des services qu'il avait rendus et qu'il rendait tous les jours à la colonie et qu'il avait érigé sur sa seigneurie un fort en pierre à quatre bastions.

En 1711, lors de la grande invasion que les colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient projetée et par terre et par mer contre la Nouvelle-France, le baron de Longueuil surnommé avec raison le Machabée de Montréal, jugeant qu'il ne fallait pas laisser arriver les Anglais jusqu'à Ville-Marie, sans leur dresser quelque embuscade, résolut d'aller avec une poignée de gens les attaquer proche de Chambly où ils devaient passer. Il fit porter devant lui un étendard qui était l'image de la Vierge avec une inscription composée par la sœur Leber, sa cousine germaine, étendard que M. de Belmont bénit solennellement dans l'église paroissiale de Montréal et remit lui-même dans les mains du brave capitaine, en présence de tout le peuple.

Après avoir été successivement gouverneur de Montréal et de la ville du Détroit, et avoir pris part à maints combats avec son frère de Sainte-Hélène, le baron de Longueuil mourut à Montréal âgé de près de 73 ans.

Le second fils est Jacques Lemoyne, sieur de Sainte-Hélène, capitaine dans une compagnie du détachement de marine (1). Ce jeune homme plein d'espérance et doué de tous les dons du cœur et des charmes de l'esprit, se distingua par plusieurs beaux faits d'armes. Il trouva la mort sur les hauteurs de Beauport, à la tête d'un détachement de Canadiens chargé d'arrêter la marche de l'armée anglaise, lors du siége de Québec, sous l'amiral Phipps en 1690. Il fut vivement regretté des Canadiens dont il était l'idole et du comte de Frontenac qui perdait en lui un officier actif et intrépide.

En troisième lieu, vient Pierre Lemoyne, d'Iberville.

En quatrième lieu, Paul Lemoyne de Maricourt (2), capitaine dans la marine, mort épuisé par les fatigues qu'il avait essuyées dans les expéditions fréquentes qu'il fit chez les Iroquois.

Puis, c'est Joseph Lemoyne de Sérigny, (3) lieutenant de vaisseau, compagnon inséparable de d'Iberville qu'il seconda dans toutes ses entreprises.

François Lemoyne de Bienville, (4) officier dans les troupes de marine, tué par les Iroquois, au siége d'une maison occupée par ces barbares qui périrent tous au nombre de trente.

Son nom doit être familier à ceux qui ont lu le roman historique de M. Marmette.

Louis Lemoyne de Châteauguay, (5) garde de marine, tué par les Anglais au siége du fort Bourbon en 1694.

Gabriel Lemoyne d'Assigny, mort des maladies contagieuses, à l'Isle de Saint-Domingue. Il avait accompagné d'Iberville dans son expédition sur le Missisippi en 1701.

Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville (6), deuxième du nom, gouverneur de la Louisiane. Notre artiste, feu M. Théophile Hamel, a fait, il y a quelques années, son portrait, à la demande de la municipalité de la Nouvelle-Orléans.

(1) Né 26 avril 1659. Décédé 4 décembre 1690. Inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu à Québec.

(2) Né 15 décembre 1663. Décédé 21 mars 1704.

(3) Né le 22 juillet 1668. Mort en 1734, gouverneur de Rochefort.

(4) Né 10 mars 1666. Décédé 7 juin 1691.

(5) Né 5 janvier 1676.

(6) Né le 23 février 1680.

Antoine Lemoyne de Châteauguay, (1) aussi deuxième du nom, capitaine dans une compagnie de la marine à la Louisiane. Il se signala en Floride, à la Louisiane, en Acadie et aux Antilles.

Mais Pierre Lemoyne d'Iberville était sans contredit l'étoile la plus brillante de cette constellation.

Il naquit à Montréal en 1661. Destiné, comme ses frères au service militaire, on l'arracha, dès l'âge de quatorze ans, aux caresses de sa mère et aux joies de la famille pour l'envoyer faire son apprentissage de marin dans un vaisseau qui appartenait à son père. Puis, il fit, sous d'habiles navigateurs, plusieurs voyages en France. Il était bien jeune que déjà il était renommé pour son intrépidité, son sang-froid et ses connaissances comme marin.

Il avait à peine vingt-trois ans quand il fut chargé par le marquis de Denonville, alors gouverneur du Canada, d'accompagner le Chevalier de Troyes dans une expédition à la Baie d'Hudson. Cette contrée n'était pas précisément un paradis terrestre : " Là, dit un voyageur moderne, un hiver de neuf mois couvre la terre d'épais frimas ; jamais le sol ne dégèle à plus de trois ou quatre pieds de profondeur, et la nature éternellement morte jette dans l'âme l'épouvante et la désolation ; à peine, si une végétation languissante couvre les plaines de quelque verdure pendant le court intervalle de l'été ; et des bruyères stériles, de maigres bouleaux, quelques arbres résineux rachitiques, font l'ornement le plus pittoresque de ces climats glacés." On n'y allait donc pas pour y chercher les productions des pays tempérés, on n'y allait pas non plus à la conquête de la toison d'or ; mais on y trouvait une quantité considérable de pelleteries de la plus belle qualité. Les Esquimaux et les autres tribus sauvages venaient vers les forts, chargés des plus belles fourrures dont ils trafiquaient à très-bas prix. C'étaient les peaux d'ours gris, de renard, d'élan, d'orignal, de caribou, de blanches hermines, de loutre, de marte zibeline et surtout de castor si recherché alors par le commerce et l'industrie.

(1) Né le 7 juillet 1683.

Mais la Compagnie du nord faisait depuis longtemps à la Cour des plaintes continuelles de ce que les Anglais étaient sans cesse dans ces parages et y avaient construit plusieurs forts pour l'utilité de leur commerce.

D'après les instructions reçues de la Cour de France, le marquis de Denonville organisa pour les déloger une expédition dont il confia l'exécution aux trois frères d'Iberville, de Ste. Hélène et de Maricourt, conjointement avec le chevalier de Troyes. Ils partirent de Montréal au mois de mars, au nombre d'environ quatre-vingt-deux hommes. Ils suivirent la route de terre, route pénible et fatigante. La distance qu'ils avaient à parcourir était de 200 lieues. Chargés comme des bêtes de somme, tantôt traînant leurs canots, tantôt les portant sur leurs épaules, ils avaient à traverser des lacs et des rivières où les glaces menaçaient à chaque instant de les broyer et de les engloutir, des marais où ils enfonçaient dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, des bois où nul sentier n'était tracé. Après avoir souffert du froid et de la faim, et enduré des fatigues capables de faire succomber tout autres hommes que des Canadiens brisés dès l'enfance à cette vie de labeurs, ils arrivèrent au mois de juin devant le fort Monsipi.

Sans perdre un seul instant, ils en commencèrent le siége. Ce fort était de forme carrée, flanqué de quatre bastions, et revêtu d'une forte palissade en madriers. Au milieu était une redoute. D'Iberville et de Ste. Hélène, avec six de leurs compagnons, commencent l'attaque d'un côté, et de Maricourt et de Troyes de l'autre. D'Iberville escalade la palissade et saute en dedans du retranchement, tandis que ses compagnons font tomber sous la hache la porte principale du fort. Nos braves se réunissent alors pour donner l'assaut à la redoute dont ils ébranlent la porte à coups de bélier. Elle cède en partie; d'Iberville s'y précipite, l'épée d'une main et le fusil de l'autre, mais avant que ses compagnons puissent l'y suivre, les Anglais la referment. Voilà notre héros séparé des siens, dans l'obscurité la plus profonde, au milieu d'ennemis qui réunissent leurs coups contre lui. Sa position était critique; il ne perd cependant pas courage; il frappe à droite et à gauche, certain que ses coups ne tomberont pas sur une tête amie.

Enfin la porte cède sous les coups redoublés du bélier et donne passage aux Canadiens qui accourent pleins d'anxiété au secours de leur chef. Les Anglais saisis de frayeur demandent quartier et remettent le fort aux Français qui le démolissent, faute d'un nombre suffisant d'hommes pour le garder.

Les vainqueurs se dirigèrent dans une chaloupe armée d'une pièce de canon vers le second fort, celui de Rupert, situé à quarante lieues plus loin. Ils y arrivèrent dans la nuit du premier juillet. De Ste. Hélène alla dans l'obscurité faire la découverte du fort qu'un vaisseau retenu sur ses ancres était chargé de protéger. Pour s'assurer la prise du fort, il fallait commencer par s'emparer du vaisseau. C'est ce qu'on décida de faire et ce qui fut confié à d'Iberville et de Maricourt.

L'entreprise était téméraire et demandait beaucoup de prudence et d'adresse. Mais rien ne peut arrêter nos deux braves. Ils s'embarquent avec neuf hommes dans deux canots d'écorce. Ils s'avancent en silence, les avirons frappent à peine les flots. Chacun de son côté, ils se glissent comme deux serpents le long du vaisseau ; ils en escaladent les bords avec impétuosité. Le matelot chargé du quart veut donner l'alarme, mais avant qu'il ait jeté un cri, d'Iberville l'étend mort à ses pieds, puis il frappe sur le pont pour appeler les autres hommes de l'équipage. A mesure qu'ils sortent de l'écoutille, ils reçoivent la mort. Maître du vaisseau, d'Iberville fait cesser l'effusion du sang et constitue prisonniers le reste de l'equipage parmi lequel se trouvait le gouverneur que les Anglais avaient envoyé à la Baie d'Hudson.

Pendant ce temps-là, le chevalier de Troyes ne demeurait pas inactif. Il donnait l'assaut au fort qui se rendait sans coup férir.

L'entreprise était trop bien commencée pour être abandonnée en si beau chemin, car il restait encore un fort à prendre. C'était celui de Kichichouanne. La seule difficulté était de le trouver ; on ignorait dans quelle direction il était. Quelques coups de canon, tirés en mémoire d'une fête qu'on y célébrait, mirent les Français sur la trace. De Ste. Hélène se dirigea par terre, du côté d'où partait le bruit, pendant que d'Iberville descendait un peu plus lentement avec sa prise.

On s'occupa pendant la nuit à débarquer quelques pièces de canon et à prendre une position avantageuse. Au point du jour, on fit sommer le gouverneur de se rendre. Sur son refus, une batterie placée dans un bois en face du fort, fit un feu si nourri qu'au bout de quelques instants on entendit des voix qui paraissaient sortir de dessous terre et qui demandaient grâce. C'était la garnison parmi laquelle il ne s'était pas trouvé seulement un homme assez brave pour amener le pavillon.

Après quelques jours de repos, d'Iberville et le chevalier de Troyes s'embarquèrent pour Montréal, laissant à de Maricourt le commandement du fort.

Telles furent les premières armes de d'Iberville à la Baie d'Hudson.

Son nom y retentira longtemps encore toujours associé à quelque victoire, et tant qu'il vivra, les Anglais n'y auront que des établissements temporaires où ils seront toujours dans l'anxiété et la crainte.

C'est à la suite de cette campagne que le gouverneur du Canada lui écrivait : " Vous avez trop bien fait pour ne pas continuer les services que vous rendez au roi en servant la Compagnie du nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je n'oublierai rien de ce qu'il conviendra de dire pour faire valoir vos services auprès du roi et de M. le marquis de Seignelay. C'est pourquoi je vous convie de continuer de bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins."

Cependant la défaite que les Anglais avaient essuyée ne les avait pas découragés. Alléchés par les profits immenses que promettait le commerce de la Baie d'Hudson, ils vinrent en 1688 avec trois vaisseaux montés par quatre-vingts hommes mettre le siége devant le fort Kichichouanne autrement appelé Sainte-Anne.

D'Iberville y commandait avec quatorze hommes seulement de garnison ; mais il fit une défense si vigoureuse qu'il remporta une victoire complète sur les Anglais et s'empara de leurs trois vaisseaux dont il conduisit triomphalement le plus considérable à Québec. Le gouverneur lui écrivit en 1689, pour le féliciter en ces termes: " J'ai reçu vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé chez vous entre vous et les Anglais qui voulaient vous

enlever ; je vous assure que je n'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay, de votre conduite et de votre savoir-faire pour soutenir votre ouvrage."

III.

Au commencement de l'hiver de 1690, le comte de Frontenac décidé à mettre un terme aux agressions continuelles des colonies anglaises contre les établissements français, et pour les punir de ce qu'elles excitaient constamment contre nous les tribus iroquoises, se résolut d'aller les attaquer chez elles.

A cet effet, il organisa trois partis de guerre qui devaient se ruer sur la Nouvelle Angleterre.

Le premier parti fut recruté à Montréal, et était chargé de se diriger du côté d'Albany.

Le deuxième, formé à Trois-Rivières, avait mission de détruire les bourgs qui se trouvaient sur la rivière Connecticut.

Le troisième devait partir de Québec et aller ravager les villages situés entre Boston et Pentagoët.

Les Canadiens étaient singulièrement propres à ce genre d'expéditions dont le succès dépendait de l'impétuosité de l'attaque.

L'histoire nous les dépeint, la tête couverte d'un long bonnet de fourrure, les jambes enfermées dans des mitasses de peaux, vêtus d'une ample capote serrée autour des flancs par une lanière en cuir ; une autre lanière passée en bandoulière retenait une corne de bœuf leur servant de giberne. Il ne faut pas oublier le briquet, la pipe et le sac à tabac. Si à cela vous ajoutez une carabine avec laquelle ils manquent rarement leur but, une hache suspendue au ceinturon, un gros sac de provisions pour plusieurs jours et une paire de raquettes, vous aurez une idée du costume d'hiver et des armes de la milice canadienne sous le gouvernement français. Ainsi équipés, si leurs chefs ont leur estime, si ce sont des Canadiens, si ces chefs se nomment d'Iberville, Ste. Hélène ou Maricourt qu'ils ont vus naître et grandir au milieu d'eux, on pourra les conduire au bout du monde. Rien ne saurait les arrêter, ni des marches forcées de plusieurs centaines de milles, dans la neige et dans la boue, à travers les bois où

à chaque instant un ennemi en embuscade peut les surprendre, ni les froides nuits d'hiver où ils n'ont pour couvertures qu'une épaisse couche de neige et pour toit que le firmament. Ils s'avancent répétant de joyeuses chansons. Et que leur importent le froid et la faim qu'ils endurent depuis plusieurs jours ? Leurs chefs ne partagent-ils pas leurs souffrances et leurs privations ? D'ailleurs l'ennemi n'est pas loin : ils trouveront chez lui bon souper et bon gîte, et ils se réchaufferont à la lueur de ses maisons incendiées.

Le parti de Montréal se mit en marche au commencement de février. Il était composé de 96 Sauvages et de 114 Canadiens sous le commandement de Ste. Hélène et du chevalier d'Aillebout de Mantet. D'Iberville que la saison empêchait de se rendre à la Baie d'Hudson, obtint la permission de s'y joindre, car pour son caractère bouillant le repos était un supplice.

Les sieurs de Repentigny, de Montesson, de Bonrepas, de la Brosse, de Bienville, Lebert du Chesne et La Marque Martigny accompagnèrent l'expédition en qualité de volontaires.

Après quinze jours de marche, ils arrivèrent à onze heures du soir auprès du bourg de Shenectady ou Corlar, comme l'appelaient les Français.

Ce bourg avait la forme d'un quarré long et était composé d'une quarantaine de maisons.

On délibéra pendant quelque temps si l'on devait poursuivre jusqu'à Albany ou donner immédiatement l'assaut à Corlar. Ce dernier avis fut celui des sauvages. D'ailleurs, le froid était horrible, et le vent soufflant avec violence les enveloppait d'un tourbillon de neige. On se disposa donc à l'attaque.

La population de Corlar était dans une sécurité si grande que les portes du fort n'étaient pas fermées, et qu'aucune sentinelle ne les gardait. Ils avaient bien entendu dire que les Français devaient venir les attaquer, mais ils ne pensaient pas qu'il y eût des hommes assez téméraires pour s'aventurer de si loin et dans une saison aussi rigoureuse.

Les Canadiens y entrèrent en silence ; le commandement se donnait à voix basse. Quand toutes les dispositions furent prises, ils poussèrent tous ensemble le

terrible cri de guerre des sauvages et assaillirent les maisons les unes après les autres. La population, folle de terreur, offrit peu de résistance. Il périt dans cette nuit soixante habitants, les autres furent faits prisonniers. Un butin considérable fut la proie des vainqueurs. Au bout de deux heures, le combat fut interrompu pour donner aux assaillants le temps de se reposer et de prendre quelque nourriture.

Avant de retraiter, on livra le bourg aux flammes. Deux maisons seulement furent épargnés, l'une où avait été déposé M. de Martigny blessé pendant la nuit, et l'autre appartenant au commandant de la place, dont l'épouse avait autrefois donné l'hospitalité à des prisonniers français, et qui fut récompensée en cette circonstance de sa généreuse conduite.

Ce harhi coup de main jeta l'épouvante dans la Nouvelle-Angleterre. Les vieillards en parlent encore aujourd'hui. Pendant longtemps on s'attendait à chaque instant à voir paraître les bandes canadiennes comme un torrent débordé renversant tout sur son passage et le nom de d'Iberville fut répété avec autant de terreur qu'autrefois celui de Richard-Cœur-de-Lion, chez les habitants de la Palestine.

IV

Il nous faut à présent retourner à la Baie d'Hudson, où nous retrouverons d'Iberville monté sur le vaisseau la *Sainte-Anne*, et le capitaine Bonaventure Denis commandant le bâtiment *Les armes de la Compagnie*, chargés d'expulser les Anglais qui occupaient encore le fort Nelson et celui de New-Savane.

La destruction de ces deux forts et la prise d'une quantité considérable de pelleteries furent le fruit de ce voyage.

Au mois d'octobre 1690, d'Iberville revenait à Québec chargé de riches dépouilles, quand, à la hauteur de l'Ile-aux-Coudres, il fut informé par son frère de Longueuil qu'une flotte anglaise assiégeait Québec. Il rebroussa chemin et fit voile pour la France, après avoir dépêché un courrier au comte de Frontenac pour rendre compte de son expédition.

Il n'entre pas dans mon plan de parler de ce siége mémorable. Je dirai seulement que trois des frères Lemoyne y prirent une glorieuse part, ce furent de Longueuil, Ste. Hélène et Maricourt. On dit que Ste. Hélène, qui était habile tireur, cribla de boulets les vaisseaux anglais, et qu'un coup de canon tiré par Maricourt jeta à l'eau le pavillon du vaisseau de l'amiral Phipps, et que des Canadiens allèrent, sous le feu de l'ennemi, le repêcher à la nage et le rapporter à terre. De Longueuil et Ste. Hélène furent blessés tous deux au combat de Beauport. Le dernier mourut de ses blessures, à la douleur de la colonie qui perdait en lui un des plus aimables cavaliers et des plus braves hommes qu'elle eût jamais eu. (Charlevoix.)

Les immenses préparatifs des Anglais échouèrent ainsi devant la fermeté du comte de Frontenac et la valeur des Canadiens. Le courrier dépêché par d'Iberville arriva à Québec le lendemain de la levée du siége. Ces différentes victoires donnèrent lieu à de grandes réjouissances publiques. Après avoir promené triomphalement le pavillon anglais, on suspendit ce glorieux trophée à la voûte de la Cathédrale, où il demeura jusqu'à l'incendie de cette église en 1759. De plus, on institua, sous le nom de Notre-Dame des Victoires, une fête perpétuelle qui jusqu'à ces années dernières fut religieusement observée le 4 octobre dans l'église de la basse-ville. Les anciens citoyens de cette localité n'en ont pas perdu le souvenir. De son côté, Louis XIV, pour commémorer ces événements, fit frapper une médaille dont on peut voir un *fac-simile* en bronze dans notre modeste musée; c'est un don de feu M. Faribault.

En 1693, les Anglais, avec la tenacité particulière à leur race, reparurent à la Baie d'Hudson avec trois vaisseaux et allèrent attaquer le fort Sainte-Anne qui n'était défendu que par cinq hommes. Ils en eurent assez facilement raison. Les Canadiens, après s'être défendus pendant quelque temps, abandonnèrent le fort et s'en revinrent à Montréal où ils arrivèrent, après avoir enduré des fatigues inouïes. Les forts Rupert et Monsipi subirent le sort du fort Sainte-Anne.

D'Iberville fut envoyé l'année suivante avec son frère Sérigny à la tête de cent Canadiens pour reprendre la

Baie d'Hudson. Les deux vaisseaux qui les portaient, le *Poli* et la *Charente*, arrivèrent devant le fort Nelson ou Bourbon le 28 octobre. Ils s'en rendirent maîtres, après quelques jours de siége et de bombardement. C'est pendant ce siége que d'Iberville eut la douleur de perdre son frère de Chateauguay, qui servait comme enseigne à bord du *Poli* et qui n'avait que dix-huit ans.

Je ne parlerai point de la prise du fort Pemkuid, en Acadie, ni des expéditions de d'Iberville, tantôt sur les côtes de la Nouvelle Angleterre tantôt dans l'Ile de Terreneuve, et qui furent autant de victoires, pour passer de suite au dernier combat qu'il livra dans les glaces de la Baie d'Hudson en 1697.

Les Anglais avaient profité de son absence pour y rentrer, et s'étaient emparés du fort Bourbon ; mais ils n'y resteront pas longtemps, car voilà notre capitaine qui s'avance avec plusieurs vaisseaux, bien déterminé à les châtier une dernière fois de leurs agressions naturelles. "La navigation, dit M. Garneau, a quelque chose de hardi, de grand même, mais de triste et de sauvage dans les hautes latitudes de notre globe. Un ciel bas et sombre, une mer qu'éclaire rarement un soleil sans chaleur, des flots lourds et couverts, la plus grande partie de l'année, de glaces dont les masses immenses ressemblent à des montagnes, des côtes désertes et arides qui semblent augmenter l'horreur des naufrages, un silence, qui n'est interrompu que par les gémissements de la tempête ; voilà quelles sont les contrées où M. d'Iberville a déjà signalé son courage et où il va le signaler encore. Ces mers lui sont familières, elles furent les premiers témoins de sa valeur. Depuis longtemps son vaisseau aventureux les sillonne."

La campagne commença néanmoins sous de tristes auspices ; car, dès l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse, la flottille française fut arrêtée par les glaces. Plus d'une fois nos gens faillirent perdre la vie et deux de leurs vaisseaux furent broyés par les glaces, et cela si rapidement que l'équipage eut à peine le temps de se sauver. Enfin, après plusieurs jours de cette navigation périlleuse, d'Iberville qui montait le *Pélican*, réussit à se dégager et vogua en toute hâte vers le fort Bourbon pour y devancer trois vaisseaux anglais qu'il savait devoir

venir secourir le fort. Il y arriva dans la soirée du 4 septembre.

Le lendemain à six heures, on vit venir des vaisseaux. Pendant quelque temps on crut que c'était les autres vaisseaux français qui avaient réussi à se frayer un passage à travers les glaces ; mais on ne tarda pas à se détromper, car ils ne répondirent pas au signe de ralliement.

C'était en effet trois vaisseaux anglais, le *Hamphshire*, l'*Hudson Bay* et le *Degrhing*, le premier fort de cinquante-six canons, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre, qui venaient à toutes voiles sur le vaisseau français. La partie était loin d'être égale, trois contre un. Le *Pelican* que les glaces avaient considérablement avarié, n'avait que trente-six canons et son équipage se trouvait réduit de vingt-cinq hommes que d'Iberville avait débarqués la veille sous le commandement de Sérigny. Que faire ? Deux partis s'offrent à eux : fuir ou demander grâce et amener le pavillon. Fuir ! ah ! bien oui ! fuir.... parlez-leur de mourir, mais fuir...., mais se rendre ! non jamais ils ne le feront tant qu'ils pourront manier une arme. Et d'Iberville les connaissait bien ; car, sans se déconcerter, sans se troubler, il commande au timonier d'aller à la rencontre des Anglais. Chacun était à son poste. Lasale, enseigne de vaisseau, et Grandville, garde de la marine, commandaient la batterie d'en bas. Bienville et le chevalier de Ligondez, garde de la marine, celle d'en haut, et De la Potherie était chargé de commander le château d'avant et de sauter à l'abordage à la tête d'un détachement de Canadiens. Cependant les Anglais s'avançaient toujours, se croyant certains de la victoire et criant qu'ils savaient que c'était d'Iberville, qu'il ne leur échapperait pas cette fois, et qu'ils lui feraient expier tout le mal qu'il leur avait fait. Mais lui, toujours calme, surveillait la manœuvre et modérait les transports de ses compagnons que ces menaces exaspéraient et qui brûlaient de s'en venger.

Enfin, voilà les deux ennemis en présence, et le combat qui s'engage. Malgré le désavantage du nombre, le *Pélican* manœuvre si bien qu'il tient ses ennemis à distance depuis neuf heures jusqu'à midi. A cette heure,

d'Iberville pour qui la victoire n'a pas coutume d'être si longtemps contestée se décide à frapper un grand coup. Il dit à ses gens de se tenir prêts, et dirige son vaisseau de manière à prendre le *Hamsphire* en flanc. La mêlée fut vive et sanglante ; la mousqueterie et le canon faisaient un grand carnage. Le *Pélican* avait ses manœuvres hachées et était percé à l'eau, et d'une seule décharge, quatorze de ses hommes avaient été blessés dans la batterie inférieure. Quelques minutes de retard et tout est perdu. D'Iberville dresse ses batteries et lance à son ennemi une bordée si à propos que ce dernier fait à peine sa longueur de chemin et sombre avec son équipage. Notre capitaine tourne alors du côté de l'*Hudson Bay*, mais comme il était sur le point de l'aborder, le commandant amène son pavillon. Restait le *Degrhing ;* celui-là était déjà en fuite, et une brume épaisse le dérobait à la poursuite des Français. Cette victoire ne nous coûta que dix-sept blessés.

D'Iberville fit sans délai réparer le *Pélican* qui avait été considérablement endommagé et alla mouiller de nouveau devant le fort Bourbon avec l'*Hudson Bay* qu'il avait fait amariner par ses chaloupes. Le sourd mugissement de la mer l'avertit qu'il aurait bientôt un autre combat à soutenir, mais contre les éléments cette fois. Comme la rade était peu sûre, il leva l'ancre et alla mouiller au large. Dans la nuit, il fut assailli par une tempête si violente que, quoi qu'il pût faire et malgré son incontestable habileté comme manœuvrier, son vaisseau chassa sur ses ancres et fut jeté à la côte où en un instant il fut rempli d'eau jusqu'à la batterie supérieure. L'équipage eut à peine le temps de sauter sur les glaces. Leurs souffrances furent horribles ; ils manquaient de provisions, ils ne pouvaient faire de feu pour se réchauffer, et il fallait se traîner vers le rivage qui était à deux lieues. Dans ce trajet, il périt dix-neuf hommes de froid et de misère. La force d'âme n'abandonnera pas d'Iberville dans cette circonstance. Il allait de l'un à l'autre pour les secourir et les encourager. Dès qu'on eut atteint le rivage, on était décidé à donner immédiatement l'assaut au fort, car disait M. de la Potherie, périr pour périr, mieux vaut sacrifier sa vie au pied d'un bastion que de languir dans un bois où il y a déjà deux pieds de neige.

Heureusement que le *Wesp*, le *Palmier* et le *Profond*, les trois autres vaisseaux de l'escadre, arrivèrent sur ces entrefaites. Eux aussi avaient eu un engagement avec les vaisseaux anglais peu de temps avant que ces derniers fussent battus par le *Pélican*.

Pourvu de provisions, d'Iberville remit au lendemain l'attaque du fort. Il alla y mettre le siége avec une chaloupe chargée d'un mortier. La resistance ne fut pas longue. Le commandant anglais se rendit, à condition que la garnison serait renvoyée en Angleterre.

V

D'ici à quelques années, la France jouira paisiblement de ses possessions de la Baie d'Hudson. Quant à d'Iberville, il n'y retournera plus. Après avoir passé une partie de sa vie au milieu des glaces et des frimas et sous une latitude où la terre, presque toujours couverte de neige, est frappée de la plus désolante stérilité et n'est guère habitable que pour les bêtes sauvages, il va servir son pays sous un ciel plus tempéré. Son nom va retentir sur les bords du Mississipi, dans des régions où la nature semble avoir pris plaisir à réunir les productions les plus riches et les plus variées, où croissent le coton et la canne à sucre, où mûrissent les oranges, les figues et les pèches. A ses titres de marin célèbre, de grand capitaine, il en ajoutera un nouveau, celui de fondateur d'un état destiné à être un des plus beaux fleurons de la confédération américaine.

Qu'elles étaient grandes nos destinées ! qu'ils étaient beaux les jours de la France, quand son drapeau flottait sur les bords du golfe Saint-Laurent et ombrageait les rives de notre beau fleuve et la vallée du Mississipi !

C'est au retour de sa dernière expédition de la Baie d'Hudson que d'Iberville proposa à M. de Pontchartrain, alors ministre de la marine de France, de s'occuper à la découverte du Mississipi, entreprise dans laquelle l'infortuné Chevalier de la Salle avait perdu la vie quelques années auparavant. Ses services signalés lui donnaient une haute influence à la cour, et on accéda à sa demande. Le 17 octobre 1698, il partit de Rochefort avec deux vaisseaux dont l'un était monté par le marquis de

Châteaumorand. Ses compagnons de voyage étaient pour la plupart ces mêmes Canadiens avec lesquels il avait remporté tant de triomphes, et qui s'étaient attachés à sa fortune, décidés à le suivre en tous lieux. Ce voyage avait d'ailleurs de singuliers attraits pour eux, tant les récits des compagnons de Lasalle et des coureurs de bois avaient enflammé leur imagination. Le 27 juin de l'année suivante, ils étaient en vue des côtes de la Floride, et le 8 juillet, ils mouillaient devant l'Isle du Massacre, ainsi nommée parcequ'on y avait découvert des restes humains sans sépulture et plusieurs ustensiles. De là, ils se rendirent à la rivière de Pascagoula, parallèle au Mississipi. D'Iberville s'embarqua dans deux chaloupes avec le lieutenant Sauvolles, son frère de Bienville, deuxième du nom, un père récollet et quarante-huit hommes. Ce récollet était le père Athanase qui, quelques années auparavant, avait accompagné Lasalle et l'avait secouru dans ses derniers moments, lorsque ses perfides compagnons lui donnèrent la mort. Bientôt ils arrivent à l'embouchure d'un fleuve aux eaux troubles et profondes ; nul doute, c'est là le Mississipi. Un cri de joie salue le père des eaux. Avant d'aller plus loin, d'Iberville retourne pour faire part de son heureuse découverte à son compagnon, le marquis de Châteaumorand. Puis, il se remet en route pour remonter le cours du fleuve. Après avoir vogué pendant quelques jours, les doutes l'assaillirent ; il se disait que rien ne lui indiquait que ce fût là le Missisipi. Mais une lettre que son frère Bienville trouva chez les Sauvages le tira de sa perplexité. Dans cette lettre datée du 20 avril 1685, le chevalier de Tonti informait M. de La Salle qu'il avait descendu le fleuve pour rejoindre son ancien chef et lui exprimait son chagrin d'avoir été déçu dans son attente.

D'Iberville ne poussa pas cette année-là sa course plus loin. Il établit une partie de ses gens en un lieu que les Sauvages appelait Biloxi, et fit voile pour la France.

Il revint l'année suivante et se rendit jusqu'à la tribu des Natchès que la muse de Châteaubriand a rendus si célèbres.

Cépendant la soif de l'or attira dans la Louisiane un certain nombre d'aventuriers ; mais leurs recherches furent vaines. Leurs excursions furent néanmoins utiles

en ce qu'elles conduisirent à la découverte de plusieurs des tributaires du Missisipi, et les premiers, ils connurent la Rivière Rouge. l'Arkansas et le Missouri.

En 1701, d'Iberville fondait sur la Maubille un établissement qu'il peuplait avec les habitants de Biloxi, et dont il confiait l'administration à son frère Bienville. L'année suivante, il établissait dans l'Ile du Massacre des magasins et des casernes.

Grâces à son énergie et à des sacrifices inouïs, il avait réussi à donner à sa colonie un certain développement quand la mort vint le frapper devant la Havane en 1706, à l'âge de 45 ans. Ce fut un rude coup porté à l'existence de la Louisiane qui, sous sa direction active et intelligente, aurait en peu d'années atteint un haut degré de prospérité.

Tels furent les services que pendant plus de vingt ans, d'Iberville rendit à son pays. L'histoire nous dit que c'était un fort bel homme. Véritable type du chevalier français sans peur et sans reproche, il en avait toutes les vertus. Brave jusqu'à la témérité, généreux jusqu'au plus pur désintéressement, il savait se faire chérir du soldat, et d'un regard il électrisait les Canadiens qui se seraient fait hacher pour lui. Ces braves Canadiens, dit Charlevoix, étaient la 10e légion qui ne combattait que sous la conduite de César et à la tête de laquelle César était invincible. Il n'en est pas de meilleure preuve que ce qui arriva dans l'expédition de l'Ile de Terre-Neuve. M. de Brouillan et d'Iberville avaient été chargés de la conquête de cette île. Au moment de commencer l'attaque, ils eurent ensemble des démêlés sur les moyens à prendre pour faire réussir l'entreprise. M. de Brouillan, qui était d'un caractère impérieux et hautain et à qui la réputation d'Iberville faisait ombrage, se porta aux derniers excès. Nouveau Thémistocle, d'Iberville était disposé à faire taire son juste ressentiment pour la gloire et l'avantage de son pays ; mais les Canadiens qui eurent connaissance de la conduite inconvenante de M. de Brouillan, refusèrent péremptoirement de marcher et menacèrent même de s'en retourner au Canada si l'on ne faisait pas réparation à leur chef ; et ils auraient tenu parole quoique pour la première fois ils dussent lui désobéir.

D'un tempéramment fort et vigoureux, nul plus que lui n'était propre aux pénibles guerres que la colonie avait alors à soutenir contre les Anglais et les sauvages. Il était encore plus célèbre comme marin, et, pour atteindre la réputation de Jean Bart et de Duguay-Trouin, il ne lui manqua qu'un théâtre plus vaste, car sur vingt batailles qu'il livra, il fut toujours victorieux, quoiqu'il eût à combattre contre des forces triples et quadruples des siennes.

En récompense de ses services, Louis XIV l'avait fait, en 1699, chevalier de St. Louis, et en 1702, capitaine de vaisseau du Roi.

Enfin, en tous points, d'Iberville fut un héros digne de notre admiration, et le récit de ses exploits forme une des plus belles pages de notre histoire.

NOTES.

Note A —Un mot d'explication au sujet de ces appellations de Lemoyne de Longueuil, d'Iberville, de Maricourt, etc , ne sera pas déplacé. C'étaient des espèces de noms de guerre que Lemoyne donnait à chacun de ses enfants. Ainsi, quand il fut anobli, on le qualifia de sieur de Longueuil, du nom qu'il avait donné à l'une de ses terres. Suivant l'abbé Faillon, Chs. Lemoyne avait pris ce nom d'un village de Normandie, dans l'arrondissement de Dieppe, sa patrie.

Il en est de même du nom d'Iberville donné à son troisième fils, et qui fut emprunté au fief de ce nom, près de Dieppe.

Quant au nom de Sainte-Hélène, il fut vraisemblablement emprunté à l'Isle Sainte-Hélène, en face de Montréal, qui appartenait à Chs. Lemoyne.

On peut dire la même chose de Châteauguay.

Note B.—Charles Lemoyne, fils, baron de Longueuil, épousa en première noces Mademoiselle Claude Elizabeth Souart d'Adaucourt dont il eut plusieurs enfants : Marie Elizabeth, Gabrielle Charlotte, Charles Gabriel François, nés à Montréal, Charles et Paul Joseph, nés au manoir de Longueuil. Il épousa en secondes noces Madame Marie Marguerite Legardeur de Tilly, veuve de M. de St. Ours.

Il y a eu une succession de six barons de Longueuil. Les trois derniers titulaires sont des Anglais qui ont acquis le titre par alliance avec la famille Lemoyne. Le titre n'existe plus en Canada. Il y a néanmoins à Montréal quelques familles qui ont des liens de parenté avec les De Longueuil.

Les familles Lemoyne ou Lemoine si répandues dans les districts de Québec et de Trois-Rivières descendent de Jean Lemoyne proche parent de Charles Lemoyne, père.

Jacques Lemoyne de Sainte-Hélène épousa à Montréal, le 7 février 1684, Mademoiselle Jeanne du Fresnoy Carion, fille de Philippe du Fresnoy Carion, lieutenant d'une compagnie du régiment de Carignan Salières. Il laissa trois enfants, Marie Jeanne, Jacques et Agathe.

D'Iberville, épousa à Québec, le 8 octobre 1693, Mademoiselle Marie Thérèse de la Combe Pocatière. Il eut deux enfants, Pierre Louis Joseph, né le 22 juin 1694, sur le Grand Banc de Terreneuve et baptisé à Québec, le 7 août suivant et une fille connue dans le monde sous le nom de Dame Grandive de Lavanaie.

De Maricourt, épousa à Québec, le 29 octobre 1691, Mademoiselle Marie Madeleine Dupont de Neuville. Devenu veuf, Maricourt épousa en secondes noces à Québec, le 3 février 1704, Mademoiselle Françoise Aubert de la Chesnaye. Il mourut à Montréal sans laisser de postérité.

Mademoiselle Catherine Jeanne Lemoyne épousa à Québec, le 8 décembre 1694, M. Pierre Payen, seigneur de Noyan, capitaine d'une compagnie de marine.

Mademoiselle Marie Anne Lemoyne épousa à Montréal, le 28 octobre 1699, M. Jean-Baptiste Bouillet de la Chassaigne, capitaine d'une compagnie de la marine.

Ouvrages Consultés.

Charlevoix.—Histoire de la Nouvelle France.
De la Potherie.—Histoire de l'Amérique Septentrionale.
Léon Guérin.—Histoire maritime de la France.
Le même.—Les navigateurs français.
Garneau.—Histoire du Canada
Ferland.—Cours d'histoire du Canada.
Edits et ordonnances
Bibaud.—Panthéon Canadien.
Histoire de quelques familles françaises du Canada.
L'abbé Faillon.—Histoire de la colonie française en Canada.

LA CORVEE DES FILEUSES.

(SCÈNE ACADIENNE.)

Conférence donnée à l'Institut Canadien, le 17 décembre 1874.

Par M. J.-O. FONTAINE.

Dans un canton presqu'inconnu du district de Joliette, sur les bords du Ruisseau Vacher, s'établit, il y a quelque cent ans, une colonie d'Acadiens qui donnèrent à leur patrie nouvelle le nom de Nouvelle Acadie. Un de leurs frères d'exil, un prêtre, M. Brault, vint les rejoindre plus tard et leur inspira cet esprit d'union, cet amour des vieilles coutumes et de la vie patriarcale de leurs pères, que l'on retrouve encore chez leurs descendants, et qui leur conserve une physionomie distinctive jusqu'à ce jour. Toutefois les traditions s'affaiblissent, les vieillards qui avaient connu les anciens bannis, et dont les récits nourrissaient chez leurs enfants le culte du passé, disparaissaient peu à peu, et la jeunesse insouciante ne se modèle plus sur de lointains souvenirs, mais suit le mouvement général : dans quelques années ces familles acadiennes auront perdu toute originalité.

De charmants usages tombent chaque année en désuétude, et la chronique doit se hâter de les peindre, pour en garder au moins quelque chose et les sauver de l'oubli.

Enfant de la Nouvelle Acadie, j'ai voulu esquisser un tableau de ces mœurs naïves, j'ai voulu reproduire l'une des scènes les plus attrayantes dont j'ai été témoin, et si mon crayon n'est pas élégant, il est au moins fidèle.

J'entreprendrais de décrire les paysages de la Nouvelle Acadie, si je pouvais vous les faire voir avec mes yeux, si je pouvais donner aux arbres, aux capricieux méandres du ruisseau, aux humbles maisons, à toute cette fraîche campagne, la poésie dont se revêt pour moi le sol natal.

D'autres spectacles m'entraînent; un bourdonnement confus, mêlé de rires joyeux, le refrain de quelque chanson champêtre, perçant au milieu du bruit, attirent nos regards sur la demeure du Père François, de M. France, comme on l'appelle. Profitons de l'hospitalité proverbiale de nos paysans pour nous introduire. L'appartement où nous entrons occupe le front de la maison, et sert tout à la fois de cuisine, de salle à dîner et de salon de réception. La plus grande animation y règne aujourd'hui. Avec le mois d'août se terminent les vacances, et le jeune Joseph doit rentrer au collége. Madame France veut lui faire un habillement complet en étoffe du pays, et pour en hâter la préparation, elle a obtenu le concours du voisinage pour une corvée de fileuses.

La *relevée* commence; à leurs rouets sont assises les voisines, vêtues de la jupe de droguet et du mantelet de tiretaine, et l'on voit de charmants minois de jeunes filles sous cet agreste vêtement.

Les acadiens ont horreur des noms de famille et se désignent entre eux à la façon d'Abraham, d'Isaac et de Jacob: un tel fils d'un tel, et c'est ainsi que je vous présenterai nos travailleuses, autrement elles ne se reconnaîtraient pas elles-mêmes. Voici donc: *Mélina à Charles à Charlot*, *Julienne à Menan Bonan*, *Baboche à Pierre à Pierre à Pierriche à Pierre à la veuve*, *la Louise à Jos à Jos*, *Marie-Louise à David à Charlot-Claude*, *etc.*

Pendant que leurs pieds appuyés sur la marchette impriment le mouvement à la roue, les doigts agiles des fileuses roulent la laine étendue sur leurs genoux et leurs voix dominent les bruits stridents du rouet. Fidèles aux coutumes nationales de nos canadiennes, elles ne parlent que six à la fois. Quelle franche gaieté règne partout! quels frais éclats de rire à chaque instant! A l'ordinaire, on discute les affaires du prochain, et les matrones commentent les amours des jeunes filles des environs.

La cavalier d'Angèle à Fanfan doit faire la grand'-demande aux parents mercredi prochain, samedi l'on

mettra les bans à l'église, et la noce sera splendide à faire mourir ses amies de jalousie : cent invites, un cortege de cinquante voitures, et l'on dansera durant trois jours. Quoiqu'il fut mieux, disent les commères, de penser à mettre du pain dans la huche des nouveaux mariés.

Alix à Jonas est accusée d'être revenue des vêpres dimanche dernier avec le grand *Jules à Pontie*, c'est-à-dire d'avoir fait *calèche*, (1) et la sournoise s'en défend mollement. Est-ce sa faute après tout si les jeunes gens en délaissent tant d'autres pour papillonner autour d'elle ?

On passe ainsi toute la jeunesse en revue, et les vieilles filles sont impitoyables dans la critique de ces plaisirs qu'ellent regrettent encore et dont l'âge ennemi les a sevrées. Sans pitié surtout pour la moindre faiblesse est la brune Zoé, cette grande desséchée dont la lèvre supérieure est ornée d'une demi-moustache, Zoe, dont ces fins renards de garçons ont trouvé les charmes trop verts et qui a déja vu cinquante printemps.

A ces commerages se mêlent de vives chansons, et je distingue la ritournelle de circonstance :

Ah ! Dieu, ma Claudine,
Que fais-tu donc là ? ah ! ah !
Recule-toi, range-toi !
Recule-toi que je file.

Parfois aussi se font entendre des complaintes monotones, chantées sur un ton lent et d'une voix dolente, avec chute et point d'orgue à chaque vers :

Les garçons du village ne sav' point fair' l'amour,
Toujours les mêm' paroles, toujours les mêm' discours,
Ils vous diront : belle Nanon, pleurez point tant,
Ne pensez plus à votre amant,
Car il est mort au régiment.

Cependant les heures s'enfuient, et l'on s'arrache avec peine au chant, à la censure du prochain pour passer à des sujets plus sérieux. Mademoiselle Céleste débrouille en ce moment les généalogies de tout le canton Mademoiselle Céleste est contemporaine des vieux acadiens,

(1) Chez nous lorsqu'un jeune homme revient à pied de la messe ou des vêpres en compagnie d'une jeune fille, on dit qu'il fait *calèche*.

et sa mémoire est remplie de tant d'anecdotes antiques, qu'un écolier du voisinage soutient qu'elle a vu le temps où reine Berthe filait. Pourtant sa chevelure est grisonnante à peine, et droite encore, elle porte gaillardement le fardeau de ses quatre-vingts années.

A ces rapprochements de cousins et de cousines se mêle plus d'une histoire touchante. L'auditoire captivé écoute dans un profond silence, et l'on n'entend plus que la voix traînante de la vieille fille qui s'élève au-dessus du ronflement monotone des rouets. Permettez-moi de vous raconter une de ces poétiques légendes :

Au temps de la dispersion des acadiens, un jeune homme du nom de Martin Barnabé, marié depuis six mois à peine, fut violemment séparé de sa compagne, et le même jour des vaisseaux différents les transportèrent tous deux dans une différente terre d'exil. L'ennemi ne se contentait pas de ruiner ces pauvres gens, coupables de fidélité à leur France et à leur Dieu, il ne se contentait pas de leur ravir la patrie, il les punissait encore dans leurs familles, dans leurs épouses, dans leurs enfants.

Martin fut débarqué dans l'un des ports américains, et dès ce jour il commence un pénible voyage à la recherche de sa femme, de son Ursule chérie. Il erre de ville en ville, de pays en pays, et quand la misère l'empêche de continuer sa route, il amasse à la sueur de son front la somme modique qui lui permettra de visiter d'autres lieux. Partout où demeure un compatriote, il y court plein d'une espérance inquiète, et s'éloigne bientôt la tristesse dans l'âme, le cœur saignant, mais non découragé. C'est ainsi qu'il passe parmi ses frères du Mississipi, de la Guyane, et que les acadiens des landes de Bordeaux s'étonnent un jour de le voir au milieu d'eux. Les années s'écoulent dans cette recherche incessante, la jeunesse malheureuse de Barnabé fait place à l'âge mûr, et bientôt la vieillesse commence à jeter sa neige sur la tête et des rides sur le front de l'infortuné. Pourtant, fidèle à son Ursule, il espère toujours la retrouver. Peut-être est-elle au Canada, peut-être a-t-elle suivi ces nombreuses familles qui, lui dit-on, se sont fait une Acadie nouvelle dans cette contrée habitée par leur race, chez ce peuple qui parle leur langue et partage leur foi. Le pauvre Martin reprend son bâton de voyage, et bientôt

son pied foule notre sol. Il parcourt l'Ile d'Orléans, Nicolet, Saint-Jacques le Mineur, mais nul n'a vu son Ursule.

Cependant, dans la Nouvelle Acadie vivait une pauvre femme toujours triste et dont chacun déplorait le malheur. Epouse enlevée jeune à son mari, elle n'avait plus souri depuis ce moment. C'était Ursule, Ursule, constante elle aussi, et rêvant contre tout espoir le retour de son époux.

Trente années se sont écoulées. Ursule n'a plus cette fraîcheur, cette beauté qu'elle avait apportée à son mari avec ses vingt printemps, mais l'infortune a gravé sur ses traits des marques douloureuses que le bonheur n'effacera pas.

Un jour, pendant qu'elle erre dans la prairie sur les bords du ruisseau, elle voit s'avancer sur l'autre rive un vieillard étranger, et machinalement elle se dirige vers lui Son œil d'abord distrait, se fixe bientôt sur l'inconnu; dans cette figure vieillie, dans cette démarche rendue pesante par l'âge, il lui semble reconnaître une ressemblance fugitive avec l'ami de sa jeunesse, elle approche encore et son cœur bat plus rapide en son sein, leurs yeux se rencontrent et soudain ils tombent dans les bras l'un de l'autre en s'écriant: c'est lui! c'est Ursule!

Il y eut de grandes réjouissances le soir au hameau pour célébrer ces héros de l'amour conjugal, et remercier la Providence, qui leur accordait le bonheur après tant d'années d'attente et d'épreuves, le bonheur, récompense d'une si longue fidélité.

Pendant que les fileuses prêtent l'oreille à cette histoire, la nuit est venue, l'on enlève les rouets, pour se préparer au souper. Sous la direction de Madame France, les jeunes garçons disposent sur les tréteaux des planches qui, recouvertes de nappes blanches, deviennent des tables splendides ; des madriers appuyés sur des chaises tiennent lieu de bancs. Les simples apprêts du repas sont bientôt complétés, et les convives s'attablent sur l'ordre de M. France. Aussitôt apparaît le fricot, cette merveille de nos campagnes. Pour le rendre parfait, la ménagère à mis à contribution la laiterie et la basse cour, et des pâtes délicieuses, ou *grandspères* en com-

plètent l'économie ; à côté de ce chef d'œuvre, au fumet enivrant pour le gourmet, l'on admire des rôtis succulents, dignes d'un festin d'Homère. Les hôtes de ce soir ont, du reste, l'appétit des temps héroïques, et personne en son âme ne peut réclamer la prééminénce sur ce point.

Mille lazzis, mille quolibets entretiennent la bonne humeur générale et l'on arrive gaiement au dessert. Alors sont apportées avec du sirop, des compotes et de la crême, des piles de tartes de toutes les façons, tartes à la crême, à la bouillie, aux œufs, au miel, à la melasse, et le maître de la maison, plein de mépris pour la parcimonie des villes où l'on vous offre à peine la huitième partie d'un pâté, commence par servir à chacun une tarte toute entière ; une seconde, une troisième ronde succèdent. Les piles disparaissent avec une rapidité prodigieuse. "Goûtez donc, voisine, de cette compote, ma femme n'en a jamais fait de meilleure." "Un peu, M. France, si ça vous fait plaisir." "Et ce bon sirop fait avec la première eau d'érable de ce printemps." "Quelques cuillérées, s'il vous plaît." " A tout instant l'on répète : *Gênez-vous pas !* ce qui permet à dame Délaïde, de donner la centième édition de son calembourg favori : *On se gêne......en dedans.* Cependant l'entrain diminue, et pour le raviver un peu, et couronner le repas, M. France, d'une voix belle encore, quoiqu'un peu fêlée, car il n'est plus jeune et a perdu ses dents, M. France entonne la première chanson :

Les vendredis nous choquent
Plus que les quatre-temps,
Car, ils sont sans relâche
Cinquante-deux fois par an.
Renfonçons nos chapeaux
Déplions nos serviettes,
Tirons nos coûteaux
Frappons nos assiettes,
Que le vin est bon, courage, camarades,
Que le vin est bon, camarades, buvons !

Tous les chanteurs font à leur tour entendre des chants bachiques et je saisis les couplets suivants :

Nous voilà tous de bons amis à table,
Amis, buvons et divertissons-nous.

Et s'il y en a quelqu'un qui gronde
On lui dira ; faites comme nous.

Un homme sans argent ah ! c'est un corps sans âme,
Car c'est l'argent qui nous fait divertir,
Il nous fait caresser bouteille,
Le vin, l'amour nous fait parler.

Hélas ! je crains de dépoëtiser à vos yeux mes bons Acadiens ; ce vin que l'on célèbre n'est pas sur la table, et la carafe, est oubliée couverte de poussière, au fond du *coinson*. Depuis longtemps, depuis la croisade éloquente de M. Chiniquy, les habitants de la Nouvelle Acadie observent une sobriété parfaite, et vous ne trouveriez pas un verre de boisson dans tous le canton ; aussi, la croix de tempérance, maintenant suspendue au chevet de leurs lits, et qui doit un jour les accompagner au cimetière, ne rendra pas témoignage contre eux. Ils aimaient pourtant jadis la bouteille, et en ce moment même pendant, que l'on enlève les tables improvisées vous pouvez les entendre raconter les anciennes scènes d'ivrognerie, sur tout celles du fameux buveur Mercier, surnommé *Baptême*, dont les reparties spirituelles sont fameuses dans le district de Montréal.

Pressé par son pasteur, Mercier se convertit un jour, mais voulant engager un dernier combat avec son vieil ennemi et remporter un triomphe suprême, il s'attache au tour du coup une longue corde à laquelle est suspendu un flacon de rum ; et le nouveau prosélyte, traînant comme il le disait, le poids de son péché, s'en va travailler aux champs. Après une longue lutte ou bien des fois, Mercier fut prêt d'embrasser son adversaire sur les ruines de ses bonnes résolutions, il prend son courage à deux mains, et brise le flacon sur un caillou. Le soir, le curé apprend cet exploit et dit à *Baptéme :* " Eh bien ! mon enfant, le diable à dû avoir bien du chagrin du coup que tu as fait. " *Baptême de mon âme !* Monsieur le curé, reprend l'autre, pas tant que moi. ! "

La veillée est venue, et l'on a fermé les fenêtres par crainte du *serein*, quant tout à coup l'on entend au loin un bruit roulant de voitures et bientôt les cavaliers (1)

(1) On appelle ainsi les amants d'une jeune fille, sans doute parce que c'est leur coutume d'aller la visiter à cheval ou en voiture.

débouchent à grande vitesse devant la porte, suspendus aux rênes de leurs chevaux, comme si ces fringants coursiers avaient pris le mors aux dents. Cette manière d'arriver chez sa *blonde* est de rigueur et le jeune homme qui conduirait alors son équipage au pas ne pourrait passer pour faraud.

Les jeunes filles viennent recevoir ces hôtes bienvenus et la *compagnie* se complète par la venue des voisins. Un peintre seul pourrait esquisser la scène variée qui s'offre maintenant à nos regards, et vous faire admirer d'un coup d'œil, les divers groupes qui viennent de se former. D un côté se range la jeunesse sous la surveillance de la maîtresse de la maison, et les amoureux commencent les savantes manœuvres qui les rapprocheront de la belle de leur choix. Le timide Misaël à Biton allume sa pipe à la cheminée, et trouve moyen en revenant s'asseoir, d'avancer sa chaise d'un pas vers la jolie Julienne à Jos à Jos ; dans un quart d'heure il aura renouvelé ce ménage trois fois et atteint son but. Jean Louis à Menan a trouvé plus simple d'aller boire accompagné de Mélina, et maintenant assis tous deux dans l'embrâsure d'une fenêtre ils échangent leurs portraits, leurs mouchoirs et la promesse d'un éternel amour. Les jeunes couples s'assortissent ainsi, et comme vous le savez, mesdames et messieurs, à cet âge et dans de telles circonstances on aime le mystère, ainsi soyons discrets et suivons le triste *Abran* vers d'autres groupes. Ce pauvres Abran n'a pu aborder sa blonde qu'un rival heureux lui enlève—*il mange de l'avoine,*—et tout décontenancé, se mêle aux anciens. Peut-être les discours de ces têtes grises, impuissantes à consoler l'amant éconduit, auront-elles plus d'attraits pour nous. On vient de quitter le terrain de la politique et j'en suis fort aise, car nos acadiens sont de pauvres hommes d'Etat. En revanche, ils comptent parmi eux les géants par douzaine, et le père Cadette, commence le récit des *tours* de force d'autrefois. Il y a quelque cinquante ans, Charlot Claude alors jeune homme, conduisait une charretée de foin, quand, au pied d'une côte très-longue et très-raide, le cheval refuse d'avancer ; jurons, menaces, coups de fouet n'y font rien ; impatienté, Charlot saisit sa fourche en donne un coup sur la tête de l'animal et l'assomme. Sans se déconcerter il dételle et

range la bête, et s'attelant lui-même dans les timons, gravit lestement la côte avec la charge, et traîne sans fatigue la voiture jusqu'à la grange.—Ce fait ne doit pas vous surprendre, il y a mieux encore ; à l'âge de vingt ans, Charlot Claude et son frère Biton, qui défrichaient alors leurs terres, ne s'amusaient pas à couper avec la hache les jeunes épinettes, les bouleaux, les alises, mais se faisaient un jeu de les arracher à la main, comme des poignées de lin. En 1812, lors du *fameux commandenent général*, trois Brisson rebelles refusèrent de servir comme soldats, et pour réduire ces géants le gouvernement fut obligé d'envoyer contre eux une compagnie de 16 hommes et une pièce de campagne.

A la suite de ces propos, viennent naturellement les histoires de la vieille Acadie. La catastrophe de 1755 qui jeta sur des rivages étrangers, la population des Mines, est fertile en drames navrants ; chaque famille à sa légende. Ce sont des enfants en bas âge enlevés à leurs mères, et qui ne les retrouvent qu'après de longues années, des jeunes filles séparées de leurs fiancés, comme l'Evangéline de Longfellow ; c'est un ancêtre massacré dans les champs paternels, des femmes égorgées par d'impitoyables soldats.

Parfois aussi les traditions rappellent de sanglantes représailles exercées par les vaincus, et parmi nos *veilleux* plusieurs descendent de ces braves acadiens qui s'emparèrent du navire où ils étaient prisonniers, et le conduisirent en triomphe à Québec.

Le patrie est toujours chère, même à qui s'en éloigne volontairement ; mais le temps même n'en peut effacer le regret dans le cœur de l'exilé. Quels devaient donc être les sentiments de ces pauvres bannis, si heureux naguère dans ce beau pays dont la violence seule les avait arrachés. Comme les Hébreux sur les bords de de l'Euphrate, ils pleuraient au souvenir de leur Acadie, et nourrissaient l'espoir d'y mourir. Revoir le sol natal, tel était le rêve d'un vieillard de la Nouvelle Acadie, nommé Pierre Richard. Echappé seul aux massacres dans ces heures funèbres, il avait laissé derrière lui, sans pouvoir leur dire un dernier adieu, les tombes de toute sa famille, et quand vint l'âge, son unique pensée, son

unique désir fut de reposer, dans la mort du moins, auprès de ses parents.

Le voyage alors était long et pénible. Cependant le vieux Richard se met un jour en marche, et réussit après des misères incroyables à revoir les lieux qui l'ont vu naître. Hélas ! dans ces campagnes jadis si florissantes, tout est désolé ; partout des ruines, à peine peut-il reconnaître l'emplacement de la maison de ses ayeux, et dans le vieux cimetière, l'humble croix de bois n'indique plus tombeaux qui lui sont chers.

Des étrangers, des Ecossais au rude langage remplacent ses frères ; et dans toutes ces campagnes tout rappelle le deuil et l'oppression. Mais c'est la patrie, et le vieillard ne peut la quitter une seconde fois. C'est pour lui une amère jouissance que de vivre parmi les souvenirs de tant de jours de liesse suivis de tant d'infortune. Le père Richard vécu quelques années encore et le rêve de sa vie entière se réalisa. Il dort maintenant le dernier sommeil dans le vieux cimetière à côté de ses ayeux.

Cette mélancolique légende a tempéré la gaiété des *veilleux* et les histoires de revenants, loup-garous, chasse-galeries, feux-follets que l'on raconte ensuite ne la ravivent pas. Les supertitions ne sont pas pourtant le faible des Acadiens ; au contraire en fait de surnaturel ils sont presque esprits forts ; cependant, les jeunes filles se sont petit à petit réunies au centre de la salle en avant des hommes, et j'en vois plus d'une qui à souleur ; il fait si sombre dehors ! Pour dissiper ce malaise, on propose de danser. Il n'y a pas de violon, car l'on a oublié d'inviter le père Lajeunesse, musicien du canton. C'est dommage, j'aurais aimé vous le présenter. Le père Lajeunesse n'a jamais su qu'un air, et le fait servir à toute danse. Si on le prie de jouer du nouveau, il annonce les *reels* Fisher, Money Musk, Roger de Coverly, accorde son instrument, et recommence sur le même ton.

En son absence c'est Monsieur France qui chante les reels, et l'on n'y perd rien, car il sait tous les airs connus. Le voici déjà qui prélude par une vive ritournelle et de suite, jeunes garçons et jeunes filles entrent en danse avec l'entrain que nos paysans savent mettre dans leurs plaisirs. A des cotillons effrénés succèdent des contre-danses, des Hornpipes, des jigues superbes où les

beaux danseurs se font admirer. A la ville on se contente de marcher, souvent sans cadence, sous prétexte de décorum, mais ici l'on pratique sérieusement l'art de Terpsichore. Quels entrechats magnifiques, avec quelle prestesse, quelle élégance Jean Louis à Jos ne bat-il pas l'aile de pigeon pour faire ensuite le pas de matelot, battre quatre à quatre, exécuter le saut de carpe et terminer par une *joffle* merveilleuse, sans avoir manqué la mesure une seule fois ! Sa *partner*, Marguerite, est digne de lui et plus d'une citadine envierait ses pas gracieux. Après les reels viennent les plongeuses, le peloton, le brandy, et quand la jeunesse est lasse de ces ébats, tout le monde demande un menuet ; tout le monde, mais bien peu pourrait l'exécuter, car le menuet a passé de mode en même temps que les perruques, et les anciens seuls savent encore le danser.

Après bien des instances, Mademoiselle Céleste et son vieux frère Jean entrent à leur tour en danse et le musicien chanteur entonne un vieux refrain. En cadence, et majestueusement, les partners exécutent de graves évolutions coupées ça et là par des révérences profondes. Le père Jean. légèrement incliné, les bras en demi-cercle, tient les pans de son habit, et son maintien noble et dégagé semble d'un marquis de la cour de Louis XIV, tandis que sa sœur tient du bout des doigts les plis de sa jupe de droguet, se balance avec grâce, et glisse légèrement sur le plancher avec cet air un peu précieux des grandes dames d'autrefois.

Je ne sais à quelle école nos pères avaient pris des leçons, mais j'ai souvent entendu vanter cette éléganee et ces belles manières qui faisaient dire à un voyageur, au commencement de ce siècle : " Les Canadiens se disent tous fils de gentilshommes et je les crois, car tout en eux rappelle les gens de haute lignée. "

La corvée est maintenant finie, et voisins et voisines, cavaliers et blondes se préparent à regagner leurs logis, car il se fait tard et c'est la saison des travaux. Bientôt l'on n'entend plus que ces paroles d'un usage traditionnel dans nos campagnes " *Bonsoir la compagnie* "

A mon tour je dois prendre congé de vous, mesdames et messieurs, et je voudrais avoir rempli ma tâche aussi bien que ces fileuses dont je vous ai entretenu.

Peut-être me blâmera-t-on d'avoir choisi pour sujet de conférence ces scènes villageoises, lorsqu'il y a tant de graves questions à traiter ; mais chacun mesure son travail à ses forces et laissant à d'autres l'histoire, la science, la philosophie, j'ai choisi la tradition.

Les soirées Canadiennes, cette charmante publication trop tôt tombée, avaient pour épigraphe ces paroles de Nodier. " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. " A mon tour, j'ai voulu fournir mon humble contingent. J'avais d'ailleurs des modèles, et mon pied ne foulait pas des sentiers infréquentés.

Jos.-C. Taché, Marmette, Casgrain, Faucher, recuillent nos vieilles légendes, et M. de Gaspé et l'hon. M. Chauveau ont peint d'un pinceau fidèle les mœurs de nos habitants.

Il me reste à vous remercier de la bienveillante attention que vous avez prêtée à cette conference et à vous tirer ma révérence en vous disant comme chez nous : " *Bonsoir la compagnie.* "

LA POLOGNE

SES ORIGINES, SA GLOIRE, SES MALHEURS.

Conférence donnée à l'Institut Canadien de Québec,

Le 7 avril 1875,

Par M. H. J. J. P. CHOUINARD.

" L'histoire, a dit Cicéron, est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la messagère de l'antiquité, la maîtresse de la vie. "

" La maîtresse de la vie. " Que d'idées ces quelques mots ne réveillent-ils pas ! L'histoire est bien en effet la maîtresse de la vie, pour les individus à qui elle enseigne comment, partout et toujours, la vertu est récompensée et le crime puni, et qu'elle excite au bien par les exemples offerts à leur imitation. Mais l'histoire est peut-être encore plus la maîtresse de la vie pour les peuples à qui elle apprend comment se fondent et se soutiennent les empires, comment ils arrivent à un haut degré de prospérité, ou comment ils en déchoient, les remèdes héroïques qui les empêchent de périr, ou les fautes qui précipitent leur ruine.

On ne saurait donc trop étudier l'histoire. Son domaine est immense ; et pour quiconque ne veut pas borner ses investigations aux peuples de l'antiquité, à ceux qui nous sont unis par les liens du sang, du voisinage, des alliances ou de la conquête, il y a une mine riche à exploiter, et les annales des peuples que nous connaissons moins offrent des pages toutes palpitantes d'intérêt. C'est ce que je veux essayer de vous démontrer ce soir.

La Pologne ; ses origines, ses jours de gloire, ses malheurs ; les caractères généraux de son histoire, et les étranges contrastes qu'elle offre en regard de celle du reste de l'Europe ; les services qu'elle a rendus au monde ; les services qu'elle pourrait rendre encore : voilà le sujet de la conférence que j'ai l'honneur de vous présenter.

***

Jetons les yeux sur la carte de l'Europe à la mort de Théodose-le-Grand.

L'univers connu se divisait alors en deux parties distinctes : le monde Romain, le monde Barbare.

Le monde Romain, ayant pour centres Rome et Byzance, était baigné de tous côtés par la Méditerranée, et couvrait la moitié de l'Europe, une partie de l'Asie occidentale et une large bande de l'Afrique. Le Rhin, le Danube, le Taurus et l'Euphrate, la Crimée, les montagnes du Caucase et les sables brûlants de l'Afrique marquaient ses frontières.

Le monde Barbare comprenait tout le reste de l'univers. Et quel monde ! que ces espaces immenses où s'agitaient cent peuples qui, divisés pendant des siècles par des antipathies de races ou des ambitions rivales, obéissant, pour ainsi dire, à un mot d'ordre que l'action directe de la Providence dans les affaires humaines peut seule expliquer, s'unirent un jour pour marcher vers le midi, sur cette Rome superbe, reine du monde, dont ils convoitaient depuis longtemps les opulentes dépouilles. Dans ces hordes tumultueuses qui accourent de tous les points du nord, entraînant après elles leurs chariots, leurs troupeaux, leurs esclaves, leurs familles et les dépouilles des nations qu'elles ont balayées en chemin, il semble difficile de distinguer les unes des autres ces tribus farouches qui viennent changer la face du monde. Mais pour l'observateur attentif, elles se divisent en trois groupes bien faciles à reconnaître, si on les partage suivant la position géographique qu'elles choisissent pour fixer leur vie jusque là errante.

A l'ouest, s'arrête la grande famille des Germains ; plus près de l'Asie viennent camper les Tatars, les Huns, les Hongrois et les Turcs ; entre les Barbares d'Eu-

rope et les Barbares d'Asie se trouve la race slave dont la migration en Europe se perd dans la nuit des temps. Depuis des siècles, en effet, elle habitait les steppes immenses qui couvrent la moitié septentrionale de l'Europe, au nord des monts Carpathes et à l'ouest de la Vistule. L'histoire nous représente les Slaves comme un peuple de pasteurs, vivant dans la démocratie, au dire de Procope, et disséminés par tribus et par familles sur ce vaste territoire. Tandis que les Germains et les Barbares d'Asie se montrent conquérants, eux semblent n'avoir ambitionné que la tranquille possession des jouissances de la liberté. En revanche, ils se montrèrent les gardiens jaloux du sol que la Providence leur avait donné, et ni la puissance presque irrésistible des armes romaines, ni les invasions des autres peuples ne purent les contraindre à rétrécir leurs frontières.

Mais le cours des événements vint séparer leurs destinées jusqu'alors unies. Les Slaves d'Orient disparurent sous les flots de Barbares que l'Asie ne cessait de vomir sur l'Europe, et se confondirent complètement avec eux ; les Slaves d'Occident se firent guerriers pour résister à la fois aux Germains et aux Tatars, et furent obligés de se rapprocher les uns des autres. C'est à cette date qu'il faut placer les origines de la nation polonaise, la plus glorieuse héritière du génie et des traditions de la race slave.

***

La Pologne apparaît au monde juste au moment où, par le baptême de Clovis, la France prenait rang parmi les puissances chrétiennes, à la fin du cinquième siècle. La Providence l'appelait à fonder dans le nord de l'Europe un puissant empire ; aussi lui avait-elle donné toutes les qualités propres à l'accomplissement de sa mission. Destinée à servir de rempart à la civilisation chrétienne, et à défendre partout la cause de la religion et de la liberté, il fallait qu'elle fut catholique, guerrière, désintéressée, unie ; et jamais peuple au monde n'a presenté à la fois, à un aussi haut degré, tous ces caractères. Ses exploits militaires ont étonné le monde, et sont devenus légendaires à force d'être incroyables. Elle a donné l'exemple d'une foi enthousiaste et toujours croissante

chez elle quand elle s'affaiblissait dans le reste de la chretienté. Elle a donné au monde le spectacle d'une unité nationale que rien n'a jamais pu ébranler, d'une vigueur que le succès n'a pas amollie, que les revers n'ont pas entamée. Enfin, pendant quatorze siècles, elle a sacrifié son repos, ses trésors, le génie de ses capitaines, le sang de ses soldats, pour le service de toutes les bonnes causes, jamais par ambition ni par esprit de conquête, toujours pour l'honneur. »

Joignez à cela la gloire d'avoir commandé pendant cinq siècles à un tiers de l'Europe, d'avoir regné sur un territoire peuplé aujourd'hui de 45,000,000 d'habitants ; puis, mesurez d'un seul regard l'étendue des malheurs qui ont fait disparaître son nom de la scène du monde, et vous aurez une idée de l'intérêt qui s'attache à l'étude de l'histoire de la Pologne.

Ses annales nous la montrent du sixième au dixième siècle affermissant sa domination entre le Niemen, l'Oder et la Baltique, et jetant les bases de sa puissance militaire. Elle arrive à ce but en faisant du métier des armes une profession qui anoblit, une institution qui permet au dernier des paysans de prendre rang dans la noblesse, pourvu qu'il possède un cheval, un bouclier et une armure. La nation se compose alors des nobles, des hommes libres et des serfs : les prisonniers de guerre, les condamnés pour dettes ou pour délits sont relégués dans la clases des serfs. La royauté est élective. Les nobles travaillent sans cesse à amoindrir le pouvoir des rois, et finissent par les dominer. Dès cette époque, la Pologne commence cette vie agitée, toujours absorbée par la guerre, qui semble être devenue sa seconde nature. On la voit se mesurer sur un champ de bataille, avec les Francs de Charlemagne : c'est la première fois que la France rencontre la Pologne. La suite des siècles nous les montrera souvent mêlées aux mêmes querelles, où les entraîne une égale passion pour la guerre. Mais jamais on ne les reverra armées l'une contre l'autre. Leur amitié a subi l'épreuve du temps, et rien n'a pu la refroidir.

Il faudrait redire ici les temps héroïques de la Pologne, où l'histoire se confond avec la fable et la légende ; ce que la tradition nous apprend de la dynastie des Lechs

ou Leszecks, suite de rois inconnus et peut-être fictifs. Tantôt, l'un d'entr'eux, fondateur de Gnezne, conduit ses légions victorieuses à travers un immense territoire. Tantot, Ismar, son fils et son successeur, entraîné par son humeur belliqueuse, court les mers du Nord, et chasse de leurs repaires les Danois dont les flottes tenaient en haleine tout le nord de l'Europe. Puis vient Krakus, le fondateur de Krakovie, et plus tard, la reine Vanda, vierge farouche, la Velléda de la Pologne, qui, à la tête de ses légions, repousse les prétendants à sa couronne et à sa main, et finit par se noyer de sang froid dans la Vistule. Après les règnes longs et tyranniques des Popiels, la légende fait place à l'histoire certaine, et la transition se fait au milieu du neuvième siècle, en 842, où les Polonais élurent pour roi un simple paysan, Piast, dont toute la richesse consistait en un petit champ et quelques ruches d'abeilles. Piast est le fondateur d'une dynastie dont les souverains présidèrent glorieusement pendant cinq siècles aux destinées de la Pologne. Le quatrième de ses successeurs, Miecislav Ier, né aveugle, recouvra miraculeusement la vue : " C'était, disent les " chroniqueurs, l'image de la Pologne ouvrant les yeux à " la lumière de l'Evangile. " En effet, la conversion de la Pologne au catholicisme date du dixième siècle. Déjà son nom est une puissance chez ses voisins, et quand il s'agit de secourir la Hongrie, la Bohême et la Kiovie menacées dans leur indépendance, elle ne marchande ni son sang, ni ses trésors.

Mais tout intéresse également dans les récits qui nous sont parvenus de ces temps reculés. Il nous faut passer rapidement le règne de Boleslas le-Grand, le Charlemagne du Nord, homme de génie, qui rêva de faire de la Pologne le centre de la nationalité slave ; ses conquêtes couronnées par la prise de Kiov, rivale de Constantinople, où l'on comptait 400 temples, 800 marchés et une population immense ;—puis Wenceslas II et sa femme Rixa, dont les trahisons mirent en péril la foi et l'existence nationales des Polonais ;—le règne réparateur de Kasimir qui les affermit pour toujours dans la foi au catholicisme. Mais Boleslas II souilla le sceptre que la nation lui avait confié après la mort de son père. Irrité des remontrances de Stanislas, évêque de Krakovie,

censeur intrépide de ses vices et de ses cruautés, il le tua de sa main au pied des autels. Les foudres de l'Eglise frappèrent le roi coupable et lui portèrent un coup dont il ne se releva pas. La Pologne oublia ses hauts faits et ses services éclatants rendus à la patrie. Boleslas, méprisé et honni de tous, fut forcé d'aller mourir à l'étranger.

Ses successeurs immédiats n'osèrent plus prendre le titre de rois. Pour comble de malheurs, cette déchéance parut être le commencement d'une suite d'épreuves redoutables. Je veux parler des XIIe et XIIIe siècles que les historiens ont appelés *la Pologne en partage*, et durant lesquels elle fut en proie à une anarchie complète. Rien n'a manqué à cette période pour en faire un ensemble de toutes les calamités qui peuvent assaillir un peuple : démembrements de territoires, désorganisation de l'état, invasions continuelles des voisins barbares et civilisés, guerres sanglantes et fratricides, assassinats, pillage, profanations, dépopulation des provinces, déplacements des habitants qui passent d'une province dans une autre, tout cela pendant deux siècles. Il n'a fallu rien moins que l'étonnante vitalité inhérente à la race slave, pour permettre à la Pologne de triompher de cette crise. Elle commence à s'en relever sous Przémislas Ier, qui reçoit de Boniface VIII le titre de roi, perdu depuis le crime de Boleslas. A son successeur, Vladislas Lokéteck, était réservée la gloire de cicatriser les plaies de la patrie. Et l'on peut dater la résurrection de la Pologne du jour où Vladislas, après avoir en vain parcouru son royaume pour ranimer dans les cœurs le feu du patriotisme, prit soudain une résolution énergique, et s'armant du bâton des pélerins croyants du moyen-âge, s'en alla nu-pieds à Rome, pour célébrer le grand jubilé de l'an 1300. Là, prosterné sur le tombeau des SS. Apôtres, il se fit absoudre du meurtre de saint Stanislas, commis par son prédécesseur, et se releva confiant et radieux, comme si la Providence avait voulu mettre au prix de cette grande expiation le salut de son royaume. La Pologne accueillit avec enthousiasme Vladislas qu'elle avait d'abord refusé de seconder. La voix du Souverain Pontife acheva de lui gagner des cœurs que sa pénitence

avait émus; et depuis ce moment, l'unité nationale de de la Pologne n'a plus été ébranlée.

Le règne de Vladislas Lokéteck laisse entrevoir les destinées glorieuses de la Pologne. C'est lui qui prépara, entre la Lithuanie et la Pologne, cette alliance qui devait être pour toutes deux une source de force et de grandeur. Et, ce fut un grand jour, celui où le fils de Ladislas conduisit à l'autel la fille de Gédimin qui lui apportait en dot la liberté de 24,000 captifs. C'est Ladislas qui présida en 1331 à Chenciny, la diète polonaise où, pour la première fois, toute la nation était, représentée et où l'on décréta l'impôt général, et l'égalité de tous nobles et paysans, devant la loi. Il remporta sur les chevaliers Teutoniques une dernière victoire à Plovcé, et mourut en 1333, laissant à son fils, Kasimir III, un royaume bien organisé.

Depuis, rien n'arrête la Pologne dans son essor. Le règne de Kasimir III, surnommé le Grand, ouvre avec éclat l'ère de la Pologne florissante. La législation uniforme et libérale promulguée par lui à la diète de Vislica, lui valut le surnom de "Roi des Paysans," dans un temps où partout ailleurs, en Europe, on ne tenait compte que de la noblesse. La munificence qu'il déploya à Krakovie, en 1363, pour célébrer les noces de sa petite fille Elizabeth avec Charles IV, empereur d'Allemagne, le fit passer pour le plus riche souverain de son temps. On vit réunis à ces fêtes, l'empereur d'Allemagne, les rois de Danemark, de Chypre, de Hongrie, les Piasts de la Mazovie et de la Silésie, et une suite nombreuse de princes, de ducs, d'evêques et de magnats. Kasimir donnait en dot à la mariee 100,000 florins, en présence de ses hôtes éblouis d'une telle magnificence. Ils durent être bien plus étonnés encore quand un simple bourgeois, conseiller municipal de Krakovie, les réunissant un jour à sa table, leur fit distribuer en présent 100,000 florins d'or. C'était là une coutume reçue, et qui montre mieux que tous les chiffres la prospérité extraordinaire de l'état, de la noblesse et de la bourgeoisie en Pologne.

A la mort de Kasimir le Grand s'éteint la dynastie des Piasts, et commence un nouvel ordre de choses, conséquence nécessaire du système électif de la monarchie, et du haut degré de puissance auquel la Pologne

est arrivée. Kasimir avait choisi pour successeur son neveu, Louis de Hongrie, du consentement de la nation, à la diète de Krakovie, en 1339.

Jusque là, la monarchie avait été élective ; mais la nation, sans renoncer à ses priviléges, avait toujours choisi ses rois parmi les descendants du monarque défunt. A partir du quatorzième siècle, le trône de la Pologne est ouvert aux compétiteurs, et comme en ces temps chevaleresques, on trouve encore des âmes ardentes et passionnées pour la gloire, recherchant de préférence les postes périlleux, l'élection du roi de Pologne deviendra l'occasion d'un véritable tournoi, où les rois les plus puissants, les chevaliers et les hommes de guerre les plus illustres, viendront offrir leurs trésors, leurs armées, leur expérience et leur bravoure en échange du trône des Piasts. Plus tard, l'intrigue et la trahison feront réussir des candidatures malheureuses, et les Polonais reconnaîtront, mais trop tard, les dangers de ce système.

Louis de Hongrie est le premier à qui la noblesse ait imposé ces " *Pacta Conventa*, " chartes célèbres qui protégeaient la nation contre le despotisme monarchique, et se renouvelaient à chaque règne.



Profitons du calme relatif dont la Pologne a joui pendant ce règne de dix ans, pour jeter un coup-d'œuil rapide sur les luttes incessantes qu'elle a soutenues contre les barbares avant le XVe siècle. Toute cette période que les historiens ont appelée " la Pologne conquérante et la " Pologne en partage, " du neuvième au quatorzième siècle, est remplie du récit des guerres et des invasions continuelles des Prussiens idolâtres, plus tard les chevaliers Teutoniques, des Lithuaniens, des Jadzvingues, des Bohêmes et des Poméraniens. Ses plus rudes adversaires ont été, sans contredit, les Kosaks et les Tatars. Pour les repousser, il lui a fallu entrer en campagne presque chaque année, et souvent elle a eu à combattre en même temps ses autres voisins d'Allemagne et de toute les Russies, et de la Moskovie dont elle prit quatre fois la capitale. Pendant des siècles, les Kosaks l'ont fatiguée de leurs irruptions continuelles. Sous le règne d'Etienne Batori, au XVIe siècle, un paysan de génie les organisa

en régiments de cavalerie ; et depuis ce temps, ils n'ont cesser de former l'avant-garde des armées polonaises jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où la Russie, après les avoir pliés sous son joug de fer, en fit les geôliers et les bourreaux de la Pologne.

En 1225, les Tatars conduits par Gengis-Khan, tombent sur l'Europe comme un ouragan dévastateur. Les historiens ont fait un tableau navrant des malheurs qui sont résultés de leurs invasions. Ils avaient balayé sur leur passage les Turcs, les Slaves d'Orient et toutes les armées polonaises qui tentèrent de les arrêter. La Silésie, la Bohême, presque toutes les Russies tombèrent en leur pouvoir. Boleslas II, fuyant son royaume envahi, rencontra en Bohême son beau-père, le roi de Hongrie, chassé également de ses états par l'invasion.

L'Occident était menacé : les populations, affolées de terreur, se sauvaient dans les bois et les montagnes, laissant derrière elles les villes incendiées, les campagnes ravagées. L'Europe chrétienne crut assister à son dernier jour. Un peuple la sauva ; les Tatars reculèrent pour la première fois à Liégnitz devant la résistance courageuse de 30,000 hommes de toutes langues et de toutes nations, mais composée surtout de Polonais, et commandée par Henri le Pieux, duc de Silésie.

Pendant que, fatigués de leurs courses à travers l'Asie et la moitié de l'Europe, ils fixaient le lieu de leur repos entre le Volga et la Mer-Noire, la Pologne releva la tête. Et quand les Tatars reparurent, ils vinrent se briser contre les lances polonaises. La lutte dura 300 ans, et finit avec Jean Sobieski. La Pologne avait été envahie quatre-vingt-onze fois, et Kosaks et Tatars lui avaient enlevé 1,200,000 prisonniers.

***

Mais, comme pour reposer les regards fatigués de ces luttes incessantes, voici que la suite des temps nous montre sur le trône de Pologne, une figure ravissante, comme une évocation du moyen-âge tout entier. C'est une enfant que 100,000 nobles acclament dans ce champ de Mars de Vola où se pressent leurs nombreuses phalanges, sous les murs de Varsovie. C'est la fille de Louis de Hongrie que les Polonais ont choisie pour reine,

une reine de 16 ans, à condition que la nation lui donne un époux de son choix. Ces rudes guerriers la saluent avec enthousiasme et s'étonnent de la fascination étrange qu'exerce sur eux cette jeune fille qu'ils n'ont jamais vue auparavant, mais qui les enchante par sa beauté, sa jeunesse, et surtout par le sacrifice qu'elle a fait de son fiancé, Guillaume de Hapsbourg. Dès son enfance, on lui avait appris à aimer ce prince que la tendresse prévoyante de son père lui destinait pour époux. Mais la Pologne avait plus besoin de l'expérience et des trésors d'un puissant allié, que d'un brillant chevalier uniquement formé aux belles manières. Hedwidge trouva dans son patriotisme la force d'interdire son palais à son fiancé, pour recevoir les hommages du farouche Jagellon, duc de Lithuanie, qui apportait à la Pologne des trésors, une armée et une alliance plus précieuse encore. Jagellon, tout barbare qu'il est, subit l'influence de son épouse, élevée au milieu d'une civilisation qu'il ne connait pas. Il se fait chrétien, il veut être apôtre au milieu des siens. A la tête d'une armée polonaise et lithuanienne, il promène sa nouvelle épouse dans toutes les parties de son grand-duché. Dans l'ardeur un peu sauvage de sa foi, il emploie pour convertir ses peuples la force et la violence. Hedwige corrige ces écarts par sa douceur, et les peuplades païennes se laissent volontiers gagner par la prédication persuasive de leur jeune souveraine qui leur distribue de sa main des vivres et des vêtements. Au retour de ce voyage triomphal, on la retrouve vivant modeste et retirée dans le palais de ses pères. Pendant que Jagellon guerroie contre les infatigables ennemis de la Pologne, elle prie pour le succès de ses armes, partageant son temps entre le soin des pauvres, les travaux domestiques, et la culture des lettres et des sciences. Du fond de sa retraite, elle entend souvent son nom retentir au milieu de joyeuses acclamations : c'est tout son peuple qui, dans son admiration naïve, l'appelle "Notre " bon roi Hedwidge," et, par ses démonstrations bruyantes la remercie tantôt d'avoir fondé des hôpitaux et des asiles, tantôt d'avoir doté richement des universités et des monastères. En vain la calomnie tente de flétrir son nom si pur ; Jagellon, malgré sa nature méfiante et jalouse, refuse d'y croire, et confond les coupables. Un

jour pourtant elle sortit de son repos. Elle avait dix-huit ans. Jagellon, dans le nord de la Pologne, soutenait, les armes à la main, la cause de ses frères. Les Hongrois en profitent pour envahir la Galicie. Hedwidge assemble à la hâte quelques troupes, les harangue, se met à leur tête, bat les Hongrois dans plusieurs rencontres, et leur reprend toute la Galicie. Puis elle rentre dans sa capitale, et y passe le reste de sa vie, jusqu'en 1399, où elle meurt laissant à tout son peuple, nobles et paysans, une mémoire bénie, et dans le cœur de Jagellon, des regrets qu'il exprimait encore hautement sur son lit de mort, trente-cinq ans après.

Et, comme pour ajouter encore à la fraîcheur et à la poésie de la légende de sainte Hedwidge, l'histoire raconte que Jagellon, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne glorieux de quarante-quatre années, se promenant un jour dans les bois de Grodek, fut tellement ravi par les chants d'un rossignol, qu'il ne put s'arracher de ces lieux. La fraîcheur de la nuit ayant engourdi ses membres affaiblis, il rentra dans son palais saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau, en 1434.

***

Encore deux siècles, et la Pologne aura atteint le sommet le plus élevé de son histoire. Elle s'y achemine, grandissant toujours sous l'impulsion des fils et des successeurs de Jagellon, et poursuit sa carrière mêlée de succès et de revers, sans faiblir jamais sous le poids de ses nombreuses calamités. C'est ainsi que se passent les règnes de Ladislas VI, un vrai preux du moyen-âge, qui périt à Varna, dans une bataille où il avait tenté d'arrêter la marche victorieuse des Turcs sur Byzance,—de Kasimir IV qui, malgré son indolence, soumit les chevaliers teutoniques à sa couronne : il y avait deux cent cinquante ans que cette milice belliqueuse guerroyait contre ses légitimes suzerains les rois de Pologne. L'histoire a jugé sévèrement ce long règne de cinquante ans, durant lequel Kasimir ne vécut que pour les intérêts de la Lithuanie, et leur sacrifia toujours la Pologne. Trois fils de Kasimir furent tour à tour appelés à lui succéder. Jean-Albert continua l'œuvre de Ladislas VI contre les Turcs, et se montra le digne précurseur de Jean Sobieski. Alexandre

régna cinq ans, sans laisser d'autre trace de son passage que le statut Alexandrin qui confisquait les prérogatives royales et les libertés des paysans au profit de la noblesse. Puis vinrent les Sigismond : Sigismond Ier dont la Pologne a gardé le souvenir, à cause de l'éclat qu'il sut faire rejaillir sur elle pendant tout son règne, et malgré les vices de sa jeunesse, ses déplorables condescendances pour une épouse indigne, la reine Bona Sforza ; et Sigismond-Auguste, qui, pour parler le langage d'un brillant historien, " héritier des traditions et " des penchants d'une grande époque et d'un grand " règne, prolongea de vingt-quatre ans cette ère de tra-" vaux éclatants et pacifiques." Et cet autre Vasa, Ladislas VII, le François Ier de la Pologne, esprit délicat et cultivé, ami des lettres et des beaux arts, qui pendant les seize années de son règne trop court, sut faire briller en Pologne quelque chose de l'éclat dont la renaissance a environné le siècle de Léon X.

Il faudrait parler ici des révolutions intérieures que la Pologne subit alors dans son organisation, de l'accroissement de son influence au dehors, par ses interventions diplomatiques, ses guerres, ses traités et ses ambassades, de l'âge d'or de sa littérature, de l'extension donnée à son éducation nationale, des dangers qui firent courir à sa foi les développements des erreurs de Jean Huss, des Sociniens et des Réformés.

Mais désormais l'histoire de la Pologne se déroule plus que jamais sur les champs de bataille, et la gloire de ses guerriers éclipse celle de ses littérateurs. A part Etienne Batori, ses rois Sigismond III, Jean Kasimir, Michel Koribut sont moins populaires que ses simples généraux, Zamoïski, Zolkiewski et Jean Sobieski.



Il était réservé à la Pologne de donner une dernière fois le spectacle d'une lutte plus grandiose encore que toutes celles qu'elle avait soutenues. Je veux parler de ce duel à mort de deux cent cinquante ans entre les Polonais et les Turcs, commencé en 1444, à Varna, où périt Ladislas VI vaincu, et clos à Vienne par la victoire de Jean Sobieski.

Du fond de l'Arabie où Mahomet avait fondé une reli-

gion nouvelle, la race forte et belliqueuse des Arabes gagnée par lui à sa doctrine, rêva de conquérir le monde, et de le convertir à la foi du Coran. Rien ne put arrêter les Mahométans dans leur marche ; ils soumirent une partie de l'Asie, le nord de l'Afrique Déjà ils régnaient en Espagne et menaçaient l'Europe par tous les points de la Méditerranée. Les croisades ne firent que retarder leurs triomphes. A peine l'invasion des Tatars-Mogols les troubla-t elle dans la jouissance de leurs conquêtes. Après les désastres de Nicopolis et de Varna, Byzance tomba sous leurs coups. Puis ils s'unirent aux Tatars, et ne cessèrent de harceler la Pologne qu'ils considéraient comme leur plus dangereux adversaire. Mais de toutes les journées tantôt désastreuses et tantôt triomphantes qui ont marqué ce long drame, il en est deux dont le monde et surtout la Pologne ont mieux gardé le souvenir : le désastre du Kobiltà et le siège de Vienne.

Depuis un siècle les armées polonaises avaient toujours marché sous les ordres de guerriers illustres. Leurs généraux en chef, mieux connus dans l'histoire sous le nom de grands hetmans, les avaient accoutumées à la victoire. Au commencement du XVIIe siècle, elles avaient pour chef Zolkiewski, vieilli dans les camps, et qui gardait sous ses cheveux blancs la bravoure impétueuse de sa jeunesse. On l'avait vu, en 1611 et 1612, battre 40,000 Su-dois et Moscovites, avec 8,000 Polonais seulement, pénétrer jusqu'au cœur de la Russie, prendre Moscou, faire élire tzar le fils du roi de Pologne, et ramener captifs le tzar Basile détrôné, ses fils et l'élite de la noblesse russe, à Varsovie, où il rentra en triomphateur. Quatre ans après, il part pour la Moldavie, où Sigismond III l'envoie garder la frontière : là l'attendait la mort.

***

C'était en 1620. Les Turcs reparaissaient menaçants. 60,000 Musulmans débordèrent sur la Moldavie, vassale de la Pologne, et tout le poids de la guerre allait retomber sur cette dernière. Zolkiewski n'a que 8,000 hommes à leur opposer, et des déserts le séparent de son pays. Il leur tient tête dans une rencontre à Céçora, sur les bords de la rivière Pruth. Mais pendant qu'il leur dispute la victoire dans une bataille rangée, une terreur panique

mêlée de craintes superstitieuses fait tomber les armes des mains de ses soldats, et rien ne peut les rallier. Zolkiewski ne songe plus qu'à sauver les débris de son armée. Il dispose en carré long les innombrables chariots dont l'armée se fait suivre partout; il y enferme les blessés, les femmes et les munitions, distribue partout ses fantassins, masse son artillerie en avant et en arrière, et le 29 septembre au soir, il commande à tous de marcher vers la Pologne. Sept jours et sept nuits durant cette forteresse mouvante avance, avance toujours, harcelée par 50,000 Turcs, à travers 80 lieues de pays. Encore quelques jours, et elle va atteindre le sol de la patrie; mais des traîtres en ferment à tous le chemin. Les valets de troupe se révoltent, s'emparent de tous les chevaux, pillent le camp et s'enfuient. L'armée ainsi forcée de marcher à découvert, se trouve sans défense; les Turcs s'en aperçoivent. Ils reviennent et achèvent facilement une victoire préparée par la trahison et les souffrances de toutes sortes. Zolkiewski voit tomber autour de lui ses régiments les plus dévoués, presque toute sa propre famille. On le conjure de sauver sa vie. La Pologne a besoin de ses services. Mais il veut mourir à son poste, avec les siens; on lui amène le dernier cheval encore valide; il l'égorge de sa main. Lui-même est massacré avec son confesseur, et longtemps après, sa tête ornait encore les portes du sérail, à Constantinople. Il ne resta pas une âme vivante pour apprendre à la Pologne comment était mort son glorieux hetman et ses soldats héroïques. Elle connut l'étendue du désastre quand les Turcs l'envahirent, quelques semaines après, et lui enlevèrent 200,000 hommes, femmes et enfants. La nation entière prit le deuil du grand capitaine. La république lui fit des pompes funèbres que les mémoires du temps ont assimilées au deuil dont Rome honora les cendres de Germanicus. La noblesse des palatimats accourut pour faire cortège à ses dépouilles mortelles; les populations émues des villes et des provinces s'unirent pour accompagner les restes du héros jusqu'à Zolkiew, où sa veuve les déposa dans le tombeau de ses ancêtres. Des mains pieuses gravèrent sur sa tombe ce vers du poëte :

« Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor ! »

Cette prière devait bientôt être exaucée.

Un traité avantageux conclu à Chocim, en 1621, adoucit pour la Pologne l'amertume de sa défaite.

***

Quelques années plus tard, au château d'Olesko, au milieu du faste et de l'opulence dont la noblesse polonaise aimait à s'entourer, deux jeunes epoux surveillaient les joyeux ébats de leurs deux enfants. C'était l'auteur de la paix glorieuse de Chocim, Jacques Sobieski, et sa femme, Théophile Daniloviczona, petite fille du grand Zolkiewski. De ces deux enfants, Marc, l'aîné, trouva une mort prématurée en combattant les Tatars; l'autre devait prendre une éclatante revanche du désastre du Kobiltà: c'était Jean Sobieski. Dès leur enfance leur mère les prépara à continuer les traditions guerrières de leur maison. Tous deux reçurent les leçons des maîtres les plus habiles. Dans ses loisirs, Jacques leur apprenait lui-même sept ou huit langues étrangères, les mathématiques, l'histoire et la philosophie. Orateur distingué, diplomate et guerrier renommé, il leur révéla les secrets de l'éloquence, de la politique et de la tactique militaire. Madame Sobieska les instruisait, elle aussi; chaque jour, après leur avoir enseigné la science qui fait les chretiens, elle les conduisait dans la chapelle somptueuse où reposaient tant de morts illustres, toute sa propre famille; elle leur disait comment leurs pères étaient morts fidèles à leur Dieu et à leur devoir. Qui ne voit l'impression profonde que devaient produire sur ces imaginations tendres mais ardentes, les récits passionnés d'une jeune femme dont la beauté souveraine ajoutait encore à la fascination étrange qu'exerce sur un enfant le regard de sa mère. Marc et Jean s'enflammaient au récit des prouesses des anciens rois de Gallicie, dont les Danilovicz étaient issus, et des faits-d'armes plus récents des Sobieski et des Zolkiewski. Tous deux grandissaient dans la haine des ennemis de la Pologne, et surtout des Turcs et des Tatars, dont leur famille avait eu tant à souffrir, comme l'attestent ces lignes écrites de la main de Jean lui-même bien des années après: " Les héros " dont je suis le plus fier de descendre, sont ceux qui bai- " gnèrent de leur sang la terre des infidèles, et me trans-

" mirent en héritage de longues vengeances à exercer " sur les barbares. " Dès sa jeunesse, Jean montra ce qu'il serait plus tard : beau de sa personne, robuste et infatigable, aimant les plaisirs bruyants, adroit à tous les exercices du corps et au maniement des armes. Toutes les grandes passions apparaissaient chez lui en germe ; et dans les rêves de sa tendresse maternelle, madame Sobieska se surprit souvent à trembler en songeant aux orages qui grondaient déjà dans ce jeune cœur. Mais la piété sincère de Jean dissipait ses craintes. Ainsi s'écoulèrent l'enfance et la première jeunesse de Jean Sobieski.

En 1643, Jacques envoie ses deux fils visiter les royaumes d'Occident, pour compléter leur éducation. Après leur avoir donné tous ses conseils, il ajoute : " Ne vous " occupez en France que des arts utiles ; pour ce qui est " de la danse, vous aurez le temps de vous perfectionner " avec les Tatars. " Cinq années se passent ainsi. Marc et Jean reçus à la cour de France, y contractent des amitiés illustres, au pied du berceau de l'enfant royal qui s'appellera plus tard Louis le Grand, et dans les salons éblouissants de Paris, où se pressent en foule les hommes illustres qui seront sa plus brillante couronne. On les voit figurer avec éclat dans toutes les fêtes de la Cour et des grands, et plus encore dans cette ambassade célèbre qui venait demander pour reine de Pologne, une princesse française, Marie de Gonzague et de Nevers, que Ladislas Wasa venait de choisir pour son épouse. Mais au milieu même des plaisirs où l'entraîne sa nature ardente et impétueuse, Jean cultive des amitiés sérieuses et durables. Il se plait surtout dans la société du grand Condé. Tous deux parlaient guerres et batailles, et de ces entretiens souvent répétés, Jean remporta une confiance et une admiration sans bornes pour le génie militaire du vainqueur de Rocroi et de Norlingue.

Pendant ce temps, la Pologne voyait grandir ses tribulations : à l'intérieur, luttes sanglantes entre les nobles arrogants et despotiques, et les paysans opprimés, entre le roi et les diètes ; entre les catholiques et les dissidents ; au dehors, une guerre plus terrible encore, allumée par les Cosaques de l'Ukraine, sous les ordres de leur hetman, Bogdan Chmielnicki. Homme de génie et grand capitaine, ce barbare avait réussi à soulever, pour

venger ses outrages, non seulement les farouches guerriers dont il était le chef élu, mais même les paysans de la Russie Rouge, de la Lithuanie et de la Russie Blanche, tyrannisés par les seigneurs et leurs intendants. 300,000 hommes en armes s'étaient levés pour soutenir sa cause, et promenaient partout la dévastation et la mort. La république polonaise se montrait impuissante à comprimer la révolte, et les cruautés commises par quelques uns de ceux qui étaient chargés d'apaiser le soulèvement, l'avaient fait dégénérer en une guerre d'extermination sauvage. Bogdan triomphait partout. Vainqueur à Pilawce, il menaçait Varsovie; la soif du pillage le fait s'arrêter en chemin pour faire le siége de Zamosc, où la puissante famille des Zamoyski avait entassé des trésors immenses. Là se sont réfugiés la fleur de la noblesse, et toutes les grandes dames que l'invasion a chassées de leurs manoirs, pendant que leurs seigneurs combattent comme des héros. Tandis que la Pologne entière est dans l'attente et porte encore le deuil de son roi, tandis que la reine Marie-Louise de Gonzague et de Nevers lutte contre une maladie mortelle, et que ses filles d'honneur vont en pélérinage pour obtenir sa guérison, deux jeunes gens cachés sous un déguisement, traversent sans encombre toute la Turquie d'Europe et le camp des Kosaks. Les portes de Zamosc s'ouvrent devant eux. Une femme en deuil les attend: " Mes fils, leur dit-elle, venez vous " pour nous venger? Je ne vous reconnaîtrais pas pour " mes enfants, si vous ressembliez aux combattants de " Pilawcé." C'est Théophile Daniloviczona qui embrasse ses deux fils Marc et Jean Sobieski après cinq ans de séparation.

C'est dans cette guerre contre des paysans révoltés que Jean fait son apprentissage du métier des armes. Il y rencontre pour la première fois les Turcs et les Tatars, toujours prêts à oublier leurs rancunes pour s'unir contre la Pologne. Désormais la lutte sera sans merci ni trève entre eux et lui. L'ardeur avec laquelle Jean s'élance dans la carrière, et ses brillants faits d'armes attirent sur lui tous les regards. Et pourtant ce n'est pas qu'il manque de concurrents redoutables. Dans ce dix-septième siècle, si merveilleusement fécond en grands hommes, la Pologne à pour adversaires dans les cabinets

et sur les champs de bataille, des hommes de génie comme Bogdan et Dorozensko chez les Kosaks, Isla et Sélim-Giéray chez les Tatars, Kiuperli Ogli chez les Turcs, Alexis en Russie, et Charles Gustave en Suède. Mais aussi elle a pour soutenir sa cause des généraux comme les Potoçki, Lubomirski, qui finit sa carrière dans la rébellion, Zamoyski, et le terrible Czarniecki, et audessus de tous Jean Sobieski. Au milieu de tous ces rivaux, Sobieski voit tous les jours grandir sa renommée. Comme eux il s'est illustré sur vingt champs de bataille, mais sa gloire à quelque chose de plus pur que la leur, et qui le fait respecter même des envieux. Son nom n'a jamais retenti dans l'arène sanglante ou s'agitent les factions coupables qui déchirent la Pologne et préparent sa ruine. Il est resté soldat. Pendant que les ambitieux formentent la guerre civile et se disputent le pouvoir, Sobieski a les yeux tournés vers la frontière. Sentinelle vigilante, il surveille les mouvements des ennemis de son pays. Chaque année, pour rentrer en campagne, il s'arrache aux douceurs de la vie fastueuse qu'il s'est faite à Zolkiew, dans le patrimoine de son aieul maternel, au milieu de ses cinquante villages et de ses vingt milles de territoire, et chaque année ajoute quelque nouveau fleuron à sa couronne de victoires. L'Europe s'étonne d'entendre si souvent répétér son nom. En lui la nation repose toute sa confiance, comme le temoignent les écrits des contemporains. " Son intelligence dans les affaires, " dit la Gazette de France, du 20 fevrier 1666, ne le rend " pas moins considérable dans le conseil que sa valeur " dans les armées. " Un an après, Zaluski déplorant les malheurs de la Pologne, s'écrie : " Heureusement il " nous reste Sobieski, seul général au monde à qui on ne " puisse être agréable si on ne l'est à Dieu, le seul qui " sache être prodigue de sa fortune comme de sa vie " pour le salut de son pays, le seul à qui il soit arrivé de " paraître à sa patrie un plus sûr boulevard que des places " fortes et des armées. " Et ailleurs : " Notre bonne étoile " nous a donné ce héros, seul capable d'affronter avec une " poignée d'hommes des amas d'ennemis. Rien ne peut " ébranler ce grand cœur. Le trésor est vide : ses revenus " y suppléent ; nous n'avons pas de troupes : mais lui seul " est une armée. Il grève de dettes son patrimoine pour

" acheter des armes, établir des magasins, enrôler des " soldats. " A quarante ans il est l'homme le plus influent de Pologne, et sa prodigieuse fortune n'a pas encore éprouvé de revers. Aussi, lorsque Jean Casimir et Michel Koribut vont chercher le repos, l'un dans un cloître et l'autre dans la tombe, la nation demande pour roi un homme, et c'est Jean Sobieski qui réunit tous les suffrages.

***

L'événement le plus important de ce règne de 22 ans, est, sans contredit, la merveilleuse campagne de Vienne, en 1683.

Une dernière fois, toutes les forces des mulsumans se ruaient sur l'Europe, conduites par un vizir ambitieux, homme de génie, grand stratégiste, Kara-Moustapha. Les préparatifs des Turcs avaient duré sept ans. Le plan était tout tracé : prendre Vienne, soumettre l'Italie, et asseoir au Capitole la domination du turban. Toutes les monarchies de l'Europe négocient des alliances, font des compromis ; la maison d'Autriche, surtout, menacée à la fois par Louis XIV et par la Porte, fait des efforts inouïs pour assurer sa défense. Sobieski, sommé de choisir entre Louis XIV et Léopold, promet son secours à l'Autriche. Longtemps on ignore la marche que doit suivre l'invasion. Cependant les Turcs ont traversé la frontière ; c'est la Hongrie qui les appelle pour venger les outrages faits à ses libertés nationales. Contrairement à toutes les prévisions, l'armée ennemie s'avance toujours, sans s'occuper des places fortes : elle va droit à Vienne. Mille rumeurs diverses jettent la consternation dans tout l'empire ; on répète partout : que l'armée turque couvre un espace de 8 lieues de terrain,—que ses forces se montent à 700,000 hommes, 20,000 chameaux, 600 canons et 100,000 cavaliers. Léopold et la famille impériale, avec 60,000 habitants, désertent la métropole du Saint Empire. L'Europe entière attend la lutte terrible qui se prépare. Louis XIV lui même suspend ses hostilités contre la maison d'Autriche. Au milieu de cette confusion, Charles de Lorraine seul garde son sang froid. Il se multiplie ; ses savantes manœuvres cachent à l'ennemi la faiblesse de l'Autriche. Il jette une garnison

dans Vienne. Bientôt, le camp des Turcs se déploie sur un large plateau en face de la Capitale. Leurs officiers du génie entourent la ville de leurs travaux de siège, avec une science et un coup-d'œil dont on aurait cru Vauban seul capable. Kara-Moustapha, au milieu de ses quartiers, où revit le luxe oriental dans tout son éclat, attend la chute de Vienne et ne se refuse aucune des jouissances de ses palais d'Asie. Un mois se passe sans que les assiégés faiblissent; mais les Turcs avancent toujours. Déjà Moustapha a calculé le jour où ses travaux rejoindront ceux des assiégés, l'heure où sera faite la première brèche, avant l'assaut. De son côté, Charles de Lorraine attend au-dehors l'occasion de reprendre avec succès l'offensive; il s'étonne de ne pas voir paraître le roi de Pologne à qui lui et Léopold ont envoyé courriers sur courriers. Septembre arrive. Les assiégés se découragent et Sobieski ne parait pas: son contingent lithuanien le retarde. Il part enfin, après avoir vu à ses pieds le nonce du pape et les envoyés de Léopold. Il avance rapidement. Comme Kara-Moustapha, l'Europe refuse de croire à cette nouvelle. Encore trois jours et Vienne va succomber. Le soir du deuxième jour, le factionnaire du clocher de Saint-Etienne jette un cri: un feu s'est allumé sur les montagnes du Kalemberg qui dominent Vienne. Il voit briller des lances et reconnaît les hussards de la Pologne. En un instant, Vienne est sur pied: les femmes et les enfants envahissent les églises; les soldats s'élancent sur les remparts. Les Turcs, aussi, ont aperçu le signal de la délivrance des chrétiens, mais ils refusent encore de croire à l'arrivée du roi de Pologne. C'était pourtant bien Sobieski qui avait rejoint Charles de Lorraine, quelques jours auparavant, et s'était entendu avec lui. Les troupes impériales l'avaient accueilli avec enthousiasme; il leur avait communiqué son calme et son assurance. Sous ses ordres, l'armée, forte de 70,000 hommes, dont 18,000 Polonais, traverse le Danube, escalade la cîme du Kalemberg, où elle arrive après mille difficultés. C'est de là que des feux allumés ont ravivé l'espérance dans le cœur des assiégés.

Kara-Moustapha, étonné de tant d'audace, reconnaît là Sobieski. Lui-même se prépare à le recevoir, avec toutes les ressources de son expérience et de son génie. Le

lendemain, 12 septembre, le soleil éclaire une des plus mémorables journées de l'histoire des batailles. Sobieski, sûr de vaincre, entend la messe à l'église de Léopolstadt, à côte de Charles de Lorraine. A huit heures, les chrétiens s'ébranlent en cinq longues colonnes, dans un ordre parfait. A midi, tous étaient descendus en bas des pentes rapides du Kalemberg, et se formaient en bataille. Aussitôt la mêlée commença. Elle fut terrible. Les Turcs, divisés en deux armées, d'un côté foudroyaient Vienne, et de l'autre tenaient tête à Sobieski. Mais c'est en vue du camp que se décide la bataille, et Moustapha luimême attendait là Sobieski. Rien ne put tenir contre l'attaque impétueuse des chrétiens ; leur fougue ébranla les masses profondes des Turcs, et une dernière charge des hussards polonais acheva la déroute. Kara Moustapha sentit faiblir son courage et reprit en pleurant le chemin de la Turquie où l'attendaient la disgrâce et la mort. La Pologne avait vengé le désastre du Kobiltà.

***

L'effet de cette victoire fut immense: les Turcs ne franchirent plus la limite que leur avait marquée l'épée de Sobieski.

Mais, la reconnaissance de l'Europe ne fut pas à la hauteur du service qui avait été rendu. Sobieski retourna en Pologne avec une réputation militaire agrandie. Jusqu'à la fin de son règne, on le retrouve encore guerroyant avec succès contre les ennemis de la patrie, tandis que ses sujets turbulents se plaisent à l'abreuver d'humiliations pires que la défaite. Des chagrins domestiques avaient empoisonné toute sa vie, et attristèrent plus encore ses dernières années. Ses triomphes et sa gloire au dehors ne purent lui faire oublier les souffrances de son cœur de père et d'époux: il mourut en 1696.

Dans les longs débats qui précédèrent le choix de son successeur, sa femme et ses fils se montrèrent comme toujours indignes de lui. Ses restes attendirent 36 ans les honneurs d'une tombe royale. Sa race allait bientot s'éteindre, et la Pologne, déchirée par les factions, s'achemine vers une décadence dont rien ne pourait plus arrêter le cours. Et cependant l'ombre guerrière du vieux roi devait encore tressaillir de temps en temps

dans sa tombe, lorsque passaient sur son front les brises du Nord, apportant sur leurs ailes le retentissement des luttes glorieuses, mais inutiles, que supportait en Ecosse le prétendant Charles-Edouard, l'un de ses arrière-petits-fils, par sa mère, et le seul digne de lui, pour replacer sur sa tête la couronne des Stuarts.

Il a été donné à Jean Sobieski de résumer dans sa personne l'histoire entière de son pays. La lutte de la Pologne contre les barbares, ses services rendus à la religion, à la liberté; sa gloire militaire, sa splendeur au-dedans et au-dehors, ses institutions fatales, le vernis éclatant de sa civilisation, paraissent comme réunis dans cette longue carrière de 72 ans. Après tant de succès et d'illustrations, il semble que la Pologne ne pouvant monter plus haut n'a plus qu'à déchoir.



Du temps même de Sobieski apparaissent les symptômes d'une décadence prochaine et rapide. Sous le règne de ses successeurs Frédéric-Auguste et Auguste III, rois sans patriotisme, la Pologne s'y achemine visiblement. Le territoire de la République cesse d'être inviolable du jour où ces princes allemands y cantonnent leurs troupes, et les armées de l'Allemagne et de l'Autriche, les Suédois de Gustave Adolphe, les Russes de Pierre-le-Grand et de Catherine la sillonnent en tous sens tour-à-tour, sous prétexte de protéger la liberté de conscience des dissidents et des réformés. Les diètes polonaises n'ont pas le temps de protester; le patriotisme a disparu de ces assemblées. Les discordes intérieures étouffent le bruit des négociations et des préparatifs par lesquels la Russie, la Prusse et l'Autriche préludent au partage de la Pologne.

Depuis longtemps les vices de la constitution polonaise et l'intervention continuelle des puissances étrangères dans ses affaires les avaient préparés. Jean Casimir les prédisait dès 1667, en disant: " Le Moscovite nous arra-
" chera la Russie et la Lithuanie; le Brandebourgeois
" s'emparera de la Prusse et de Pozen; l'Autriche plus
" loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire
" comme elle, et elle prendra Krakovie et la Petite
" Pologne."

Ces paroles prophétiques se sont accomplies en 1772, en 1791, et finalement en 1796.

Pierre-le-Grand, dans son testament politique, marquait ainsi à ses successeurs les moyens d'arriver au démembrement de la Pologne. L'article quatrième de ce testament se lit comme suit : " Diviser la Pologne en y " entretenant le trouble et les jalousies continuelles ; " gagner les puissants à prix d'or ; influencer les tièdes, " les corrompre afin d'avoir action sur les élections des " rois ; y faire nommer ses partisans, les protéger ; y " faire entrer les troupes russes, et y séjourner jusqu'à " l'occasion d'y demeurer tout-à-fait. Si les puissances " voisines opposent des difficultés, les apaiser momen- " tanément, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui a " été donné. " Ses conseils ont été suivis et même complétés par les combinaisons les plus modernes de la duplicité moscovite.

La diète d'élection de 1696, appelée à choisir un roi après la mort de Sobieski, se divisa en deux camps, dont l'un élut le prince de Conti, l'autre, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Celui-ci, incapable de subjuguer seul les nouveaux sujets que la force brutale et la trahison lui ont livrés, appelle à son secours la Prusse et la Russie, et met en fuite le prince de Conti. Puis il déclare la guerre à Charles XII, roi de Suède, afin d'avoir un prétexte pour introduire en Pologne ses troupes saxonnes, et avec leur aide, s'ériger en roi absolu, et rendre la couronne héréditaire dans sa propre famille. Mais les Polonais indignés de sa duplicité, et effrayés de l'attitude menaçante de ses alliés, la Prusse et la Russie, accueillent comme un libérateur le roi de Suède déjà triomphant, et proclamant la déchéance de Frédéric-Auguste, en 1705. On choisit pour son successeur Stanislas Leczinski. Toutes les cours de l'Europe, excepté la Russie, s'empressent de le reconnaître. Frédéric-Auguste en appelle aux armes. Pendant quatre ans la Pologne est en proie aux horreurs de la guerre civile. En 1709, Leczinski, effrayé des maux de sa patrie, abdique, et Frédéric Auguste ressaisit la couronne. Pendant les trente-six années de son règne, sa politique égoïste et antinationale conspire à la ruine de la nation qui l'a accepté pour chef, et les Polonais ne paraissent pas s'en

apercevoir. A sa mort, la Pologne tente de secouer le joug de l'étranger, et rappelle Stanislas Leczinski, devenu le beau-père de Louis XV, et l'élu de tous les vrais Polonais. Mais il faut à la Russie un instrument plus docile. Elle écarte violemment Leczinski, et fait réussir la candidature de Philippe-Auguste II, aussi de la maison de Saxe. Prince sans cœur et sans talent, il règne trente-et-un ans, uniquement occupé de ses chasses, et meurt méprisé des Polonais, au moment où Catherine II, mécontente de lui, se dispose à le détrôner, pour lui substituer un Polonais dressé à l'obéissance dans les palais de Saint-Pétersbourg, Stanislas Poniatowski. C'est ainsi que cette femme sans pudeur, après avoir fait assassiner son propre mari, Pierre III, récompensait ce Polonais indigne qui s'était avili jusqu'à devenir son amant. Elle en était fatiguée ; pour s'en débarrasser, elle le faisait roi de Pologne. Pour réussir, elle avait employé tous les moyens. Au baron de Breteuil, qui lui demandait de s'entendre avec la France pour la prochaine election, elle avait répondu : " L'avenir vous " apprendra s'il appartient à quelqu'autre que moi de " donner un roi aux Polonais." Quarante mille soldats russes étaient venus appuyer cette prétention. Les Polonais voulurent protester. "Comment, s'écria Repnine, " une nation aussi grande et libre peut-elle croire qu'une " poignée de Russes puisse léser ses droits !"

A l'avènement de Poniatowski, deux grands partis divisaient la Pologne : le parti national ou républicain, qui voulait réorganiser la patrie en purgeant les vices de sa constitution, sans recourir à l'influence étrangère, et le parti royaliste, qui voulait maintenir l'ancien ordre de choses, moins le *liberum veto* des nonces dans les diètes, mais en s'aidant du concours des puissances voisines. Le parti royaliste était protégé par l'Angleterre et la Russie ; Poniatowski en était l'instrument. Pendant son règne de trente ans, la Pologne se débat dans les convulsions dernières de l'agonie. Malheureusement pour sa mémoire, Poniatowski n'a que trop contribué, par ses faiblesses, à l'asservissement de son pays. Le sceptre des Piasts, des Jagellon, de Batori et de Sobieski, était trop lourd pour ces mains débiles ; l'incapacité et

le servilisme du roi rendaient inutiles les efforts et les sacrifices continuels des patriotes.

Catherine II ne craint plus de laisser voir ses plans ; elle les poursuit au grand jour, aidant et persécutant tour à tour le parti royaliste et le parti républicain, armant les catholiques contre les dissidents et les réformés, profitant des fautes des uns et des triomphes des autres, selon les besoins de sa politique de fourberie et de mensonge.

Il faut étudier l'histoire des partages de la Pologne, pour se faire une idée de la faveur dont les souverains modernes ont entouré la politique infernale préconisée par Machiavel. Catherine de Russie écrit aux cours d'Europe pour apaiser leurs alarmes : " Nous veillerons " à l'exemple de nos prédécesseurs aux intérêts de la " Pologne." A Keyserling, son agent, elle parle " de " terminer les affaires polonaises à *notre* avantage." Elle lui recommande d'avoir " des émissaires actifs et munis " d'argent." En 1767, elle est " aussi éloignée du désir " d'agiter la Pologne et d'agrandir son empire à ses " dépens, que de la soumettre par les armes." Frédéric II de Prusse, l'idole de Voltaire, déclare en 1764 " qu'il " travaillera constamment à main enir les états de la " République en leur entier. En 1771, Marie Thérèse d'Autriche " se porte garant de l'indépendance et de " l'intégrité du territoire polonais." Telles étaient les promesses solennelles de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, tandis que s'enveloppant de plus en plus dans le mystère, leurs diplomates achevaient de préparer le démembrement de la Pologne.

Et pourtant la Pologne vendait chèrement sa vie. Dès 1764, les évêques donnent le signal de la résistance. Dans la diète d'élection qui élut Poniatowski, le primat Lubienski dénonce les projets ambitieux de la Russie. Le vieux Melachovski, élu maréchal, déclare hardiment qu'il ouvrira la diète quand les soldats russes se seront retirés. On le menace les armes à la main. Il répond : " S'il vous faut une victime, me voici ; moi, du moins, " je veux mourir libre comme j'ai vécu." On veut à tout prix lui faire déclarer que la diète est ouverte, en levant son bâton de commandement ; mais rien ne l'émeut. " Vous pouvez, dit-il, me couper la main, ou m'arracher

“ la vie. Je suis maréchal, élu par un peuple libre, et je “ ne puis être déposé que par un peuple libre.” Et il se retire sans que personne ose le molester.

En 1767, deux évêques, Soltik et Zaluski, encourent la déportation par leur attitude courageuse dans les diètes, en présence des trahisons continuelles du parti des dissidents. En 1768, un autre évêque, celui de Kamiéniec, organise la confédération du Bar. Caché sous un déguisement, il parcourt toute l'Europe, sollicitant partout des secours pour sa malheureuse patrie, pendant que des hommes ardents soulèvent toute la Pologne aux cris de : “ Pour la religion ! Pour la liberté ! ” “ Les confé- “ dérés, dit Koch, avaient des étendards qui représen- “ taient la Vierge Marie et l'enfant Jésus ; ils portaient, “ comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur “ leurs habits. ” C'était en effet une croisade. Elle dura cinq ans et fit des prodiges de valeur. La Lithuanie s'associa au mouvement. “ Quel spectacle ! s'écrie un “ historien, que celui de ce peuple désarmé, enveloppé “ partout d'une armée ennemie nombreuse, disciplinée “ et sans cesse renforcée, ce peuple trahi par son roi, “ vendu par ses plus notables, sans aucune ressource “ matérielle, que son sol ne protége même pas, et qui, “ se soulevant de toutes parts, enlève à coups de sabre “ des batteries de canons ! ” Le monastère de Czenstochova, où depuis des siècles des milliers de pélerins venaient chaque année vénérer la statue miraculeuse de Notre-Dame de Czenstochova, qu'une diète reconnaissante avait saluée du titre de reine de Pologne, soutint un siége mémorable. Les moines intrépides essuyèrent pendant deux mois, sans faiblir, le feu de trois mille coups de canons. Peu de temps après, quelques confédérés par un audacieux coup de main, enlèvent le roi pour le soustraire à l'influence étrangère. Poniatowski parvient à s'échapper, et fait passer ces braves pour des misérables assassins.

Mais Catherine était assez puissante pour lasser tous ces courageux efforts. Exaspérée par cette lutte, elle noya la rébellion dans des torrents de sang humain. Elle qui disait naguère dans un manifeste aux cours d'Europe : “ Les souverains sont les défenseurs des “ hommes... Nous avons résolu de remplir les devoirs de

“ l'humanité et de la foi aux traités... ” elle déchaîne contre les Polonais de l'Ukraine les terribles Kosaks Zaporoges, et envoie à leur chef les instructions suivantes: “ Nous avons donné l'ordre à Maximilien “ Zélezniak, colonel des Zaporoges, de conduire en “ Pologne tous ses hommes, avec les Kosaks du Don, “ pour détruire avec la grâce de Dieu tous *les Polonais* “ *et les Juifs*, qui sont traîtres à notre religion, *misérables* “ *assassins, etc., etc.* Nous *ordonnons* qu'une invasion en “ Pologne *détruise pour jamais jusqu'à leur nom et leur* “ *race*.” Seize mille victimes périrent dans l'Ukraine sous le fer de ces assassins.

Et pour achever de peindre cette femme sinistre, que Voltaire appelait *sa sainte*, disons de suite que quatre ans plus tard elle annonce à l'Europe: “ Qu'elle s'est “ trouvée *obligée envers Dieu, envers son empire et envers* “ *tout le genre humain*, d'anéantir la *sitche* de Zaporoges, “ et les Kosaks qui en portent le nom ; que la destruction “ de ce peuple a été opérée par ses troupes dans le “ meilleur ordre possible, avec une parfaite tranquillité “ et sans résistance de la part des Kosaks, vu qu'ils “ n'aperçurent les troupes qui s'approchaient qu'au “ moment où elles les avaient déjà environnées de toutes “ parts.” Quel cynisme! Sans doute elle craignait que ces barbares ne tournassent contre *sa personne sacrée* l'épouvantable savoir faire qu'ils avaient déployé dans les massacres de l'Ukraine! Mais de pareilles horreurs ne troublaient même pas son sommeil.

***

Après avoir écrasé la confédération du Bar, Catherine invite la Prusse et l'Autriche à partager avec elle les dépouilles de la Pologne vaincue. Les trois souverains arrêtent en 1772 le premier partage du territoire polonais. Mais il était convenu que pour pallier l'odieux de cet attentat, on tenterait de le faire sanctionner par la nation polonaise elle-même.

En conséquence, Poniatowski reçoit l'ordre de se prêter à ces manœuvres. Pour la première fois, il résiste et semble s'éveiller au sentiment du danger. Mais il est trop tard. En vain il rappelle aux spoliateurs leurs promesses si souvent répétées. En vain, s'adressant aux

cours étrangères, il déclare : “ Qu’il regarde l’occupation “ des provinces polonaises par les trois cours comme “ injuste, violente, contraire à ses droits légitimes. ” Ses réclamations énergiques, mais tardives, restent sans écho.

Sur ces entrefaites s’ouvre, en 1773, à Varsovie, une diète illégalement convoquée pour arracher à la Pologne une adhésion formelle au premier partage de son territoire. Trois armées puissantes avaient été chargées d’étouffer les protestations des palatinats. Aussi, bien peu de nonces purent se rendre à Varsovie, où ils durent siéger dans une salle souvent envahie par la soldatesque et gardée par des artilleurs russes, avec des pièces de canons braquées contre les représentants de la nation.

A côté des défaillances coupables de quelques hommes indignes, on voit éclater des exemples d’une fermeté poussée jusqu’à l’héroisme. Incapables de vaincre cette résistance patriotique et d’obtenir le vote unanime exigé par la constitution, les agents russes et prussiens tentent de faire lever les séances de la diète, pour la transformer en une confédération. La foule, stationnée aux abords de la salle, crie aux nonces : “ Ne sortez pas ! au nom “ du ciel !... Ne vous livrez pas aux tyrans ! ” Quelques nonces effrayés veulent se retirer. Reiten leur barre le passage en disant : “ Allez ! confirmez votre ruine à “ jamais : mais vous ne passerez qu’en foulant aux pieds “ ce cœur qui ne bat que pour l’honneur et la liberté ! ” Un autre nonce, Samuel Korsak, fait aussi entendre les protestations les plus énergiques. Il ne reste plus que neuf députés à leurs siéges. L’ambassadeur Stackelberg les fait venir chez lui, le soir. “ Mais, dit l’historien “ Forster, promesses, offres, menaces de confiscation et “ de prison, rien ne put ébranler le courage de ces der- “ niers défenseurs de l’honneur national ; et quand le “ Moscovite irrité de tant de persévérance redoubla de “ fureur dans ses paroles, Korsak se leva et, lui remet- “ tant un état exact de tous ses biens, terres, capitaux “ et mobilier, répondit avec calme : “ Je n’ai que cela “ à sacrifier aux ennemis de la Pologne ; ils peuvent “ m’ôter la vie, mais il n’y a point au monde de despote “ assez riche pour me corrompre, ou assez puissant pour “ m’intimider. ” Le lendemain, Poniatowski signa, en

pleurant, l'adhésion qu'on lui demandait. Stackelberg lui avait dit pour dernier argument: " que s'il hésitait " encore, cinquante mille hommes avaient ordre de mar- " cher sur Varsovie, de réduire la capitale en cendres et " de passer toute âme vivante au fil de l'épée. "

Ainsi s'accomplit le premier partage de la Pologne. La Prusse prenait un territoire de 900 lieues carrées et 416,000 habitants ; l'Autriche 2,500 lieues et 2,700,000 habitants; la Russie eut la part du lion : 3,000 lieues carrées et 1,800,000 âmes.

C'était là un crime politique sans nom. De Maistre l'a appelé " l'exécrable partage de la Pologne." Marie-Thérèse d'Autriche avait signé avec répugnance. " *Pla-* " *cet,* avait-elle dit, puisque tant de savants personnages " veulent ainsi : mais longtemps après ma mort, on verra " ce qui résulte d'avoir ainsi foulé aux pieds tout ce que " jusqu'à présent on a toujours tenu pour juste et sacré."

La Pologne a mis vingt ans à se relever du coup terrible que lui avaient porté tous ces tristes événements. Catherine de Russie, pendant tout cet intervalle, travaille sourdement à accomplir son plan favori, le partage définitif de toute la Pologne. Mais l'ambition du roi de Prusse y met obstacle. Pour mieux cacher ses desseins de spoliation, Frédéric signe avec la Pologne, en 1791, un traité d'alliance qui, en apparence du moins, la mettait à l'abri des tentatives de la Russie. Il y était stipulé : "Que les deux parties contractantes se garan- " tissent l'intégrité de leur territoire, et se promettent " un appui réciproque... par les négociations ou par les " armes, dans le cas où une puissance... voudrait se " mêler des affaires de l'une d'elles. " Les Polonais, toujours sans défiance, profitent de ce moment de répit pour se donner une constitution admirable qui fut adoptée avec enthousiasme par tout le pays. Elle décrétait : le catholicisme religion d'Etat ; la tolérance religieuse ; l'affranchissement des villes, l'émancipation des laboureurs ; la réorganisation de la diète, l'accroissement de l'autorité du sénat ; la réforme électorale, l'abolition des confédérations et du *liberum veto ;* la royauté héréditaire dans la maison de Saxe, après Poniatowski. L'Europe entière applaudit à ce signal de régénération. L'Autriche et la Russie reconnurent cette charte nouvelle. En la

lisant, Burke, l'ennemi juré des idées révolutionnaires, s'écria : "C'est une transition de l'anarchie à l'ordre, et "non de l'ordre à l'anarchie !" Poniatowski jura de verser son sang pour la défendre. Catherine elle-même avait promis de ne pas supporter les ennemis du nouvel ordre de choses. Mais fidèle à la duplicité de son caractère, quelques mois après elle patronne le complot de Targoviçà, s'unit aux conspirateurs pour renverser la constitution de 1791 et déclare la guerre aux Polonais. Ceux-ci réclament de la Prusse l'exécution des traités. Frédéric répond : "Sa Majesté a pris d'autres engage-"ments vis-à-vis de l'impératrice de Russie." L'Autriche refuse également d'intervenir.

Cependant les Polonais livrés à eux-mêmes se défendent avec vigueur. Ils gagnent sur les Russes deux grandes batailles. Mais Poniatowski, sous le coup des menaces de Catherine, oublie ses serments, accède à la confédération de Targoviçà et renvoie dans leurs foyers ses soldats désarmés. Les Prussiens envahissent à leur tour le territoire qu'ils ont promis de défendre et s'unissent aux Russes, pendant que Catherine et Frédéric procèdent au deuxième partage de la Pologne, sous prétexte de mettre une digue à l'envahissement des doctrines subversives de la démagogie française.

Comme en 1773, les spoliateurs voulaient faire sanctionner par la Pologne elle-même cette seconde violation de leurs serments solennels et répétés. Une diète est convoquée ; tous ceux qui sont suspects d'indépendance et de patriotisme en sont exclus. Elle s'ouvre à Grodno le 17 juin 1791. Déjà Sievers, l'ambassadeur russe, a fait saisir les biens de tous les patriotes, et s'est emparé du trésor public. Poniatowski, en butte au mépris et aux outrages de ses sujets justement indignés, veut abdiquer. Catherine lui fait dire : "d'attendre ses ordres, sans quoi "elle ne lui accordera pas de retraite sûre." Un mois se passe au milieu de scènes journalières de violence, provoquées d'un côté par les mesures tyranniques des spoliateurs, et de l'autre par l'exaspération des nonces acculés dans les derniers retranchements d'une légitime défense. Un jour, c'est Grelavski qui s'écrie : "Périssons avec honneur, dignes de l'estime des autres puis-"sances, et ne nous couvrons pas d'une honte éternelle,

“ dans l’espoir illusoire de sauver le reste de la patrie.” Kimbar ajoute : “ Les souffrances ne sont rien pour la “ vertu ; il est de son essence de les mépriser. On nous “ menace de la Sibérie ! Ses déserts ne seront pas sans “ charmes pour nous ; tout nous y retracera notre devoue- “ ment. Eh bien ! oui ; allons en Sibérie. Conduisez-nous, “ sire, là où notre vertu et la vôtre feront pâlir nos “ ennemis ! ” Electrisée, l’assemblée tout entière s’écrie : “ Oui ! en Sibérie ! partons ! ” Rien ne peut ébranler le courage des nonces. Ils continuent à s’assembler tous les jours, sans faiblir dans leur résistance. Trois mois et demi se passent ainsi. En vain Rautenfeld déclare “ qu’il “ est autorisé à prendre toutes les mesures de violence “ qu’il jugera convenables, ” et Sievers écrit au grand maréchal de Lithuanie : “ Le roi lui-même doit demeurer “ fixé sur son trône jusqu’à ce qu’il ait cédé. Je ferai “ coucher les sénateurs sur de la paille, dans la salle des “ conférences, tant que ma volonté ne sera pas exécu- “ tée. ” Pendant deux jours on empêche le roi et les sénateurs de sortir et de recevoir aucune nourriture. “ Le troisième jour, dit Niemcévitz, le roi et plusieurs “ sénateurs tombèrent en défaillance.” “ Alors, dit Chevé, “ Rautenfeld, toujours assis à côté du trône, prit la main “ du vieux monarque, y mit un crayon et signa l’acte “ de partage. Puis il fit entrer la soldatesque russe. On “ demanda trois fois si la diète autorisait la délégation ; “ pas une seule voix ne répondit. On conclut que le “ silence tenait lieu de consentement. Et voilà ce qu’on “ a osé nommer le libre vote de la Pologne.”

Le second partage donnait à la Russie 4,553 milles de territoire, et trois millions d’habitants ; à la Prusse, 1,061 milles carrés du sol le plus fertile, avec 1,100,000 habitants. Il ne restait plus à la Pologne que 4,000 milles de territoire, et 4,000,000 d’habitants. L’Autriche avait refusé de tremper dans le second partage.

***

En apprenant ce nouvel attentat, la nation entière se souleva. Cette fois ce n’est plus la Pologne déchirée par les factions, minée par les complots des ambitieux et des traîtres ; c’est la Pologne plus unie, plus forte qu’elle n’a jamais été. Une ligue puissante réunissant tous les élé-

ments de force que la constitution de 1791 a rajeunis, et appuyée sur l'armée, se donne pour chef Thadée Kosciusko et dresse, le 24 mars 1794, un acte d'insurrection auquel souscrivirent ensuite tous les palatinats. Déjà Madalinski refusant de déposer les armes, est accouru à Krakovie, en passant sur le corps des Prussiens. Kosciusko, nommé dictateur, reçoit le serment militaire des chefs. Une foule immense de citoyens, réunis dans la cathédrale de Krakovie, prêtent serment "de maintenir la constitution aux dépens de leur fortune et de leur vie," et confiants dans la justice et la sainteté de leur cause, jurent de ne la souiller par aucune violence. Les palatinats suivent l'exemple de Krakovie. De toutes parts les volontaires accourent se ranger sous les aigles blanches de Kosciusko, apportant les vœux et les offrandes spontanées de leurs concitoyens. Les premiers combats des insurgés sont des victoires. Les Russes sont partout culbutés par ces armées improvisées, où apparaissent pour la première fois les farouches Gorals, ces paysans armés de faux, si redoutés et si célèbres depuis sous le nom de Faucheurs de la Mort, Faucheurs de la Pilika, etc. Avec quelle ardeur ils accouraient verser leur sang pour cette patrie généreuse qui venait de les émanciper! A l'approche des Russes, le tocsin sonnait dans tous les villages, les terribles Faucheurs se ruaient contre les Russes, en faisaient un horrible carnage, leur enlevaient leurs batteries de canons et les tournaient ensuite contre eux. Pendant huit mois la Pologne tient en haleine toutes les forces de la Russie. Chacune des journées de cette lutte mémorable est marquée par de brillants faits d'armes. C'en était fait de la domination russe en Pologne, si 24,000 Prussiens ne fussent venus à son secours au mépris de la foi jurée et sans aucune déclaration de guerre. Les insurgés, par représailles, soulèvent les provinces polonaises de la Prusse. Tout le territoire de la République était en rébellion contre les oppresseurs. Prêtres et bourgeois, nobles et paysans, catholiques, juifs, réformés, tous étaient unis pour la défense de la cause nationale, et donnaient même dans la victoire l'exemple de la modération et de la justice. Kosciusko faisait pendre à Varsovie, quelques patriotes qui, dans un moment d'effervescence populaire, avaient

fait juger et exécuter sommairement des traîtres vendus à la Russie depuis longtemps. Tout semblait promettre le succès, quand vinrent les trahisons et les revers. Il faudrait redire ici les scènes de carnage qui marquèrent le passage des Russes et des Prussiens à travers le pays. L'Autriche vint leur prêter main-forte. Joseph II ne se souvenait plus qu'il avait dit dans une circonstance solennelle : " Qu'il ne permettrait pas qu'on enlevât un " seul arbre de ce qui restait des provinces polonaises."

Epuisé par tant d'efforts, cerné par trois armées formidables, Kosciusko tente encore une fois la fortune des batailles à Maciéiovicé : elle lui est contraire. Son armée périt presque tout entière, et lui même, recueilli parmi les blessés sur le champ de bataille, languit dans les cachots de Saint-Pétersbourg, jusqu'à ce que la magnanimité du tzar Paul Ier, vienne l'en tirer.

Souwaroff marche avec 40,000 hommes sur Varsovie, où 12,000 Polonais conduits par deux héros, Madalinski et Dombrowski, se sont enfermés avec cent pièces de canons dans le faubourg de Praga. Après un mois de siége, Praga succombe à l'assaut général des Russes, le 4 novembre. Souwaroff fit un carnage effroyable. " Amusez-vous ! " avait-il dit à ses soldats, une fois la brèche ouverte. " La nuit, dit Chevé, vint cacher le spectacle " de Praga dépeuplé, et le lendemain fut employé à " balayer et à laver les rues qu'obstruaient 18,000 morts " et des torrents de sang."

Tout Varsovie croyait toucher à sa dernière heure. Ignace Potoçki, un autre héros polonais, se dévoue. " Je " suis, dit-il à Souwaroff, l'auteur de la constitution du " 3 mai (1791), l'instigateur principal de l'insurrection ; " je viens m'offrir en expiation." Tant de grandeur d'âme émut ce terrible massacreur d'hommes. Souwaroff épargna Varsovie, et Potoçki eut la vie sauve.

L'insurrection vaincue, les trois puissances achevèrent de se partager les restes de la Pologne, tout en protestant " qu'elles n'étaient point en guerre avec elle," " ne vou" loir que rétablir son repos troublé," " et s'engageant à " respecter ce qui restait des provinces polonaises." " L'exécution de cette grande spoliation, dit Chevé, " ne fut pas moins atroce que l'acte lui-même. Tout ce " que possédait Varsovie, archives, actes publics, biblio-

“ thèques, musées, fut enlevé, transporté à Saint-Peters-
“ bourg, pillé, dispersé, brûlé. Il en fut de même des
“ insignes royaux, archives, joyaux du trésor et autres
“ objets, qui furent emportés de Krakovie par les Prus-
“ siens. Toutes les villes polonaises furent ainsi dépouil-
“ lées.”

Stanislas Auguste, traîné de Varsovie à Grodno, de Grodno à Saint-Pétersbourg, reçut, en 1795, l'ordre d'abdiquer, et en 1798, le 12 février, la tombe se refermait sur ce fantôme de roi, le dernier qu'ait eu la Pologne.

***

Ainsi s'est écroulée cette monarchie puissante qui, comme l'a si bien dit Forster, “possédait un long et
“ vieux passé, une existence qui s'appuyait sur une base
“ consacrée par dix siècles, des institutions défectueuses,
“ mais grandes et fortes, et une vie nationale active,
“ variée, féconde en nobles actions comme en fautes
“ graves.”

En présence de cette catastrophe sans exemple dans les annales du monde civilisé, il est naturel de se demander quelles sont les causes qui l'ont amenée.

“ Trois choses,” dit Salvandy, parlant de la société polonaise, “manquèrent à son génie et à son courage:
“ une dynastie, des lois et des frontières.” Une dynastie dont les souverains fussent attachés au sol par un lien plus puissant que celui de l'élection, qu'une éducation nationale eut préparés à gouverner avec le patriotisme et l'esprit de suite, qui ne se trouvent que dans la monarchie héréditaire; des lois sages et respectées, émanées d'une autorité incontestée, assez fortes pour maintenir l'équilibre des pouvoirs, et également à l'abri des entreprises du despotisme, et des dangereux écarts de la liberté; des frontières naturelles, certaines, mieux défendues par ces obstacles dont Dieu lui-même s'est servi, pour marquer les bornes de l'héritage de chaque peuple.

M. de Salvandy a dit avec raison: “L'histoire de la
“ Pologne est la fidèle image de tout ce que la liberté sans
“ contre-poids et l'égalité sans frein renferment de périls
“ domestiques pour l'Etat le plus puissant, de périls
“ extérieurs pour la plus vaillante nation du monde.”
Non contents d'aimer la liberté avec passion, d'ériger en

principe " qu'un homme libre ne peut être taxé ni gou-
" verné que de son aveu, "—non contents de soutenir
" avec Raphaël Leczinski : " qu'ils aimaient mieux les
" perils de la liberté que les douceurs d'un tranquille
" esclavage," les Polonais ne se sont pas tenus assez éloignés de la limite glissante où finit la liberté, où commence la licence. " D'âge en âge, dit Rulhière, tout
" Polonais disait à ses enfants : " Brûlez vos maisons et
" errez dans votre pays les armes à la main, plutôt que
" de vous soumettre au pouvoir arbitraire. " " Nous élisons nos rois, mais nous déposons les tyrans," disait Zamoïski à Sigismond, dans la diète de 1605. Henri de Valois, élu en 1574, se plaignait de ce qu'on n'avait fait de lui qu'un juge. " Vous, Polonais, disait un étranger,
" vous n'avez pas de roi.—Si, reprit le Polonais, nous
" avons un roi ; mais chez vous, c'est le roi qui vous a."
Avec de telles idées, on conçoit que, chez eux, le roi n'était que le premier des fonctionnaires. Il régnait, mais ne gouvernait pas. C'est ainsi que par crainte du despotisme ils restreignaient l'autorité royale dans des limites étroites, pour mieux la dominer.

D'un autre côté, les troubles continuels que suscitait la tenue des assemblées nationales ; l'exercice fréquent du droit de *veto*, en vertu duquel l'opposition du plus humble des nonces entravait l'action, non-seulement de la majorité des députés, mais de la nation entière ; les rivalités des familles appartenant à la grande noblesse, familles souvent supérieures au pouvoir royal par leurs richesses, leur puissance territoriale, quelquefois même par leurs armées ; les exigences et la vénalité de la petite noblesse ; les efforts de toutes deux pour tyranniser et asservir de plus en plus les paysans ; les basses intrigues et les manœuvres coupables des Juifs et des réformés polonais, qui cherchaient un point d'appui à l'étranger ; l'absence totale de toute administration intérieure, pendant tout le cours du dix-huitième siècle ; la dilapidation des finances, ruinées par les exactions des fonctionnaires assez puissants pour se soustraire à l'obligation de rendre leurs comptes, tout ce travail de désorganisation, lent mais sûr, fomenté par les puissances voisines, n'était il pas suffisant pour amener la chûte de la Pologne ?

De plus, le peuple polonais, pour son malheur, semble

avoir ignoré les transformations radicales que subissaient les nations voisines, l'accroissement rapide de leur puissance, et les desseins pervers qu'elles entretenaient contre lui. " Rien, dit Salvandy, n'éclaira sa con-
" fiance héroïque et funeste dans ses institutions énervées
" qui étaient son plus grand péril, ou bien dans le nombre
" de sa population et la grandeur de son territoire, dans
" ses souvenirs de gloire et son courage. Rien ne lui fit
" comprendre à temps la nécessité d'appuyer ce courage
" intrépide à des principes qui assurassent à l'autorité
" souveraine le concours de toutes les forces. Rien ne
" l'instruisit à fortifier ses forces mêmes du secours d'une
" politique monarchique au dedans, tout autant que natio-
" nale au dehors. Nulle application à rapprocher les
" esprits, à apaiser dans son sein les discordes séculaires,
" nul effort, non plus pour conjurer la triple alliance, qui
" pouvait toujours la resserrer dans un étau de fer, nulle
" amélioration, en un mot, dans la condition que ses
" vicissitudes, ses fautes et le temps lui avaient faite, ne
" marquèrent, ni ses époques de guerre stérilement vic-
" torieuses, ni ses époques de paix stérilement agitées."

***

Mais à côté de ces misères que de brillantes qualités! La passion du dévouement et des sacrifices est poussée chez eux jusqu'à l'héroïsme. " Les Polonais, dit encore
" Salvandy, furent le seul des peuples belliqueux con-
" nus dans le monde, à qui la guerre, ou même la vic-
" toire, ne donna jamais ni des conquêtes, ni la paix. La
" Pologne vit une à une passer ses provinces vassales
" sous d'autres lois, sans songer à fonder dans un gou-
" vernement à la fois bienfaisant et fort pour tous, un
" rempart qui protégeât contre la marche progressive
" de l'étranger les restes de sa grandeur." Avec quel désintéressement ses enfants servaient la cause de l'Eglise et de la civilisation! " Le sacrifice a été sa vie, son
" métier, et pour ainsi dire son industrie, disait un jour
" Montalembert. C'est de ce pain-là qu'elle s'est nourrie,
" et rien n'annonce qu'elle en soit rassasiée. Ses anciens
" preux ne bâtissaient pas des châteaux indestructibles
" comme les nôtres ; ils n'habitaient que des maisons de
" bois, afin de les abandonner et de les laisser brûler,

“ sans regret quand le service de la patrie les en éloi-
“ gnait. Ses ambassadeurs se ruinaient de fond en
“ comble à l'étranger, ne voulant ni appauvrir le trésor
“ public, ni laisser éclipser par personne l'éclat du nom
“ polonais. Ses budgets étaient votés par enthousiasme,
“ et ses impôts se nommaient *secours d'amour* (*subsidium*
“ *charitativum*). ”

Que ne dirait-on pas de l'inviolable attachement de la Pologne à la foi catholique ; de cette foi que l'erreur n'a jamais souillée, qui, sans cesser d'être intransigeante avec l'hérésie et le schisme, lui a fait toujours pratiquer, vis-à-vis de leurs malheureuses victimes, cette charité douce et tolérante, également éloignée de la pente dangereuse des concessions, et des répressions sanglantes sur les bûchers et les échafauds.

Dieu seul connaît les tortures qu'ont endurées ces soldats polonais qui, pendant l'espace de huit siècles, ont succombé sans murmure sous le fer des ennemis de la chrétienté ; les souffrances et les humiliations qu'ont essuyées ces millions de prisonniers, vieillards, enfants, femmes sans défense, vierges timides, massacrés dans les villes et les campagnes saccagées, ou réservés pour les hontes de l'esclavage. Il disait bien vrai, ce pape du dix-septième siècle, Paul V, qui, recevant une députation de Polonais, chargés de lui remettre des étendards conquis par leurs armées sur les païens et les barbares, et de lui demander, en échange, des reliques des martyrs, leur répondait : “ Des reliques ! ramassez un peu de votre
“ terre ; il n'y en a pas une parcelle qui ne soit impré-
“ gnée du sang de vos martyrs ! ”

Comment ne pas parler de la passion dominante du peuple polonais, de cet amour de la patrie, puissant au-delà de toute expression, qui lui a fait généreusement accepter toutes les nécessités de la lutte, pendant des siècles, et, de nos jours, toutes les humiliations de la conquête, toutes les horreurs de la persécution. La Pologne n'a pas eu d'armée permanente, avant le dix-huitième siècle. Mais ses gentilshommes et leurs vassaux lui composaient une armée de volontaires, en apparence indisciplinés et turbulents, qui se battaient entre eux, quand ils n'étaient pas en face des ennemis de la patrie. Mais au moindre cri d'alarme, sitôt que brillaient sur les collines,

dans l'obscurité de la nuit, les feux qui signifiaient à toute la *pospolite* (1), l'ordre d'entrer en campagne, tous accouraient se ranger sous les étendards des grands hetmans. Le danger de la patrie leur faisait oublier leurs rivalités jalouses, leurs haines héréditaires. Ils n'avaient plus que la passion de combattre. Aussi, il faut voir avec quel enthousiasme s'ébranlaient ces escadrons de cavalerie, tels que la Pologne seule a pu en avoir, et que Louis XIV lui enviait, ces nobles étincelants d'or et de pierreries, montés sur des chevaux ferrés d'argent, qui formaient ces régiments de hussards, dont les charges brillantes décidèrent du succès de maintes journées, ces fantassins plus humbles, mais non moins vaillants, recrutés dans les rangs du peuple, et jusqu'à ces féroces valets de troupe, race de vautours, ardente au pillage, mais dont la bravoure sauva plus d'une fois les débris de l'armée.

***

L'histoire de la Pologne offre encore aux études du penseur et de l'historien un autre genre d'intérêt qui lui est tout particulier. Elle est en contraste perpétuel avec celle de tous les pays de l'Europe. " Partout ailleurs, " dit Forster, la loi, se conformant aux besoins nou- " veaux, s'attachait à protéger le cultivateur contre le " seigneur suzerain. En Pologne, le paysan de Kasimir " le Grand, devenu par lui homme libre, en comparaison " de ceux d'Allemagne, et des serfs ou vilains de France, " retombait à l'état de serf, et, moyennant soixante-dix " marcs d'argent, on pouvait racheter sa tête. Tandis que " Richelieu achevait l'œuvre de Louis XI, portait le " dernier coup aux grandes familles du royaume, la " noblesse polonaise se montrait de plus en plus enva- " hissante ; elle accaparait tout : les privileges de la " couronne et les franchises du peuple.........Protégés " par Colbert, le commerce et l'industrie prennent en " France un développement immense, mais en Pologne, " leur ruine, commencée par l'ennemi, s'achève par les " exactions des starostes (2). Tandis qu'en Europe la féo- " dalité croulait et disparaissait sous les ruines et dans le

(1) L'armée.
(2) *Staroste*. Gouverneur de province.

“ sang,......quelques symptômes de ce systèmese mani-
“ festèrent en Pologne; mais bientôt la noblesse peu
“ soucieuse de se soumettre à son organisation graduée,
“ et aux principes d'ordre qu'elle renfermait, redevint
“ anarchique en masse.........La royauté parvenue à son
“ apogée, étendait dans les autres contrées les rameaux
“ de sa puissance, et les nobles, moitié par force, moitié
“ par séduction, abandonnaient la vie retirée et farouche
“ des manoirs pour l'existence plus riante des cours : le
“ sombre guerrier se transformait peu à peu en politique
“ habile ou en flatteur adroit; mais le noble polonais,
“ tout à l'inverse, se montrait fier de voir chez lui cette
“ même puissance royale limitée. Jadis héréditaire, le
“ trône était devenu électif, et chaque vacance du pou-
“ voir amenait le débordement de toutes les passions.”

***

Est-il besoin de rappeler les services éclatants que la Pologne a rendus au monde? Toute son histoire, que nous venons d'esquisser rapidement, est là pour en rendre le témoignage. Aujourd'hui, plus que jamais, ceux qui gouvernent les races latines dans le vieux monde, doivent se rappeler qu'il y a un siècle l'Europe était protégée contre les envahissements du pan-slavisme, par une barrière infranchissable. Chose étrange! le peuple polonais qui gardait cette frontière, et que des liens d'amitié et une politque amie rattachaient de préférence aux peuples d'Occident, est un rameau de cette race slave qui, sous l'égide de la Russie, aspire aujourd'hui à la domination universelle. La France et l'Angleterre recueillent maintenant les fruits de leur politique mesquine d'abstention, lors des partages de la Pologne. Le jour n'est peut-être pas éloigné, où la Russie, s'avançant par les chemins déjà ouverts, sur Constantinople et les Indes, ravira à l'une l'influence prépondérante qu'elle a toujours exercée dans les affaires d'Orient, et à l'autre, les trésors de l'Inde et de la Chine, et l'empire des mers.

***

“ Un jour, raconte Chevé, en plein seizième siècle,
“ alors que la Pologne était si grande encore et si redou-
“ table à tous ses ennemis, à la suite d'un *Te Deum*

" célébré pour une éclatante victoire, Skarga, le plus " éminent orateur sacré qu'aient jamais eu les pays " slaves, fit entendre aux seigneurs étonnés ces paroles " prophétiques: Qui me donnera assez de larmes pour " pleurer jour et nuit les malheurs des enfants de ma " patrie ? Ainsi tu es devenue veuve, belle terre, mère " de tant d'enfants ! Je te vois dans la captivité, ô " royaume orgueilleux ! et tu pleures tes fils, et tu ne " trouves personne qui veuille te consoler. Tes anciens " amis te trahissent et te repoussent; tes chefs, tes guer- " riers, chassés comme un troupeau, traversent la terre " sans s'arrêter et trouver le bercail. Nos églises et nos " autels sont livrés à l'ennemi; le glaive se dresse devant " nous; la misère nous attend au dehors, et cependant " le Seigneur dit: Allez, allez toujours !—mais, où irons- " nous, Seigneur ?—Allez mourir, ceux qui doivent " mourir; allez souffrir, ceux qui doivent souffrir ! "

Hélas! pourquoi faut-il que cette prophétie de malheurs se soit réalisée de nos jours! Cet appel, vous l'avez entendu, fils glorieux de la Pologne souffrante, vous Krasinski, issu de sang royal, vous, surtout, Félinski, pontifes intrépides, qui, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, dans un transport d'indignation sublime, jetiez à la figure des proconsuls russes ces décorations pompeuses dont on avait couvert votre poitrine pour y étouffer les élans du patriotisme! Vous l'avez entendu, saints ministres des autels, fusillés sans merci sur les champs de bataille, ou réservés pour les infamies du gibet, pour avoir consolé la dernière heure de ces prétendus rebelles, pour qui l'insurrection était vraiment " le plus saint des devoirs ! "

Et vous, femmes courageuses, arrachées des monastères, où vos âmes s'enivraient des saintes joies de la pénitence; mères chrétiennes, enlevées du foyer domestique, dont vous étiez le soutien et l'ornement, ou forcées d'y vivre dans les larmes, loin des plus chers objets de votre tendresse; jeunes filles aux vertus modestes, la joie de vos pères, l'orgueil de vos frères et de vos fiancés, qui souvent, poussées par l'amour filial, ou le dévouement fraternel, ou des affections plus saintes encore, êtes devenues les anges consolateurs des malheureux, déportés dans des contrées lointaines; jeunesse ardente et consu-

mée par le désir de reconquérir l'indépendance du sol natal, et que ne faisaient trembler ni la pensée de la mort, ni la crainte des tourments les plus horribles, ni les perspectives plus amères encore d'un long exil ; vous, enfin, que l'âge mûr ou la vieillesse avaient rendus précieux dans les conseils, et dont la sagesse prévoyante dirigeait les efforts et les travaux des patriotes, vous l'avez entendu cet appel, et vous avez eu le courage d'obéir sans murmure. Tous vous êtes allés " souffrir et " mourir," les armes à la main, sur les champs de bataille, ou dans les répressions barbares des soulèvements, sur les échafauds dressés par des juges au service de la tyrannie, ou dans les prisons des villes et les casemates des forteresses, ou dans les supplices, plus lents et plus cruels encore, de la déportation sur la ligne du Caucase ou en Sibérie.

Mais laissons parler un témoin oculaire, M. F. de Lanoy, l'auteur de " *La Sibérie, d'après les voyageurs* " *les plus récents* " : " La Russie, dit-il, depuis 1862, " leur donne (aux peuples de l'Asie) un spectacle bien " autrement dramatique et saisissant que le supplice si " raffiné qu'il puisse être, de quelques individus isolés, " le supplice d'un peuple tout entier, et tel que le monde " épouvanté n'en a pas vu, depuis les monstrueuses domi- " nations de Ninive et de Babylone. Rien ne peut donner " l'idée des misères endurées par les dix tribus d'Iraël, " déportées par les Assyriens dans les déserts de la Bac- " triane, comme la chaine de *forçats* polonais qui...... " s'allonge, se traîne, sous le fouet des *tourmenteurs*, " depuis les plaines de la *Vistule*, jusqu'aux gîtes aurifères " de la Daourie, qui dévorent leurs mineurs, jusqu'aux " solitudes du Saghalien, qu'il faut peupler à tout prix. " Lugubre procession que la mort tronçonne en vain, et " dont de nouvelles recrues remplissent incessamment " les vides ! "

" Ah ! ceux de nos compataiotes à qui une traversée " récente de la Sibérie a permis de rencontrer ces véné- " rables captifs : soldats mutilés, femmes, enfants, jeunes " hommes semant de leurs larmes, de leurs sueurs, de " leur sang, de leurs chairs en lambeaux, chaque étape " de leur route de trois mille lieues, ceux-là portent au " fond de l'âme et pour tous les jours qui leur restent à

" vivre, un souvenir accablant. Ils n'en parlent qu'en " frémissant et à voix basse, comme de ces apparitions " funèbres qui troublent la raison de l'homme. "

Cependant, ce peuple ne cesse d'endurer sans se plaindre, et ses poëtes, fidèles interprètes de ses sentiments, chantent, comme Krasinski, dans ses Psaumes de l'avenir : " Seigneur, ce que nous te demandons, " ce n'est pas l'espérance, parce qu'elle tombe déjà " sur nous comme une pluie de fleurs ; ce n'est pas la " mort de nos ennemis, cette mort est écrite sur les " nuages de demain ; ce ne sont pas des armes, car tu en " as mis dans nos âmes ; mais nous te demandons de " nous donner une intention pure au fond de nos cœurs. " Oui, Saint-Esprit, toi qui nous enseigne que la plus " grande puissance, c'est la force du sacrifice, que la plus " grande raison, c'est la vertu, fais que nous puissions " par l'amour entraîner les peuples vers le but que nous " poursuivons."

Et pourtant les spoliateurs n'en continuent pas moins leur œuvre.

Un jour, c'est Alexandre qui, après avoir montré quelque sympathie pour la Pologne, répudie les stipulations formelles du traité de Vienne en 1815, menace en 1821, " de détruire son existence nationale," et la déclare un " non-sens, " en 1824. Un autre jour, c'est Nicolas, despote sans entrailles, qui ne " connaît que deux espèces " de Polonais, ceux qu'il hait et ceux qu'il méprise ; " qui, en 1835, répond aux justes plaintes d'une députation de Varsovie : " Si vous vous entêtez à conserver vos " rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante " et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer " sur vous, de grands malheurs. J'ai fait élever ici la " citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute, je " ferai foudroyer la ville, je détrutrai Varsovie, et certes, " ce ne sera pas moi qui la rebâtirai." C'est ce même Nicolas, qui aurait voulu étouffer, en France, la révolution de 1830, en faisant marcher contre elle l'armée russe, avec les régiments polonais pour avant-garde.

Tantôt, en 1832, un rescrit ordonne que " tous les " enfants mâles, orphelins, sans tutelle, ou âgés de six à " dix-sept ans, seront recherchés dans le royaume pour " être transportés à Minsk......et successivement envoyés

“ aux compagnies des colonies militaires.” A Varsovie même, l'administration demande publiquement des soumissions “ pour le transport à Minsk, des enfants et des “ orphelins enlevés dans le royaume de Pologne.” Tantôt les autorités russes ordonnent “ de déporter sur la “ ligne du Caucase, 5,000 familles de gentilshommes “ polonais, de chacune des neuf provinces incorporées à “ la Russie......et de transplanter à leur place des familles “ de la partie orientale de l'empire.” Et plus tard, un avis du conseil gouvernemental met en adjudication “ le “ transport de Varsovie à Saint-Petersbourg, des fils de “ nobles polonais déportés comme leurs pères.”

Tantôt, un ukase (1) permet à la femme du déporté de se remarier *du vivant même* de son mari ; d'autres gracient les condamnés catholiques qui se font grecs schismatiques; d'autres défendent de bâtir des églises catholiques, de réparer celles qui existent. Puis viennent des lois plus iniques encore: les unes dirigées contre la foi catholique, enlèvent aux diocèses leurs évêques, aux paroisses, leurs prêtres, suppriment les couvents et les monastères, prohibent l'exercice du culte; les autres visant droit au cœur la nationalité polonaise, proscrivent sa langue, ses mœurs et ses usages traditionnels, le chant des hymnes patriotiques, ferment les établissements d'éducation supérieure, ou corrompent l'éducation élémentaire, en rendant obligatoire, dans les écoles, l'usage de livres qui falsifient l'histoire, et battent en brêche les convictions religieuses ; d'autres, enfin, livrent les biens de l'Etat et ceux des particuliers à la confiscation ou au pillage, que sais-je ? mettent en jeu tous les ressorts, tous les plans, qui peuvent faire atteindre à la Russie le but qu'elle poursuit.

En 1863, les journaux russes proclament hautement “ qu'il faut annéantir le polonisme, sauf à repeupler “ ensuite la Pologne par des colonies Moscovites.” Alexandre donne à Mourawieff, son lieutenant en Lithuanie, instruction “ de fusiller, pendre, déporter, empri- “ sonner, fouetter les prêtres catholiques, les femmes, “ les suspects, en un mot, tout ce qui n'est pas Russe; “ de présenter aux paysans les propriétaires comme leurs

(1) **Décret impérial.**

“ ennemis et leurs oppresseurs ; de leur fournir des armes “ pour tout exterminer, dévaster, brûler, lui donnant “ pleins pouvoirs pour tous ces crimes.” (1)

La Prusse et l'Autriche se sont aussi occupées de leurs sujets polonais. La première s'est réservée jusqu'à nos jours le privilége de molester et d'emprisonner leurs évêques et leurs prêtres ; elle a étouffé la voix de leurs députés qui demandaient pour l'Alsace et la Lorraine la liberté de rester français. L'Autriche a, depuis longtemps, oublié les scrupules de Marie-Thérèse. En 1846, elle a soulevé, contre la noblesse, les paysans de Galicie trompés par des soudards.

Souvent les Polonais, exaspérés par tous ces mauvais traitements et ces mesures tyranniques, arborent l'étendard de la révolte, en affirmant que la violation, par les trois puissances, de leurs promesses et de leurs engagements solennels, les déliait de leur serment de fidélité. Mais alors ce sont des répressions sanguinaires, des vengeances atroces. Quelles que soient les divergences de leurs intérêts et de leur politique, la Russie, la Prusse et l'Autriche redeviennent d'accord du moment qu'il s'agit d'empêcher la Pologne de recouvrer son indépendance. Toutes les susceptibilités disparaissent ; leurs soldats, leurs gendarmes, leur police, tout est mis en commun, tout est mis en œuvre pour étouffer la rébellion, et l'univers s'étonne de voir se renouveler en plein XIXe siécle, des scènes de carnage telles qu'on n'en a point vues depuis les invasions des barbares.

Et quand l'Europe, indignée de tant de mauvaise foi et de tant de cruautés, a protesté, en France, par la voix de Montalembert, en Angleterre, par la voix de Palmerston, alors ministre des affaires étrangères, à Rome, enfin, par celle de Grégoire XVI, dont l'attitude courageuse épouvanta le tzar Nicolas lui-même, et de Pie IX, demandant à l'univers entier des prières pour la Pologne souffrante, quand, dis-je, l'Europe a demandé compte aux spoliateurs, ils ont répondu : “ La Pologne est anarchique ! ”—“ Quant à moi, a dit “ Montalembert, ce qui m'étonne, c'est que la Pologne “ tout entière ne soit pas la proie d'une anarchie incu-

(1) 2 Chevé, pages 246 et suivantes.

" rable, et que chaque Polonais ne soit pas un forcené " armé contre tous les souverains, contre tous les pou- " voirs de l'Europe, qui ont trahi et livré sa patrie." Les vrais amis de la Pologne ont toujours préféré aux théories insensées des fauteurs de la démagogie ces leçons toutes évangéliques dont le poëte Krazinski leur a laissé un monument dans ses Psaumes de l'avenir:

" Oh! ma patrie! sois plutôt la patience qui enseigne " comment on élève l'édifice pierre à pierre; soit l'in- " flexible volonté et l'humble recueillement qui prépare " la voie future; sois le calme dans la tempête; sois " l'harmonie au milieu des cris de discorde; sois l'éter- " nelle beauté au milieu des laideurs; sois, pour les " lâches et les pharisiens, le silence accablant qui mé- " prise; sois pour les faibles la force qui relève les cou- " rages. Dans ton combat contre l'enfer de ce monde " qui se dresse contre toi, sois cette force tranquille et " aimante contre laquelle l'enfer ne prévaudra jamais."

***

Tous ces hommes héroïques, dont nous avons rappelé les souffrances et le courage, sont les pionniers de la Pologne renaissante. A leur exemple, la nation sent revivre sa foi dans l'avenir. Désormais, guidée par ses pontifes et ses patriotes, elle travaillera à faire disparaître les vices et les abus qui ont amené sa ruine. Au dedans, son clergé, ses nobles et son peuple ont confondu leurs rangs, et travaillent tous ensemble avec un merveilleux accord. Ses paysans ont recouvré la liberté dont jouissaient leurs pères, au temps de Kasimir-le-Grand. Les nobles se sont mis à la tête du mouvement régénérateur. L'esprit d'association et d'entreprise produisent partout de magnifiques résultats: l'éducation se répand, la législation se perfectionne, de grands travaux publics s'accomplissent, et les particuliers rivalisent de munificence et de zèle, pour doter la patrie d'institutions utiles ou de bienfaisance, ou pour donner au commerce et à l'industrie un nouvel essor. Au dehors, la Pologne envoie une émigration continuelle d'hommes remuants et énergiques, qui travaillent à rendre partout sa cause populaire. Tour à tour soldats au service de l'étranger, précepteurs dans les grandes familles qui possèdent l'in-

fluence et la richesse, maîtres d'escrime ou professeurs de langues dans les grandes villes, poëtes enthousiastes ou publicistes écoutés, journalistes et pamphlétaires qui ont éclairé l'opinion publique et provoqué des démonstrations imposantes en faveur de la Pologne, agents diplomatiques toujours aux aguets pour instruire l'Europe des projets de la Russie, martyrs et confesseurs portant sur leurs corps mutilés les traces sanglantes des tortures endurées pour Dieu, la patrie et la liberté, ces exilés ont agité le monde et l'agitent encore.

Kosciusko est venu jusque dans le Nouveau-Monde apporter à la République naissante des Etats-Unis, le secours d'un bras vaillant que la vieille République polonaise ne pouvait pas utiliser. Les légions de Dombrowski, enchaînées à la fortune de Bonaparte l'ont suivi en Italie, en Egypte, en Espagne et jusque sur les plages de Saint-Domingue, où l'ingrate politique du grand homme les envoyait mourir. Mais, elles étaient bien plus nombreuses encore les phalanges polonaises, le jour où Napoléon, oubliant le sort fatal de tant d'autres conquérants entraînés, comme lui, par l'ambition, dans des régions lointaines, ébranla vers Moscou les bataillons de la grande armée. Quatre-vingt mille Polonais le suivaient, espérant obtenir, en retour de leurs services, la résurrection de leur indépendance. Napoléon ne savait pas se souvenir. Leurs débris héroïques rentrèrent en Pologne, remportant avec eux les cendres de leur chef, Poniotowski, et la Pologne reprit ses fers. Depuis, la lutte n'a pas cessée, et la Pologne a senti plus que jamais peser sur elle la main de fer de l'oppression. Souvent elle a relevé la tête : l'énergie de ses soulèvements a étonné l'Europe. En 1830, elle osa se lever contre Nicolas dont les vengeances étaient si terribles : pendant deux ans, elle tint tête à tout le poids de la puissance russe. Enfin elle fut écrasée après avoir tenu jusqu'à 130,000 hommes sous les armes.

En 1863, une insurrection plus formidable que toutes les précédentes a ébranlé la Pologne jusque dans ses fondements. Son organisation était admirable : tout semblait lui promettre le succès : une répression terrible l'a étouffée, et la Pologne, après une lutte acharnée est retombée sous le fouet des Kosaks.

***

Mais, tandis que les puissants de ce monde continuent à garder le tombeau où ils croient avoir enseveli jusqu'à son nom, la Pologne ne cesse de préparer sa résurrection sans s'occuper du mépris des uns, ni de l'indifférence des autres. Du fond de ses villes et de ses campagnes, où pleurent des femmes et des enfants en deuil, du fond des prisons et des mines gardées, par les Kosaks, et le climat meurtrier de la Sibérie, de tous les points du globe, où ses exilés promènent en liberte leur carrière aventureuse, s'élève vers le ciel une prière qui touchera peut-être un jour le Tout-Puissant. Tout le monde la connaît en Europe. Cette prière, Dombrowski l'a fait chanter par ses légions polonaises, en Italie, en présence des soldats impies de la révolution française. A Varsovie, en 1863, 100,000 hommes, femmes et enfants, tout un peuple en délire, l'ont répétée pendant que les sabres et les chevaux des Kosaks jonchaient le sol d'un millier de cadavres. Cette prière, la voici :

" Seigneur Dieu ! toi qui, durant tant de siècles, entou-
" ras la Pologne de splendeur, de puissance et de gloire,
" toi qui la couvrais alors de ton bouclier paternel ; toi
" qui détournas si longtemps ces fléaux dont elle a été
" enfin accablée ; Seigneur, prosternés devant tes autels,
" nous t'en conjurons, rends-nous notre patrie, rends-
" nous notre liberté.

" Seigneur Dieu ! toi qui, plus tard, ému de notre ruine,
" as protégé les champions de la plus sainte des causes ;
" toi qui leur as donné le monde entier pour témoigner
" de leur courage, et fait grandir leur gloire au sein
" même de leurs calamités ; Seigneur, prosternés devant
" tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie !
" rends-nous la liberté !

" Seigneur Dieu ! toi dont le bras juste et vengeur
" brise en un clin d'œil les sceptres et les glaives des
" maîtres du monde, mets à néant les desseins et les
" œuvres des pervers ; réveille l'espérance dans notre
" âme polonaise ; rends-nous la patrie, Seigneur, rends-
" nous la liberté !

" Dieu Très Saint ! dont un seul mot peut en un ins-
" tant nous ressusciter, daigne arracher le peuple polo-

" nais de la main des tyrans, et daigne bénir les ardeurs
" de notre jeunesse. Rends-nous, Seigneur, rends-nous
" la patrie ; rends-nous la liberté !

" Dieu Très-Saint ! au nom des plaies saignantes du
" Christ, daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères
" qui sont morts pour leur peuple opprimé ; daigne ac-
" cepter l'offrande de nos larmes et de nos chants funè-
" bres : rends-nous la patrie ; rends-nous, Seigneur, la
" liberté !

" Dieu Très-Saint ! Il n'y a pas encore un siècle que
" la liberté a disparu de la terre polonaise ; et, pour la
" regagner, notre sang a coulé par torrents ; mais s'il
" en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, ah !
" combien doivent trembler ceux qui perdent la patrie
" éternelle !

" Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons,
" Seigneur Dieu ! Rends-nous la patrie, rends-nous la
" liberté ! "

Ouvrages Consultés :

Chevé, C. F.—Histoire complète de la Pologne, depuis ses premières origines jusqu'à nos jours. Troisième édition. Paris, Chs. Blériot, 1864, 2 vols.

De Salvandy, N. A.—Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne. Paris, Didier & Cie., 1863. 2 vols.

Forster, Chs.—Pologne. Paris, F. Didot, 1840. 1 vol. (Collection de l'Univers, Histoire et Description de tous les peuples.)

De Lanoye, Fd.—La Sibérie, d'après les voyageurs les plus récents. Paris, L. Hachette & Cie., 1868. 1 vol.

De Rulhière, Chs.—Œuvres Posthumes. Histoire de l'anarchie de Pologne. Paris, Menard et Dessane, fils, 1819.

ÉTUDES EXCLUSIVES

ET

ÉTUDES SPÉCIALES EN HISTOIRE NATURELLE,

Par M. l'abbé L. PROVANCHER.

Qu'est-ce que l'étude ?

C'est l'application de l'intelligence à la recherche de la vérité.

Il est de telles vérités si simples, si patentes, que leur simple énoncé suffit pour les faire saisir, comme, par exemple, l'existence des objets matériels que nous pouvons percevoir par les sens, leur forme, leur position, etc. Mais il en est une foule d'autres aussi, plus relevées, plus subtiles, abstraites, dont nous ne pouvons nous rendre maîtres qu'après certaines opérations de notre esprit, telles que la comparaison des objets que nous avons devant les yeux avec d'autres que nous connaissons, pour voir en quoi ils se rapprochent ou s'éloignent les uns des autres, les conséquences qui résulteraient de leur union, les propriétés dont ils peuvent jouir de leur nature, etc. Cette application de l'intelligence à l'observation des corps de la nature, pour les connaître intimement, en saisir la composition, en déduire les propriétés, constitue proprement l'étude de l'histoire naturelle. Or cette étude, relativement à la direction qu'on veut lui donner, peut être ou exclusive ou spéciale.

Exclusive : si concentrant toute son application sur une seule partie du domaine de la nature, on néglige pour ainsi dire tout le reste, pour se rendre maître exclusivement de cette partie. Et c'est là une route dangereuse à suivre, et qui peut aboutir aux plus funestes résultats.

Spéciale : si possédant bien les principes généraux de la science, de manière à pouvoir en suivre avec profit le développement, on s'applique à en approfondir une branche particulière, à promouvoir le progrès dans cette branche, sans cesser de suivre la marche de ceux qui cheminent à nos côtés, pour en tirer des points de comparaison capables de prévenir les écarts ou de nous fournir des moyens pour pénétrer plus avant dans nos recherches et nos investigations. Et c'est cette dernière manière qui a produit à elle seule la presque totalité des progrès obtenus jusqu'à ce jour, et qui mérite toute considération.

Ce n'est pas, comme le prétend Bory de St. Vincent, du moment que les hommes commencèrent à se civiliser qu'ils jetèrent les yeux autour d'eux, pour étudier dans la nature ce qui pourrait convenir à leurs besoins ; mais du moment même que notre premier père fut chassé du Paradis terrestre. Jeté nu sur la terre nue, n'ayant encore jamais connu la nécessité ni le besoin, l'infortuné Adam avec sa malheureuse compagne durent de suite examiner tout autour d'eux, pour reconnaître quels objets répondraient à leurs besoins, les fruits de la terre et les animaux qui leur fourniraient des aliments, les dépouilles tant animales que végétales qui leur serviraient de couvertures pour les protéger contre le froid et l'humidité, etc.

Sans doute que les besoins, étant alors peu nombreux, furent faciles à satisfaire, et qui sait aussi si le Créateur, dont la miséricorde n'est pas moins grande que la justice, tout en voilant l'intelligence d'Adam en punition de son péché, ne lui avait pas laissé une partie de ses premières connaissances, de celles, par exemple, que nous pouvons acquérir aujourd'hui par l'étude ?

Quoiqu'il en soit, la famille humaine en se développant fit naître des besoins nouveaux. Les rameaux de cette famille en s'écartant du tronc formèrent aux extrémités des groupes étrangers les uns aux autres, dont les besoins, les aspirations, les tendances furent souvent en opposition. La simple observation superficielle des corps de la nature ne suffit plus dès lors pour répondre aux exigences de ces nouvelles sociétés, noyaux de futures nationalités. Il fallut soumettre l'intelligence à un nou-

veau travail pour étudier davantage la nature, acquérir une connaissance plus intime des différents corps qui la composent, distinguer leurs propriétés particulières, les applications auxquelles ils étaient susceptibles de se prêter, afin d'y trouver de nouvelles et de plus amples ressources pour répondre aux divers besoins de la vie, qui allaient toujours s'augmentant et se multipliant à mesure que les sociétés s'étendaient davantage. Le besoin fit naître l'industrie, et l'industrie amena l'art. Et c'est à proprement parler de cette époque que date l'histoire naturelle, l'étude des corps de la nature ; étude qui s'est poursuivie, agrandie, perfectionnée jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui, mais qui, toute profonde qu'elle nous paraît, n'est encore aux yeux des maîtres de ce domaine, qu'un essai, qu'une ébauche, que la charpente d'un édifice qui voit tous les jours quelques-unes de ses parties se consolider, quelques-uns de ses piliers s'ajuster sur la base qui leur est propre, pour permettre aux ouvriers de monter plus haut.

Il n'est peut être pas de science qui ait fourni plus d'armes pour combattre la révélation que l'étude de la nature ou l'histoire naturelle, lorsqu'il semble, cependant, qu'entre toutes les connaissances humaines, il n'en est point au contraire qui devait tendre plus directement à sa confirmation. D'où vient donc cet écart ? Bacon nous l'a dit en deux mots : " Peu de science éloigne de Dieu. mais beaucoup de science y ramène. "

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans toutes les objections soulevées contre la révélation, dans le siècle dernier, au nom des prétendues découvertes en histoire naturelle, découvertes qui mieux étudiées, mieux comprises, viennent à la fin donner une éclatante approbation au récit de l'Ecriture sainte, et faire sourire de pitié devant les bévues et les absurdités que n'ont pas craint de signer des génies réputés alors les porte étendards de la science dans le domaine de l'inconnu.

Il ne peut se faire que l'observation soit en désaccord avec la révélation, parce qu'elles sont toutes deux la voix de Dieu. Dieu a parlé aux hommes de deux manières, par ses ouvrages et par sa parole. Si donc le naturaliste et l'exégète ne sont pas d'accord, c'est que le naturaliste a mal observé, qu'il y a erreur dans ses cal-

culs et ses déductions, ou que l'exégète interprète mal la théologie.

Ces écarts sont particulièrement dus à un danger auquel sont exposés les observateurs de la nature, et contre lequel des esprits peu attentifs ne savent pas assez se mettre en garde. Je veux parler de l'exclusivisme, ou de ceux qui, dans l'étude des sciences, concentrent toute leur attention sur une seule branche, un seul point, en fermant pour ainsi dire les yeux sur tout le reste. L'intelligence dans ce cas ne se développe, ne s'agrandit, qu'en restreignant le jugement, qu'en nuisant à son développement. On aura des idées profondes, mais jamais vastes. "Ce n'est pas la connaissance d'un coin de la création qui la révèle, dit le P. Caussette, c'est la vue de ses lois générales et de leurs rapports." L'astronome qui ne fixerait sa lunette que sur un point du ciel, ne pourrait concevoir qu'une idée bien imparfaite de l'ensemble. Lorsqu'on s'élève dans un aérostat, l'on n'a pas de peine à comprendre que la terre est ronde, en distinguant la ligne convexe de sa surface ; mais si l'on s'enfonce dans une mine ou une gorge étroite de montagnes, on a peine à reconnaître un globe dans ce qui ne nous paraît que comme un puits.

" C'est l'harmonie des sciences, dit Bacon, c'est-à-dire, cet appui que toutes leurs parties se prêtent les unes aux autres, qui constitue la grande autorité de la science ; mais détachez une branche isolée de ce faisceau, elle sera aisément pliée et rompue."

Le naturaliste exclusiviste en voyant l'affinité qui lie tous les êtres animés les uns aux autres, en conclura qu'ils descendent tous les uns des autres. Ils parcourt toute la série animale en commençant par les animaux les plus parfaits. Tous les vertébrés lui montrent un canal alimentaire supporté par une colonne solide, fixe, à laquelle est suspendue une cage viscérale plus ou moins volumineuse. Les mammifères ont cette cage fixée vers le milieu du corps, les oiseaux en arrière, et les poissons avec les reptiles en avant, presque sous le crâne.

Passant aux articulés, la colonne vertébrale est disparue, mais le canal alimentaire est toujours le même, ayant une ouverture antérieure pour la réception des

aliments, et une ouverture postérieure pour l'éjection des résidus.

Dans les mollusques, ce canal est un peu courbe, quelquefois jusqu'à en rapprocher les deux ouvertures; mais c'est toujours le même principe qui domine, la même fonction qu'il remplit, la communication des sucs vivifiants à toute la masse.

Descendant toujours l'échelle de la série des êtres organisés, il en vient aux polypes (Actinie, Corail, Hydre) ; ici les deux ouvertures du conduit alimentaire se confondent dans un sac commun; mais ce n'est encore qu'une modification du premier plan.

Il arrive enfin aux infusoires, aux monades, par exemple, qui n'offrent plus qu'un corps sphérique creusé de plusieurs cavités intérieures ou vacuoles qui font l'office d'estomac, sans qu'on puisse y distinguer d'autres organes ; son attention étant toute absorbée dans la poursuite de cette ligne droite, sans remarquer ce qui s'y rattache ou s'en écarte, il fait remonter à sa monade, en la perfectionnant de plus en plus, l'échelle de tous les êtres organisés qu'il vient de descendre, pour parvenir jusqu'à l'homme même, qui ne serait ainsi qu'une monade transformée.

D'autres, poussant encore plus loin l'exclusivisme, ne voient dans les Eponges que des masses végétales ayant la propriété d'émettre des germes doués d'une certaine vitalité, et par là rattachant toute la série végétale à la série animale, les deux ayant leur point d'union dans l'Eponge, et s'écartant de ce point en lignes collatérales, pour parvenir aux organismes les plus parfaits de leur ligne respective.

Enfin Darwin et ceux de son école poussent encore la filiation plus loin; ils trouvent dans les Coraux et autres Polypiers, un autre trait d'union pour rattacher le règne inorganique aux êtres organisés. et rassembler ainsi tous les corps de la nature dans une molécule unique. En vertu de certaines lois chimiques qui leur sont propres, les minéraux se cristallisent, rapprochent leurs molécules pour former des solides de forme déterminée. De là, pour former le réceptacle pierreux des Polypiers ou les spicules calcaires ou siliceuses qu'on remarque dans les Eponges, nul embarras; et le règne

minéral se trouve ainsi relié aux deux autres pour ne former qu'une série unique.

Il est bien vrai qu'il y a ici un petit hiatus entre le réceptacle ou l'enveloppe des Polypes et l'animal même que cette enveloppe renferme et qui a la vie ; entre les spicules de l'Eponge et sa larve ou embryon qui s'en va librement dans l'eau en agitant les cils dont elle est pourvue ; mais c'est une difficulté peu importante, et on en rendra facilement raison en amenant des forces chimiques, qui par leur combinaison, produiront la vitalité. Aussi, entendons Darwin exalter les absurdités énoncées par Lamarck, et poser hardiment les siennes :

“ Lamarck, dit Darwin, célèbre naturaliste français, développa l'idée que tous les animaux, y compris l'homme, descendent d'autres espèces antérieures. C'était rendre un grand service à la science. ”

“ Je pense, dit-il ailleurs, que tout le règne animal est descendu de quatre ou cinq types primitifs tout au plus, et le règne minéral d'un nombre égal ou moindre.” —“ L'analogie me conduirait même un peu plus loin, c'est-à-dire à la croyance que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un seul prototype. ”

Ainsi donc, d'après ces savants, des atômes moléculaires épars dans l'univers, obéissant à certaines lois qui leur sont propres (d'où venaient ces atômes, et qui leur avait posé ces lois ?..ils ne nous le disent pas), se rapprochèrent, et en vertu de certaines affinités chimiques, se revêtirent de la force vitale ; de là, la monade globuleuse à organisation élémentaire. Cette monade se perfectionnant petit à petit acquit, avec le temps, des cils, des organes de locomotion, puis des organes encore plus compliqués ; et se modifiant toujours, au moyen de l'*élection naturelle*, c'est-à-dire par l'accouplement entre individus plus parfaits, elle put passer jusqu'au mollusque, puis devenir crustacé, insecte, poisson, oiseau, mammifère, et enfin produire l'homme.

Mais s'il en était ainsi, si les espèces allaient toujours se modifiant, se perfectionnant, comment se ferait-il qu'on ne pourrait surprendre la nature dans son travail même de transformation, et montrant des formes transitoires sans fin entre les différentes espèces ? Comment se ferait-il que ces espèces se modifiant ainsi ne change

raient pas leurs mœurs, leurs propensions, leurs aptitudes? Nous avons des momies humaines, des bœufs, des ibis conservés en Egypte depuis plus de deux mille ans ; et les os de ces momies, de ces bœufs, de ces ibis, sont absolument semblables à ceux des mêmes espèces d'aujourd'hui. Nous avons les écrits d'Aristote, qui datent de plus de deux mille ans aussi, qui nous donnent les mœurs, le genre de vie d'un grand nombre d'animaux de cette époque, et les mêmes animaux ont encore aujourd'hui les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

La fixité des espèces, voilà l'argument sans réplique qui anéantit cette élection naturelle de Darwin avec tous les autres systèmes plus ou moins absurdes sur ces transformations imaginaires.

Et rien de mieux établi aujourd'hui que cette fixité des espèces, son caractère fondamental reposant, d'après Flourens, sur la fécondité perpétuelle. On a prétendu que le chien, le loup, le renard et le chacal n'étaient que des branches d'une même souche. On a accouplé des chiens avec des loups, avec des chacals, etc., ils ont donné des métis; ceux-ci en ont donné à leur tour; mais on n'a jamais pu obtenir de produits après la quatrième génération, lorsque toutefois on a pu y parvenir. Tandis que toutes les différentes races de chiens : lévriers, barbets, mâtins, bassets, etc., si différentes qu'elles soient de formes et d'habitudes, sont perpétuellement fécondes dans leurs croisements. C'est que le chien n'est pas un loup, ni le chacal un chien.

C'est parce qu'on s'est livré à des études exclusives, qu'on s'est ainsi faussé le jugement jusqu'à soutenir de telles idées absurdes, paradoxales. Le savant dans son cabinet, se creusant tous les jours le cerveau pour approfondir davantage sa branche, s'est bien vite formulé un système basé sur ses observations et découvertes, et au lieu de s'inquiéter comment ce système d'une partie pourra concorder avec l'ensemble, il proclame d'abord ses prétendues découvertes, et ne recule pas même devant l'absurde, pour faire prévaloir ses idées préconçues. C'est ainsi qu'en abusant des termes, on personnifie la nature; c'est la nature qui choisit, qui scrute, qui travaille, etc. Ce sont les forces vitales, les germes

préexistants, un fond commun de vie, etc., qu'on fait valoir !

On oublie que la main du Créateur n'est pas moins nécessaire pour conserver la matière que pour la faire sortir du néant. *Vestri capilli capitis omnes numerati sunt ;* oui ! tous les cheveux de votre tête sont comptés, et il n'en tombe pas un seul sans la volonté de Dieu ; or comme dit Buffon, si le hasard pouvait déterminer le moment de leur croissance et de leur chute, ce hasard serait Dieu.

Quelques-uns de ces philosophes voulant trouver l'Ecriture Sainte en défaut, bâtirent ainsi, dans leur imagination, des systèmes qu'ils prétendaient erronnément confirmés par leurs découvertes, pour construire un univers sans Dieu, éterniser la matière, et demander au hasard des lois fixes pour la régir et la gouverner.

D'autres, il est vrai, n'ont pas eu de telles intentions, mais n'ayant vu l'univers que d'un seul œil, n'ayant lu qu'un seul chapitre du grand livre de la nature, ils n'ont pu se rendre compte de l'harmonie de l'ensemble, et ont soutenu des avancés en opposition avec la vérité révélée, qu'ils ne s'étaient pas mis en peine de consulter.

“ La conséquence de telles prémisses, dit le P. Caussette, n'est pas que les sciences naturelles soient funestes en elles-mêmes, mais qu'elles doivent être accompagnées d'une culture philosophique et morale capable de leur servir de contre-poids. Comme tant d'autres bonnes choses, elles ont besoin d'être corrigées pour ne pas nuire. L'intelligence la plus juste est donc celle en qui les sciences de l'esprit et celles de la matière se déroulent dans un parallélisme harmonieux. En général les grands savants ont été religieux, parce que toutes les connaissances marchant de front dans ces vastes esprits, y formaient un bel équilibre. Je ne rappelle point ici l'instruction théologique de Descartes et de Paschal déjà mentionnée ; mais n'oublions pas que Newton passa les dernières années de sa vie à sonder les mystères de l'Apocalypse. Eurel a laissé un ouvrage intitule : *Défense de la Révélation.* Leibnitz était assez versé dans certaines questions religieuses, pour fournir la réplique à Bossuet. Enfin grand nombre de sommités scientifiques en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, sans compter

celles de la France, telles que Cuvier, Alex. Brodgniart, Binet, Biot, Ampère, Cauchy, Marcel de Serres et de Blainville, sont là, pour attester que ce qui éloigne de la foi, ce n'est point la science de la nature que l'on a, mais la science de la religion que l'on n'a pas" (1).

Aussi entendons le grand astronome Arago sur son lit de mort s'entretenant avec le prêtre que l'on avait fait appeler:—Je ne me suis jamais déclaré l'ennemi de Dieu, dit le moribond, je ne lui ai jamais fait la guerre; pourquoi voudriez-vous qu'il me damnerait?—Mais mon frère, n'avez-vous jamais lu dans l'Evangile qu'il ne suffit pas de ne pas faire le mal, mais qu'il faut encore faire le bien? D'ailleurs n'avez-vous aucune faute à vous reprocher dans toute votre vie? Jésus-Christ a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous; quels efforts avez-vous fait pour vous appliquer les mérites de ce sang? Croyez-vous que sa justice lui permettrait de donner une récompense éternelle à celui qui ne l'a pas aimé, qui ne s'est pas occupé de lui?—Je n'ai point étudié ces questions, je me suis contenté de vivre en honnête homme; il pourrait se faire que vous auriez raison, mais il est trop tard pour que je m'occupe de ces choses maintenant.

Oui! très-certainement, ce n'est pas la science astronomique qu'Arago avait de trop, mais c'est la science du catéchisme qui lui manquait.

" D'où vient, dit encore le P. Caussette, que tant de petits calculateurs ou anatomistes trouvent l'impieté dans les mêmes études qui arrachaient à Galien des actes d'adoration? C'est parce que, grâce à une éducation incomplète, ils prennent pour la création entière ce qu'ils en connaissent; c'est surtout, parce que trop de surcharge d'un côté de leur cerveau fait pencher l'assiette de leur jugement. La lumière, si elle n'est point repartie et réfléchie d'une manière normale, peut occasionner l'obscurité."

Mais si les études exclusives tendent ainsi à fausser le jugement, à rétrécir le champ de la lunette que le savant porte sur le monde, il n'en est point ainsi des études spéciales. Autant les études exclusives sont dangereuses, autant les études spéciales sont avantageuses.

(1) *Le Bon sens de la Foi.* Vol. II, p. 215.

Que l'homme d'étude, dans la profondeur de son cabinet, lève la tête de temps en temps, pour prendre des vues d'ensemble de l'œuvre du Créateur, afin de ne pas la limiter aux bornes de sa spécialité; que tout en cherchant la voix de Dieu dans l'ouvrage de ses mains, il scrute aussi parfois le texte de sa parole dans le livre inspiré, pour s'éclairer de la véritable lumière, lorsqu'il tentera de trouver de nouvelles routes dans le domaine de l'inconnu; car si la Bible n'est pas la révélation des sciences, elle n'en est pas non plus la contradiction, et peut toujours faire éviter les écarts, lorsqu'on est attentif à la consulter.

Mais sans admettre l'élection naturelle de Darwin avec la transformation des espèces, on ne peut nier que toute la série des êtres dans la nature nous montre des affinités sans nombre qui les lient, les rattachent les uns aux autres. Et nous pouvons trouver là une confirmation manifeste du récit de Moïse.

Moïse ne nous montre pas la terre avec tous ses minéraux, ses animaux, ses végétaux tels qu'ils sont aujourd'hui, surgissant d'un seul jet du néant, à la voix du Tout-Puissant; mais il nous fait assister pour ainsi dire à la formation du monde, à sa consolidation, à son peuplement d'animaux et de plantes de plus en plus parfaits.

C'est en premier lieu un chaos uniforme où tous les éléments sont confondus; puis la lumière qui apparaît; les terres qui émergent des eaux; les rivages et les plaines qui se couvrent de plantes; des animaux à l'organisation la plus simple qui habitent d'abord les eaux, puis d'autres plus parfaits qui peuplent la terre, jusqu'à ce qu'à la fin paraisse l'homme, la plus parfaite des créatures.

" La nature, disait Buffon, n'est point une chose, car cette chose serait tout; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu." Eh! bien, comme les savants, avec tous leurs procédés chimiques, n'ont jamais pu produire la plus petite parcelle de vie, c'est ce Dieu, dont Buffon aurait voulu ne pas s'embarrasser, qui faisait surgir du néant, à mesure que la terre se consolidait d'après les lois qu'il lui avait posées, de nouvelles formes de vie, en rapport avec l'état du milieu qu'elles devaient habiter.

Et ces nouvelles espèces, une fois à l'existence, se sont reproduites sans fin jusqu'au terme assigné pour leur durée, toujours en perpétuant leurs caractères propres, sans jamais s'altérer, s'oblitérer, se changer pour se confondre avec d'autres.

Les archives du globe, les couches géologiques, nous montrent une foule de ces existences qui ne sont plus, se succédant les unes aux autres, avec une organisation de plus en plus parfaite, jusqu'à ce qu'on parvienne à des espèces vivant encore aujourd'hui, ou du moins représentés par des analogues appartenant aux mêmes genres.

Ce dépérissement des espèces poursuit encore son cours de nos jours: le donte, le dodo, le thur, etc., dont on peut voir quelques spécimens dans certains musées, sont des espèces éteintes, et d'autres s'en vont aussi s'éteignant rapidement. Cependant aucune nouvelle créature ne vient les remplacer, car l'auteur inspiré nous dit que Dieu, après avoir produit l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, cessa son travail; et de fait, les nouvelles espèces que les classificateurs livrent tous les jours à la science, sont *nouvelles* en ce qu'elles n'étaient pas encore enrégistrées dans les catalogues des savants, mais nullement comme nouvelle création du Tout-Puissant. La quantité de vie se conserve cependant à peu près la même sur la terre, car si les esprits diminuent, les individus de leur côté deviennent plus nombreux.

Etudions l'histoire naturelle, soyons même des specialistes si nous nous sentons la vocation; mais gardons nous bien de l'exclusivisme qui pourrait nous égarer. Ne laissons pas de côté la révélation dans nos recherches, sa lumière nous est nécessaire.

" S'il nous était donné, dit le Cardinal Wiseman, de contempler les œuvres de Dieu dans le monde visible et dans le monde moral, non pas, comme nous les voyons maintenant, par lambeaux et par fragments, mais liés ensemble dans le vaste plan de l'harmonie universelle; sans aucun doute, nous verrions la religion, établie par Dieu, entrer dans le plan général et s'y adapter si complètement, si nécessairement, qu'on ne pourrait l'en retirer, sans que toutes choses fussent aussitôt désorganisées et détruites."

Terminons par les belles paroles qui suivent, de l'un

des plus grands génies qu'ait produit la science; les beaux sentiments qu'elles expriment peuvent servir de règle à tous les étudiants de la nature. C'est Kepler qui venait de terminer un ouvrage sur l'astronomie.

" Avant de quitter cette table, sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à lever les mains et les yeux vers le Ciel, et à adresser mon humble prière à l'auteur de toute lumière. O toi qui, par les lumières que tu as répandues sur la nature, élèves nos désirs jusqu'à la divine lumière de ta grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de ta gloire, je te rends grâces, Seigneur et Créateur de toutes les joies que j'ai éprouvées, dans les extases où me jette la contemplation de l'œuvre de tes mains. Voilà que j'ai composé ce livre qui contient la somme de mes travaux, pour proclamer devant les hommes la grandeur de tes œuvres; ne me suis-je point laissé aller aux séductions de la présomption en présence de leur beauté admirable? Autant que les bornes de mon esprit m'ont permis d'en embrasser l'étendue infinie, je me suis efforcé de les connaître aussi parfaitement que possible, et s'il m'était échappé quelque chose d'indigne de toi, fais-le-moi connaître afin que je puisse l'effacer."

Cap Rouge, 29 septembre 1875.

SIR GEORGE PRÉVOST

1812.

Conférence prononcée à l'Institut Canadien,

Par JEAN BLANCHET, écuyer, avocat.

I

La guerre de 1812 est un des événements les plus considérables de notre histoire. Au point de vue politique elle fixa irrévocablement notre destinée, en nous retenant dans les liens de la dépendance coloniale ; comme opération militaire elle démontra que nous pouvions encore défendre notre frontière avec succès, et termina d'une manière brillante l'héroïque et belliqueuse carrière de nos ancêtres. En effet, depuis lors jusqu'à nos jours, à part les inoffensives invasions féniennes de 1870, nos foyers paisibles n'ont jamais été troublés par le bruit des armes et les clameurs des batailles. A ces époques glorieuses et tourmentées de notre existence ont succédé des jours de paix et de repos, une ère de calme, d'abondance et de prospérité. Soixante années de travaux incessants et de progrès continus ont fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges des bouleversements et des ruines que la guerre, même heureuse, sème avec profusion sur son passage. Pendant cette période sémi-séculaire nous avons marché, nous avons grandi ; nous avons presque cessé d'être une colonie pour être presque une nation. Utilisant nos ressources et profitant des leçons de l'expérience et du temps, nous avons défriché et fécondé nos terres, multiplié notre commerce, décuplé notre population et développé nos richesses d'une manière étonnante. A l'exemple de nos voisins, nous sommes devenus nous aussi des conquérants paci-

fiques. Nous avons élargi, de tous les côtés, le cercle restreint de notre territoire et des possessions sur lesquelles flotte maintenant notre drapeau respecté. Sur cette large base, sur ce sol fécond du Nouveau-Monde, nous avons fièrement posé les bases d'une confédération nouvelle, d'une puissance qui étend déjà ses deux bras de l'océan pacifique à l'océan atlantique, et partage avec les États-Unis l'empire et la suprématie de l'Amérique du Nord.

Cette longue paix n'était pas sans nécessité, et elle avait été assez chèrement achetée. Depuis Champlain jusqu'à la cession du pays, notre existence n'avait été qu'une longue suite de guerres et de combats, un duel sans trêve et sans merci avec la barbarie d'un côté, et les ennemis de l'État de l'autre. Après avoir, pendant un siècle et demi, tenu en échec la puissance anglaise sur ce continent, nos pères, soumis et loyaux à leur nouveau Roi, durent encore tirer l'épée pour lui conserver sa précieuse conquête, et pour empêcher ses anciennes colonies, devenues indépendantes, de lui enlever les dernières possessions qui lui restaient alors en Amérique. La guerre de 1775 avait offert à nos aïeux une première occasion de démontrer leur fidélité et leur courage ; celle de 1812 compléta l'œuvre commencée, et consolida, d'une manière permanente, la domination Britannique sur ce vaste territoire qu'elle n'aurait jamais pu conserver sans eux.

La guerre de 1775 et celle de 1812 eurent toutes deux cette heureuse influence, qu'elles contribuèrent à nous faire reconnaître, sinon dans toute leur plénitude, du moins dans leurs parties essentielles, les droits sacrés qui nous avaient été garantis par les capitulations et les traités. Dans la première, le soulèvement des États de la nouvelle Angleterre, leur séparation et leur reconnaissance plus tard comme nation indépendante, rappelèrent à notre nouvelle mère-patrie qu'un peuple de colons n'est pas un peuple d'esclaves, et qu'il fallait respecter ses droits. Aussi, dès les premiers symptômes de cette grande catastrophe, le gouvernement anglais avait cherché à reconquérir l'affection des Canadiens. L'acte de 1774, qui reconnaissait enfin d'une manière formelle le libre exercice de notre religion, l'usage de notre

langue, les privilèges du clergé, l'existence des lois françaises en matière civile, &c., mettait fin du même coup au régime militaire qu'avait subi le pays pendant trois ans, et à celui non moins dur qui l'avait suivi jusqu'alors. Désormais, nos pères, rassurés sur l'existence de leurs droits et de ce qui leur était le plus cher, purent attendre, avec plus de résignation, les réformes qu'ils demandaient avec énergie dans l'administration des affaires, et dans un système de gouvernement arbitraire et tyrannique auquel ils n'avaient aucune part.

Les ministres d'Etat Anglais avaient compris de suite que le voisinage de cette jeune et vaillante république qui venait de lever son drapeau à côté de nous, serait un danger permanent pour leur domination en Amérique. De ce moment on constate, en effet, chez nos gouvernants, un retour sensible vers des idées moins autocratiques, et plus en harmonie avec les préceptes du droit des gens. Aussi, malgré les efforts énergiques du parti anglais, malgré une partie des Canadiens eux-mêmes, ils nous donnèrent, peu d'années après, l'acte de 1791, qui renferme la première constitution du pays. Le nouveau rouage administratif provoqua cependant bientôt de vives et violentes réclamations. Il ne donnait en effet au peuple aucun contrôle efficace sur la passation des lois, et la distribution des deniers publics; ces deux droits imprescriptibles de tout sujet anglais. D'étranges abus se glissèrent promptement dans toutes les branches du service public, à l'aide de ce système sans responsabilité directe envers le peuple. Un certain nombre de privilégiés et de favoris, instruments serviles des gouverneurs, conduisaient tout à leur guise, et se partageaient les emplois lucratifs, à l'exclusion des Canadiens qu'on accusait ouvertement de déloyauté. L'administration de Craig avait encore contribué à augmenter l'irritation des esprits, par l'attitude prévenue et hostile qu'il avait prise vis-à-vis de nous, dès son arrivée dans la colonie. Les impressions fausses qu'il entretenait sur notre loyauté, la dissolution répétée des chambres, l'emprisonnement de trois de ses membres: Taschereau, Bédard et Blanchet, la saisie du *Canadien*, premier défenseur de nos libertés, le despotisme de ses mesures et l'arbitraire de sa conduite, avaient plus fait, pour détruire l'affection

des Canadiens et les pousser à la révolte, qu'il s'en aurait fallu chez une population plus habituée aux libertés politiques. Mais nos pères qui avaient vécu, pendant si longtemps, sous le régime de l'absolutisme, habitués d'ailleurs aux revers et aux mauvais traitements, se considéraient encore heureux dans leur malheur, d'avoir arraché au naufrage les trois éléments fondamentaux de leur nationalité : leur religion, leur langue et leurs lois. Forts de leur nombre, fiers de leur passé, confiants dans la Providence, ils s'étaient renfermés et retranchés sur le terrain des luttes constitutionnelles, forteresse alors ouverte et démantelée, qu'ils avaient héroïquement entrepris de reconstruire, et qu'ils réédifièrent en effet, après de longues années de lutte, pièce par pièce, sous le feu et malgré les efforts puissants de leurs ennemis.

II

Tel était l'état politique du pays lorsque Sir George Prévost arriva en Canada, au mois d'octobre 1811.

Né le 19 mai 1767, dans l'état du New-Jersey, il était le fils du Major Général Augustin Prévost, qui s'était distingué d'abord à la bataille de Fontenoy, à la prise de la Martinique et de la Havanne, et plus tard, dans l'héroïque défense de Savannah, où il soutint victorieusement un siège de 23 jours, avec 2,300 soldats contre 8,000 hommes de troupe et une flotte de 22 voiles. En 1759, nous le retrouvons dans l'armée de Wolfe sous les murs de Québec, où il fut blessé assez grièvement à la tête en essayant de débarquer les troupes anglaises, sous le commandement immédiat du Général Carleton, devenu depuis Lord Dorchester et deux fois gouverneur en ce pays.

Destiné à la profession militaire, le jeune Prévost, après avoir terminé ses études à Colmar, entra, deux ans avant la mort de son père, en 1784, dans le 60e régiment et fut promu ensuite au 28e de ligne qu'il rejoignit à Gibraltar. Sa conduite ferme et régulière répondit bientôt à toutes les espérances de sa famille. En 1794, il commandait déjà, comme lieutenant-colonel, le 3e bataillon du 60e régiment, avec lequel il s'embarqua pour

Demerara. De là, il se rendit à l'Ile Saint-Vincent, attaquée par les Français, afin de combattre l'insurrection caraïbe, et assista à l'assaut de la Vigie où il commandait une colonne. En octobre 1795, il succéda au colonel Madden placé à la tête des troupes de l'île Saint-Domingue et, en janvier 1796, le commandement de son bataillon le rappela à Saint-Vincent, où il fut blessé deux fois assez sérieusement, en repoussant victorieusement les attaques de l'ennemi qui s'avançait sur la capitale. Ayant obtenu un congé, il repassa en Angleterre, mais, avant son départ, le conseil et la chambre des représentants de l'Ile, lui présentèrent une adresse flatteuse, dans laquelle les vertus sociales et militaires du jeune guerrier étaient proclamées et appréciées à leur juste valeur.

Peu de temps après son arrivée dans son pays, il fut nommé colonel et renvoyé aux Indes comme brigadier-général. On lui donna ensuite le commandement des troupes aux Barbades, d'où il passa à Sainte-Lucie dont il fut nommé gouverneur, à la demande de ses habitants eux-mêmes. Il occupa cette position honorable jusqu'en 1802, époque à laquelle cette île fut de nouveau rendue aux Français. Les témoignages honorables qu'il reçut dans cette circonstance, du commandant des forces en ces parages, démontrent avec quel zèle et avec quel succès il remplissait ses devoirs comme militaire et comme gouverneur. Mais pour le connaître, tel qu'il était dans ses rapports avec ses administrés, il faut lire l'adresse touchante que les habitants de l'île s'empressèrent de lui présenter lors de son départ. Cette page de l'histoire de notre héros, écrite en 1802 sur une des îles de l'archipel mexicain, alors peuplée par des Français, et soumise depuis plusieurs années au gouvernement anglais, nous peint en termes si sympathiques le noble caractère du jeune gouverneur, que nous ne pouvons résister au plaisir de la citer ici textuellement :

" M. le Gouverneur,

" Lorsque la paix, objet de tous les vœux, fait rentrer
" l'Isle de Sainte-Lucie dans la domination française,
" c'est un hommage bien légitime que de vous rendre,

" au nom de tous les colons, un témoignage public de
" l'amour, du respect et de la reconnaissance que votre
" gouvernement doux et paternel et votre sage admi-
" nistration ont fait naître dans tous les cœurs. Les
" avantages sans nombre dont vous avez fait jouir la
" colonie, depuis que vous en avez pris le commande-
" ment, l'attestent hautement. En effet, M. le gouver-
" neur, l'amour constant que vous avez manifesté pour
" le bien public ; les soins infinis que vous avez pris
" pour rendre et faire rendre la justice, dans un temps
" où toutes les lois étaient en oubli ; le zèle infatigable
" avec lequel vous vous êtes occupé des discussions et
" des intérêts des colons ; votre gouvernement paternel,
" qui, en vous conciliant tous les esprits, a détruit les
" divisions qui pouvaient exister, a fait régner l'union
" et la concorde parmi les habitants, et a fait renaître
" la confiance et la prospérité. Enfin votre gouvernement
" tutélaire qui a fait chérir l'autorité de Sa Majesté dans
" la vôtre, sont autant de bienfaits dont vous avez fait
" jouir les habitants de la colonie, et dont ils conserve-
" ront éternellement le souvenir.

" Mais il en était un plus grand que le zèle et l'amour
" du bien public, qui vous animaient, réservait à la colo-
" nie ; c'est votre sollicitude paternelle qui a emploié
" et obtenu pour nous, de Sa Majesté, qu'elle nous
" rendit nos lois, nos tribunaux, nos magistrats, c'est-à-
" dire, le témoignage le plus convaincant qu'elle préfé-
" raît, au droit de nous traiter comme un peuple conquis,
" la douceur de nous adopter pour ses enfants, et de
" nous rendre les objets de sa tendresse. Nous en sommes
" tellement convaincus, M. le gouverneur, que nos infor-
" tunes ont été adoucies, et que nous en avons ressenti
" les plus grands effets. Le bonheur, la tranquillité et
" la prospérité dont les habitants de la colonie ont jouis
" jusqu'à présent, ils les tiennent de la bonté du Roi et
" de votre administration paternelle, M. le gouverneur ;
" et si notre reconnaissance ne trouve pas d'expressions
" assez fortes pour vous peindre aussi vivement que
" nous le sentons, notre admiration pour vos talents,
" notre vénération pour vos vertus, et notre amour pro-
" fond pour votre personne, daignez permettre que la
" colonie vous présente, comme un faible témoignage,

“ une épée, sur la lame de laquelle seront gravés ces
“ mots : *La colonie de Sainte-Lucie reconnaissante.*

“ Jouissez, M. le gouverneur, du bien que vous avez
“ fait à la colonie ; et les vœux des colons pour votre
“ gloire et votre bonheur vous suivront à votre patrie. ”

A douze ans d'intervalle, les Canadiens de 1815, en ajoutant ce que Sir G. Prévost avait fait pour la défense du pays, auraient pu lui tenir le même langage et lui adresser les mêmes éloges. En effet, les principes qui guidèrent ce digne gouverneur dans notre pays, étaient loin, comme on le voit, d'être nouveaux pour lui, et les nobles sentiments qui l'animèrent, pendant son court passage au milieu de nous, au lieu d'être le fruit d'une tactique d'occasion, n'étaient au contraire que l'expression spontanée des grandes qualités de cœur et d'esprit qui l'animaient et dirigeaient toutes ses actions.

Etant de nouveau retourné en Angleterre, Lord Robart lui offrit le gouvernement de l'Ile Saint-Domingue, où il se rendit le 25 décembre, 1802. L'attaque de Sainte-Lucie et de Tobago, retombées aux mains des Français, ayant été décidée en 1803, le colonel Prévost s'empressa d'offrir ses services au général Grenfield, chargé du soin de cette entreprise. Il se transporta immédiatement auprès de lui, afin de concerter les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'expédition. La campagne fut courte mais victorieuse, et le jeune gouverneur s'y distingua fort, surtout à la prise du Morne-Fortunée où le commandant lui donna, dans son ordre du jour, les honneurs de la journée. Le général Nagues, alors commandant de Sainte-Lucie, plus tard aide-de-camp de Napoléon Ier, lui exprima, dans une lettre remplie d'éloges, la haute estime et l'admiration qu'il éprouvait pour sa conduite vis-à-vis des habitants et des blessés qui étaient tombés entre les mains des vainqueurs.

De retour dans son île, le Gouverneur Prévost eut, quelques années plus tard, l'occasion de déployer ses talents militaires lors de l'attaque imprévue des Français le 22 février 1805. Aidé d'une poignée d'hommes, il disputa le débarquement des troupes, avec une audace inouie, sous le feu de l'infanterie et de la flotte, et, forcé enfin de plier devant le nombre, il se réfugia avec sa

petite armée dans le fort du Prince Rupert. L'amiral français, après plusieurs sommations infructueuses, désespérant de le déloger de là, rembarqua ses troupes et reprit le chemin de la Guadeloupe. Son Altesse Royale le Duc d'York, se hâta de reconnaître publiquement la bravoure et l'habileté du jeune colonel. Les habitants de l'Ile, sauvés ainsi du désastre de la conquête, voulurent lui donner une marque plus sensible de leur reconnaissance. La Chambre d'Assemblée appropria immédiatement une somme de £1000 st., destinée à acheter un sabre d'honneur et un service de table qui devaient être présentés au vaillant gouverneur, en souvenir de cette mémorable journée. De riches présents lui furent encore offerts par le Club des Planteurs et par la Société Patriotique de l'Ile, accompagnés d'adresses flatteuses qui démontrent combien il était cher à toutes les classes de ses administrés.

Le 5 juillet 1805, il laissa son gouvernement et retourna en Angleterre. Il y fut, à son arrivée, créé Baronet et nommé Lieutenant-Gouverneur de Portsmouth, avec le commandement des troupes dans ce district. Choisi, en février 1808, pour commander une brigade destinée à renforcer la Nouvelle-Ecosse, il y succéda presque immédiatement à Sir John Wentworth comme gouverneur de cette province. Dans le mois de décembre de la même année, il laissa Halifax pour assister à l'attaque de la Martinique, où il devait commander en second, sous les ordres du général Sir George Beckwith. Ce dernier, confiant dans les talents et l'habileté de son subordonné, lui laissa la direction de tous les mouvements, et ils furent si habilement combinés, qu'ils eurent pour résultat la reddition complète de l'Ile, le 27 février 1809.

Après une courte visite à son ancien gouvernement de St. Domingue, où il fut reçu avec enthousiasme, Sir George retourna à Halifax. Il y demeura jusqu'en 1811, estimé, respecté et chéri par tous les citoyens sans distinction. Les nombreuses adresses qui lui furent présentées lors de son départ par les chambres, le clergé et les citoyens, sont remplies des éloges les plus flatteurs, et démontrent combien étaient sincères et profonds les liens d'affection et de respect qui l'unissaient à ceux

qu'il avait gouvernés pendant un si court espace de temps.

Voilà quel était l'homme distingué, le noble citoyen, le sage administrateur, le brave et loyal militaire sur lequel l'Angleterre avait jeté les yeux, pour nous faire oublier le règne despotique et brutal de Sir James Craig. Il fallait, en effet, un esprit ferme et judicieux, une main prudente et sûre, pour retenir dans les liens coloniaux, ce vaste pays dont la conquête avait coûté tant de sang et tant de millions; pour reconquérir, à cette heure suprême, l'affection et la sympathie des Canadiens, de cette population loyale et maltraitée à qui la fortune allait offrir, pour la seconde fois, dans moins d'un siècle, une deuxième occasion de rompre ses chaînes et d'arborer elle aussi l'étendard de la liberté.

III

Les graves évènements qui se succèdaient alors dans l'ancien monde, devaient amener des complications dont les effets allaient bientôt se faire sentir en Amérique. Les armées françaises, animées par le souffle révolutionnaire de l'époque, s'étaient jetées sur l'Europe. Napoléon les commandait. Nouvel Alexandre, il s'en allait comme lui, à la conquête du monde, promenant ses aigles victorieuses dans toutes les capitales. Humiliés et écrasés, ses ennemis, réunissant ce qui leur restait de forces et de courage, voulurent tenter un suprême effort pour porter un dernier coup à ce géant, dont le génie épouvantait le monde. La sainte alliance s'était formée : dernière espérance des vaincus. L'Angleterre, effrayée elle-même pour la liberté des peuples, avait pris parti dans cette lutte où elle devait jouer un si grand rôle en Espagne, et dans la dernière campagne de cette guerre de Titans, qui allait avoir, pour suprême étape, Waterloo. Elle avait déjà, en 1806, déclaré les côtes de la France, depuis l'Elbe jusqu'à Brest en état de blocus. Napoléon, par représailles, avait publié le décret de Berlin, prohibant tout commerce avec elle et ses colonies. Les États-Unis, puissance neutre, souffraient le plus de ces mesures extrêmes, car les Anglais, devenus maîtres exclusifs des mers, capturaient leurs vaisseaux par centaines et fai-

saient un tort incalculable à leur commerce. Battus sur terre par leurs anciennes colonies, ils avaient reporté la guerre sur un autre terrain, et, à l'aide de leur marine puissante, ils cherchaient tous les moyens possibles de s'emparer du commerce de l'univers. Profitant de leur suprématie temporaire, ils monopolisaient les pêcheries, fermaient aux vaisseaux américains l'entrée des Indes Occidentales, imposaient des droits énormes sur les produits des Etats-Unis, et pour combler la mesure, ils introduisirent dans leur code maritime, des dispositions oppressives pour les autres nations. Ainsi, en vertu du droit de visite, ils prétendaient arrêter les vaisseaux étrangers, les fouiller et emmener prisonniers les matelots anglais qu'ils pourraient y trouver. D'un autre côté, ils refusaient aux Etats-Unis le droit de commercer, comme nation neutre, avec les belligérants et leurs alliés.

L'attaque de la frégate américaine la Cheesapeake, par la frégate anglaise Le Léopard, et les pertes continuelles essuyées par les marchands de la Nouvelle Angleterre, irritèrent profondément l'opinion publique de ce côté de l'océan. Napoléon en profitait pour exciter les Américains à la guerre mais sans succès. Les relations d'amitié et de reconnaissance qui unissaient alors la France et les Etats-Unis, la communauté d'idées et de principes qui s'était établie entre eux, en faisaient pencher un certain nombre vers la guerre. Mais leur influence était fortement contre-balancée par celle des Fédéralistes, parti puissant qui travaillait à consolider le gouvernement fédéral. Composé en grande partie des habitants des Etats du Nord, les plus riches alors et les plus peuplés, ce parti sentait bien que tout le fardeau et le poids de la guerre retomberait sur lui, et il temporisait. Enfin les déprédations des navires anglais devinrent telles, qu'il ne resta plus d'autre alternative aux Américains que de fermer leurs ports, et d'ordonner aux vaisseaux qui y étaient d'en sortir immédiatement. Cet ordre ne fut pas longtemps en vigueur, car il faisait plus de tort à leur commerce qu'à celui des Anglais, et il fut révoqué l'année suivante.

James Madison était alors le quatrième Président de la République voisine. Il avait été nommé le 4 mars 1809.

Plus doux et moins hostile à l'Angleterre que Jefferson, son prédécesseur, il voulut faire encore quelques tentatives de conciliation, auprès des gouvernements Anglais et Français. M. Erskine, ambassadeur anglais à Washington, avait même reçu des pouvoirs spéciaux pour traiter à ce sujet; mais, dans son désir de faire disparaître les causes de dissensions qui existaient entre les deux pays, il conclut avec les Etats-Unis un traité contraire à ses instructions, et il fut désavoué et rappelé. M. Madison ne fut pas plus heureux avec l'Empereur, qui refusa de révoquer le décrêt de Berlin, à moins que l'Angleterre ne fit disparaître elle-même ses ordres en Conseil. Cependant, en 1810, Napoléon, qui désirait entraîner les Américains dans une guerre avec l'Angleterre, suspendit son décrêt, avec l'entente formelle que les Etats-Unis ne se soumettraient pas plus longtemps aux défenses et aux prohibitions de leur ancienne mère-patrie. Cette dernière, de plus en plus jalouse de ses colonies rebelles, ne voulut rien cèder, et il devint dès lors évident que la guerre avec elles était inévitable.

Pendant ce temps l'opinion publique s'était émue en Angleterre, et le commerce commença à faire entendre d'énergiques protestations. Des requêtes nombreuses, venant de toutes les villes manufacturières et demandant le rappel des ordres en conseil en question, furent présentées à la Chambre des Communes. Le marquis de Landsdowne, dans la chambre des Lords, et le célèbre Brougham, dans la chambre basse, se firent les interprêtes de la classe commerciale, et plaidèrent si éloquemment sa cause, que la chambre, sur le rapport d'un comité spécial nommé à cet effet, décrèta immédiatement la suppression de ces ordres réprouvés partout. Malheureusement il était trop tard. Les nouvelles reçues aux Etats-Unis quelque temps auparavant, paraissant n'indiquer alors aucun changement dans la politique du gouvernement anglais, M. Madison avait envoyé un message au Congrès, recommandant la déclaration de la guerre. Malgré l'opposition du parti fédéral, le Congrès n'hésita pas, et la guerre fut décidée et annoncée le 18 juin 1812.

C'était alors une époque solennelle, une heure d'angoisses, de démence et de ruines. Le monde entier assistait à un drame sinistre. Toute l'Europe était en armes. Le

sol tremblait sous le poids de ces masses d'hommes qui traversaient le vieux monde au pas de charge, et répandaient partout la terreur et la désolation. Le sang coulait à flots ; le bruit des mousquets, les cris des combattants, les plaintes des victimes et des mourants, retentissaient lugubrement, de l'extrémité de l'Espagne jusqu'aux glaces de la Russie. L'Amérique du Nord, entraînée dans ce fatal mouvement, devait elle aussi présenter bientôt le même spectacle. L'hydre farouche qui ensanglantait l'Europe allait, pendant plusieurs années, promener de nouveau sa torche incendiaire de ce côté de l'Atlantique, sur des champs de bataille qui gardaient, encore visibles, les traces profondes des guerres de la conquête et de celles de 1775.

IV

Le premier soin de Sir G. Prévost, en arrivant au Canada, avait été de dissiper l'irritation qui existait entre les anciens et les nouveaux sujets, en rendant justice égale aux deux partis. Ses manières simples et sans prétention, sa bonté, sa douceur, sa loyauté et sa modération plurent de suite au peuple qui lui témoigna bientôt la plus grande confiance. Il s'appliqua surtout à faire disparaître les mauvais effets de l'administration de Craig. Il nomma son prisonnier Bédard juge aux Trois-Rivières, et réintégra Bourdages et quelques autres officiers de milice dans les grades qui leur avaient été injustement enlevés. Craig avait recommandé de ne pas donner d'armes aux Canadiens, de crainte qu'ils ne trahissent leur roi, Sir George, dans la prévision de la guerre, demanda aux chambres le secours de la milice, et les fonds nécessaires pour faire face aux nouvelles dépenses, ce qui fut accordé avec empressement. La plus grande sympathie s'établit de suite entre le gouverneur et ses administrés. On vit dès lors les heureux effets de cette sage politique sur les dispositions des esprits dans la colonie ; aussi, les ennemis de Sir George ne lui pardonnèrent jamais d'avoir démontré combien il était facile de gouverner le peuple canadien, quand on était disposé à reconnaître ses droits et à lui rendre justice.

Le digne administrateur fut puissamment aidé, dans

cette circonstance, par les efforts et les exhortations du clergé canadien. Depuis 1760, ce dernier avait été le guide zélé, le protecteur fidèle de notre peuple, laissé presque sans défenseurs, par suite du retour en France après la cession, des hommes instruits et éclairés qui auraient pu le diriger dans la position difficile où il allait se trouver. Le clergé remplît noblement cette tâche ardue, en attendant l'heure où nos hommes publics, aguerris et préparés pour la lutte, vinrent recevoir de leurs mains, intact et religieusement conservé, le dépôt précieux que la Providence lui avait confié.

Mgr. Plessis occupait alors le siège épiscopal de Québec, depuis le 25 janvier, 1801. Jamais, à aucune époque de notre histoire, les qualités de l'esprit et du cœur n'avaient brillé, sur ce trône, d'un éclat plus vif et plus constant. Jamais aussi ces qualités précieuses ne furent plus nécessaires. Dans la position où se trouvaient les Canadiens, la prudence, la sagesse, la fermeté, le respect de l'ordre et des choses etablies devaient déterminer et diriger toutes leurs actions, et le grand evèque savait le rappeler à propos à ses ouailles. Il voulait que les catholiques, dont il était le chef spirituel, apprissent à leurs nouveaux maîtres, que s'ils revendiquaient leur part de liberté, c'est qu'ils étaient dignes d'en jouir. Aussi, chaque fois qne l'occasion le requérait, il était prêt à user de sa grande autorité en faveur du pouvoir et de la loi. S'inspirant des doctrines de l'Église sur les devoirs du peuple vis-à-vis de son souverain, il sut, par ses conseils et ses mandements, et par son ascendant sur nos chefs politiques, maintenir, dans le chemin de la loyauté et de l'honneur, cette population inquiète et irritée, dont la confiance et la bonne foi avaient été si souvent trompées.

Guidé par ses lumières et ses exemples, son clergé, qu'il dirigeait d'une main ferme et sûre, répétait au milieu de ses paroissiens ces nobles leçons, et contribuait au maintien de la paix et au respect de l'ordre, moyen lent, il est vrai, mais plus sûr pour obtenir des réformes que des révolutions. Soumis à l'autorité, le digne évêque ne négligeait cependant pas les occasions de revendiquer les droits de son Église et les libertés de son peuple, mais avec tant d'habileté, tant de tact et de prudence,

qu'il finit bientôt par acquérir, non-seulement l'estime et la confiance des ministres d'Etat anglais, mais celle même de son souverain, qui l'appela au Conseil Législatif en 1808, et lui donna une pension de £1,000 sterlings. On peut affirmer sans crainte que la conduite ferme et énergique de Mgr. Plessis, contribua puissamment à nous faire obtenir le redressement de plusieurs de nos griefs politiques, et qu'elle nous assura d'une manière définitive, le plein exercice des pouvoirs des évêques en cette colonie.

D'une activité extraordinaire, il savait s'occuper de tous les besoins de son peuple, et travaillait dès lors, au milieu de toutes sortes de difficultés, à obtenir, du gouvernement anglais, la division de cet immense diocèse de Québec, qui s'étendait alors du golfe Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique, et dans lequel on compte aujourd'hui plus de 60 évêchés et archevêchés. On ne se rendait pas toujours bien compte alors de la conduite de Mgr. Plessis, mais les événements qui se sont succédés depuis sa mort, en 1825, ont prouvé combien ses prévisions étaient justes, et quelle profondeur de jugement le guidait invariablement dans toutes ses mesures et ses actions. Cette grande et noble figure qui domina les événements de notre histoire pendant un quart de siècle, honorée de la confiance de son souverain, entourée de l'estime de son clergé, du respect de tous les citoyens, même protestants, a laissé, dans la mémoire du peuple canadien, des souvenirs impérissables de reconnaissance et d'admiration. Le temps qui use tout, ne fera qu'affermir ce culte profond et sincère de la postérité. Les âges à venir le conserveront, avec plus de sûreté que n'auraient pu le faire des monuments de marbre ou d'airain, car il est profondément gravé dans le cœur d'un peuple dont les ancêtres étaient alors malheureux, et les peuples qui ont souffert n'oublient jamais leurs bienfaiteurs.

Autour du vénérable Évêque, sur un théâtre moins élevé, mais animé aussi par le patriotisme et par l'éclat des luttes politiques de l'époque, se pressait le noble cortège de nos fiers tribuns ; de ces hommes sans crainte et sans reproche qui portaient, dans leurs mains puissantes, les destinées du peuple canadien, et revendi-

quaient, avec tant de courage et de persévérance, les droits et les priviléges qui lui étaient si injustement refusés. Au premier rang de cette glorieuse et invincible phalange, brillaient les Papineau, les Bédard, les Stuart, lutteurs infatiguables, orateurs éloquents, députés à vues larges et véritables hommes d'état. Groupés à un dégré inférieur, on retrouvait auprès d'eux, dans cette enceinte fameuse de notre vieille chambre d'assemblée, où s'est élaborée si difficilement notre organisation politique, les Quesnel, les Cuvillier, les Taschereau, les Panet, les Blanchet, les Viger, les Bourdages, sentinelles vigilantes et incorruptibles choisies par le peuple pour défendre et revendiquer ses libertés, et qui, malgré les menaces et les persécutions, furent toujours fidèles à leur drapeau. Dans les circonstances difficiles où se trouvait alors leur pays, ils surent tous s'élever à la hauteur de leur devoir, et montrèrent, pour le défendre contre l'ennemi, tout le zèle, l'intelligence et la loyauté que leur Souverain aurait eu droit d'attendre d'un peuple parfaitement libre et en possession de tous ses droits.

Le Canada avait alors à défendre une frontière de plus de 1100 milles, ouverte de tous les côtés, avec 4000 hommes de troupes régulières, et la milice du pays dont la population totale excédait à peine 400,000 âmes. Il ne fallait pas compter sur des secours bien efficaces de la part de l'Angleterre, trop occupée en Europe pour songer à nous envoyer des renforts. Tout ce qu'elle pouvait faire alors, c'était de diriger des vaisseaux du côté du littoral américain, pour obliger ceux-ci à diviser leurs forces, afin de protéger leurs villes et leurs côtes. Avec des moyens aussi médiocres il ne nous restait qu'un parti à prendre ; c'était de nous borner à un système purement défensif, et c'est celui qui fut adopté. Dès son arrivée dans le pays, Sir George Prevost s'était mis immédiatement à l'œuvre ; il avait parcouru le pays, visité et examiné les points les plus importants de la frontière, et avait pris partout les mesures les plus efficaces pour assurer sa défense et repousser les envahisseurs.

Ces sages précautions n'étaient pas inutiles. Le congrès américain avait ordonné la levée de 175,000 hommes, dont une partie devait garder leurs côtes, pendant que

des forces considérables seraient dirigées vers le Canada, dont on voulait faire la conquête. On se flattait que les mauvais traitements infligés aux Canadiens, depuis la cession du pays, en rendraient l'invasion facile, ses habitants devant nécessairement se joindre à eux pour secouer le joug odieux de l'Angleterre. Mais ces derniers n'avaient pas encore oublié qu'un des principaux griefs formulés par les Etats de la Nouvelle-Angleterre, lors de leur indépendance, était que le Parlement anglais avait reconnu, par l'acte de 1774, l'existence de la religion catholique en Canada, et nos pères, qui avaient assez de raison d'être défiants, ne voulurent jamais croire aux sympathies intéressées de leurs puissants voisins, dont les opinions nouvelles, sur la question de la liberté de conscience, contrastaient si étrangement avec leurs protestations antérieures.

Les troupes américaines, dirigées contre nous, furent mises sous les ordres du Général Henry Dearborn du Massachusetts, officier distingué des guerres de l'indépendance. Elles furent divisées en trois corps qui reçurent les noms pompeux d'armées de l'ouest, du centre et du nord. Le plan du Congrès était simple et en apparence facile. La conquête du Canada devait se faire par les lacs en descendant. Ainsi l'armée de l'ouest, entrant dans le pays par le Détroit, était chargée de repousser nos soldats jusqu'au pied du lac Erié, où elle rencontrerait l'armée du centre, et toutes deux devaient ensuite se rendre auprès de Montréal qu'elles pourraient prendre facilement, avec le secours de l'armée du Nord. Il ne leur restait plus alors qu'à balayer le Bas-Canada de ses milices, pour venir assiéger et prendre Québec, le Gibraltar de l'Amérique, et de là proclamer à l'univers la déchéance de la domination anglaise en Amérique. Tels étaient les projets ambitieux de nos voisins ; il s'agissait de nous gagner bon gré mal gré à leur cause, de nous conquérir à l'indépendance, et le vieux Général Dearborn allait être le Washington de cette nouvelle et importante conquête de la liberté.

V

Les résultats de leur première campagne ne répondirent pas à ces brillantes esperances. L'armée de l'ouest, la première en mouvement, était commandée par le Général Hull, Gouverneur du Michigan. A la tete de 2000 hommes, il attaqua la frontière près du Detroit, et vint établir son camp à Sandwich, d'où il adressa aux Canadiens une arrogante proclamation, qui faisait plus d'honneur à ses talents de tribun que sa courte expédition n'en fit à sa réputation militaire. En effet, après être resté longtemps dans l'inaction, et ayant appris la prise de Mackinac par le Capitaine Roberts, soutenu par M. Pothier et ses voyageurs canadiens, la défaite du Major Vanhorne par le Capitaine Tallon, la prise du brig armé le *Hunter*, chargé de troupes et de bagages, par le brave Rolette, à la tête de six hommes seulement, et s'apercevant que le Général Brock surveillait ses mouvements avec des troupes assez considérables, Hull retraita précipitamment. Il retraversa la rivière et se retira au Détroit, où Brock vint l'assiéger au mois d'août, avec 13 à 1400 soldats et 600 sauvages. Le général américain, qui avait probablement horreur du sang, renonça de suite aux horreurs du siège. Frappé de terreur, il hissa le drapeau blanc, capitula honteusement et livra le fort et son armée aux mains de ses ennemis. Transféré immédiatement à Montréal, il y fut échangé contre 30 prisonniers anglais. L'indignation de ses troupes et de ses officiers fut si grande, qu'ils demandèrent de suite la formation d'une cour martiale pour le juger. Il fut traduit devant elle, convaincu de lâcheté et condamné à mort. Le Président lui accorda subséquemment la vie, en considération des services qu'il avait rendus à son pays durant la guerre de l'indépendance.

Pendant ce temps là, le Général Van Ransaler, avec les milices de l'Etat de New-York, cherchait à envahir le pays entre les lacs Erié et Ontario. Ayant réussi à traverser le fleuve, il parvint à se rendre sur les hauteurs de Queenstown, malgré les efforts de la milice et du 49e Régiment qui lui barrèrent en vain le passage. Brock qui était à Niagara, accourut au bruit de la bataille, rallia les troupes et les conduisit de nouveau vers l'en-

nemi. Frappé mortellement par une balle au commencement de l'action, il ne put reprendre l'avantage. Mais une partie des milices américaines qui était restée de l'autre côté de la rivière, ayant refusé de la traverser, et les troupes anglaises ayant été renforcées par l'arrivée du général Sheaffe, le combat recommença avec une vigueur nouvelle. Les sauvages qui combattaient de notre côté, montrèrent beaucoup de courage et furent les premiers à attaquer. Cernés de tous côtés, les soldats de Ransaler, saisis de terreur, commencèrent bientôt à fuir dans toutes les directions, et les derniers, au nombre de plus de mille, voyant tout perdu, même l'espoir de la retraite, se livrèrent aux vainqueurs, avec leurs armes et leurs drapeaux.

Cette bataille remarquable eut un effet considérable sur le moral de nos troupes, et surtout des milices haut-canadiennes qui y firent leurs premières armes. Sur ces hauteurs désormais célèbres, la Province du Haut-Canada érigea plus tard un monument au général Brock et aux guerriers qui partagèrent son sort dans cette journée mémorable. Ce monument, restauré solennellement en 1859, existe encore aujourd'hui, et rappelle aux voyageurs et aux touristes la valeur, le courage et le patriotisme de nos soldats.

La défaite de Van Ransaler lui attira sa disgrâce. On le remplaça par le général Smith. Celui-ci ne voulut pas abandonner la partie, sans entreprendre quelques coups d'éclat, pour effacer autant que possible l'effet désastreux de la bataille de Queenstown. Il réussit à réorganiser une force de 5000 hommes, avec laquelle il essaya deux fois de traverser le fleuve. Repoussés chaque fois par le colonel Bishop, sorti de Chippawa, et par le major Ormsly qui venait du Fort Erié, les soldats américains reçurent enfin l'ordre de se retirer sur leur territoire, pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Déçu dans ses projets d'invasion, le général Smith perdit tellement la confiance de ses troupes dans ces deux circonstances, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner son commandement, et de fuir devant le mépris et les sifflets de sa petite armée.

Celle du Nord, forte de 10,000 hommes, sous les ordres du général Dearborn lui même, avait pris position près

du lac Champlain, et demeura dans l'inaction une grande partie de l'été. Elle attendait l'armée du centre et de l'Ouest, pour s'avancer vers Montréal, par le chemin de Saint-Jean et d'Odeltown. Mais la frontière de ce côté était bien gardée. Un cordon de troupes s'étendait, dans cette direction, depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis, et les postes avancés avaient été confiés aux colonels Young et De Salaberry. Ce dernier s'était établi dans une position fortifiée près de Lacolle, avec des Voltigeurs et les voyageurs du Nord-Ouest. Il avait interrompu toutes les communications par d'immenses abattis d'arbres croisés en tous sens, et destinés à servir de remparts à ses soldats. Le matin du 20 novembre, on crut enfin à l'approche de l'ennemi. Un corps avancé de 1,400 hommes avait attaqué le camp de De Salaberry, à Lacolle, mais, dans l'obscurité, les soldats américains s'égarèrent d'abord, et se fusillèrent ensuite entre eux. Cette méprise donna lieu à leur retraite. Pendant ce temps, toutes les milices du district s'avançaient à la hâte vers le point attaqué, le colonel Deschambault à leur tête, lorsqu'on apprit la retraite de Dearborn. L'insuccès des armes américaines dans le Haut-Canada, l'avait déterminé à se retirer prudemment dans ses quartiers d'hiver, qu'il établit à Burlington et à Plattsburgh.

Cette première campagne, comme on le voit, n'avait pas été favorable à nos voisins. Les soldats accusaient leurs chefs d'ignorance ou de faiblesse ; les chefs à leur tour se plaignaient de l'insubordination des milices, et de leur peu de respect pour la discipline. Un fait bien certain, c'est que cette guerre, entreprise malgré les Etats du Nord, était conduite avec beaucoup de difficultés. Dans plusieurs circonstances, les milices, rendues à la frontière, refusaient de la franchir, prétendant qu'elles ne pouvaient pas être forcées de servir dans une guerre offensive ; quelquefois même elles créaient de nouveaux embarras, en résistant aux ordres des commandants nommés par le Congrès, sous prétexte qu'elles ne pouvaient être dirigées que par des officiers de leurs Etats respectifs. Les intérêts si divers de chacune de ces provinces, réunies depuis peu sous un gouvernement commun, n'avaient pas encore eu le temps de se coordonner, de se fondre entre eux, et de créer, dans ce vaste en-

semble, cet esprit public et ce patriotisme qui forment la base et le ressort le plus puissant des grandes nations, en mettant le bien général au-dessus des ambitions et des convoitises individuelles.

Sur mer, les Etats-Unis avaient été plus heureux. L'Angleterre, trop confiante de ce côté, se laissa enlever de nombreux lauriers. La frégate la *Guerrière*, de 38 canons, fut enlevée par la *Constitution*, de 44 canons ; un brick de 22 canons fut pris par le *Wasp ;* la *Macédonienne* fut obligée d'amener son pavillon et de se rendre au capitaine Decatur, commandant la frégate *Les Etats-Unis*, de 44 canons, et la *Constitution*, après un combat acharné de deux heures, s'empara quelque temps après de la *Java*, frégate de 38 canons, près de l'île San Salvador. Ces victoires inespérées, dues à la supériorité de leurs vaisseaux et à la force de leurs canons, firent oublier aux Américains les défaites éprouvées sur la frontière canadienne, et les engagèrent à continuer la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant.

VI

Malgré ces quelques insuccès sur mer, le Canada pouvait se considérer satisfait et respirer en paix pendant quelque temps. Heureusement délivré de ses ennemis, Sir George Prévost revint à Québec, fidèlement gardé par les milices du district. Il réunit les Chambres et leur communiqua les heureux résultats de nos armes. Il félicita les troupes, surtout les milices, du zèle et de la loyauté qu'elles avaient montrés, vengeant ainsi ces dernières des accusations malveillantes de Craig, et demanda de nouveaux secours. La chambre d'assemblée, tout en continuant de s'occuper des difficultés qui existaient toujours entre elle et le conseil, vota l'argent nécessaire et accorda toutes les demandes qui lui furent faites à ce sujet par leur brave et populaire gouverneur.

De son côté Madison, réélu président pour la seconde fois en 1813, adressa au Congrès un message dans lequel il reconnaissait franchement les défaites de la campagne précédente, et demandait en outre les sommes nécessaires pour reprendre l'offensive au printemps. Le con-

grès répondit généreusement à son appel, et approuva tout ce qui avait été fait par le président.

De nouvelles milices furent levées et divisées encore en trois corps; le général Harrison commandait celui de l'Ouest, le général Dearborn celui du centre, et Hampton reprit avec le troisième la route du lac Champlain. Comme l'année précédente, l'armée de l'Ouest fut la première en mouvement, et se dirigea vers le fort du Détroit, dès le mois de janvier 1813. Le général Proctor qui y commandait, voulant la prévenir, se rendit au devant d'elle avec 1,100 hommes, dont 600 sauvages, et rencontra le général Winchester avec 800 hommes établis et fortifiés à Frenchtown. La place fut investie, et, après une lutte acharnée pendant laquelle Winchester lui-même fut fait prisonnier, ses troupes furent obligées de se rendre à discrétion. Harrison, qui accourait au secours de son avant-garde, fut bientôt assiégé lui aussi par Proctor dans un camp retranché, établi à un endroit appelé Meigs, du nom du gouverneur de l'Ohio. Le général Clay, avec les milices du Kentucky, l'ayant rejoint à temps, ils firent reculer nos troupes qui, reprenant cependant bientôt l'avantage, repoussèrent de nouveau les Américains et firent plus de 500 prisonniers.

Ces excursions hardies et victorieuses, mais sans résultat permanent, avaient le tort d'affaiblir inutilement nos forces, qu'il valait mieux conserver uniquement pour la défense de notre territoire. Aussi furent-elles condamnées par Sir George Prévost, qui donna les ordres les plus formels de se borner partout au système purement défensif suivi jusqu'alors. Il avait compris d'ailleurs, avec le gouvernement anglais, que, sans la suprématie sur les lacs, il était impossible de rien entreprendre chez nos voisins. Aussi des mesures avaient été prises dès l'automne précédent, pour créer, sur ces grandes mers intérieures, une flotte capable de protéger efficacement notre frontière, et d'opérer le transport des troupes d'un point à un autre. Des officiers et des soldats de marine étaient venus pendant l'hiver, de Halifax à Kingston, où Sir James L. Yeo les rejoignit au printemps avec 500 matelots. La plus grande activité fut employée pour mettre sur chacun des lacs Erié et Ontario, une flotille assez forte pour rencontrer celle de l'ennemi et

pour contrecarrer leurs projets. En effet les Etats-Unis, battus sur terre mais victorieux sur mer, avaient résolu de changer les chances du combat, en transformant autant que possible cette grande lutte en guerre maritime. Ils se flattaient de nous y écraser facilement. Des deux côtés il s'agissait ainsi d'une question de la plus haute importance, car un succès ou un revers pouvait assurer ou compromettre la sécurité de tout le pays.

Malgré tous les efforts, nos deux flotilles ne furent prêtes que vers le milieu de l'été. Sir James L. Yeo garda le commandement du lac Ontario, et confia la garde du lac Erié au capitaine Barclay qui avait sous ses ordres six voiles et soixante-trois canons. Le commodore américain Perry y croisait déjà, avec neuf voiles et cinquante-quatre canons. Après plusieurs tentatives infructueuses, les deux flottes ennemies se rencontrèrent à Put-in-Bay, à la tête du lac. Le combat fut long et opiniâtre. Il dura quatre heures, avec des fortunes diverses, suivant l'inconstance du vent qui finit par être tellement favorable à nos ennemis, qu'ils remportèrent une victoire complète et s'emparèrent de tous nos vaisseaux. Barclay, après des prodiges d'audace et de valeur, était mort bravement pendant la bataille.

Cette défaite désastreuse laissait la frontière du Haut-Canada ouverte de ce côté aux invasions des Américains, que leurs vaisseaux pouvaient y transporter facilement, et leur donnait un immense avantage sur nous. Elle rompait en outre nos relations avec les Indiens de l'Ouest, nos fidèles alliés depuis le commencement de la guerre. Proctor, craignant de se trouver coupé dans sa retraite, se hâta de rétrograder avec ses troupes. Il abandonna le Détroit, Sandwich, Malden et se dirigea vers la rivière Thames, avec le brave Técumseh et deux mille sauvages. Le général Harrison, qui le suivait de près, le rejoignit à Moravian-Town. Nos troupes durent s'y arrêter pour livrer bataille à un ennemi bien supérieur en nombre, et la fortune ne nous fut pas favorable. Les soldats, déjà démoralisés par ce mouvement de recul, furent culbutés par la cavalerie du Kentucky et mis en complète déroute, malgré le courage des Sauvages qui restèrent les derniers sur le champ de bataille,

et eurent la douleur de voir tomber au milieu d'eux, leur chef vénéré, le brave et éloquent Tecumseh.

La mort de ce brave allié, alors brigadier-général dans l'armée anglaise, était une perte importante pour nous. Fils d'un guerrier Shawanee, Tecumseh était né en 1770, sur les bords du Scioto, dans l'Ohio. Il avait fait ses premières armes contre les Américains qu'il détestait, et mourut en combattant contre eux. Les tribus sauvages de l'ouest, refoulées de tous côtés par le flot croissant de la colonisation, se voyaient enlever chaque année, sans compensation, leurs pays de chasse et les villages où reposaient les os de leurs ancêtres. De temps en temps, des conflits sérieux avaient lieu à ce sujet entre ces indomptables peaux-rouges et les colons américains, conflits qui amenaient souvent des représailles terribles, et laissaient toujours subsister parmi eux le désir de la vengeance, la soif du sang. Témoin des souffrances de ses frères, Tecumseh avait résolu de délivrer l'Amérique de ceux qu'il considérait comme ses oppresseurs. Reprenant cinquante ans après lui le projet du fameux Pontiac, le grand chef des Outaouais, Tecumseh. aidé par son frère Elkswatawa, surnommé le prophète, avait levé l'étendard de la délivrance, et conviait à cette espèce de guerre sainte toutes les tribus de l'ouest. A sa voix puissante, leurs guerriers et leurs chefs s'étaient levés comme un seul homme, et un long cri de guerre, repeté d'échos en échos, retentit de l'extrémité de nos lacs jusqu'au golfe du Mexique. C'était le réveil de la barbarie, réunissant ses forces éparses au milieu de ses forêts et de ses plaines, pour repousser cette civilisation aggressive et envahissante, dont les rumeurs bruyantes troublaient la solitude de leurs retraites. Ce fut aussi le dernier effort de ces races autrefois puissantes, pour recouvrer le sol de leur pays, et délivrer l'Amérique de la présence des blancs. La lutte allait commencer, lorsque Tecumseh apprit la nouvelle de la guerre entre les Américains et les Anglais. Rusé et prévoyant, il prit immédiatement son parti et se rangea de notre côté. Il comprenait que le triomphe des premiers laisserait les sauvages à leur merci, en leur donnant le contrôle exclusif de l'Amérique du Nord. Braves et dévoues, Técumseh et ses sauvages combattirent aux premiers

rangs de nos troupes, avec la fougue et l'impétuosité d'hommes habitués à mépriser la mort, et contribuèrent plusieurs fois aux succès de nos armes.

La mort du grand guerrier mit fin à la croisade qu'il avait rêvée et dispersa ses alliés. Les descendants de ces vaillantes tribus mêlés et confondus avec d'autres nations, sont aujourd'hui disséminés dans les régions éloignées de l'ouest et jusque sur les versants des Montagnes Rocheuses. Toujours hostiles à la civilisation, ils traînent dans la misère une existence nomade, en attendant le jour de leur extinction totale, et d'une ruine à laquelle les vouent leur horreur pour le travail et leurs habitudes vagabondes. Nous n'avons plus guère de rapports avec eux qu'au Nord-Ouest; mais malgré l'éloignement des temps et les changements qu'ils produisent, nous ne devons pas oublier que le sang de ces braves nations a coulé avec celui de nos pères sur tous nos champs de bataille, et que sur la page où l'historien gravera pour la postérité les noms des héros de 1812, on doit conserver, avec un religieux respect, celui du vaillant soldat de Moravian-Town : le brave et généreux Tecumseh.

Le résultat de cette victoire de Harrison était considérable pour nos ennemis ; ils allaient maintenant envahir notre territoire, et, avec le secours de leur flotte qui les suivait sur le lac, achever sans difficulté la conquête du Haut-Canada.

En apprenant les malheurs de Proctor, Dearborn qui commandait l'armée du centre, résolut de mettre de suite à exécution le projet qu'il avait formé en arrivant à Sacketts Harbor, celui de s'emparer de York, aujourd'hui Toronto, la capitale de la Province supérieure. La flotte américaine, sous les ordres de Chauncey, traversa ses troupes, et malgré les efforts courageux du général Sheaffe, il s'empara en effet de la ville où il fit un butin considérable. Sans perdre de temps, il vint ensuite mettre le siège devant le Fort-George défendu par le brave général Vincent. Après avoir subi une sévère cannonade de trois jours, et avoir perdu 400 hommes, ce dernier sortit du fort et se retira à Queenstown, où les troupes défaites de Proctor s'étant ralliées à lui, il gagna les hauteurs de Burlington, suivi de près par les Américains

dirigés par les généraux Chandler et Winder. Mais dans la nuit du 5 au 6 juin, le colonel Harvey, avec 700 hommes des troupes de Proctor, vint surprendre leur camp, les chassa de leurs positions, et fit prisonniers les deux généraux ennemis. Ce coup d'audace qui faisait le plus grand honneur à Harvey, ralentit un peu les progrès de l'ennemi de ce côté. Quelque temps auparavant, le colonel McDonnell, par un coup de main encore plus extraordinaire, s'était emparé d'Ogdensburgh, avec une poignée d'hommes, et avait rapporté à Prescott tout le bagage, les armes et les ammunitions qu'il y avait trouvées.

Dès avant le début de la campagne, Sir George Prévost, parti de Québec en février, avait parcouru le Haut-Canada ; il avait visité d'abord York, puis les Forts George et Erié, et avait réglé et préparé ce qui était nécessaire pour leurs défenses respectives. Il se rendit ensuite à Kingston où se trouvait Sir James L. Yeo. C'est là qu'ils apprirent les défaites de nos troupes et la prise de Toronto. Ils résolurent immédiatement d'attaquer Sacketts Harbor. Ce mouvement devait avoir l'effet de ramener les troupes américaines et leurs vaisseaux de ce côté, pour défendre leur territoire, et de nous donner le temps de réorganiser nos forces pour arrêter leurs progrès dans la Province supérieure. En conséquence mille hommes de troupes et 27 voiles avec 110 canons partirent de Kingston, pour surprendre le poste le lendemain au point du jour. Malheureusement le vent ayant manqué, les vaisseaux n'arrivèrent en vue de la place que vers dix heures du matin, et ne purent pas s'approcher assez près du rivage pour attaquer la ville. Malgré ce contretemps, elle eût peut-être été prise si l'assaut avait eu lieu de suite. Mais, de l'avis de Sir James L. Yeo et des autres officiers présents, il fut résolu de ne rien risquer, et l'attaque fut remise au lendemain, ce qui donna aux ennemis le temps de se reconnaître et de recevoir des renforts. Le jour suivant, le vent étant encore contraire, la coopération de l'artillerie devint impossible, et l'on décida d'abandonner l'entreprise. Néanmoins Sir George Prévost ne voulut pas se retirer sans rien entreprendre. Il donna l'ordre d'attaquer les barricades avancées ; ses soldats s'élancèrent aussitôt, et, après une vive fusillade, délogèrent l'ennemi et le

forcèrent à se retirer dans la ville, trop bien fortifiée et défendue par des troupes trop supérieures en nombre, pour pouvoir espérer de l'emporter d'assaut. Voyant le danger d'exposer le petit nombre de soldats qu'il avait dans cette attaque périlleuse, qui aurait laissé Kingston sans protection dans le cas d'une défaite, Sir George donna l'ordre de la retraite qui fut exécutée aussitôt. Les Américains effrayés avaient déjà mis le feu à leurs magasins, à leurs hôpitaux et à leurs casernes, et, trop occupés à éteindre l'incendie, ils ne songèrent même pas à inquiéter le départ des troupes qui se retiraient.

Pour terminer cette série de désastres, les deux flottes ennemies qui croisaient sur le Lac Ontario, commandées l'une par Chauncey et l'autre par Sir James L. Yeo s'étant enfin rencontrées, le 28 septembre, devant Toronto, ce dernier, après deux heures de combat, fut obligé d'amener son pavillon et d'abandonner ses vaisseaux au vainqueur. Il réussit cependant à se retirer avec ses marins à Burlington, où il rencontra Harvey, et tous deux se mirent en devoir de réunir les débris épars de l'armée de Proctor, fuyant devant des forces supérieures.

La campagne était donc favorable aux Américains dans le Haut-Canada, dont ils possédaient la capitale et presque toutes les places fortifiées. Fiers de ces succès, ils résolurent de profiter de leurs avantages pour frapper un grand coup. En conséquence le général Wilkinson, avec 10,000 hommes, s'embarqua à French Creek, sur des berges, pour descendre le Saint-Laurent, suivi sur la rive par le Col. Harrison, avec 800 hommes et quelques canons. Ayant pris terre au Long Sault, il vint s'arrêter à Chrystler's Farm, le 11 novembre, pour livrer combat au Col. Morrison qui le harcelait depuis quelque temps. Ce dernier n'avait que le quart des troupes de l'ennemi, mais, plein de fougue et d'ardeur, il n'hésita pas à confier le salut de son drapeau au destin des batailles. Après deux heures de lutte, l'audace et le courage l'emportèrent sur le nombre, et la victoire se rangea de notre côté. Dérouté un instant par ce brillant succès, le général Wilkinson se remit néanmoins de nouveau en route, et descendit jusqu'à Saint-R·gis, où il s'arrêta en apprenant la défaite de Hampton, pour se retirer peu après dans ses quartiers d'hiver.

L'armée du Nord n'avait encore rien fait. La brillante expédition du Col. Murray, sur le lac Champlain, ne réussit même pas à la faire sortir de son inaction. Cependant, vers la fin de septembre, à la nouvelle du succès de leurs armes dans le Haut-Canada, Hampton commença à avancer, pour rejoindre Wilkinson qui descendait le Saint-Laurent. Prévoyant ce mouvement, Sir G. Prévost était redescendu en toute hâte à Montréal. Toute la milice du district avait été mise sur pied, et échelonnée vers la frontière où l'ennemi était attendu. Le Col. De Salaberry qui s'était distingué déjà dans les guerres d'Europe, était à la tête de cette colonne avec ses Voltigeurs. Après un certain nombre d'escarmouches avec nos avant-postes, Hampton changea de marche et se dirigea vers la rivière Châteauguay. De Salaberry se porta aussitôt de ce côté, et s'établit dans une position élevée, sur les bords de cette rivière, avec ses 300 soldats. Profitant des avantages du lieu, il établit autour de lui d'immenses fortifications d'arbres enchevêtrés entre eux, et destinés autant à dérober à l'ennemi l'infériorité de ses troupes qu'à protéger ces dernières. Le brave commandant sut déployer, dans ce travail défensif, toute la science stratégique d'un militaire consommé, et quand les Américains arr vèrent, tout etait prèt pour les recevoir. Sept mille hommes, dirigés par Hampton lui-même, s'élancèrent à l'assaut sur plusieurs points à la fois, mais les voltigeurs étaient à leurs postes, et ils firent pleuvoir sur eux une grèle de balles tellement bien nourrie, qu'ils les obligèrent de se retirer un instant pour se mettre à l'abri. Une deuxième et une troisième attaques, plus fermes et plus soutenues que la première, furent encore repoussées avec le même succès. Hampton, vexé et voulant en finir, changea de tactique et modifia ses mouvements. Disposant ses troupes en colonnes, il essaya tour à tour, mais en vain d'enfoncer la droite, le centre et la gauche, et ordonna enfin un quatrième assaut, conduit avec une grande vigueur sur tous les points à la fois. Nos vaillantes milices, fermes comme de vieux troupiers, redoublèrent d'activité et de courage ; leurs décharges vives et meurtrières portaient le ravage et la mort dans les bataillons ennemis. De Salaberry, présent partout, parcourait les

rangs, dirigeait ses officiers, secourait les points faibles, rassurait et encourageait ses soldats qu'il dirigeait de la voix des deux côtés de la rivière. Jamais on ne vit parmi nos troupes tant d'ardeur dans les mouvements, tant de rapidité et de précision dans le tir, tant d'apropos dans l'attaque, tant de fermeté et d'énergie dans la défense. Hampton, trompé par cette brillante et vigoureuse résistance, croyant avoir affaire à toute l'armée anglaise et ayant perdu beaucoup de monde, rappela ses soldats et donna l'ordre de la retraite.

Sir George Prévost et sa suite arrivaient en ce moment sur le champ de bataille. Il fut reçu au milieu des cris de triomphe des vainqueurs, et félicita chaleureusement cette poignée de braves qui s'etaient battus comme des Spartiates et avaient vaincu comme eux. Leur vaillant colonel avait une large part dans cette importante et héroïque victoire. Acclamé par tout le pays, complimenté par les Chambres, il fut plus tard décoré de l'ordre du Bain par son souverain, récompense honorable sans doute, mais bien au-dessous des services rendus en cette occasion.

Telle fut cette fameuse journée de Châteauguay où venait de se renouveler, sur un théâtre désormais célèbre, le brillant exploit des Thermopyles. La saison étant déjà avancée, Hampton, honteux et humilié, se retira d'abord à Four-Corners, où nos soldats continuant de le harceler, il prit le parti de se retirer définitivement à Plattsburgh pour y passer l'hiver.

Ainsi, par une de ces circonstances assez rares dans l'histoire, c'était ces mêmes Canadiens qu'on accusait de trahison, qui venaient d'arrêter l'invasion du pays par des troupes ennemies de leur roi. Le Haut-Canada conquis, sa capitale livrée au pillage, les armées américaines réunies pouvaient, s'emparant de Montréal, accomplir bientôt leur projet favori : le siège de Québec. Il se trouva sur leur chemin trois cents descendants de ces redoutables guerriers qui combattaient autrefois à Carillon et à Oswégo, et le pays fut sauvé. En effet, Hampton repoussé, Wilkinson repassa la frontière, et la Province se trouva heureusement débarrassée de ses ennemis. Dans le Haut-Canada, le Fort George ayant été abandonné, à peu près dans le même temps par le Général McClure,

les Généraux Drummond et Riall et le Colonel Murray, sans perdre de temps, se jetèrent sur le territoire américain, et ravagèrent sans merci Lewiston, Manchester, Black Rock, Buffalo et tout le pays environnant.

Ces exploits importants terminèrent la campagne de 1813, d'abord favorable à nos voisins, et se terminant par les succès de Riall, de Chrystler's Farm et de Châteauguay. Sur mer, la fortune sembla aussi déserter leur drapeau ; l'Angleterre, instruite par les revers de 1812, leur enleva leurs meilleurs vaisseaux, dans des combats meurtriers où les Etats-Unis perdirent en outre une grande partie de leurs meilleurs officiers. La marine anglaise ne se bornait pas à ces engagements ; elle bloquait les ports de mer, ravageait les côtes, pillait et brûlait les villages, et faisait subir des pertes immenses au commerce américain.

VII

Revenu à Québec, Sir George Prévost convoqua de nouveau les Chambres, en janvier 1814. Il obtint, comme les années précédentes, un vote considérable d'argent pour les besoins de la guerre. Les dissensions entre la chambre et le conseil, étouffées pendant quelque temps par le bruit des armes, se manifestèrent avec plus d'ardeur que jamais, sans aucun resultat marqué. Mais le plus grave événement de la session fut la mise en accusation du juge-en-chef Sewell. On lui reprochait d'avoir usurpé les pouvoirs législatifs de la chambre, en introduisant ses règles de pratique pour les cours de justice, et d'avoir conseillé et encouragé tous les actes arbitraires et inconstitutionnels de Craig. Le juge Monck, de Montréal, qui avait pris part à la confection des mêmes règles de pratique, fut aussi traduit devant la Chambre, et des résolutions, adoptées par cette dernière à cet effet, furent transmises en Angleterre. Comme on devait s'y attendre, ces deux hauts fonctionnaires furent acquittés, et recommandés particulièrement aux gouverneurs subséquents, surtout le juge-en-chef Sewell qui, par ses lumières et ses vastes connaissances, aurait fait honneur à la judicature de n'importe quel pays, mais qui, malheureusement pour nous, employait ses grands talents à travailler con-

tinuellement à notre ruine et à notre anéantissement national et religieux.

L'hiver s'était écoulé dans la discussion animée de ces graves questions. La campagne de 1814 devait bientôt s'ouvrir, sous des auspices plus favorables que par le passé. Les revers de Napoléon en Europe, revers qui avaient amené son abdication, le 13 avril 1814, allaient permettre à l'Angleterre de nous envoyer de nouvelles troupes. Déjà deux régiments nous étaient arrivés pendant l'hiver, après avoir fait le trajet à pied de Saint-Jean à Québec, et on pouvait espérer, qu'avant la fin de l'été des secours plus considérables nous permettraient de repousser l'ennemi sur tous les points. Dans la prévision de ces renforts, les Américains résolurent de commencer la campagne plus de bonne heure que de coutume. Le général Macomb se mit de suite en marche, traversa le lac Champlain sur la glace, pour rejoindre Wilkinson, et ce dernier, à la tête de 5,000 hommes, s'empara d'Odeltown. De là, il se dirigea vers Lacolle, défendu par les Voltigeurs, supportés par un petit nombre de troupes régulières. Après un assaut de plus de deux heures, s'apercevant qu'il était impossible de s'emparer de la position avec des troupes épuisées par la fatigue et le froid, il fit cesser le feu et se retira prudemment à Plattsburgh.

Cette tentative infructueuse détermina nos voisins à renoncer, pour le moment, à la conquête du Bas-Canada. Ils résolurent de concentrer toutes leurs forces vers la province supérieure, qui offrait beaucoup plus de facilité pour l'invasion, et les dirigèrent vers Sacketts Harbor, d'où leur flotte pouvait les transporter ensuite sur le territoire anglais. Le général Drummond qui s'en aperçut, laissa Kingston et parut subitement, le 5 mai, devant Oswégo où se trouvaient leurs magasins, s'empara de ceux-ci, incendia le fort, et s'en alla ensuite prendre le commandement des troupes à la tête du lac Ontario

Plusieurs engagements eurent lieu dans ces parages, entre nos soldats, conduits par Riall, et les Américains, sous les ordres de Scott, Ripley et Brown. Riall, défait dans une de ces rencontres, rétrogradait, lorsqu'il fut rejoint par le général Drummond, près du célèbre champ

de bataille de Lundy's lane. Nous avions en ce moment 2,800 hommes à opposer à 5,000, mais, malgré la disproportion du nombre, le commandant anglais n'hésita pas un instant. Il donna l'ordre du combat, et eût à peine le temps de disposer ses troupes, que déjà la fusillade était commencée. C'était le 25 juillet, vers six heures du soir. Jamais la milice du Haut-Canada ne montra une plus grande bravoure que dans cette lutte terrible, pendant laquelle les ténèbres permettaient à peine de se voir, et de suivre les mouvements de l'ennemi. Suspendu vers neuf heures, le combat recommença bientôt avec plus d'acharnement, et se continua jusqu'à minuit, avec des alternatives de revers et de succès, jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi, désespérant de s'emparer de la position, déserta le champ de bataille et se retira dans son camp à Chippawa.

Les pertes furent considérables des deux côtés ; cependant nos troupes, sans prendre le temps de se reposer, vinrent mettre le siége devant le fort Erié, mais le général Drummond repoussé, avec une perte de près de 1000 hommes, fut forcé de repasser la frontière.

La guerre étant alors terminée en Europe, l'Angleterre résolut de porter des forces considérables en Amérique, afin de terminer brusquement la lutte. Elle envoya, vers le mois de juillet, 14,000 hommes de troupes en Canada, destinés à la défense des frontières, mais plus particulièrement à la prise de Plattsburgh, pendant que des flottes considérables, commandées par les amiraux Ross et Packenham, et chargées d'opérer des débarquements sur les côtes des Etats-Unis, devaient, par leurs ravages, forcer bientôt ces derniers à demander la paix.

Pour obéir à ces ordres des ministres anglais, Sir George Prévost, ayant rassemblé son armée à Chambly, traversa la frontière et se dirigea vers Plattsburgh, suivi par la flottille, commandée par le capitaine Downie. Cette dernière devait combiner ses mouvements et agir de concert avec l'armée de terre, car, sans elle, il était impossible de s'emparer de la place et surtout de la conserver. Downie, ayant engagé le combat avec les vaisseaux ennemis, fut tué dès les premières décharges ; le capitaine Pring qui lui succéda, continua la lutte pendant assez longtemps avec le plus grand courage, mais

le vent ayant manqué, son bâtiment s'échoua et devint une cible pour ses adversaires, qui balayèrent ses ponts en un instant. Plusieurs de ses chaloupes cannonières l'ayant abandonné, incapable de continuer davantage une lutte désastreuse, et voyant qu'il sacrifiait inutilement ses matelots, Pring amena son pavillon.

Dès le début de cette malheureuse action, Sir G. Prévost avait disposé ses troupes pour l'attaque. Une de ses colonnes avait déjà traversé la Saranac, pour prendre à revers l'ennemi près duquel elle se trouvait alors, lorsqu'elle entendit les cris de triomphe des Américains qui avaient vu la défaite et la capture de notre flotte. Robinson qui commandait cette avant garde, envoya aussitôt demander des ordres, et Sir G. Prévost, voyant la défaite de Pring et l'impossibilité de conserver la place si elle était prise, donna immédiatement l'ordre de la retraite.

Cette retraite fut malheureuse. Il pleuvait depuis près d'un mois, et les chemins étaient dans un état affreux. Le désordre et la confusion se mirent bientôt dans les rangs des troupes suivies et harcelées de près par l'ennemi. Les efforts des officiers, les ordres sévères du commandant lui-même, furent impuissants à arrêter la fuite des soldats qui abandonnèrent tout aux mains des vainqueurs: les blessés, les traînards, les munitions, les provisions de bouche, les canons et le matériel de guerre. Ce fut une perte énorme, un véritable désastre.

Les ennemis de Sir George Prévost ont beaucoup critiqué sa conduite en cette circonstance. Les ministres anglais qui avaient ordonné cette expédition, furent peut-être un peu désappointés eux-mêmes de ce manque de succès. Les officiers de marine, si maltraités en cette circonstance, profitèrent de ces dispositions pour rejeter la faute de leur défaite sur l'armée de terre, et par suite sur son commandant. Le capitaine Pring eut à subir les épreuves d'une cour martiale, composée d'officiers de marine qui l'acquittèrent honorablement, en essayant de faire retomber le blâme uniquement sur Sir George Prévost. Maintenant que la question peut être étudiée de sang froid, il n'y a pas de doute que la conduite de notre gouverneur fut, en cette occasion, ce qu'elle devait être. A quoi bon en effet persister à sacrifier ses soldats, pour

s'emparer d'une place qu'il ne pouvait plus garder sans la flotte, et dans laquelle toutes les milices des états voisins seraient venues l'assiéger, car l'expédition était partie dans le dessein de passer l'hiver à Plattsburgh. Le but principal étant manqué, Sir George donna avec regret l'ordre de la retraite. Il y a en effet des occasions où il est plus difficile à un général de s'arrêter que de combattre, surtout quand il ne considère que sa réputation. Avec son armée, Sir George pouvait, en sacrifiant quelques mille hommes, emporter la place d'assaut et cueillir de nouveaux lauriers. Mais des sentiments plus élevés lui rappelèrent qu'il fallait songer avant tout au bien de l'état et au salut de ses troupes. Des hommes, plus compétents d'ailleurs que ses accusateurs, l'ont depuis longtemps exonéré de tout blâme à ce sujet. L'opinion de Wellington, entre autres, vaut bien celle de quelques stratégistes de plumes, qui décident solennellement des batailles sans sortir de leur cabinet, et enseignent, après coup, comment elles auraient pu être gagnées. Le Duc écrivait à Sir George Murray, alors gouverneur du Haut-Canada: " J'approuve hautement " et même plus, j'admire tout ce qui a été fait par le " militaire en Amerique, d'après ce que je puis en juger " en général. Que Sir George Prévost ait eu tort ou " raison dans sa décision au lac Champlain, c'est plus " que je ne puis dire ; mais je suis certain d'une chose, " c'est qu'il aurait également été obligé de retourner à " Montréal après la défaite de la flotte. Je suis porté à " croire qu'il a eu raison. J'ai dit, j'ai répété aux " ministres que la supériorité sur les lacs est la condition " *sine qua non* du succès en temps de guerre, sur la " frontière du Canada, même si notre but est une guerre " entièrement défensive."

De telles paroles, venant d'un homme que l'Angleterre a placé au premier rang parmi ses guerriers, sont une justification complète, et suffisent pour venger notre héros des accusations malveillantes de ses ennemis.

La fortune, adverse sur le lac Champlain, sembla nous sourire sur les lacs Erié et Ontario. Sir James L. Yeo reprenait en effet l'offensive sur ce dernier, et forçait la flotte ennemie de se renfermer à Sackets Harbor. Dans le même temps, le général Ross débarquait avec 5000

hommes à Benedict, culbutait les Américains à Bladensburgh, et s'emparait de Washington dont il brûlait le capitole et les principaux édifices. Une autre partie de la flotte s'emparait, dans le même temps, du fort Alexandrie sur le Potomac, et y faisait un riche butin. Ross menaçait ensuite Baltimore, pendant que les escadres qui fermaient l'entrée des ports de New-York, New-London et Boston, infligeaient aux marchands américains des pertes incalculables. Dans le Sud, la guerre exerçait aussi ses ravages. Le général Jackson chassait les Anglais de la Floride, en prenant Pensacola, mais ceux-ci reparaissaient bientôt devant la Nouvelle-Orléans, avec une armée de 12,000 hommes, commandée par le général Packenham. Conduite avec plus de prudence, cette force considérable se serait infailliblement emparée de la place, défendue par des troupes bien inférieures, mais, après un assaut meurtrier, dans lequel Packenham fut tué et perdit la moitié de ses soldats, le général Lambert qui lui succédait, rembarqua les débris de son armée, et laissa les Américains victorieux se réjouir de leur succès inespéré.

La tournure que prenaient maintenant les évènements en Europe, fit bientòt comprendre aux Etats-Unis, qu'ils allaient avoir avant peu sur les bras toutes les troupes de l'Angleterre, et le parti fédéral, qui avait toujours été opposé à la guerre, recommença à agiter le pays et à demander la conclusion de la paix. Le succès de Platsburgh, la défaite de Packenham à la Nouvelle-Orléans, permettaient au gouvernement américain de faire des ouvertures à ce sujet, sans blesser son amour-propre, puisque les derniers combats lui avaient été favorables. Afin de hâter la mesure les Etats du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode Island, du Vermont et du New-Hampshire nommèrent des délégués qui s'assemblèrent à Hartford et se prononcèrent énergiquement contre la prolongation de la guerre. Cette résolution fut vertement censurée par les autres Etats, qui les accusèrent de trahir leur pays au profit de l'Angleterre, mais ils persistèrent avec tant d'énergie dans leur demande, que le Congrès céda bientôt. Il fut décidé, par les deux gouvernements, de nommer des commissaires qui devaient s'assembler à Gand, en Belgique, pour poser les bases d'un traité qui

fut signé définitivement le 24 décembre 1814. Les deux nations consentaient à se rendre toutes les conquêtes qu'elles avaient faites, et remettaient la question des frontières à la décision des nouveaux commissaires qu'on allait bientôt nommer à cet effet.

La nouvelle de la conclusion de la paix fut reçue avec une joie immense dans ce pays, surtout dans le Haut-Canada qui avait été si maltraité pendant ces trois campagnes. La guerre avait ruiné l'agriculture, paralysé le commerce, arrêté l'essor de notre jeune population, mais une chose consolait les Canadiens : c'est que, lorsque la nouvelle de la paix arriva à Québec, toute notre frontière était libre et pas un pouce de notre territoire n'était en la possession de l'ennemi.

Les Etats-Unis avaient souffert beaucoup plus que nous ; leur commerce était détruit, leur marine annéantie, et les deux-tiers des marchands des Etats du Nord étaient en banqueroute. Le traité qu'ils venaient de signer ne leur donnait pas raison de se glorifier, parce qu'il n'y était fait aucune mention du droit de visite et du principe que le pavillon couvre la marchandise, causes premières de la guerre. Mais de tous les côtés les intérêts commerciaux qui souffraient depuis si longtemps, et qui commençaient, dès cette époque, à tout contrôler, désiraient et demandaient la paix, et elle fut acclamée, dans tout le territoire américain, avec des démonstrations plus bruyantes mais non moins sincères que chez nous.

VIII

Sir George Prévost était revenu à Québec aussitôt que possible. Il congédia de suite la milice, heureuse de rentrer dans ses foyers, et convoqua les Chambres dans le mois de janvier 1815. Les représentants du peuple profitèrent de la circonstance pour féliciter leur digne gouverneur, et le remercier de tout ce qu'il avait fait pour la défense de notre territoire, déclarant en même temps, par une résolution, que le salut du pays était dû à son zèle, à son activité et à ses talents militaires bien connus. Ils votèrent même pour lui témoigner dignement leur reconnaissance et leur estime, une somme de £5,000, destinée à lui acheter un service de table en argent. Le

Conseil Législatif, composé en grande partie des ennemis les plus violents du gouverneur, ayant refusé son concours, cette généreuse résolution n'a jamais été exécutée.

Depuis que la paix était faite, le parti hostile aux Canadiens avait repris ses projets haîneux, et ne négligeait aucune occasion de se plaindre en même temps de la conduite de Sir George Prévost dans le gouvernement civil et militaire de la colonie. Froissés dans leur orgueil, déçus dans leur ambition et dans leurs mesures d'oppression, les chefs de ce parti firent circuler en Canada et transmettre au roi, les accusations les plus graves contre lui, surtout au sujet des expéditions de Sacket's Harbor et de Plattsburgh. Ces accusations, soutenues sur quelques points par Sir James L. Yeo, commandant de notre marine sur les lacs, déterminèrent le gouvernement anglais à le rappeler. Le général Drummond reçut l'ordre de venir le remplacer, et arriva à Québec le 4 avril 1815. Sir George Prévost, blessé dans son amour-propre par ce procédé humiliant, et ne voulant pas rester plus longtemps exposé aux attaques malveillantes de ses ennemis, se décida à partir de suite, sans attendre l'ouverture de la navigation.

La nouvelle de son départ et des fâcheuses circonstances dans lesquelles il avait lieu, fut bientôt connue. Les citoyens de Québec et de Montréal s'empressèrent de venir lui exprimer, au nom de toute la population du pays, leurs regrets et leurs sympathies, et lui faire part des souhaits et des vœux qu'elle formait pour le triomphe qui l'attendait en Angleterre, où il allait se défendre victorieusement des attaques de ses ennemis qui etaient aussi les nôtres. Si quelque chose était de nature à adoucir l'amertume de la position de cet homme de bien, c'était de se voir ainsi entouré de l'estime et du respect d'un peuple persécuté lui aussi, et qui, malgré les mauvais traitements, venait de chasser l'ennemi de la frontière et de conserver deux provinces à leur commune mère-patrie.

Sir George Prévost se rendit de Québec à Halifax par terre, marchant le plus souvent à pied, à travers les forêts du Nouveau-Brunswick. Ce trajet long et pénible épuisa ses forces, et développa chez lui une maladie d'hydropisie dont il avait déjà ressenti les attaques. Dès

son arrivée en Angleterre, il demanda avec instance la formation du tribunal qui devait le juger. Soit qu'on hésitât à poursuivre l'affaire, soit que les preuves fournies d'abord parussent insuffisantes, la cour martiale en question, après bien des hésitations et des lenteurs, ne fut définitivement formée qu'au commencement de janvier 1816.

La défense de Sir George Prévost était prête depuis longtemps, et les documents qu'il avait en mains, et les témoins qu'il avait à faire entendre, devaient facilement détruire l'échaffaudage d'accusations mal fondées que l'on avait formulées contre lui. Malheureusement les progrès de sa maladie, développée rapidement par l'inquiétude et le chagrin, ne lui donnèrent pas le temps de se justifier. Il mourut à Londres le 5 janvier 1816, âgé de 48 ans, et fut inhumé sans pompe dans la cathédrale de Winchester, dans laquelle sa veuve lui fit élever un monument en 1818.

Désirant elle-même venger la mémoire si chère de son époux, elle insista pour que l'on poursuivit l'enquête, mais la chose était contraire aux lois militaires. Néanmoins, Son Altesse Royale le Prince Régent, admettant la futilité des accusations proférées contre Sir George Prévost, voulut reconnaître publiquement, dans une lettre adressée par lui à Lady Prévost, les services rendus par son digne époux pendant sa longue carrière, et il accorda même à son fils le droit d'ajouter à son écusson quelques distinctions héraldiques, avec les mots : Canada d'un côté et les Indes Occidentales de l'autre. C'étaient les deux principaux théâtres où ce vaillant serviteur public s'était plus particulièrement distingué comme militaire et comme homme d'état, et cette distinction tardive mais honorable, était destinée à en perpétuer le souvenir dans sa famille et à réduire au silence les accusations malveillantes de ses ennemis.

IX

Ainsi était mort, sous le coup d'une disgrâce imméritée, au milieu de sa famille en larmes, ce général brave et respecté, ce citoyen loyal et généreux dont le seul crime, aux yeux de ses détracteurs, était d'avoir

reconnu les droits et la loyauté du peuple canadien. Victime de ses grandes qualités et des nobles sentiments qui répandirent un si doux éclat sur toute sa vie, il subit le sort fréquent de ceux qui s'élèvent audessus des passions et des intérêts du vulgaire, en adoptant pour guides ces principes immuables d'éternelle justice, dont le triomphe, lent quelquefois, mais infaillible toujours, venge ceux qui les suivent des bassesses et des lâchetés de ceux qui les ont méconnus.

Quoique bien courte, l'administration de Sir George Prévost forme une des époques les plus importantes de notre histoire, sous la domination anglaise. En effet, la guerre de 1812, si habilement et si activement conduite par lui, produisit des résultats d'une grande importance pour la Grande Bretagne Elle détermina d'abord d'une manière définitive nos relations avec elle, en nous retenant dans une dépendance à laquelle nos pères commençaient alors à s'habituer. Elle servit aussi à désabuser nos voisins sur l'affection que l'on entretenait pour eux en ce pays, et elle éleva, entre la jeune république et nous, une barrière insurmontable, un mur de séparation demeuré intact et respecté depuis. L'Angleterre se trouvait ainsi complètement rassurée sur l'avenir de ses possessions en Amérique. D'un autre côté, la guerre eut encore pour effet de faire disparaître et de dissiper les préjugés qu'on avait répandus contre la loyauté des Canadiens, et démontra qu'il était facile de les gouverner, quand on leur rendait justice, et quand on les traitait avec les égards et le respect dus à un peuple honnête et loyal.

Cinquante ans se sont écoulés depuis le départ de Sir George Prévost de cette colonie, mais le souvenir de son règne doux et équitable n'est pas encore effacé de la mémoire du peuple canadien qui chérira toujours en lui un ami sincère, un protecteur bienveillant, un administrateur sage et éclairé, un noble et vaillant soldat. Notre gouvernement, répondant aux vœux du pays tout entier, vient d'évoquer et de consacrer pour ainsi dire cet héroïque passé, en votant une somme considérable destinée à récompenser les miliciens de 1812, ces vieux débris de notre dernière armée. Ne serait-il pas convenable, dans cette circonstance, en associant leur gloire commune, de rappeler aussi les brillantes et solides

vertus de leur général en chef? Ne serait-il pas temps de mettre à effet les nobles intentions de la Chambre d'Assemblée de 1815, en appropriant une partie de la somme votée alors, à l'érection d'un monument destiné à perpétuer au milieu de nous la mémoire de ce populaire gouverneur. La Province de Québec applaudirait sincèrement à cette œuvre nationale, nous n'en avons aucun doute, car elle n'a pas oublié que si le Canada fut alors sauvé par le courage de nos soldats, le mérite de ce grand succès est dû, en premier lieu, à la sagesse, au zèle et à l'habileté du brave militaire dont nous venons de raconter si imparfaitement l'histoire.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'ORNITHOLOGIE EN AMÉRIQUE. (1)

Les sciences naturelles ont eu, aux Etats-Unis comme en Canada, leurs rudes commencements.

Catesby, Edwards, Latham, Peale, voilà, pour ainsi dire, chez nos voisins, les pionniers de cette étude favorite.

Le volume ou *folio illustré*, écrit en français, que Vieillot publia en 1807 en France, sur les oiseaux de Saint-Domingue et de l'Amérique Septentrionale, attira d'abord

(1) AU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Monsieur,

Le 20 novembre dernier, je vins, à votre invitation, dans vos salles, causer familièrement d'ornithologie avec un groupe nombreux et choisi de vos membres.

On me demanda alors une seconde causerie, pour compléter l'étude que nous faisions. Ce travail que j'espérais préparer à temps pour votre ANNUAIRE de 1875, se trouve, je regrette de le dire, forcément ajourné. Je ne me dissimule pas que ma conférence telle que publiée est incomplète, bien que la liste des espèces qui l'accompagne devra combler plusieurs lacunes. Si elle ne produit aucun autre résultat, puisse-t-elle au moins démontrer que l'histoire du monde ailé, c'est quelque chose de plus qu'une aride et barbare classification, un grimoire très-scientifique, mais peu récréatif, un labyrinthe d'ordres, de sous-ordres, de genres, de sous-genres, de familles, de sous-familles, comme je le disais alors. Tout ce que je puis faire aujourd'hui pour prouver ma bonne volonté et l'intérêt que je porte à vos travaux, c'est de vous offrir quelques considérations générales en rapport avec les sciences naturelles, notamment l'ornithologie, puisées aux sources les plus accréditées.

Permettez-moi, en terminant, d'espérer que l'Institut transférera, sous peu, ses salles à un local assez spacieux pour lui permettre de jeter de suite les bases d'un Musée d'Histoire Naturelle, et que la législature, par un octroi généreux, lui viendra en aide.

J. M. LEMOINE.

Spencer Grange, novembre, 1875.

l'attention des naturalistes européens, sur la faune de ce continent ; néanmoins Vicillot fourmille d'erreurs.

Un de ceux qui vers ce temps contribua puissamment à populariser les connaissances en histoire naturelle, ce fut M. Frederick Peale, en fondant à Philadelphie, un riche musée ornithologique. Ce musée à lui seul valait bien des livres pour l'identification des espèces, comme il est facile de s'en convaincre en feuilletant l'Ornithologie d'Alexandre Wilson.

A venir à l'année 1827, le seul travail qui, en Ornithologie américaine, fit autorité, fut le traité de Wilson. Comme histoire du monde ailé de la Pennsylvanie et du New Jersey, l'œuvre laissait peu à désirer. Ce fut en 1827 qu'Audubon commença la publication de ses merveilleux dessins des Oiseaux de l'Amérique, avec biographies d'iceux. Douze années plus tard, en 1839, il le compléta. Une nouvelle édition in-octavo vit le jour entre 1840 et 1844: elle n'ajouta aucun detail à ceux de la première, si l'on en excepte la description de certaines espèces, collectionnées pendant le voyage qu'il entreprit à la région supérieure du Missouri.

Nuttall, en 1832, édita la partie de son manuel d'Ornithologie, descriptif des oiseaux de terre des Etats-Unis et du Canada. La seconde, la dernière édition de ce manuel, parut en 1840: le volume ayant trait aux espèces aquatiques avait été livré à la publicité en 1834: biographies et descriptions sont essentiellement les mêmes que celles d'Audubon. Les naturalistes attachés aux expéditions chargées par le gouvernement de Washington d'explorer un tracé du chemin de fer du Pacifique, étaient revenus, munis de spécimens, d'amples cahiers de notes, etc. Pour déblayer ce chaos— réduire en système ces innombrables recherches de la science, il fallait passer en revue l'Ornithologie entière du continent ; tout refondre ; reconstituer les ordres, les classes, les familles. Le SMITHSONIAN INSTITUTION, confia cette tâche aussi ardue que délicate à son assistant-secrétaire, Spencer K. Baird qui obtint la collaboration du professeur John Cassin, de Philadelphie, et de M. George N. Lawrence, de New-York ; tous deux occupaient le premier rang comme ornithologues, dans le Nouveau Monde. De leurs efforts, de leurs recherches

combinées est résulté le célèbre neuvième volume de la série des explorations du chemin du Pacifique.

Ce monument élevé aux sciences naturelles, ne renferme cependant que la description technique des familles—des genres—des sous-genres, etc. C'est, sans doute, une encyclopédie précieuse—sous forme d'un robuste in-quarto de 1000 pages et plus—d'un secours sans pareil aux savants comme ouvrage à consulter. Mais ce n'est pas un manuel pour guider le peuple. Ce n'est plus de l'ornithologie pour tout le monde que cette peinture sèche des créatures emplumées. La partie la plus attrayante, celle qui traite des mœurs, de la nidification de tous ces habitants des airs est omise. Dénuée de planches, si l'on excepte quelques dessins des espèces non décrites par Audubon, la savante compilation ne satisfait pas la classe la plus nombreuse des lecteurs. La date où elle parut (1858) commémore une ère pour l'ornithologie, parmi nos voisins. Quant à nous, en Canada, quels sont nos états de service ?

En 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, compilait un mémoire sur les animaux, les oiseaux, les poissons de la Nouvelle-France, qu'il adressait au Grand Monarque, à Versailles. Le vénérable gouverneur des Trifluviens produisit, sinon un livre remarquable par l'érudition, du moins une agréable relation zoologique qui a de l'a-propos, même de nos jours.

Près de deux siècles après, en 1830, l'infatigable Pierre Chasseur, comme de nos jours M. Alfred Lechevalier, collectionnait les espèces les plus marquantes du règne animal pour le musée canadien qu'il ouvrit en cette ville, près du local où plus tard on a bâti l'église Saint-Patrice. La mort vint bientôt éteindre son enthousiasme. L'incendie, en 1854, dévorait ce que les mites n'avaient pu grignoter de ses spécimens empaillés.

Vers 1857, un comité de naturalistes, MM. Billings, Barnston, Hall, Vennor, D'Urban, fondaient, à Montréal, et alimentaient de leurs écrits, le *Canadian Naturalist* qui vécut plus de douze ans,—collection d'écrits fort prisée ; on y réfère constamment.

Le naturaliste canadien qui me semble avoir le plus étudié, le mieux approfondi la faune ornithologique de ce pays, c'est M. Thomas McIlraith, pendant nombre

d'années gérant de la compagnie du gaz à Hamilton. Les descriptions, les listes des espèces notées par ce savant, aussi laborieux que modeste et d'un aimable commerce, sont citées par les ornithologues les plus éminents des Etats-Unis. M. McIlraith a jeté des flots de lumière sur la faune d'Ontario; ses observations sur l'arrivée, la nidification, le plumage, le parcours, le chant des nombreuses familles de moucherolles et d'oiseaux aquatiques qui fréquentent les environs de Hamilton, la baie de Burlington, les marais du lac Saint-Claire, suffiraient seules à faire passer son nom à la postérité.

Toronto compte en ce moment un naturaliste dont le Manuel " The Birds of Canada " a été accueilli avec une grande faveur: bien que ce ne soit qu'une sèche nomenclature, assez incomplète, néanmoins c'est un commencement. Plus tard, sans doute, le Dr. Ross donnera l'histoire, la vie intime de ses héros: l'Angleterre lui fournit d'excellents modèles, Bewick, Sweet, White; l'Amérique, les immortels écrits de Wilson, d'Audubon, de Bonaparte.

En 1860, j'esquissai comme passe-temps littéraire, dans le *Canadien*, les individus les plus marquants parmi les oiseaux de proie et les espèces aquatiques: plus tard, je réunissais ces correspondances, dans une brochure dont l'écoulement rapide m'induisait à préparer une autre édition plus étendue. Ce petit Manuel, depuis sept à huit ans, a disparu de chez les libraires. Sera-t-il suivi d'un traité plus complet, c'est ce que je ne peux prévoir pour le moment; les matériaux s'amassent, les lacunes se comblent. (1)

(1) Parmi les encouragements à procéder, je suis heureux de pouvoir signaler l'appréciation éclairée que M. l'abbé Provencher m'adressait sur le contenu et le style de ce livre, dès qu'il l'eut parcouru. Voici :

" St. Joachim, 17 Juillet 1861.

J. M. LeMoine, Ecr., Québec.

Mon cher Monsieur,

Pardonnez-moi si je viens si tardivement accuser réception du 2ème volume de votre Ornithologie; je voulais avant tout parcourir ce volume, et c'est avec une double satisfaction que je vous présente aujourd'hui mes remerciements et le tribut de mes plus sincères sympathies. Un correspondant du *Journal de Québec* disait naguère que vous aviez choisi

En 1869, parut à Québec une revue mensuelle consacrée aux sciences naturelles, le *Naturaliste Canadien ;* le rédacteur de ce recueil a consacré plusieurs pages à des classifications ornithologiques, semées de quelques détails sur les espèces.

Depuis 1858, d'autres écrits, plus ou moins précieux sur l'ornithologie, cette étude chérie des naturalistes, ont reçu les honneurs de la publicité ; au lieu de s'appliquer à l'Union Américaine entière, la plupart se bornaient à décrire la faune d'une section seulement. Nommons: Elliott's *Illustrations of North American Birds ; The Ornithology of the New England States*, par Samuels, de Boston , *Birds of Eastern Massachusetts*, par Maynard.

Ainsi, il s'est écoulé dix-sept ans (1858–75) depuis la publication du neuvième volume de Baird, traité de Zoologie technologique des oiseaux des Etats-Unis ; il s'est également passé près d'un tiers de siècle (1844-75) depuis l'apparition du vaste travail d'Audubon ; pendant cette longue période, nul en Amérique n'a songé à doter

la meilleure part en fait d'Histoire Naturelle ; sans me rendre entièrement à cette opinion, j'avouerai du moins que votre partie est bien celle qui se prête le mieux à la description et à tous les agréments du style ; aussi est-ce une chose digne de remarque que presque tous vos devanciers dans cette branche ont été rangés au premier rang parmi les écrivains, et il m'est agréable de reconnaître ici que sous ce rapport vous avez dignement marché sur leurs traces. Quoi de plus charmant que ces descriptions de mœurs, d'habitudes, d'amour de la famille, d'humeur, de caprices et des bouderies, même des individus de la gente ailée ! Que de tous, de couleurs, et de ressources à la disposition de l'écrivain, qui nous fait passer successivement d'un groupe à un autre, d'une famille à une autre, sans pour ainsi dire se répéter, fixant notre attention par des coups de pinceaux, si non toujours nouveaux, du moins toujours agréables par la manière hardie et le plus souvent inattendue avec laquelle ils sont portés ! Quel contraste avec les descriptions froides, sèches, didactiques et presque mathématiques de la Botanique.

Votre charmante description de l'engoulevent criard m'a rappelé une ancienne connaissance.

Je termine donc en faisant des vœux pour que la Législature vous mette en moyen de nous offrir une nouvelle édition de votre ouvrage, accompagnée de planches coloriées qui seraient d'un si puissant secours pour l'identification des individus qu'on peut à chaque instant rencontrer."

Veuillez bien me croire, Monsieur,

Avec estime et considération,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé,) L. PROVENCHER, Ptre.

les sciences naturelles d'une biographie systématique des espèces. Comme ce n'est que depuis cette date que l'on a des connaissances exactes sur les plaines du Missouri, sur le territoire de l'Océan Pacifique, du Nord-Ouest, d'Alaska, il est facile de réaliser le nombre et l'étendue des lacunes que les recherches d'Audubon et de Nuttall doivent offrir.

C'est aux courageuses explorations, aux notes des individus, aux rapports des commissions géologiques que l'on est redevable de tant de découvertes récentes en ornithologie.

Audubon avait observé et décrit les habitudes des belles espèces chantantes, mais le parcours, la nidification, les œufs, les jeunes de la majorité des oiseaux aquatiques et des rapaces de l'Amérique du Nord, à l'époque des amours : voilà ce qui, pour les savants d'alors, constituait autant d'impénétrables mystères.

Les naturalistes n'étaient pas sans savoir que nos escadrons de canards, nos oies, nos cygnes, nos courlis, nos vanneaux (pluviers), nos bécassines s'attroupent dans le grand Nord, à certaines saisons de l'année ; quelle était l'exacte région où à l'époque de la reproduction on n'eût pu les rencontrer ? qu'y faisaient-ils ? mystère ! mystère ! Sir John Richardson, dans sa *Fauna Boreali Americana*, à de rares intervalles, soulevait un coin du voile : voilà tout. Depuis cette ère, que de vides ont été comblés ! Il reste comparativement peu à découvrir sur cette matière.

C'est pour faire face à ce besoin que le professeur Baird, de Washington, aidé cette fois de l'oologiste Brewer, de Boston, et de M. Robert Ridgeway, de l'Illinois, vient de livrer à la publicité les magnifiques volumes enrichis de planches : *The Birds of North America*. Le but de ce travail est de fournir une histoire complète des oiseaux de toute l'Amérique Septentrionale, au nord du Mexique, basée sur la classification la plus moderne, avec descriptions des individus dans un langage simple, où les termes techniques et les matières étrangères au sujet, seront mis de côté. Chaque espèce ne comportera que les synonymes indispensables à son identification : c'est donc une quasi réimpression du fameux neuvième volume des explorations du chemin

de fer du Pacifique, avec en sus, tableaux analytiques et synoptiques, pour faciliter l'identification. Les trois savants se sont partagé la tâche comme suit : à M. Ridgeway est dévolue la description des familles, des genres, des variétés. Le Dr. Brewer décrit les mœurs, le parcours des espèces. A Baird, est échue la classification, etc.

Quant aux planches ou dessins coloriés, on trouve d'abord une série d'esquisses, reproduisant la conformation de l'aile, de la queue, des pieds, du bec, de la tête de chaque genre; une seconde série de dessins exhibant une figure au complet d'une espèce de chaque genre, le tout d'une exécution exquise, d'une ressemblance frappante.

Trois volumes in-octavo, de ce superbe travail, ont vu le jour; malgré le prix élevé ($60), la Société Littéraire et Historique de Québec, pour ne pas rester en arrière des autres sociétés savantes, a cru devoir en faire l'acquisition.

J. M. LeMoine.

Novembre, 1875.

Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 JANVIER 1875,

Par M. J. F. BELLEAU, *Président.*

MESSIEURS,

Le Bureau de Direction qui a administré les affaires de l'Institut Canadien durant l'année écoulée a l'honneur de vous présenter aujourd'hui le vingt-huitième rapport annuel de cette institution. Les devoirs de la charge honorable que vous lui aviez confiée sont maintenant terminés ; mais avant de remettre la continuation de son œuvre entre les mains de successeurs plus habiles, il lui reste, à l'exemple de ses prédécesseurs, la tâche de vous énumérer, d'une manière courte et substantielle, les divers progrès accomplis pendant cette période.

En premier lieu, le Bureau de Direction est heureux de vous informer que le commencement de l'année a été signalé par une impulsion remarquable, puisque dans le court espace de trois mois, on a vu :

1. Le fonds spécial destiné à l'achat d'ouvrages nouveaux s'accroître de la somme de cinquante piastres ;

2. Les membres de la Direction se donner le luxe d'une chambre spéciale pour leurs délibérations ;

3. Le comité de la Bibliothèque recommander, après un travail sérieux, l'importation d'un grand nombre d'ouvrages et l'achat immédiat de plusieurs publications canadiennes.

Le Bureau de Direction ne saurait passer ici sous silence le zèle qu'a déployé notre laborieux bibliothécaire actuel. Ainsi c'est grâce à son esprit d'initiative qu'est due la création du nouveau département des ouvrages canadiens dont l'importance augmente de jour en jour. C'est également à son travail persévérant que l'on doit cette intéressante conférence qui demeurera comme le plus puissant plaidoyer prononcé en faveur de l'Institut Canadien de Québec. Si, par impossible, il vous arrivait de vouloir abandonner le drapeau de cette noble institu-

tion, veuillez relire cette belle page historique qui vous a été offerte en cadeau à l'occasion du nouvel an.

Le Bureau de Direction constate avec plaisir qu'il a beaucoup profité de la division du travail en demandant tout le concours possible des trois comités permanents qui le composent. Aussi est-ce probablement à l'efficacité de ces comités que sont dus les progrès remarquables dont vous êtes aujourd'hui les témoins. Qui refusera au comité de lecture, par exemple, le mérite d'avoir contribué pour une large part à la popularité actuelle de l'Institut, en organisant ces nombreuses séances publiques qui font accourir dans cette enceinte toute l'élite québecquoise. C'est aussi l'immense concours de ce même comité qui a permis au Bureau de Direction d'inaugurer récemment la publication annuelle des principaux travaux de l'Institut Canadien. Cet annuaire fut avec raison le rêve de ses fondateurs, car en hommes éclairés, ils comprenaient qu'une institution qui s'érige en protectrice des sciences et des lettres doit, pour accomplir toute sa mission, laisser des traces ineffaçables dans les annales de l'histoire.

Le Bureau de Direction croirait manquer à son devoir s'il n'offrait ses plus sincères remercîments aux nombreux et généreux bienfaiteurs de l'Institut. Ils méritent notre reconnaissance à divers titres : les uns pour les dons importants faits à la bibliothèque et au musée, les autres pour les aimables et savantes conférences qu'ils ont données sous son patronage.

Votre Bureau de Direction est aussi très heureux de constater avec quel empressement la population instruite fréquente tous les jours les salles de l'Institut. Elles sont devenues, sans contredit, le plus beau centre intellectuel de la cité, et la jeunesse studieuse aime à s'y donner rendez-vous en grand nombre.

Sous de telles circonstances, l'engagement d'un gardien permanent devenait indispensable et même d'une nécessité urgente ; d'autant plus que l'admission de 120 nouveaux membres, l'acquisition de 300 volumes, et la circulation toujours croissante des livres, imposaient déjà une charge trop onéreuse pour une personne qui ne pouvait y consacrer tout son temps.

Cependant avant de se séparer de son ancien surveil-

lant, l'Institut doit reconnaître à M. Lyonnais le mérite de lui avoir été fidèle et dévoué pendant ses dix années de services.

Le Bureau de Direction constate avec regret que la tombe vient à peine de se fermer sur les restes mortels de deux membres actifs de l'Institut, M. Napoléon Joncas, officier zélé de ce bureau, et M. J. E. Deschamps, homme de talent et citoyen estimé.

Vous apprendrez sans doute avec intérêt qu'en outre des nombreuses réunions des divers comités, votre Bureau de Direction a tenu cette année seize assemblées régulières auxquelles assistaient généralement plus de la moitié de ses membres. Vous pouvez donc juger, sans plus de commentaires, de quel zèle infatiguable ont dû être animés M. le Secrétaire-Archiviste et ses assistants.

Avant de terminer, le Bureau de Direction désire aussi vous informer qu'il a donné une attention spéciale aux finances de l'Institut. D'ailleurs M. le Trésorier vous dira dans son rapport quel secret il faut employer pour opérer une recette considérable et exhiber un bilan sans passif.

De tout ce qui précède, on peut donc conclure sans crainte que l'Institut Canadien joue aujourd'hui un rôle important dans notre société ; mais comme il n'est encore qu'à mi-chemin de son but, il faut que toutes les volontés s'unissent pour en faire, s'il est possible, la plus belle association scientifique et littéraire de la Puissance du Canada.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

J. F. Belleau,
Président-Actif.

Extrait du Rapport du Trésorier.

Recettes pour l'année 1874-75.............	$1,001 62
Dépenses...............	945 93
Balance en caisse, 1er février 1875.........	$ 55 69
Actif...	6,665 03
Passif....................	aucun.

Rapport du bibliothécaire pour l'année 1875.

Pendant l'année 1875, la bibliothèque de l'Institut Canadien a été augmentée de 450 volumes choisis dans les différentes branches des sciences et de la littérature. Il faut remonter aux années les plus prospères de l'institution pour constater une acquisition aussi considérable. Les officiers chargés du choix des nouveaux livres ont voulu, autant que possible, donner satisfaction à tous les membres. Ils ont surtout porté une attention spéciale à la littérature sérieuse. Nous sommes heureux de mentionner les ouvrages religieux et philosophiques des Pères Félix, Monsabré et Gratry, de Montalembert et Donoso Cortès, les écrits historiques de Guizot, Poujoulat, Gabourd, Champagny, Wallon et Mortimer-Ternaux, les dictionnaires de Bouillet et de Vapereau, plusieurs voyages et quelques classiques grecs. La tâche la plus difficile consistait dans le choix judicieux d'ouvrages propres à récréer l'esprit; car ces ouvrages, à part le mérite littéraire, devaient être irréprochables sous le rapport de la morale et des bons principes. Nous sommes portés à croire que ce but a été atteint. On remarquera sans doute les écrits si intéressants de Jules Verne, les ouvrages du P. Bresciani, de Marmier, Dickens, Bulwer-Lytton, Ernest Capendu, Thackeray et une foule d'autres.

La partie américaine a été aussi augmentée d'un bon nombre de volumes parmi lesquels se trouvent les voyages de Jacques Cartier, l'Histoire des États-Unis de Bancroft et quelques écrits de Parkman. Plusieurs auteurs canadiens ont bien voulu faire don de leurs ouvrages à l'Institut; nous les en remercions sincèrement, ainsi que plusieurs autres bienfaiteurs dont les noms sont donnés plus loin.

Dans le cours de l'année, nous avons fait réparer cent trente volumes, et relier un bon nombre de revues et de brochures canadiennes. Nous avons de plus remplacé l'ancien régistre par deux nouveaux, tenus d'après un système perfectionné.

Depuis que l'Institut s'est assuré les services d'un gardien permanent, les membres ont l'avantage de lire plusieurs revues tenues sous clef auparavant, et d'é-

changer leurs volumes tous les jours, le dimanche excepté, aux heures suivantes: de 8 à 12 heures a. m., de 2 à 6 heures et de 7 à 10 heures p. m. Ces changements ont eu un excellent résultat, et on peut dire que la circulation des livres a été beaucoup plus grande que les années précédentes. Nous donnons ci-après la liste des volumes achetés et celle des dons.

LOUIS. P. TURCOTTE,
Bibliothécaire de l'Institut.

Liste des livres ajoutés à la Bibliothèque en 1875.

Monsabré (le R. P.)—Conférences du couvent de Saint-Thomas d'Aquin de Paris, 2 vols. in-8.
————————Conférences de Notre-Dame de Paris, 3 vols. in-8.
Félix (le R. P.).—Le Progrès par le christianisme, conférences de Notre-Dame de Paris, 16 vols. en 8 vol. in-8.
Gratry (le P. A.).—De la connaissance de Dieu, 2 vols. in 8.
————————De la connaissance de l'âme, 2 vols. in-8.
————————Les sources de la régénération sociale, 1 vol in-18.
Montalembert —Les moines d'Occident, 5 vols. in-8.
————————Mélanges d'art et de littérature, 1 vol. in-8.
————————Discours, 3 vols. in-8.
Donoso Cortès.—Œuvres, 3 vols. in-8,
Cousin.—Du vrai, du beau et du bien, 1 vol. in-18.
Lasserre (H).—Notre-Dame de Lourdes, 1 vol. in 18.
Veuillot (Louis).—Les libres-penseurs, 1 vol. in-12.
————————Corbin et d'Aubecourt, 1 vol. in-18.
Dupanloup (Mgr)—De la haute éducation, 3 vols. in-12.
Wallon (H.)—Saint-Louis et son temps, 2 vols. in-8.
————————Jeanne d'Arc, 2 vols in-18.
Bougaud (l'abbé).—Histoire de Sainte-Monique, 1 vol in-18.
Chocarne (le R. P.)—Le R. P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse, 2 vols. in-8.
Ponjoulat.—Vie du Frère Philippe. 1 vol. in-8.
Beauchesne (A. de).—Louis XVII, 2 vols. in-12.
Mirecourt (E. de).—Portraits et silhouettes au 19e siècle, 25 vols. in-18.
Vapereau (G.)—Dictionnaire universel des contemporains, avec supplément de 1873, 1 vol. in-8.
Bouillet (M. N.)—Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts, 1 vol. in-8. Edition 1874.
————————Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1 vol in-8 Edition 1874.
Clément (P.)—Etudes financières et d'économie sociale, 1 vol in-8.
Boitard.—Manuel-physiologie de la bonne compagnie, du bon ton et de la politesse, 1 vol. in-18.

Musée des familles de 1873 et 1874, 2 vols. in-4to.
Magasin Pittoresque de 1873 et 1874, 2 vols. in-4to.
Le Correspondant de 1872 à 1875, 12 vols. in-8.
Garnier (Jules).—Océanie, les îles des Pins, etc., 1 vol. in-18.
——————La Nouvelle-Calédonie. 3e édition, 1 vol. in-18.
Hartwig (Dr.)—The Polar and Tropical worlds, 1 vol. in-8.
Livingstone (Rév. Dr.)—Exploration dans l'intérieur de l'Afrique Australe, 1 vol. in-8.
Hayes (I. J.)—Perdus dans les glaces, 1 vol. in-8.
——————La terre de désolation; excursion au Groënland, 1 vol. in-8.
Lanoye (F. de).—La Sibérie, d'après les voyageurs les plus récents, 1 vol. in-18.
Eschyle.—Tragédies, 1 vol in-12.
Sophocle.—Théâtre. Traduction par P. Giguet, 1 vol. in-12.
Euripide.—Théâtre. Traduction par E. Pessonneaux, 1 vol. in-12.
Hérodote.—Histoire. Traduction par P. Giguet, 1 vol. in-12.
Thucydide.—Histoire de la guerre de Peloponèse. Traduction par E. A. Petaut, 1 vol in-12
Xenophon.—Œuvres complètes. Traduction par E. Talbot, 1 vol. in-12.
Laurentie.—Histoire de l'Empire Romain, 4 vols in-8.
Champagny (le comte de).—Les Césars, 4 vols. in-18
——————Les Antonins, 3 vols. in-18.
——————Les Césars du 3e siècle, 3 vols. in-18.
——————Rome et Judée, 2 vols. in-18.
Guizot.—Histoire de France racontée à mes petits-enfants, 4 vols. in-8.
Droz (Joseph)—Histoire du règne de Louis XVI, 3 vols. in-18.
Mortimer-Ternaux.—Histoire de la Terreur, 1792-1794, 7 vols. in-8.
Poujoulat.—Histoire de la Révolution française, 2 vols. in-8.
——————Histoire de France de 1814 à 1867, 4 vols. in-8.
Gabourd (A.)—Histoire contemporaine depuis 1830, 4 vols. in-8.
De Segur (le Comte).—Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812, 2 vols. in-8.
Marco de St. Hilaire—Histoire populaire de Napoléon et de la grande armée, 1 vol. in-8.
Las Cases (le Comte de.)—Mémorial de Sainte-Hélène, 2 vols. in-8.
Salvandy N. A. de.)—Histoire de Jean Sobiesky et du royaume de Pologne, 2 vols. in-8
Chevé (C. F.)—Histoire complète de la Pologne, 2 vols. in-18.
Bresciani (le Père).—Edmond; scènes de la vie populaire à Rome, 2 vol. in-18.
——————Ubaldo et Irène, 2 vols in-18.
——————Mathilde de Canosse et Yolande de Groningue, 1 vol. in-18.
Alonso (Don).—Mémoires d'une institutrice à Constantinople, 1 vol. in-18.
Verne (Jules).—Histoire des grands voyages et des grands voyageurs, 1 vol. in-18.

Verne (Jules).—Le désert de glace. Aventures du capitaine Hatteras, 1 vol. in-18.
————————Les Anglais au Pôle Nord, 1 vol. in-18.
————————Le pays des fourrures, 2 vols. in-18.
————————Les enfants du Capitaine Grant. Voyage autour du monde, 3 vols. in-18.
————————L'île mystérieuse ; les naufragés de l'air, 1 vol. in-18.
————————Aventures de trois Russes et de trois Anglais, 1 vol. in-18.
————————Une ville flottante, suivie des forceurs de blocus, 1 vol. in-18.
————————Cinq semaines en ballon ; voyage de découvertes en Afrique par trois Anglais, 1 vol. in-18.
————————Voyage au centre de la terre, 1 vol. in-18.
————————De la terre à la lune 1 vol in-18.
————————Autour de la lune, 1 vol. in-18.
————————Le docteur Ox, 1 vol. in-18.
————————Le tour du monde en 80 jours, 1 vol. in-18
————————Vingt mille lieues sous les mers, 2 vols. in-18.
————————Un neveu d'Amérique, ou les deux Frontenac, 1 vol. in-18

Conscience (Henri).—Le guet-à-pens, 1 vol. in 18.
————————La fiancée du maître d'école, 1 vol. in-18.

Mac-Cabe (W. B).—Berthe ou le Pape et l'Empereur, 1 vol. in-18.

Nettement (F).—Un pair d'Angleterre, 1 vol. in-18.

Saint-Germain (J. T. de).—La feuille de coudrier et la fontaine de Médecis, 1 vol in-18

Silvio Pellico —Mémoires ou mes prisons, 1 vol. in-18.
————————Des devoirs des hommes, 1 vol.
————————Rafaella, 1 vol in-18

Bernardin de Saint-Pierre.—Œuvres : Paul et Virginie, la chaumière indienne, etc., 1 vol in-12.

Lamothe (A. de).—Aventures d'un alsacien prisonnier en Allemagne, 1 vol. in-18.
————————Le taureau des Vosges, 1 vol. in-18.
————————Les faucheurs de la mort, 2 vols. in-18.
————————Les martyrs de la Siberie, 4 vols. in-18.
————————Marpha, 1 vol. in-18.

Les soirées du Père Laurent, 1 vol. in-12.

Le zèle catholique, 1 vol in-18.

De Foë (Daniel).—Aventures de Robinson Crusoé, 1 vol. in-18.

Voiart (Mme. E)—Robinson Suisse, 2 vols. in-18

Bourdon (Mme.)—La femme d'un officier, 1 vol. in-18.
————————Le matin et le soir, 1 vol. in-18.

Le cœur loyal, 1 vol. in-18.

Locmaria (le Comte de).—Les guerrillas, 2 vols. in-18.

Stolz (Mme. de.)—Simples nouvelles, 1 vol. in-18.

Fleuriot (Mlle. Z.).—Le chemin et le but, 1 vol in-18.
————————Deux bijoux 1 vol in-18.

Fleuriot (Mlle. Z.).—Petite belle, 1 vol. in-18.
——————————Le pauvre vieux, 1 vol. in-18.
——————————L'oncle Trésor, 1 vol. in-18.
——————————Sans beauté, 1 vol.
——————————Marquise et pêcheur, 1 vol.
——————————La vie en famille, 1 vol.
——————————Les Prévalonnais. Scènes de Province, 1 vol.
——————————Une année de la vie d'une femme, 1 vol.
Capendu (E.).—L'hôtel de Niorres, 3 vols.
——————————Le tambour de la 32e demi-brigade, 3 vols.
——————————Le capitaine Lachesnaye, 1 vol.
——————————Les grottes d'Etretat, 1 vol.
——————————Le roi des Gabiers, 3 vols.
——————————Surcouf, 1 vol.
——————————Les Rascals, 1 vol.
Aimard (Gustave).—Les trappeurs de l'Arkansas, 1 vol.
——————————Les francs-tireurs, 1 vol.
——————————Les rôdeurs des frontières, 1 vol.
Thackeray (W.).—Henry Esmond, 2 vols.
——————————Histoire de Pendennis, 2 vols.
Töpffer (R.).—Nouvelles Genevoises, 1 vol.
——————————Rosa et Gertrude, 1 vol.
——————————Le presbytère, 1 vol.
Ourliac (E.).—Les contes de la famille, 1 vol.
——————————Nouvelles, 1 vol.
——————————Contes du bocage, 1 vol.
Mayne-Reid.—Les veillées de chasse, 1 vol.
——————————A fond de cale, 1 vol.
——————————La quarteronne, 1 vol.
——————————Le chasseur de plantes, 1 vol.
——————————L'habitation du désert, 1 vol.
——————————A la mer, 1 vol.
——————————Les grimpeurs de rochers, 1 vol.
——————————La piste de guerre, 1 vol.
——————————Les vacances des jeunes Boërs, 1 vol.
——————————Le doigt du destin, 1 vol.
——————————Les chasseurs de girafes, 1 vol.
——————————Bruin ou les chasseurs d'ours, 1 vol.
——————————Les exilés dans la forêt, 1 vol.
Fullerton (lady).—Laurentia ; histoire japonaise, 1 vol.
——————————Plus vrai que vraisemblable, 1 vol.
——————————L'oiseau du bon Dieu, 1 vol.
Rancavis (A.)—Romans grecs, 2 vols.
Anderson.—Antoine de Bonneval ou Paris au temps de Saint-Vincent de Paul, 1 vol.
Disraeli (Hon. B.)—Sybil. Traduit par P. Lorain, 2 vols.
Smith (J. F.)—Dick Tarleton, 3 vols.
Ferry (Gabriel).—Costal l'Indien ou le dragon de la reine, 1 vol.
——————————Le coureur des bois ou les chercheurs de perles, 2 vols.

Marmier (X.)—Les fiancés du Spitzberg, 1 vol.
——————Les voyageurs de Nils à la recherche de l'idéal, 1 vol.
——————Les mémoires d'un orphelin, 1 vol
——————De l'Est à l'Ouest. Voyages et littérature, 1 vol.
——————Une été au bord de la Baltique et de la mer du Nord, 1 vol.
——————En Alsace. L'avare et son trésor, 1 vol.
——————Le roman d'un héritier, 1 vol.
——————Hélène et Suzanne, 1 vol.
——————Gazida, 1 vol.
—————— Lettres sur le Nord, 1 vol.
Genlis (Mme de).—Le siège de Larochelle, 1 vol.
Mary.—Pauvre Jacques, 1 vol.
Chabannes (la baronne de).—La femme du sous-préfet, 1 vol.
Erckmann-Chatrian.—Contes fantastiques, 1 vol.
——————L'ami Fritz, 1 vol.
Moreau (C. A.).—L'esprit du château de Xhénemont, 1 vol.
Currer Bell.—Jane Eyre ou les mémoires d'une institutrice, 1 vol.
——————Shirley et Agnès Grey, 2 vols.
——————Le professeur, 1 vol.
Hahn-Hahn (la Comtesse) —Maria Regina, 2 vols.
Adèle (la sœur).—Les ruines de mon couvent, 3 vols.
Caddell (Maria).—Flacon de neige ou les trois baptêmes, 1 vol.
Bulwer Lytton.—Mon roman, 2 vols.
——————Le dernier des barons, 2 vols.
——————Paul Clifford, 2 vols.
——————Ernest Maltravers, 1 vol.
——————Qu'en fera-t-il, 2 vols.
——————Devereux, 2 vols.
——————Mémoire de Pisistrate Caxton, 2 vols.
Saint-Genois (le baron de).—Le château de Wildenborg, 1 vol.
Navery (R. de) —Jean l'Ivoirier, 1 vol.
De la Tour du Pin.—Sous le chaume, 1 vol.
Roux-Ferrand (H.).—Phillippe Raimbault, 1 vol.
——————Robert, épisode de 1848, 1 vol.
——————Janine, 1 vol.
Comnins (Miss) —La rose du Liban, 1 vol.
——————L'allumeur de réverbères, 1 vol.
Bolanden (C. de).—Un voyage de noces, ou Luther et sa fiancée, 1 vol
Sainte-Marie (Mme. de).—Rose ou Lucie, 1 vol.
——————Pauline; Mademoiselle de Monteymart, 1 vol.
——————La famille de Kendal; Gustave et Lucien, 1 vol.
Alice Sherwin; Récit du temps de Sir Thomas Morus, 1 vol. in-8.
Van Looz (H.).—Récits anecdotiques et moraux, 1 vol. in-8.
Hoffman (F.).—Le trésor de l'île des flibustiers, 1 vol. in-8
Nieritz (G.).—Alaf le chevrier.
MacSherry (J.)—Le Père Laval, 1 vol. in-8.

Emery (Mme.)—Lucy, Trèche, 1 vol. in-18.
Dickens (Chs)—Vie et aventures de Martin Chuzzlewit, 2 vols. in-18.
————————Le magasin d'antiquités, 2 vols. in-18.
————————Aventures de Monsieur Pickwick, 2 vols. in-18.
————————L'ami commun, 2 vols. in-18.
————————Barnabé Rudge, 2 vols. in-18.
————————Dombey et fils, 2 vols. in-18.
————————Paris et Londres, 1 vol. in-18.
————————Les temps difficiles, 1 vol. in-18.
————————Olivier Twist, 1 vol. in-18.
————————Les grandes espérances, 2 vols. in 18.
————————La petite Dorrit, 2 vols. in-18.
————————Bleak-House, 2 vols. in 18.
Newman (le R. Père.)—Perte et gain. Histoire d'un converti. 1 vol. in-18.
Carcano (G.)—Le chapelain de la Rovilla, 1 vol. in-18.
Cremer (J. J.)—Scènes villageoises du pays de la Gueldre, 1 vol. in-18.
Bremer (Mlle. F.)—Guerre et paix, 1 vol. in-18.
Lemoine (J. M.).—Maple leaves, 1st series, 1 vol, 8vo.
Parkman (F.) —The old régime in Canada, 1 vol. in-12.
————————Les pionniers français dans l'Amérique du Nord, 1 vol. in-12.
Richaudeau (l'abbé) —Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, 1 vol. in-8.
Dussieux (L)—Le Canada sous la domination française, 1 vol. in-18.
Harrisse (H.).—Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie, etc., de la Nouvelle France, 1 vol. in-8.
Voyage de Jacques-Cartier au Canada, en 1534. Nouvelle édition publiée d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio, par M. H. Michelant, 1 vol. in-8, 1865.
Relation originale du voyage de Cartier au Canada, en 1534. Publiée par H. Michelant et A. Ramé, 1 vol. in-8, 1867.
Bref récit et succinte narration faite en 1535 et 1536, par le Capt. Jacques-Cartier aux Iles du Canada, Hochelaga, etc., réimpression de l'édition de 1545, in-8, Paris, 1863.
Rameau (E.) —La France aux Colonies, Acadiens et Canadiens, 1 vol. in-8.
Bancroft (G.).—Histoire des Etats-Unis. Traduite par J. G. de Gamond, 9 vols in-8.
Gagnon (E.)—Les chansons populaires du Canada, 1 vol. in-8.
Tanguay (l'abbé C.)—Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1 vol. in-8.
Fréchette (L. H.)—Mes loisirs, 1 vol. in-12.
Sulte (B.)—Les Laurentiennes, 1 vol. in-18.
Marmette (Joseph.)—L'Intendant Bigot, 1 vol. in-8.
Deguise (Dr. C)—Hélika ; mémoire d'un notaire, 1 vol. in-8.
————————Le cap au diable, légende, 1 broch in-8.
David (L. O.)—Biographies de Mgr. Plessis, Mgr. Bourget, Hon. Papineau, LaFontaine, Morin, etc , 3 vols. in-18.

Darveau (L. M.)—Nos hommes de lettres, 1 vol. in-12.
Dessaulles (L. A.)—Lectures sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis, 1 vol. in-12.
Gaspé (P. A. de).—Les Anciens Canadiens, 1 vol. in-8.
Bibaud (jeune.)—Les institutions de l'histoire du Canada, ou annales canadiennes, 1 vol. in-12.
Taché (Mgr.)—Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique, 1 vol. in-8.
Dollier de Casson —Histoire du Montréal, 1 vol. in-8.
Raymond (l'abbé.)—Discours sur l'action de Marie dans la société, broch. in-8.
Genest (P. M. A).—Carte de la Nouvelle-France pour servir à l'étude de l'histoire du Canada, 1875.
Cousin (Paul).—Cadastral plan of the city of Quebec with book of reference, 1875.
Tableau représentant les membres de la convention de Québec.
L'Episcopat de la province ecclésiastique de Québec, publié par l'abbé J. C. Marquis, 1874.
Zaba (le Comte de).—Méthode pour faciliter l'étude de l'histoire universelle, 1874.

DONS FAITS A L'INSTITUT CANADIEN EN 1875.

PAR LES AUTEURS RESPECTIFS.

Verreau (l'abbé H.).—Invasion du Canada, 1775, 1 vol. in-8.
Faucher de St Maurice.—De Québec à Mexico, 2 vols. in-18.
——— ————A la brunante, 1 vol. in-18.
————————Choses et autres, 1 vol. in-18.
Sulte (Benjamin).—Histoire de la ville des Trois-Rivières, 1 vol. in-8.
——————Le Canada en Europe, 1 brochure in-8.
——————Sir George Cartier, 1 brochure in-8.
Lemay (L. P.).—Les vengeances. Poëme canadien, 1 vol. in-12.
Huguet-Latour.—Annuaire de Ville-Marie, 7e, 8e et 9e livraisons.
Legendre (N.)—Albani-Emma Lajeunesse, 1 vol. in-18.
Baillargé.—Clef du tableau stéréométrique, 1 vol. in-8.
Berlinguet.—Rapport et plans sur les améliorations dans le havre de Québec, broch. in 4to.
————Observations on certains plans for the improvement of the Quebec Harbour, Pamp 4to.
Lafrance (C. J. L.)—Nos divisions politiques, 1 broch. in-8.

PAR MGR. L'ARCHEVÈQUE DE QUÉBEC.

Francisque-Michel.—Le pays Basque, 1 vol. in-8.

PAR M. L'ABBÉ BOLDUC.

Leclerc (le P. C)—Nouvelle relation de la Gaspésie, 1 vol in-12.

PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC.

Mémoires sur le Canada 1749-1760, 1 vol. in-8.

Par M. P. J. Jolicœur.

Perreault.—Histoire du Canada, 1 vol. in-18.

Par le Cobden Club.

Bastiat.—Essays on political economy, 1 vol. in-18.
Report of the Cobden Club for 1874.

Par M. J. O. Fontaine.

La Province de Québec et l'émigration européenne, 1 vol. in-8.
The Province of Quebec and European Emigration, 1 vol. in-8.
Barnard (E. A).—Leçons d'Agriculture, 1 broch. in-8.

Par MM. A. Coté & Cie.

La découverte du Missisippi, 1 broch. in-18.
Revue de la session parlementaire de 1875, 1 broch. in-8.

Par M. le Recteur de l'Université-Laval.

Annuaire de l'Université-Laval pour 1875-76, 1 broch. in-8.

Par M. L. Brousseau.

Portraits et Pastels littéraires par Jean Piquefort, 1 vol. in-18.

Par M. Ricard.

L'Echo de la France, 9 vols. in-8.

Par M. J. F. Belleau.

Report of the Dominion board of Trade, 1 vol. in-8.

Par M Lyonnais.

Orators of France, 1 vol. in-12.

Par M. A. Lafrance.

Plutarque.—Les vies des hommes illustres Grecs et Romains, traduit par Jacques Amyot, 2 vols in-8, 1587.
Taché (J. C.).—Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale. 1 vol. in-8.
État et avenir du Canada en 1854, 1 vol. in-8.
Canadian Almanach, 1857 and 1861, 1 vol. in-8.
Geological survey of Canada. Reports for 1847-48 and 1857-58, 2 vols. 8vo
Canadian organic romans.—Decade III, 1 vol. 8vo.
Report on the Hudson's Bay Company, 1 vol. 4to.
Map of the North West Canada, Port folio.
Rapport de l'exploration entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge avec cartes, 1 vol. in 4to.
Plans des lacs et rivières entre le lac Huron et la Rivière des Outaouais, 1 vol. in 4to.
Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne. (Hon. Jos. Cauchon), pour 1856, 1 vol. in-8.

Liste des Revues et Journaux Illustrés reçus à l'Institut Canadien.

La Revue Canadienne.
Le Naturaliste Canadien.
The Canadian Monthly.
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
La Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques.
L'Univers Illustré.
Le Musée Universel.
The London Illustrated News.
London Quarterly Review.
Westminster Review.
British Quarterly Review.
Edinburgh Review.
Blackwood Magazine.
Frank Leslie's Illustrated News.
Harper's Illustrated News.
Scientific American.
La Gazette de Joliette.
Le Courrier des Etats-Unis.
The New York Tribune.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Courrier d'Outaouais.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
Le Bien Public.
The Herald, Montreal.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Quebec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
L'Echo de Lévis.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.
Les Laurentides.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A Plamondon.
1849-50 " "	J. B. A. Chartier, Ecr.
1850-51 " "	F. R. Angers, Ecr.
1851-52 " "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	F. X. Garneau, Ecr.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—F. X. Garneau, Ecr.	Cyrille Delagrave, Ecr.
1856-57 " "	L. J. C. Fiset, Ecr.
1857-58 " "	Octave Crémazie, Ecr.
1858-59 " "	P. J. Jolicœur, Ecr.
1859-60 " "	Gaspard Drolet, Ecr.
1860-61 " "	L. B Caron, Ecr.
1861-62 " "	R. J. Z Leblanc, Ecr.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1862-63—F. X. Garneau, Ecr.	Jacques Auger, Ecr.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	J. C. Taché, Ecr.
1866-67—P. A. DeGaspé, Ecr.	H. T. Taschereau, Ecr.
1867-68 " "	Frs. Langelier, Ecr.
1868-69 " "	" "
1869-70 " "	D. J. Montambault, Ecr.
1870-71 " "	Théop. Ledroit, Ecr.
1871-72—J. B. Meilleur, Ecr.	" "
1872-73—Cyrille Delagrave, Ecr.	Jean Blanchet, Ecr.
1873-74—L. G. Baillargé, Ecr.	" "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau.	J. F. Belleau, Ecr.
1875-76 " "	" "

Officiers de l'Institut Canadien pour 1875-76.

Hon. P. J. O. Chauveau	Président honoraire.
MM. J. F. Belleau	Président actif.
Ed. Rémillard, J. O. Tousignant,	Vice-présidents.
L. P. Vallée	Trésorier.
Chs. Joncas	Assistant-trésorier.
H. J. J. B. Chouinard.	Secrétaire-archiviste.
M. Chabot, H A. Turcotte,	Assistants-sec.-arch.
J. O. Fontaine	Secrétaire-correspondant.
Math. Chouinard, J. P. Giguère,	Assistants sec.-corresp.
Louis P. Turcotte	Bibliothécaire.
Victor Bélanger	Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif ; les Vice-présidents ; le Trésorier ; le Secrétaire-archiviste ; le Secrétaire-correspondant ; le Bibliothécaire ; le Curateur du Musée ; M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, M. P. P., P. B. Casgrain, M. P., F. Langelier, Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Jos. Hamel, D. J. Montambault, T. E. Roy, M. Chabot, M. Chouinard, Chs. Joncas, H. A. Turcotte, J. P. Giguère.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

A

Amyot, D E
Angers, Hon A R, M P P
Angers, Panet
Arel, Jos Ferdinand
Asselin, Nil H
Auclair, Rév Joseph
Audette, F M
Audette, J George
Auger, Jacques
Auld, John

B

Baby, William
Baillargé, Charles
Baillargé, Ls G
Baillargeon, Elzéar
Baillargeon, Hon P
Beaudet, Elizée
Bédard, H A
Bédard, Simon
Bégin, Edouard
Bégin, Rév L N
Bélanger, Edmond
Bélanger, Eugène
Bélanger, F X
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Achille
Belleau, George
Belleau, Isidore
Belleau, Jas F
Benoit, Séverin
Berlinguet, F X
Berlinguet, Thos
Bernard, Anastase
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Bilodeau, Pierre D
Blanchet, Dr H
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blouin, Moïse
Blumhart, Wm
Boivin, Joseph
Boivin, Moïse
Bolduc, J E
Bouchard, Auguste
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Philéas
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Alfred
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Bradley, Dr C D
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, J B Wilfrid
Brunet, Philémon
Burroughs, John
Bussière, P G

C

Cadoret, J E
Campeau, O F

Cannon, L J
Caron, A P, M P
Caron, Hon R E
Carrell James
Casault, Hon L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Cauchon, Hon Jos, M P
Cazeau, Rév C F, V G
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour M
Champlain, Eugène de
Chaperon, J A E
Charest, Elzéar
Charlebois, J A
Chassé, Félix
Chauveau, Hon P J O
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon Eugène
Chinic, E N
Chouinard, Alfred
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B
Chouinard, Mathias
Chouinard, P Z
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Connolly, Michael
Consigny, F X
Consigny, Napoléon
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Augustin
Côté, Chs Toussaint
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, A F
Darveau, Joseph
De Blois, Pierre
Dechène, Edmond
Dechène, Frs M
Deguise, Gustave
De la Chevrotière, J O
Delâge, J B
Delagrave, Cyrille
De Léry, Hon A C
Delisle, P G
Demers, Harrisson
Derome, J B
Derome, Victor.
Déry, Ed Joseph
Déry, Elzéar, A
Desbarats, W S
De Varennes, Ferd
Dion Alphonse
Dion, Arthur
Dion, Aurélien
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dorion, Joseph
Dorion, Napoléon
Doucet, Bruneau
Doucet, P A
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Edmond, E
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Drouin, F X
Dubeau, J B Z
Duchesnay, T G, Lt-Col
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Durand, Ferd
Durand, Pierre
Dussault, Louis
Duval, George
Duval, Hon J

E

Emond, Michel

F

Fabre, Hon Hector
Faucher de St Maurice, Jules
Faucher de St Maurice, Narcisse
Fiset, L J C
Flynn, Edmond J
Fontaine, Joseph
Fontaine, J O
Fontaine, Louis
Fortier, Félix

Fortier, Dr J E
Fortier, Taschereau
Fortin, Thomas
Fournier, Hon T, J C S
Fraser, Auguste
Fréchette, Ls H, M P
Fréchette, Ovide
Frenette, Elzéar

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Chs A
Gagnon, Gustave
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Eugène
Garneau, Jos Henry
Garneau, Némèse
Garneau, Hon P, M P P
Gauthier, Ed C E
Gauthier, Frédéric
Gauvin, Chs Ed
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Ferd
Gauvreau, Léon A
Genest, Albert
Genest, F X
Genest, Olivier
Genest, P M A
Gervais, L B
Giard, A F
Giard, Dr Louis
Giguère, Dr J P
Gilbert, J B
Gingras, Cyrille
Gingras, Philippe
Giroux, Ed
Giroux, J Elzéar
Glackmeyer, Edouard
Globensky, Benj
Gouge, Pierre
Gourdeau, Alphonse
Gourdeau, Godfroi
Grenier, Joseph
Grenier, Hector
Grondin, Tancrède

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N
Hamel Eugène
Hamel Ferdinand
Hamel, Joseph
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hardy, Joseph
Hébert, J B C
Hianveux, G A
Houde, Philippe
Hudon, Théophile
Huot, Abel
Huot, Edouard
Huot, L H
Huot, Philippe
Huot, Pierre Gabriel

J

Jacques, R
Jobin, Adolphe
Jobin, Paul
Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P J
Joly, H G, M P P
Joncas, Charles
Joncas, Léger

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque Cyrille
Labrecque, Magloire Alphonse
Lafrance, A
Lafrance, C J
Laliberté, J B
Lambert, Alexandre
Lamontagne, Louis
Lamontagne, P B
Langelier, Frs
Langelier, J C
Langlois, Charles
Langlois, Edouard
Langlois, Jean, M P
Lapointe, Arthur
Lapointe, George
Larivière, Thomas
LaRue, F Achille
LaRue, Dr F A H
LaRue, George
LaRue, Gilbert H

Lavallée, Jean
Laveau, Charles
Lavoie, Jos X
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Leclerc, N Théophile
Ledroit, Théophile
Lefaivre, George
Lefaivre, L G
Lefaivre, P F X
Lemay, L P
Lemelin, Jean
Lemieux, F X
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, Jules
Lepage, Thomas J
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier, Alphonse
Levasseur, L N
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Lyonnais, Joseph

M

Mackay, Pierre
Maguire, Dr W
Maheux, Eusèbe
Malouin, J A
Marceau, Arthur
Marcou, Hector F
Marmette, Joseph E
Marois, J B
Marsan, Antoine T
Martel, J B
Martineau, J Louis
Masson, T Timothé
Matte, Rodolphe
Mathieu, J O
McLean, John
Michaud, Chs R
Michaud, Ths Silvio
Montambault, D J A
Montigny, J O
Moreau, Edouard
Morissette, C A
Morissette, J F

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T R
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Normand, Fabien

P

Pampalon, Joseph
Panet, Hon Eugène
Paradis, Ls A
Patry, J Hilarion
Pelletier, C A P, M P
Pelletier, H Cyrias
Pepin, Joseph
Petitclerc, M
Picher, Aristide
Picher, F X
Plamondon, J Petrus
Plante D O
Plante, Félix
Poliquin, Joseph
Poston, George
Potvin, Thomas
Pourtier, Dr M
Proulx, J B Narcisse
Pruneau, J B

R

Rémillard, Ed
Renaud, J B
Rhéaume, A
Renfret, George
Robitaille, C N
Robitaille, L N
Robitaille, Ed.
Robitaille Dr O
Rochette, Léon
Rouleau, Fortunat
Rouleau, Joseph A
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr E
Rousseau, A B
Rousseau, L D O
Roy, Hon David
Roy, Dr F E
Roy, George
Roy Louis Joseph
Roy, Odilon
Roy, Thos. Etienne

S

Saucier, F X R
Savard, Amedée
Shehyn, Joseph, M P P
Simard, Dr L J A
Sirois, J B
Suzor, C T

T

Taché, E E
Tardivel, J M
Tarte, Israël
Taschereau, Mgr E A
Taschereau, Hon. J T, J C S
Taschereau, H T, M P
Taschereau, Linière
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric jnr
Tessier, Hon U, J C S
Têtu, Horace
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon Isidore
Toussignant, J O
Trudel, Edouard
Trudel, Joseph
Turcot, Francis
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H Adjutor
Turcotte, Israël
Turcotte, Louis P
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique

V

Vaillancourt, A
Valin, P V
Vallerand, André
Vallerand, F O
Vallée, Dr Arthur
Vallée, L P
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin
Varin, Arthur
Venner, Dr T A
Vézina. Adolphe
Vézina, George
Vézina, J B
Vézina, Ludger
Vincelette. M
Voyer, L N
Vocelle, Elzéar

W

Watters, G D
Wolfshon, Joseph

Membres Honoraires.

Hon M A Plamondon, J C S
Hon L B Caron, J C S
L'abbé H Verreau
M A Gérin-Lajoie
M J C Taché
M A Rameau (de Paris)
M F LePlay (de Paris)

Membres Correspondants.

L'abbé T A Chandonnet
M Samuel Benoit
M P Lafrance

TABLE DES MATIÈRES.

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1876

No. 3



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1876

AVANT PROPOS.

Le public accueillera sans doute avec la même faveur que les années précédentes ce nouvel annuaire ; il y verra une preuve des services précieux rendus par l'Institut Canadien de Québec. Rien de plus varié et de plus intéressant que les pièces du Centenaire de l'Assaut de Québec et du Concours d'Eloquence lues dans deux séances solennelles qui font époque dans les annales de l'association. On a cru devoir y ajouter une série de documents relatifs à la guerre de l'Indépendance, mémoires inédits ou devenus rares, qui accompagnent le travail de M. Turcotte. L'Institut veut par là suivre le bel exemple donné, depuis nombre d'années, par la Société Littéraire et Historique.

Cet annuaire contient aussi une intéressante conférence de M. Jolicœur sur Madame de Maintenon, et les rapports des officiers qui font connaître l'état actuel de l'Institut. Les acquisitions de livres faite pour la Bibliothèque, l'augmentation du nombre des membres actifs, de la liste des journaux et revues déposés dans la salle de lecture, la publication des annales et la série des séances auxquelles le public a été admis sont une preuve que l'octroi généreux de la Législature est bien employé.

Pour plusieurs raisons, l'Institut s'est trouvé dans l'impossibilité de publier les autres causeries et confé-

rences données dans le cours de l'hiver dernier par nos meilleurs littérateurs. Nous nous empressons d'en donner la liste :

L'Expédition de l'Amiral Walker, conférence donnée par M. Faucher de St. Maurice, le 13 novembre 1875.

La société civile et la société religieuse, leurs rapports mutuels, conférence lue par M. l'abbé L. N. Bégin, le 24 novembre 1875.

Causerie sur l'Histoire Naturelle, donnée par M. l'abbé Provencher, le 13 janvier 1876.

Quelques réflexions sur la littérature dans la Province de Québec, conférence donnée par M. N. Legendre, le 16 février 1876.

Conférence sur le roman, donnée par M. l'abbé Côté, le 23 février 1876.

Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne, lu par M. J. O. Fontaine, le 2 mars 1876.

Causerie sur l'histoire naturelle, donnée par M. l'abbé Provencher, le 30 mars 1876.

Causerie sur un voyage en Egypte, par le Dr. Arthur Vallée, lue le 28 avril 1676.

CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUEBEC

PAR

LES AMÉRICAINS,

Le 31 décembre 1775.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE SOLENNELLE DONNÉE PAR L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, LE 30 DÉCEMBRE 1875.

INTRODUCTION.

Chez presque tous les peuples il a été d'usage de rappeler dans des fêtes solennelles la mémoire des événements les plus importants de leur histoire. Dans l'antiquité, les jeux célébrés tous les quatre ans à Delphes, à Corinthe, à Némée, à Olympie, rassemblaient tous les peuples de la Grèce. Passionnés pour tous les exercices du corps, ils y venaient pour applaudir au triomphe de leurs athlètes préférés, mais aussi pour entendre chanter, par la bouche des acteurs et des poëtes, la louange de leurs aïeux.

Avec quel enthousiasme ils acclamaient Pindare (1) quand il leur disait : " Ne laissez point éteindre le feu " divin qui embrase nos cœurs ; excitez toutes les espèces " d'émulation ; honorez tous les genres de mérite ; " n'attendez que des actes de courage et de grandeur de " celui qui ne vit que pour la gloire. "

Plus tard, Rome conquérante de l'univers, mais conquise par la civilisation grecque, offre au peuple-roi les mêmes spectacles. Au plus haut point de sa splendeur,

(1) Cité dans Barthélémy, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, édition F. Didot, page 264, Paris 1857.

mais quand déjà se manifestent les symptômes précurseurs de sa ruine, elle célèbre avec pompe le septième centenaire de sa fondation, et le plus aimé de ses poëtes, lui élevant dans ses vers " un monument plus durable que l'airain, " (1) rappelle avec une noble fierté " que " déjà son bras, dont la terre et la mer ont éprouvé la " puissance, déjà les faisceaux albains sont redoutés du " Mède ; " (2) et souhaite que le soleil..., à qui plaisent " les sept collines, ne voie rien dans son cours de plus " grand que Rome, (3) et que Rome et l'empire latin " atteignent aussi heureusement encore un autre lustre, " un autre siècle. " (4)

Loin de nous la pensée de comparer ces grandioses demonstrations d'un autre âge avec la fête plus modeste dont nous avons été les acteurs ou les témoins, et d'encourir justement le reproche que le chantre du " *Carmen Seculare* " fait à sa lyre " de réduire de grandes choses à la petitesse de ses accords. " (5) Nous rappelons ces brillants souvenirs pour nous autoriser d'illustres exemples, et faire ressortir davantage les motifs qui nous pressent de les imiter. Car, si à l'apogée de leur puissance, les fières républiques de la Grèce, si Rome, maitresse de l'univers, jugeaient nécessaire de ressusciter le passé, nous avons bien plus de raisons de faire revivre les évenements importants de notre histoire, nous les representants de la race française en Amérique, qu'une etrange destinée a fait grandir au milieu des orages, comme nationalité distincte et séparée, environnés de populations differentes de la nôtre par le sang, la langue et les croyances religieuses, et qui, nous cernant de toutes parts, ont souvent menacé de nous engloutir.

C'est ce qu'ont bien compris les promoteurs de toutes ces fêtes dont Québec gardera longtemps le souvenir, quand furent tour à tour évoqués de la poussière des siècles l'ombre des guerriers de 1760, de nos sublimes missionnaires, de nos intrépides découvreurs, la grande

(1) Horace, odes, Livre III, 30e, traduction Patin, édition Charpentier, 1er vol. page 302.
(2) Ibidem, Carmen Seculare, page 431.
(3) Ibidem, page 427.
(4) Ibidem, page 433.
(5) Horace, odes, Livre III, 3, traduction Patin, 1er vol. page 202.

figure du premier de nos évêques, et dans des réjouissances d'un autre caractère, la lumière de l'enseignement théologique dans l'ancien monde, l'illustre Thomas d'Aquin.

Mais à peine avons-nous fini de chômer ces glorieux anniversaires, qu'une ère nouvelle nous apporte elle aussi des centenaires. Et les derniers échos de l'annee qui vient de s'envoler, laissant derrière elle le souvenir des désastres financiers dont nous avons éprouvé le contre-coup, sont venus mourir au pied de nos falaises en jetant à la bise comme un glas funèbre le nom de Montgomery. Montgomery ! dont le plus brillant orateur irlandais de nos assemblées délibérantes, l'Honorable T. D'Arcy McGee, disait, en unissant son nom à celui de " Montcalm " au sang généreux comme le vin de la France, sa patrie ; " Wolfe, au courage indomptable, entreprenant comme " les habitants de son île natale,.........Montgomery ! le " dernier, peut-être le meilleur, à l'âme aussi grande que " sa cause, à l'honneur sans tache comme le poli de son " épée ! Trois fins tragiques ont ensanglanté tes rochers " escarpés, ô Québec ! Trois mémoires glorieuses les " couronnent comme d'une tiare ! De ces trois morts, " la sienne fut la plus triste, mais à cause de cela, sa " gloire est plus éclatante que la leur ! " (1)

Célébrer le trente et un décembre 1775, c'était rendre hommage aux glorieux défenseurs de Québec, et payer un juste tribut à la mémoire d'un illustre vaincu. Mais c'était en même temps ressusciter une époque féconde pour l'univers et pour nous en immenses résultats. Le premier coup de canon tiré par les rebelles américains avait détourné l'attention générale du théâtre ordinaire des grands événements, et tous les regards se portaient sur le drame émouvant qui se déroulait dans le Nouveau Monde ; d'un côté, l'enthousiasme de tout un peuple armé pour l'indépendance, le génie de Washington, la valeur de ses officiers, les souffrances et le courage de ses soldats, le désintéressement de ses patriotes, et l'indomptable énergie de ses représentants ; de l'autre, tout le poids de la puissance anglaise incapable de l'assujétir, les brillantes joutes oratoires du parlement britannique

(1) Cité dans le *Morning Chronicle* de Québec. No. du 31 déc. 1875.

divisé en deux camps sur la question américaine ; l'Europe étonnée de voir surgir un empire nouveau dans ces régions lointaines, mais prête à se réjouir de la défaite de l'Angleterre ; d'un côté, la France monarchique envoyant la fleur de sa noblesse servir en Amérique la cause de la démocratie, et les colonies anglaises s'aliénant, par leur fanatisme insensé, la masse des Canadiens Français ; de l'autre, nos pères, le cœur saignant encore des désastres et des humiliations de la conquête, sourds aux promesses du Congrès, aux appels de d'Estaing, pour rester fidèles à la cause de la monarchie, et devenant les plus fermes appuis du drapeau britannique qu'ils avaient combattu si longtemps : tels étaient les souvenirs qui se pressaient en foule dans la mémoire de ceux qui ont célébré le centenaire de l'assaut de Québec.

Le 29 décembre dernier, nos concitoyens anglais le chômaient par une brillante soirée au collége Morrin, sous les auspices de la Société Littéraire et Historique. Le lieutenant-colonel T. B. Strange et M. James M. LeMoine captivaient un nombreux et brillant auditoire, le premier en racontant en termes émus l'attaque de Près-de-Ville, où Montgomery reçut le coup fatal, et le second en nous faisant suivre pas à pas l'attaque du Saut-au-Matelot avec la science d'un érudit et les recherches patientes d'un antiquaire. Le président, M. James Stevenson, terminait la soirée par une appréciation générale des hommes et des choses de 1775, remplie de vues élevées et rendant justice à toutes les races comme à toutes les croyances. Après avoir admiré la disposition savante et appropriée des décorations qui ornaient les salles, et contemplé de précieuses reliques de cette époque, les invités s'en retournaient enchantés du succès de la soirée.

Le lendemain, trente décembre, l'Institut Canadien de Québec réunissait dans la Salle Victoria plus de sept cents invités, et rendait hommage à la mémoire des glorieux défenseurs de Québec en 1775, et de ce vaillant soldat qui, venu sous nos murs pour chercher la gloire souvent compagne de l'audace, ne trouva que la mort.

La salle était magnifiquement décorée. Ce qui frappait au premier abord, c'était l'aspect militaire de l'or-

nementation. La scène, avec ces pièces de canon (1) braquées contre l'auditoire, ces faisceaux de carabines, ces palissades de sabres entrecroisés, ces haches d'armes (2), ces étendards en lambeaux, noircis par la poudre, criblés par la mitraille (3), ce vieux sabre tombé de la main de Montgomery mourant (4), et se détachant sur le bleu sombre du drapeau constellé, attirait surtout les regards. Et tout cet appareil de guerre déployé en temps de paix, pour unir dans un même souvenir le vainqueur et le vaincu, donnait à la soirée un caractère inusité de grandeur. Tout autour de la galerie se déployait une draperie aux trois couleurs nationales, semée, de distance en distance, de bayonnettes étincelantes rayonnant autour d'un centre, ou disposées en éventail, et alternant avec d'élégantes inscriptions qui portaient les noms des principaux acteurs du drame de 1775 (5). Au-dessus de l'entrée, l'écusson de la province de Québec, entouré de drapeaux, surmontait la balustrade, tandis que de chaque coté de la salle, deux riches bannières (6), aussi entourées de drapeaux, couronnaient le centre de la galerie. Les sombres couleurs des étendards de France et d'Angleterre, étonnés, sans doute, de monter ensemble la garde auprès de ces jeunes et pacifiques emblêmes, en faisaient ressortir davantage l'éclatante blancheur. Un médaillon suspendu au-dessus de la scène rappelait la date de l'assaut de Québec : 31 décembre 1775.

L'excellente musique de la Batterie B ouvrit la séance en jouant l'hymne national " Dieu Sauve la Reine," au moment où Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec entrait avec sa suite, et prenait place à la droite du président de l'Institut Canadien,

(1) Pièces de cuivre, appartenant au département de la marine, et qu'on dit avoir servi pendant la guerre de 1812.

(2) Appartenant à la Société St. Jean-Baptiste de Québec.

(3) Le drapeau de Carillon, appartenant à M. Ls. G. Baillairgé, et deux drapeaux des milices de 1812, appartenant à l'honorable Ls. Panet.

(4) Ce sabre avait été recueilli à Près-de-Ville par M. James Thompson qui le transmit à son fils. Celui-ci le légua à son neveu, M. James Thompson Harfower, qui a confié à la Société Littéraire et Historique de Québec la garde de cette précieuse relique.

(5) Carleton, Montgomery, McLean, Caldwell, Le Comte Dupré, Nairne, Dambourgès, Bouchette, Barnsfare, Chabot, Dumas, Charland.

(6) La bannière principale de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, et celle de la section de MM. les élèves externes du Séminaire de Québec.

M. J. F. Belleau. Déjà l'élite de notre société de Québec avait rempli l'enceinte. Les siéges d'honneur étaient occupés par Monseigneur l'Archevêque de Québec, Monseigneur Cazeau, l'honorable Président du Conseil Privé et Madame Cauchon, l'hon. Juge Taschereau et Madame Taschereau, l'hon. Commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture et Madame P. Garneau, Sir N. F. Belleau et Madame J. F. Belleau, l'hon. T. Robitaille, M. C. P., Son Honneur le Maire de Québec et Madame Murphy, M. le Grand-Vicaire T. E. Hamel, Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université-Laval, et le Lieutenant-Colonel Strange, Commandant de la Garnison. (1)

Après une brillante ouverture de Suppé, exécutée par la Bande, M. Louis P. Turcotte, déjà bien connu par les travaux remarquables dont il a enrichi notre histoire, a raconté dans une étude fidèle autant que complète les commencements de la Révolution Américaine, l'invasion du Canada, le siége de Québec et l'assaut livré dans la nuit du trente et un décembre 1775. Il ne nous appartient pas de juger cette œuvre, la plus importante, sans contredit, du volume dont nous écrivons l'introduction. Mais nous croyons que ce travail restera, et que son auteur a parfaitement réussi à faire apprécier la loyauté de nos ancêtres, l'importance et l'efficacité de l'aide qu'ils ont donnée à l'Angleterre pour repousser l'ennemi.

Dans l'ordre du programme venait ensuite un " quadrille canadien, " par la Bande.

Pour reposer l'esprit de cette longue course dans le domaine de l'histoire, M. Léon Pamphile LeMay, notre poëte laureat, nous a déroulé sous le titre de " Vision de Montgomery " une de ces fictions brillantes qui hantent souvent l'imagination des poëtes. Ses vers souvent très-heureux, ses images saisissantes et la narration brillante de ce combat dans l'air entre des fantômes, lui ont mérité des salves d'applaudissements.

(1) On remarquait encore dans l'auditoire le Rév. M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale Laval, l'hon. H Fabre et l'hon. P. Baillairgeon, sénateurs, Monsieur A. Lefaivre, consul de France, l'hon. G. Ouimet, le Rév. M. Fothergill, et MM. H. G. Joly, P. B. Casgrain, C. A. P. Pelletier, A. P. Caron, J. Shehyn, F. Rouleau, etc.

Un grand nombre de nos concitoyens anglais et irlandais assistaient à la séance.

A ce moment de la soirée, après une brillante fantaisie : " Les Prés St. Gervais, " sur la demande du Président, le lieutenant-colonel Strange a fait exécuter la " Marche funèbre de Montgomery, " par Hartman. Cette musique pleine de tristesse et de mélancolie, a vivement impressionné l'auditoire. On dirait les soupirs et les sanglots de la patrie américaine pleurant encore après un siècle la fin tragique et prématurée d'un de ses héros.

Alors parut M. Henri T. Taschereau, chargé du discours de circonstance. Sa parole éloquente, appréciant le passé avec le coup d'œil de l'homme d'etat, et le rattachant au présent par les allusions fines et délicates de l'homme d'esprit, a enlevé l'auditoire.

Quelques minutes plus tard, après un galop entraînant de Zécoff, la musique jouant " La Canadienne " et l'hymne national anglais " Dieu Sauve la Reine, " annonçait la fin de la soirée, la plus brillante que l'Institut Canadien de Québec ait enrégistrée dans ses annales.

Ceux qui ont vu ces démonstrations se les rappelleront longtemps, et l'histoire en perpétuera le souvenir. Mais elle redira aussi à la postérite les splendeurs d'une autre fête, plus riante que celles que nous venons de raconter. Elle dira comment, le trente et un décembre 1875, à l'heure du couvre-feu, la forteresse qui couronne le Cap aux Diamants fut envahie par une foule joyeuse, accourue à l'appel du soldat gentilhomme qui garde ses murailles, prêt à les défendre non seulement contre les attaques de l'étranger, mais aussi contre les ravages du temps, les froids calculs de la spéculation et le pic des démolisseurs. Elle dira tout : (1) les merveilles accomplies par les décorateurs, le soin jaloux qu'on avait mis à reconstruire le passé, la résurrection magique des principaux acteurs du drame de 1775, et des grandes dames et des personnages d'alors, dans des costumes reproduction fidèle des modes de ce temps-là ; les joyeux propos échangés par toutes ces bouches, qui s'efforçaient en vain de paraître centenaires ; puis, les groupes des danseurs et danseuses, cédant aux accords d'une musique entraînante, et em-

(1) Nous empruntons les détails qui suivent au compte-rendu du *Morning Chronicle* du 4 janvier 1876.

portés dans ces légers tourbillons, où les hommes les plus éloquents n'ont de paroles que pour louer l'esprit et la beauté ; et soudain...... cette foule bruyante s'arrêtant tout à coup, pour écouter un son lointain...... ; la voix du clairon et les roulements du tambour se rapprochant de plus en plus, et les tentures du salon, écartées par des mains invisibles, donnant passage à la garde fantôme guidée par l'intrépide sergent Hugh McQuarters, son uniforme encore couvert du sang d'un brave tombé dans la mêlée, tenant encore allumée dans sa main la mêche dont l'étincelle fut si fatale à l'infortuné Montgomery, et revenant demander pour lui et pour ses braves les honneurs d'un salut militaire, et au même instant les détonations formidables de l'artillerie répétées au loin par les échos, le firmament s'illuminant des couleurs des feux de Bengale et des fusées, comme pour rappeler aux habitants de Québec les angoisses du siége si courageusement enduré par leurs pères ; et, pour couronner toutes ces rejouissances, le lendemain, la garnison entière, en habits de fête, traînant avec elle des pièces de canon parées de rubans et de verdure, et visitant, au son de joyeuses fanfares, les lieux témoins des combats du 31 décembre 1775, et allant rendre à Montgomery les honneurs militaires à l'endroit même où, cent ans auparavant, des soldats anglais retrouvèrent, enseveli sous un linceuil de neige, son corps broyé par la mitraille. Voilà ce que racontera l'histoire.

H. J. J. B. Chouinard.

INVASION DU CANADA

ET

Siége de Québec par les Américains, en 1775,

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

A pareil jour, il y a un siècle déjà, un événement remarquable se passait aux yeux de nos ancêtres, sous les murs de notre vieille cité, événement dont dépendait le sort du Canada. Tous les postes militaires étaient tour à tour tombés au pouvoir des Américains; Québec seul reconnaissait la suprématie de l'Angleterre. Montgomery allait tenter un dernier effort pour assurer la conquête de cette forteresse redoutable et couronner son heureuse expédition. Mais la fidelité et la bravoure de nos ancètres, Canadiens comme Anglais, devaient lui enlever cette gloire et conserver à la couronne britannique la possession de cette province.

C'est pour rappeler à votre souvenir cette page importante de nos annales que l'Institut Canadien vous a réunis dans cette enceinte. En répondant à son invitation, vous êtes venus rendre hommage aux braves qui ont défendu le drapeau britannique à cette heure de danger; vous avez encore voulu affirmer votre loyauté envers l'Angleterre et montrer que vous êtes heureux d'appartenir à ce grand empire. L'Institut Canadien voit encore dans cette fête une démonstration toute patriotique qui rappelle à notre souvenir les brillants faits d'armes de nos aïeux. C'est ce que manifestent ces emblêmes et ces décorations militaires où figurent les drapeaux de Carillon et de Châteauguay, reliques précieuses qui guidaient nos pères aux champs de la gloire et de l'honneur.

Appelé à vous entretenir ce soir, je n'ai pas voulu vous parler seulement du combat dont nous célébrons le centenaire. Nous examinerons d'abord les causes et les

commencements de la guerre américaine, les événements dont le Canada a été le théâtre, et le rôle que nos ancêtres y ont joué. Et nous verrons ensemble que si nous sommes aujourd'hui sujets britanniques plutôt qu'américains, nous le devons à la fidélité du clergé et de la noblesse, et aux braves défenseurs de Québec. (1)

La guerre de l'indépendance eut pour cause la résolution que prit l'Angleterre de taxer ses colonies de l'Amérique. Elle avait considérablement augmenté la dette nationale dans la lutte sanglante qui lui valut la conquête de la Nouvelle-France, et c'est pour protéger ses colonies et assurer leur prospérité qu'elle s'était engagée dans cette guerre. Aussi, suivant elle, le concours de son armée et de sa flotte méritait bien quelques sacrifices de leur part. Elle résolut, en conséquence, de retirer de ses colonies d'outremer certains revenus qui lui aideraient à supporter le fardeau de sa dette.

Dès 1764, la législature impériale imposa de nouvelles charges sur le commerce. L'année suivante, elle passa l'acte du timbre, taxe directe prélevée sur les contrats, les billets et autres documents.

A cette nouvelle, toutes les colonies, le Canada et

(1) Pour composer ce travail sur l'invasion du Canada par les Américains nous avons puisé aux sources les plus authentiques, consulté les archives de notre ville et nombre de documents historiques dont quelques-uns sont devenus très-rares ; nous avons enfin essayé de présenter une étude aussi complète que possible, en publiant certains faits peu connus ou entièrement ignorés. Nous devons mentionner d'une manière particulière le magnifique ouvrage de l'abbé Verreau, intitulé : "*Invasion du Canada.*" Les mémoires contenus dans ce volume avaient été presque tous recueillis et annotés par le Commandeur Viger. Mais M. Verreau a eu le mérite de les avoir publiés et enrichis de nouvelles notes. Ce volume doit être suivi de trois autres, et nous espérons que M. Verreau pourra bientôt compléter cette œuvre vraîment nationale.

Voici la liste d'un certain nombre de documents que nous avons consultés :

Les archives de l'Archevêché et du Séminaire de Québec.

Verreau, *Invasion du Canada*, contenant les mémoires de Sanguinet, de Badeaux, de de Lorimier et de Berthelot, et un grand nombre de lettres.

Les mémoires du Juge Henry, de Meigh, de Caldwell, de Thompson, de Finlay, etc.

Le journal d'un officier de la garnison de Québec, publié dans le 2e vol. de l'*Histoire du Canada* par Wm. Smith.

Documents relating to the colonial history of the State of New York.

Les histoires de Bancroft, Ramsay, Botta, Lossing, Palmer, Frost, etc.

l'Acadie exceptés, protestèrent énergiquement contre le droit de les taxer sans leur consentement. Elles virent dans la loi du timbre une atteinte à leurs droits de sujets anglais, un commencement d'oppression. En plusieurs endroits, le peuple surexcité s'opposa à l'exécution de la loi ; à Boston, il détruisit les papiers des bureaux du timbre, et força les employés à résigner. Puis un congrès composé des délégués des colonies mécontentes s'assembla à New York, et exposa leurs griefs au roi et aux chambres dans des adresses fermes mais respectueuses.

Effraye de cette attitude menaçante, le parlement rappela l'acte du timbre un an après son adoption. En 1767, il revint à la charge, et imposa des droits sur le thé, le papier et quelques autres articles. Cette nouvelle taxe souleva une opposition encore plus acharnée que la première, et occasionna des troubles sérieux. Les colons insistèrent plus que jamais sur le droit de prélever eux-mêmes leurs impôts, et résolurent de suspendre leurs relations commerciales avec la métropole.

Deux ans plus tard, la législature impériale apporta quelques modifications à sa politique, et rappela le droit sur tous les articles le thé excepté. Elle voulait par là conserver une simple apparance de suprématie. Cette demi-mesure ne donna pas satisfaction aux colonies. La Compagnie des Indes ayant expédié en Amérique plusieurs cargaisons de thé, les colons refusèrent de les recevoir ou les mirent dans des entrepôts. A Boston, cinquante personnes déguisées en sauvages, se rendirent aux vaisseaux et jetèrent le thé dans le hâvre. Ceci se passait en décembre 1773.

Ce fut avec la plus grande sévérité que le parlement anglais punit ce dernier acte. Il ferma le port de Boston, révoqua la charte de l'État du Massachusetts, puis il passa une loi par laquelle il protégeait les officiers qui se serviraient de la force jusqu'à tuer pour apaiser les émeutes. Enfin il adopta l'acte de Québec contre lequel les colons protestèrent parce qu'il étendait les limites du Canada et y maintenait la religion catholique.

Par ces mesures de rigueur, la métropole espérait ramener la Province du Massachusetts à l'obeissance et effrayer les autres colonies. Le contraire arriva. L'indi-

gnation des Bostonnais fut portée à son comble. Ils brûlèrent publiquement l'acte qui fermait le port de leur ville, et invitèrent les autres provinces à cesser toutes relations avec la mère-patrie. Partout ailleurs les colons leur montrèrent la plus grande sympathie, et décidèrent de soutenir leurs droits. Puis on fixa un jour de prières publiques, et on proposa une réunion de délégués de toutes les provinces.

Ce fut le 4 septembre 1774, jour mémorable pour les Américains, que s'assembla à Philadelphie le Congrès continental. Treize provinces y avaient envoyé des représentants.

Le Congrès commença par définir les droits des colonies. Il réclama l'indépendance législative, le privilége de prélever leurs propres taxes. Il approuva ensuite la conduite des Bostonnais, et décida de suspendre l'importation et l'usage des marchandises anglaises jusqu'à ce que la réparation de leurs griefs fût obtenue. Les délégués votèrent de plus une adresse au peuple anglais pour lui exposer de nouveau leurs plaintes, et une autre aux Canadiens afin de les engager à faire cause commune avec eux.

Partout les colons approuvèrent les décisions du Congrès, et montrèrent le plus grand enthousiasme à conquérir les libertés politiques. Tous furent decidés à les défendre même par la force des armes s'il était nécessaire. Dès lors ils organisent des corps de volontaires. et se mettent sur la défensive. Ce peuple traité avec indulgence jusqu'alors, habitué à se gouverner lui-même, est unanime à repousser l'oppression. Rien d'étonnant qu'il montre plus d'énergie maintenant qu'il compte 3,000,000 d'âmes, et que plusieurs années de paix l'ont rendu prospère et heureux.

Cependant, jusqu'à cette date (avril 1775), aucun de leurs hommes d'état n'avait eu l'intention de se séparer de l'Angleterre. Ils en vinrent à cette extrémité lorsqu'ils virent qu'elle persistait à employer la force pour les réduire à l'obéissance. La métropole regrettera bientôt cette politique, et lorsqu'elle voudra plus tard la changer, il ne sera plus temps. Déjà, d'après ses ordres, le gouverneur de New York, le général Gage, se préparait à prendre l'offensive, car la situation se compliquait

de plus en plus, les actes du gouvernement demeuraient sans vigueur, et ses troupes ne pouvaient plus obtenir ni vivres, ni argent. Toute entente était devenue impossible. Aussi les hostilités commencèrent-elles au mois d'avril 1775.

Le général Gage ayant envoyé des troupes pour détruire des bâtisses militaires à Concord, ce détachement rencontre à Lexington un corps de miliciens et le disperse, après avoir tué et blessé plusieurs rebelles. Arrivé au lieu de sa destination, il trouve les volontaires en plus grand nombre. Un combat sanglant s'engage, et se termine par la défaite des troupes anglaises. Telle est la première bataille de la révolution.

Dès lors, les colonies marchent à grand pas vers l'indépendance. Le Congrès continental s'empare de la direction des affaires. Le peuple prend partout les armes; les vieillards comme les jeunes gens, les riches comme les pauvres, tous se font un devoir de combattre, et leurs premières démarches sont de s'emparer des forteresses et des arsenaux.

Ce fut alors que les Américains du Nord projetèrent la prise de Ticonderaga ou Fort de Carillon, et des autres forts du Lac Champlain. Ces places, comme on le sait, sont la clef des communications entre le Canada et New York. L'argent était fourni par l'état du Connecticut. (1) Le colonel Allen, choisi pour exécuter ce plan, réunit 270 hommes, la plupart designés sous le nom de " Green Mountain Boys. " Arnold vint bientôt se joindre à eux, et fut nommé commandant en second.

Le 9 mai, la petite armée atteignit le lac Champlain, vis-à-vis Ticonderaga. Allen traverse le lac avec 83 hommes, et envahit le fort pendant la nuit. Puis surprenant au lit le commandant Laplace, il lui ordonne de se rendre, sinon toute la garnison sera passée par les armes. Par quelle autorité agissez-vous, demande Laplace ? Au

(1) Ce furent Deane, Wooster, Parsons, Stevens et autres, qui projetèrent ce plan, et obtinrent de l'argent du Connecticut et le concours du colonel Allen. *Ramsay, American Revolution*, vol. 1er, page 226.

D'après l'historien Bancroft, Samuel Adam et Hancock eurent, le 29 avril, une entrevue secrète avec le gouverneur et le conseil du Connecticut pour promouvoir la prise de Ticonderaga qui avait d'abord été projetée par les *Green Mountain Boys*. Vol. 7, page 338.

nom du grand Jéhovah et du Congrès continental, répond Allen. Laplace veut en vain se récrier. A la vue de l'épée d'Allen suspendue sur sa tête, il livre le fort qui contenait cent pièces de canon, et se rend prisonnier avec la garnison composée de quarante-cinq hommes.

Le colonel Warner envoyé à Crown Point (Pointe à la Chevelure) surprend aussi la garnison de ce fort, et s'en empare sans perdre un seul homme. Un autre parti avait déjà occupé le fort de Skenesborough. (1)

Pour couronner cette expédition et obtenir un plein succès, il restait encore aux Américains à s'emparer d'un vaisseau du Roi, *La George*, ancré à Saint-Jean. Arnold s'acquitta de cette tâche avec célérité, et retourna avec le vaisseau, en apprenant l'arrivée prochaine d'un corps de troupes anglaises.

La nouvelle de cette invasion causa à Montréal une grande sensation. Un détachement de troupes, sous les ordres du Major Preston, fut aussitôt envoyé à la poursuite des Américains. Il rencontra le colonel Allen qui s'étair rendu à Saint-Jean après le départ d'Arnold. Après une légère escarmouche, les Americains se retirèrent à Ticonderaga.

Ainsi furent pris sans résistance ces forts redoutables qui avaient coûté des sommes considérables, et arrêté sous Montcalm le progrès des armées anglaises.

Ce succès, au début de la guerre, fit naître la confiance dans l'esprit des Américains, et leur valut une quantité considérable de matériel de guerre pour organiser l'armée. Il leur assura de plus la possession des places fortes qui commandaient l'entrée du lac Champlain.

Le Congrès en session poursuivait la guerre avec la plus grande vigueur, et nommait Washington commandant en chef de l'armée. C'est alors que se livra la bataille Bunker's Hill, une des plus sanglantes de la guerre américaine, et que les Anglais gagnèrent après avoir éte repoussés deux fois et avoir subi des pertes

(1) Les forts de Carillon ou Ticonderaga et de Crown Point avaient éte abandonnés depuis la conquête; ce dernier était entièrement détruit en 1773 et Ticonderaga tombait en ruine. On venait d'y envoyer une garnison à la demande du gouverneur de New York. *Documents relating to the Colonial History of the State of New York*, vol. 8, page 395; *Palmer, History of Lake Champlain.*

sérieuses. Vers le même temps, Arnold proposa d'envahir le Canada ; il se faisait fort de le conquérir avec une armée de 2,000 hommes. Dans la prévision d'une attaque du général Carleton par le lac Champlain, le Congrès résolut de prendre l'offensive et de diriger deux corps d'armée vers des points différents. On comptait sur le petit nombre de troupes qu'il y avait dans le pays et sur le concours de la masse des Canadiens.

Le général Schuyler fut nommé commandant de l'expédition, avec le brigadier-général R. Montgomery pour le seconder. Il avait mission de faire une descente sur Montréal par le lac Champlain, après s'être emparé de Saint-Jean et des autres forts de la rivière Chambly ; puis, s'il réussissait, d'opérer sa jonction à Québec avec Arnold qui devait le rejoindre par les rivières Kennébec et Chaudière.

Au commencement de septembre, l'armée américaine vint débarquer à deux milles du fort Saint-Jean. Une bande de sauvages, commandés par les frères de Lorimier et le capitaine Deace, se porta à sa rencontre, et fit une attaque si vigoureuse que les Américains furent contraints de se retirer. (1)

(1) M. de Lorimier rendit des services importants pendant la guerre américaine ; il remplit avec honneur plusieurs missions difficiles.

Voici le récit du combat livré près de Saint-Jean, et que nous tirons de son mémoire intitulé : *Mes services pendant la guerre Américaine.*

" Quelques jours après le général Montgomerie vint paraître avec une flotte assez considérable, bâtiments, bâteaux, etc., et se retira au-delà d'une pointe où nos canons ne pouvaient rien faire, et fit son débarquement de 1,400 hommes. Sur le champ je fus ordonné d'aller m'opposer au débarquement accompagné du capitaine *Tisse* (Deace), de la rivière Mohawk, avec environ vingt-cinq des nations et 72 sauvages du Bas-Canada et mon frère. Il est à regretter que le major Prestonne n'ait pas fait marcher une compagnie du 26 ou 7o, et tous les Canadiens volontaires. Nous avançames donc en route touchant les petits bois si épais que nous ne pouvions pas voir l'ennemi plus loin de trente verges ; mais une petite rivière aux eaux hautes nous donna un découvert de huit verges. Le capitaine Tisse reçut une balle dans le gras de la cuisse, mon grand-chef franchit la rivière n'ayant pour arme qu'une lance et mon couteau de chasse, planta la lame dans le corps d'un Américain et en tua un autre avec mon couteau de chasse, et voulant expédier le troisième il reçut deux balles dans l'aine qui le mirent hors de combat.

" Enfin notre victoire fut si complète que nous fîmes rembarquer les 1,400 hommes à bord. Nous eûmes six Sauvages du Bas-Canada de tués et deux Mohawk, le capitaine Tisse la cuisse cassée et huit Sauvages blessés. J'eus l'honneur qu'il fut ordonner de chanter un *Te Deum* dans

Le lendemain, Schuyler se rendit à l'Ile-aux-Noix. Là, il publia une proclamation assurant les Canadiens que son armée n'avait pour mission que de combattre les troupes anglaises, qu'elle respecterait leurs personnes, leurs propriétés, et qu'elle désirait leur procurer les libertés des sujets anglais. Attaqué d'une maladie dangereuse, Schuyler laissa l'armée, et le commandement passa à Montgomery.

Avant d'examiner la conduite des Canadiens dans cette guerre, jetons un coup-d'œil rapide sur leur histoire depuis la conquête. Ce résumé est nécessaire pour nous expliquer la position qu'ils ont prise.

Quatorze années, à peine, s'étaient écoulées depuis que le sort des armes les avait soumis à leurs nouveaux maîtres. Affaiblis par une guerre désastreuse, en partie ruinés par la dévastation de leurs propriétés, et abandonnés par presque toute la noblesse et la classe instruite, leur situation d'abord avait été très-critique. Jusqu'en 1764, ils avaient été soumis au régime militaire. Ensuite un gouvernement civil avait été investi du pouvoir, et l'avait exercé d'une manière despotique. Dans le même temps, l'introduction des lois anglaises et l'administration de la justice, par des juges incompé-

toutes les églises de la province en remerciement à l'Etre-Suprême pour ce succès inattendu."

Voici une autre version de cet engagement donnée par un officier de l'armée continentale :

" Je vais vous donner un court aperçu des différentes escarmouches de l'armée du Nord. Après notre arrivée à l'Ile-aux-Noix, le Colonel Waterbury s'avança avec son régiment au pied du lac et commença à se retrancher, à un mille et demi de Saint-Jean, d'où il envoya un léger parti dans les bois, lequel fut attaqué par un certain nombre de réguliers et de sauvages. Dans cet engagement, le Colonel Waterbury eut huit hommes tués et six blessés. Du côté de l'ennemi, douze tués et plusieurs blessés, surtout des sauvages : le Major Hobby a été blessé. Après cela, les nôtres retournèrent à l'Ile-aux-Noix. Là, un parti de cinq cents hommes partirent de nuit pour Chambly par Saint-Jean. Nous nous avançâmes jusqu'au retranchement précédent où nous fûmes attaqués par l'ennemi : le feu fut assez chaud pendant six à huit minutes : à la fin, l'ennemi prit la fuite, et nous nous emparâmes de ses retranchements où nous demeurâmes jusqu'au matin, et comme le Fort était alarmé nous ne crûmes pas prudent d'avancer, et ainsi nous nous retirâmes à nos anciens retranchements de l'Ile-aux-Noix. Nous n'eûmes dans cet engagement ni blessés ni tués : nous sommes informés d'une manière assez probable que l'ennemi a eu onze tués et trois blessés." *Verreau, Invasion du Canada.*

tents et ignorant la langue française, causèrent aux Canadiens de nouvelles inquiétudes. Un autre grief était leur exclusion des emplois publics, car leur croyance ne leur permettait pas de prêter le serment du *test*.

On sait que le gouverneur Murray, par une conduite pleine de modération, adoucit les rigueurs de la politique anglaise ; il encourut pour cela la disgrâce de ses compatriotes. Par malheur, il était obligé de compter avec des conseillers et des fonctionnaires pour la plupart indignes de leurs charges. Aussi s'en plaignait-il dans un rapport au ministère.

Il devait être pénible pour la population canadienne, déjà au nombre de 70,000 âmes, d'être gouvernée par un petit nombre d'hommes encore étrangers à leurs coutumes et à leurs besoins politiques. Cependant les Canadiens souffraient en silence, et montraient peu de mécontentement, du moins d'une manière ouverte. Ils s'occupaient paisiblement de leurs affaires particulières, et peu à peu l'aisance revint avec les récoltes abondantes, en même temps que le commerce devenait florissant.

Le général Carleton, successeur de Murray dans l'administration de la Province, l'imita dans sa modération. Mais le régime civil ne pouvait subsister longtemps ; il ne plaisait pas plus aux Anglais qu'aux Canadiens. Les premiers demandèrent une Chambre d'Assemblée, et les Canadiens se contentèrent de réclamer le rétablissement de leurs lois et priviléges et les anciennes limites de la province.

A diverses reprises, on fit des enquêtes sur l'état du pays. Le Conseil d'État et le Bureau des Plantations s'occupèrent de ces rapports et des pétitions des habitants ; ils entendirent encore le témoignage du gouverneur et de plusieurs personnages du pays. L'Angleterre comprit enfin que le temps était venu de modifier sa politique et de se montrer plus libérale envers nos ancêtres, au moment où les autres colonies menaçaient de se séparer d'elle. C'est ce qu'elle fit par l'acte de Québec.

La nouvelle constitution reconnaissait le libre exercice de la religion catholique, rétablissait les lois civiles françaises, mais maintenait les lois criminelles anglaises. Elle agrandissait de plus les limites de la province, et ouvrait aux Canadiens l'entrée aux emplois publics.

Loin de nous la pensée d'approuver la constitution de 1774; elle laissait trop à désirer. Nous accorder le libre exercice de notre religion, le rétablissement de nos lois françaises, n'étaient que des actes de simple justice. Mais nous sommes porté à croire que sans l'insurrection des colonies anglaises, l'Angleterre nous les aurait également accordés. Toutefois, les Canadiens, assurés du bon vouloir de la métropole, se montrèrent satisfaits de l'acte de Québec. Le clergé et la noblesse témoignèrent de leur reconnaissance par leur attachement à la couronne britannique.

On assure que Carleton travailla beaucoup à faire adopter les clauses de la constitution favorables aux Canadiens. Il avait démontré aux ministres le tort causé par l'introduction des lois anglaises. Ce gouverneur aimait à rendre justice à nos ancêtres, il avait étudié leurs habitudes et leur caractère pacifique; et ne pouvait plus longtemps consentir à leur proscription. Aussi lorsqu'il composa le Conseil Législatif, sur les 23 membres de ce corps, en nomma-t-il huit choisis dans les rangs de la noblesse. (1) Il appela en outre plusieurs Canadiens à des charges judiciaires et à d'autres emplois, occupés auparavant par des Anglais. (2) Cette conduite noble, lui gagna l'affection de nos pères; il devint un de nos gouverneurs les plus estimés.

Doué de ces qualités du cœur, Carleton était en outre reconnu comme excellent officier. Il avait servi avec distinction dans la guerre de 1759 en qualité de briga-

(1) " Le 17 d'août 1775, dit Sanguinet, les membres de l'honorable Conseil Législatif de cette province s'assemblèrent au Château Saint-Louis, dans la ville de Québec, en conformité des ordres émanés de Son Excellence le Gouverneur Guy Carleton à ce sujet, en conséquence de la commission du Roy, qui nomme et constitue les Messieurs suivants, lesquels prêtèrent serment et prirent leurs places à la table, sçavoir:

L'Honorable H. T. Gramahé, Lieutenant-Gouverneur, William Hey, Ecuyer, Juge en Chef, Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Colin Drummond, François Levêque, Edward Harrison, John Collins, Adam Mabane, Pécaudy de Contrecœur, Roch St. Ours Lechaillons, Charles François Lanaudière, George Pownall, George Allsopp, St. Luc de Lacorne, Joseph G. Chaussegros de Léry, Alexander Johnston, Conrad Gugy, Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville, John Fraser."

(2) M. Claude Panet, fut nommé juge à Québec, M. R. O. Hertel de Rouville juge à Montréal; M. de Longueuil, devint inspecteur des milices, M. Dufy Desaulniers, colonel, M. St. George Dupré, major et commissaire des corvées.

dier-général, et avait combattu à la bataille des Plaines d'Abraham. Sa bravoure lui avait mérité les éloges des officiers supérieurs. En reconnaissance de ses services passés, il fut élevé au grade de major-général.

L'expédition de Ticonderaga et l'invasion du territoire canadien prirent le gouverneur par surprise. Il n'avait à opposer à l'ennemi que 800 soldats des 7e et 26e régiments. Il ne pouvait attendre de grand secours de la population anglaise ; elle comptait à peine 3000 âmes, et les mémoires du temps nous assurent qu'un bon nombre, mécontents de l'acte de Québec, montrèrent des sympathies aux Américains ou gardèrent la neutralité. Le sort de la colonie était donc entre les mains d'une population conquise quinze années auparavant par la force des armes, et qui avait été gouvernée avec peu de justice et de discernement.

Carleton cependant poussa les préparatifs de défense avec promptitude, dirigea une partie de ses troupes et de l'artillerie au fort Saint-Jean ; des détachements furent aussi envoyés à Satigan, à la Galette et à Saint-François. Il partit lui-même pour Montréal, où il arriva le 26 mai. (1)

Le 9 juin suivant, il proclama la loi martiale, et appela la milice sous les armes. Le clergé catholique seconda les vues du gouverneur ; déjà l'évêque de Québec, Mgr. Briand, avait écrit aux curés une lettre pastorale, en date du 22 mai, dans laquelle il engageait les catho-

(1) " La première démarche que le général Guy Carleton, après avoir appris que les Bastonnois étoient venus à St. Jean, fut de faire partir de Québec les troupes qui y étoient avec deux bâtiments chargés d'artillerie et de munitions—pour construire un fort à St. Jean. Il envoya un détachement de troupes à la rivière Chatigan (Satigan), un autre à St. François, et fit partir trente hommes de troupes pour La Galette, avec des ouvriers pour réparer le fort, et donna ordre également d'envoyer des charpentiers pour construire des navires à St. Jean. Ensuite de quoy il donna ordre aux troupes des Trois-Rivières ainsi que de Montréal de se rendre à St. Jean sous le commandement du Major Preston. Le Général partit luy-même pour Montréal où il arriva le vingt-six de May, au grand contentement de toute la ville.

" Les citoyens s'assemblèrent et furent luy faire une visite en corps qu'il reçut froidement, sans en sçavoir la cause. Il est vray qu'il pouvoit avoir quelques sujets de mécontentement contre quelques-uns qui se comportoient mal, mais le plus grand nombre s'étoient montrés bons et fidèles sujets, et ils l'étoient effectivement." *Sanguinet.*

Sanguinet, avocat de Montréal, a laissé sous le titre de *Témoin oculaire de l'Invasion du Canada*, une relation très-complète et très-intéressante de cette guerre.

liques à prendre les armes pour le roi et à se montrer de bons et fidèles sujets. (1)

Le clergé et la noblesse, dont les idées étaient essentiellement monarchiques, restèrent attachés à l'Angleterre. La classe bourgeoise et aisée suivit le même exemple. Tous étaient satisfaits de l'acte de Québec ; ils y voyaient des garanties suffisantes pour leur religion et leurs propriétés. Un changement de domination ne devait, suivant eux, leur apporter aucun bien. En outre, ils avaient confiance dans le gouverneur qui avait su gagner leur estime et leur affection.

Une partie de la population de Québec et de Montréal se montra également empressée à défendre l'autorité.

(1) Voici ce mandement que nous avons trouvé dans les Archives de l'Archevêché, et que nous avons cru devoir reproduire au long :

" Jean Olivier Briand par la miséricorde de Dieu, et la grâce de St. siége, Evêque de Québec, etc. A tous les peuples de cette colonie, Salut et Bénédiction.

" Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime Souverain qui est en même temps le nôtre, vient de faire une irruption dans cette Province, mais l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entraîner dans leur révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le Roi George III, depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire ; les faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion, et en vous faisant participer à tous les priviléges et avantages des Sujets Britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la Couronne de la Grande Bretagne. Mais des motifs encore plus pressans doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos sermens, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentimens de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avait gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées ; on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies et vous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et la signature de notre sécrétaire le 22 Mai 1775.

† J. OL. EVÊQUE DE QUÉBEC,

Par Monseigneur.

F. Perrault, Ptre., Secrét.

Dans un bon nombre de paroisses, surtout dans celles du nord du district de Montréal, les habitants finirent par prendre les armes. Au mois d'octobre, on en vit douze cents se rendre à Montréal.

A l'arrivée de l'armée américaine devant Saint-Jean, il y avait déjà dans cette place 150 Canadiens commandés par M. de Bellestre et M. de Longueuil. C'était en partie des nobles et des négociants riches qui n'avaient pas craint d'abandonner leurs familles et leurs propriétés pour voler à la défense de la frontière.

Cependant la masse de la population canadienne restait indifférente à la lutte. Ni la proclamation du Gouverneur, ni la circulaire de l'Evêque ne purent la décider à prendre les armes. Les Canadiens regardaient le conflict comme une querelle de frères dont ils connaissaient bien peu la cause. Dans les Anglais et dans les Américains, ils voyaient également des ennemis de leur religion et de leur nationalité. Comme nous avons essayé de le démontrer, il y a un instant, le gouvernement, jusqu'en 1774, n'avait rien fait pour gagner leur affection, et l'acte de Québec qui venait à peine d'être promulgué, ne leur était presque pas connu. Un bon nombre se rappelaient encore que lors de la conquête, les Anglais avaient exigé d'eux ou de leurs pères une stricte neutralité, et se croyaient tenus de garder la même conduite dans cette guerre.

Plusieurs autres causes contribuèrent à cette abstention : la nomination de quelques officiers impopulaires, les injustices commises dans la distribution des grades, et surtout la conduite hautaine de certains seigneurs. (1)

(1) M. Sanguinet donne les détails suivants sur la nomination des officiers :

" En conséquence de cette proclamation (du Gouverneur), M. Dufy-Desauniers fut nommé Colonel, M Neveu-Sevestre Lieutenant Colonel, et M. St. George-Dupré Major des milices du district de Montréal, à qui il donna les pouvoirs de rétablir la milice et de nommer des officiers. Ces trois Messieurs commencèrent à faire des injustices, par favoriser leurs familles et leurs amis, de manière que les anciens Lieutenants de milice, ils en firent des Enseignes, et des personnes qui n'avaient jamais été dans les milices des Capitaines, et laissèrent plusieurs anciens officiers qui n'eurent point de places. Cela fit nombre de mécontents. Toute la ville de Montréal murmuroit, et pour comble de malheur la populace refusoit de se mettre en milice, sous prétexte que le Colonel Templere leur avoit promis qu'ils se formeroient en compagnies de trente hommes,

Ces derniers prétendaient avoir le droit de les contraindre au service militaire, et voulurent l'employer avec rigueur. Ainsi M. Lacorne, jeune officier de 22 ans, souleva le mécontentement de ses censitaires par son arrogance, et il alla jusqu'à frapper ceux qui lui résistaient le plus. (1) Les memoires de M. Mazères nous rapportent aussi la conduite impérieuse de M. Deschambault dans sa seigneurie de Chambly et de M. Cuthbert à Berthier. Les Canadiens voulaient bien respecter leurs seigneurs et remplir toutes leurs obligations de censitaires, mais ils leur niaient le droit de commander le service militaire.

Ainsi, tout ce qu'on put obtenir des Canadiens, et cela

et qu'ils auroient la liberté de nommer leurs officiers. Tout ceci se passoit sous les yeux du Gouverneur. Malgré les représentations qui luy furent faites, il ne voulut y avoir aucun égard ; au contraire, il fit expédier les commissions pour ceux qui avoient été nommés par Messieurs Dufy-Desauniers, Neveu-Sevestre et St. George-Dupré. A Québec, Messieurs Voyer, Colonel, Dumont, Lieutenant-Colonel, et Dupré l'aîné, Major.

" Dans ce moment critique, les mauvais sujets n'épargnoient point leurs peines pour indisposer le peuple et y mettre la confusion. Ils répétoient continuellement qu'ils avoient eu raison de prévenir les Canadiens, qu'ils auroient le gouvernement françois, et qu'ils seroient sujets aux lettres de petit cachet. Cependant le Général Guy Carleton n'ignoroit point tous ces discours séditieux, mais il ne fit aucune démarche ny punition pour en arrêter les progrès. Il fit envoyer des ordres dans les campagnes pour rétablir la milice, et mettre les habitants en compagnies. Il s'y commit également des injustices et la majeure partie des habitants se trouvèrent mécontents, et même plusieurs paroisses ne vouloient point recevoir leurs officiers. Si les milices eussent resté sur l'ancien pied lors de la conquête du Canada au lieu d'avoir fait des Baillis, il y auroit eu beaucoup moins de difficultés. En outre, plusieurs marchands anglois qui étoient à Montréal refusèrent de se former en compagnie et de servir comme miliciens, mais William Iley, Ecuyer, Juge en chef, qui étoit à Montréal depuis peu de jours, leur fit une remontrance qui fit un bon effet, comme étant obligés de donner l'exemple aux Canadiens. Alors ils se soumirent la plus grande partie. Le Général passa les milices de la ville en revue, où les Canadiens luy temoignèrent avoir beaucoup de satisfaction de servir sous ses ordres, et ils paroissoient bien disposés à remplir leurs devoirs, et à repousser les Bastonnois, s'ils faisoient une nouvelle tentative dans la province.

" Le Général envoya dans les campagnes plusieurs jeunes gens, plus étourdis que sages, pour passer les milices en revue. Le Sr Lacorne fut envoyé à Terrebonne pour cet effet. Tous les habitants assemblés témoignèrent de la répugnance à se mettre en milice, parce qu'un d'entr'eux leur avait lu la lettre du Congrès en date du 26 Octobre 1774. "

(1) Voir les mémoires et documents sur la guerre américaine publiés à la suite de cette conférence, note A.

grâce surtout à l'influence de clergé, fut de rester tranquilles chez eux. C'était déjà beaucoup que de résister aux séductions et aux promesses des Américains. Quelques miliers d'entre eux eussent-ils favorisé les dessins du Congrès, et le Canada était à jamais perdu pour l'Angleterre.

D'un autre côté, les Américains avaient tout fait pour gagner nos ancêtres. (1) Leurs agents répandus dans les villes et les campagnes, avaient distribue les adresses du Congrès. Dès le debut, les marchands les plus riches et les plus influents devinrent leurs auxiliaires, et firent de la propagante chez le peuple. On cite, entre autres, M. François Cazeau, riche négociant de Montréal, qui était

(1) " Dans le mois de Février, dit Sanguinet, le Congrès envoya des députés *incognito*, pour conférer avec les marchands des villes de Québec et de Montréal, pour entrer dans la conspiration, sous prétexte d'acheter des chevaux. Il y eut une assemblée à Montréal, les choses s'y passèrent secrètement. Les députés auroient désiré que les Canadiens eussent été de l'assemblée, mais il n'en fut pas un seul, et les marchands anglois de Montréal leur dirent qu'ils sçavoient que les Canadiens ne vouloient point entrer dans l'union proposée. Effectivement le plus grand nombre prit le parti de la neutralité, sous prétexte qu'ils avaient fait serment de ne point prendre les armes contre les anglois. Il étoit de la politique de les entretenir dans cette opinion ; c'est à quoy les mauvais sujets ne manquoient pas.

" Par l'impunité de toutes ces démarches nocturnes, la ville de Montréal fut bien vite remplie d'espions qui avoient correspondance avec plusieurs marchands anglois de Montréal et de Québec. Enfin ils combinèrent à faire leur entreprise sur la province de Québec ; il leur étoit d'autant moins difficile qu'ils étoient assurés de la disposition de la plus grande partie des habitants, ils sçavoient en outre tout ce qui se passoit dans la province, le peu de troupes qui y étoit. Un grand nombre de marchands anglois se montrèrent publiquement dévoués en faveur des Bastonnois par leurs discours et cherchaient à soulever le peuple et à mettre la confusion."

Dans une autre page, le même auteur raconte l'incident suivante :

" Le premier May 1775, les mauvais sujets commencèrent à insulter le buste de Sa Majesté qui était sur la place de la haute ville à Montréal. On trouva le matin le buste barbouillé de noir avec un chapelet de patates passé dans le cou et au bout une croix de bois avec cette inscription—VOILA LE PAPE DU CANADA ET LE SOT ANGLOIS Aussitôt le Général Guy Carleton, Gouverneur de la Province à Québec, fut instruit de l'insulte faite au buste de Sa Majesté. Les Canadiens indignés et mortifiés d'une telle insulte, à quoy ils ne s'attendoient pas, eurent quelques difficultés avec plusieurs anglois à ce sujet. Monsieur de Belestre, ancien capitaine et chevalier de St. Louis, fut frappé par un nommé Frinke, et le Sr Lepailleur par le nommé Solomon. Il y avoit quelques indices que c'étoient des Juifs et des mauvais sujets anglois qui avoient commis cette insulte, sans qu'on ait pu découvrir les criminels."

très-influent parmi les sauvages ; M. Ths. Walker, (1) qui agit d'une manière si ouverte, que le gouverneur finit par le mettre en prison, et M. James Price, qui se chargea, sans autorisation, de la défense des intérêts canadiens auprès du Congrès. (2)

Dans leurs proclamations, les Américains faisaient sonner bien haut les avantages de la liberté et de l'exemption des taxes. Suivant eux, la différence de religion ne devait pas empêcher les Canadiens de s'unir à eux. Ils exposaient en outre les défauts de l'acte de Québec, les invitaient à défendre ensemble des droits communs et à envoyer des délégués au Congrès. (3) Ils espéraient toujours voir nos pères, mécontents des injustices commises prêter leur concours. Mais ces adresses, quoique redigées avec modération, n'eurent pas le résultat désiré. En vain les Américains proclamaient-ils qu'ils n'étaient pas les ennemis de la religion catholique, les Canadiens connaissaient les sentiments contraires exprimés dans leur lettre du 5 Sept. au peuple anglais. Ils avaient alors

(1) " Thomas Walker, marchand de Montréal, qui demeurait à l'Assomption, employa tous les moyens pour faire révolter les habitants tant de cette paroisse que de celles voisines. Il fit pour cet effet plusieurs assemblées, il avait même des correspondances avec les Bastonnais. " *Sanguinet.*

(2) " James Price qui étoit un marchand de Montréal et qui y avoit fait sa fortune, étoit parti dès le printemps pour la Nouvelle Angleterre, sans doute pour conférer avec ses amis sur le plan qu'il conviendroit pour attaquer le Canada. Il arriva à Montréal après la prise de Carillon et de la barque à St. Jean. Il assura les Canadiens que le Congrès étoit mortifié de l'insulte qu'Arnold et Allein avoient faite au Canada, que le Congrès les avoit mandés pour les faire punir, il apporta une lettre du Congrès pour tranquiliser les Canadiens. Tout ceci n'étoit qu'un jeu et que pour mieux tromper les Canadiens, puisque les Provinces-Unies levoient des troupes dans ce temps, pour faire une expédition dans la province de Québec. Le Général interrogea James Price pour tâcher de connaître la vérité, mais il fut également trompé. Il obtint la permission pour descendre à Québec, où il resta quelque temps. Après s'être assuré de la disposition des mauvais sujets de la province et avoir pris toutes les connaissances qu'il désiroit, il déserta et se rendit à Boston et de là au Congrès où il rendit compte de sa mission et de l'état où il avoit laissé la Province de Québec.

" Le Sieur Levingston, père, qui demeurait près du faubourg des Récolets avait une correspondance exacte avec les Bastonnois par le moyen des Sauvages, et qui leur apprenait tout ce qui se passait à Montréal, son fils qui commandait un parti Bastonnois entraina ses deux autres frères du consentement de leur père, dans son parti."—*Sanguinet.*

(3) Voir la proclamation du Congrès à la note B des mémoires et documents sur la guerre Américaine.

reproché au gouvernement britannique d'avoir rétabli les lois françaises et reconnu la religion catholique, "religion, disaient-ils, qui avait fait, en Angleterre, couler des fleuves de sang, avait semé l'impiété, la bigoterie et la persécution, et porté dans chaque partie du monde le meurtre et la rebellion." Ce langage fanatique était une faute grave de la part du Congrès. Aussi contribua-t-il pour beaucoup à assurer la neutralité de la masse des Canadiens, tandis qu'un bon nombre se déclaraient royalistes.

Quelques centaines de Canadiens seulement embrassèrent la cause du Congrès. Ils furent pour cela désignés sous le nom de *congréganistes*, par les amis du gouvernement. Si l'on excepte les marchands, ils appartenaient presque tous à la classe agricole et industrielle, et résidaient dans les villes et dans les paroisses de la rivière Chambly.

Carleton, n'ayant pas réussi à lever en masse la milice canadienne, essaya de former des corps de volontaires, et pour cela offrit des octrois de terre. Quelques centaines seulement acceptèrent ces avantages. (1) Il s'adressa ensuite aux sauvages et s'efforça de les convaincre qu'il était de leur intérêt de faire cause commune avec lui. Il en gagna plusieurs centaines, malgré les tentatives contraires faites par M. Cazeau et autres partisans des Américains. Le colonel Guy Johnston en reunit cinq à six cents des diverses nations. Mais leur zèle fut de peu de durée. Ils se debandèrent au mois d'octobre, lorsqu'ils virent l'avantage passer du côté des Américains.

Quand Montgomery parut devant Saint-Jean, Carleton était déjà assez bien préparé. La garnison de ce fort, commandée par le Major Preston, se composait de 300 réguliers, de 150 volontaires canadiens, et d'un petit nombre de sauvages. Ce fort quoique en mauvais ordre, était défendu par une bonne artillerie. Carleton devait aller au secours de la garnison avec la milice de Montréal et les volontaires que le Col. McLean devait amener de Québec.

Montgomery commença le siége de Saint-Jean, le 17

(1) Nous sommes porté à croire qu'un seul régiment, le Royal Emigrant du col. McLean, se forma avec ces conditions.

septembre. (1) Il venait de recevoir un renfort qui portait son armée à 1500 hommes environ. Le nouveau général, irlandais de naissance, était un officier distingué, idole de ses soldats. Entré dans l'armée anglaise en 1756, il avait combattu à Louisbourg, suivi ensuite l'armée du général Amherst, chargée en 1759 de la conquête des forts du Lac Champlain. Plus tard, on le retrouve dans les Indes Occidentales, où il est élevé au grade de capitaine. En 1772, ayant abandonné le service militaire, il se fixa aux Etats-Unis, et il s'y livra à l'agriculture. Au commencement de la révolution, il embrassa la cause des Américains qui le déléguèrent au premier Congrès de New York, et peu après le nommèrent brigadier-général dans l'armée.

Montgomery, érigea une batterie du côté nord du fort Saint-Jean. Un d tachement de volontaires et de soldats sortit pour s'opposer à ces travaux. Il y eut une escarmouche assez sérieuse pendant laquelle les assiéges perdirent deux soldats et M. Beaulieu des Ruisseaux. Comme les munitions manquaient aux Américains, le siége fit d'abord peu de progrès. Ils se rendirent maitres de toutes les campagnes du sud, et établirent un camp à Laprairie et un autre à Longueuil, et toute com-

(1) "Quand M. Longueuil fut rendu à Saint-Jean, il eut ordre d'aller passer la nuit à deux milles du fort avec trente des volontaires. Les Bastonnois, qui s'étoient retirés à l'Ile-aux-Noix après le combat avec les Sauvages, revinrent cette même nuit en berges pour prendre possession des retranchements qu'ils avoient faits quelques jours auparavant à l'endroit même où M. de Longueuil et les trente volontaires étoient loges. Ils crurent qu'ils ne pourroient point soutenir aux Bastonnois. Etant trop peu de monde—ils les abandonnèrent. Mais par réflexion les Sieurs Perthuis, de la Bruère, Campion, et un sauvage abénakis, entrèrent dans une petite maison qui était dans les retranchements, pour y faire du feu pour se chauffer. Messieurs de Boucherville et de la Magdeleine restèrent dehors de la maison en faction, et le restant des volontaires s'embarquèrent dans un bateau pour faire en sorte de découvrir les Bastonnois, mais ils étoient sur leurs talons sans qu'ils s'en apperçussent, car la maison étoit investie quand le Sieur Perthuis et les autres voulurent en sortir. Le Sieur Perthuis, interprète des Iroquois fut tué, avec le sauvage abénakis, le Sieur de la Bruère eut les bras cassés et le Sieur Campion se sauva sans aucun mal. Les volontaires qui étoient dans le bateau voulurent aller leur donner du secours, mais ils furent fusillés pas les Bastonnois, sans qu'il y eût personne de tué ny blessé. Après cette petite action les Bastonnois, au nombre de douze à quinze cents—vinrent se camper auprès des retranchements de St. Jean. pour l'assiéger. Dès lors les Sauvages se retirèrent dans leur village."
Sanguinet.

munication entre Montréal et Saint-Jean fut dès lors interrompue. (1)

Les Américains, sachant que la ville de Montréal était mal défendue, tentèrent de la surprendre, comptant pour réussir sur le concours des mecontents. Le 24 septembre, le Col. Allen traversa de Longueuil avec 150 hommes. A cette nouvelle, les citoyens prirent d'eux-mêmes les armes. Le général Carleton permit à 200 volontaires canadiens, à une trentaine d'anglais et à quelques réguliers d'aller à leur rencontre. Ils trouvèrent les Americains à la Longue-Pointe et les attaquèrent avec vigueur. Pendant une demi-heure le combat fut vif. Les Américains eurent cinq hommes tués et plusieurs blessés. Ils commençaient déjà à retraiter, lorsque les nôtres les cernèrent du côte du bois et firent prisonniers le Col. Allen et 36 soldats. Ce succès ne fut pas obtenu sans des pertes sérieuses de notre côté. Le major Carden et M. Paterson, marchand, blesses grièvement, moururent peu après. Un canadien et un soldat furent aussi tués. Carleton comptait si peu sur la victoire, qu'il se tenait prêt à s'embarquer avec ses officiers sur les navires, si les citoyens étaient repoussés. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, mirent un camp au fort de La Prairie de la Magdeleine et un autre au fort de Longueuil. Par ce moyen ils avoient la facilité de courir toutes les campagnes du sud jusqu'à Sorel. Malgré l'invasion des Bastonnois dans toutes les côtes du sud, tout paroissait aussy tranquille à Montréal que si nous eussions été dans une profonde paix. Cependant les citoyens de Montréal voyoient avec douleur que le Général faisait embarquer dans les navires qui étoient mouillés devant la ville, toutes les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étoient à St Jean. Tout étoit disposé à partir pour Québec à la première alerte. Il n'y avait plus de communication dans les campagnes du sud, et même on ignorait ce qui s'y passait. L'on vit la ville se remplir d'étrangers qui arrivoient tous les jours sous le titre de marchands, quoiqu'ils fussent réellement des officiers des Bastonnois qui avoient bloqué les retranchements à St. Jean, qui étoient conséquemment autant d'espions."

(2) Extrait du *Mémoire de Sanguinet :*
" Nous étions dans cette situation au 24 Septembre 1775, quand Allein, un chef des Bastonnois, avec environ cent cinquante hommes du camp de la Pointe-Olivier, traversèrent de Longueuil au Courant Ste. Marie près Montréal à dix heures du soir. Il se logea chez plusieurs habitants. Dans la nuit Allein, Loizeau et Dugand, vinrent dans plusieurs maisons du faubourg de Québec, particulièrement chez Jacques Roussain qui était passager de la ville à Longueuil, qui leur prêta des canots pour leur aider à traverser une partie des Bastonnois qui étoient encore au fort de Longueuil Il fut même les voir à Ste. Marie avec sept

Ce succès encouragea beaucoup la population de Montréal, et réveilla le zèle des habitants. Ces derniers arrivèrent à Montréal les jours suivants en grand nombre. Au commencement d'octobre, on en comptait 1200 auxquels le gouverneur distribua des armes. (1) La milice

ou huit autres. Le Général Guy Carleton, ainsy que les citoyens de la ville, ignoroit que les Bastonnois fussent si près de la ville, jusqu'au vingt-cinq, à neuf heures du matin, qu'un nommé Deshotel, qui alloit à sa terre à la distance d'une lieue plus bas que Montréal, qui vit les Bastonnois dans plusieurs maisons; alors il revint aussitôt par les champs pour avertir la ville. Dans l'instant l'on ferma les portes et l'on fit battre la générale. Aussitôt les citoyens canadiens et anglois de la ville se rendirent dans le Champ-de-Mars avec leurs armes, et de là à la cour des casernes pour prendre des balles et de la poudre pour aller repousser l'ennemi. Cette démarche se fit d'eux-mêmes, sans avoir reçu d'ordre, ny même de permission du Général. Pendant ce temps l'on vit plusieurs personnes, et surtout le Colonel Jamson (Johnston), Surintendant des Sauvages, Clause et toutes les femmes et enfants des officiers qui, avec leur bagage, s'embarquèrent dans les navires qui étoient mouillés devant la ville.

" Les citoyens sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents canadiens et trente marchands anglois. Le reste des marchands anglois ne voulurent point y aller. C'est là où on reconnut le plus ouvertement les traîtres. Il sortit aussitôt de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bastonnois se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Des Canadiens cernèrent les Bastonnois du côté du bois, et leur coupèrent chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente-six Bastonnois avec Allein qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite. Nous eûmes le Major Carden qui fut blessé, et le Sr. Alexandre Paterson, marchand de distinction, qui sont morts de leurs blessures ; un soldat et un ouvrier tués, et un manchonnier blessé. Pendant le combat, le Général Guy Carleton et le Brigadier Prescot restèrent dans la cour des casernes avec environ quatre-vingt et quelques soldats, lesquels avoient leurs havresacs sur le dos et leurs armes, prêts à s'embarquer dans les navires, si les citoyens de la ville étoient repoussés ; mais tout le contraire heureusement arriva, car ils revinrent victorieux avec leurs prisonniers que l'on mit à bord des navires. Sitôt leur retour, les citoyens proposèrent au Général que s'il vouloit, il partiroit quatre-vingts ou cent citoyens à cheval et en calèche pour poursuivre les fuyards bastonnois, mais il les refusa. Cependant il étoit facile de tous les prendre, car une partie s'étoit sauvée à la coste St. Léonard et dans les bois. Il n'était question que d'aller s'emparer des canots qui étoient le long de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles, par ce moyen ils n'auroient pas pu traverser du côté du sud, ce qu'ils firent pendant la nuit suivante, mais non pas sans crainte. "

(1) " Les habitants des campagnes, dit Sanguinet, se montrèrent si zélés qu'il vint à Montréal quarante-deux hommes de Sainte-Anne, à dix-huit lieues de Québec. Les habitants de la paroisse de Varennes se distinguèrent plus qu'aucune autre. qui est située au sud du fleuve St. Laurent, dans laquelle les Bastonnais passaient et repassaient tous les jours. Il arriva à Montréal plus de trois cents de cette paroisse, avec la

de Montréal fournissait en outre 600 hommes qui montèrent la garde régulièrement. Les bourgeois et les marchands des deux origines, non compris dans la milice, s'étaient organisés en compagnie de volontaires. Tous étaient remplis de zèle, et attendaient avec impatience les ordres du gouverneur.

Avec les miliciens, les troupes régulières et les sauvages, le gouverneur pouvait former un camp de 2500 hommes. "Cette armée, dit Sanguinet, aurait été plus que suffisante pour faire lever le camp de Saint-Jean......Tout le monde se flattait que le général donnerait ordre de traverser à Longueuil." Il refusa toujours, au grand mécontentement de tous, disant qu'il ne voulait pas perdre de monde, que le temps n'était pas encore venu pour traverser. Il permit cependant à 60 Canadiens et à quelques soldats d'aller à Longueuil, et une autre fois, 200 autres firent une descente à Boucherville; mais ils ne purent rencontrer les Bostonnais. "Tout le monde, continue Sanguinet, gémissait contre la conduite du général, et se persuadait qu'il avait reçu des ordres de la cour d'Angleterre afin d'épargner le sang de ses sujets dans l'espérance que les Bostonnais rentreraient dans leur devoir."

Evidemment le gouverneur ne montra pas assez de confiance dans nos ancêtres. Il s'en défiait à tort, ces braves étaient trop bien disposés pour le trahir. Mais il voyait dans la population de Montréal un grand nombre de personnes qui montraient ouvertement leurs sympathies pour les Américains. Il se trouva en outre trompé par la défection des habitants de Chambly et des sauvages qui abandonnèrent la cause du roi.

Carleton perdit ainsi l'occasion de secourir à temps les garnisons de Chambly et de Saint-Jean, et d'opérer sa jonction avec le colonel McLean. Ce dernier confor-

meilleure volonté du monde. Alors plusieurs paroisses des environs de Montréal s'offrirent à marcher contre les Bastonnais de bonne volonté. Il se trouva, au commencement du mois d'octobre dans la ville de Montréal plus de douze cents habitants des campagnes, joints à plus de six cents de la ville, des faubourgs et de la banlieue de Montréal, ce qui auroit fait une petite armée respectable. Il auroit été facile de traverser au sud du fleuve St. Laurent et de se camper auprès du fort de Longueuil, il arriva aussy à Montréal cent sauvages du Lac-des-Deux-Montagnes et de St. Régis."

mément à ses ordres avait réuni à Québec environ 350 Canadiens et soldats du *Royal Emigrant*. Ceux-ci étaient composés en partie des montagnards de M. Fraser, licenciés après la conquête. Il se dirigea vers Sorel, et prit en passant aux Trois-Rivières 67 miliciens levés dans les environs de la ville. (1)

La reddition du fort Chambly fut un rude échec pour la cause du roi. Montgomery avait envoyé le major Brown avec 150 hommes attaquer ce fort, et lui avait associé le major Livingston. Ce dernier, qui avait résidé dans l'endroit où il avait des parents et des amis, s'était mis à la tête d'un certain nombre de Canadiens de Chambly et des environs. (2) L'ennemi avait à peine tiré quelques coups de canon, que le major Stepford capitula honteusement, le 18 octobre, après un jour et demi de siége, et avant qu'aucune brèche n'eût été faite au fort qu'il livra ainsi avec 17 canons et une grande quantité de munitions. (3)

(1) Ces miliciens étaient sous les ordres de M. Godefroy de Tonnancourt et de M. de Lanaudière. Ils appartenaient aux paroisses de la Rivière du Loup, de Machiche et de Maskinongé. Les habitants des autres paroisses refusèrent de prendre les armes. *Journal de J. B. Badeaux.*

(2) " James Livingston, Jérémie Dugan, perruquier, et Loizeau, forgeron, qui demeuraient dans la Rivière Chambly firent révolter quelques habitants de la Pointe Olivier, et se déclarèrent leurs chefs " .. *Sanguinet.* (Le Col. James Livingston était le fils de John Livingston de Montréal.)

(3) " Le général Montgomery envoya environ cent cinquante hommes, le 18 d'octobre, pour attaquer le fort Chambly, avec une pièce de canon de douze et une autre de quatorze. Pendant ce petit siége les Bastonnois venoient à Longueuil, vis-à-vis de la ville, battoient du tambour et jouoient du fifre et même tiroient quelques coups de fusil, sans doute pour se moquer et pour intimider les esprits ; mais il est certain que le commandant du fort Chambly, avec sa garnison au nombre d'environ soixante hommes, se rendirent aux Bastonnois après quelques coups de canon, sans perdre un seul homme de part ny d'autre. Les Bastonnois trouvèrent dans ce fort cent trente trois barils de poudre, cent cinquante quarts de farine, dix pierriers, cinq mortiers, deux pièces de canon, trois cents bombes et les drapeaux des troupes qui étaient dans les retranchements de St. Jean. Ils avoient grandement besoin de ces articles, car ils manquoient tellement de tout. On n'apprit cette nouvelle à Montréal que huit jours après, encore parce que ce fut M. Montgomery qui envoya un de ses soldats en apporter la nouvelle au Général Guy Carleton. Cette nouvelle affligea toute la ville de Montréal, et les citoyens reconnurent plus que jamais que si le Général avoit voulu faire un camp au fort de Longueuil, qui n'est qu'à quatre lieues de celui de Chambly, il est certain qu'il n'auroit point été pris, ny même attaqué, car en moins de deux heures l'on pouvoit luy donner des secours. " *Sanguinet.*

Avec ce matériel, Montgomery put ériger une nouvelle batterie contre le fort Saint-Jean, et le 1er novembre, il commença un feu des plus vifs, qui blessa plusieurs des assiégés. Le lendemain, il envoya un prisonnier annoncer au major Preston l'insuccès du général Carleton devant Longueuil et lui demander la capitulation immédiate de la place. (1)

Les assiégés commençaient à perdre l'espoir d'être secourus à temps; déjà ils étaient réduits à la demiration. Ils consentirent donc à capituler, moyennant les honneurs militaires, puis ils déposèrent les armes. On permit cependant aux officiers de reprendre leurs épées en considération de leur bravoure.

D'après les mémoires du temps, il y eût de notre côté, pendant le siége, 14 hommes tués et 77 blessés. M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay, était au nombre de ces derniers. Les pertes des Américains étaient un peu moins considérables. (2)

La conduite du major Preston, de ses troupes et des volontaires fut digne d'éloge. Ils avaient enduré les fatigues d'un siége de 45 jours, dans un fort mal construit. Les nobles et les bourgeois s'étaient surtout distingués,

(1) "Montgomery, dit M. Berthelot, fait annoncer au Major Preston, la tentative infructueuse du général C. devant Longueuil, et lui envoie en même tems le prisonnier Lacoste, qu'il fait le porteur de la lettre dont suit copie :

" M. c'est avec le plus grand regret du monde que je vois une troupe
" aussi vaillante et de si bons patriotes si obstinés à répandre leur sang
" et à défendre une place qui n'est plus défendable par aucun endroit.
" J'ai appris par un de vos déserteurs que vous perdiez vos munitions et
" vos instruments de guerre. Une telle conduite me rendrait excusable
" des extrémités auxquelles pourroient se porter mes soldats." Cette lettre fut suivie d'une cessation d'hostilité et de pourparlers relatifs à la reddition de la place.

" Le 3, la garnison de St Jean, aux termes de sa capitulation, sortit de ses forts, les armes à la main, avec deux pièces de canon, tambour battant, mèche allumée, en fit le tour et, au commandement du Major Preston, mit bas les armes. Le Major Américain qui était venu avec un détachement pour être présent à la reddition de la place, dit aux officiers anglois et aux volontaires Canadiens que d'aussi braves gens méritoient une exception en leur faveur, et leur permit de reprendre leurs sabres et leurs épées ; ce qu'ils acceptèrent comme un témoignage honorable de leur courage."—*Mémoire de M. A. Berthelot.*

(2) D'après la lettre d'un officier, les Américains n'eurent que 9 tués et 5 ou 6 blessés ; 17 canons furent pris.—(Verreau, *Invasion du Canada*, page 366.)

et on les vit s'exposer comme de simples soldats ; exemple insigne de dévouement et de respect pour l'autorité, digne de notre plus vive reconnaissance. Ces braves, oubliant leurs anciens griefs contre l'Angleterre, avaient d'eux-mêmes couru à la frontière au premier danger, et pour cela, fait des sacrifices considérables. Ils défendirent le drapeau britannique avec la même ardeur qu'ils avaient déployée autrefois, eux ou leurs pères, à Carillon et sur les plaines d'Abraham pour le drapeau français. Maintenant ils allaient subir les privations et les ennuis d'un exil de plus d'une année, car toute la garnison composée de 500 personnes, fut envoyée prisonnière dans les États de la Nouvelle-Angleterre. (1)

Voici comment s'était passée la malheureuse affaire de Longueuil. Carleton, cédant enfin à l'impatience de ses troupes, s'était décidé, le 26 octobre, à traverser le fleuve sur des bâteaux, à la tête de 800 Canadiens et 300 soldats et sauvages. Au lieu d'aller rejoindre le corps de McLean, à Sorel, il tenta de débarquer à Longueuil. Là se trouvaient 300 Américains, commandés par Warner, et avantageusement postés. Ils laissèrent approcher les vaisseaux près de terre et commencèrent un feu si ardent que Carleton ne crut pas devoir débarquer, et, donnant ordre de virer de bord, il revint à Montréal, laissant sur le rivage quelques canadiens et sauvages qui furent ou tués ou faits prisonniers. (2)

(1) M. Duchesnay, dans une lettre du 31 janvier 1776, donne le nom des officiers du corps des volontaires : M. de Bellestre, colonel, M. de Longueuil, major, MM. de Boucherville, de la Valtrie, de St. Ours, de Rouville, d'Eschambault et de Lotbinière, capitaines. (Invasion du Canada par l'abbé *Verreau* page 324.) Parmi les autres, on remarquait MM. de la Corne, de LaBruère, de Montigny, de LaMadelaine, de Montesson, de Salaberry, de Tonnancour, Duchesnay, de Florimont, Perthuis, Hervieux, Gauchers, Moquin, Lamarque, Demusseau, Campion, Giasson et Beaubien. (Bibaud, Histoire du Canada.)

(2) Sanguinet raconte ainsi l'insuccès de Carleton devant Longueuil : " Enfin le lundi trente octobre, le Général Guy Carleton annonça qu'il avoit envie d'aller débarquer à Longueuil. Dans le moment il se trouva environ huit cents hommes canadiens, cent trente hommes de troupes et quatre-vingts sauvages qui s'embarquèrent dans quarante bateaux, berges et chaloupes. Cette petite armée s'assembla dans la cour des casernes à Montréal, à qui on distribua de la poudre et des balles. Le général assembla quelques officiers dans une chambre, et leur donna l'ordre de la marche qu'il falloit tenir. En suite de quoy cette petite armée partit, les bateaux traversèrent tout droit à Longueuil. Ils arri-

McLean avait en vain attendu, à Sorel, l'arrivée du gouverneur. Il s'était cependant avancé jusqu'à Saint-Denis ; mais il trouva les ponts rompus et une partie des habitants mal disposés. Le fort de Chambly venait de tomber au pouvoir de l'ennemi ; il retourna alors à Sorel. Là, une partie de ses troupes, gagnée par les partisans américains, l'abandonnèrent. Il s'embarqua peu après pour Québec, avec une centaine de soldats de son régiment.

Après la retraite de McLean et la capitulation de Saint-Jean, le général se vit dans l'impossibilité de se défendre plus longtemps à Montréal. Il songea à descendre à Québec avec le reste des troupes régulières pour s'y retrancher, en attendant l'arrivée des secours d'Angleterre. Il s'embarqua avec le brigadier Prescott et

vèrent près de terre à trois quarts de lieue au-dessus du fort, ils n'y trouvèrent qu'une garde de dix hommes, qui fut au moment de se sauver, mais comme l'on fit signe aux bateaux les plus près de terre de se retirer au large, la garde des Bastonnois tira sur eux. Ensuite les bateaux se promenèrent devant Longueuil, comme les jours précédents, hors de portée de fusil. Pendant ce temps les Bastonnois qui étoient dans le fort de Longueuil vinrent rejoindre la garde au nombre de cent quatre hommes, et trente qui étoient restés dans le fort. Enfin, fatigué de se promener, le Général descendit dans l'île Ste. Hélène, et quelques Canadiens avec les sauvages mirent pied à terre sur les battures et commencèrent à fusiller sur les Bastonnois qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M Montigny, l'aîné, qui conduisoit un des bateaux sur lequel il y avoit un canon, demanda au Général ce qu'il falloit faire ; il luy répondit qu'il falloit aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir les Bastonnois amenèrent une pièce de canon, qu'ils avoient reçue le matin du fort Chambly, qui commença à tirer sur notre petite armée. Alors le général revint en ville avec tout son monde. Les sauvages et quelques Canadiens qui étoient avec eux sur les battures se distinguèrent dans ce petit combat. Il y eut trois sauvages de tués et deux fait prisonniers ; le sieur Jean-Baptiste Lemoine et un nommé Lacoste, perruquier, furent aussy faits prisonniers."

Voici la version de M. Berthelot sur la même affaire :

" Pendant qu'il (McLean) attendoit avec impatience l'arrivée du Gouvr. Carleton, celui-ci partit en effet de Montréal avec 800 miliciens et se rendit à l'Ile Ste. Hélène, vis-à-vis cette ville, et y resta environ 3 jours ; mais enfin cédant à l'impatience des Canadiens, il se détermina, le 26 au matin, à traverser à Longueuil. Comme il approchait de terre, il apperçut que l'ennemi se donnoit beaucoup de mouvement, sans doute dans le dessein de s'opposer à son débarquement. C'étoit en effet le Col. Warner qui était à la tête de 360 Vermontois. Quelques Canad. ayant eu la témérité d'aller à terre, entendirent de toutes parts siffler les balles de l'ennemi et se réfugièrent derrière les rochers, espérant que le Gouvr. viendrait à leur secours. Il n'en fut rien, et ils furent faits prisonniers : de leur nombre était un Mr. J. Bte. Despins et Lacoste, perruquier.

120 soldats sur les vaisseaux qu'il avait à sa disposition. Le malheur semblait le poursuivre. Rendu à La Valtrie, les vents contraires le forcèrent de jeter l'ancre. Il éprouva alors les plus vives alarmes ; car, déjà un détachement d'Américains avait été envoyé à Sorel pour lui couper la retraite et le faire prisonnier avec sa suite. Carleton fit un dernier effort pour se rendre à Québec et empêcher la capitale de tomber au pouvoir des Américains. (1) Se confiant à l'habileté du Capt. Bouchette, il

(1) M. Berthelot raconte ainsi le voyage de Carleton de Montréal à Québec :

" Les éléments semblèrent conspirer contre le gouverneur. A la Valtrie le vent changea et soufflant avec violence du côté du Nord Est le força de mouiller devant cette paroisse.

" Cet obstacle ayant continué jusqu'au 16 et le Gouverneur appercevant des chaloupes canonnières parmi les îles qui sont du côté opposé et des ennemis qui le poursuivoient par terre, éprouva les plus vives alarmes pour sa personne. Les bruits couroient que les Américains avoient dressé de fortes batteries à Sorel et dans différentes parties des îles qui sont au Nord, quand il n'en étoit rien. Il fit tirer un coup de canon pour appeler tous les Capitaines de ses vaisseaux à son propre bord, leur exposa sa position et leur demanda quel étoit leur avis. Tous furent d'accord qu'il fallut tenter tous les moyens possibles pour le conduire à Québec, qui était alors le seul endroit capable d'arrêter les progrès de l'ennemi et où sa présence étoit de la plus grande importance. Le Capitaine Belette, qui étoit un ancien marin d'un courage à toute épreuve, à qui on avoit confié les poudres enlevées de Montréal, et qui avait fait bastinguer sa goëlette armée, pour se garantir des boulets que pouvoient tirer les chaloupes de l'ennemi, ouvrit le premier son avis : il dit qu'il ne voyait pas un danger bien éminent et qu'il répondoit sur sa tête de sauver le Gouverneur et toute la flotte, qu'il s'engageoit à lui seul de donner tant d'occupation aux chaloupes américaines, si toutefois il ne les couloit pas toutes à fond, qu'il lui donneroit le tems de se rendre en toute sureté à Québec avec tout son monde. Le Capitaine Bouchette que l'on surnommoit *La Tourte*, à cause de la célérité de ses voyages, s'offrit de conduire le Gouverneur en berge, et cet avis prévalut. La nuit du 16 au 17 le Gouverneur confia sa personne au Capitaine Bouchette. La partie des rames qui portoit sur le bois étoit enveloppée de drap, afin d'éviter le bruit. En passant par le chenail de l'Isle Du Pas, les hommes ne nageoint qu'avec les mains. Pendant cette nuit le Gouverneur ne rencontra aucun ennemi. Lorsque la berge fut sur le lac St. Pierre, les rameurs firent toute la diligence possible, et le Gouverneur arriva le 17, vers midi, au port des 3 Rivières. Il débarqua avec son Aide-de-camp M. De Lanaudière, M. le Chevalier de Niverville et le Capitaine Bouchette. La première personne qu'il rencontra fut M. Malcolm Fraser, ancien Royaliste, qui lui assura qu'il n'y avoit point d'Américains dans la ville, mais qu'il y en avoit à la Pointe aux Trembles près de Québec. Il ne pouvoit le croire, mais M le Chevalier Tonnancour, qui en arrivoit, le lui confirma. Il alla dîner chez M. Tonnancour, père. M. Maillet, père, en allant lui faire visite, lui dit qu'il avoit appris qu'il y avoit 600 Américains à Machiche, qui ne devoient point tarder d'arriver. A 3

part dans une légère embarcation avec M. de Lanaudière, son aide-de-camp, et M. Niverville. Afin d'empêcher tout bruit possible, on a la précaution d'envelopper les rames de flanelle; on parvint ainsi sans accident aux Trois-Rivières. 'Là, Carleton apprend, à sa grande surprise, l'arrivée des Américains à la Pointe-aux-Trembles. (1)

Il se hâte de continuer sa route et rencontre, au pied du Richelieu, un petit vaisseau armé à bord duquel il

heures après-midi, il rembarqua dans sa berge, fit toute la diligence possible, rencontra au pied du Richelieu le Sénaut Fell, armé, commandé par le Capitaine Napier, au bord duquel il embarqua, passa sans danger devant la Pointe aux Trembles où étoit Arnold et arriva à Québec dimanche le 19 après-midi, accompagné de son Aide-de-Camp, M. De Lanaudière, du Capitaine Owen, du Lieutenant Telwyn du 7e régiment et de quelques-uns de ses soldats.

" Voilà ce qu'après bien des recherches j'ai trouvé de plus certain sur le retour du Gouverneur qui fut d'une si grande importance pour la défense de Québec et qui a été rapporté par plusieurs personnes avec des circonstances différentes.

" Quant à la flotte que le Gouverneur Carleton avait laissé à la Valtrie, voici quel fut son sort.

" Le vent contraire la retenant toujours, le Colonel Easton en faisant montre de quelques chaloupes canonnières vint à bout d'intimider le Colonel Richard Prescott, qui en avait alors le commandement. Suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Gouverneur avant son départ, il fit jeter les poudres et les boulets à l'eau. Le 19 matin, le Colonel Easton l'ayant sommé par le Major Brown de se rendre, il dit qu'il étoit prêt à livrer la flotte, à condition qu'il lui fût permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le Colonel Easton rejetta la proposition, en lui faisant dire que, si sous quatre heures, les bâtiments ne se rendoient, il les feroit prendre à l'abordage. Ce fut ainsi que le Colonel anglois livra 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats, quand plusieurs de ces vaisseaux étoient bien équippés. Pour combler les désastres du Gouverneur cette flotte fut conduite à Montréal où Montgomery en fit usage pour aller rejoindre Arnold. "

(1) " Ce jourd'hui le 17 de novembre, est arrivé en cette ville, sur les midy, M. le Général Carleton, accompagné de M. le Chevalier *de Niverville* et de M. Lanaudière fils. Ils étoient en berge et conduits par le Capitaine *La Tourtre* (Bouchette.) En débarquant au port, M. le Général Carleton ayant fait rencontre du Sieur *Malcolm Fraser*, lui demanda si les Yankais étoient venus jusqu'icy ? Celui-ci lui fit réponse que non, mais que l'on avait appris qu'ils étoient à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec. M. le Général ne le voulut point croire, mais étant arrivé chez M. de Tonnancour, cette nouvelle lui fut confirmée par M. le Chevalier de Tonnancour qui arrivait dans le même moment de Québec. M. *Maillet* en allant lui rendre visite lui annonça qu'il y en avoit 600 à Machiche, qui ne tardoient que le moment d'arriver. M. le Général dina et partit environ sur les 3 heures, espérant marcher toute la nuit et se rendre à Québec sans danger."—(*Journal de J. B. Badeaux.*)

s'embarque, passe sans danger devant la Pointe-aux-Trembles, et arrive le 19 novembre à Québec, où il était attendu avec la plus grande impatience.

Montgomery était, depuis plusieurs jours, en possession de Montréal ; il avait trouvé cette ville sans défense et sans organisation. Il se mit aussitôt à la poursuite de la flotte, et força le brigadier Prescott de se rendre avec ses onze vaisseaux. (1) Les Américains s'en servirent pour rejoindre Arnold.

Ce dernier s'était rendu à Québec par une route dangereuse, considérée comme impraticable. Officier doué de talents militaires, brave jusqu'à l'imprudence, il ne craignait aucunement les difficultés. Le 13 septembre, il partit avec 1100 hommes de l'armée de Boston, et suivit le cours de la rivière Kennebec jusqu'à sa source. (2) Il franchit ensuite les hauteurs des Alléghanis et après des peines inouïes, il atteignit la rivière Chaudière. Le 4 novembre, il arriva enfin à Satigan (ou Sertigan), première habitation canadienne. Son armée, dans un voyage de plus de quatre semaines à travers un pays inhabité, avait souffert de la faim et enduré des fatigues incroyables. (3) A son arrivée à Lévis, le 9 novembre, elle avait diminué d'un tiers par la désertion et la maladie. L'état des soldats était pitoyable; ils n'avaient plus que des haillons, leurs vêtements s'étant usés pendant la route. (4)

(1) Prescott se rendit le 17 novembre avec onze autres officiers et 120 soldats. Il demeura prisonnier de guerre jusqu'en Sept. 1778 ; il fut alors échangé contre le général Sullivan. Doc. Hist. of N. Y. Vol. 8th, page 659.

(2) Ces troupes consistaient en dix compagnies de carabiniers de la Nouvelle-Angleterre et trois compagnies de fusillers de la Virginie et de la Pensylvanie commandés par le Capt. D. Morgan. Les principaux officiers étaient le Lt. Col. Greene, le héros de Red Bank, Enos, le Major Meigs, et Bigelow. Enos ayant manqué de vivres, retourna à Cambridge. *Lossings, Field-book of the Revolution.*

Le même auteur cite le fait suivant : " Morgan's riflemen wore linen frocks, their common uniform. The Canadians, who first saw these emerge from the woods, said they were *vêtu en toile,* clothed in linen cloth. The word *toile* was changed to *tôle,* iron plate. "

(3) Voir à la note C des Mémoires et documents un extrait du journal du juge Henry qui nous donne une idée des misères souffertes par l'armée d'Arnold, dans cette expédition.

(4) Extrait du journal du Major Meigs.

" 4th Nov. In the morning continued our march, at eleven o'clock arrived at French house, and were hospitably used; this is the first house

Par bonheur, le lieutenant-gouverneur Crémahé, prévenu de son approche, avait fait éloigner les embarcations. Sans cette précaution, Arnold aurait pu surprendre la ville. Il ne put donc traverser le fleuve que dans la nuit du 13 au 14, et debarqua à l'Anse de Wolfe. L'armée suivit le même chemin que Wolfe dans la guerre précédente et parut sur la plaine d'Abraham. (1) Comme elle manquait de munitions, et qu'elle n'était pas assez nombreuse pour attaquer la ville, elle retraita à la Pointe-aux-Trembles. C'est là que Montgomery vint la rejoindre le 1er décembre, et les deux armées s'approchèrent de Québec.

Jusqu'à présent, la cause des Américains a réussi audelà de toute attente. Maîtres des forts du lac Champlain par un coup de main hardi, ils se sont emparés des forts Chambly et Saint-Jean ; Montréal et Trois-Rivières leur ont ensuite ouvert leurs portes. Enfin leurs

I saw, for thirty one days, having been all that time in a rough, barren and inhabited wilderness, where we never saw a human being except our own men. Immediately after our arrival we were supplied with fresh beef, fowls, butter, pheasants and vegetables. The settlement is called Sertigan, and is twenty five leagues from Quebec.

" 5th. Marched down to the parish of St Mary's ; the country thinly settled ; the people kindly supplied us with plenty of provisions.

" 6th, 7th, 8th & 9th. I was on business up and down the country on each side of the river ; the inhabitants very hospitable.

" 10th. I was at Point Levi ; nothing extraordinary.

" 13th. On the evening of the day, at nine o'clock, we began to embark our men on board 35 canoes... We landed at the same place general Wolfe did, in a small cove, which is now called Wolfe's cove... After parading our men on the heights of Abraham, and sending out a reconnaitring party towards the city, and placing sentinels, we marched across the plain.

" 14th. This morning employed in placing proper guards on the different roads to cut communication between the city and the country. At twelve o'clock... we rallied the main body and marched upon the heights near the city, gave them three huzzas and marched our men fairly in their view. They did not choose to come out to us, but gave us a few shot from the ramparts, and we then returned to our camp. This afternoon they set fire to the suburbs, and burnt several houses. This evening, Colonel Arnold sent a flag of truce, with a demand of the garrison, in the name and behalf of the United Colonies. As the flag approched the wall, it was fired upon, contrary to all rule and custom on such occasion....

" 19th Early in the morning decamped, and marched up to Point au Tremble about seven leagues from Quebec. "

(1) Arnold connaissait bien Québec. Il y était venu plusieurs fois acheter des chevaux pour les expédier aux Indes Occidentales. *Lossings, Pictorial field-book of the Revolution*, vol. 1st, page 195.

armées viennent d'opérer leur jonction sous les murs de Québec dans le dessein d'enlever cette ville et de consommer la conquête du pays. Ce résultat magnifique, ils l'ont obtenu au prix d'une cinquantaine de soldats tués au plus et d'autant de prisonniers.

Mais la prise de Québec n'était pas aussi facile qu'ils le pensaient. Pendant l'absence du général Carleton, le lieutenant-gouverneur avait déjà pris quelques mesures pour la défense de cette ville. La majorité des citoyens, Canadiens et Anglais, s'était organisé en milice dès le commencement de septembre. (1) Les premiers avaient formé 11 compagnies, sous le commandement du colonel Voyer, et les Anglais, six autres sous les ordres du colonel Caldwell. Le 17 septembre, Crémahé les avait passées en revue et leur avait distribué des armes. Il avait ordonné la construction de nouvelles fortifications et fait réparer les bâtisses militaires. A la nouvelle de l'arrivée d'Arnold, il convoqua un conseil militaire où l'on

(1) Dès le mois de juin, les citoyens des deux origines demandèrent au Gouverneur de les organiser en milice, et lui adressèrent dans ce but une lettre séparée. Celle des Canadiens était ainsi conçue :

" A Son Excellence Guy Carleton, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, etc., etc.

" Les bourgeois et citoïens de Québec, considérant la triste situation de cette ville, prennent la liberté de représenter à Votre Excellence, que toujours zélés pour défendre les droits de leur auguste souverain croïent ne pas devoir lui offrir des services qui lui appartiennent de droit, en attendant de votre Excellence de moment en moment, en conséquence de sa proclamation, ses ordres pour nous mettre en milices telles qu'elles étoient précédemment, et ainsi que votre Excellence vient de l'établir à Montréal, afin de maintenir le bon ordre et veiller à la tranquillité publique.

" Nous avons l'honneur, avec un profond respect, &c., &c."

Le Gouverneur répondit à cette lettre de la manière suivante :

" MESSIEURS,—J'ai bien des remercicmens à vous faire de votre supplique, remplie de bon sens, et d'obéissance envers un souverain dont le premier soin est le bonheur et la protection de ses sujets ; les milices des districts de Montréal et des Trois-Rivières étant à peu près complétées, je vais prendre les arrangements nécessaires pour celles du district de Québec, quand je me flatte que ceux qui cherchent à donner atteinte à la tranquillité de cette province, par les armes et la violence, ou par des rapports faux et séditieux, seront châtiés, comme leurs crimes le méritent.

" A Montréal, le 3 juillet 1775.

" GUY CARLETON.

" Aux sujets canadiens de Sa Majesté résidans à Québec."

" Le Gouverneur nomma Messieurs Noël Voyer, J. Bte. Dumon et J. B.

décida de se défendre jusqu'à la fin. On résolut d'utiliser les services des matelots des frégates, *Hunter* et *Lizard*. Cette dernière venait d'arriver à Québec, avec £20,000 en numéraire. Les marins, joints aux 130 soldats du *Royal Emigrant*, que McLean ramenait de Sorel, 100 recrues du même régiment, arrivés de Terreneuve et quelques fusilliers et artilleurs, étaient les seules troupes régulières de la ville. Heureusement la majorité des citoyens restait loyale, malgré les mauvais conseils des partisans du Congrès, qui cherchaient à les empêcher de se défendre. Il se tint plusieurs assemblées des mécontents où il fut question de livrer la ville aux armées ennemies. Mais le colonel McLean et d'autres citoyens influents réussirent à déjouer leurs plans et à entretenir le zèle des royalistes.

L'arrivée du gouverneur combla ces derniers de joie et consterna en même temps les ennemis du gouvernement. Il lança une proclamation enjoignant aux personnes qui refuseraient de prendre les armes de sortir dans quatre jours, sous peine d'être traitées comme

Le Comte Dupré, Colonel, Lieutenant-Colonel et Major des milices de Québec."—(*Gazette de Québec* 6 et 7 juillet 1775.)

" Samedi dernier (9 sept.), à six heures du soir, les bourgeois anglais passèrent en revue, sur la Place d'Armes, et le Lieutenant-Gouverneur les prit sous son commandement, et nomma le Major Caldwell pour commander sous lui, et le même soir 25 montèrent volontairement la garde.

" Dimanche le matin à six heures (10 sept.), quatre compagnies de bourgeois canadiens passèrent en revue sur la place d'armes, en présence de Sa Grandeur le Lieutenant-Gouverneur, où on leur lut la proclamation de Son Excellence le Gouverneur, et l'on délivra les commissions aux différens officiers. et Mardi le matin, six autres compagnies avec une d'artillerie passèrent pareillement en revue sur la dite place, où leurs officiers reçurent leurs commissions. "—(*Gazette de Québec* du 14 Sept. 1775.)

" Dimanche dernier (17 Sept), l'Honorable Lieutenant-Gouverneur a passé en revue sur la place d'armes les onze compagnies de milice canadienne à qui il a été distribué des armes. Il a été très-satisfait de ce que les Canadiens de la ville sont dans la ferme résolution de soutenir la couronne de leur souverain, et de défendre leurs biens contre les rebels. Ils avaient dès avant monté la garde indépendamment de la patrouille. En même temps les six compagnies de la milice anglaise de cette ville passèrent aussi en revue devant l'Honorable Lieutenant-Gouverneur, dont deux compagnies montèrent la garde à six heures du soir. "—(*Gazette de Québec* du 21 Sept. 1775.)

Nous voyons dans le même journal qu'il se forma une compagnie d'invalides composée de vieillards et de personnes d'un faible tempéramment.

espions. Un bon nombre profitèrent de l'occasion pour laisser la ville. (1) Cet acte énergique eut l'effet de rétablir le bon ordre et de rassurer les amis du pouvoir. Carleton exhorta les citoyens à soutenir bravement le siége, et promit de distribuer des vivres à ceux qui manquaient de ressources. " Il sut gagner, dit un mémorialiste, par son affabilité et sa douceur, les cœurs des citoyens, quoiqu'ils prévissent la misère et les fatigues pénibles d'un siége qu'il fallait soutenir dans une saison rigoureuse."

Au 1er décembre, Carleton avait sous les armes 1800 hommes, dont 550 Canadiens, 330 miliciens anglais et 230 soldats du *Royal Emigrant*. Les autres étaient des marins, des artilleurs, etc. La ville, qui contenait 5000 âmes, avait des provisions pour plus de huit mois. Les fortifications avaient été beaucoup augmentées depuis la conquête et elles étaient défendues par 150 pièces d'artillerie. On fit construire de fortes barricades aux endroits qui pouvaient donner passage à l'ennemi : à l'extrémité de la rue Saut-au-Matelot, pour couper les communications de Saint-Roch à la Basse-Ville, et à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, afin d'empêcher l'entrée de l'ennemi du côté du Foulon. (2) Ces postes furent protégés par des canons pour en défendre l'approche. Le gouverneur pouvait donc soutenir facilement le siege, et bien qu'il eût assez de forces pour attaquer l'ennemi, il ne voulut pas exposer ses soldats.

L'armée américaine se composait de 1400 hommes environ, y compris 200 à 300 Canadiens, commandés par le colonel James Livingston. (3) Le 5 décembre, elle prit possession des faubourgs et en désarma les habitants ; puis elle érigea des batteries à Saint-Roch et sur le chemin Sainte-Foye, et bloqua complètement la ville.

Avant de commencer le siége, Montgomery envoya

(1) D'après Caldwell, les Bonfields, Wells, Zachary McCauley, Murdock Stuart, John McCord et plusieurs autres laissèrent la ville. Nous n'avons pu constater si Lymburner a quitté en même temps Québec.

(2) Ces travaux furent exécutés sous la surveillance de M. James Thompson Voir l'opuscule de M. J. M. LeMoine intitulée : *The sword of Montgomery.*

(3) Bancroft dit que l'armée américaine se composait de moins de 1000 hommes et d'un régiment de volontaires canadiens de 200 environ.

au Gouverneur une lettre lui demandant de capituler. Il renouvela la même tentative le 15 décembre. (1) Mais Carleton ne reçut pas les parlementaires, déclarant qu'il ne voulait avoir aucune communication avec les rebelles, à moins qu'ils ne voulussent réclamer le pardon du roi. Il ordonna aux habitants des faubourgs de rentrer dans la ville, sous peine d'être traités comme rebelles. Il fit ensuite doubler les gardes de crainte de surprise. Le 9 décembre, il mit à l'épreuve le zèle des citoyens en donnant une fausse alarme. Tous se rendirent à leurs postes, et reçurent les félicitations du général.

Pendant plusieurs jours, les ennemis tirèrent sur la ville, sans faire aucun dommage aux propriétés : ils n'avaient en tout que 6 ou 7 petits canons. " La ville ne courut aucun danger, dit le *témoin oculaire*, et ne

(1) Extrait du *Journal de Sanguinet*.—" Aussitôt l'arrivée de Mr. Montgomery devant la ville de Québec, il écrivit au Général Guy Carleton la lettre suivante :

MAISON D'HOLLANDE, 6 décembre 1775.

" Monsieur, Malgré l'injure personnelle que j'ai soufferte de votre " part, malgré la cruauté avec laquelle vous avez traité mes malheureux " prisonniers qui sont tombés entre vos mains, les sentiments d'humanité " m'engagent à prendre cette voye pour vous sauver de la ruine pro- " chaine qui menace votre malheureuse garnison Permettez-moy de " vous dire que votre situation m'est très bien connue. En outre un " vaste contour de murailles qui de leur nature sont incapables de " défense, pour garnison un mélange de matelots dont la plupart sont " nos amis, de bourgeois dont le plus grand nombre souhaite de nous " voir dans ces murs, et d'une poignée d'une plus chétive levée qui ne " soit jamais parée du nom de soldat, sans espérance de ressource, avec " une entière certitude que vous ne manquerez à manquer des choses les " plus nécessaires D'ailleurs nous nous contenterons de vous tenir " bloqués. Tout cela démontre l'absurdité d'une impuissante résis- " tance. Or, telle est exactement votre position. Quant à moy, je suis, " Dieu mercy, à la tête d'une armée accoutumée au succès, sûre de la " bonté de la cause qu'elle a entreprise, faite au danger et aux fatigues, " et si indignée de vos cruautés et de vos mauvais procédés et des " moyens bas et honteux dont vous vous servez pour prévenir contre nous " les esprits des Canadiens, attendant que mes batteries soient dressées, " j'ai bien de la peine à contenir mes gens à qui de foibles murailles à " franchir offrent une belle occasion de se procurer une ample vengeance. " Vous avez fait faire feu sur les pavillons de trêve, ce qui avoit été " jusqu'ici sans exemple, même parmy les barbares. Je crois de vous " faire parvenir ici l'expression de mes sentiments en la manière ordi- " naire. Néanmoins, je veux à quelque prix que ce soit acquitter ma " conscience, ne vous avisez point de détruire les magasins d'aucunes " provisions, appartenant soit aux particuliers, soit au public, comme

pouvait être ravagée. On craignait si peu leur artillerie que les femmes et les enfants restèrent en ville, et se promenaient dans les rues et sur les remparts comme à l'ordinaire. " La garnison, de son côté, faisait un feu continuel sur les principaux points occupés par l'ennemi.

Cependant, la situation des Américains était loin d'être brillante. Les froids rigoureux, la picotte et la fatigue faisaient déjà de nombreuses victimes. Les troupes manquaient de vêtements et de vivres et les dissensions existaient parmi plusieurs officiers. Il fallut donc à Montgomery beaucoup de prestige et d'adresse pour maintenir le moral de ses soldats et pourvoir à tous les besoins. Le manque d'artillerie et de munitions augmentait encore ces embarras, et le mettait dans l'impossibilité de faire un siége en règle. D'ailleurs, son

" vous avez fait à Montréal et en rivière, car si vous le faites, je prends
" le ciel à témoin qu'il n'y aura pas de quartier pour vous, Carleton."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.
Brigadier Général des troupes du Continent.

" Par la même occasion Mr. Montgomery écrivit la lettre suivante aux citoyens de la ville de Québec en ces termes :

" Mes Frères et Amis,

" La malheureuse nécessité de déloger les troupes ministérielles me " force à faire le siège de votre ville maintenant. C'est avec une " extrême douleur que je me vois réduit à des mesures qui peuvent vous " être très-funeste. Votre ville en proie aux flammes dans cette saison, " un assault général donné à de mauvaises murailles défendues par une " plus mauvaise garnison, la confusion, le carnage, le pillage, suite " inévitable dans les assaults, ces idées me remplissent d'horreur. Je " vous conjure de faire tout ce qui dépend de vous pour me procurer une " entrée pacifique. Sans doute vous n'ajouterez pas foy aux calomnies " bassement répandues à notre désavantage par les valets à gage du " Ministre. Les armées du continent n'ont jamais été ternies par aucun " acte de violence ou d'inhumanité. Nous faisons profession de venir " chez vous pour y déraciner la tyrannie, pour y donner la liberté et la " jouissance paisible de ses biens à cette province opprimée, ayant tou- " jours respecté, comme sacré parmi nous, la propriété des particuliers. " Vous avez ci-incluse ma lettre au Général Carleton parce qu'il a " toujours adroitement évité de vous laisser prendre aucune connaissance " qui fût propre à vous ouvrir les yeux sur vos véritables intérêts. S'il " s'obstine et si vous le laissez persister à vous envelopper dans une ruine " qu'il désire peut-être pour couvrir sa honte, ma conscience ne me " reprochera pas d'avoir manqué à vous avertir de votre danger."

Signé, RICHARD MONTGOMERY,
Brigadier des troupes du Continent.

" Ces lettres ne firent pas grand effet sur l'esprit du Général Guy Carleton et des citoyens de la ville de Québec, d'autant plus que les mauvais

armée était insuffisante, à peine comptait-elle 1100 hommes en état de service. (1) Un seul moyen de salut lui restait : c'était d'enlever Québec par un coup d'audace. Il se fiait à son étoile, tout lui ayant réussi jusqu'alors. Il se prépara donc à exécuter son plan à la faveur de la première nuit obscure. Cette nouvelle parvint à Carleton par un déserteur, et les assiégés se tinrent plus que jamais sur leurs gardes.

La nuit du 30 au 31 décembre parut favorable à Montgomery. Le temps était sombre, il faisait une tempête de neige, propre à couvrir son dessein. A deux heures du matin, ses soldats étaient tous sur pied, chacun à son poste. Pour se reconnaître, ils avaient mis sur leurs chapeaux des inscriptions portant des devises "*Mors aut Victoria*, ou *Vive la liberté.*" Le général parcourut

sujets avaient été mis hors de la ville, par conséquent qu'il n'y avait plus de correspondance avec les Bastonnois. Au contraire, le Général Guy Carleton fit canonner et bombarder les faubourgs St. Roch et St. Jean, après avoir ordonné à ceux qui les habitoient d'entrer dans la ville sous peine d'être traités comme rebelles. Il y eut quelques personnes qui y entrèrent et le reste gagna les campagnes. Le Général voyant les Bastonnois si près de la ville fit augmenter les gardes pendant la nuit, et pour éprouver la bonne volonté des citoyens, il donna exprès une fausse alarme, il fit sonner toutes les cloches de la ville, battre la générale. Tout le monde s'assembla aussitôt sur la place d'armes devant la maison des Récollets. Le Général Guy Carleton dit alors aux citoyens qu'il était charmé de voir avec quel zèle et quel courage ils se préparoient à combattre, qu'ils n'avoient rien à craindre, que c'étoient une fausse alarme. Mais que dans peu on devoit s'attendre à une véritable. Il ne se trompa point, car le jour suivant, le dix de décembre 1775, à trois heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cents vinrent près de la ville et tirèrent cent cinquante coups de fusil. La ville tira sur eux six coups de canon qui leur donnèrent la fuite. Les Bastonnais tirèrent sur la ville cette même nuit vingt huit petites bombes de dix-huit livres chaque. La ville leur fit réponse par cent cinquante coups de canon et tira sept grosses bombes de deux cents et de deux cent cinquante livres sur les maisons des faubourgs dans lesquelles se refugioient les Bastonnois.

" Le quinze de décembre, M. Montgomery envoya un de ses officiers avec un pavillon blanc et suivi d'un tambour pour parler au Général Guy Carleton, afin de savoir s'il n'avoit point reçu une lettre et en même temps pour parlementer touchant un sujet important. Le Général Carleton donna ordre de le faire retirer sans vouloir lui parler, en lui faisant dire que si quelques rebelles venoient à la ville une autre fois, qu'il feroit faire feu sur eux, à moins qu'il n'en vînt quelques-uns supplier le pardon. La ville se tint plus que jamais sur ses gardes surtout pendant la nuit."

(1) Henry assure que les forces américaines ne se montaient pas à plus de 1100 le 30 décembre.

les rangs de ses soldats, et leur donna quelques paroles d'encouragement. Puis il les divisa en quatre corps et disposa son attaque sur autant de points différents.

Le colonel Livingston avait ordre de faire avec les Canadiens une fausse attaque à la porte Saint-Jean, et le major Brown, une semblable du côté de la citadelle. Pendant que les assiégés porteraient leur attention de ce côté, les deux corps principaux devaient se joindre à la Basse-Ville et monter ensuite à la Haute-Ville, celui d'Arnold, en passant par le Palais, et Montgomery, en forçant la barrière de Près-de-Ville.

Montgomery descendit la côte du Foulon, à la tête de 350 à 400 hommes, et s'avanca jusqu'à l'Anse-des Mères. Il était alors quatre heures du matin. Au moyen de fusées, il donna aux autres corps le signal de marcher en même temps à l'attaque. Ces signaux furent aperçus par le capitaine Fraser qui donna l'alarme. Aussitôt la garnison fut sur pied, et chacun courut au poste.

Montgomery continuait toujours sa marche à la tête de sa colonne. Le chemin étroit, resserré entre le fleuve et le cap, laissait à peine passer trois ou quatre hommes de front, et était embarrassé par la neige qui tombait et les glaçons accumulés par la marée. Il atteignit ainsi la première barrière à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, et la franchit avec facilité. La deuxième barrière était gardée par trente Canadiens, huit miliciens et neuf marins anglais sous le commandement du capitaine Chabot. Elle était protégée par plusieurs pièces d'artillerie placées dans le pignon d'une maison et servies par le capitaine Barnsfare et ses marins. (1) Ces derniers etaient à leurs pièces chargées à mitraille, la mèche allumée, avec ordre de laisser approcher les Américains.

Arrivé à 50 verges de la barrière, Montgomery s'arrête un instant, et examine la position. Convaincu par le silence qui règne partout que la garde sommeille,

(1) M. Hawkins, dans *Picture of Quebec*, dit que le sergent Hugh McQuarters était chargé de la garde de la barrière. Il avait ordre d'être vigilant et de tirer les canons lorsqu'il serait assuré de l'approche de l'ennemi. La précision avec laquelle il s'acquitta de son devoir eut pour résultat la mort du Général, etc. D'après le même auteur il n'y eut qu'une seule décharge.

il s'élance hardiment à l'assaut. (1) Il n'avait plus qu'une légère distance à franchir lorsque l'ordre de faire feu est donné. Une décharge terrible part de la barricade, et terrasse les premiers rangs des Américains. Montgomery lui-même, ses aide-de-camp et dix de ses soldats sont renversés par ce coup. Le désordre et la terreur règnent dans le reste de l'armée. Le colonel Campbell, à qui revient le commandement, essaie en vain de rassurer les esprits ; les Américains, sans faire aucun effort pour escalader le poste, prennent la fuite sans même emporter le corps de leur général.

Pendant ce temps, une lutte plus sérieuse s'engageait au Saut-au-Matelot. La colonne d'Arnold, chargée d'attaquer ce poste, avait traversé sans danger le faubourg Saint-Roch et le Palais. En passant sous les remparts, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, elle fut aperçue de la Haute-Ville, et essuya, de la part des assiégés, un feu bien nourri qui lui fit perdre plusieurs hommes. Arnold lui-même, blessé grièvement, se trouva hors de combat, et fut transporté à l'Hôpital-Général. Le capitaine Morgan, autrefois perruquier à Québec, mais devenu depuis un brave officier, prend alors le commandement de l'armée, et franchit la première barricade. La garde commandée par le capitaine MacLeod fut en partie désarmée, et le reste prit la fuite. Les Américains s'emparèrent de l'espace situé entre la première et la dernière barrière, malgré les efforts des nôtres qui défendaient le terrain pied à pied.

Cette deuxième barrière, haute de douze pieds était si solidement construite que l'artillerie seule pouvait la détruire. Elle était gardée par le capitaine Dumas et ses braves miliciens. A quinze ou vingt pas plus loin, sur le quai Lymburner, (à l'endroit ou se trouve aujourd'hui la banque de Québec,) il y avait un autre corps de troupes avec plusieurs pièces de canons.

Déjà les Américains étaient en vue de cette barrière, la plus redoutable à franchir. Le jour commençait à poindre, lorsque Morgan, de sa voix puissante, com-

(1) L'historien Bancroft fait dire à Montgomery ces paroles qui furent ses dernières : " Men of New York, you will not fear to follow where your General leads ; push on, brave boys : Quebec is ours !" *Bancroft's History*, Vol 8th, page 207.

mande à ses troupes de la franchir. Il s'élance lui-même en avant suivi des compagnies de Steele, Hendricks, Humphreys, etc. Un combat furieux s'engage alors ; les Américains resserrés dans une rue étroite, résistent longtemps au feu dérigé de la barricade et du quai Lymburner. Les officiers paient de leur personne ; presque tous sont ou tués ou blessés. Le capitaine Humphreys suivi de quelques braves s'avance pour poser des échelles et enlever la barrière ; c'est alors, si l'on en croit Sanguinet, qu'un milicien du nom de Charland, homme brave et robuste, va au milieu des balles tirer ces échelles de son côté. Le feu de nos soldats est si fort que l'ennemi abandonne enfin l'idée d'enlever la barrière, et se retirant dans les maisons, tire dans toutes les directions, surtout sur le quai Lymburner qui est évacué momentanément.

Le genéral Carleton certain maintenant que les attaques du côté de la Haute-Ville sont simulées, et apprenant la défaite de Montgomery, concentre ses forces au Saut-au-Matelot. Le capitaine Laws reçoit l'ordre de sortir par le Palais avec 200 hommes, d'attaquer les Américains en queue et de leur couper ainsi la retraite ; le capitaine McDougall doit l'appuyer avec sa compagnie. Il envoie en même temps le colonel Caldwell avec les miliciens Anglais et le major Nairne avec 60 matelots soutenir le capitaine Dumas qui combat à la Basse-Ville. Nos troupes maintenant en nombre considérable prennent l'offensive, et décident de déloger l'ennemi des maisons qu'il occupe. Le major Nairne et Dambourgès, sautant alors en dehors de la barrière, montent à l'assaut des maisons au moyen d'échelles. Ils sont suivis des miliciens et des soldats qui pénètrent avec eux dans l'intérieur, et en chassent les Bastonnais. Déjà ceux-ci commencent à perdre du terrain, et se préparent à la retraite, lorsque le capitaine Laws les attaque par derrière. Il tombe au milieu d'un groupe d'officiers Américains qui délibéraient sur le parti à prendre et les désarme. Le combat se prolonge encore quelques instants ; enfin les Américains, cernés de toutes parts, se rendent prisonniers au nombre de plus de 400. Quelques-uns seulement s'échappent en passant sur la glace de la rivière Saint-Charles.

Le Gouverneur, profitant de la victoire, fait enlever la batterie de Saint-Roch, composée de six ou sept canons, et couronne ainsi cette glorieuse journée qui assurait à l'Angleterre la possession du Canada. (1)

Ce succès était dû en partie à la vigilance et à l'habileté du gouverneur, pendant le siége et pendant le combat, au zèle du colonel McLean, commandant en second, du colonel Caldwell et du comte Dupré (2), de la milice, qui s'étaient montrés infatigables. Mais n'oublions pas les actes de bravoure du major Nairne, de Dambourgès (3) et de Charland, la belle défense des miliciens anglais et canadiens aux postes menacés, actes qui resteront célèbres dans les annales militaires. (4)

(1) Nous engageons nos lecteurs à parcourir les versions diverses de l'assaut de Québec, données par Sanguinet, Caldwell, Finlay, Henry, et un officier de la garnison. Voir la note D des mémoires et documents publiés à la fin de cette étude.

Les citoyens de Québec fêtèrent pendant plusieurs années l'anniversaire de leur victoire sur les Américains. Celui du 31 Déc. 1776, dont nous donnons le récit à la note E, fut célébré avec la plus grande pompe.

(2) Le comte Dupré (Jean-Baptiste) avait servi avec distinction dans la guerre précédente. Fait capitaine par le marquis de Duquesne, il fut élevé au grade de major en 1755, et de lieutenant-colonel quelques mois après. Pendant le siége de Québec de 1775, il rendit des services éminents comme un des commandants de la milice canadienne. Les Américains firent des dommages considérables à sa propriété près de Québec, et lorsqu'on lui offrit une rénumération de ces pertes et une récompense pour ses services, il ne voulut rien accepter, disant qu'il avait agi par amour pour son pays et pour son roi, et qu'il n'en exigerait aucune récompense. Le général Carleton le nomma cependant colonel commandant pour le district de Québec, charge qu'il remplit pendant plus de vingt ans, à la satisfaction générale.—*Morgan, Celebrated Canadians.*

(3) François Dambourgès, Français de naissance, était arrivé au Canada en 1763, et était allé se fixer à Saint-Thomas, en bas de Québec. Pendant la guerre de l'indépendance, il prit une part active à la défense du pays, et entra comme enseigne dans le régiment *Royal Emigrant* de McLean. Comme le major Nairne, il se distingua par son courage et son intrépidité dans le combat du Saut-au-Matelot, et contribua pour beaucoup au succès de la journée. Aussi reçut-il les félicitations de Carleton, et en reconnaissance de sa bravoure une commission de lieutenant dans le 84e régiment. Plus tard, il fut élevé au grade de colonel dans la milice, et lorsque la constitution de 1791 fut octroyée, le comté de Devon qui embrassait une partie de la rive sud (St. Thomas, l'Islet, etc.,) le choisit pour son député pendant le premier parlement. M. Dambourgès mourut à Montréal en 1798, à l'âge de 56 ans. Voir la brochure intitulée : *Le Colonel Dambourgès.*

(4) Dans une dépêche aux ministres anglais, le Général Carleton mentionne spécialement avec éloge la conduite du Col. Caldwell, du comte Dupré, et des capitaines Bouchette, Laforce et Chabot. Puis il

Nos pertes étaient peu considérables: elles ne s'élevaient qu'à cinq hommes tués et à treize blessés. Au nombre des morts étaient le capitaine Anderson, de la marine, M. Fraser, constructeur de navires, et un Canadien.

Les Américains firent des pertes sensibles dans la personne de leur général, de ses aide-de-camp McPherson et Cheeseman et des capitaines Hendrick, Humphreys et autres officiers. (1) Le nombre des morts peut être estimé de quarante à soixante, et celui des prisonniers à 426; quarante de ces derniers étaient blessés. Les officiers furent conduits au Séminaire, les autres prisonniers au Couvent des Récollets. Quelques jours après, ils furent tranférés à la prison de la rue Dauphine. On prit le plus grand soin d'eux, surtout des blessés, et d'après le témoignage d'un prisonnier, qui fut plus tard le juge Henry, tous furent traités avec la même sollicitude que les soldats anglais.

Après le combat du 31, Carleton envoya examiner le poste de Près-de-Ville. M. James Thompson trouva à une légère distance de la barrière le corps de Montgomery et de ses aide-de-camp, presque ensevelis dans la neige, et dix autres cadavres. Il s'empara de l'épée du général qu'il conserva toute sa vie et transmit à sa famille comme une relique précieuse. (2) Après avoir fait identifier le corps de Montgomery, il le transporta

ajoute: "The militia, British and Canadian, behaved with a steadness and resolution that could not have been expected from men unused to arms."—(*The siege and blockade of Quebec; address by W. J. Anderson*).

(1) Extrait d'une lettre du Brigadier-Général Wooster au Colonel Warner, en date du 6 janvier 1776:

"With the greatest distress of mind, I now sit down to inform you of the event of an unfortunate attack made upon Quebec, between the hours of 4 and 6 of the morning of the 31st December last. Unfortunate indeed for in it fell our brave General Montgomery, his Aid de Camp McPherson, Captain Cheeseman, Captain Hendrick of the Riflemen, and two or three subaltern officers, and between sixty and a hundred Privates, the number not certainly known, and about three hundred officers and soldiers made prisonners; amongst which is Lieut. Col. Green, Major Bigelow, Major Miggs, and a number of Captains and inferior officers. Col. Arnold was wounded in the leg in the beginning of the action, as was Major Ogden in the shoulder."—*Doc. Hist. of N. Y.*, vol. 8th, page 664.

(2) M. Thompson transmit cette épée à son fils, M. James Thompson, mort il y a quelques années; ce dernier l'a léguée à M. James Thompson Harrower qui a eu l'obligeance de l'exposer dans la Salle Victoria pour la fête du centenaire.

dans la demeure de François Gobert, de la rue Saint-Louis. (1)

Carleton ordonna de le mettre dans un magnifique cercueil, et le fit enterrer privément, mais d'une manière convenable, par le même M. Thompson, près de la porte Saint-Louis. Les cérémonies religieuses furent faites par le Rév. M. Montmolin, chapelain de la garnison. (2)

Comme on le voit, le Gouverneur se montra généreux envers un adversaire qui avait été autrefois son ami et son compagnon d'armes sur les champs de bataille. Montgomery méritait bien cette marque de sympathie et de respect, lui qui avait montré, au milieu de ses succès, une modération dont l'histoire offre peu d'exemples. La mort de ce brave fut vivement regrettée ; ses soldats et ses compatriotes le pleurèrent amèrement, et le Congrès décida d'élever un monument à sa mémoire. On voyait dans ce capitaine un homme d'élite, dont le passé était sans tache. Depuis le commencement de cette guerre, il était allé de succès en succès ; grâce à son habilité et à sa bravoure, il avait conquis les trois-quarts du Canada ; enfin s'il avait succombé, sa chute était au moins glorieuse.

C'est à tort que des écrivains l'ont confondu avec cet autre Capt. Montgomery, qui, en 1759, commit dans la côté de Beaupré des actes de la plus grande atrocité. L'histoire a rectifié cette erreur. (3)

En 1818, M. Lewis vint réclamer, au nom du Congrès, les restes du général Montgomery, son parent ; on s'empressa de lui remettre ces dépouilles chères aux Américains, et elles furent déposées avec grande pompe près de son monument dans l'église de Saint-Paul, à New York.

Après la tentative malheureuse du 31 décembre, Arnold conduisit les débris de son armée (700 hommes

(1) Cette petite maison existe encore aujourd'hui et est voisine de la demeure de l'Hon. Juge Tessier. Elle porte le numéro 42, de la rue Saint-Louis. On y voit une inscription qui indique que le corps de Montgomery a été déposé là.

(2) Voir le témoignage de M. Thompson, note F des mémoires et documents.

(3) Richard Montgomery n'était pas capitaine en 1759 ; de plus, il n'était pas à Québec du temps de Wolfe. Voir *Documents relating to the Colonial history of the State of New York.* Vol. 8, page 665 et l'*Album du Touriste par J. M. LeMoine.*

environ) à une petite distance de la ville. Sa situation devenait de plus en plus critique : les malades étaient en grand nombre, les vivres manquaient, et les Canadiens le délaissaient peu à peu. (1) Toutefois il continua le blocus de la ville, et fit brûler un grand nombre de maisons des faubourgs ; Carleton, de son côté, ordonna de démolir ou d'incendier celles qui étaient le plus près de la ville. " Les deux faubourgs, dit Sanguinet, composés de plus de deux cents maisons furent entièrement ruinés."

Carleton permit au colonel McLean d'enrôler quatrèvingt-quinze prisonniers Bostonnais, qui d'abord se comportèrent assez bien ; mais quelques-uns d'entre eux ayant déserté, ils furent mis en prison. Au mois de mars, les prisonniers tentèrent de s'évader. Leur projet était de tuer la garde, et s'ils réussissaient, de s'emparer de la porte Saint-Jean. Ils devaient alors brûler trois maisons, afin d'avertir Arnold qu'ils étaient maîtres de ce poste et de lui faciliter l'entrée de la ville. Le complot fut découvert la veille de son exécution, et Carleton fit mettre les coupables aux fers ; les officiers détenus au Séminaire n'avaient eu aucune connaissance de cette affaire. (2)

Les Américains ayant reçu quelques renforts se rap-

(1) Voici un extrait d'une lettre d'Arnold, datée du 14 janvier 1776 : " The charge which has devolved upon me, has been a most arduous task ; our last desaster so disheartened the troops that I have had the greatest difficulty to keep them altogether. Our whole force, since the attack amounts to more than seven hundred men..... Our duty has been extremely hard and fatiguing in this inclement climate, where the snow is now four feet on the level ; but what cannot soldiers do who are fighting for liberty and their country." *Archives du Séminaire de Québec.*

(2) Au mois d'avril, Messieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal pour informer Carleton de ce qui se passait dans leur district. Voici quel stratagème ils inventèrent pour pénétrer dans Québec. C'est Badeaux qui raconte le fait :

" L'on nous dit qu'il est entré dans Québec 2 messieurs de Montréal d'une façon assez comique. Ces messieurs ont été 3 ou 4 jours dans le camp des Bostonnois habillés en mendians. Le dernier jour ils s'avancèrent jusqu'à la dernière garde ; là ils firent cuir un morceau de lard. Lorsqu'il fut cuit, l'un d'eux le prit et se mit à fuire, l'autre courut après lui, le ratrapa et firent semblant de se chamailler. Celui qui avoit le lard s'échappa et l'autre donna encore après. Lorsqu'il fut arrivé au dernier sentinelle, il lui dit : faites moi le plaisir de tenir mon sac pour que je puisse courir après mon camarade qui emporte mon lard. Le factionnaire prit le sac et ainsi mon homme se mit à courir après l'autre. Le factionnaire lui crioit : Cours, cours, tu vas le ratrapé. Effective-

prochèrent de la ville. Au printemps, Arnold partit pour Montréal, et son successeur le général Wooster éleva des batteries à Saint-Roch, sur les Buttes à Neveu et à Lévis ; mais elles ne firent aucun dommage.

Vers le même temps, au mois de mars, M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien et seigneur de l'Ile-aux-Grues, forma le projet de s'emparer de la batterie de Lévis et de secourir la garnison. Il réunit à cette fin environs 300 Canadiens qu'il leva dans les paroisses de la rive sud du fleuve, en bas de Québec. Mais les Américains, instruits de son dessein, lui opposèrent un détachement de soldats et de Canadiens rebelles qui attaquèrent, à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, son avant-garde composée de soixante hommes et la mirent en déroute. M. de Beaujeu fut alors obligé de congédier ses volontaires. Il avait perdu dans cette rencontre quatre ou cinq hommes; dix autres y compris l'aumonier, M. Bailly, furent blessés, et une vingtaine emmenés prisonniers.

Au mois d'avril, le général Thomas vint prendre le commandement de l'armée américaine. Comme il n'avait que 1200 hommes en état de service, sur les 1900 qui étaient sur les rôles, il résolut de lever le siége avant l'arrivée des troupes anglaises, mais après une dernière tentative. Il conçut donc le projet de mettre le feu aux vaisseaux du port par le moyen d'un brûlot et de donner pendant ce temps l'assaut à la ville ; mais le brûlot se consuma sans causer aucun dommage, et l'attaque n'eut pas lieu.

Deux jours après, fut signalée l'arrivée de plusieurs vaisseaux amenant des troupes anglaises, et le général Thomas donna l'ordre de la retraite. Carleton profita de ce moment pour faire une sortie avec l'élite de ses soldats, et s'empara de 200 malades et des munitions. L'armée américaine ne s'arrêta qu'à Sorel où le général Thomas mourut de la picote. Il fut remplacé par le

ment, ils ont si bien courus qu'ils ont entré dans Québec, le lard à la main. La ruse n'est pas mal inventée. "

Le même auteur cite le fait suivant :

" L'on dit aussi que les gens de Québec ont fait faire un cheval de bois qu'ils ont mis sur les murs, du côté du faubourg St. Jean, avec une botte de foin devant luy et une inscription en ces termes : *Quand ce cheval aura mangé cette botte de foin, nous nous rendrons.*"

général Sullivan qui venait d'arriver avec 1500 hommes de troupes.

Cependant le Congrès avait fait de nouveaux efforts pour engager les Canadiens à soutenir sa rébellion, et dans ce but il leur avait adressé une nouvelle proclamation :

" Les meilleures causes, disait-il, sont sujettes aux événements, les contre-temps sont inévitables, tel est le sort de l'humanité. Mais les âmes généreuses qui sont éclaircies et échauffées par le feu sacré de la liberté, ne seront pas découragées par de tels échecs, et surmonteront tous les obstacles qui pourront se trouver entre eux et l'objet précieux de leurs vœux.

" Nous ne vous laisserons pas exposés à la fureur de vos ennemis et des nôtres. Deux bataillons ont reçu ordre de marcher en Canada, dont une partie est déjà en route. On lève six autres bataillons dans les Colonies-Unies pour le même service, qui partiront pour votre province aussitôt qu'il sera possible, et probablement ils arriveront en Canada avant que les troupes du Ministère sous le Général Guy Carleton puissent recevoir des secours. En outre, nous avons fait expédier les ordres nécessaires pour faire lever deux bataillons chez vous. Votre assistance pour le soutien et la conservation de la liberté américaine nous causera la plus grande satisfaction. Nous nous flattons que vous saisirez avec zèle et empressement l'instant favorable de coopérer au succès d'une entreprise aussi glorieuse. Si des forces plus considérables sont requises, elles vous seront envoyées.

" A présent vous devez être convaincus que rien n'est plus propre à assurer nos intérêts et vos libertés que de prendre des mesures efficaces pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de secours et de conseils nous puissions éviter les efforts et l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affoiblir en nous divisant. Pour cet effet, nous vous conseillons et vous exhortons d'établir chez vous des associations en vos différentes paroisses de la même nature que celles qui ont été si salutaires aux Colonies-Unies, d'élire des députés pour former une assemblée provinciale chez vous, et que cette assemblée nomme des délégués pour vous représenter en ce Congrès.........

" JEAN HANCOCK, Président."

Au mois d'avril, le Congrès envoya à Montréal deux de ses membres influents, Franklin et Chase, pour exciter le zèle de la population. Le Père Carroll devait aussi employer son influence auprès du clergé. Reçus avec froideur, les délégués échouèrent dans leur mission. Les Canadiens avaient enfin compris que les Américains les trompaient en leur faisant de vaines promesses, et en leur offrant en paiement un papier-monnaie dont la valeur était décriée. Ils ne pouvaient plus reposer leur confiance dans un peuple en révolte, qui venait de reprocher à la métropole la protection accordée à nos lois et à notre croyance, et qui chez lui n'avait pas toléré la religion catholique.

D'ailleurs, les Américains avaient d'eux-mêmes perdu les dernières vestiges de popularité lorsque à Montréal le général Wooster, violant les promesses et les engagements de Montgomery, avait contraint les officiers de milice à rendre leurs commissions, persécuté les citoyens, exilé plusieurs officiers dans les colonies, menacé les prêtres de la prison, et fait ouvrir de force les magasins de grains. (1)

D'un autre côté, le clergé avait repris peu à peu son influence sur le peuple. Pendant toute cette guerre il n'avait cessé de lui conseiller la soumission à l'autorité. Dans un deuxième mandement dirigé surtout contre les Canadiens rebelles, son digne chef, Mgr. Briand, leur avait, en termes énergiques, démontré leur erreur et la fausseté des promesses de l'ennemi. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, persécutèrent plusieurs citoyens de Montréal, et envoyèrent plusieurs personnes affectionnées au service du Roy prisonniers dans les colonies. Walker retourna à l'Assomption avec Jacques Price pour désarmer les habitants parce qu'ils ne vouloient point prendre les armes pour les Bastonnois, mais ils n'ôtèrent les fusils qu'à trois ou quatre personnes, les autres les avait cachés.

" Le seize de janvier 1776, le Sieur Wooster envoya chercher MM. Hertel de Rouville et Edward William Gray pour les envoyer prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre. Les citoyens de Montréal s'assemblèrent et furent chez le Sieur Wooster pour luy représenter que cette démarche était contre le traité fait avec M. Montgomery."

(2) Nous publions à la suite de cette étude plusieurs écrits de Mgr Briand qui donnent une idée de sa loyauté envers l'Angleterre ; aussi un autre document qui nous fait voir les services rendus par les Messieurs du Séminaire de Québec. Voir la note G des mémoires et documents.

Comme toujours, la voix des supérieurs ecclésiastiques, cette voix qui ne s'était jamais fait entendre que pour soutenir et diriger nos ancêtres aux temps du malheur, eut de l'écho dans le cœur des Canadiens, et presque tous les rebelles se soumirent au Gouvernement. Par cet immense service le clergé s'acquit des droits à notre éternelle reconnaissance. (1)

Les nouveaux renforts que le Congrès envoya portèrent l'effectif de l'armée Américaine à 5000 hommes. Mais ces secours étaient insuffisants pour résister à l'armée anglaise qui comptait 13,000 soldats au mois de juin. Aussi le général Carleton prit-il l'offensive, et à mesure que les troupes arrivaient à Québec, il les dirigeait aux Trois-Rivières. Sullivan pensant qu'il pourrait facilement s'emparer de cette ville, envoya le général Thompson avec 1800 hommes. Thompson traversa le fleuve et se rendit à la Pointe du Lac dans la nuit du 7 au 8 juin. A cette nouvelle, le général Fraser se porta à sa rencontre avec des forces supérieures. et l'attaqua si vigoureusement que les Américains furent bientôt mis en déroute, laissant 200 prisonniers avec leur général et le colonel Irvine. Carleton arriva le même soir aux Trois-Rivières, et enjoignit au général Burgoyne, commandant en second, d'attendre l'arrivée de toutes les troupes avant d'hasarder le combat. Les Américains profitèrent de ce delai pour opérer leur re.raite.

Ils avaient subi un échec plus grave encore aux Cèdres, où 300 de leurs soldats s'étaient établis. Le capitaine Foster, accompagné de 250 soldats, volontaires canadiens et sauvages, avait reçu ordre d'aller les chasser de ce poste. Certain que l'ennemi ignorait son dessein, il fit toute la diligence possible, et, à son arrivée, somma le major Butterfield de se rendre. Sans lui laisser le temps de délibérer, il commença un feu si fort que le comman-

(1) " Il est certain, dit Sanguinet, que le clergé du Canada s'est distingué et que les prêtres ont rendu de grands services au Roy de la Grande Bretagne dans cette circonstance, ce qui leur attira beaucoup de persécutions de la part des Bastonnais."

" This morning (7th May) many priests have come to town from the adjacent parishes, with cheerful countenances to pay their respects to the Governor and make their obedience to the Bishop. Their distinguished loyalty will ever redound to their honor. "—*Journal of an officer, History of Smith,* Vol. 2nd.

dant capitula à la seule condition que les vainqueurs accordassent aux assiégés la vie et leur bagage. Foster apprenant qu'un détachement de 100 Américains venait au secours de la garnison, envoya au-devant d'eux soixante sauvages et trente Canadiens qui les cernèrent et les firent tous prisonniers. (1)

Après ces désastres, Sullivan commença une retraite précipitée, et gagna d'abord le fort Chambly, pendant que Carleton entrait à Sorel. (2) Il se dirigea ensuite vers le fort Saint-Jean, où vint le rejoindre Arnold avec les troupes qui avaient gardé la ville de Montréal au pouvoir des Américains depuis le mois de novembre. Après avoir detruit le fort Saint-Jean, l'armée ennemie occupa un moment l'Isle-aux-Noix ; puis elle traversa le lac Champlain, et se replia sur les forts Ticonderaga et Crown Point, d'où elle était partie dix mois auparavant.

Comme on le voit, nos voisins évacuèrent le Canada en moins de temps qu'ils n'en avaient mis à le conquérir l'année précédente. Ainsi se termina cette expédition qui leur avait coûté tant de sacrifices et la perte d'un grand nombre de vies précieuses sans bon résultat pour leur cause. Néanmoins, elle leur offrit l'occasion de s'habituer à l'art militaire et de déployer leur courage. Plus heureux, toutefois, dans leur campagne du Sud, ils purent, grâce à leurs succès, proclamer leur indépendance le 4 juillet 1776.

Carleton résolut alors d'enlever aux Américains, la

(1) Voir à la note H des mémoires et documents le récit du combat livré près de Trois-Rivières et de l'affaire des Cèdres tel que raconté par M. A. Berthelot.

(2) " Le Général Guy Carleton, dit Sanguinet, continua sa route jusqu'à Montréal sans rencontrer aucun Bastonnais, car ils fuyaient devant les troupes. Il fit passer à Sorel deux mille hommes de troupes sous les ordres du général Bourgoygne, pour monter dans la rivière Chambly jusqu'à Saint-Jean, avec une quantité de Canadiens volontaires. Mais les Bastonnais abandonnèrent le fort Chambly qu'ils brûlèrent devant leur départ et se sauvèrent à Saint-Jean, dans l'Ile-aux-Noix. Par conséquent, le dix-huit juin, le Canada se trouva délivré des Bastonnais, et le vingt, le général Guy Carleton fit son entrée à Montréal, qu'il avoit abandonné le onze novembre 1775 : ce qui fait que les rebelles ont resté à Montréal sept mois et sept jours.

" L'armée du Roy se campa au fort Chambly et à Saint-Jean, aussitôt le général Guy Carleton donna ordre de commander les habitants avec leurs voitures pour charroyer les vivres, les bagages des troupes, etc. En

navigation du lac Champlain. Dans ce but, il arma plusieurs vaisseaux et chaloupes canonnières, dont il confia le commandement au capitaine Pringle. De leur côté, les Américains préparèrent une escadre qu'ils mirent sous les ordres du général Arnold. Le 11 octobre (1776) les deux flottes se rencontrèrent près de l'Isle Valcourt, mais les vents contraires ne permirent pas aux Anglais d'employer toutes leurs forces, et après un combat malheureux, le commandant ordonna la retraite. L'engagement fut repris deux jours après, et cette fois l'avantage fut du côté des Anglais. Quatre vaisseaux ennemis prirent la fuite, un autre abaissa son pavillon, et Arnold après avoir échoué et brûlé le reste de la flotte, fit sauter le fort Crown Point, et se replia sur Ticonderaga.

La saison étant trop avancée, Carleton gagna alors le nord du lac Champlain, plaça des garnisons à l'Ile-aux-Noix et à Saint-Jean, et remit au printemps suivant la continuation de sa campagne. Sur ces entrefaites Burgoyne parvint à se faire donner le commandement de l'armée anglaise, de préférence au Général Carleton qui ne s'occupa dorénavant que de l'administration de la province. Blessé de la préférence donnée à Burgoyne, il demanda son rappel, et partit pour l'Angleterre en juillet 1778.

La conduite de Carleton comme gouverneur et comme commandant de l'armée fut approuvée par la métropole. Le roi le reçut avec bonté et lui conféra le titre de Che-

conséquence il y avoit tous les jours environ douze cents hommes qui travailloient par corvée, gratis, pour faire les chemins, charroyer dans les bateaux L'armée passa l'été à Chambly et à Saint-Jean, il fut construit une quantité de bateaux, et l'on fit passer par terre quatre barques de Chambly à Saint-Jean dans des voitures, pour naviguer dans le lac Champlain. Pendant le séjour de l'armée à Chambly et à Saint-Jean, il fut mangé quinze à seize mille bœufs.

" A la fin du mois de septembre, l'armée se disposa pour entrer en campagne, alors il se présenta au moins deux mille hommes canadiens pour aller volontaires, mais le général Guy Carleton n'en accepta qu'environ la moitié. Cinq ou six cents Sauvages suivirent aussy l'armée, ou plutôt marchèrent à la tête avec les Canadiens. Il y eut un combat naval sur le lac Champlain et les navires des Bastonnois furent entièrement détruits, et l'armée fut camper à la Grande-Pointe d'où les Bastonnais en étoient partis de la veille. L'armée y resta plusieurs jours et le général Guy Carleton se borna à ce petit succès sans vouloir aller attaquer Carillon qui aurait été infailliblement pris, mais c'aurait été faire trop d'ouvrage dans une campagne."

valier de l'Ordre du Bain. En 1782, Carleton succéda à Sir Henry Clinton dans le commandement en chef de l'armée anglaise en Amérique ; quatre ans plus tard, il fut créé pair du Royaume-Uni sous le titre de Lord Dorchester, et le parlement lui vota une pension annuelle de £1000. Son retour au Canada comme gouverneur, en 1785, fut accueilli avec plaisir par la population, et lorsqu'il quittait le pays en 1796, il laissait la réputation d'un honnête homme, d'un serviteur dévoué à son pays ; et les Canadiens-Français le comptent aujourd'hui encore au nombre de leurs meilleurs gouverneurs.

Comme on peut le voir, la guerre américaine, en ce qui regarde le Canada, n'a pas été marquée par de brillants faits d'armes. Nos voisins avaient entrepris leur expédition avec des forces comparativement faibles, et avaient trop compté sur la coopération des Canadiens. Le but du Congrès semble avoir été de gagner le peuple par la persuasion plutôt que de le soumettre par la force des armes. Aussi les généraux reçurent-ils instruction de ne pas molester les habitants et de respecter leurs opinions et leurs propriétés.

Cette guerre donna occasion à nos ancêtres, surtout au clergé et à la classe instruite, de se montrer loyaux envers leur nouveau souverain. Plus de trois mille Canadiens, oubliant le passé, lui assurèrent par leur bravoure la possession d'une de ses plus belles provinces. La masse de la population ne crut pas devoir porter le dévouement aussi loin, et resta simple spectatrice de la lutte. On ne saurait lui reprocher cette conduite. Toutefois, puisque les événements nous ont permis de rester sujets anglais, nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, surtout nous Canadiens-Français. Suivant notre humble opinion, en devenant américains, nous n'aurions peut-être pas conservé aussi bien le caractère français et catholique qui distingue notre peuple. Il nous a fallu, il est vrai, lutter durant de nombreuses années pour défendre nos droits et nos privilèges, mais nous avons obtenu enfin la justice qui nous était due.

Aujourd'hui, quoique colonie, le Canada jouit de la liberté la plus grande. Il possède une constitution admirable, calquée sur celles de la métropole et des Etats-Unis. Au moyen de nos institutions politiques nous

avons augmenté nos richesses, étendu nos relations commerciales ; nous avons grandi au point que notre province dépasse en population et en importance les treize colonies anglaises lors de la guerre de l'Indépendance.

Nous grandirons encore, espérons-le, pendant de nombreuses années à l'ombre du drapeau britannique tout en conservant avec nos voisins des relations amicales. Et si un jour nous sommes appelés à devenir un peuple indépendant, ce que plusieurs d'entre nous verront peut-être, nous nous rappellerons avec orgueil le glorieux fait d'armes dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire et le temps que nous aurons passé sous la tutelle de l'Angleterre.

EXTRAITS

DES

Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance recueillis par

LOUIS P. TURCOTTE.

—

Note A.

M. de Mazères dans son volume *Additional Papers concerning the Province of Quebec*, raconte ainsi les difficultés de M. La Corne avec ses censitaires :

" Mr. La Corne, a young man of about twenty-two years of age, and nephew to Mr. La Corne de Saint-Luc, was sent by General Carleton to raise the inhabitants of Terrebonne, a village of which he (the younger Mr. de La Corne) is Seignior. He adressed them in a very high tone, mentioning the above right, which he had, by the tenure of their lands, to command their military service. They answered, " that they were now become subjects of England, and did not look on themselves as Frenchmen in any respect whatever. " Mr. La Corne was imprudent enough to strike some of those who spoke loudest. This provoked the people to such a degree, that Mr. La Corne found it necessary to get away from them, and go back immediately to Montreal, but threaten'd to return speedily amongst them with a party of two hundred soldiers, who would make them dearly pay for their refusal to obey him. The people, hearing this, forthwith armed themselves, some with guns, other with clubs ; and they all resolved to die rather than submit to be commanded by their seignior. General Carleton, hearing of the disturbance that Mr. La Corne's behavior had occasioned, instead of complying with his desire of sending troops to enforce obedience to his authority, thought it adviseable, to send with him an English officer of merit, Capt. Hamilton, to pacify the people. Capt. Hamilton asked them, what they meant by assembling in that riotous, disorderly manner?

They answered, that their intentions were to defend themselves from the soldiers, with whom they were threatened by Mr. La Corne, their seignior. " If general " Carleton, said they, requires our services, let him give " us Englishmen to command us : such a man as you, " for instance we would fellow to the world's end." But, replied Mr. Hamilton, English military gentlemen are not to be found in sufficient numbers, in the province, to take the command of you. " Then, said they, give us common soldiers to lead us rather than those people. For we will not be commanded by *ce petit gars*"...... At least, upon Capt. Hamilton's promise, that their seignior should come no more among them, they dispersed."

Note B.

Lettre adressée aux habitants de la Province de Québec, ci-devant le Canada, de la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie.

AUX HABITANS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nos Amis et Concitoyens,

" Nous, les *Délégués* des Colonies du Nouveau Hamp-" shire de Massachusetts Bay, de Rhode-Island et des " Plantations de Providence, de Connecticut, de la Nou-" velle-York, du Nouveau-Jersey, de la Pennsylvanie, " des Comtés de New-Castle, Kent et Sussex sur le fleuve " de la Ware, du Maryland, de la Virginie et des Caro-" lines Septentrionale et Méridionale, ayant été députés " par les Habitants des dites Colonies pour les représenter " dans un Congrès général à Philadelphie, dans la pro-" vince de Pennsylvanie, et pour consulter ensemble sur " les meilleurs moyens de nous procurer la délivrance " de nos oppressions accablantes ; nous étant en consé-" quence assemblés et ayant considéré très-sérieusement " l'état des affaires publiques de ce continent, nous avons " jugé à propos de nous adresser à votre Province, comme " à une de ses parties qui y est des plus intéressée.

" Lorsqu'après une résistance courageuse et glorieuse " le sort des armes vous eut incorporé au nombre des

" sujets Anglais, nous nous réjouîmes autant pour vous " que pour nous d'un accroissement si véritablement " précieux ; et comme la bravoure et la grandeur d'âme " sont jointes naturellement, nous nous attendions que " nos courageux ennemis deviendraient nos amis sincères, " et que l'Etre Suprême répandrait sur vous les dons de " sa providence divine en assurant pour vous et pour " votre prospérité la plus reculée les avantages sans prix " de la libre institution du Gouvernement Anglais, qui " est le privilége dont tous les sujets Anglais doivent " jouir.

" Ces espérances furent confirmées par la déclaration " du Roi donnée en 1763, engageant la foi publique pour " votre jouissance complète de ces avantages.

" A peine aurions-nous pu alors nous imaginer que " quelques Ministres futurs abuseraient avec tant d'au- " dace et de méchanceté de l'autorité royale, que de vous " priver de la jouissance de ces droits irrévocables aux- " quels vous aviez un si juste titre.

" Mais puisque nous avons vécu pour voir le tems " imprévu, quand des Ministres d'une disposition corrom- " pue ont osé violer les pactes et les engagemens les " plus sacrés, et comme vous aviez été élevés sous une " autre forme de gouvernement, on a soigneusement " évité que vous fissiez la découverte de la valeur inex- " primable de cette forme à laquelle vous avez à présent " un droit si légitime ; nous croyons qu'il est de notre " devoir de vous expliquer quelques-unes de ses parties " les plus intéressantes, pour les raisons pressantes men- " tionnées ci-après.

" ' Dans toute société humaine,' dit le célèbre Marquis " de Beccaria, ' il y a une force qui tend continuellement " à conférer à une partie le haut du pouvoir et du bon- " heur, et à réduire l'autre au dernier dégré de faiblesse " et de misère. L'intention des bonnes loix est de *s'oppo-* " *ser à cette force*, et de répandre leur influence *également* " *et universellement*.'

" Des Chefs incités par cette *force* pernicieuse, et des " sujets animés par le juste désir de lui opposer de bonnes " loix, ont occasionné cette immense diversité d'événe- " nemens dont les histoires de tant de nations sont rem- " plies. Toutes ces histoires démontrent la verité de

" cette simple position, que d'exister au gré d'un seul " homme, ou de quelques-uns, est une source de misères " pour tous.

" Ce fut sur ce principe comme sur un fondement " solide que les Anglais élevèrent si fermement l'édifice " de leur gouvernement qu'il a résisté au tems, à la " tyrannie, à la trahison, et aux guerres intestines et " étrangères, pendant plusieurs siècles. Et comme un " Auteur illustre et un de vos compatriotes cité ci-après, " observe. ' Ils donnèrent au peuple de leurs Colonies la " forme de leur gouvernement propre : et ce gouverne- " ment portant avec lui la prospérité, on a vu se former " de grands peuples dans les forêts même qu'ils furent " envoyés habiter.'

" Dans cette forme le premier et le principal droit, " est, que le peuple a part dans son gouvernement par " ses représentans choisis par lui-même, et est par con- " séquent gouverné par des loix de son approbation, et " non par les édits de ceux sur lesquels il n'a aucun " pouvoir. Ceci est un rempart qui entoure et défend sa " propriété, qu'il s'est acquise par son travail et une " honnête industrie; en sorte qu'il ne peut être privé de " la moindre partie que de son libre et plein consente- " ment, lorsque suivant son jugement il croit qu'il est " juste et nécessaire de la donner pour des usages publics, " et alors il indique précisément le moyen le plus facile, " le plus économe et le plus égal de percevoir cette partie " de sa propriété.

" L'influence de ce droit s'étend encore plus loin. Si " des Chefs qui ont opprimé le peuple ont besoin de sub- " sides, le peuple peut les leur refuser jusqu'à ce que " leurs griefs soient réparés, et se procurer paisiblement, " de cette manière, du soulagement sans avoir recours à " présenter des requêtes souvent méprisées, et sans trou- " bler la tranquillité publique.

" Le second droit essentiel consiste, à être jugé par " une Jurée. On pourvoit par là qu'un Citoyen ne peut " perdre la vie, la liberté ou les biens, qu'au préalable " Sentence n'ait été rendue contre lui par douze de ses " égaux et compatriotes de mœurs irréprochables, sous " serment, pris dans son voisinage, qui par cela même " on doit raisonnablement supposer doit être informé

" de son caractère et de celui des témoins, et cela après
" des enquêtes suffisantes face à face, à huis ouverts;
" dans la cour de justice, devant tous ceux qui voudront
" se trouver présent, et après jugement équitable. De
" plus cette Sentence ne peut lui être préjudiciable, sans
" injurier en même temps la réputation et même les inté-
" rêts des Jurés qui l'ont prononcée.

" Car le cas en question peut-être sur de certains points
" qui ont rapport au bien public; mais s'il en était au-
" trement, leur Sentence devient un exemple qui peut
" servir contre eux-mêmes s'ils venaient à avoir un
" semblable procès.

" Un autre droit se rapporte simplement à la liberté
" personnelle. Si un Citoyen est saisi et mis en prison,
" quoique par ordre du gouvernement, il peut néanmoins
" en vertu de ce droit, obtenir immédiatement d'un Juge
" un ordre que l'on nomme *Habeas-Corpus*, qu'il est obligé
" sous serment d'accorder, et se procurer promptement
" par ce moyen une enquête et réparation d'une déten-
" tion illégitime.

" Un quatrième droit consiste dans la possession des
" terres en vertu de légères rentes foncières, et non par
" des corvées rigoureuses et opprimantes qui forcent
" souvent le possesseur à quitter sa famille et ses occupa-
" tions pour faire ce qui dans tout état bien réglé, devrait
" être l'ouvrage de gens loués exprès pour cet effet.

" Le dernier droit dont nous ferons mention regarde la
" liberté de la presse. Son importance outre les progrès
" de la vérité, de la morale et des arts en général, consiste
" encore à répandre des sentiments généreux sur l'admi-
" nistration du gouvernement, à servir aux Citoyens à se
" communiquer promptement et réciproquement leurs
" idées et, conséquemment contribue à l'avancement
" d'une union entr'eux, par laquelle des supérieurs tyran-
" niques sont induits, par des motifs de honte ou de
" crainte, à se comporter plus honorablement et par des
" voies plus équitables dans l'administration des affaires.

" Ce sont là ces droits inestimables qui forment une
" partie considérable du système modéré de notre gou-
" vernement, laquelle en répandant sa force équitable sur
" tous les différens rangs et classes des Citoyens, défend
" le pauvre du riche, le faible du puissant, l'industrieux

" de l'avide, le paisible du violent, les vassaux des Sei-
" gneurs, et tous de leurs supérieurs.

" Ce sont là ces droits sans lesquels une nation ne peut " être libre et heureuse, et c'est sous la protection et " l'encouragement que procure leur influence que ces " Colonies ont jusqu'à présent fleuri et augmenté si éton- " nément. Ce sont ces mêmes droits qu'un ministère " abandonné tâche actuellement de nous ravir à main " armée, et que nous sommes tous d'un commun accord " résolus de ne perdre qu'avec la vie. Tels sont enfin " ces droits qui *vous* appartiennent, et que vous devriez " dans ce moment exercer dans toute leur étendue.

" Mais que vous offre-t-on à leur place par le dernier " Acte du Parlement ? La liberté de conscience pour " votre religion : non, Dieu vous l'avait donnée, et les " Puissances temporelles avec lesquelles vous étiez et " êtes à présent en liaison, ont fortement stipulé que " vous en eussiez la pleine jouissance : si les loix divines " et humaines pouvaient garantir cette liberté des " caprices despotiques des méchans, elle l'était déjà " auparavant. A-t-on rétabli les loix Françaises dans les " affaires civiles ? Cela paraît ainsi, mais faites attention " à la faveur circonspecte des Ministres qui prétendent " devenir vos bienfaiteurs ; les paroles du Statut sont, " que l'on se règlera sur ces loix jusqu'à ce qu'elles " aient été modifiées ou changées par quelques ordon- " nances du Gouverneur et du Conseil. "

" Est-ce que l'on vous assure pour vous et votre posté- " rité, la certitude et la douceur de la loix criminelle " d'Angleterre avec toutes ses utilités et avantages, " laquelle on loue dans le dit Statut, et que l'on recon- " naît que vous avez éprouvé très sensiblement ? Non, " ces loix sont aussi sujettes aux " *changements* " arbi- " traires du Gouverneur et du Conseil, et on se réserve " en outre très expressement le pouvoir d'ériger " telles " Cours de judicature *criminelle, civile et ecclésiastique* " que l'on jugera nécessaires. "

" C'est de ces conditions si précaires que votre vie et " votre religion dépendent seulement de la volonté d'un " seul. La couronne et les ministres ont le pouvoir " autant qu'il a été possible au Parlement de le con-

" céder, d'introduire le tribunal de l'Inquisition même
" au milieu de vous.

" Avez-vous une assemblée composée d'honnêtes gens
" de votre propre choix sur lesquels vous puissiez vous
" reposer pour former vos loix, veiller à votre bien-être,
" et ordonner de quelle manière et en quelle proportion
" vous devez contribuer de vos biens pour les usages
" publics ? non, c'est du Gouverneur et du Conseil que
" doivent émaner vos loix, et ils ne sont eux-mêmes que
" les créatures du Ministre, qu'il peut déplacer selon son
" bon plaisir. En outre, un autre nouveau Statut formé
" sans votre participation vous a assujettis à toute la
" rigueur d'un impôt sur les denrées que l'on nomme
" *Excise*, impôt détesté dans tous les états libres. En
" vous arrachant ainsi vos biens par la plus odieuse de
" toutes les taxes, vous êtes encore exposés à voir votre
" repos et celui de vos familles troublé par des collec-
" teurs insolens, pénétrans à chaque instant jusque dans
" l'intérieur de vos maisons, qui sont nommées les For-
" teresses des Citoyens Anglais dans les livres qui trai-
" tent de leurs loix.

" Dans ce même Statut qui change votre Gouverne-
" ment, et qui paraît calculé pour vous flatter, vous
" n'êtes point autorisés " à vous cotiser pour lever et
" disposer d'aucun impôt ou taxe, à moins que ce ne
" soit dans des cas de peu de conséquence, tels que de
" faire *des grands chemins*, de bâtir ou de réparer des
" *Edifices publics* ou pour quelqu'autres convenances
" *locales* dans l'enceinte de vos villes et districts Pour-
" quoi cette distinction humiliante ? Est-ce que les biens
" que les Canadiens se sont acquis par une honnête in-
" dustrie ne doivent pas être aussi sacrés que ceux des
" Anglais ? L'entendement des Canadiens seroit-il si
" borné qu'ils fussent hors d'état de participer à d'autres
" affaires publiques qu'à celle de rassembler des pierres
" dans un endroit pour les entasser dans un autre ?
" Peuple infortuné qui est non-seulement lezé, mais
" encore outragé. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que
" suivant les avis que nous avons reçus, un ministère
" arrogant a conçu une idée si méprisante de votre juge-
" ment et de vos sentimens, qu'il a osé penser, et s'est
" même persuadé que par un retour de gratitude pour

" les injures et outrages qu'il vous a récemment offert,
" il vous engagerait, vous nos dignes Concitoyens, à
" prendre les armes pour devenir des instrumens en ses
" mains, pour l'aider à *nous* ravir cette liberté dont sa
" perfidie vous a privée, ce qui vous rendrait ridicules et
" détestables à tout l'Univers.

" Le résultat inévitable d'une telle entreprise, supposé
" qu'elle réussît, seroit l'anéantissement total des espé-
" rances que vous pourriez avoir, que vous ou votre
" postérité fussent jamais rétablis dans votre liberté :
" car à moins que d'être entièrement privé du sens
" commun, il n'est pas possible de s'imaginer qu'après
" que vous auriez été employés dans un service si hon-
" teux ils vous traitassent avec moins de rigueur que
" nous qui tenons à eux par les liens du sang.

" Qu'aurait dit votre compatriote l'immortel *Montes-*
" *quieu,* au sujet du plan du Gouvernement que l'on
" vient de former pour vous ? Ecoutez ses paroles avec
" cette attention recueillie que requiert l'importance du
" sujet. 'Dans un état libre, tout homme qui est sensé
" avoir une âme libre, doit être gouverné par lui-même,
" il faudrait que le peuple en corps eût la puissance
" législative ; mais comme cela est impossible dans les
" grands états, et est sujet à beaucoup d'inconvéniens
" dans les petits, il faut que le peuple fasse, par ses
" représentans, tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.'
" —'La liberté politique dans un Citoyen est cette tran-
" quillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun
" a de sa sûreté ; et pour qu'on ait cette liberté, il faut
" que le Gouvernement soit tel qu'un Citoyen ne puisse
" pas craindre un autre Citoyen. Lorsque dans la même
" personne ou dans le même corps de Magistrature, la
" puissance législative est réunie à la puissance exécu-
" trice, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre
" que le même Monarque ou le même Sénat ne fassent
" des loix tyranniques pour les exécuter tyrannique-
" ment.'

" 'La puissance de juger ne doit pas être donnée à un
" Sénat permanent, mais exercée par des personnes
" tirées du corps du peuple dans certains tems de l'an-
" née, de la manière prescrite par la loi, pour former un

" tribunal qui ne dure qu'autant que la nécessité le
" requiert.'

" 'Les Militaires sont d'une profession qui peut-être
" utile, mais devient souvent dangereuse.' 'La jouis-
" sance de la liberté consiste en ce qu'il soit permis à
" chacun de déclarer sa pensée et de découvrir ses senti-
" mens.'

" Appliquez à votre situation présente ces maximes
" décisives, qui ont la sanction de l'autorité d'un nom
" que toute l'Europe révère. On pourrait avancer que
" vous avez un Gouverneur revêtu de la puissance *exécu-*
" *trice* ou des pouvoirs de l'*administration*; c'est en lui
" et en son Conseil qu'est placée la puissance *législative*:
" vous avez des *Juges* qui doivent décider dans tous les
" cas où votre vie, votre liberté, ou vos biens sont en
" danger, et effectivement, il semble qu'il se trouve ici
" une *distribution et répartition*, de diverses puissances en
" des mains *différentes* qui se repriment l'une l'autre, ce
" qui est l'unique méthode que l'esprit humain ait jamais
" imaginée pour contribuer à l'accroissement de la liberté
" et de la prospérité des hommes.

" Mais vous servant de cette sagacité si naturelle aux
" Français, et dédaignant d'être décens par le faux
" brillant de cet extérieur, examinez la plausibilité de
" ce plan, et vous trouverez (pour me servir des paroles
" de la Sainte Ecriture) que ce n'est qu'un "*sépulchre*
" *blanchi*," pour ensevelir votre liberté et vos biens avec
" votre vie.

" Vos Juges et votre (soit-disant) *Conseil Législatif*
" *dépendent* de votre *Gouverneur*, et lui-même *dépend* des
" serviteurs de la Couronne, en Angleterre. Le moindre
" signe du Ministre fait agir ces puissances *législative*
" *exécutrice* et celle *de juger*. Vos priviléges et vos
" immunités n'existent qu'autant que dure sa faveur, et
" son courroux fait évanouir leur forme chancellante.

" La perfidie a été employée avec tant d'artifice dans
" le Code des loix que l'on vous a récemment offert, que
" quoique le commencement de chaque paragraphe pa-
" raisse être plein de bienveillance, il se termine cepen-
" dant d'une manière destructive; et lorsque le tout est
" dépouillé des expressions flatteuses qui le décorent, il
" ne contient autre chose, sinon, que la Couronne et ses

" Ministres seront aussi absolus dans toute l'étendue de
" votre vaste Province, que le sont actuellement les des-
" postes de l'Asie et de l'Afrique. Qui protégera vos biens
" contre les Edits d'impôts et contre les rapines des supé-
" rieurs durs et nécessiteux ? Qui défendra vos personnes
" de Lettres de Cachets, de Prisons, de Cachots et de
" corvées fatigantes, votre liberté et votre vie contre des
" Chefs arbitraires et insensibles ? Vous ne pouvez, en
" jettant les yeux de tous côtés, apercevoir une seule
" circonstance qui puisse vous promettre d'aucune façon,
" le moindre espoir de liberté pour vous et votre posté-
" rité, si vous n'adoptez entièrement le projet d'entrer
" en union avec nos colonies.

" Quel serait le conseil que vous donnerait cet homme
" si véritablement grand, cet Avocat pour la liberté et
" l'humanité, que nous venons de citer, fut-il encore
" vivant et sçût-il que nous nos voisins puissans et nom-
" breux, inspirés d'un juste amour pour nos droits enva-
" his et unis par les liens indissolubles de l'affection et de
" l'intérêt, vous auraient invités au nom de tout ce que
" vous devez à vous-même et à vos enfans (comme nous
" le faisons à présent) de vous unir à nous dans une
" cause si juste, pour n'en faire qu'une entre nous, et
" courir la même fortune pour nous délivrer d'une sub-
" jection humiliante sous des Gouverneurs, Intendans et
" tyrans Militaires, et rentrer fermement dans le rang
" et la condition de libres Citoyens Anglais, qui ont
" appris de leurs ancêtres à faire trembler ceux qui osent
" seulement penser à les rendre malheureux.

" Ne serait-ce pas par un discours semblable qu'il
" s'adresserait à vous ? Et dirait, saisissez l'occasion que
" la Providence elle-même vous offre, votre conquête
" vous a acquis la liberté si vous vous comportez comme
" vous devez, cet événement est son ouvrage : vous n'êtes
" qu'un très-petit nombre en comparaison de ceux qui
" vous invitent à bras ouverts de vous joindre à eux ; un
" instant de réflexion doit vous convaincre qu'il convient
" mieux à vos intérêts et à votre bonheur, de vous pro-
" curer l'amitié constante des peuples de l'Amérique
" septentrionale, que de les rendre vos implacables en-
" nemis. Les outrages que souffre la ville de Boston, ont
" alarmés et unis ensemble toutes les Colonies, depuis la

" nouvelle Ecosse jusqu'à la Georgie, votre Province est
" le seul anneau qui manque pour completter la chaîne
" forte et eclatante de leur union. Votre pays est natu-
" rellement joint au leur, joignez vous aussi dans vos
" intérêts politiques ; leur propre bien-être permettra
" jamais qu'ils vous abandonnent ou qu'ils vous trahis-
" sent : soyez persuadés que le bonheur d'un peuple
" dépend absolument de sa liberté et de son courage
" pour la maintenir. La valeur et l'étendue des avan-
" tages que l'on vous offre est immense ; daigne le Ciel
" ne pas permettre que vous ne reconnaissiez ces avan-
" tages pour le plus grand des biens que vous pourriez
" posséder, qu'après qu'ils vous auront abandonnés à
" jamais."

" Nous connaissons trop bien la noblesse de sentiment
" qui distingue votre nation, pour supposer que vous
" fussiez retenus de former des liaisons d'amitié avec
" nous par les préjugés que la diversité de religion pour-
" rait faire naître. Vous sçavez que la liberté est d'une
" nature si excellente qu'elle rend, ceux qui s'attachent
" à elle, supérieurs à toutes ces petites foiblesses. Vous
" avez une preuve bien convaincante de cette vérité dans
" l'exemple des Cantons Suisses, lesquels quoique com-
" poses d'états Catholiques et Protestans, ne laissent pas
" cependant de vivre ensemble en paix et en bonne in-
" telligence, ce qui les a mis en état depuis qu'ils se
" sont vaillamment acquis leur liberté, de braver et de
" repousser tous les tyrans qui ont osé les envahir.

" S'il se trouvait quelques uns parmi vous (comme
" cela est assez fréquent dans tous les états,) qui préfé-
" reraient la faveur du Ministre et leurs intérêts parti-
" culiers au bien-être de leur patrie, leurs inclinations
" intéressées les porteront à s'opposer fortement à toutes
" les mesures tendantes au bien public, dans l'espérance
" que leurs supérieurs les récompenseront amplement
" pour leur services honteux et indignes : mais nous ne
" doutons pas que vous ne serez en garde contre de
" telles gens, et nous espérons que vous ne ferez point
" un sacrifice de la liberté et du bonheur de tous les
" Canadiens, pour gratifier l'avarice et l'ambition de
" quelques particuliers.

" Nous ne requérons pas de vous dans cette adresse

" d'en venir à des voies de fait contre le Gouvernement " de notre Souverain, nous vous engageons seulement à " consulter votre gloire et votre bien-être, et à ne pas " souffrir que des Ministres infâmes vous persuadent et " vous intimident jusqu'au point de devenir les instru- " mens de leur cruauté et de leur despotisme. Nous " vous engageons aussi à vous unir à nous par un pacte " social, fondé sur le principe libéral d'une liberté égale, " et entretenu par une suite de bons offices réciproques, " qui puissent le rendre perpetuel. A dessein d'effectuer " une union si désirable, nous vous prions de considérer " s'il ne serait pas convenable que vous vous assembliez " chacun dans vos villes et districts respectifs, pour élire " des députés de chaque endroit qui formeraient un " Congrès Provincial, duquel vous pourriez choisir des " Délegués pour être envoyés, comme les représentans " de votre Province, au Congrès général de ce continent " qui doit ouvrir ses seances à Philadelphie, le 10 de " Mai 1775.

" Dans le présent Congrès qui a commencé le 5 du " mois passé, et a continué jusqu'à ce jour, il a été résolu " unanimement et avec une satisfaction universelle, que " nous regarderions la violation de vos droits, operée " par l'acte pour changer le Gouvernement de votre " Province, comme une violation des nôtres propres, et " que nous vous inviterions à entrer dans notre confédé- " ration, laquelle n'a d'autres objets en vue que la par- " faite assurance des droits civils et naturels de tous les " membres qui la composent, et la préservation d'une " liaison heureuse et permanente avec la Grande Bre- " tagne, fondée sur les principes fondamentaux et salu- " taires que nous avons expliqués ci-devant. C'est pour " parvenir à ces fins que nous avons fait présenter au " Roi, une Requête humble et loyale, le suppliant de " vouloir bien nous delivrer de nos oppressions. Nous " avons aussi formé un accord, par lequel nous suspen- " dons l'importation de toutes sortes de marchandises " de la Grande Bretagne et de l'Irlande, après le pre- " mier de Decembre prochain. Comme aussi nous nous " engageons à ne rien transporter de chez nous dans ces " Royaumes ou aux Isles de l'Amérique, après le dixième

“ de Septembre prochain, si nous n'avons pas encore “ obtenu, dans ce temps là, la réparation de nos griefs.

“ Que le Tout-Puissant daigne vous porter d'inclina-“ tion à approuver nos démarches justes et nécessaires, “ et à vous joindre à nous, et que lorsque l'on vous offrira “ quelques injures que vous serez résolus de ne point “ souffrir, à ne pas faire dépendre votre sort du peu “ d'influence que pourrait avoir votre seule Province “ mais des puissances réunies de l'Amérique septen-“ trionale ; et qu'il veuille accorder à nos travaux unis, “ un succès aussi heureux que notre cause est juste, est “ la fervente prière de nous, vos sincères et affectionnés “ Amis et Concitoyens.

“ *Par ordre du Congrès,*
“ 26 Octobre 1774.

“ HENRY MIDDLETON, *Président.*”

Note C.

SOUFFRANCES ENDURÉES PAR L'ARMÉE D'ARNOLD D'APRÈS HENRY. (1)

“ Coming to a long, sandy beach of the Chaudiere, for we sometimes had such, some of our company were observed to dart from the file, and with their nails tear out of the sand, roots, which they esteemed eatable, and ate them raw, even without washing. Languid and woe-begone as your father was, it could not but create a smile to observe the whole line watching with Argus eyes the motions of a few men who knew the indications in the sands of those roots. The knowing one sprung; half a dozen followed; he who obtained it ate the root instantly. Through hunger urged, it was far from me to contend in that way with so powerful men as these were.

(1) John Joseph Henry, plus tard président du second district judiciaire de la Pensylvanie, faisait partie de l'armée d'Arnold. Il a publié sous le titre de *Campaign against Quebec,* un récit très-intéressant de l'expédition d'Arnold. Nous en tirons cet extrait qui donne une idée des misères qu'ont souffertes les Américains dans cette excursion.

"During this day's march (about 10 or 11 a.m.,) my shoe having given out again, we came to a fire, where were some of Captain Thayer's or Topham's men. Simpson was in front; trudging after, slipshod and tired. I sat down on the end of a long log, against which the fire was built, absolutely fainting from hunger and fatigue, my gun standing between my knees. Seating myself, that very act gave a cast to the kettle, it being placed partly against the log, in such a way as to spill two-thirds of its contents. At that moment a large man sprung to his gun, and pointing it towards me, he threatened to shoot. It created no fear; his life was with much more certainty in my power. Death would have been a welcome visitor. Simpson soon made us friends. Coming to their fire, they gave me a cup of their broth. A table spoonful was all that was tasted. It had a greenish hue, and they said it was made from the flesh of a bear. This was instantly known to be untrue, from the taste and smell. It was that of a dog. He was a large black Newfoundland dog, belonging to Thayer, and very fat. We left these merry fellows, for they were actually such, maugre all their wants, and marching quickly, towards evening encamped. We had a good fire, but no food. To me the world had lost its charms. Gladly would death have been received as an auspicious herald from the Divinity. My privations in every way were such as to produce a willingness to die. Without food, without clothing to keep me warm, without money, and in deep and devious wilderness, the idea occurred, and the means were in my hands, of ending existence. The God of all goodness inspired other and better thoughts. One principal cause of change (under the fostering hand of Providence) in my sentiments, was the jovial hilarity of my friend Simpson. At night, warming our bodies at an immense fire, (our compatriots joined promiscuously around) to animate the company, he would sing "Plato," his sonorous voice gave spirit to my heart, and the morality of the song, consolation to my mind. In truth the music, though not as correct as Handel, added strength and vigor to our nerves. This evening it was, that some of our companions, whose stomachs had not received food

the last forty-eight hours, adopted the notion that leather, though it had been manufactured, might be made palatable food, and would gratify the appetite. Observing their discourse, to me the experiment became a matter of curiosity. They washed their moose-skin moccasins in the first place in the river, scraping away the dirt and sand with great care. These were brought to the kettle and boiled a considerable time, under the vague, but consolatory hope that a mucilage would take place. The boiling over, the poor fellows chewed the leather, but it was leather still, not to be macerated. My teeth, though young and good, succeeded no better. Disconsolate and weary, we passed the night. "

Note D.

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC.

Voici comment le Juge Henry raconte le combat du Saut-au-Matelot :

" It was not until the night of the 31st (30th) of December, 1775, that such kind of weather ensued as was considered favorable for the assault........ By 2 o'clock we were accoutred and began our march. The storm was outrageous, and the cold wind extremely biting. In this northern country the snow is blown horizontally into the faces of travellers on most occasions, this was our case.

January 1st.—When we came to Craig's house, near Palace gate, a horrible roar of cannon took place, and a ringing of all the bells of the city, which are very numerous, and of all sizes. Arnold, heading the forlorn hope, advanced perhaps one hundred yards before the main body. After these followed Lamb's artillerists. Morgan's company led in the secondary part of the column of infantry. Smith's followed, headed by Steele; the captain, from particular causes, being absent. Hendricks' company succeeded, and the eastern men, so far as known to me, followed in due order.......

" In these intervals we received a tremendous fire of musketry from the ramparts above us. Here we lost

some brave men, when powerless to return the salutes we received, as the enemy was covered by his impregnable defenses. They were even sightless to us—we could see nothing but the blaze from the muzzles of their muskets.......

" We proceeded rapidly, exposed to a long line of fire from the garrison, for now we were unprotected by any buildings. The fire had slackened in a small degree. The enemy had been partly called off to resist the General, and strengthen the party opposed to Arnold in our front. Now we saw colonel Arnold returning, wounded in the leg, and supported by two gentlemen ; a parson Spring was one, and in my belief, a Mr. Ogden the other. Arnold called to the troops in a cheering voice as we passed, urging us forward ; yet it was observable among the soldiery, with whom it was my misfortune to be now placed, that the Colonel's retiring damped their spirits. A cant phrase, " We are sold," was repeatedly heard in many parts throughout the line. Thus proceeding, enfiladed by an animated but lessened fire, we came to the first barrier, where Arnold had been wounded in the onset. This contest had lasted but a few minutes, and was somewhat severe ; but the energy of our men prevailed. The embrasures were entered when the enemy were discharging their guns. The guard, consisting of thirty persons, where either taken, or fled, leaving their arms behind them. At this time it was discovered that our guns were useless, because of the dampness. The snow, which lodged in our fleecy coats, was melted by the warmth of our bodies. Thence came that disaster. Many of the party, knowing the circumstance, threw aside their own, and sized the British arms.......

" From the first barrier to the second, there was a circular course along the sides of houses, and partly through a street, probably of three hundred yards, or more. This second barrier was erected across, and near the mouth of a narrow street, adjacent to the foot of the hill, which opened into a larger, leading soon into the main body of the lower town. Here it was that the most serious contention took place; this became the bone of strife. The admirable Montgomery by this time (though it was

unknown to us) was no more; yet we expected momentarily to join him. The firing on that side of the fortress ceased; his division fell under the command of a colonel Campbell, of the New York line, a nerveless chief, who retreated without making an effort, in pursuance of the General s original plans. The inevitable consequence was, that the whole of the forces on that side of the city, and those who were opposed to the various detachments employed to make the false attaches, embodied and came down to oppose our division. Here was sharp shooting.

" We were on the disadvantageous side of the barrier for such a purpose. Confined in a narrow street, hardly more than twenty feet wide, and on the lower ground, scarcely a ball, well armed or otherwise, but must take effect upon us. Morgan, Hendricks, Steele, Humphreys, and a crowd of every class of the army, had gathered into the narrow pass, attempting to surmount the barrier, which was about twelve or more feet high, and so strongly constructed that nothing but artillery could effectuate its destruction. There was a construction fifteen or twenty yards within the barrier, upon a rising ground, the cannon of which much overtopped the height of the barrier; hence we were assailed with grape shot in abundance. This erection was called the platform. Again, within the barrier, and close in to it, were two ranges of musketeers, armed with musket and bayonet, ready to receive those who might venture the dangerous leap. Add to all this that the enemy occupied the upper chambers of the houses in the interior of the barrier, on both sides of the street, from the windows of which we became fair marks. The enemy, having the advantage of the ground in front, a vast superiority of numbers, dry and better arms, gave them an irresistible power in so narrow a space. Humphreys, upon a mound which was speedily erected, attended by many brave men, attempted to scall the barrier, but was compelled to retreat by the formidable phalanx of bayonets within, and the weight of fire from the platform and the buildings. Morgan, brave to temerity, stormed and raged.—Hendricks, Steele, Nichols, Humphreys, equally brave, were sedate, though under a tremendous fire. The plat-

form, which was within our view, was evacuated by the accuracy of our fire, and few persons dared venture there again. Now it was that the necessity of the occupancy of the houses on our side of the barrier, became apparent. Orders were given by Morgan to that effect, we entered. This was near daylight. The houses were a shelter from which we could fire with much accuracy. Yet even here some valuable lives were lost Hendricks, when aiming his rifle at some prominent person, died by a straggling ball throught his heart. He staggered a few feet backwards and fell upon a bed, were he instantly expired. He was an ornament to our little society.

"The amiable Humphreys died by a like kind of wound, but it was in the street before we entered the buildings. Many other brave men fell at this place; among these were Lieutenant Cooper, of Connecticut, and perhaps fifty or sixty non-commissioned officers and privates. The wounded were numerous, and many dangerously wounded. Captain Lamb, of the York artillerists, had nearly on half of his face carried away by a grape or canister shot. My friend Steele lost three of his fingers as he was presenting his gun to fire; Captain Hubbard and Lieutenant Fisdle were also among the wounded. When we reflect upon the whole of the danger at this barricade, and the formidable force that came to among us, it is a matter of surprise that so many should escape death and wounding, as did. All hope of success having vanished, a retreat was contemplated; but hesitation, uncertainty, and a lassitude of mind which generally takes place in the affairs of men, when they fail in a project upon which they have attached much expectation, now followed. That moment was foolishly lost when such a movement might have been made with tolerable success. Captain Laws, at the head of 200 men, issuing from Palace gate, most fairly and handsomely cooped us up. Many of the men, aware of the consequences, and all our Indians and Canadians (except Natanis and another,) escaped across the ice which covered the bay of St. Charles, before the arrival of Captain Laws. This was a dangerous and desperate adventure, but worth the undertaking, in avoidance of our subsequent sufferings. Its desperateness consisted

in running two miles across shoal ice, thrown up by the high tides of this latitude—and its danger in the meeting with air holes, deceptively covered by the bed of snow.

" Speaking circumspectly, yet it must be admitted conjecturally, it seems to me that in the whole of the attack, of commissioned officers we had six killed, five wounded: and of non-commissioned and privates at least one hundred and fifty killed, and fifty or sixty wounded. Of the enemy, many were killed and many more wounded, comparatively, than on our side, taking into view the disadvantages we labored under ; and that but two occasions happened when we could return their fire—that is, at the first and second barriers. Neither the American account of this affair, as published by Congress, nor that of Sir Guy Carleton, admit the loss of either side, to be so great as it really was, in my estimation."

COMBAT DU SAUT-AU-MATELOT ET ATTAQUE DE PRÈS-DE-VILLE, RACONTÉS PAR SANGUINET.

" Alors M. Montgomery, voyant qu'il dépensoit inutilement sa poudre, et qu'il étoit au moment d'en manquer, pendant que la ville faisoit un feu continuel, prit la résolution de donner une escalade pendant une nuit obscure, persuadé qu'il avoit beaucoup d'amis dans la ville qui luy faciliteroient son entreprise. On en fut averti par un déserteur. On fit en conséquence bonne garde ce jour-là, mais l'attaque ne se fit point au temps fixé par le déserteur. On se douta que les Bastonnois attaqueroient le jour suivant, et l'on ne se trompa point, car le trente un de Décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cent cinquante, ayant à leur tête le Général Montgomery, vinrent pour escalader Près-de-ville, et en même temps cinq cent cinquante ayant à leur tête M. Arnold, pour attaquer le Sault-au-Matelot. Le capitaine McCloude du *Royal Émigrant* qui étoit de garde à ce poste, malgré qu'il fût averti par les factionnaires de l'approche des Bastonnois, feignit de ne vouloir rien croire.

" La garde voulut prendre les armes, mais il s'y opposa, de manière que les Bastonnois montèrent les

palissades, s'emparèrent des canons qui étoient sur un quay. Alors les factionnaires se rendirent à la garde et les Bastonnois prirent toute la garde sans tirer un seul coup de fusil et s'emparèrent de toutes les maisons du Sault-au-Matelot. Alors le capitaine McCloude qui commandoit la garde fit le saoul, il se fit porter par quatre hommes. Il y avait tout lieu de croire qu'il avait quelqu'intelligence avec les Bastonnois. Il fut mis aux arrêts jusqu'au printemps après le départ des Bastonnois de devant Québec. Quelques écoliers qui étoient à cette garde vinrent donner l'alarme à la Haute-ville. A l'instant l'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour, tout le monde se réveilla et chacun courut à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens qui étoient de piquet ce jour-là, se rendirent les premiers au Sault-au-Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bastonnois étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent parmi les Bastonnois qui leur présentoient la main en disant : VIVE LA LIBERTÉ ! Les écoliers à ces mots, s'apercevant qu'ils étoient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras. Plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bastonnois voyant leur dessein les désarmèrent. Cependant, plusieurs montèrent promptement à la Haute-ville, sur la place d'armes où toute la garnison étoit assemblée, en criant de toutes leurs forces que les ennemis étoient dans le Sault-au-Matelot, qu'ils avoient pris la garde et une batterie ; comme c'étoit des jeunes gens, on eut peine à les croire.

" Cependant le Général Guy Carleton donna aussitôt ordre au Colonel McClene de courir à la Basse-ville afin de connoître la vérité. Il revint un instant après en criant : Oui par Dieu, c'est bien vrai que les ennemis sont dans le Sault-au-Matelot. Alors le Général Carleton dit aux citoyens que c'étoit le temps de se signaler et de montrer leur courage. Il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault-au-Matelot. Quand ils furent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et surpris du grand progrès que les Bastonnois avoient fait, car ils avoient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière, qui étoit la plus foible et la dernière à franchir. L'alarme augmenta et tout étoit en combustion, le désordre régnoit

partout et ceux qui devoient commander ne se pressoient pas d'avancer, la crainte s'empara davantage de l'esprit des meilleurs royalistes qui entendirent crier les Bastonnois,—*Mes amis*, en nommant le nom de plusieurs citoyens de la ville, *êtes-vous là ?* On s'aperçut alors par ces paroles qu'il y avoit plusieurs traîtres dans la ville, et c'est qui fit trembler les bons citoyens. Qu'importe ? Un nommé Charland, canadien aussy fort qu'intrépide, tira par dessus la barrière les échelles de son côté. Il y avoit alors plusieurs Bastonnois tués le long de la barrière, parce que l'on commençait à se fusiller de part et d'autre. Les Bastonnois avoient pour se distinguer un papier cacheté sur le sommet de la tête, où étoit écrit : *Vive la liberté !* d'autres, où étoit écrit : *Mors aut Victoria.* Alors les Bastonnois abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons, ouvrirent les fenestres et tirèrent de tous côtés, et approchoient du côté de la Basse-ville de maison en maison, et s'ils n'eussent été arrêtés, ils seroient parvenus facilement à celle qui faisoit le coin de la Barrière. Mais M. Alexandre Dumas qui étoit un capitaine, ordonna de s'emparer de cette maison. Dans l'instant le Sieur Dambourgès monta par une fenestre, par le moyen des échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs canadiens. Ils défoncèrent la fenestre du pignon de la maison. Il y trouva déjà plusieurs Bastonnois. Après avoir tiré son coup de fusil, il fonça avec la bayonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivoient, animés du même courage, jettèrent la frayeur parmy les Bastonnois qui se rendirent prisonniers.

" Sur ces entrefaites, le Général Guy Carleton fit sortir deux cents hommes par la porte du Palais, commandés par M. Lawse afin de couper le chemin aux Bastonnois, s'ils voulaient s'en retourner et les mettre entre deux feux. On en donna aussitôt avis aux citoyens qui avoient arrêté les Bastonnois dans le Sault-au-Matelot, ce qui augmenta leur courage. M. Lawse se rendit avec ses deux cents hommes à l'autre bout du Sault-au-Matelot, ayant sorti par la porte du Palais et entra dans une maison où étoient tous les officiers Bastonnois qui tenoient conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre. Alors plusieurs officiers Bastonnois tirèrent leurs épées pour le tuer,

mais il leur dit qu'il avoit douze cents hommes qu'il commandoit, et que s'ils ne se rendoient à l'instant, qu'ils seroient tous tués sans miséricorde. Quelques-uns des officiers regardèrent par la fenestre, il leur parut effectivement y avoir beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût que deux cents hommes. Alors ils traitèrent plus favorablement M. Lawsc et se rendirent prisonniers. Cette ruse luy conserva la vie.

" Comme les Canadiens étoient à l'extrémité du Sault-au-Matelot, du côté de la Basse-ville, qui tiroient continuellement sur les Bastonnois, ils entendirent une voix qui crioit: *Ne tirez plus, Canadiens, car vous allez tuer vos amis.* L'on crut d'abord que c'était une feinte de la part des Bastonnois et comme l'on continuoit à fusiller, on entendit encore proférer les mêmes paroles. On cessa alors de faire feu, reconnoissant la voix de plusieurs des nôtres qui avoient été faits prisonniers à la garde. En même temps les Bastonnais demandèrent quartier, en disant qu'ils se rendoient prisonniers. Les uns jettèrent leurs armes par les portes et les fenestres des maisons où ils étaient logés, et les autres, saisis de frayeur se cachèrent dans des caves, des greniers et la plus grande partie présenta la crosse de leurs fusils. Le combat dura environ deux heures. Nous n'eûmes dans ce combat que six hommes tués et cinq blessés, et les Bastonnais, environ vingt ou trente tués et autant de blessés.

" Le Sr Arnold qui commandait ce détachement, fut blessé à la jambe et fut porté à l'Hôpital-Général, et il fut fait deux cent quatre-vingts à trois cents prisonniers, y compris trente-deux officiers.

" Pendant ce combat, il s'en livra un autre en même temps à Près-de-Ville ; M. Montgomery, général des Bastonnois, attaqua ce poste à la tête d'environ trois cent cinquante hommes, parce que pour s'y rendre le chemin est extrêmement étroit. La garde qui étoit à ce poste, au nombre de quarante-cinq hommes, virent les Bastonnois escalader la première barrière et se ranger en ordre de bataille sur un quay. Mais comme dans ce poste il y avait une batterie masquée, dans le pignon d'une maison, de neuf pièces de canons, ils laissèrent avancer M. Montgomery avec son monde jusqu'à quarante pieds de là. Alors le Sieur Chabotte et le Sieur

Alexandre Picard qui commandoient ce jour-là la garde, donnèrent ordre de mettre le feu aux canons chargés à mitraille. A l'instant les Bastonnois prirent la fuite et la garde en fit autant de son côté et se sauva jusqu'à la Basse-Ville. Alors le poste resta sans être gardé ; mais quelques-uns de la garde ayant eu honte de leur fuite proposèrent aux autres de retourner, n'entendant aucun bruit. Effectivement ils arrivèrent à leur poste et trouvèrent les Bastonnois décampés, et s'aperçurent qu'il y avoit plusieurs Bostonnais qui avaient été tués par la décharge des neuf coups de canons, ils trouvèrent trente-six hommes tués dont M. Montgomery étoit du nombre, et quatorze blessés, sans compter ceux qui se noyèrent en se sauvant. Il n'y eut aucun des nôtres de tué ni blessé parce que les Bastonnais furent surpris de la décharge des canons, à quoy ils ne s'attendoient pas. Ils ignoraient même qu'il y eût une batterie à ce poste, que si M. Montgomery n'eût point été tué et M. Arnold blessé, il est certain que la ville de Québec aurait été prise. Le poste qui fut attaqué par M. Montgomery étoit le plus difficile à prendre, parce qu'il falloit l'attaquer à la face des canons, dans un chemin qui ne pouvoit contenir que deux ou trois hommes de front."

RÉCIT DE L'ASSAUT DE QUÉBEC PAR UN OFFICIER DE LA GARNISON ; PUBLIÉ DANS LE 2e VOL. DE SMITH'S HISTORY OF CANADA.

" About four o'clock this morning, captain Malcolm Fraser, of colonel Maclean's regiment, in going his rounds, perceived signals not far from St. John's gate ; and finding the weather such as the enemy wished for, by the last deserter's report, he alarmed the guards and picquets, who stood to their arms ; all the sentries between Cape Diamond and Palace gate saw many and repeated flashes like lightning ; on the heigths of Abraham, lights like lanthorns were placed on poles at regular distances. Two rockets were thrown up from the foot of Cape Diamond, and immediately a hot fire was kept up on those who lined the walls at that place, and a body of men were seen in St. John's suburbs ;

from the flashes of the enemy's firing we perceived they were hid behind a band of snow; however we returned their fire, directed by their flashes: during this sharp musquetry, the drums were beating to arms, the bells rang the alarm, and in less than ten minutes, every man in the garrison was under arms at his alarm post; even old men upwards of 70 were seen forward to oppose the rebels. Colonel Maclean detached a party of the British militia, under Colonel Caldwell, to reinforce Cape Diamond; there he was to make the disposition of the men, and return to the parade.

" Mr. Montgomery, with 900 of the best men attacked at Près-de-Ville, and Arnold, with 700 chosen fellows, attacked at Sault-au-Matelot. The attack at Cape Diamond, the parade of men (Canadians it is said) near St. John's gate, with a bombardment from St. Roc's, were intented to draw off our attention from the Lower Town, where the rebels were to make the real attacks.

" Our guard at Près-de-Ville had seen the flashes, every man was posted before the alarm was given; the gunners with lighted matches, waited for the word of command. Captain Barnsfair, who commanded the battery, coolly waited the near approach of the enemy; he saw a group advancing; they stopped within fifty yards of our guns; there they seemed in consultation; at last they rushed forward to their destruction, for our grape shot mowed them down; groans and cries were heard, but not one soul was to be seen; however, we kept sweeping the road with our guns and musquetry for some time. At the other end of the town Mr. Arnold was wounded in the leg, in passing the picquets behind the Hôtel-Dieu, from whence a shower of balls was poured on his party in their way to the Sault-au-Matelot; he was sent disabled to the General Hospital; the officers under him forced our guard, and made us retreat to a barrier about two hundred yards nearer the centre of the Lower Town; there we made a stand, returning a brish fire, which the enemy under cover of houses, poured upon us.

" General Carleton, experienced in military affairs, saw the advantage the rebels gave us over them; he improved it, and sent Captain Laws out at Palace gate,

with a detachment of the troops to take the enemy in rear, and Colonel Maclean ordered Captain Macdougal to support him with a party, and to keep possession of the post we had abandoned.

" Major Nairne of the Royal Emigrants, and Monsieur Dambourges of the same corps, by their gallant behaviour attracted the notice of every body. The General ordered them, with a strong detachment to the support of those already engaged in the Lower Town.

" These two gentlemen mounted by ladders, and took possession of a house with fixed bayonets, which the rebels had already entered, and thus secured a post which overlooked a strong battery on Lymburner's wharf, and commanded a principal street.

" The regular troops, the militia, the seamen, in short, every person bearing arms marched cheerfully, led on by their officers. They placed the greatest confidence in the General's knowledge, and they advanced secure of victory. Colonel Maclean, the second in command, with that coolness which distinguishes the good soldier, had his eye every where, to prevent the progress of the attackers; his indefatigability since he arrived in Quebec merits much praise; no man could do more for the good of the service; every power of his was exerted, especially on this day. Colonel Caldwell took infinite pains with the British militia; by his good example he made that corps emulous to appear where danger made their presence most necessary.

" The seamen were under the strictest discipline; Colonel Hamilton and Major MacKenzie headed the brave fellows, who behaved as they do on all occasions, like British tars. The handful of Royal Fusileers, commanded by Captain Owen, distinguished themselves, and the Royal Emigrants behaved like veterans. The French militia shewed no backwardness; a handful of them stood the last at Sault-au-Malelot; overcame by numbers, they where obliged to retreat to the barrier.

" As the General had foreseen the sortée, made the victory ours, we hemmed the rebels in on all sides: they called for quarter, and we made prisoners:

" 1 Lieutenant-colonel, 2 majors, 8 captains, 15 lieutenants, 1 adjutant, 1 quarter-master, 4 volunteers, 350

rank and file, not wounded ; 44 officers and soldiers wounded. 426 taken.

" The flower of the rebel army fell into our hands ; we have reason to think that a great number were killed and wounded.

" The prisoners say, that if Mr. Montgomery had attacked with the expected resolution we should have lost Lower Town. Little know they of the situation of Près de-Ville ; after the Lower Town is taken, it remains commanded by the Upper Town.

" *Liberty or Death*, was wrote on slips of paper, and pinned to their caps.

" We lost captain Anderson, formerly a lieutenant in the navy, 5 privates killed, and two privates wounded.

" We took at St. Roc's two brass three-pounders, two royals, three howitzers, and some small shells."

ASSAUT DE QUÉBEC RACONTÉ PAR LE COL. HENRY CALDWELL.

" They (the enemy) remained quiet until the 31st of December ; about five o'clock in the morning we were alarmed at our picket by Capt. Frazer, who was captain of the main guard, and returning from his rounds, told us that there was a brisk firing kept up at Cape Diamond. The morning was dark, and at that time a drizzling kind of snow falling. McLean (who was second in command in the garrison and who really, to do him justice, was indefatigable in the pains he took) begged that I would take part of my corps to Cape Diamond, and if I found it a false attack (as we both supposed it to be), after leaving the necessary reinforcements there, I might return with the rest. I accordingly went there, found the enemy firing at a distance, saw there was nothing serious intended, and after ordering a proper disposition to be made, proceeded to *Port Louis*. There, I met Captain Laws, an officer to whom the general had given the command of an extra picket, composed of the best men of the detachment of the 7th and McLean's corps there ; him I ordered back again to wait the General's orders, and proceeded to St. John's Gate, where I first learned that the enemy had surprised the post at Sault-

au-Matelot, and had got into the Lower Town. I still had part of the B. Militia with me, and took upon me also to send some whom I found unnecessary on the ramparts, to the party to wait for orders ; and took an officer with a small party of the Fusileers with me, by Palace Gate, just at the time when the officer I had mentioned to you, with about 70 men ; was ordered to make a sortie and attack the enemy at the Sault-au-Matelot in the rear. I hastened, with what expedition I could, by the back of the Hotel-Dieu, in the Lower-Town, and on my way passed by the picket drawn up under the field officer of the day, who was Major Cox, formerly of the 47th. and now Lieut.-Governor of Gaspé. I got him to allow me to take your friend Nairne, with a subaltern and thirty men, and then proceeded to the Lower Town, where I found things, though not in a good way, yet not desperate. The enemy had got in at the Sault-au-Matelot, but, neglecting to push on, as they should have done, were stopped at the second barrier which our people got shut just as I arrived. It was so placed as to shut up the street of the Sault-au-Matelot from any communication with the rest of the Lower Town. As I was coming up, I found our people, the Canadians especially. shy of advancing towards the barrier, and was obliged to exert myself a good deal. To do old Voyer, their Colonel, justice, though he is no great officer, yet he did not show any want of spirit. However, my coming up with Nairne and a Lieutenant, with fifty seamen, gave our people new spirits. I posted people in the different houses that commanded the street of Sault-au-Matelot ; some in the house where Levy, the Jew, formerly lived, others at Lymeburner's ; the officers of the Fusileers I posted in the street with fixed bayonets, ready to receive the enemy in case they got on our side of the barrier ; they had on their side of it, fixed some ladders, and then another to our side as it were to come down by, that was useful to us. I ordered it to be pulled away and fixed it to the window in the gable end of a house towards us ; the front of which commanded the street of the Sault-au-Matelot, and their side of the barrier. Then I sent captain Nairne with a party of their people ; Nairne and Dambourges entered

the window with a great deal of spirit, and got into the house on that side, just as the enemy was entering it by the front door. But Nairne soon dislodged them with his bayonets, driving them into the street; nor did they approach the barrier afterwards. They however kept up a brisk fire from back windows of the houses they had occupied in Sault-au-Matelot street on our people in Lymeburner's house, on his wharf, and the street adjacent, from one of their houses.... Their fire, however, a good deal slackened towards nine o'clock, especially after I brought a 9-pounder on Lymeburner's wharf to bear upon them: the first shot of which killed one of their men and wounded another. I then called out to Nairne in their hearing, so that he should let me know when he heard firing on the other side: our General had sent 500 men to hem the enemy in on that side; they soon after began to give themselves up and surrendered to Nairne, who sent them through the window to us. They then began to crowd in such numbers, that we opened the barrier, and they all gave themselves up on that side, while the party that made the sortie were busy in the same manner on the other side of the post, and which had delayed so long from comming up, in taking and sending in by Palace gate some straggling prisoners; but they had not a shot fired at them and just arrived on that end of the post, the enemy surprised at the time the officer I sent to take possession of our old post, arrived with a small party, supported by Nairne with 100 men; thus ended our attack on that side, in which the enemy had about 20 men killed, upwards of 40 men wounded, and about 400 made prisoners. Had they acted with more spirit, they might have pushed in at first and possessed themselves of the whole Lower Town, and let their friends in at the other side, before our people had time to have recovered from a certain degree of panic, which seized them on the first news of the post being surprised. In the mean time, Mr. Montgomery made his attack at Près-de-Ville; rockets were thrown up as a signal to Arnold that both attacks might be made at same time. He got past some pickets, where we at first established our advance post; the guard was alarmed in time and

prepared for his reception, but the post was much stronger than, I believe, he imagined, and defended by four cannons there and a 4-pounder; they were served by some seamen under the orders of the master of the transport; his name was Barnsfare. The guard was under the command of a Canadian officer of Militia; the men, Canadians and British, mixed. Barnsfare declared he would not fire till he was sure of doing execution, and with the utmost coolness, waited till the enemy came within his view, at about 30 yards distance, where they received a general discharge from the cannon and musketry. Nothing but groans were heard, and the rebels immediately retired; their General, his Secretary, two or three other officers, and about five privates being killed on the spot; their wounded were got off...."

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC EXTRAITE D'UN JOURNAL ATTRIBUÉ A HUGH FINLAY.

"About 5 o'clock Montgomery attacked a house belonging to Mr. Simon Fraser, at Près de Ville, called the Pot Ash, which was well fortified with cannon and a guard of about 30 in it. He had, it is said, 800 men with him. Much about the same time Arnold, with a party consisting of 650 or 700 men (attacked) a Post at Sault au Matelot. Montgomery's party was repulsed, leaving ten or a dozen men killed and wounded. Arnold's party forced the Sault au Matelot, and got into the narrow street, but before they could get to the end of it, our people had found means to secure the inner barrier, and having lodged themselves in a house opposite it, kept a fire upon the Rebels in the narrow street, till the arrival of Colonel Caldwell, with a party of the British Militia; and major Nairn, with a party of the Emigrants, having by some means got a ladder, he with Ensign Dambourges instantly mounted the same, and got into a window of a house on the Rebel side of the barrier, where being followed instantly by Capt. Campbell and Ensign Cairns of the Emigrants and Lieut. Layard of the Fusileers, they dislodged a strong party

of the Rebels with their bayonets, and thus got the command of the narrow street.

" Whilst Col. Caldwell, Major Nairn and the officers and men were thus distinguishing themselves, Genl. Carleton had detached a party out at Palace Gate under Cap. Law, acting Engineer, who was supported by a party under Capt. Macdougal of the Emigrants, and he, by Capt. Alexander Fraser with a third party, and all, followed by a party of sailors commandey by Capt. Hamilton of the Lizard ; these parties coming behind the Rebels, who seeing themselves surrounded, threw down their arms and surrendered prisoners. We took in all 426.

" Besides, it is thought, above 100 were either killed or got off wounded. The prisoners are really fine looking fellows. They had, most of them, papers on the front of their caps, on which were wrote the words, " Liberty or Death."

" We lost Capt. Anderson of the seamen with 5 men killed and one wounded. One of these killed was of the French Militia, the rest seamen and of the British Militia ; among the latter, one Mr. Fraser, a master shipbuilder, both he and Capt. Anderson are much regretted. We took a brass six-pounder that the Rebels had brought along with them. A party was sent out under the command of Capt. Campbell to burn St. Roc's, where they found 5 mortars and royals, which were brought in.

" The garrison in general, both British and French, behaved gallantly, and the greatest harmony subsisted between us, and the General's orders obeyed with the greatest alacrity. He was greatly eased by the activity and indefatigableness of Col. MacLean, whose providential coming into the province has contributed in a most conspicuous manner to the fortifying and preserving the garrison."

Note E.

Les citoyens de Québec célébrèrent pendant plusieurs années consécutives le glorieux anniversaire de la victoire gagnée le 31 décembre sur les Américains. En 1776, ils commencèrent la démonstration par une cérémonie

religieuse dans les différentes églises, et la terminèrent par une soirée donnée par les officiers de la milice, et où près de 300 personnes assistèrent (1). *La Gazette de Québec* raconte cette fête dans les termes suivants :

" Mardi dernier 31 decembre (1776) la milice de Québec, en commémoration de la victoire signalée remportée sur l'armée rebelle dans leur attaque sur cette ville, alla en cérémonie aux différentes églises, où se fit un sermon à cette occasion. Les principaux Messieurs des deux corps dinèrent avec Son Excellence notre digne Gouverneur, à la prudence et constance duquel ils doivent toujours témoigner la plus vive reconnaissance. Le soir la milice donna un bal et un souper magnifiques, auxquels assistèrent près de trois cens personnes tant Dames que Messieurs. On s'était procuré à cette occasion glorieuse, une troupe choisie de musiciens, et toute la fête de ce jour se passa dans le plus bel ordre. A six heures et demie du soir Son Excellence Messire Guy Carleton, my Lady son épouse, et my Lady Anne Carleton, accompagné des généraux Redhasel et Speke, etc., entrèrent dans la salle, alors la troupe des musiciens joua *Vive le Roi*, ce qui fut accompagné par le chœur. A sept heures on exécuta une Ode composée à cette occasion, après quoi les dances commencèrent. En un mot ceux qui s'étaient chargés de la direction s'en acquittèrent de manière qu'on avoua que c'était la fête la plus complète que l'on ait jamais connue dans cette province." *Gazette* du 2 janvier 1777.

Note F.

TÉMOIGNAGE DE JAMES THOMPSON.

" I, James Thompson, of the city of Quebec, in the Province of Lower-Canada, do testify and declare : That I served in the capacity of an Assistant Engineer during the siege of this city, invested during the years 1775 and 1776 by the american forces under the command of the late Major General Richard Montgomery. That in

(1) Le même anniversaire fut célébré le 31 décembre 1777, par une soirée donnée sous le patronage des officiers de la milice à la *Taverne de Menut.* Son Excellence le Gouverneur et 230 personnes y assistaient. La fête fut répétée en 1778 et 1779. Voir la *Gazette de Québec* de ces diverses années.

an attack made by the american troops under the immediate command of General Montgomery, in the night of the 31st December, 1775, on a British post at the southernmost extremity of the city, near Près-de-Ville, the General received a mortal wound, and with him were killed his two Aides-de-Camp, McPherson and Cheeseman, who were found in the morning of the 1st January, 1776, almost covered with snow. That Mrs. Prentice who kept an hotel, at Quebec, and with whom General Montgomery had previously boarded, was brought to view the body, after it was placed in the Guard Room, and which she recognised by a particular mark which he had on the side of his head, to be the General's. That the body was then conveyed to a house (Gobert's) by order of Mr. Cramahé, who provided a genteel coffin for the General's body, which was lined inside with flannel, and outside of it with cloth. That in the night of the 4th January, it was conveyed by me from Gobert's house, and was interred six feet in front of the gate, within a wall that surrounded a powder magazine near the ramparts bounding on St. Lewis Gate. That the funeral service was performed at the grave by the Reverend Mr. de Montmolin, then chaplain of the garrison. That his two Aides-de-Camp were buried in their clothes without any coffins, and that no person was buried within twenty-five yards of the General. That I am positive and can testify and declare, that the coffin of the late General Montgomery, taken up on morning of the 16th of the present month of June, 1818, is the identical coffin deposited by me on the day of his burial, and that the present coffin contains the remains of the late General. I do further testify and declare that subsequent te the finding of General Montgomery's body, I wore his sword, being lighter than my own; and on going to the Seminary, where the american officers were lodged, they recognized the sword, which affected them so much that numbers of then wept, in consequence of which, I have never worn the sword since.

" Given under my hand, at the city of Quebec, Province of Lower Canada, 19th June, 1818. "

" JAMES THOMPSON. "

—(LEMOINE. *The sword of Montgomery.*)

Note G.

Ecrits de Mgr. Briand au sujet de la guerre Américaine.

Extraits du deuxième mandement de l'Evêque de Québec, publié au printemps de 1776 :

“....Non, N. T. C. F. les Colonistes ne voulaient point votre bien ; ce n'est point une affection fraternelle qui les a amenés dans cette colonie ; ce n'est point pour vous procurer une liberté dont vous jouissez déjà avec tant d'avantage, et qui allait devenir encore plus brillante, qu'une poignée de gens ni guerriers, ni instruits de l'art militaire, sont venus s'emparer de vos campagnes et des villes de Montréal et des Trois-Rivières sans défense. C'est par un principe bien différent, qui vous couvrirait de honte et d'ignominie, si vous le conceviez bien ; qui vous porterait même à la rage et à la fureur contre les perfides ennemis que vous avez eu la sotise d'appeler du nom de frères, d'amis et de nos gens, si vous en pénétriez tout le sens, toute la malice et toute la trahison.

“ Souffrez que votre père en Dieu, que vous détestez sans qu'il vous ait jamais fait de mal, quoiqu'il n'ait voulu que votre bien, et qu'il se soit toujours sans cesse, au dépens de sa santé, de ses petites facultés et minces pouvoirs, efforcé de le procurer; souffrez, dis-je, qu'il vous apprenne ce que vous ignorez, parceque vous l'avez voulu............

“ Il est de votre intérêt de revenir au plus tôt au devoir. Nous vous y exhortons, nos très-chers frères, et nous vous en prions par les entrailles de Jésus-Christ. Et en cela, nous ne vous proposons d'autre objet que votre propre bien, et le temporel et le spirituel. Et d'abord le temporel : car enfin, nos très-chers frères, pouvez-vous ignorer les tristes suites d'une résistance opiniâtre ? Votre rébellion, aussi contraire à la religion qu'au bon sens et à la raison, méritait déjà des châtimens exemplaires et rigoureux du côté du prince dont vous n'avez reçu jusqu'ici que des marques signalées d'une bonté extraordinairement rare dans un vainqueur puissant, et à laquelle aucun de nous ne s'attendait : bonté qui ne vous a fait connaître le changement de domina-

tion que par un mieux-être. Personne, au temps de votre révolte, ne se sentait des malheurs de la guerre passée : quelque dérangement qu'elle ait mis d'abord dans nos affaires, il était non seulement réparé, mais encore aviez-vous de beaucoup augmenté vos fortunes, et vos possessions étaient devenues considérablement plus lucratives et plus riches. Vous n'aviez donc qu'à louer et remercier la Providence sur votre sort ; votre devoir et votre reconnaissance devaient vous attacher involontairement à votre souverain, à son autorité et à sa gloire ; il avait droit d'y prétendre, il s'en flattait même avec une sorte d'assurance ; et il n'eût pas été trompé, si vous aviez suivi les règles de la gratitude et les maximes de la religion......"

Lettre de Mgr. Briand adressée aux citoyens de Québec, à l'occasion de l'anniversaire de l'assaut de Québec :

" Jean-Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux citoyens catholiques de Québec, salut et bénédiction en N. S.

" Quels sont aujourd'hui, nos très-chers Frères, vos sentimens sur l'heureux et glorieux événement du 31 xbre 1775, dont l'anniversaire va dans trois jours nous rappeler le doux et consolent souvenir ? Vous le regardâtes alors comme un effet singulier de la Divine Providence, dont la mémoire et la reconnaissance envers le Dieu des armées doivent être éternelles ; c'était le langage de Son Excellence, de tous les officiers, de tous les miliciens. Que ce fut pour moi une sensible consolation de trouver dans les généreux et fidèles défendeurs de cette ville la même opinion, et de les entendre tous se réunir pour attribuer à l'Etre Suprême le succès de cette journée. Je ne pouvais en effet dans les principes de ma foy qu'en bien augurer et en espérer, ce que le Seigneur a réellement opéré, et qu'il ne manque jamais d'opérer quand on est fidèle à lui rendre sa gloire et l'honneur qu'il mérite. Il a consommé son œuvre, et après nous avoir dans la nuit même arraché par une espèce de miracle, disons mieux, par un vrai miracle, de la main de nos ennemis, et nous les avoir livrés eux-mêmes, lors-

qu'ils se croyaient victorieux, ce Dieu de bonté, contre lequel ni science, ni sagesse, ni force, ni ruses, ni fourberies ne peuvent rien, nous a entièrement délivrés et nous rendu la liberté, non seulement à nous, mais à toute la colonie ;

" Ce serait peut-être ici où je devrais vous détailler et vous mettre devant les yeux toutes les merveilles que le Seigneur a opérées en notre faveur, afin de vous convaincre de l'obligation étroite que vous avez de lui rendre grâces et de chanter ses louages, *Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit ;* mais vous les avez apperçues ces merveilles du Seigneur, et cent fois j'ai goûté la plus vive et la plus tendre satisfaction en vous entendant les publier d'un ton que la foy seule peut former ; c'est Dieu, disiez-vous, qui nous a rendu Son Excellence Monsieur Carleton, c'est lui qui l'a couvert de son ombre, qui a dirigé ses pas, et l'a fait échapper à la vigilance plus qu'ordinaire des sentinelles appostées de toutes parts pour le saisir et nous l'enlever; c'est Dieu qui a inspiré à notre illustre gouverneur le moyen de ranimer les cœurs, de rassurer les esprits et de rétablir la paix et l'union dans la ville ; c'est Dieu lui-même qui a mis et conservé l'unanimité et la concorde parmi une garnison composée de différents états, caractères, intérêts et religion ; c'est Dieu qui a inspiré à cette glorieuse et brave garnison cette constance, cette force, cette générosité, cet attachement à son roy et à son devoir, dont elle avait besoin, pour soutenir un long et pénible siége pendant un hyver aussi rude et aussi dur que celui du Canada. Ne reconnûtes vous pas encore les traits admirables de la Divine Providence qui vous protégeoit d'une manière singulière, dans l'inutilité d'un brulôt qui probablement eut réduit en cendres toute la Basse-Ville. Que vous dire encore ! L'arrivée des secours d'Europe si à propos et qui n'ont dévancé que quelques heures les secours qui arrivaient aux assiégeants ; la frayeur répandue parmi les ennemis à la vue de Son Excellence sortie de la ville avec peu de troupes ; l'affaire des T. Rivières, la fuite précipitée de ces mêmes ennemis à l'approche de nos troupes ; les victoires remportées sur le Lac Champlain, n'est-ce pas le Seigneur qui a fait toutes ces merveilles qui exigent notre reconnaissance :

Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit. Chantons donc, N. T. ch. fr. d'un cœur gai et religieux un cantique d'allégresse et de reconnaissance à notre Dieu qui a fait tant de prodiges en notre faveur. *Cantate Domino, etc.* Chantons-le, notre illustre gouverneur en ce point, pensant comme nous l'ont demandé vos braves officiers sous la conduite desquels vous vous êtes acquis tant de gloire, nous en ont supplié et même que nous voulussions bien chanter une messe solennelle afin de témoigner à Dieu par cet auguste sacrifice d'une manière plus digne de lui et plus proportionné à leurs sentiments la vive reconnaissance dont ils sont pénétrés.

" A ces causes, après en avoir conféré avec notre clergé de notre ville épiscopale, nous avons résolu de célébrer vers les neuf heures, mardy prochain 31 xbre, dans notre église cathédrale, une messe solennelle en action de grâce, après laquelle nous chanterons, en habits pontificaux, le *Te Deum*.......

" Donné à Québec, ce 29 xbre 1776.

" J. Ol : Evêque de Québec,
" Par Monseigneur,
" Frs. Perrault, Ptre-Sec."

" Jean Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux fidèles citoyens de la ville de Québec, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

" La juste crainte d'exposer des vies qui nous sont chères nous ont porté à interrompre depuis longtemps les offices solennels ; nous les reprenons aujourd'hui avec la plus grande allégresse : les ennemis ne sont plus à nos portes, un instant les en a éloignés. Le fracas de leur artillerie ne peut plus troubler votre dévotion ; ce bienfait signalé n'exige-t-il pas de notre part les actions de grâces les plus sincères et les plus solennelles envers notre Dieu que nous avons tous si souvent reconnu pour être le premier auteur de nos succès.

Loin de vouloir par là affaiblir en vous les sentiments de reconnaissance et d'attachement que vous devez à votre très-gracieux Souverain et à la mère-patrie, dont

les prompts et puissants secours vous ont mis en état de vous faire craindre à vos ennemis. Je souhaiterais les pouvoir redoubler. Ne devons-nous pas également conserver un attachement éternel pour son excellence M. Carleton, notre illustre gouverneur, dont la sagesse, la prudence, l'autorité et l'intrépidité ont enfin confondu l'opiniâtreté des ennemis du roi et des nôtres. Personne de ceux qui ont soutenu notre long siége dans cette ville n'ignore le zèle et le courage des officiers, la constance et la fermeté des soldats et de nos braves citoyens. Mais, mes chers frères, ce ne sont pourtant là que des causes secondes qu'une providence particulière avait préparées en notre faveur, qu'elle a soutenues, dirigées et animées, moins par la considération de nos mérites que par l'intercession des SS. Patrons et Protecteurs de cette colonie; nous ne croyons pas qu'il soit encore temps d'entrer là-dessus dans un plus (grand) détail. Fasse le ciel que ce bienfait signalé de la Divine Providence pour une ville que nous devons tous regarder comme le dernier boulevart qui restait à la province et à la religion de nos pères, puisse dessiller les yeux à tous ceux de nos frères que l'esprit d'erreur et de mensonge avait aveuglés. Que le succès dont Dieu a couronné votre zèle et votre religion puisse les faire rentrer dans les sentiers de la vérité, les rendre dociles à la voix de leurs pasteurs et plus soumis aux puissances que Dieu a établies pour les gouverner. A ces causes, pour remercier Dieu de vous avoir conservé la vie au milieu des périls et des fatigues, vos propriétés qu'on désirait vous enlever, et le libre exercice de la religion par la levée du siége, nous chanterons solennellement ce soir, 12 de mai, dans notre église cathédrale à l'issue des vêpres, le *Te Deum*, ensuite nous donnerons le salut et accordons 40 jours d'indulgences.........

Donné à Québec, ce 12 mai 1776.

J. Ol : Evêque de Québec,
Par Monseigneur
Frs. Perrault, Ptre. Sec.

Extrait du Régistre C de l'Archevêché de Québec.

La note suivante a été extraite des archives du Séminaire de Québec; bien qu'elle ait été écrite après la guerre de 1775, elle nous paraît de la plus grande exactitude :

" Durant la téméraire et pourtant formidable entreprise de Montgomery, commandant des troupes Américaines, sur la ville de Québec, le Séminaire déploya envers le gouvernement anglais, la même loyauté qu'il avait montrée en faveur de la France durant les siéges de 1690 et 1759. Les élèves furent exhortés à s'enrôler dans la milice, la maison fut affectée pour servir à loger un certain nombre des défendeurs de la place, les greniers furent ouverts avec libéralité, toutes les provisions livrées sans réserve. Après la mort de Montgomery et la retraite d'Arnold blessé au genou dans l'attaque du Sault-au-Matelot, une trentaine de leurs officiers faits prisonniers durant la célèbre nuit du 31 décembre, furent enfermés dans le Séminaire et traités avec tous les égards possibles. C'est là qu'ils pleurèrent lorsqu'on leur montra l'épée de leur général, dont on leur annonça la mort."

Note H.

AFFAIRE DES CÈDRES ET COMBAT LIVRÉ PAR LES AMÉRICAINS AUX TROIS-RIVIÈRES, RACONTÉS PAR M. A. BERTHELOT.

" Le capitaine Foster, du 8e régiment eut ordre de partir d'Oswegatchie pour aller avec deux subalternes, 126 soldats et 120 sauvages, (1) chasser un parti de 300 Américains établis aux Cèdres. Pendant qu'il étoit en marche, il apprit, le 17, que les ennemis ignoroient l'attaque méditée contre eux et qu'en faisant diligence il pourroit les surprendre. Le lendemain il débarqua à la Pointe au Diable, à six milles de l'église des Cèdres. De là il continua sa route à l'abri d'une épaisse forêt. Lorsqu'il fut à un mille du fort il arrêta son détachement et s'occupa des préparatifs de l'attaque et détacha un parti pour occuper le bois et s'approcher des ennemis autant que possible, et un autre parti de sauvages aux

(1) Les sauvages étaient commandés par M. de Lorimier. Quelques autres Canadiens avaient aussi rejoint ce détachement.

rapides, à l'entrée de la Cascade, afin de couper toute communication avec l'île Montréal. Ce dernier parti rencontra un détachement de la garnison qui revenoit des Cascades avec des provisions et qui se sauva au fort, y porter la nouvelle de l'approche du capitaine Foster. Celui-ci fit sommer le major Butterfield, qui y commandoit, de rendre la place. Le commandant américain demanda quatre jours pour délibérer; mais le capitaine Foster qui avoit appris qu'un officier américain venoit de partir pour Montréal afin d'obtenir du renfort, voyant bien que l'objet des Américains n'étoit que d'obtenir du temps, fit faire une seconde sommation, avec l'observation—" que les sauvages lui étaient alors bien soumis, mais que si en s'obstinant à défendre leur fort il leur arrivoit de tuer un de leurs gens, il ne pouvait point répondre des conséquences."—Le commandant Américain répondit qu'il se rendroit si on lui permettoit de se retirer à Montréal avec sa garnison. Le capitaine Foster ne voulant point consentir à cette condition fit faire une redoute à l'entrée du bois, à 500 pas du fort. Le 19 au matin, s'avança à 150 pas du fort et fit un feu de mousqueterie si bien soutenu jusqu'à midi, que le commandant Butterfield se rendit à condition que les vainqueurs accorderoient aux assiégés la vie et leurs bagages. Le lendemain, le capitaine Foster étant informé que le major Sheborne venoit de Montréal avec 100 hommes, envoya au devant d'eux 100 sauvages s'emparer des bois par lesquels ils devoient passer et les attaquer pendant leur marche. (1) Les Américains surpris, après quelques minutes de résistance, se rendirent aux sauvages qui les amenèrent au fort, où ils se proposoient de tous les mettre à mort. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et qu'à force de présents, que le capitaine Foster leur persuada d'abandonner un si cruel dessein.

" Le capitaine Foster laissa les Cèdres pour redescendre le fleuve, et apprit à Vaudreuil que le colonel Arnold, à la tête de 600 hommes, étoit parti de Montréal et s'était avancé jusqu'à Lachine. Celui-ci se confiant en la supé-

(1) M. de Lorimier dit qu'il fut chargé de cette attaque avec 60 sauvages et que trente volontaires Canadiens se joignirent à lui.

riorité numérique de ses forces résolut d'aller au devant du capitaine qui sut si bien profiter de sa position en divisant sa troupe en trois, afin de défendre les 3 pointes d'une petite presqu'île où il s'étoit placé, qu'il repoussa les Américains : et les obligea de se retirer à Sainte-Anne sur l'île de Montréal.

" Mais le capitaine Foster qui avoit peu de monde sous ses ordres, se trouvant très embarrassé par le grand nombre de prisonniers, en proposa un échance que le colonel Arnold accepta le 22 mai, et en conséquence lui livra 2 majors, 9 capitaines, 20 subalternes, et 443 soldats Américains à condition que les Américains renverroient le 7e et le 26e régiments ; et Arnold donna en otages 4 capitaines Américains, qui furent envoyés à Québec; et où ils devoient rester jusqu'à l'exécution de la Convention. Mais le Congrès ne voulut point ratifier le cartel sous prétexte que le capitaine Foster avoit traité ses prisonniers avec cruauté. L'histoire absout ce capitaine de ce reproche. Le Congrès s'en sera laissé imposer par les rapports des prisonniers Américains qui auront représenté comme cruelles les mesures de précaution que cet officier devoit nécessairement employer pour surveiller et contenir les vaincus dont le nombre était supérieur à celui des vainqueurs."

" Plusieurs vaisseaux étant arrivés d'Angleterre vers la fin de mai avec beaucoup de troupes, le général Carleton les envoya aux Trois-Rivières. Le général Fraser qui les commandait, en fit débarquer la 1ere division à cette ville, en fit monter une autre division plus haut que la ville à bord de transports, tandis que le reste remontoit le fleuve. Le général Sullivan qui était encore à Sorel avec un corps de troupes considérable, s'imaginant qu'il pourroit s'emparer facilement de la Ville des Trois-Rivières, pendant qu'elle n'avoit que peu de troupes, comme il le croyoit erronément et contre tous les rapports, envoya le général Thompson à la tête de 1,800 hommes, avec ordre de se rendre à la rivière Nicolet et de traverser à la Pointe du Lac. La nuit du 7 au 8 juin les Américains traversèrent le fleuve et se rendirent à la Pointe du Lac. A 4 heures du matin, le capitaine de Milice Landron, de la Pointe du Lac, se rendit aux Trois-Rivières et donna avis au général Fraser de l'arri-

vée des Américains. Ce général fit aussitôt rassembler ses troupes au nombre de 7,000 et plaça différents piquets aux endroits par lesquels ils pouvoient se rendre à la ville. Il ordonna en outre au général Nesbit de se mettre à la tête d'un détachement qu'il fit débarquer des vaisseaux et d'aller prendre les Américains en guerre, tandis que le major Grant s'empareroit d'un pont, afin de les empêcher de se sauver par la Rivière du Loup. De leur côté les Américains se proposant d'attaquer les Trois-Rivières à l'improviste, avoient formé le plan de passer, dès la même nuit, par les bois, pour venir par le Côteau Sainte-Marguerite au côté nord. Il avoient pour guides deux François, Larose et Dupaul, qui ne connoissait pas bien ce chemin, forcèrent Ant. Gauthier, cultivateur de la Pointe du Lac, de les guider. Mais cet homme loyal, pour donner le tems à la ville de se préparer à se défendre, feignit de s'égarer, alongea la route des Américains en leur faisant faire d'inutiles détours. Il est certain que sans ce stratagème les Américains auroient surpris la ville avant le jour. Ce ne fut que vers les huit heures du matin que Gauthier parvint, avec 7 ou 8 Américains, qui formoient une avant-garde, au pied du Côteau Sainte-Marguerite, à quelques arpens au nord de la Commune. Le Chevalier de Niverville, qui conduisoit un piquet de 12 volontaires, les apperçut, alla au devant d'eux et les fit prisonniers. Le reste des Américains parut bientôt après. Le Général Fraser vint à leur rencontre avec les troupes anglaises et les attaqua avec un feu si vif que les ennemis furent bientôt mis en déroute. Il fit prisonnier leur Commandant, le Général Thompson, le Col. Irwin et 200 hommes. A 3 heures après midi les Américains avoient perdu en outre 20 bateaux, 28 quarts de lard et 8 canons. Le Géneral Carleton arriva aux Trois-Rivières à 6 h. du soir, accompagné de son frère et de son Aide-de-Camp, M. de Lanaudière. Il fit venir Gauthier et après l'avoir interrogé sur la manière dont il avait trompé les Américains il lui dit qu'ils auroient eu le droit de le pendre pour n'avoir pas rempli ses engagements envers eux. Cette observation peut paroître étrange à plusieurs. Je la transmets telle qu'on me l'a racontrée.

« Le gros de l'armée américaine fit, avec le plus grand

désordre sa retraite dans un bois marécageux et y essuya toutes sortes de misères jusqu'au lendemain. Mais le Général ayant donné ordre au Major Grant d'abandonner la possession du pont, les Américains s'enfuirent vers Sorel. Ils furent poursuivis jusqu'à cet endroit par les troupes du roi jusqu'au 14 de Juin. Le Général Carleton ordonna au Général Burgoyne, le second en commandement, de ne point hazarder de combat avec les républicains, jusqu'à ce qu'il eut reçu une autre colonne anglaise pour le renforcer. Ceux-ci profitèrent de ce délai pour se rendre à St. Jean, d'où ils traversèrent le lac Champlain et se rendirent à Crown-point. Leur fuite des Trois-Rivières fut si précipitée qu'ils abandonnèrent leurs blessés dans le bois. Des habitants de Machiche en ayant apperçu quelques-uns, des citoyens des Trois-Rivières les allèrent chercher jusque dans les bois de cette paroisse afin de les faire soigner. "

LA VISION DE MONTGOMERY.

PAR PAMPHILE LE MAY.

A son roi comme à Dieu notre peuple est fidèle.
Et la grande Albion n'eut jamais auprès d'elle
Un défenseur plus noble, un plus vaillant support.
Il fut, dans tous les temps, loyal jusqu'à la mort.
Et pourtant, on le sait, ce peuple doux et brave
Fut traité bien des fois comme un indigne esclave.
Les échos attristés de nos vieilles forêts
Redirent de nos chefs les odieux projets.
Mais le bruit de ces fers qu'avait forgés le maître
Fit surgir des héros au lieu de faire naître
D'implacables vengeurs.

N'allez pas, toutefois,
O vous qui m'écoutez, croire que l'humble voix
Du faible qu'on opprime est toujours entendue.
O peuple Canadien, ta plainte s'est perdue
Souventefois, hélas ! avant d'atteindre aux cieux
Ne croyez pas, non plus, que, fort peu soucieux
De son nom, de sa gloire, aux jours sombres d'orage,
Le peuple ait mieux aimé, sans force et sans courage,
Marcher, le cou plié sous un joug odieux,
Que tomber au combat sur le sol des aïeux !
Si le peuple a souffert sans craindre ou sans maudire
Ses nombreux oppresseurs, c'est, il faut bien le dire,
Qu'il sentait dans son âme une vie, une foi
Que ne pouvait briser la plus inique loi ;
C'est qu'il avait en Dieu placé son espérance !
Albion, tu le sais, adoucis sa souffrance
Ou le poursuis encor comme on traque un troupeau,
Albion, il est là pour sauver ton drapeau !......

Quand les fils turbulents de la plaintive Irlande,
Par tes lois relégués jusqu'au fond de leur lande,
Pour se venger de toi se firent Fénians,
Et vinrent t'insulter jusqu'aux bords Canadiens,
Notre peuple vola, déployant tes bannières,
Notre peuple loyal vola jusqu'aux frontières !
Et l'ennemi, surpris de tant de dévoûment,
Dans son repaire sûr s'enfuit honteusement.

Aux jours de trente sept, quand sous la tyrannie
Gémissait de nouveau notre terre bénie;
Que Papineau semblait sonner enfin tes glas,
O puissante Albion ! quelques héros, hélas !
Osèrent seuls, pourtant, dans leur ardeur suprême,
Fouler aux pieds tes lois et te dire anathème !
Le peuple protesta devant tout l'univers.
Sa loyauté sublime et le bruit de ses fers
Le faisaient ressembler aux saints martyrs de Rome ! ..

Plus loin, dans le passé, Chateauguay que l'on nomme,
Nous peuple de conquis, avec un noble orgueil,
Chateauguay fut-il pas comme un voile de deuil
Dont nous avons couvert la grande république ?
Dites, ne fut-il pas la meilleure réplique
A ceux qui méprisaient notre antique valeur ?

Plus loin, dans l'autre siècle, en ces temps de douleur
Où ceux-là qui vivaient avaient tous souvenance
D'avoir vu sur nos murs le drapeau de la France
S'incliner tristement devant le Léopard,
Nous les fils des vieux Francs, dans ce même rempart
Qui couronne le front de notre illustre ville
Comme un bandeau royal; nous qu'une haine vile
Avait calomniés et voués au mépris,
Nous nous fîmes soldats. Et le maître surpris
Nous d t, vous le savez, une insigne victoire.
Nous versions notre sang, il recueillait la gloire.

Qu'importe ? On nous disait : " C'est le devoir," allez !
Et nous allions au feu, certains d'être criblés
Par les balles de plomb et l'ardente mitraille.

Il a peut-être droit celui-là qui nous raille
De notre dévoûment parfois si mal payé.
Nous Canadiens-Français, nous avons étayé
Sur notre sol fidèle, ô superbe Angleterre,
Ta gloire chancelante et ton pouvoir austère,
Quand,—après cent combats,—le peuple américain
Te chassa de ses bords et nous tendit la main.
Ah ! quand Montgomery vint dans nos froides plaines,
C'est toi qu'il poursuivait ! . . . . Et ses mains étaient pleines
Pour nous, tu le sais bien, d'entraînantes faveurs !
Ses soldats courageux étaient-ils des sauveurs
Ou de traîtres amis qu'on fit bien de combattre ?
Dieu nous protégea-t-il quand ils vinrent s'abattre,
Sur notre sol aimé, comme un troupeau de loups ?
Dieu nous protégea-t-il, ou fût-il contre nous ? . . . .

Or voici ce qu'un jour redira la légende :
C'était l'hiver : Le givre attachait sa guirlande
Comme une fleur de lis aux sapins toujours verts.
La nuit ouvrait son aile ; et les cieux recouverts
De grands nuages gris que roulaient les tempêtes
Faisaient tourbillonner la neige sur nos têtes.

Québec ne dormait pas sur son vaste rocher.
On voyait, dans la nuit, lentement s'approcher
Comme un serpent qui rampe autour d'un nid, dans l'herbe,
La troupe américaine. Empressée et superbe,
Elle avait tout conquis sur son passage heureux.
Montgomery guidait ces guerriers valeureux.
Toujours sur le sommet de l'âpre citadelle
L'étendard d'Albion flottait. La sentinelle

Passait silencieuse au milieu des brouillards,
Plongeant dans la noirceur ses inquiets regards.
Le peuple s'agitait dans les étoites rues
Comme on voit, quelques fois, au fond des herbes drues,
S'agiter les fourmis. Et toujours il neigeait.
Et le front dans sa main Montgomery songeait :
Il songeait au moyen de surprendre la ville.
Tout à coup, dans les airs, une clameur fébrile
Se fait entendre. Il croit que cet étrange cri
Est un signal de mort, et qu'un feu bien nourri
Va pleuvoir aussitôt sur sa troupe surprise.
Il lève ses regards vers la muraille grise
Qui se dresse sur lui. Soudain deux traits de feu
Eclairent le brouillard comme un regard de Dieu.
Il voit deux glaives d'or, il voit deux lames nues
Qui se croisent sans bruit dans l'épaisseur des nues.
Et, petit à petit, se dessinent, brillants,
Les traits mystérieux de deux guerriers vaillants.
Et près d'eux est assise une femme voilée.
L'étendard d'Albion, la bannière étoilée
Déroulent leurs replis sur le front des lutteurs.
Et toujours le vent souffle. Et puis sur les hauteurs,
Dans les créneaux étroits et dans nos tours célèbres,
Il semble qu'on entend des murmures funèbres.
Montgomery, troublé, s'adresse à ses soldats :
" Voyez donc, leur dit-il,—Il montrait de son bras—
" Voyez donc dans les airs ces choses tout étranges !......
" Voyez ces étendards !......ces glaives et ces anges !......
" Ah ! c'est notre drapeau !......C'est l'étendard anglais !......
" Quel combat merveilleux !...Quel guerriers !...Voyez-les !...
" Et cette femme en deuil !.....Le vainqueur la possède !.....
" Ah ! notre pavillon !......Il se replie !......Il cède !......

Personne ne voyait l'étrange vision.
" Nous n'apercevons rien : c'est une illusion,
" O vaillant général ! dirent, d'une voix grave,
Les soldats stupéfaits.

Montgomery le brave,
Immobile et muet, suivait toujours, des yeux,
Le spectacle étonnant qui se passait aux cieux.
Mais les glaives, bientôt, n'eurent plus d'étincelles ;
Et l'ardeur s'éteignit dans les fauves prunelles
Des soldats éthérés. La femme, peu à peu,
Se fondit dans la nuit comme la cire au feu.
Et les deux étendards, changés en noirs nuages,
Lançaient de leurs replis le vent et les orages.
Montgomery baissa son front ruisselant d'eau :
Il tira lentement le sabre du fourreau :
Un éclair s'échappa de la pointe aiguisée.
" O mon pays, dit-il,—et sa voix épuisée
" Se perdit dans l'orage— " O mon pays aimé,
" Suis-je l'ange vaincu qu'un prodige innommé
" Vient de me faire voir ? O ma noble bannière,
" Nous tomberons tous deux dans la même poussière !......
Au même instant, perçant la nuit de son regard,
Il voit l'Esprit vainqueur debout sur le rempart.
La femme, à ses genoux, se soumet mais ne rampe.
Et l'Esprit tient serré la glorieuse hampe
De l'étendard Anglais. La femme a rejeté
Le voile de vapeur qui cachait sa beauté.
Et, d'un œil triste et morne elle cherche la trace
Du bel ange vaincu disparu dans l'espace.

Alors le général eut un sourire amer.
Son cœur fut tout à coup troublé comme la mer
Quand soufflent, vers la nuit, les vents froids de l'automne.
On l'entendit crier comme le ciel qui tonne :
—" Je te ferai mentir, ô présage odieux ! "
Et, dans son désespoir, il parut radieux.
Il courut en avant de sa troupe vaillante.
Le vent soufflait toujours, et la neige mouvante
Toujours tourbillonnait comme les noirs pensers
Dans un cerveau malade.

Au pied des hauts rochers
Où Québec dort assis dans sa parure neuve
Serpente un noir sentier. Au midi le grand fleuve
Ferme, de ses flots verts, le chemin tortueux.
C'est par là que s'envient le chef impétueux.
L'audacieux, il croit escalader l'enceinte,
Pendant que vers le nord, sur une attaque feinte,
Accourt la garnison. Il s'avance sans bruit.
Déjà le dernier poste apparaît dans la nuit :
Il semble enveloppé dans un morne silence.
On n'entend que le fleuve et le vent qui balance,
Dans le cap Diamant, les sapins rabougris.
Montgomery tressaille. Il s'élance surpris
De voir tant de succès couronner son audace.
Soudain l'ange vainqueur, comme un éclair qui passe,
Descend du haut des murs......Est-ce l'ange de Dieu ?
Il touche les canons de son glaive de feu.
Un choc épouvantable ébranle la montagne.
On entend les échos gémir dans la campagne.
Un cri monte dans l'air, un cri long, douloureux......
La mitraille a fauché le guerrier valeureux !

Le vent souffle toujours, et la neige éclatante
Prête au mort son linceul. D'une main palpitante
L'Esprit vainqueur reprend le drapeau d'Albion.

....

....

La femme rêve encore......Et c'est la nation.

DISCOURS DE HENRI T. TASCHEREAU.

Vous venez d'entendre de la bouche de notre habile conférencier, M. Turcotte, un résumé complet, une relation fidèle et intéressante des principaux événements de la guerre de l'Indépendance, dont le siége de Québec et l'assaut du 31 décembre 1775 ne sont que des épisodes plus mémorables. M. LeMay, par sa *Vision de Montgomery*, a ajouté l'émotion dans vos cœurs à l'attention et à l'intérêt qui régnaient déjà dans vos esprits. Que vous faut-il de plus pour que vous remportiez de cette soirée des souvenirs agréables et profonds ? La tâche qui me reste à remplir n'ajoutera rien à vos impressions. Mais elle m'a été confiée par l'Institut-Canadien, et dans un moment de confiance exagérée en moi-même, j'ai cru devoir l'accepter. Je vais donc m'efforcer de vous offrir, sur les événements dont vous avez entendu le récit, sur l'anniversaire que nous célébrons, quelques considérations qui ne soient pas trop indignes de l'auditoire qui m'écoute.

Heureusement pour moi, je n'ai pas à porter des jugements nouveaux, et qui seraient par là même hasardés et peu goûtés; je n'ai pas à exprimer des appréciations neuves et qui seraient peut-être naïves dans ma bouche. L'histoire a déjà porté ses jugements et apprécié les événements de cette période. Notre peuple tout entier, après un siècle écoulé, n'a pas besoin de se recueillir longtemps pour prononcer son arrêt sur les hommes et sur les choses de 1775. Et je le constate avec bonheur, cet arrêt n'est que confirmatif de celui porté par nos historiens et nos hommes d'état. Il est aussi unanime qu'il pouvait l'être après un siècle d'expérience, et, chose consolante et admirable à la fois ! il peut être proclamé sans que personne n'en soit offensé, devant n'importe quel auditoire, et dans les deux idiômes que parle notre population.

Je suis donc parfaitement à mon aise quant au fond des remarques que je dois vous faire. Quant à leur forme, je n'ai qu'a regretter de ne pouvoir couronner plus dignement cette soirée, et je dois implorer une indulgence qui, j'espère, ne me fera pas défaut. C'est l'espoir seul de la conquérir, cette indulgence, qui m'a déterminé à risquer une tentative plus qu'imprudente, une de ces tentatives qui n'ont d'égale dans leur témirité, et dans un autre ordre d'idées, que celle qui fut si désastreuse et si fatale à l'infortuné Montgomery, à la barrière de Près-de-Ville.

Québec n'a pas à lui seul, dans notre pays, le monopole du passé, mais on peut dire qu'il n'y a qu'à Québec que les souvenirs nous débordent, que le passé apparaît, pour ainsi dire, *en costume*, que des vestiges séculaires frappent à chaque pas l'œil étonné du touriste, et que des époques comme celle que nous rappelons ce soir peuvent être reconstituées et reproduites, non-seulement par les mémoires du temps ou par l'imagination de nos hommes de lettres, mais encore par des débris, par des ruines, par des antiquités, par des tombeaux. Ici nous sommes dans le véritable domaine des souvenirs historiques: l'histoire y est illustrée spontanément, elle y est comme mise en relief. A nous donc, la célébration des grands anniversaires de notre passé, parce que nous possédons la collection la plus complète des reliques chères aux enfants de la Nouvelle-France !

Mais notre blason historique tend à s'effacer. Notre cachet antique est trop exposé au contact des choses modernes pour garder longtemps son empreinte primitive. Concilier le passé avec le present et l'avenir de Québec, faire d'une ville comme Québec une cité moderne, sans toucher aux trésors de ses souvenirs, sans effleurer les vieilles couleurs de sa toile antique, sans arracher, sans briser, sans détruire aucune des marques de noblesse qui sont attachées à sa poitrine, c'est là un problème difficile, mais qu'un homme d'état qui est en même temps un homme d'esprit, un savant et un artiste, s'est offert de nous aider à résoudre. J'ai nomme Lord Dufferin. Si nous lui aidons et s'il réussit, l'année 1875 aura vu notre cher Québec sauvé encore une fois, mais sauvé cette fois du siége le plus dangereux de tous les

siéges auxquels il a su résister jusqu'à présent. Car, les armées assiégeantes ont dejà conquis le monde entier et changé la face de l'univers : ce sont le Commerce, l'Industrie et la Finance. Ces armées se rendront à discrétion, mais nous leur ferons les honneurs de la guerre, et elles s'enrôleront plus tard à notre service.

En attendant, parlons d'un autre siége, celui d'il y a cent ans, et dont un autre gouverneur, ami de notre peuple, sauva notre cher Québec avec le concours de ses habitants.

Pourquoi célébrons-nous, comme une fête, l'anniversaire du 31 décembre 1775 ? Est-ce seulement à cause des combats qui se livraient sous nos murs, il y aura juste un siècle dans quelques heures d'ici ?—Ces combats n'ont été remarquables, au point de vue militaire, ni par le nombre des combattants, ni par les faits d'armes qui s'y sont produits. L'attaque de Montgomery à Près-de-Ville n'a même pas été, à proprement parler, un combat. Le général américain croyait surprendre un poste sans défense. Il y trouve une batterie masquée qui vomit le feu et la mort, et le moissonne, lui le premier, et une trentaine de ses compagnons. Le reste prend aussitôt la fuite.

De l'autre côté de la ville, la division d'Arnold s'empare d'abord facilement de la barrière du Sault-au-Matelot et des maisons avoisinantes. Mais une partie de la garnison ayant fait une sortie par la porte du Palais, les assiégeants se trouvent pris entre deux feux, et sont finalement obligés de se rendre, après avoir, pendant deux heures, échangé des balles avec les troupes de la garnison et les milices canadiennes.

Loin de ma pensée de vouloir amoindrir ce qu'il y a de grand dans le récit qui vient de vous être fait : l'habileté et le sangfroid des chefs, du général Carleton lui-même, dont la mémoire est si chère aux Canadiens, de Caldwell, de McLean et du comte Dupré ; la valeur et l'intrépidité de Charland, de Dambourgès et de Dumas ; la présence d'esprit de Chabot, de Picard et de Barnsfare. Mais enfin, l'on ne saura faire une épopée de ces escarmouches, et notre ami, M. LeMay lui-même, y consacrerait en vain ses chants et ses alexandrins.

Et pourtant ces combats, quelques minimes qu'ils

paraissent, ont décidé du sort de Québec, et Québec étant le dernier et le seul rampart où la puissance britannique avait pu trouver un refuge après la reddition de Chambly, de Saint-Jean, de Montréal, des Trois-Rivières, c'est la destinée de la province qui a été fixée, peut-être à jamais, sous les murs de Québec durant cette nuit du 30 au 31 décembre 1775. C'est l'avenir politique des Canadiens qui s'est dessiné aux yeux de l'histoire. La question était nettement posée : rester colons, ou devenir frères des révoltés américains. Québec tombant au pouvoir de Montgomery, c'était la dernière colonie anglaise du continent américain qui échappait à la métropole. Québec sauvé, c'était le Canada échappant à la grande ligue d'indépendance et restant sous le sceptre de Georges III.

Le résultat de ces engagements, où de part et d'autre il n'y avait pas 1,500 hommes d'engagés, et dans lesquels il n'y eût pas 100 victimes, était donc d'une portée immense. L'histoire l'a compris, l'avenir (maintenant le passé) l'a prouvé, et les conséquences, nous les avons vues se dérouler depuis un siècle.

C'est ce résultat qui fait la grandeur et l'importance de l'anniversaire que nous célébrons, et qui nous fait un devoir de jeter un regard en arrière, et d'apprécier, comme ils le méritent, des événements si décisifs dans l'histoire de notre pays.

On ne se rappelle pas sans un sentiment bien naturel d'indignation, les paroles que Lafayette adressait aux gentilshommes canadiens prisonniers à Boston :

“ Eh quoi ! vous vous êtes battus pour rester colons, “ au lieu de passer à l'indépendance : restez donc escla- “ ves ! ” Ces paroles étaient injustes comme reproche, elles étaient fausses comme appréciation. Aussi l'histoire ne les a-t-elle consignées dans ses pages que pour leur donner un démenti solennel, et venger nos ancêtres d'une imputation injurieuse et imméritée.

Lafayette, comme tous les exaltés, raisonnait mal, et dans cette rude apostrophe, il se plaçait au point de vue seulement du peuple américain dont il avait épousé la cause. Or, comme le dit Garneau, les peuples libres ont des égoïsmes, des préjugés nationaux qui mettent beaucoup d'obstacles à leur agrandissement par les conquêtes.

Et Montesquieu, dans son *Esprit des Lois*, signale l'inconvénient des conquêtes faites par les républiques :

« Leur gouvernement, dit-il, est toujours odieux aux
« Etats assujettis. Il est monarchique par la fiction ;
« mais dans la vérité, il est plus dur que le monarchique,
« comme l'expérience de tous les temps et de tous les
« pays l'a fait voir. Les peuples conquis y sont dans
« un état triste : ils ne jouissent ni des avantages de la
« république ni de ceux de la monarchie."

Pesons bien ces paroles du grand écrivain, et appliquons-les à l'invasion de 1775.

Qui ignore aujourd'hui que dans cette indépendance que les colonies révoltées de la Nouvelle Angleterre offraient aux Canadiens en 1775, que Montgomery et Arnold disaient emporter dans les plis de leurs drapeaux, et que Lafayette reprochait, en des termes si amers, aux Canadiens d'avoir refusée, il y avait des germes évidents de destruction nationale, des symptômes alarmants d'anéantissement politique, et des menaces non déguisées d'une persécution religieuse sans merci ?

Le Congrès des treize provinces en révolte, dans sa fameuse déclaration des droits de l'homme dans ses résolutions exposant les griefs des colonies, n'avait-il pas placé au nombre de ces griefs, l'acte du Canada de 1774 que venait de passer le Parlement Impérial ? N'avait-il pas, dans un langage violent, et plus que cela - outrageant ! reproché à la métropole d'avoir, par cet acte, toléré le catholicisme de la Province de Québec, d'avoir permis et sanctionné l'existence des lois françaises ?

Assez longtemps nos pères avaient craint de ne pouvoir échapper aux conséquences extrêmes de la conquête, à la proscription à la fois religieuse et civile dont le Parlement Impérial venait de faire grâce. Ce danger passé, voilà que le Congrès américain venait disputer à l'Angleterre, le droit de laisser aux 80,000 Français d'Amérique, l'exercice de leur culte, l'usage de leurs lois.

Les Canadiens ne pouvaient non plus oublier que c'était la Nouvelle Angleterre qui avait le plus contribué, de ses ressources, de son sang, et de son argent à la conquête du pays ! ni que les amis de la cause des libertés anglo-américaines, dans le Parlement Impérial, étaient

précisément ceux qui demandaient, avec le plus d'ardeur, l'asservissement de la province !

Ce fut donc en vain que le Congrès voulut plus tard réparer les conséquences de sa première déclaration, en adressant aux Canadiens des appels réitérés et chaleureux, pleins de protestations de dévouement et de promesses. Le peuple, guidé par son clergé et ses seigneurs, et disons-le hautement, guidé sagement, ne voulut pas croire à ces retours subits, à cette modération qui passait pour feinte, à ces promesses arrachées au fanatisme par l'intérêt et l'esprit de conquête. Ceux des Canadiens qui ne promirent pas de rester fidèles à l'Angleterre et qui tinrent parole, demeurèrent indifférents et refusèrent leur concours à l'envahisseur. Ce dernier ne put enrôler dans ses compagnies que quelques centaines de Canadiens, pris surtout sur les bords de la Rivière Chambly, où l'invasion avait d'abord commencé. Dans le reste des campagnes, les Bostonnais, comme on les appelait, n'eurent, durant tout le temps de leur séjour dans la province, que peu ou point de sympathies, quoiqu'en général ils traitassent bien les habitants et en fussent bien traités.

Les intelligences que le Congrès et les genéraux américains avaient réussi à se ménager dans le pays, étaient surtout avec des marchands que des relations d'affaires mettaient en rapport constant avec les colonies de la Nouvelle Angleterre, avec les comptoirs d'Albany, de Boston et de New York. Québec avait dans ses murs un grand nombre de ces américains déguisés qui durent jeter le masque, lorsque le 22 novembre 1775, le gouverneur Carleton ordonna à tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes, de sortir de la ville. Ils furent obligés de se retirer, ayant à leur tête Adam Lymburner, les uns à l'Isle d'Orléans, d'autres à Charlesbourg, et dans d'autres campagnes : " en attendant, dit Garneau, pour crier : " Vive le Roi ! " ou " Vive la Ligue ! " le résultat de la lutte. Tous les véritables canadiens, tous les enfants du sol restèrent dans les murs de Québec et contribuèrent à sa défense.

A Montréal, occupé pendant sept mois par l'ennemi, à Trois-Rivières, où l'invasion dura six mois, les sympa-

thies de la population restèrent presque ouvertement favorables à la cause de la loyauté.

Quant aux campagnes, le mot d'ordre était d'abord : *Défiance et neutralité.* Peu à peu cependant, vers la fin de l'hiver de 1776, les Américains perdirent ce qu'il leur restait d'amis et purent se convaincre que chez nos habitants, l'indifférence faisait place à un sentiment bien prononcé d'hostilité.

Et quand le dernier soldat de la dernière phalange du Congrès eût repassé la frontière, on entendit comme un long soupir de soulagement qui s'échappait de la poitrine du peuple envahi.

Ce peuple en masse aurait pu répondre alors au brutal reproche de Lafayette : " On nous offrait l'indépen-
" dance. C'était le cheval de bois des Grecs ! Nous
" n'avons pas eu besoin des prophéties d'un Laocoon,
" pour nous convaincre qu'il recelait dans ses flancs nos
" plus cruels ennemis, le fanatisme persécuteur, la haine
" de nos lois et de nos institutions. L'introduire dans
" nos murs, c'était nous livrer sans défense aux colonies
" qui nous avaient conquis en 1759 et qui voulaient nous
" absorber en 1775. C'est leur propre langage qui nous
" a prévenus contre la surprise. Leur ruse était trop
" grossière, et elles nous l'avaient elles-mêmes dévoilée.—
" Nous avons préféré le sceptre d'Albion qui du moins
" nous a laissé notre culte et nos lois. Il nous reste en-
" core à conquérir la liberté politique, la jouissance d'un
" gouvernement constitutionnel, mais notre cause est
" juste et sacrée, elle est gagnée d'avance ! A force
" d'efforts persévérants, d'énergie, et de luttes pacifiques,
" nous forcerons le peuple le plus libre de la terre à
" nous octroyer ses propres franchises, et la liberté nous
" viendra de Londres ! "

Voilà le langage qui, après l'invasion, était dans toutes les bouches. Voilà les sentiments qui avaient dicté à notre peuple sa conduite admirable, son attitude à la fois prudente et fière pendant les événements dont le résultat lui importait tant !

En parlant ce langage, en obéissant à ces sentiments, en tenant cette conduite, nos ancêtres n'ont peut-être fait qu'obéir à cet instinct de conservation qui préserve

les nations comme les individus, quand le vertige ou le délire ne s'est pas emparé de leur esprit.

Dans tous les cas, l'histoire leur a donné pleinement raison.

Le siècle dont les dernières secondes s'écoulent maintenant, a vu nos luttes, notre persévérance, notre victoire. Nos luttes d'abord stérilles, mais toujours vigoureuses, grâce aux puissants athlètes que notre Canada savait produire ! Notre persévérance, malgré nos désastres passagers, malgré la prison, malgré l'échafaud ! Notre victoire enfin, si éclatante, que nous sommes aujourd'hui le peuple le plus libre de la terre, que nos institutions sont les mieux protégées, et que notre nationalité est si forte et si vivace, qu'elle n'a plus de combat à soutenir, et qu'elle n'a plus que des luttes à empêcher entre ses propres enfants, heureuse, si, comme Véturie arrêtant Coriolan au seuil de Rome, elle pouvait réussir plus souvent à désarmer ou à faire taire un compatriote menaçant ou dénigrant ses frères!

La réalisation du rêve de nos pères est si complète, la réalité a même tellement dépassé leurs espérances, que si aujourd'hui un des braves qui ont succombé avec Montcalm pouvait paraître en cette enceinte, il se dirait, en regardant l'auditoire qui m'écoute, qu'après tout la bataille d'Abraham a été gagnée par la France ; puis, apercevant Votre Excellence, il ajouterait en lui-même : Ce beau vieillard doit être le successeur du marquis de Vaudreuil !

Les airs nationaux qui charment vos oreilles ce soir complèteraient son illusion. Mais c'est surtout lorsque, portant ses regards sur cette partie de la salle d'où semblent jaillir tant de rayons, il y verrait cet illustre invité de toutes nos fêtes, cet invalide immortel dont le costume en lambeaux nous est si cher et si familier, et qu'on appelle le Drapeau de Carillon, c'est, dis-je, à ce moment que, reconnaissant cette noble relique avec l'instinct du soldat, et tombant à genoux devant elle, il s'écrierait : "O Carillon, je te revois encore ! Ton drapeau est encore entre nos mains ! Béni soit Dieu qui l'a préservé et qui a sauvé le Canada !"

MADAME DE MAINTENON, [1]

Conférence prononcée à l'Institut Canadien de Québec,

LE 19 AVRIL 1876,

Par M. P. J. JOLICŒUR.

Dans la première moitié du 17e siècle, vivait à Paris un poëte de second ordre dont voici le portrait peint par lui-même : " Lecteur qui ne m'as jamais vu et qui peut-être ne t'en soucies guère, parcequ'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une personne faite comme moi, sache que je ne me soucierais pas que tu me visses, si je n'avais appris que quelques beaux-esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable, et me dépeignent d'une autre façon que je suis fait. Les uns disent que je suis cul-de-jatte, les autres que je n'ai point de cuisse et que l'on me met sur une table dans un étui où je cause comme une pie borgne, et les autres, que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, et que je la hausse et la baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je me crois obligé en conscience de les empêcher de mentir plus longtemps. J'ai trente ans passés ; si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai la taille bien faite quoique petite, mais ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un

(1) L'auteur de cette conférence doit déclarer en toute sincérité qu'il a fait de copieux emprunts à l'admirable ouvrage du duc de Noailles, intitulé : « Histoire de Madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV. »

peu grosse pour ma taille. J'ai le visage assez plein pour avoir le corps très-décharné. J'ai la vue assez bonne quoique les yeux gros. J'en ai un plus enfoncé que l'autre du côté que je penche la tête. Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, et puis un angle égal, et enfin un angle aigu ; mes cuisses et mon corps en font un autre. Je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras : je suis un raccourci de la misère humaine.........“ Quand je songe que j'ai été assez sain jusqu'à vingt-sept ans, pour avoir bu souvent à l'allemande, et que si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit, je pourrais mener une vie très-heureuse, quoique peut-être un peu obscure, je vous assure que s'il m'était permis de me supprimer moi même, il y a longtemps que je me serais empoisonné.”

Et cependant, ce malheureux qui, par suite de son infirmité, endurait des souffrances atroces, se raidissait contre sa triste position ou plutôt lui riait au nez et la narguait par sa bonne humeur et ses bons mots. Comme il ne pouvait plus suivre ses amis, ceux-ci venaient le voir chez lui et sa maison était le rendez-vous des beaux-esprits du temps. On y voyait régulièrement Ménage, Pélisson, Scudéry, Benserade, Sarrazin, Segrais, avec un certain nombre de gentilshommes tels que M.M. de Vivonne, d'Elbène, de Châtillon, de Sévigné et un grand nombre de personnes appartenant au meilleur monde. On y voyait même des dames de haut parage. D'autres qui avaient entendu parler de son esprit vif, gai et amusant et de sa conversation pleine de mouvement et de saillies, l'invitaient chez elles et il s'y rendait dans une chaise à porteurs. C'est ainsi qu'il connut plusieurs dames de la plus haute société ; il suffit de nommer la duchesse de Lesdiguières, la duchesse d'Aiguillon et jusqu'à madame de Sévigné. La reine-mère, Anne-d'Autriche, le faisait même quelquefois venir à la cour.

Vous vous demandez quel est donc cet original? C'est Paul Scarron, le poëte facétieux et burlesque, l'auteur de la guerre des géants, du roman comique, de l'Enéide travestie dont nous avons tous lu quelques

fragments et qui amusait alors la cour et la ville, sans en excepter le tendre et gracieux Racine ; et à ce sujet Boileau écrivait à Racine fils : " Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire Scarron et d'en rire, mais il se cachait bien de moi." L'on sait que Boileau ne plaisantait pas sur ce chapitre et en quels termes il condamne le genre burlesque dans son art poétique.

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté ;
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le language des halles.

Un jour, une des voisines de Scarron, madame de Neuillant, se présenta dans son salon, accompagnée d'une jeune fille vêtue pauvrement et à l'air timide, mais sur le front de laquelle rayonnaient l'intelligence et la beauté. Cette jeune personne, qui descendait d'une des plus anciennes familles du Poitou, se nommait Françoise d'Aubigné, fille de Constant d'Aubigné et d'Anne de Cadillac ; son père était gouverneur de Château-Trompette, près de Bordeaux. Constant d'Aubigné était un mauvais sujet. Ruiné au jeu et accusé de conspiration contre l'état, il fut enfermé dans la prison de Niort où sa femme le suivit et mit au monde Françoise, le 27 novembre 1635.

Après quatre ans de captivité, il fut relâché et eut la permission de passer en Amérique. Il fit voile pour la Martinique accompagné de sa femme et de sa fille âgée de quatre ans. L'enfant tomba malade pendant la traversée et devint si faible qu'on la crut morte. On se préparait à la jeter à la mer, quand madame d'Aubigné voulant la presser encore une fois dans ses bras, crut s'apercevoir que son cœur battait encore. A force de soins, elle parvint à la ranimer.

Constant d'Aubigné avait réussi à améliorer l'état de ses affaires ; mais sa malheureuse passion pour le jeu le ruina de nouveau et, en 1645, il mourait, laissant sa famille dans l'indigence. Madame d'Aubigné revint en France avec l'espoir d'obtenir quelque secours de ses parents. Françoise avait alors dix ans. Sa mère lui avait donné une éducation forte et de nature à lui inspirer des sentiments mâles et énergiques, à la rendre

capable de supporter l'adversité sans honte et sans faiblesse, et à persévérer dans le bien. On rapporte que les vies des hommes illustres de Plutarque furent sa première lecture.

Madame de Villette, belle-sœur de madame d'Aubigné, s'offrit à prendre soin de Françoise. Elle la recueillit chez elle et lui donna des soins aussi tendres qu'à ses propres filles; mais ce ne fut pas pour longtemps. Madame de Villette était protestante et, malgré les promesses qu'elle avait faites à madame d'Aubigné, de respecter la religion de sa fille, elle lui avait fait embrasser la religion de Calvin. Madame d'Aubigné dut lui retirer son enfant et la placer chez une autre de ses parentes, madame de Neuillant. Malheureusement, autant madame de Villette était douce et compâtissante, autant madame de Neuillant était avare, impérieuse et acariâtre. Oubliant que la charité est la vertu par excellence du catholicisme, elle brusqua son élève et voulut la forcer de renoncer de suite au protestantisme. Celle-ci résista avec opiniâtreté; alors madame de Neuillant entreprit de la réduire par des duretés et des humiliations; elle la relégua parmi ses domestiques et lui imposa les travaux les plus vils de la maison, jusqu'à lui faire garder, pendant des journées entières, les dindons dans les champs. Mademoiselle d'Aubigné garda les dindons, mais ne céda pas. Sa tante, dépitée de son peu de succès, la renvoya à sa mère.

Madame d'Aubigné parvint à faire entrer sa fille chez les Ursulines de Niort qui la reçurent par charité. Pendant quelque temps, les religieuses n'eurent pas plus de succès que madame de Neuillant. " Heureusement, (c'est la jeune fille qui parle,) que je tombai entre les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de raison qui me gagna par sa politesse et sa bonté; elle ne me faisait aucun reproche, me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point à aller faire mes prières dans l'oratoire commun où il y avait des images, non plus que d'aller à la messe, me proposant elle-même de manger de la viande les vendredis et samedis; mais, en même temps, elle me faisait instruire à fond de la religion catholique, et, elle le fit avec tant de soin et me gouverna avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps, je fis mon abjuration en pleine liberté."

Les Ursulines ne pouvaient néanmoins garder ainsi gratuitement une pensionnaire qui avait des parentes à l'aise. Celles-ci refusant de payer, Mlle. d'Aubigné fut congédiée et retourna avec sa mère. Toutes deux vécurent dans une petite chambre du travail de leurs mains. Madame d'Aubigné mourut peu de temps après, laissant sa fille livrée à ses seules ressources.

Comme cet isolement l'exposait aux plus grands dangers, madame de Neuillant la recueillit de nouveau chez elle. C'est là que Mlle. d'Aubigné rencontra le chevalier de Méré, bel esprit du temps, mais homme honnête et instruit qui dirigea ses études. Conduite dans le monde, Mlle. d'Aubigné fut bientôt remarquée pour ses grâces et son amabilité, et, lorsqu'elle parut dans le salon de Scarron, tout le monde fut enchanté de l'esprit et des manières de *la jeune indienne*, comme on l'appelait, en souvenir de son séjour en Amérique. C'est à tel point que Scarron, qui avait bon cœur, lui offrit de la doter, comme religieuse ou de l'épouser. Scarron n'était pas un parti avantageux; il nous a dit lui-même comment il était fait de sa personne. Avec cela, il n'était pas riche et vivait d'une modeste pension de la cour et de la vente de ses productions burlesques. De plus, il avait quarante-deux ans, et elle en avait dix-sept. Cependant elle accepta sa main, et le mariage eut lieu en 1652. Ce n'était pas un mariage d'inclination, ni même un mariage de raison; c'était plutôt un mariage de résignation; mais Françoise ne faiblit jamais dans l'accomplissement de ses devoirs. Elle fut toujours pour le pauvre estropié, comme elle l'appelait elle-même, bonne, aimable et douce. Scarron sut apprécier son dévouement et comme, malgré la tournure burlesque de son esprit, il avait du bon sens, il compléta l'éducation littéraire de sa femme et lui apprit l'italien, l'espagnol et le latin, de sorte que, aussi instruite qu'elle était polie et spirituelle, elle devint une femme accomplie. Cependant sa position était délicate. Jeune, belle, remplie d'intelligence, d'un côté, elle avait un mari infirme et vieux pour elle; de l'autre, sa maison était fréquentée par une jeunesse galante et folâtre. Mais elle avait des principes religieux solides, et elle montra dans sa conduite tant de tact, de dignité et de réserve qu'elle imposa le

respect à tout le monde. Elle se livrait aux pratiques religieuses sans ostentation, mais sans respect humain. Aussi craignait-on de prononcer devant elle une parole déshonnête, et un des plus étourdis de la bande disait: si j'avais à prendre des libertés devant la reine ou devant madame Scarron, j'en prendrais plutôt devant la reine. Le ton de la causerie, qui d'ordinaire était licencieux, changea. Scarron lui-même s'améliora, au point de vue intellectuel et moral. Son salon continuait d'être le rendez-vous de la société brillante et polie, et la maîtresse du logis qui avait surmonté sa timidité, charmait tout le monde par son esprit sensé, fin et délicat. Elle causait avec charme et racontait admirablement, témoin cette anecdote si souvent répétée. Au milieu d'un repas où elle avait de la compagnie, le domestique se pencha à son oreille, et lui demanda de conter une autre histoire pour faire oublier le rôti qui manquait.

Cependant la santé de ce pauvre Scarron déclinait tous les jours et il le sentait lui-même, car il écrivait à son ami Segrais: " Je mourrai bientôt, je le sens bien. Le seul regret que j'aie en mourant, c'est de ne pas laisser de biens à ma femme qui a infiniment de mérite et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer." Il mourut, en effet, au mois d'octobre 1660. Grâce à l'influence bienfaisante de sa femme, il lui fut donné de se réconcilier avec la religion qu'il n'avait jamais attaquée d'ailleurs ni dans ses écrits ni dans ses discours, et il fit une fin édifiante et chrétienne. Ses dernières paroles furent pour sa femme. " Je vous prie de vous souvenir quelquefois de moi; je vous laisse sans biens; la vertu n'en donne point; cependant, soyez toujours vertueuse."

Avant de mourir, il avait composé lui-même son épitaphe:

Celui qui cy maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit,
Et garde bien qu'il ne s'éveille,
Car voicy la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

Madame Scarron se trouvait donc veuve à l'âge de vingt-cinq ans. Voici le portrait qu'en traçait Mlle. de Scudéry:

" Lyrianne était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point, et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très-agréable, le nez très-bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste, et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, pleins d'esprit; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer; la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer. Elle parlait juste et naturellement, de bonne grâce et sans affectation; elle savait le monde. Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle le fût infiniment, de sorte que, joignant les charmes de la vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, elle méritait toute l'admiration qu'on eut pour elle."

Comme nous l'avons vu, madame Scarron restait sans biens, et la pension que recevait son mari ayant été supprimée, elle allait se trouver de nouveau aux prises avec la gêne et la misère. Le monde appréciait ses charmes et ses qualités, mais personne ne s'avisait de la secourir. Il faut en excepter une de ses nièces, mais elle mettait si peu de délicatesse dans ses procédés que madame Scarron blessée dans sa légitime fierté refusa ses dons. Parfois elle habitait pendant quelque temps les hôtels les plus somptueux; puis elle revenait dans une pauvre chambre où les privations l'attendaient. Sa pénurie fut parfois si grande qu'elle fut réduite à aller prendre sa part d'une soupe qu'on distribuait aux pauvres à la porte d'un couvent. Dans le même temps, elle éconduisait les courtisans les plus riches et les plus aimables, elle renvoyait un riche écrin de diamants que sa vertu ne lui permettait pas d'accepter, et elle refusait d'épouser un vieux seigneur opulent et débauché qu'elle ne pouvait estimer.

Mais tant de sagesse et de vertu ne pouvaient rester longtemps oubliées. Le nom de madame Scarron ayant

été prononcé devant Anne d'Autriche, un des courtisans en prit occasion de lui peindre sa misère. La reine-mère ayant demandé à combien se montait la pension de Scarron, le même courtisan répondit qu'elle était de deux mille livres. Cette pension fut accordée, mais elle était de cinq cents livres au-dessus de ce que recevait Scarron. C'est pourquoi madame Scarron ne s'en réserva que quinze cents livres et distribua les cinq cents autres aux pauvres. Avec cette ressource, elle se créa une retraite agréable au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques. Elle n'y était pas astreinte à la vie monastique; elle visitait ses amis et les recevait. "Elle voyait la meilleure compagnie, et grâce à sa pension elle gouverna si bien ses affaires qu'elle était toujours honnêtement vêtue, quoique fort simplement, car ses habits n'étaient que d'étamine de Lude fort à la mode dans ce temps-là pour une personne de médiocre fortune; elle n'avait que du linge uni, était bien chaussée et portait de très-belles jupes. Elle trouvait moyen sur ses deux mille livres de s'entretenir, de payer sa pension, celle de sa femme de chambre et ses gages, et elle ne brûlait que de la bougie. Avec cela, elle avait encore de l'argent de reste au bout de l'année. Je n'ai jamais, disait-elle, passé de temps plus heureux." (Mlle. d'Aumale.)

Malheureusement la mort d'Anne d'Autriche mit fin à la pension. Madame Scarron voyait bien sur le pied de l'intimité les personnes les plus distinguées de l'époque: madame de Sévigné, madame de la Fayette, madame de Coulanges, le maréchal et la maréchale d'Albret. Plusieurs de ses amies auraient voulu la décider à venir habiter leur hôtel, mais pour des raisons particulières, elle ne crut pas devoir accepter.

Elle aima mieux adresser un placet à Louis XIV; mais, malgré de chaudes recommandations, ses démarches furent inutiles. Quelques-unes de ses amies lui firent même des reproches de ce qu'elle avait refusé de se remarier et c'est à ce sujet qu'elle écrivait à la duchesse de Richelieu: "Madame, je le jure en la présence de Dieu, quand même j'aurais prévu la mort de la reine, je n'aurais pas accepté ce parti, j'aurais encore mieux aimé ma liberté, j'aurais respecté mon indigence. Mes amis sont bien cruels, ils me reprochent d'avoir re-

poussé les propositions d'un homme riche et de condition, à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs ; si le refus était à faire de nouveau, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au Ciel de m'éprouver.

" Que pensez-vous, écrivait-elle à une autre, de la comparaison qu'on a osé faire de cet homme à Mr. Scarron ? O Dieu ! quelle différence ! sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi toute la bonne compagnie ; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue ; celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide ; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le naturel excellent, je l'avais corrigé de sa licence, il n'était ni fou ni vicieux par le cœur, d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. V...... n'aime que les plaisirs et n'est estimé que d'une jeunesse perdue."

Dans ces conjonctures, madame Scarron était sur le point de suivre au Portugal la duchesse de Nemours qui venait d'épouser le roi Alphonse VI, quand elle fit la rencontre de la duchesse de Montespan, alors dame du palais de la Reine. Madame de Montespan lui conseilla de renouveler son placet, alla le présenter elle-même et, aidée du crédit de M. de Villeroy, fit rétablir la pension. Lorsque madame Scarron fit son remerciement au roi, il lui dit avec bonne grâce : " madame, je vous ai fait attendre longtemps ; mais j'ai été jaloux de vos amis ; j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous."

Madame Scarron passa dans une demi-solitude les quatre années qui vont suivre ; mais voilà que sa position va changer et que, par son mérite et une suite de circonstances favorables, elle va faire le premier pas dans une route qui va la conduire au faîte de la grandeur.

Louis XIV était alors (1670) dans tout l'éclat de la prospérité. La France était grande au dedans, respectée au dehors. Une main ferme tenait les rênes de son gouvernement. Sans avoir tous les dons du génie, le roi se distinguait par un esprit droit, une raison exercée, une application sérieuse aux affaires, un grand talent d'administration, des vues profondes et étendues en politique. Il avait l'instinct de ce qui est grand et beau,

et savait tirer admirablement partie des talents des autres. C'est ainsi qu'il confiait le commandement de ses armées à Condé et à Turenne, le ministère de la guerre à Louvois, la construction de ses places fortes à Vauban et les finances à Colbert. Il encourageait par ses largesses les lettres, les sciences et les arts, et attirait près de lui tous les savants de l'Europe. Avec cela, il était entouré de la cour la plus brillante de l'Europe, et nul ne pouvait la présider mieux que lui. Il commandait le respect par la majesté à la fois imposante et douce de son visage. Bien fait de sa personne, de manières aimables, gracieuses et polies, il avait une distinction qui l'eût fait remarquer, même sans la dignité royale. Aussi peu de rois furent aussi adulés que lui : écrivains, poëtes et savants lui prodiguaient l'encens de leurs louanges. Malheureusement Louis XIV ternissait l'éclat de son règne par des écarts et des égarements que ses contemporains regardaient d'un œil trop complaisant, mais que l'histoire lui reproche sévèrement. Pendant que la reine Marie-Thérèse vivait triste et solitaire dans ses appartements, le roi rendait la cour témoin de ses infidélités. Mais tirons un voile sur ces misères. Louis XIV avait plusieurs enfants illégitimes. Il fit prier madame Scarron de les élever. Après bien des hésitations et avoir consulté des personnes éclairées, elle accepta la tâche qui lui était imposée et donna à ces enfants tous les soins d'une mère. Le roi venait la voir de temps en temps. "Je déplaisais fort au roi dans les commencements, dit-elle. Il me regardait comme un bel esprit à qui il faut des choses sublimes et qui était très-difficile à tous égards." Mais ces préventions s'effacèrent bientôt, et ayant reconnu en elle une femme d'un grand sens, d'une humeur égale et enjouée, il en vint à goûter infiniment sa société et sa conversation. Leurs rapports devinrent même plus fréquents, lorsque le roi fit légitimer ses enfants et que madame Scarron dut les suivre à la cour (1673). Elle y était traitée avec beaucoup d'égards et de considération.

Au retour d'un voyage qu'elle avait fait aux Pyrénées pour la santé du duc de Maine, son élève, elle acheta avec les gratifications du roi la terre de Maintenon qui rapportait un revenu de quinze mille livres et dont elle

prit le titre, sur l'invitation de Louis XIV. Elle entrait donc en faveur ; mais il faut dire à sa louange qu'elle en fit le meilleur usage et qu'elle employa son crédit auprès du roi à faire triompher la religion et la vertu, et en voici un témoignage précieux tiré des mémoires de Languet: " Le roi eut alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres auxquelles elle n'était pas accoutumée et qui la rendaient plus heureuse qu'elle n'avait jamais été ; elle en fut touchée jusqu'aux larmes et elle disait avec une espèce de transport: " Dieu a suscité madame de Maintenon pour me rendre le cœur du roi." La reine lui en témoigna sa reconnaissance et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisait d'elle."

Madame de Maintenon, qui avait terminé l'éducation de ses élèves, songeait à se retirer de la cour, quand on la nomma dame d'atours de la Dauphine de France. Le roi recherchait de plus en plus sa société. " Il passe, disait Mme de Sévigné, deux heures de l'après-midi dans sa chambre, à causer avec un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. Elle va chez la roi, M. de C. la mène et la ramène, à la face de l'univers. La place de madame de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais de semblable."

Marie-Thérèse mourut en 1683. Environ deux ans plus tard, Louis XIV " voulant mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée, résolut, dit un historien, par un choix libre et réfléchi, d'unir à sa destinée celle d'une personne qui avait toute sa confiance et dont il connaissait depuis longtemps la modestie, le secret, la délicatesse et le désintéressement......... Madame de Maintenon, douée d'un esprit droit et ferme, d'une humeur égale et patiente, d'une vertu qui lui rendait tout facile, était entrée dans l'intimité du roi, lorsque le roi lui-même entrait dans l'âge où l'on a plus besoin d'une compagne assidue, soigneuse et dévouée, que des distractions ardentes et capricieuses de la passion. Sa société était agréable et douce, sa parole était attrayante, son conseil toujours sage, son jugement sûr, son dévouement sincère ; elle attachait autant par les qualités du caractère que par le charme

de l'esprit. C'était en outre une admirable causeuse, et elle ne savait pas moins bien écouter, partie importante de l'art de causer; elle ne s'imposait pas, mais elle était toujours là, toujours prête à dissiper les idées tristes, à remplir les moments de vide et d'ennui; elle avait acquis enfin cette puissance légitime qui naît du bonheur qu'on donne chaque jour. Louis XIV ne pouvait plus se passer d'elle. Ne pouvant vivre seul, il se résolut donc, pour concilier à la fois son inclination, sa conscience, l'intérêt de sa famille et la douceur de sa vie, à épouser en secret une personne qui lui était devenue si nécessaire." (Duc de Noailles.)

Le mariage fut béni par Mgr. de Harley, archevêque de Paris, et n'eut pour témoins que le comte de Montchevreuil, le chevalier de Forbin, et Bontemps, valet de chambre du roi.

Fut-il jamais fortune plus extraordinaire que celle-là ? Naître dans une prison, être élevée dans les angoisses de la misère et des privations, contrainte pour trouver, un abri, d'épouser un homme vieux et infirme, rester veuve sans moyens, être obligée de solliciter une pension de la cour, puis gravir l'un après l'autre tous les degrés de la prospérité et, comme couronnement, devenir l'épouse de celui qu'on appelait le grand roi, de Louis XIV enfin, cela ne s'est jamais vu, cela ne se reverra jamais, comme aurait dit Mme de Sévigné.

Madame de Maintenon ne se laissa pas éblouir par sa nouvelle position ; elle ne songea pas à s'entourer de distinctions et, comme elle ne prétendait pas au titre de reine, elle n'eut ni maison ni dames d'honneur. Elle se conduisait avec beaucoup de tact, de modestie et de dignité. Le roi la traitait avec les plus grands égards ; le dauphin et les princes de la famille royale ne lui parlaient et ne lui écrivaient qu'avec la plus grande déférence. De tous côtés, on se servait de son intermédiaire pour aller au roi; les grands du royaume, les évêques réclamaient sa protection ; le Pape la priait d'accorder son assistance à tout ce qui concernait la religion. A tous elle se montrait affable, douce et polie. Elle n'oublia jamais qu'elle avait été pauvre et délaissée, et tous ceux qui, à quelque degré que ce fût, lui avaient rendu service dans sa jeunesse, reçurent des marques de sa reconnaissance.

Ayant peu de goût pour la politique, madame de Maintenon ne s'occupait pas d'affaires publiques. Pour plaire au roi, elle assistait au conseil ; mais elle restait étrangère aux délibérations, s'occupant à filer et n'y pre nant part que lorsqu'elle était interpellée par le roi qui avait coutume de lui dire : qu'en pense votre Solidité ?

Un contemporain (1) de madame de Maintenon disait : " Elle a eu toute sa vie des entrailles de charité pour les misérables ; mais surtout elle aimait à donner aux filles pauvres une éducation sainte et laborieuse, et elle ne s'y épargnait pas." La suite de ce récit va le démontrer.

En 1680, madame de Brinon, ancienne religieuse ursuline, élevait à Montmorency quelques filles pauvres du village. Madame de Maintenon l'aidait de ses deniers ; mais trouvant cet établissement trop loin de Versailles où ses fonctions la retenaient, elle le transporta à Rueil où elle loua une maison. Soixante petites filles de toute condition y recevaient l'éducation. Quand ses occupations le lui permettaient, madame de Maintenon venait suivre les exercices et faisait elle-même le catéchisme aux petites filles. Mais bientôt les dimensions de la maison ne furent pas assez grandes, et madame de Maintenon crut en outre voir des inconvénients à ce que les jeunes filles nobles fussent confondues avec les petites paysannes. Sans négliger ces dernières, elle songea à fonder une maison pour les filles nobles dont les parents étaient trop pauvres pour leur donner une bonne éducation. Et c'était alors un besoin pressant. Les guerres précédentes avaient fait parmi la noblesse un grand nombre d'orphelines, les pères de beaucoup d'autres jeunes filles s'étaient ruinés au service du roi. La patrie était donc obligée de payer à ces familles une dette sacrée. Madame de Maintenon n'avait pas de ressources suffisantes pour faire cette entreprise ; c'est pourquoi elle s'en ouvrit au roi. Cette idée fut de suite comprise par Louis XIV. Déjà en 1671 il avait fondé un hôtel pour les Invalides ; les jeunes filles nobles et pauvres allaient aussi avoir leur asile.

Commencé à Noisy, l'établissement fut transféré à St. Cyr, à peu de distance de Versailles. Le roi ordonna de ne rien négliger pour que St. Cyr fût digne de celui

(1) Languet de Gergy.

qui le fondait et de celles qui devaient y être reçues. La dépense totale s'éleva à la somme de quatorze cent mille livres. Lorsqu'il s'agit d'établir la constitution de St. Cyr, on consulta les hommes les plus compétents, entre autres Fénélon, le P. de la Chaise, confesseur du roi, l'évêque de Chartres et l'abbé Gobelin. Racine et Boileau furent chargés de revoir les règlements, au point de vue de la rédaction et du style; mais madame de Maintenon recommanda qu'on ne se montrât pas trop sévère. " Vous savez, disait-elle, dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire, mais, avec votre permission, un agrément qui est rare dans les écrits des hommes." Originairement la communauté fut en partie séculière: les directrices ne devaient prononcer que des vœux simples; elles portaient le nom de *Dames de St. Louis*, et en leur adressant la parole, on disait *madame* et non *ma sœur*. On ne tarda pas à trouver des inconvénients à cette organisation, et on fut obligé de faire de St. Cyr une communauté religieuse.

Les premières dames de St. Louis, appartenant à la noblesse, étaient toutes jeunes et la plupart bien belles.

Voici à présent l'organisation de St. Cyr. Il y avait place pour deux cent cinquante jeunes filles. On les admettait à sept ans, pas plus tard qu'à douze, et on les gardait jusqu'à vingt ans. Lorsqu'elles avaient terminé leur éducation, elles recevaient trois mille livres de dot, un trousseau et cinquante livres pour le voyage. Les demoiselles étaient divisées en quatre classes et distinguées par la couleur des rubans qu'elles portaient. Jusqu'à dix ans, elles étaient dans la classe aux rubans rouges, de dix à quatorze ans, dans la classe aux rubans verts, de quatorze à seize, dans la classe aux rubans jaunes, de seize à vingt ans, dans la classe aux rubans bleus. Les plus méritantes d'entre ces dernières, recevaient un ruban noir, ce qui leur valait certains privilèges. Il y avait en outre les demoiselles aux rubans couleur de feu, choisies parmi les plus sages et qu'on appelait *les filles de madame de Maintenon.* Chaque classe, composée de soixante élèves, était divisée en bandes de neuf demoiselles qui travaillaient à des tables séparées. On y pratiquait l'enseignement mutuel, c'est-à-dire, que

chaque bande était dirigée par trois demoiselles choisies parmi les plus grandes et les plus sages.

L'une agissait comme chef, l'autre comme aide et la troisième comme suppléante, et c'étaient les demoiselles qui s'apprenaient tout les unes aux autres, sous la sur-surveillance des maîtresses. On y apprenait à lire, à écrire, le catéchisme, l'histoire sainte, l'histoire profane, la géographie, la langue française, l'orthographe, le calcul, la danse, la musique et le dessin. Le chant était obligatoire pour toutes, et celles qui montraient de la disposition apprenaient le clavecin. La plupart des dames de St. Louis savaient le clavecin, et quelques-unes jouaient du violon.

L'inauguration de St. Cyr eut lieu au mois d'août 1685, avec grande pompe. Ce furent les voitures du roi qui conduisirent les dames de St. Louis avec leurs pensionnaires de Noisy à St. Cyr, sous l'escorte des Suisses de la maison royale. Le clergé ouvrait la marche en chantant le *Veni Creator*, et une foule immense accompagnait le cortège. Au mois de septembre, Louis XIV alla y faire sa première visite. Il se rendit d'abord à l'église où l'on chanta le *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem*. A sa sortie, les élèves entonnèrent une cantate dont les paroles avaient été composées par la Supérieure, madame de Brinon, et qui avait été mise en musique par Lulli :

Grand Dieu, sauvez le roi ;
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le Roi !
Qu'à jamais glorieux,
Louis Victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis.
Grand Dieu, sauvez le roi ;
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le Roi !

L'air de cette cantate est bien connu, puisqu'il est devenu plus tard le *God save the King* des Anglais. Le musicien Haendel, ayant visité St. Cyr en 1721, copia cet air et l'introduisit en Angleterre.

Louis XIV visita l'établissement dans tous ses détails et, en sortant, il dit d'une voix émue à madame de Main-

tenon: Je vous remercie de tout le plaisir que vous m'avez donné.

Madame de Maintenon avait donc réalisé son projet. " Ce qui me fait plaisir en voyant ces murs, disait-elle, c'est que j'y vois ma retraite et mon tombeau. Puisse cet établissement durer autant que la France et la France autant que le monde! Voilà où je tends, voilà ma passion, voilà le fond de mon cœur."

Rien n'était plus vrai que ces dernières paroles. Pendant les trente ans qui vont suivre, St. Cyr sera sa préoccupation constante; il ne se passera pas une journée sans qu'elle aille voir ses chères filles. Elle se considérait comme leur mère, et ne les appelait jamais autrement que ses petites filles. De fait, elle était l'âme de St. Cyr.

On a vu, il y a un instant, quelle était l'organisation intellectuelle de St. Cyr; il faut maintenant voir qu'elle en était l'organisation morale. Madame de Maintenon voulait que ses filles fussent élevées chrétiennement, raisonnablement et noblement. Instruction religieuse d'abord, mais religion éclairée, piété de bonnes séculières qu'elles pourraient conserver dans le monde, piété ferme et courageuse.

" Quand une jeune fille instruite, disait-elle, dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à un mari malade, tout le monde l'approuvera. Quand une fille dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer ses matinées à l'église, on s'accommodera très bien de cette dévotion.........." Elle ajoutait que la vraie piété consiste à remplir ses devoirs.

Elle désirait principalement qu'on développât la raison des élèves, qu'elles eussent du bon sens, que leur éducation fût pratique. Ainsi on leur apprenait avec beaucoup de soin les travaux d'aiguille. Toute la lingerie et les vêtements, excepté les chaussures, étaient faits dans la maison. A un certain âge, les élèves étaient réparties entre les dames en charge, la lingère, l'infirmière, la dépositaire, pour se former au ménage, à l'économie, aux affaires. "Qu'elles balayent et qu'elles fassent les lits, elles en seront plus adroites, plus fortes et plus humbles." Elle leur rappelait sans cesse qu'elles

retourneraient plus tard avec un père, une mère veufs ou infirmes ou bizarres, chargés d'enfants dont vous irez augmenter le nombre, passant bien souvent vos journées à travailler. D'autres, et ce seront les plus heureuses, trouveront, dans le fond d'une campagne à vivre en bonnes ménagères, à veiller sur les domestiques, obligées souvent de mettre la main à l'œuvre. Faites-vous un grand fonds de piété, de vertus, de bons principes, pour qu'ils vous soient une ressource dans la suite de votre vie qui ne sera pas aussi unie et aussi douce qu'ici."

Mais si madame de Maintenon aimait ce qui est utile dans l'éducation, elle aimait aussi ce qui est agréable. Elle disait à ses élèves que l'agrément est presque un devoir pour la femme qui doit être le charme, la récréation et la joie de la famille, offrir à son mari un intérieur plus agréable que celui des autres, l'y retenir au lieu de l'en éloigner. Elle disait que la culture de l'esprit est chez les femmes un des plus puissants attraits, et qu'il y a une élégance qui, sans entraîner des dépenses disproportionnées avec la fortune, embellit tout ce qu'elle touche par le goût avec lequel elle dispose et coordonne toute chose, et par une grâce secrète qui n'ôte rien à la simplicité.

Elle disait encore qu'il fallait réjouir l'éducation et diversifier l'instruction. C'est pour cela qu'elle s'ingéniait à leur procurer toutes sortes de divertissements. C'étaient des goûters improvisés, des cadeaux, des curiosités qu'elle leur faisait voir, des loteries qu'elle organisait. Quelquefois elle venait les mains pleines d'oranges et de pâtisseries pour les petites, de douzaines de paires de gants pour les grandes. D'autres fois, la musique du roi allait exécuter pour elles des belles symphonies; un autre jour ce fut la musique militaire avec les trompettes, les tymbales et les tambours qui firent trois fois le tour de la cour, les demoiselles aux fenêtres, et la communauté au rez-de-chaussée. Parmi les divertissements en usage à St. Cyr, étaient les représentations dramatiques. Mais écoutez parler Racine:

" La célèbre maison de St. Cyr, dit Racine, ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort grand nombre de jeunes personnes rassemblées de tous

les endroits du royaume, on n'y a rien oublié de ce qui pouvait les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler. Mais en leur montrant les choses nécessaires et essentielles, on ne néglige pas celles qui peuvent servir à leur polir l'esprit et à leur former le jugement. On a imaginé pour cela plusieurs moyens qui, sans les détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, les instruisent en les divertissant ; on leur met, pour ainsi dire, à profit leurs heures de récréation, on leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses qu'on leur a composées tout exprès, ou qu'elles même composent sur-le-champ ; on les fait parler sur les histoires qu'on leur a lues ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées ; on leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poëtes, et cela leur sert surtout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourraient avoir apportées de leurs provinces.............

" La plupart des plus excellents vers de notre langue, ayant été composés sur des matières fort profanes, et nos plus beaux airs étant sur des paroles molles et efféminées et capables de faire des impressions dangereuses sur de jeunes esprits, les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison, ont souhaité qu'il y ait quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. Elles me firent l'honneur de me communiquer leur dessein, et même de me demander si je ne pourrais pas faire sur quelque sujet de piété et de morale une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer.

" Je leur proposai le sujet d'Esther qui les frappa d'abord......... J'entrepris donc la chose ; et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter leurs fausses divinités."

La représentation d'Esther eut lieu le 26 janvier 1689, à trois heures de l'après-midi. Comme le roi devait y assister, on n'avait rien négligé pour contribuer au succès de cette tragédie. Boileau et Racine en dirigèrent les répétitions. Racine savait non-seulement faired'admirables vers; il les récitait aussi d'une manière admirable. Moreau, musicien alors en renom, avait composé la musique des chœurs. Les tapissiers de la cour avaient arrangé les décorations, madame de Maintenon avait fait faire de riches costumes à la persane, et le roi avait prêté sa musique. L'auditoire était composé de ce qu'il y avait de plus distingué, et on y remarquait Bossuet, l'évêque de Beauvais, Bourdaloue, et autres.

Le succès fut si complet qu'on fut obligé, pour contenter toutes les demandes, de faire plusieurs répétitions. Madame de Sévigné assista à l'une de ces représentations:

“ Je fis ma cour, dit-elle, l'autre jour à St. Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges, que madame de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle; vous voyez quel honneur. Pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir; je me mis avec madame de Bagnols au second banc, derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefond vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant, c'étaient mesdames de d'Auvergne, de Coislin et de Sully; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce: c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée: c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnages, si parfait et si complet. qu'on n'y souhaite rien; les filles qui font des rois et des personnages, sont faites exprès : on est attentif, et on n'a pas d'autre peine que celle de voir finir une si aimable tragédie; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant: cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la sagesse, et mis dans le sujet sont d'une

beauté singulière: la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places; et après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit: madame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans m'étonner, je répondis: " Sire, je suis charmée, ce que je sens, est au-dessus des paroles." Le roi me dit: " Racine a bien de l'esprit." Je lui dis: " Sire, il en a beaucoup; mais en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi, elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose." Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai. "Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie: comme il n'y avait que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince et madame la Princesse vinrent me dire un mot: Madame de Maintenon un éclair, elle s'en allait avec le roi; je répondis à tout, car j'étais en fortune."

Mais comme les meilleures choses ont leur mauvais côté, madame de Maintenon dut faire interrompre les représentations d'Esther. Les applaudissements publics, les visites du roi, les relations avec les deux plus grands poëtes de la France, les voyages à Versailles dans les carosses du roi, avaient tourné ces jeunes têtes et leurs avaient inspiré des idées de vanité et de hauteur et un goût du monde qui causèrent une véritable perturbation dans la maison. Ce ne fut qu'après un laps de trois ans qu'on reprit les représentations d'Esther; on les fit alterner avec celle d'*Athalie* que Racine avait composée dans l'intervalle. Mais les représentations eurent lieu à huis clos. Madame de Maintenon avait dit: "surtout n'admettez jamais un homme à ces représentations, ni vieux, ni jeune, ni laïque, ni prêtre, pas même un saint s'il en existe sur la terre."

L'on a vu avec quelle sollicitude, madame de Maintenon traitait ses enfants de St. Cyr. Elle s'intéressait encore à elles lorsqu'elles étaient retournées dans leurs familles et l'on trouve dans sa correspondance grand nombre de lettres adressées à ses anciennes élèves. Elle

était heureuse lorsque quelqu'une d'entre elles rencontrait un parti avantageux. " Ce qui me manque, disait-elle, ce sont des gendres. Je trouve peu d'hommes qui préfèrent vos vertus aux richesses qu'ils peuvent rencontrer."

Si la position de madame de Maintenon était brillante et enviable, elle ne laissait pas que d'avoir parfois son cortége de soucis et d'ennuis. On en trouve des expressions dans quelques-unes de ses lettres :

" Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées. Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber ? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout ; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parcequ'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu ; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, et qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre."

Cependant la vieillesse arrivait, et les malheurs publics et domestiques venaient attrister les dernières années du règne de Louis XIV. Des guerres malheureuses avaient appauvri la France, et le roi voyait son trône chanceler sous le coup de l'Europe coalisée contre lui. Pour comble d'infortune, la mort venait moissonner ses enfants l'un après l'autre, et il avait la douleur de leur survivre. C'est alors que madame de Maintenon fit le plus vivement sentir son heureuse influence. Elle redoublait de dévouement pour le roi, elle le consolait, elle cherchait à le distraire et ce n'est pas un petit mérite que celui d'avoir réussi à lui faire accepter avec résignation les désastres qui l'accablaient.

Madame de Maintenon n'avait qu'une distraction. Elle allait retremper ses forces à St. Cyr. Le roi lui-même y allait souvent ; il y entrait le visage sombre et soucieux ; mais quelques heures de conversation avec les dames de St. Louis, à qui il parlait des malheurs de

la France et de ses espérances, ne tardaient pas à dissiper sa tristesse. Les dames de St. Louis n'étaient pas seulement de bonnes chrétiennes, c'étaient aussi de bonnes Françaises et le patriotisme était fort en honneur à St. Cyr. On y priait pour la France et le roi dans les jours de revers, on se réjouissait quand la fortune revenait.

Au commencement d'août 1716, Louis XIV tomba gravement malade. Madame de Maintenon lui prodigua les soins les plus tendres. Sentant sa fin prochaine, il lui fit des adieux qui sont le plus bel éloge qu'une femme puisse recevoir de son mari : " Je ne regrette que vous ; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous ; l'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter, mais j'espère vous revoir bientôt dans l'éternité."

Aussitôt que le roi eût fermé les yeux, madame de Maintenon se retira à St. Cyr, où elle vécut dans la solitude et la prière. Elle priait pour le roi, elle priait pour le bonheur de la France. Au bout de cinq ans, c'est-à-dire le 1er avril 1719, elle alla dans l'éternité rejoindre celui dont elle avait été la compagne aimable et dévouée pendant trente-cinq ans.

Parmi les personnages du règne de Louis XIV, il n'en est aucun qui ait eu autant de détracteurs que madame de Maintenon ; c'est au point qu'un historien a dit qu'il faudrait des volumes pour réfuter toutes les sottises et tous les mensonges qu'on a débités sur son compte. Le duc de St. Simon, non content de dénaturer ses paroles et ses actions, descend parfois jusqu'à la calomnie. Les écrivains du 18e siècle se sont montrés envers elle plus sévères qu'ils n'ont été pour les maîtresses du roi. Mais on s'explique leurs attaques quand on les entend reprocher à madame de Maintenon d'avoir pratiqué la religion et d'avoir rapetissé le grand roi, en la lui faisant pratiquer. On l'accuse d'avoir été bigote, avide, ambitieuse, d'avoir conseillé la révocation de l'édit de Nantes, d'avoir suscité des persécutions religieuses. Je crois avoir montré que loin d'avoir été bigote, nul n'a pratiqué la religion d'une manière plus éclairée ; les largesses qu'elle distribuait aux pauvres répondent au reproche d'avidité ; la conduite désintéressée qu'elle a

tenue à la cour, a montré qu'elle n'était pas ambitieuse. Quant à la révocation de l'édit de Nantes et aux persécutions religieuses, elle a fait ce qu'elle a pu pour les empêcher; elle répétait sans cesse qu'il était plus facile de ramener les gens par la douceur que par les mauvais traitements.

Madame de Maintenon écrivait bien, et elle a écrit beaucoup : d'abord une masse considérable de lettres, des instructions pour la direction de St. Cyr, des dialogues et des proverbes qu'elle avait composés pour ses élèves. En outre, on tenait à St. Cyr un mémorial où l'on enregistrait régulièrement les évènements qui intéressaient la maison. Les instructions verbales et les moindres paroles de madame de Maintenon y étaient recueillies avec soin. On a de plus les mémoires de madame de Caylus et de mademoiselle d'Aumale, deux élèves de l'institution et nièces de madame de Maintenon. Tout cela formait une bibliothèque qui fut longtemps conservée religieusement. Des écrivains patients et consciencieux ont parcouru ces documents et les ont mis en ordre. Or, en les lisant sans préjugés et à la lumière de la critique, on reste convaincu que le règne de madame de Maintenon, loin d'avoir eu une influence malfaisante, a été, au contraire, un bonheur pour Louis XIV et pour la France. Et ce n'est pas là mon opinion personnelle. J'appelle en témoignage des écrivains comme Cousin, le duc de Noailles, Saint-Marc Girardin, Pontmartin, Chasles, Alfred Nettement et autres. Ecoutez Saint-Marc Girardin :

" Madame de Maintenon, dit-il, entourée d'enfants, bonne, simple, familière, aussi tendre qu'active dans les soins qu'elle leur donne, se faisant pour eux, à St. Cyr, maîtresse de classe et sœur de charité, presque mère enfin, s'éloigne beaucoup de l'idée qu'on se fait de madame de Maintenon, dure, raide et impérieuse. Avec une âme tendre, pleine de sympathie et qui avait tout ce qu'il fallait pour aimer, elle avait une raison ferme et sage, et c'est là ce qui lui a nui dans le monde et dans l'histoire; les hommes n'aiment pas la raison et ils n'aiment pas surtout ceux qui se servent de la raison pour se gouverner eux-mêmes. Madame de Maintenon, quand elle entra dans le monde était jeune, belle et pauvre,

trois causes de chûte; mais dès les commencements, elle visa à avoir une belle réputation, chose bien difficile pour une femme jeune, jolie et pauvre ; elle y réussit pourtant ; mais il semble que le monde et la postérité lui en aient voulu, de ce triomphe remporté par la raison au profit de l'honnêteté. N'ayant pas pu l'empêcher de réussir par la raison, le monde s'en est dédommagé en lui faisant une réputation de sécheresse et de roideur fort contraires à son caractère ; puisqu'il fallait que la raison fût triomphante, le monde n'a pas voulu au moins qu'elle fût aimable."

J'ai tracé à grands traits la carrière de madame de Maintenon. Je serais heureux d'avoir réussi à vous intéresser. Quoiqu'il en soit, si vous désirez faire une connaissance plus intime avec ce grand caractère, lisez son histoire par le duc de Noailles. Si un ouvrage en quatre volumes in-8° vous effraie, lisez l'abrégé de Gustave Hecquet. Mais lisez surtout les lettres édifiantes et historiques et les entretiens de madame de Maintenon et, après les avoir lus, vous direz avec Fénélon : "*C'est le langage de la raison qui parle par la bouche des grâces !*"

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

OUVERT PAR

L'INSTITUT CANADIEN

EN 1876

Au mois de novembre dernier, M. Théophile Ledroit, directeur de l'Institut, et l'un de ses membres les plus dévoués, offrait au Bureau de Direction une médaille d'or pour prix d'un concours d'éloquence dont l'Institut choisirait le sujet. Ce projet fut accueilli avec empressement, et, quelques semaines plus tard, un réglement préparé par le Comité de Lectures et Discussions était publié dans les principaux journaux de la province de Québec, annonçant à toute la jeunesse instruite du pays le sujet du concours : "*Christophe Colomb.*" (1)

(1(RÉGLEMENT CONCERNANT LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE OUVERT PAR L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Art. I. L'Institut Canadien de Québec, grâce à la générosité de de l'un de ses membres, ouvre un concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

Art. II. Chaque concurrent devra adresser, avant le 1er septembre prochain 1876, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut Canadien ; le premier contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

Art. III. Les juges seront choisis par les membres du comité de lectures et de discussion de l'Institut ; ils decideront d'après le mérite absolu.

Les concurrents devaient envoyer leur travail le ou avant le 1er septembre 1876. A la date fixée, quatre pièces ont été reçues. Le comité de lectures et discussions procéda immédiatement à la formation du jury chargé de prononcer sur la valeur des pièces soumises à son examen. Il eut la bonne fortune de trouver de suite trois juges compétents, déjà connus dans notre littérature, et qui acceptèrent cette tâche délicate avec la meilleure grâce du monde. C'était M. l'abbé Ls. Beaudet, préfet des études au Petit Séminaire de Québec, M. Henri Taschereau, député, et M. le docteur Larue, professeur à l'Université Laval. Dans les premiers jours d'octobre, ils transmirent un rapport motivé, constatant que la médaille d'or devait être décernée à l'auteur de la pièce que nous publions plus loin, et qu'une mention devait être accordée au concurrent qui avait pris pour épigraphe ces vers de Lamartine :

" . ... Les songes du génie
" Descendent sur des fronts qui n'ont dans l'insomnie
" Qu'une pierre pour oreiller. "

Après vérification faite de tous les documents transmis par les concurrents, et après avoir constaté que le réglement du concours avait été suivi, le comité de lectures et discussions fit rapport que la médaille d'or était décernée à M. Onésime Fortier, de St. Jean, Ile d'Orléans, et qu'une mention honorable était accordée à M. Napoléon Charbonneau, de Montréal.

Le bureau de direction résolut de donner le plus

Art. IV. La lecture des pièces envoyées au concours devra exiger un temps variant de une demi-heure à une heure, ni plus ni moins.

Art. V. Le lauréat sera proclamé en séance solennelle de l'Institut et recevra une médaille d'or portant les armes de l'Institut Canadien de Québec avec la date et l'inscription : " Prix d'éloquence."

Art. VI. Seront exclus du concours : 1° Les élèves des universités, des colléges et des écoles ; 2° Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se feront connaître comme concurrents avant la proclamation du lauréat.

Art. VII. L'Institut Canadien se réserve la propriété de toute pièce envoyée au concours.

Art. VIII. Le sujet du concours sera : " Christophe Colomb."

d'éclat possible à la séance dans laquelle serait proclamé le lauréat. Grâce à la courtoisie de Messieurs les syndics et de Messieurs les membres du comité de régie de l'Institut Saint-Patrice, c'est dans la salle Victoria qu'avait lieu la séance du 13 octobre dernier.

L'Honorable P. J. O. Chauveau, président honoraire de notre Institut présidait, ayant à sa droite Monseigneur l'Archevêque de Québec, et à sa gauche M. et Madame T. Ledroit.

Sur les siéges d'honneur on remarquait Mgr. Cazeau, M. le grand-vicaire Hamel, recteur de l'Université Laval, l'Honorable G. Ouimet, surintendant de l'éducation, et Madame Ouimet, M. le Curé de Québec.

Au milieu du brillant et nombreux auditoire qui se pressait dans la salle, on remarquait en outre le président actif de l'Institut, M. Rémillard, l'honorable M. Garneau, commissaire des Terres de la Couronne, et madame Garneau, M. l'abbé Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval, l'honorable Théodore Robitaille, M. J. Stevenson, président de la Société Littéraire et Historique ; Messieurs les abbés Ls. Beaudet, J. Sexton, A. C. Marois, E. Marcoux, Ths. G. Rouleau ; Messieurs J. Sheyn, P. B. Casgrain, C. A. P. Pelletier, Adolphe Caron, F. Rouleau, De St. George, députés.

L'honorable M. Chauveau s'était chargé du discours de circonstance, M. Henri Taschereau était le rapporteur du jury. Puis vînt la proclamation par le secrétaire archiviste des noms des heureux concurrents, M. Fortier et M. Charbonneau. M. Fortier appelé pour recevoir des mains de M. Ledroit, le diplôme que doit accompagner plus tard une superbe médaille d'or fut salué de vifs applaudissements, et vînt sur la scène lire une partie de son éloge historique de Christophe Colomb. Dans les intervalles, l'excellente musique de la Batterie B de l'artillerie de garnison, venait faire une agréable diversion aux idées sérieuses qui occupaient tous les esprits.

L'Institut Canadien a tenu à conserver, en les imprimant dans ses annales, les travaux remarquables que tout le monde à applaudis dans la soirée du 13 octobre 1876. On relira avec plaisir, dans l'Annuaire de cette année, et le brillant discours de M. Chauveau, avec ses

hautes considérations sur l'importance et la valeur des concours littéraires ; sur les liens mystérieux et les points de ressemblance qui existent entre Colomb, le véritable " héros des deux mondes," et Cartier et Champlain, les fondateurs et les pères de notre belle patrie. En effet nous avons bien le droit de nous écrier avec l'éloquent orateur : " Il est leur père à tous ! Cartier et " Champlain ont marché sur ses traces dans la vie ; ne " lui ménageons point l'apothéose ; ils ne pourront " manquer de la partager ! Ils avaient la même foi, la " même pensée religieuse et civilatrice, le même cou- " rage, la même persévérance ; à peu de choses près, ils " ont eu les mêmes épreuves ; ils devront le suivre et " marcher dans le sillon éternel et lumineux de sa " gloire qui pour nous ne se distinguera plus de la " leur."

Le rapport du jury préparé par M. Henri Taschereau n'est pas seulement un morceau de critique et d'analyse, c'est pour les amis des lettres qui ont envoyé des travaux au concours un encouragement, et une leçon toute bienveillante même quand elle est sévère. Monsieur le rapporteur à dignement exprimé toute la reconnaissance que l'Institut Canadien de Québec, et le pays tout entier doivent à M. Théophile Ledroit, qui a pris l'iniative de l'œuvre des concours de l'Institut, et a voulu le premier en faire les frais.

Comme Monsieur Henri Taschereau, nous sommes convaincu que tous les amis dévoués à la cause de l'Institut Canadien de Québec, après avoir lu la pièce couronnée seront unanimes à dire en parlant de M. Le Droit : " Remercions-le ! et souhaitons qu'il ait des " imitateurs ! "

H. J. J. B. Chouinard.

DISCOURS PRONONCÉ

Par l'honorable P. J. O. CHAUVEAU,

PRÉSIDENT-HONORAIRE, LE 13 OCTOBRE 1876.

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Si les concours, comme celui dont le résultat doit être proclamé dans cette séance de l'Institut-Canadien, n'ont pas été jusqu'ici bien fréquents dans notre pays, ils sont loin d'y être nouveaux.

La plus grande institution littéraire et scientifique du Canada, j'oserai dire de l'Amérique, l'Université Laval nous en a donné dernièrement de très-beaux et très-brillants exemples; mais je ne crois pas me tromper en disant que la première solennité du genre de celle qui nous réunit aujourd'hui remonte à l'année mil huit cent neuf, époque qui est déjà d'une antiquité assez respectable dans nos fastes littéraires.

Une vaillante et honorable tentative, qui bientôt abandonnée ne fut reprise qu'en 1824 par la fondation de la Société Littéraire et Historique qui existe encore aujourd'hui, avait été faite pour doter Québec d'une institution de ce genre.

La Société Littéraire, tel était son nom, avait pris pour devise *Floreamus in nemoribus,* devise très-bien trouvée, alors surtout que le territoire du lac Saint-Jean n'étant pas encore colonisé, on pouvait voir des murs de Québec, l'immense et vigoureuse forêt qui bien loin d'ici, dégénérant par dégrés, allait mourir près des rives de la Baie d'Hudson, sans une seule oasis de culture.

Donc le trois juin mil huit cent neuf, cette société faisait ses débuts devant l'élite du public Québecquois non moins bienveillante à cette époque qu'elle l'a toujours été depuis et qu'elle saura l'être aujourd'hui.

C'était la veille de l'anniversaire de la naissance du bon roi George III, d'heureuse mémoire, et il s'agissait d'un concours de poésie en l'honneur de ce monarque. Deux odes, l'une en anglais, l'autre en français, furent couronnées. M. Fleming de Montréal, auteur de la pièce anglaise, reçut l'une des médailles par l'entremise d'un de ses amis présent à la séance. L'auteur de l'ode française avait signé *Canadiensis ;* on l'invita à se faire connaître; mais je ne trouve nulle part qu'on ait pu le découvrir, tant les poëtes canadiens sont modestes,...... ou du moins, tant ils étaient modestes en l'année mil huit cent neuf!

Deux discours furent prononcés, l'un par M. François Romain, président de la société, l'autre par M. Louis Plamondon, après quoi le secrétaire fit la lecture des pièces couronnées.

Le discours de M. Plamondon, l'une des gloires du barreau canadien et de plus journaliste et littérateur, est remarquable par toutes les qualités que l'on doit rechercher dans un discours académique. Le style en est noble, élégant, soutenu, et le tout ensemble possède surtout un mérite que je m'efforcerai d'imiter, celui d'une honnête et discrète brièveté.

Il est inutile de dire que dans ce discours, comme dans les poésies couronnées, le dévouement à la mère-patrie et au souverain, sont sans bornes et sans mélange ; pas une note discordante dans ce concert d'éloges. L'orateur marchait du reste dans la voie sage et patriotique suivie par les canadiens-français à cette époque où ils étaient l'objet de tant de pré-

jugés et de calomnies. Peut-être y a-t-il cependant dans ces essais plus d'un trait qui ne serait pas de mise aujourd'hui et qui dut, même alors, froisser assez vivement la fibre nationale. Rien ne semblait trop fort à M. Plamondon et à monsieur *Canadiensis* pour accentuer la loyauté et la fidélité de leurs compatriotes. Dans toute cette soirée la France et sa révolution à laquelle nous avions si heureusement échappé, Napoléon premier et nos voisins des Etats-Unis furent malmenés, et cela avec un luxe d'épithètes, de paraphrases et de métaphores qui, lues à la distance où nous sommes de cette époque, font le plus singulier effet.

Il y avait aussi dans le discours de M. Plamondon des éloges à l'adresse de Sir James Graig, qui paraîtraient un peu étranges dans une bouche canadienne, si l'on ne se rappelait que ce ne fut que l'année suivante que ce gouverneur se porta aux actes les plus arbitraires parmi ceux qui lui sont reprochés, et fit saisir les presses du *Canadien* et emprisonner son imprimeur, M. Lefrançois, ainsi que MM. Bédard, Taschereau, Blanchette et Borgia.

Le discours de M. Romain, non moins officiel que celui de M. Plamondon, était encore plus fleuri et plus mythologique.

Je ne puis résister au plaisir de vous en lire un passage qui sera tout à fait de circonstance, puisque l'Institut reprend aujourd'hui les traditions si longtemps interrompues de son excellente et malheureuse devancière, la défunte Société litéraire de mil huit cent neuf.

" Ces médailles, dit M. Romain, sont sans doute d'une très petite valeur; mais le prix qu'on y attache est audessus de toute estimation. Qu'on se rappelle que les héros de la célèbre Grèce se disputaient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, dans les jeux Olympiques, une simple couronne de lauriers, qu'ils regardaient cette branche de verdure comme une chose inestimable et capable de contenter leur ambition. A leur exemple, les auteurs de ces deux pièces ont disputé à de puissants rivaux un prix médiocre, mais qui les couvre d'honneur en ce moment. Ce sont des lauriers qu'ils ont gagnés, non en combattant dans le champ de Mars ni dans les jeux Pythiens, mais en fêtant sur le Parnasse le plus gracieux des Rois. Leur gloire est d'autant plus grande

qu'ils ont mérité le premier prix qui soit offert aux sciences en cette Province, et qu'ils n'ont point eu d'égaux pour célébrer les vertus héroïques et la bonté paternelle de Sa Majesté George III qui est également cher à tous ses sujets canadiens. Ils en sont séparés par un immense océan ; mais cet élément redoutable ne saurait empêcher leurs sentiments d'amour et de respect de pénétrer jusqu'à lui."

Voilà ce que disait M. Romain, et j'espère, Messieurs, que vous le tiendrez pour bien dit, car je ne vois pas de raison pour penser autrement en l'an de grâce mil huit cent soixante et seize.

En y réfléchissant vous trouverez du reste que l'on ne saurait exagérer l'importance de ces récompenses décernées au travail et au talent, qu'on ne saurait trop applaudir à ces provocations puissantes qui forcent quelquefois le génie que l'on ignorait et qui s'ignorait lui-même à se révéler.

Même si l'œuvre couronnée n'a point tout le mérite qu'on lui attribue, elle est souvent l'occasion de travaux plus importants; elle est presque toujours le point de départ d'une longue et brillante carrière littéraire. Les critiques qu'elle fait naître, tout comme les applaudissements qu'elle soulève, ont leur raison d'être et leur utilité.

Fût-elle erronée ou même injuste et arbitraire, la décision du juge ou du jury n'est point sans appel ; les concurrents mis à l'écart seront piqués au jeu ; ils compareront leurs essais avec le chef-d'œuvre couronné. S'ils se sentent supérieurs ou du moius égaux à leur rival trop heureux, ils tiendront à le prouver par quelque autre travail qu'ils soumettront à ce grand magistrat qui s'appelle le public, en attendant cet autre et souverain juge qu'on ne va pas, hélas ! solliciter soi-même, mais de qui le génie a tout à espérer, la médiocrité tout à craindre, et qui se nomme la postérité.

Si, au contraire, ils acceptent le verdict, pour peu qu'ils aient d'aptitude ou de talent réel, ils ne l'accepteront que provisoirement; ils tiendront à prendre bientôt contre eux-mêmes une honnête et consciencieuse revanche. Ils auront pour cela fait également leur profit des éloges adressés à l'œuvre couronnée, et des critiques dont la leur aura pu être le point de mire.

De toutes manières l'impulsion aura été donnée ; le génie ou les talents, à défaut du génie, auront été mis sur l'alerte ; ce sera comme la trompette qui appelle au combat, qui ne fait pas toujours courir aux armes des héros, encore moins des vainqueurs ; mais qui excite tous les courages et donne souvent le signal des plus nobles exploits.

Enfin le public lui-même y aura gagné beaucoup. Il aura subi cette irradiation du génie qui, de même que la lumière du soleil reproduit les objets sur la feuille bien préparée, imprime son image sur les esprits susceptibles de la recevoir. Il aura été distrait de ses habitudes routinières et prosaïques, distrait de ses passions mêmes, des ambitions, des intrigues, des haines et des injustices du jour. Il aura appris, ne fût-ce que pour quelques instants, à estimer autre chose que les succès d'argent, autre chose que l'éclat de la fortune et du luxe. Les plus encroûtés d'égoïsme et de matérialisme auront conçu, à défaut d'admiration, une complaisance qui ressemblera moins à la pitié voisine du mépris pour ces poëtes, pour ces écrivains, pour ces rêveurs qui ne font rien pour eux-mêmes et si peu de chose sans doute pour la société, si ce n'est d'y faire naître et d'y entretenir les idées généreuses, les hautes pensées, les nobles aspirations.

Mais je n'ai encore rien dit de l'influence que peuvent exercer les sujets mis au concours.

Est-il un moyen plus puissant de faire briller et rayonner une idée, de la présenter sous ses aspects multiples, de la propager, de la vulgariser ?

Celui qui a été choisi par l'Institut n'est certes pas nouveau, mais il sied bien à notre pays, et il est de plus conforme à la préoccupation, je dirai presque, à la mode du jour. Ne vous semble-t-il pas en effet que notre siècle, las de s'admirer lui-même, éprouve comme un remords de son outrecuidance, et que poussé par ce besoin de respect qui est à la fois une nécessité de la société et une passion de l'âme humaine, il s'est mis à chercher ses demi-dieux ailleurs qu'autour de lui, et à rendre par ces célébrations centenaires si nombreuses et dont on abuse même, les plus enthousiastes hommages aux gloires du passé ?

Cette espèce de culte, lorsque l'objet auquel il s'adresse en est digne, ne saurait être aucunement répréhensible.

Le héros dont le panégyrique sera prononcé ce soir possède bien des titres à notre amour et à notre admiration. Non seulement ses éclatantes actions, ses grandes qualités, le rôle immense qu'il a joué dans le monde, la révolution sociale que sa découverte a produite, lui ont assuré une place très-élevée parmi les bienfaiteurs de l'humanité ; mais il a laissé une mémoire si sainte et si vénérée, la réputation d'un mérite personnel, moral et religieux si grand, le renom d'une âme si généreuse, si pieuse, si dévouée, que l'on nourrit l'espoir de le voir placé un jour sur nos autels.

A bien peu d'hommes est accordée la double gloire d'être un héros selon le monde, un saint selon l'Eglise. La gloire humaine est environnée de dangers ; elle conduit à des fautes et à des écarts qui, lors même qu'ils ne ternissent pas au point de vue purement humain la réputation des grands hommes, pèsent lourdement dans la balance infiniment délicate avec laquelle l'Eglise juge la mémoire de ses enfants même les plus fidèles.

Si le vœu qui sera ardemment exprimé ce soir par l'éloquent panégyriste que vous allez entendre se réalise, si le nom de Christophe Colomb reçoit l'auguste consécration dont je viens de parler, ce sera sans doute parce que sa gloire a été purifiée par l'épreuve, parce qu'il n'en a recueilli lui-même ici bas qu'une part trop petite et trop contestée, parce qu'enfin il se présente à nous avec la triple auréole du génie, de la vertu et du malheur.

Dans tous les cas, Messieurs, quelle plus noble, plus vénérable et plus sympathique figure pouvions-nous placer à l'entrée de cette galerie littéraire de portraits que l'Institut espère former, si l'intelligente générosité d'un de ses membres trouve des imitateurs ? (Vifs applaudissements.)

Sans doute, déjà l'histoire, la poésie, l'éloquence, la peinture, la statuaire et la musique ont célébré Christophe Colomb ; mais jusqu'ici tous ces hommages sont venus plutôt de l'ancien monde que du nouveau, et dans le nouveau monde plutôt de partout ailleurs que de notre Canada.

Hier, nous disent les journaux, on a inauguré à Philadelphie à la mémoire de l'immortel Génois un monument surmonté de sa statue que les Italiens ont offerte

au peuple des Etats-Unis. Cette fête où toutes les nations ont dû être représentées, puisqu'elles étaient toutes convoquées à la grande exposition par laquelle nos voisins ont voulu célébrer le centième anniversaire de leur indépendance, a été sans doute bien grande et bien imposante. C'est un commencement de réparation des injustices que Colomb a subies pendant sa vie et qui ont poursuivi son nom après sa mort, ce nom vénérable et glorieux qui devrait être celui de tout notre continent, et que se disputent aujourd'hui plusieurs états au nombre desquels se trouve une des provinces de notre Confédération !

Que notre humble soirée soit du moins comme un écho lointain, mais fidèle et vrai, de la démonstration d'hier ! Que l'éloge que vous allez entendre s'ajoute à ceux qui ont été prononcés déjà ! Que la voix des enfants de Champlain se joigne à celle des enfants de William Penn !

La gloire de Colomb n'est pas, il est vrai, un héritage qui nous appartienne à nous seuls ; il appartient à l'Italie, à l'Espagne, à l'Amérique, au monde entier. Comme Américains cependant nous devons avoir une large part de sollicitude pour l'honneur de ce grand nom, et s'il y en a d'autres auxquels nous portons peut-être un intérêt plus vif et plus immédiat, s'il est d'autres grands hommes à qui nous voudrions élever des statues sur nos places publiques, sachons cependant acquitter de notre mieux notre part de reconnaissance envers la mémoire de celui qui, bien mieux encore que LaFayette, mérite d'être surnommé le héros des deux mondes.

Il fut un temps où, nous ignorant nous-mêmes, faisant peu de cas de notre histoire trop récente à nos yeux, quoique nous fussions alors moins rapprochés de l'Europe que nous le sommes aujourd'hui, nous vivions intellectuellement d'une vie tout européenne.

Avec l'étude de nos courtes mais glorieuses annales, avec des aspirations plus hardies vers une existence nationale, avec le désir très-légitime de venger nos pères de l'oubli où la France et l'Europe les avaient laissés, notre littérature est devenue presqu'exclusivement canadienne.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous sentirons

le besoin de varier un peu nos sujets, d'étendre la sphère de nos recherches. Nous aimerons à dire notre mot dans le grand dialogue des peuples, à mêler notre voix au concert des autres nations. Nous en avons le droit, à la condition de nous en montrer dignes.

Christophe Colomb est du reste de la même famille que les hommes illustres dont la mémoire nous est si chère, dont la réputation nous inspire une sollicitude jalouse, parce qu'ils présidèrent plus directement à nos destinées. Mieux que cela, il est leur père à tous! Cartier et Champlain ont marché sur ses traces dans la vie; ne lui ménageons point l'apothéose: ils ne pourront manquer de la partager! Ils avaient la même foi, la même pensée religieuse et civilisatrice, le même courage, la même persévérance; à peu de chose près, ils ont eu les mêmes épreuves; ils devront le suivre et marcher dans le sillon éternel et lumineux de sa gloire qui pour nous ne se distinguera plus de la leur.

C'est avec ces sentiments de respectueuse, je dirai même de religieuse sympathie, que nous écouterons et l'étude littéraire qu'ont préparée des juges dont personne ne contestera le savoir et l'habileté, et l'œuvre elle-même de notre jeune lauréat.

M. Onézime Fortier est déjà avantageusement connu par des écrits pleins de mérite. Nous lui souhaitons sur la terre de nos ancêtres, au nom du pays qu'il va quitter demain, les succès dont cette soirée sera pour lui, je l'espère, l'heureux présage.

Nous emporterons avec nous, je n'en doute pas, le souvenir de quelques heures bien employées, souvenir qu'animera le sentiment de la reconnaissance envers le citoyen généreux et éclairé qui a eu l'idée de ce concours, et qui en a fait les frais.

RAPPORT DU JURY

CHARGÉ D'EXAMINER LES COMPOSITIONS REÇUES AU CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

M. HENRI T. TASCHEREAU, RAPPORTEUR.

Le grand Fénélon disait que l'émulation est un aiguillon à la vertu. Dans le domaine littéraire, on peut dire encore avec plus de vérité que l'émulation est l'aiguillon du talent, que sans elle souvent il s'ignore lui-même, et que semblable à la plante que l'obscurité étiole, il est exposé à dépérir si des rayons bienfaisants ne viennent réchauffer sa tige naissante.

Les sociétés littéraires devraient être à la jeunesse instruite ce que le soleil est aux plantes, aux fleurs et aux fruits, lorsqu'il leur prodigue la chaleur et la lumière, qui sont la vie. Donner de l'émulation, développer ce sentiment noble qui nous pousse à imiter et même à surpasser par des efforts louables et généreux ce que nous admirons dans les autres, c'est rendre le plus grand service aux lettres, parce que c'est distribuer ces rayons qui font éclore le talent souvent ignoré, et qui lui font produire et des fleurs et des fruits.

L'Institut Canadien de Québec, a compris que pour rester à la hauteur de sa mission littéraire, il fallait avant tout exciter l'émulation de la jeunesse ; et il a fait annoncer un tournoi des lettres. Un de ses membres les plus marquants, M. Théophile Ledroit, a voulu tresser de ses mains la première couronne qui ceindrait le front du premier vainqueur.

Ce premier vainqueur, ce lauréat de 1876, va recevoir le prix de la lutte. Mais avant de l'acclamer, saluons le généreux donateur de l'Institut. Au nom de l'Institut Canadien, au nom du public intelligent qui se presse à ses séances, au nom de la jeunesse, remercions-le. Remercions-le et souhaitons qu'il ait des imitateurs !

Le jury spécial qui a été chargé par l'Institut d'examiner les compositions reçues à ce concours d'éloquence doit maintenant soumettre le résultat de ses délibérations.

Quatre concurrents ont envoyé des essais.

L'essai couronné porte pour épigraphe ces mots du Tasse : " *O Colomb ! à peine la Renommée suivra ton vol !* " *La moindre de tes actions fournirait le sujet d'un poëme.*"

L'auteur a donné à son travail la forme de l'éloge historique, de préférence au panégyrique, quoique l'entrée en matière, qui d'ailleurs est fort bien faite, soit un peu solennelle et se rapproche du style de l'exorde. Le reste de la composition est divisée en trois parties. La première renferme un excellent sommaire de la vie de Colomb avant la découverte du Nouveau-Monde. La seconde partie est consacrée à la vie du héros après sa descente à San-Salvador, et comprend le récit de ses voyages subséquents, de ses triomphes, de ses humiliations. Dans un troisième chapitre, l'auteur se livre à des considérations sur le caractère de Colomb et sur la grandeur de son œuvre.

En traitant un sujet d'une si vaste étendue, le difficile était de savoir, dans la partie du récit, se borner aux faits saillants, dans celle de l'éloge, aux considérations les plus élevées. Nous avons trouvé que l'auteur de l'*Essai* couronné avait admirablement résolu cette difficulté.

Le style de l'écrivain est généralement élevé et soutenu, il est quelquefois même trop éclatant et légèrement pompeux, comme dans l'entrée en matière et dans la troisième partie. Il y a çà et là des incorrections, des périodes embarrassées, des images quelque peu risquées, mais partout de la force et de la noblesse.

En somme, nous avons à féliciter le lauréat de son succès bien mérité et l'Institut d'avoir enrichi ses archives d'un tel travail.

Un second concurrent a mérité une mention honorable. C'est celui dont l'essai a pour texte ces vers de Lamartine (*Harmonies Poëtiques*) :

............................Les Songes du Génie
Descendent sur des fronts qui n'ont dans l'insomnie
Qu'une pierre pour oreiller.

Cette composition est dans le genre du panégyrique. Il y a peu de place au récit. On dirait une improvisation faite devant l'Institut et recueillie par un sténo-

graphe. Il y a de la chaleur, de l'enthousiasme, mais peu de suite. D'excellentes idées, et parfois même des idées originales assez heureuses y sont exprimées dans un style insuffisamment châtié et dans un français quelquefois... ..repréhensible. L'auteur, en retouchant son travail, réussirait, nous n'en doutons pas, à faire un discours remarquable et digne d'être prononcé devant un public connaisseur.

" J'ai connu la pitié sur la terre. "

Telle est la citation qui se trouve en tête du troisième Essai. Nous disons avec regret que les deux tiers au moins de cette composition doivent être considérés comme un hors-d'œuvre. L'auteur s'est complètement écarté de son sujet pour se livrer à des considérations interminables sur les destinées des colonies espagnoles, portugaises, anglaises et hollandaises de l'Amérique, sur la civilisation des Incas, la cruauté de leurs conquérants, les mœurs et les habitudes des Indiens. Christophe Colomb n'occupe guère que le commencement et la fin de tout ce travail qui est assez long. Nous répétons que c'est avec regret que nous avons été obligés de mettre ce manuscrit pour ainsi dire hors du concours, car l'écrivain qui l'a transmis, dans le peu de lignes qu'il a consacrées à l'éloge historique de Christophe Colomb, s'est montré digne de disputer au lauréat la victoire que nous avons aujourd'hui à proclamer. Les rapprochements historiques, les considérations philosophiques qui sont contenues dans la partie du hors-d'œuvre nous ont paru révéler chez l'auteur un esprit judicieux et de fortes études. Malheureusement, il ne nous appartient pas de les apprécier au point de vue du concours actuel, et nous sommes obligés de reléguer tout le morceau au troisième rang.

Il reste un quatrième travail, ayant pour texte les prétendus vers que nous allons lire :

" Un immense génie, des épreuves sans nombre,
" Entourent ce héros d'une gloire sans ombre.
" Deux mondes le proclament leur noble bienfaiteur
" Et les fastes nautiques le grand navigateur."

Pour commencer par ce texte dont la source n'est pas indiquée et qui nous semble inédit, remarquons que trois des vers qui le composent sont peu conformes aux règles de la versification. Mais passons à la prose de ce dernier manuscrit.

Nous devons dire franchement à l'auteur qu'il n'a transmis ni un panégyrique, ni un éloge historique, mais un travail indigeste digne tout au plus de figurer dans les cahiers d'histoire d'un élève de quatrième. Nous sommes bien prêts à admettre que tous les détails de la vie de Colomb, ceux même les plus insignifiants, y sont soigneusement consignés; que le journal de ses voyages y est très-complet et qu'enfin la vérité historique y est partout excessivement respectée. Mais à part cette fidélité remarquable du récit, nous sommes forcés de dire qu'il n'y a réellement aucun mérite dans l'œuvre qui nous est soumise. Les incorrections de langage et les fautes de français y foisonnent, les naïvetés y abondent, et le tout ne semble pas avoir jamais été destiné à un concours d'éloquence.

Nous terminons en félicitant de nouveau l'Institut Canadien sur le succès de cette première épreuve et en exprimant l'espoir qu'à pareille époque, chaque année, le travail et le mérite recevront leur récompense et leurs lauriers des mains d'un nouveau Mécène.

PIÈCE COURONNÉE.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

CHRISTOPHE COLOMB,

Par M. ONESIME FORTIER.

O Colomb ! à peine la renommée suivra ton vol !
La moindre de tes actions fournirait le sujet d'un poëme.
(LE TASSE, XV.)

Deux siècles s'étaient écoulés depuis la dernière Croisade. L'Europe ne ceignait plus l'épée pour marcher à la délivrance des Saints Lieux, mais elle tenait encore ses regards attachés sur l'Orient, vers ces contrées de l'or et des perles qu'elle avait entrevues et que visitait Marco-Polo, vers ces fabuleux empires du Cathay et du Zipangu. Tandisqu'à la recherche d'une route vers les Indes, les voyageurs explorent toute l'Asie Occidentale, que les marins du Portugal descendent vers les côtes de l'Afrique, tout à coup paraît un homme extraordinaire. Aux heures de l'étude et de la méditation, les songes du génie l'on visité. Instruit par eux, il tourne ses regards vers l'Océan Atlantique. Il ne sait pas encore qu'en naviguant à l'Occident, il trouvera toute une moitié de l'Univers, il veut seulement trouver un passage vers les Indes, aborder aux rives du Couchant. Cet homme est le fils d'un pauvre artisan, et pour accomplir un si vaste dessein, pour obtenir les vaisseaux et les ressources nécessaires à cette expédition lointaine, Dieu le laisse à la merci des rois et des puissants du monde ; mais, en même temps, il le revêt de tous les dons du génie et de la vertu. Aussi ce protégé du ciel triomphe de tous les obstacles et s'élève à un tel degré de gloire, qu'au-

jourd'hui sa figure plane radieuse à l'entrée des temps modernes et illumine toute l'histoire de l'Amérique. Croire à la possibilité de traverser l'Atlantique, alors que la croyance générale plaçait sur cet Océan, appelé *Mer Ténébreuse*, le trône redoutable du Chaos, pendant vingt ans, endurer le refus des rois et des hommes d'Etat, arriver tout à coup au comble de la gloire et en être aussitôt précipité, en récompense d'un monde donné à l'Espagne ne recevoir que des fers, se voir enlever toute la gloire de la découverte du Nouveau-Monde, et néanmoins toujours demeurer plus grand que le malheur, toujours dominer l'épreuve d'un regard serein : voilà ce qui donne à notre héros une grandeur au-dessus des proportions humaines ; voilà ce que l'histoire et l'éloquence reste impuissantes à décrire dans la vie de Christophe Colomb, Grand Amiral de l'Océan, Vice-Roi et Gouverneur d'une moitié de l'univers.

I

Dans l'heureuse Andalousie, en face de l'Océan que termine le détroit de Gibraltar, s'élève le promontoire verdoyant de *la Rabida* : retraite bénie, " autant éloi- " gnée des voies du siècle que sa bienheureuse situation " la sépare de tout commerce du monde." (Bossuet.) Là, d'humbles religieux de St. François vivaient dans l'amour du Christ. Leur monastère florissait sous la conduite du P. Juan Perez de la Marchêna, que les rois honoraient pour sa science et sa piété. Souvent, l'œil perdu sur les espaces de l'Océan, le vertueux Prieur se demandait si de l'autre côté de la Mer Ténébreuse, n'étaient point des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et à qui personne n'allait annoncer la bonne nouvelle ?

Un soir d'été de l'an 1485, un étranger conduisant par la main un jeune enfant, vint frapper à la porte du monastère. Quel était ce voyageur ? Nul ne le connaissait.

En quelques mots, l'étranger raconta son histoire au Prieur. Il s'appelait Christophe Colomb. Né à Gênes, élève à l'Université, marin sous les ordres de l'Amiral Colombo il Mozo, il avait conçu le plan de traverser

l'Atlantique et de remplacer pour le commerce des Indes, les lentes caravanes de l'Orient par les flottes de l'Occident. Dans son patriotisme, il s'était d'abord adressé à Gênes ; mais les sénateurs génois, comme plus tard ceux de Venise, avaient souri de pitié sous leurs toges d'hermine, à cet audacieux projet. Joué par le roi de Portugal, lui, Colomb, âgé de 50 ans, il venait maintenant à la cour des Rois Catholiques de l'Espagne. Leur zèle pour la religion ne pouvait les laisser indifférents à ce projet, car seuls la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise, l'espoir du salut des âmes, le portaient à entreprendre ce périlleux voyage. En attendant, il demandait l'hospitalité pour lui et pour son jeune fils Diégo, à qui la mort avait enlevé sa mère.

Le Prieur accueillit avec joie l'étranger que la Providence lui envoyait. Maintenant vont commencer sept années de sollicitations infructueuses à la Cour. Les savants vont se réunir en *junte* à Salamanque pour ensevelir sous leur mépris les plans de *l'étranger*. Malgré quelques lueurs d'espérance qui brillent çà et là, Colomb quitterait déjà l'Espagne, si l'amitié et le zèle du P. Juan Perez ne l'y retenaient pas. Isabelle, reine de Castille, lui présente une main bienveillante ; mais des soins plus pressants absorbent l'attention de la reine. A la tête des bataillons de la Castille, dont elle est l'orgueil et l'amour, elle dirige la dernière croisade de l'Ibérie contre les Maures ; pendant que le Croissant, réfugié dans Grenade, voit la Croix le dominer de toutes parts et que le cimeterre est remis aux mains impuissantes de Boabdil.

Cependant Ferdinand d'Aragon et Isabelle, ces deux époux que l'on appelle *les Rois*, sont entrés dans Grenade, conquise à Jésus-Christ ; le règne du Croissant est anéanti par toute la terre d'Espagne. Une ère inconnue de grandeur et de prospérité s'ouvre pour cette péninsule. Là, comme partout en Europe, les mœurs se polissent, les études se propagent, l'influence moderne envahit les cours et les sociétés et en chasse les traditions du moyen-âge. L'invention de l'imprimerie, la découverte du Nouveau-Monde vont doubler les horizons du monde littéraire et politique ; mais aussi déjà grondent les bruits précurseurs de l'orage qui doit

amener la Réforme, disons mieux, la grande apostasie du nord de l'Europe.

Fatigué des lenteurs de l'Espagne, Colomb avait envoyé son frère Barthélemy à la cour d'Angleterre; lui-même, il s'acheminait vers la France. Tout à coup, la reine cède à une inspiration divine, elle dépêche un courrier, elle accorde à Colomb les titres d'amiral, de vice-roi et de gouverneur-général de toutes les terres qu'il pourra découvrir. Les autorités de Palos reçoivent l'ordre de livrer deux caravelles pour le voyage projeté.

Mais qui suivrait l'audacieux Génois sur la Mer Ténébreuse? Quelle était redoutable cette mer au-dessus de laquelle s'élevait la main de satan, cette mer, dont au loin les sombres courants s'épaississaient en fanges impures: retraite des légions des monstres infernaux; cette mer dont depuis cinq mille ans Dieu n'avait jamais permis qu'un mortel ne pénétrât les éternels mystères! Le zèle du P. Juan Perez l'emporta, les Pinzon se déterminèrent, et munis du pain des forts, les équipages montèrent sur les trois caravelles: la *Santa Maria*, la *Pinta* et la *Nina*.

L'harmonieux balancement des pins de la Rabida, annonce une brise favorable; au nom de Jésus-Christ, Colomb ordonne de déployer les voiles de la flotte: Elle vogue enfin, elle s'éloigne. La patrie, la famille, ne sont plus qu'un souvenir, seule la Mer Ténébreuse déroule aux regards des marins son incommensurable empire. Près de l'île de Fer, on évite l'escadre du roi de Portugal; puis les brises favorables emportent les caravelles sur le domaine inconnu des mers. Que de craintes et d'espérances agitent les matelots, de quelles suaves émotions s'enivre l'âme contemplative de l'Amiral,—Anges-gardiens des mers, seuls, vous l'avez connu, seuls, vous pouvez le redire! Alors l'illustre navigateur découvre la variation de l'aiguille aimantée. En même temps, les parages, appelés depuis *Mer d'Herbes*, où l'Océan disparait sous une couche de plantes marines, les vents alisés achèvent d'effrayer les matelots. Colomb les domine quelque temps; mais enfin la conjuration s'ourdit. Que le perfide étranger retourne en Castille, —sinon, il sera précipité dans ces flots qu'il aime tant à contempler.

Il est nuit. Le fer à la main, les Pinzon et leurs équipages s'élancent sur le pont de la *Santa Maria.* Colomb entend le tumulte et les cris de mort. Et quoi ! dix-huit années de sollicitations, sept cents lieues de navigation, les empires de l'Inde qu'il tient déjà ; tout serait à jamais perdu ! Non ! Dieu ne peut permettre que l'enfer continue à prostituer les peuples du Couchant au culte des idoles et à s'enrichir de millions d'âmes rachetées en vain ! Plein d'une majesté surhumainé, l'Amiral s'avance. Il fait taire les menaces, il interdit les supplications ; il déclare qu'il est parti pour les Indes et qu'il poursuivra sa course jusqu'à ce qu'il les ait trouvées avec l'assistance de Notre-Seigneur. Et les marins subjugués par je ne sais quel pouvoir, ne connaissent plus que l'obéissance.

Le soir suivant, après le chant habituel du *Salve Regina*, l'Amiral remercia Dieu des nombreuses faveurs qu'il avait accordées à l'expédition. Puis l'histoire nous le montre, ses blancs cheveux déjà soulevés par les brises embaumées du Nouveau-Monde, l'œil inspiré, la main étendue vers l'Occident : " Là, dit-il, est la terre ! Cette nuit va passer, et, avec elle, la nuit des nations qui habitent ces rivages. Là, est cet Ophir d'où Salomon, fils de David, tirait l'or pour construire le temple du Dieu vivant......... Avant une nouvelle aurore, Dieu aura donné la terre à nos vœux. " Et l'Amiral ordonne de diminuer le nombre des voiles. Lui-même, il aperçoit le premier une lumière, et le vendredi matin, 12 octobre 1492, le cri de " Terre ! Terre ! " retentit sur les caravelles. Quelques heures après, Colomb descend au rivage, embrasse le sol inconnu et en prend possession au nom du Christ et des rois d'Espagne.

II

Guanahoni ou San Salvador, la terre qui reçut Colomb, n'est qu'une petite île de l'archipel des Bahamas, néanmoins sa découverte assurait celle du Nouveau-Monde. Les Scandinaves avaient visité les pays de Markland, d'Helluland et de Vinland, cependant l'on peut dire que pour la première fois, la riche nature du continent

occidental apparaissait aux regards d'un européen. Ce continent s'étend d'un pôle à l'autre sous la garde de deux océans. De luxuriantes forêts le couvrent, de nombreux peuples l'habitent. Sous l'équateur, les Incas, fils du Soleil, font bénir leur paternelle autorité; là, dans Mexico règnent les princes Toltèques et Aztèques; ici, près des grands lacs du Canada, s'élève l'empire belliqueux et redouté des confédérations algonquines. Partout, dans les vastes solitudes, errent des peuples barbares de toute langue et de toute tribu: races dégénérées sur lesquelles n'a point passé le souffle vivifiant du Christ. Mille arbres, mille fleurs, mille plantes nouvelles, non moins utiles à la médecine et à l'industrie qu'à la nourriture de l'homme; des lacs, des fleuves, des forêts d'une splendeur inconnue; des mines d'or, d'argent, de diamants, font croire à la découverte des pays d'Ophir et de Sérendib, sinon à celle du Paradis Terrestre avec ses quatre fleuves de vie.

La Conception, la Fernandine, l'Isabelle, Cuba, "l'île la plus belle que virent les yeux de l'homme," Hayti, toutes îles riches et fortunées furent découvertes dans ce premier voyage. Le retour fut orageux. Jamais hiver plus rigoureux ne sévit sur les mers; jamais les côtes de la Flandre et de toute l'Europe occidentale ne se couvrirent d'autant de débris de naufrages. Les plus violentes tempêtes assaillirent les vaisseaux de l'amiral, et, si, dans un moment de relâche, il pût toucher les Açores, la perfidie du gouverneur portugais faillit lui devenir plus fatale que toute la fureur des flots. De nouvelles tempêtes le jettent dans les bouches périlleuses du Tage. Le roi de Portugal l'invite à la cour, et, tandis qu'on le comble d'honneurs dans une salle voisine, le conseil exécutif projette un assassinat que le roi parvient seul à empêcher, et Colomb rentre enfin au port de Palos. La grande nouvelle vole de bouche en bouche, et bientôt de ville en ville. A la cour, l'amiral triomphe comme un troisième roi. Pendant son récit, quand le vieux marin annonce qu'un autre monde est donné à la Castille et à l'Aragon, et une nouvelle couronne de peuples à la sainte Eglise, l'enthousiasme redouble, le roi, la reine, la cour, le peuple tombent à genoux, les choristes entonnent le *Te Deum*, qui va se répétant de

rues en rues et ébranle toute la ville de Barcelone. Dans Rome et dans toute la Chrétienté, les temples se parèrent de rameaux et de fleurs. Mais, plus que tout autre, dans ton pauvre atelier du *Mulcento*, ne te réjouis-tu pas de la grande gloire de ton fils, ô vieux Dominique Colomb? Patriarche artisan, tu eus, comme un autre Jacob, la consolation de voir ton fils s'élever en dignité à la cour des rois étrangers et devenir le protecteur de ses frères!

Que célébrer davantage dans les deux autres voyages de Colomb ou son exploration des Antilles et du golfe de Poria? ou ses découvertes scientifiques: l'existence d'un nouveau continent, distinct des Indes de l'Asie, le renflement de la terre à l'Equateur, le courant Océanique? Que l'homme d'Etat vienne et contemple le génie de Colomb jetant les bases de l'immense empire colonial de l'Espagne dans le Nouveau Monde! Que le guerrier trouve des exploits à admirer; pour nous un spectacle plus extraordinaire nous frappe. Sur cette caravelle, qui, dans le port d'Hayti, appareille pour l'Europe, quel est cet homme dont la tête est blanchie par l'âge, dont les mains sont chargées de fers, mais dont le front brille de tant de sérénité? O Dieu! n'est-ce pas Colomb? Oui! c'est lui le grand Amiral des Mers, le Vice-Roi des Indes! Mais quel crime a-t-il donc commis? On n'en sait rien. On répète seulement que les hidalgos castillans d'Hayti supportaient avec impatience le joug du génois étranger, que le gouverneur prenait trop la défense des Indiens, opprimés par les Espagnols, que Bovadilla est arrivé avec le titre de Commissaire Royal, et qu'aussitôt Colomb a été arrêté, enchaîné, jeté dans un cachot, que ses deux frères ont subi le même sort. Pendant la traversée, le commandant du vaisseau s'approche respectueusement pour enlever les fers du prisonnier: "Non! dit l'Amiral, ces fers! les Rois me les ont donnés, les Rois me les ôteront. Je les porterai partout avec moi, et, après ma mort, on les mettra dans mon tombeau comme un éternel monument de la reconnaissance qu'on peut attendre des hommes." Dès que l'on a touché la terre d'Espagne, l'indignation des peuples brise les fers de l'Amiral, les Rois désavouent Bovadilla, la reine fond en larmes à la vue de Colomb si cruellement outragé; et cependant l'incidieux

Ferdinand ne rend point à Colomb le titre de gouverneur, réservé pour Ovando.

L'espoir de nouvelles découvertes appelle encore notre héros vers les rives du Nouveau Monde. Ni le premier voyage avec ses moments solennels d'angoisse et d'attente, avec les tempêtes du retour ; ni les travaux du second, ni le troisième, avec les pénibles traversées, avec les guerres contre les Caciques et l'horrible traitement de Colomb, jeté dans les fers, n'offrent de plus grandes situations que ce quatrième et infortuné voyage ; tant dans la vie de cet homme extraordinaire les épreuves vont croissant avec l'âge, tant, à mesure qu'elle avance vers son terme, son histoire présente dans le domaine de la vérité ce que nous nous étonnerions de rencontrer dans les fictions les plus hardies de la fable. Toujours guidé par un pressentiment merveilleux, l'Amiral demande à Ovando un refuge dans les ports d'Hayti. Ovando refuse. Ne croyez pas que l'Amiral s'indigne. Il prie seulement le gouverneur de différer de quelques jours le départ de la plus riche flotte qui ait jamais quitté le Nouveau Monde pour l'Espagne, car une grande tempête va s'élever. Les pilotes se moquent de l'avis. On sort en pleine mer. L'ouragan se déchaîne, l'Océan se soulève, il précipite dans ses abîmes Bovadilla, l'inique juge Roldan, les ennemis de Colomb, les monceaux d'or arrachés aux Indiens, tandis que les quatres vaisseaux de l'Amiral, réfugiés dans une anse éloignée, échappent à la tempête et reprennent leur route vers les côtes de l'Amérique Centrale. Là, pendant quatre-vingts jours, suivant l'expression de l'Amiral, " on ne vit ni le soleil, ni la lune, ni aucune planète." Pendant tout un jour et une nuit " le ciel fut comme une fournaise ardente." L'équipage dans la dernière détresse, implorait la mort. Tout à coup un cri déchirant retentit sur l'une des caravelles. Là bas, en face des vaisseaux, pourquoi cette immense colonne d'eau qui tourbillonne ? Son front ténébreux touche au ciel, son pied court sur l'Océan. Avec un horrible sifflement elle précipite sa marche contres les caravelles. Est-ce un simple phénomène des mers ? un prodige du ciel ? une menace de l'enfer ? Colomb monte à la proue, il rappelle que tout a été créé par le Verbe, que ce Verbe

s'est fait chair, et, au nom du Verbe, il commande à l'étrange phénomène d'épargner ceux qui naviguent avec la Croix de Jésus-Christ, pour étendard. En même temps, de la pointe de son épée, il trace une grande croix dans l'air. Aussitôt la trombe se détourne et s'éloigne. Puis, la lutte recommence. Tantôt, c'est le fleuve Bélen, qui se gonfle tout à coup, et roule contre les navires ses flots indignés; tantôt de violents courants tourmentent les caravelles; tantôt les Indigènes massacrent des détachements d'équipage, sans que l'Amiral puisse secourir ses gens. Il en est tellement abattu qu'il faut une vision mystérieuse pour relever son courage. " O insensé," lui disait une voix divine, que tu es lent à reposer ta confiance en ton Dieu!......... Les Indes, cette portion la plus riche de l'univers, il te les a données et tu les as distribuées selon ta volonté. Il t'a donné les clefs, il t'a ouvert les barrières de l'Océan, ces barrières qu'avaient fermées jusque-là des chaînes si puissantes! Tes ordres sont obéis dans d'immenses contrées et toute la république chrétienne retentit de tes louanges...... Réponds-moi? D'où sont venues tes nombreuses tribulations? De Dieu ou des hommes? Dieu ne fausse jamais ses promesses. Le service une fois rendu, il ne dit point que l'on n'a pas suivi ses intentions, il ne martyrise pas pour prouver sa puissance. Tout ce qu'il promet, il le tient et même au-delà......... Montre maintenant la récompense des fatigues et des périls que tu as éprouvés au service des hommes! Ainsi la voix du ciel ranima le serviteur de Dieu. Quelques jours après, les vaisseaux qui n'étaient plus qu'une épave à demi-flottante, vinrent s'échouer sur les côtes de la Jamaïque, dans la baie de *Santa Gloria.*

O baie de Sainte-Gloire, que tu es digne de ton nom! Quel lieu fût jamais le théâtre de plus grandes infortunes? Tu vis Colomb et ses équipages mourants, naufragés dans une île peuplée de barbares, réduits à un tel excès de maux, que Colomb lui-même, accoutumé à toute une vie de souffrances, s'écria: " Maintenant que le ciel pleure sur moi! Que l'être aimant et sensible pleure aussi sur moi! Vingt-huit années de travaux ne m'ont pas même valu en Espagne un toit pour abriter ma tête. Si je meurs ici, qui aura pitié de mon âme

abandonnée des sacrements de la sainte Eglise?" Dans cette baie le fidèle Mendez se dévoue une troisième fois pour le salut de ses compagnons. Dans cette baie, les frères Porraz se révoltent et par leurs brigandages soulèvent les Indiens. Nombreux comme les arbres de leurs forêts, ces peuples barbares assiégent l'Amiral. Leur nombre va toujours croissant, la détresse et la famine augmentent dans le camp espagnol. Comme inspiré du ciel, Colomb prédit une éclipse, et dès que le phénomène, redouté des Indiens, commence, ils implorent grâce et se retirent. Après les Indiens, c'est le tour des Porraz qui attaquent Colomb. Enfin, après plus d'une année de sollicitations de la part de Mendez auprès des autorités d'Hayti, deux caravelles viennent chercher les naufragés et les ramènent en Espagne. Alors, Isabelle, ce doux astre qui avait souri à la terre d'Espagne, s'éteignait. La Péninsule était comme plongée dans les ténèbres et l'Amiral fut enveloppé d'un deuil profond. Pendant trois ans, pour recouvrer ses titres et servir encore l'ingrate Espagne, l'Amiral s'épuise en démarches inutiles auprès du perfide roi Ferdinand. Le corps brisé par tant de fatigues, l'âme navrée par tant de déceptions, et plus encore par le cruel traitement qu'on inflige aux Indiens, Colomb, dans un humble hôtel, à Valladolid, prêt pour le voyage de l'éternité, remet son âme entre les mains de Dieu, le jour de l'Ascension 1506.

III

Tout était fini : les longues années d'humiliations, les persécutions de l'envie, l'ingratitude des hommes, la dernière apparence de gloire humaine. *Americo Vespucei* donnait au nouveau continent son nom d'Amérique. Cependant ni l'œuvre, ni le nom de Colomb ne devaient périr. Semblable au voyageur, qui ayant à franchir une haute montagne, ne prend aucun repos avant d'avoir atteint le sommet, nous nous sommes hâté de raconter la vie de notre héros; mais arrivé au terme, le voyageur s'arrête et contemple le vaste spectacle dont il jouit; ainsi ferons-nous pour Colomb.

Afin de rehausser la grandeur de la découverte du

Nouveau-Monde, dès le début de l'entreprise apparaissent trois figures dans laquelles on a reconnu la Foi, l'Espérance et la Charité: la Foi, représentée par Colomb lui-même, qui fut toujours guidé par elle ; l'Espérance, montrée par la grande et aimable Isabelle, qui fut toujours l'astre tutélaire du marin ; la Charité, symbolisée par ce moine franciscain, dont le zèle fut à toute épreuve. Mais entre ces trois figures, rayonne surtout celle du marin qu'environne toute la troupe sacrée des vertus, grandeur d'âme, générosité, patience, courage, dons de l'esprit, qualités du cœur, noblesse de manières, où vous retrouverez-vous ailleurs à un plus haut dégré ? Disons seulement pour résumer toutes les vertus, dont la vie du héros offre le spectacle continuel, que les pasteurs et les fidèles du troupeau du Christ, ravis d'une conduite si chrétienne, conjurent à l'envi le Pontife suprême de décerner à Colomb les honneur de l'autel. Avec l'or des Indes, il voulait racheter le tombeau de Jésus-Christ, ce tombeau sacré que l'Europe indifférente abandonnait aux mains fanatiques des musulmans. Il reconnaît lui-même que c'est la Sainte-Trinité qui a fait naître et grandir en lui la pensée qu'on pouvait aller par mer d'Occident en Orient. D'ailleurs que valaient ces témoignages d'auteurs anciens, ces récits des voyageurs qui avaient entrevu des terres auxquelles personne n'avait osé aborder.

Nous le demandons : n'était-il point un Prophète, l'homme qui, la veille au soir de la découverte du Nouveau Monde, annonçait le joyeux événement du lendemain ? N'était-il pas un Voyant d'Israël, celui qui au retour du second voyage, assurait à son équipage affamé que dans trois jours l'on serait dans les eaux du Cap Saint-Vincent ? celui qui, plusieurs mois d'avance, désignait du nom de Sainte-Trinité, cette île qui lui apparût la première, couronnée de trois sommets ? Jésus-Christ ne reconnaissait-il pas pour le Messager de sa Croix, le héros qui dans la Véga-Réal d'Hayti, plantait une croix miraculeuse que les indigènes essayèrent en vain d'arracher, et qui, mutilée par des mains pieuses, se renouvelait d'elle-même. Aussi ne nous étonnons point des épreuves de Colomb, ni de la grandeur de son œuvre.

Quatre siècles ont maintenant passé depuis la découverte du Nouveau Monde. D'avides explorateurs, Balboa, Valdivia, Pizarre et Cortez ont continué les conquêtes de l'Espagne ; Cabral a donné le Brésil au Portugal ; l'Angleterre a saisi les côtes de l'Atlantique et le drapeau de la France a flotté sur les ondes du Saint-Laurent et du Missisippi. Les tribus indigènes ont fui ; leurs feux du conseil se sont éteints ; le cri de mort, le chant de guerre n'éveillent plus les forêts, et bientôt l'on parcourra toute l'Amérique sans trouver un seul vestige de ces races qui en furent autrefois les maîtresses. Sur la ruine inexplicable des Indiens, le savant peut conjecturer, le philosophe méditer, mais ni l'un ni l'autre ne pourront porter atteinte à la mémoire de Colomb.

Le vieux monde aussi s'est renouvelé. Les républiques de Gênes et de Vénise, qui ne pouvaient donner un navire à Colomb, ont perdu jusqu'au dernier vaisseau de leurs flottes orgueilleuses ; le lion de St. Marc, le dragon de St. Georges se sont endormis, l'ingrate Espagne est tombée du faîte de sa grandeur et de ses richesses, les galions du Mexique et du Pérou ne lui apportent plus l'or du Nouveau Monde ; ses vice-rois, nommés au mépris des droits de la postérité de Colomb, ont été chassés, et son nom est exécré dans tout un continent. L'histoire a châtié par l'oubli ou par l'ignominie tous les ennemis de Colomb. Dans cette Amérique sauvage qu'il a découverte, les splendeurs de la foi et de la civilisation ont dissipé l'épaisse nuit des siècles barbares, les cités ont remplacé les déserts, et les générations humaines, les générations des feuilles de la forêt. Le commerce et l'industrie, les libertés nationales y ont pris un magnifique essor, les flottes de l'univers abondent dans ses ports ; la vapeur et l'électricité rapprochent ses pôles. Sur ce sol fécond, de puissants empires, de turbulentes républiques naissent de toutes parts.

Les travaux de Las Casas et des missionnaires, le sang des martyrs, n'ont pas été moins bénis. La Sainte Eglise, affligée par la désertion des peuples du nord de l'Europe, a tourné avec amour ses regards vers cette Jérusalem nouvelle qui s'élevait des déserts de l'Amérique, toute brillante de jeunesse et de beauté. Les peuplades du Para-

guay ont ramené les plus beaux jours du Christianisme naissant; tandis qu'avec les vaillants fils de la France, Jésus-Christ prenait possession des rives du Saint-Laurent, et que s'allumait sur les hauteurs du vieux Stadaconé, ce brillant flambeau de la foi dont les rayons ont illuminé tout le continent septentrional de l'Amérique.

Aujourd'hui, les colonies espagnoles et portugaises ont conquis une indépendance pleine d'agitation; la Nouvelle-Angleterre, la vallée du Missisippi, les côtes de l'ouest forment la grande république américaine; au nord, une dernière colonie ayant à la fois le drapeau fleurdelisé et les couleurs de l'Angleterre, vogue à toutes voiles vers les splendeurs de l'avenir. Mais à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent, tous les peuples de l'Amérique inscrivent triomphants le nom de Colomb en tête de leurs annales et révèrent avec amour le Découvreur de leur continent, le Père de leur histoire, le héros chrétien, l'homme étonnant qu'ils ne peuvent se lasser d'admirer.

IV

Jouis donc de ta gloire, ô homme immortel! Les peuples d'aujourd'hui peuvent disparaître, et d'autres, les remplacer, l'Océan peut submerger les vieux continents et en faire surgir de nouveaux; mais ni les révolutions de la nature, ni celles des hommes ne peuvent rien contre ton impérissable mémoire. C'est au ciel qu'est maintenant porté le trône de ta gloire. Mêlé au chœur des élus, tu ne connaîtras plus les fureurs de l'envie, ni les assauts du malheur. Les années de l'épreuve sont passées; les siècles de l'immortalité se sont ouvert pour toi. Vois aux approches du quatrième anniversaire séculaire de la découverte de l'Amérique, cette évocation sollennelle qui se fait autour de ton glorieux tombeaux. Elles se lèvent de leurs vieilles forêts et de leurs poudreux champs de mort, ces tribus Indiennes auxquelles tu vins apporter la grande nouvelle de la Rédemption. Elles sont telles que tu les vis, et elles pleurent sur toi, le meilleur des père, sur toi qui ne cherchas que leur salut, sur toi qui ne dus la plus

grande partie de tes maux qu'à ton amour pour elles! Ils se lèvent aussi de leurs couches funèbres, ces libérateurs de l'Amérique, et Washington, et Bolivar, et Champlain à qui la race française en Amérique doit ses hautes destinées. Ils s'approchent vêtus de leurs robes triomphales et conduisent au tombeau du Grand Découvreur, l'étonnante multitude des peuples civilisés du Nouveau Monde. A cet éclat royal du sacerdoce, reconnaissez Las Casas; le glorieux de Laval le suit, et, après eux, l'illustre phalange des Pontifes prend sa place autour de la tombe du héros, tandis qu'au dessus de leurs têtes, l'armée des martyrs et des missionnaires du Nouveau-Monde, le chœur ravissant des vierges, épouses de l'agneau, chantent l'immortel hosannah. Mais laisserez-vous les générations passées célébrer seules l'apothéose du Grand Découvreur? Ne viendrez-vous pas, vous, générations présentes ; et vous faibles tribus, débris de ce qui fut un peuple roi; et vous, ô peuples civilisés du Nouveau-Monde, vous qui de votre puissance et de votre nombre inondez les deux Amériques, vous qui enlevez des mains affaiblis de l'ancien monde le sceptre de la civilisation.

Que les évêques viennent et obtiennent du Vicaire de Jésus-Christ les honneurs de l'autel pour le glorieux héros de la Croix! Et vous, hommes favorisés du ciel, artistes, poëtes. orateurs,quel plus grand sujet peut enflammer votre génie ? Où trouverez-vous ailleurs des actions et un héros plus illustres à célébrer? Venez tous et commencez l'hymne solennel du triomphe, tandis que d'un pôle à l'autre de l'Amérique au pied des hautes montagnes et sous les forêts vierges, les échos des grands fleuves et des grands lacs de la terre libre du Nouveau Monde, frappés de vos accents, répéteront: Gloire! Gloire à Colomb! le découvreur d'un monde, le Père l'Amérique!"

Auteurs consultés.—Roselby de Lorgues, le comte de Bossy, Washington Irving, Las Casas, etc., etc.

APPENDICE.

VINGT-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1876.

Messieurs les Membres de l'Institut,

Conformément à l'usage suivi par ses prédécesseurs, votre Bureau de Direction, en remettant entre vos mains le mandat honorable que vous lui aviez confié, a l'honneur de vous présenter un rapport des progrès accomplis pendant l'année écoulée. Ce coup d'œil rapide vous montrera de plus dans quelle position se trouvent actuellement les affaires de l'Institut.

Vos directeurs s'estiment heureux de vous dire que la prospérité de notre société est toujours croissante et que nos prévisions du commencement de l'année dernière ont même été dépassées. On ne peut s'empêcher de reconnaître cependant que ces brillants succès sont dûs à l'assiduité et au zèle avec lesquels vous nous avez toujours secondés dans nos efforts. C'est donc grâce à votre généreux concours que l'Institut en est arrivé, on peut le dire, à un état de prospérité durable.

Nous constatons avec plaisir que le bien que nous avons rendu à la jeunesse studieuse de cette ville a été apprécié par le public en général, car depuis douze mois seulement, près d'une centaine de nouveaux membres actifs ont été admis parmi nous, ce qui en porte maintenant le nombre à près de 450. D'ailleurs, si l'on en juge par le petit nombre de démissions reçues, il est évident que l'indifférence à notre égard est heureusement passée à l'état de souvenir. Nous avons même tout lieu de croire qu'un grand nombre de nouveaux membres viendront prochainement encore se ranger sous notre drapeau.

Le Bureau de Direction est heureux de constater que de nombreuses conférences publiques ont été données sous notre patronage par nos littérateurs les plus distingués ; si les réponses favorables que nous avons reçues sont mises à exécution, l'Institut aura le plaisir de vous inviter avant longtemps à un bon nombre d'autres séances publiques.

Notre Bibliothèque, qui compte aujourd'hui plus de 5,000 volumes sur ses rayons, a aussi été l'objet de l'attention particulière de vos Directeurs. Nous l'avons enrichie de près de 600 volumes, dont le catalogue a été publié en grande partie dans le dernier annuaire de l'Institut par notre laborieux bibliothécaire.

Cette augmentation considérable provient de divers achats faits en Europe et en Canada, de plusieurs dons généreux et d'un grand nombre de brochures et revues que nous avons fait relier.

Nous sommes heureux d'ajouter que la circulation de nos ouvrages a beaucoup augmenté pendant l'année et devient de plus en plus considérable.

Nous devons nous réjouir aussi du grand attrait qu'offre notre salle de lecture à la classe instruite de cette ville. Plusieurs nouveaux journaux et autres publications, tant de ce pays que de l'étranger, ont été récemment placés sur nos tables, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter l'intérêt qu'on porte à l'Institut.

Notre institution est évidemment entrée dans une ère nouvelle de prospérité, et n'y aurait-il que la publication de notre deuxième annuaire, que notre avancé serait amplement confirmé. Cette publication, de 165 pages, contient les meilleurs travaux scientifiques et littéraires de notre société, et a reçu du public lettré un accueil bien encourageant pour nous. Espérons donc que l'Institut saura toujours intéresser ses membres par de semblables publications annuelles, car c'est à ce signe qu'on jugera desormais de sa vigueur et de son utilité.

Le Bureau de Direction désire attirer votre attention sur l'ouverture du concours d'éloquence française Comme vous le savez déjà, c'est grâce à la louable générosité de l'un de nos Directeurs que l'Institut se trouve en état d'offrir une magnifique médaille d'or à celui qui sera l'heureux vainqueur de cette joute littéraire. Nous serions flatté d'y voir accourir nos littérateurs canadiens et surtout toute la jeunesse instruite de cette province, sans exception. Les règles de ce concours ont été publiées par toute la presse, mais il est peut-être à propos de rappeler ici que nous avons choisi pour sujet : *Christophe Colomb.*

La Direction ne saurait non plus passer sous silence la part importante qu'a prise l'Institut Canadien dans la célébration du centenaire de l'assaut de Québec par le général Montgomery, le 31 décembre 1775. Nous pouvons même ajouter que nous réclamons l'honneur d'en avoir pris l'initiative, car plusieurs mois à l'avance nous annoncions cette célébration dans les journaux de cette ville. Grâce au concours de plusieurs de nos membres les plus dévoués, grâce à la généreuse courtoisie du colonel Strange, des propriétaires de la Salle Victoria, du capitaine Lampson, de MM. Harrower et Gregory, ainsi qu'à la libéralité de nos sociétés littéraires et nationales, l'Institut a donné, en cette occasion, une grande séance littéraire et musicale, à laquelle nous avons eu l'honneur de voir figurer les plus hauts dignitaires de cette Province, et toute l'élite de la société québecquoise. Au dire de tous, l'Institut Canadien s'est montré à la hauteur de la circonstance, et, comme le remarquait un journal de cette ville, cette belle séance restera longtemps dans le souvenir de notre population. Nous nous estimons donc heureux d'avoir pu contribuer d'une manière satisfaisante à rappeler à la nation canadienne un des événements les plus remarquables de son histoire.

L'Institut a reçu dans le cours de cette année plusieurs communications importantes, entr'autres, des lettres remarquables de MM. F. LePlay et E Rameau, directeurs de la *Société Internationale des études pratiques d'économie sociale* de Paris. Cette société

savante nous a fait l'honneur d'une demande d'affiliation, mais nous avons laissé cette proposition à la sérieuse considération de nos successeurs. Cependant nous avons cru rencontrer le désir unanime des membres en élisant MM. F. LePlay et E. Rameau, membres honoraires de notre Institut, l'élection de M. LePlay devant être confirmée ce soir en assemblée générale suivant nos réglements.

L'Institut Canadien croirait manquer à son devoir s'il ne renouvelait, d'une manière spéciale, ses plus sincères remercîments au Gouvernement Local de cette Province, pour l'octroi généreux qu'il continue de lui accorder.

Avant de terminer ce rapport, le Bureau de Direction se réjouit de l'assiduité étonnante dont tous les officiers de l'Institut ont fait preuve durant l'année. Pas moins de vingt séances régulières du Conseil ont été tenues, sans compter les nombreuses et laborieuses réunions des comités permanents et spéciaux. Après cela inutile d'ajouter que tous les officiers ont fait leur devoir et qu'ils se sont acquis une reconnaissance bien méritée.

Quant à la position financière de l'Institut, elle est très-satisfaisante, si l'on prend en considération les progrès considérables accomplis dans le court espace de douze mois. Mais nous ne saurions trop recommander aux membres retardataires d'être un peu plus ponctuels dans le paiement de leurs contributions, s'ils veulent que l'Institut ne s'arrête pas en si beau chemin de prospérité. N'oublions pas que l'Institut, sans moyens pécuniaires, c'est l'absence de tout élément de progrès.

Puisque nul obstacle sérieux ne se présente sur nos pas, et que l'union et la concorde n'ont cessé de régner dans nos rangs, il ne faut pas, assurément, ralentir nos efforts. Au contraire, poursuivons courageusement notre route, faisons en sorte que notre zèle reste ferme, et qu'un élan général nous dirige vers de nouveaux horizons.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Institut Canadien de Québec continuera d'être fort et prospère, et qu'il demeurera, pour l'honneur de notre race, une de nos plus belles institutions nationales.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J. F. Belleau,
Président actif.

ÉTAT *abrégé des finances de l'Institut, d'après le rapport de M. le Trésorier.*

Recettes pour l'année 1875-76	$1,475 91
Dépenses	1,349 25
Balance en caisse le 7 février 1876	$ 126 66
Actif	7,265 03
Passif	Aucun.

RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE.

Nous sommes heureux de faire rapport que l'Institut Canadien a augmenté, en 1876, sa Bibliothèque de 248 volumes d'ouvrages religieux, littéraires et historiques. Nous en donnons plus loin la liste. Cette jolie acquisition porte à près de 1000 le nombre de volumes achetés depuis trois ans. On peut dire que l'Institut possède maintenant une des plus belles collections d'ouvrages littéraires qu'il y ait dans notre province. Cette littérature, choisie avec discernement, a remplacé chez beaucoup de lecteurs les ouvrages entachés d'erreur et d'immoralité, qui étaient autrefois bien trop répandus dans notre ville.

Parmi les dons offerts à l'Institut, on remarquera la collection précieuse du *Journal de l'Instruction Publique* et du *Journal of Education*, due à l'Hon. M. Ouimet et à M. le Dr. Ls. Giard, les magnifiques volumes présentés par l'Hon. D. Roy et M. T. E. Roy. Les plus sincères remercîments sont dûs à ces messieurs et aux autres bienfaiteurs dont suit la liste :

Dons faits à l'Institut Canadien en 1876.

Par les Auteurs respectifs.

Provancher (l'Abbé).—Le Naturaliste Canadien 1875, in-8, Québec.
Legendre (N.)—A mes enfants, 1 vol. in-32.
Fontaine (J. O.)—Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne, 1 broch. in-8.
Têtu (Horace) —Histoire des journaux de Québec, 1 broch. in-18.
Scadding (Henry).—Canada and Oxford, 1 vol. in-8.
Sulte (B.)—La caverne de Wakefield, 1 broch. in-32.
Huguet-Latour.—10e supplément de l'annuaire de Villemarie, 1 broch. in-12.

Par M. T. E. Roy.

Pufendorff (de) et de La Martinière.—Introduction à l'histoire moderne, générale, etc., 8 vols. in-4to.

Par l'Hon. M. Garneau.

Rapports de l'asile des aliénés et autres rapports, 5 vols. in-8.

Par M. Henri T. Taschereau.

Débats de la Chambre des Communes du Canada, 1876, 1 vol. in-8.

Par l'Hon. M. Cauchon.

Discours sur le budjet 1876, par l'Hon. M. Cartwright, 1 broch. in-8.

Par l'Hon. D. Roy.

Flore française destinée aux herborisations, 5 vols. in-18.

Par le Département de l'Instruction Publique.

Lacombe (le R. P.)—Dictionnaire de la langue des Cris, 1 vol. in-8.
Journal de l'Instruction Publique 1857-1876, 19 vols. in-4.
Journal of Education 1857-1876, 19 vols. in-4to.

Par M. V. Dérome.

Milner (Rev. John) —The end of religious controversy, 1 vol. in-12.
Eyma (Xavier).—Les Peaux Rouges, 1 vol. in-12.
Conscience (H.)—Le coureur des grèves, 1 vol. in-12.

Par la Société Littéraire et Historique, Québec.

Third and Fourth series of historical documents, 2 vols. in-8.

Par le Cobden Club, de Londres.

Free trade and the european treaties of commerce, 1 vol in-12.
Wells (D. A.)—The creed of free trade, 1 pamp. in-8.

Par M. S. J. Watson.

Catalogue of the library of Parliament, Ontario, 1 vol. in-8.

Documents parlementaires.

Journaux Assemblée Législative, Québec, 1875, 1 vol. in-8.
Documents sessionnels, " " 1 vol. in-8.
Statuts de Québec 1875, 1 vol. in-8.
Statuts du Canada 1875, 1 vol. in-8.

Livres achetés en 1876.

Holmes (l'Abbé).—Conférences de Notre-Dame de Québec, 1 vol. in-8.
Meilleur (le Dr.)—Mémorial de l'éducation, 1 vol. in-8.
David (L. O.)—Biographies, 1 vol. in-8.
Tackabury's Atlas of the Dominion of Canada, gd. in-4.
Narbonne-Lara (le Cte.)—L'aimable compagnon, 1 vol in-8.
— Poésies, 1 vol. in-8.
Casgrain (l'Abbé).—Œuvres, 1 vol. in-8.

Richaudeau (l'Abbé).—Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation, 2 vols. in-8.
Sulte (B.)—Mélanges d'histoire et de littérature, 1 vol. in-8.
Chapman.—Les Québecquoises, 1 vol. in-12.
Lambel (le Cte. de).—Le Canada, 1 vol. in-8.
Lescarbot (Marc).—Histoire de la Nouvelle-France, 3 vols. in-8.
Gaffard (Paul).—Etude sur les rapports de l'Amérique et de l'Ancien Continent, 1 vol. in-8.
De Loménie.—Galerie des contemporains illustres, 10 vols. in-18.
Laurentie.—Histoire de France, 8 vols. in-12.
Gabourd (A.)—Histoire de France, 3 vols. in-12.
— Histoire de Louis XIV, 1 vol. in-8.
— Histoire de Napoléon I, 1 vol. in-8.
Chantrel (J.)—Histoire contemporaine, 1 vol. in-12.
Le Play (F.)—La constitution de l'Angleterre, 2 vols. in-12.
— L'organisation du travail, 1 vol. in-12.
Dantier (A.)—L'Italie, 2 vols. in-12.
Guyho (C.)—L'armée, son histoire, etc., 1 vol. in-8.
Lahoussois (M.)—La France armée; le soldat, 1 vol. in-12.
Lamazou (l'Abbé).—La place Vendôme et la Roquette, 1 vol. in-12.
De Lanoye (F.)—La mer Polaire, 1 vol. in-12.
Cahun (L.)—Les aventures du capitaine Magon, 1 vol. in-8.
Domenech (l'Abbé).—Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique, 1 vol. in-12.
Livingston (Dr. David).—Dernier journal de ses explorations, 2 vols. in-8.
Bouillevaux (C. E.)—L'Annam et le Cambodge, 1 vol. in-8.
Mission de Cayenne et de la Guyane, 1 vol. in-8.
De Beauvoir (le Cte.)—Voyage autour du monde. Australie, Java, Siam, Canton, Pékin, Yeddo, 3 vols. in-12.
Gerbet (Mgr.)—Esquisse de Rome Chrétienne, 2 vols. in-12.
Compiègne (le Marquis de).—L'Afrique Equatoriale, 2 vols. in-12.
Joly (Henri).—L'instinct, 1 vol. in-8
Périn (Charles).—Les lois de la société chrétienne, 2 vols in-8.
Audisio (G.)—Droit public de l'Eglise, 3 vols. in-8.
Frayssinous (le R. P.)—Conférences choisies, 1 vol. in-8.
Gratry (A.)—La morale et la loi de l'histoire, 2 vols. in-12.
— La philosophie du Credo, 1 vol. in-12.
— Logique, 2 vols. in-12.
Bougaud (l'Abbé).—Histoire de Sainte-Chantal, 2 vols. in-12.
Bouix (le P. M.)—Vie de sainte Thérèse, 1 vol. in-8.
Saint-Albin (A. de).—Histoire de Pie IX, 2 vols. in-8.
Swetchine (Mme.)—Sa vie et ses œuvres, 2 vols. in-12.
— Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme. Swetchine, 1 vol. in-12.
Daubié (Mlle.)—L'émancipation de la femme, 1 vol. in-8.
Martinet (l'Abbé).—L'Emmanuel, 1 vol. in-12.
Boissieu (A. de).—Les vivants et les morts, 1 vol. in-12.
Veuillot (Louis).—Historiettes et fantaisies, 1 vol. in-12.
— Corbin et d'Aubécourt, 1 vol. in-12.

Godefroy (F.)—Histoire de la littérature française, 3 vols. in-8.
Maynard (l'Abbé) —Voltaire, sa vie, ses œuvres, 2 vols. in-8.
Lamartine (A. de).—Le manuscrit de ma mère, 1 vol. in-12.
— Lecture pour tous, 1 vol. in-12.
Lubomirski (le Prince).—Fonctionnaires et boyards, 1 vol.
Pontmartin (A. de).—Le filleul de Beaumarchais, 1 vol.
Berthet (Elie).—La bête de Gévaudan, 2 vols.
Margerie (E. de).—La légende d'Ali, 1 vol.
— Reminiscences d'un vieux touriste, 1 vol.
Gjertz (Mme.)—L'enthousiasme, 1 vol.
— Gabrielle, 1 vol.
Navery (Raoul de).—Patira, 1 vol.
— Les drames de la misère, 2 vols.
Daubié (J. V.)—La femme pauvre, 3 vols.
Verne (Jules).—Le chancellor, 1 vol.
Erckmann-Chatrian.—Histoire d'un paysan, 4 vols.
— Histoire d'un homme du peuple, 1 vol.
— La guerre, 1 vol.
— Le blocus, 1 vol.
— Une campagne de Kabylie, 1 vol.
De Witt (Mme.)—Hélène et ses amis, 1 vol.
— Scènes d'histoire et de famille, 1 vol.
Bresciani (le R. P.)—Le zouave pontifical, 1 vol.
— Victorin, 1 vol.
— La maison de glace, 1 vol.
Franco (le R. P.)—Antoine Goldoni, 1 vol. in-12.
— Benjamin, Aurore, 1 vol. in-12.
Rondelet (A.)—Le danger de plaire, 1 vol. in-12.
Sainte-Marie (Mme. de).—Ursule de Montbrun, 1 vol. in-12.
— L'intérieur d'une maison chrétienne, 1 vol. in-12.
— Les deux orphelines, 1 vol. in-12.
— Christine, 1 vol. in-12.
Fullerton (Lady).—Hélène Middleton, 1 vol. in-12.
Chauvain (H.)—Le chariot d'or, 1 vol. in-12.
Grange (J.)—Histoire d'un jeune homme, 1 vol. in-12.
D'Aunet (Mme.)—Voyage d'une femme au Spitzberg, 1 vol. in-12.
Sandeau (Jules.)—Olivier, 1 vol. in-18.
— Sacs et parchemins, 1 vol. in-12.
Craven (Mme. A.)—Anne Séverin, 1 vol. in-12.
— Le mot de l'énigme, 2 vols. in-12.
— Fleurange, 2 vols. in-12.
— Adélaïde Capece Minutolo, 1 vol. in-12.
Bremer (Mlle.)—La vie de famille dans le Nouveau-Monde, 3 vols. in-12.
Fleuriot (Mlle.)—Monsieur Nostradamus, 1 vol. in-8.
— Bigarette, 1 vol. in-12.
— Plus tard, 1 vol. in-12.
Bourdon (Mme.)—Viviane, 1 vol. in-12.
— Orpheline, 1 vol. in-12.
Saintive (X. B.)—Picciola, 1 vol. in-8.

Ballerini (le R. P.)—Le chasseur des Alpes, 1 vol. in-12.
Lamothe (A. de).—Les camisards, 3 vols. in-12.
— Histoire d'une pipe, 2 vols. in-12.
— Le roi de la nuit, 2 vols. in-12.
— Mémoires d'un déporté à la Guyane, 1 vol. in-18.
— Les soirées de Constantinople, 1 vol in-12.
— Le gaillard d'arrière de la *Galathée*, 1 vol. in-12.
— L'orpheline des carrières de Jaumont, 1 vol. in-12.
— Histoire populaire de la Prusse, 1 vol. in-12.
— Légendes de tous les pays, 1 vol in-12.
— L'auberge de la mort, 1 vol. in-12.
— Les mystères de Machecoul, 1 vol. in-12.
Ségur (le Cte. de)—Les martyrs de Castelfidardo, 1 vol. in-18.
— Les derniers jours d'un soldat condamné, 1 vol. in-18.
— Vie et mort d'un sergent de zouaves, 1 vol. in-18.
— Une épisode de la terreur, 1 vol. in-18.
— Les mémoires d'un troupier, 1 vol. in-18.
Drieude (E. S.)—Edmour et Arthur, 1 vol. in-12.
— Rosario, histoire espagnole, 4 vol. in-12.
— Lorenzo, 1 vol. in-12.
— Dom Léo ou le pouvoir de l'amitié, 1 vol. in-12.
— Silva ou l'ascendant de la vertu, 1 vol. in-18.
— Les solitaires d'Isola-Doma, 1 vol. in-12.

Louis P. Turcotte,
Bibliothécaire.

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

Le Foyer Domestique.
La Revue Canadienne.
Le Naturaliste Canadien.
The Canadian Monthly
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
Etudes Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires.
La Revue du Monde Catholique
La Revue Catholique des Institutions et du Droit.
L'Echo des Deux-Mondes.
La Jeune Mère.
Bulletin de l'Union Allet.
Revue Littéraire, supplément à l'Univers.
The London Illustrated News.
Frank Leslie's Illustrated News.
Scientific American.
La Gazette de Joliette.
L'Univers.
Le Courrier des Etats-Unis.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau-Monde.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A. Plamondon.
1849-50 " "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51 " "	" F. R. Angers.
1851-52 " "	L'Hon P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	M. F. X. Garneau.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—M. F. X. Garneau.	M. Cyrille Delagrave.
1856-57 " "	" L. J. C. Fiset.
1857-58 " "	" Octave Crémazie.
1858-59 " "	" P. J. Jolicœur.
1859-60 " "	" Gaspard Drolet.
1860-61 " "	" L. B. Caron.
1861-62 " "	" R. J. Z. Leblanc.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1862-63—M. F. X. Garneau.	M. Jacques Auger.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	M. J. C. Taché.
1866-67—M. P. A. DeGaspé.	" H. T. Taschereau.
1867-68 " "	" Frs. Langelier.
1868-69 " "	" " "
1869-70 " "	" D. J. Montambault
1870-71 " "	" Théop. Ledroit.
1871-72—M. J. B. Meilleur.	" " "
1872-73— " Cyrille Delagrave.	" Jean Blanchet.
1873-74— " L. G. Baillargé.	" " "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau.	" J. F. Belleau.
1875-76 " " "	" " "
1876-77 " " "	" Ed. Rémillard.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1876-77.

Hon. P. J. O. Chauveau................Président honoraire.
MM. Ed. Rémillard ....Président actif.
J. O. Tousignant, J. O. Fontaine, }............Vice-présidents.
L. P. Vallée....................Trésorier.
Chs. Joncas ....Assistant-trésorier.
H. J. J. B. Chouinard. ....Secrétaire-archiviste.
P. M. A. Genest, Arthur Vallée, }..............Assistants-sec.-arch.
H Adjutor Turcotte. ....Secrétaire-correspondant.
Adolphe Hamel, Thomas Roy, }... ....Assistants sec.-corresp.
Louis P. Turcotte ....Bibliothécaire.
Victor Bélanger ....Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif ; les Vice-présidents ; le Trésorier ; le Secrétaire-archiviste ; le Secrétaire-correspondant ; le Bibliothécaire ; le Curateur du Musée ; Mgr. Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, M. P. P., P. B Casgrain, M. P., Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Jean Blanchet, D. J. Montambault, T. E. Roy, Chs. Joncas, J. F. Belleau, Dr. A. Vallée, P. M. A. Genest, Alexis Gariépy.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Amyot, D E
Angers, Hon A R, M P P
Angers, Panet
Archambault, Oscar
Archambault, Octave
Arel, Jos Ferdinand
Asselin, Nil H
Auclair, Rév Joseph
Audette, F M
Audette, J George
Auger, Amedée J
Auger, Jacques
Auld, John

B

Baby, William
Baillargé, Ls G
Baillargeon, Elzéar
Baillargeon, Hon P
Barthe, I R
Bazin, P. J.
Beaudet, Elisée
Bédard, H A
Bédard, Simon
Bégin, Edouard
Bégin, Rév L N
Bélanger, F X
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Achille
Belleau, George
Belleau, Isidore
Belleau, Jas F
Belleau, Jos A
Bender, Albert
Benoit, Séverin
Berlinguet, F X
Berlinguet, Thos
Bernard, Anastase
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Bilodeau, Pierre D
Binet, George
Blanchet, Dr H
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blouin, Moïse
Blumhart, Wm
Boivin, Joseph
Boivin, Moïse
Bonneau, Rév M
Bouchard, Auguste
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Jos
Bouchard, Philéas
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Alfred
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Bradley, Dr C D
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, Philémon
Burroughs, John
Bussière, P G
Bussière, Samuel

C

Cadoret, J E
Campeau, O F
Campeau, Fél

Cannon, L J
Caron, A P, M P
Caron, Hon R E
Carrell, James
Carrier, R P
Casault, Hon L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Catellier, Dr L
Cauchon, Hon Jos, M P
Cazeau, Mgr
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour M Théodore
Champlain, Eugène de
Chaperon, J A E
Charlebois, J A
Chartier, Charles
Chartré, Charles
Chassé, Félix
Chauveau, Alex M P P
Chauveau, Hon P J O
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon Eugène
Chinlc, E N
Chouinard, Alfred
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B
Chouinard, Mathias
Chouinard, P Z
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Consigny, F X
Consigny, Nicholas
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Augustin
Côté, Chs Toussaint
Côté, George
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, A F
Darveau, Joseph
Dastous, L A
De Blois, Pierre
Dechène, Edmond
Dechène, Frs M
Dechène, Pierre
Deguise, Gustave
Delâge, J B
Delagrave, Cyrille
Delagrave, Dr C G
De Léry, W C
De Léry, Hon A C
Delisle, P G
Derome, J B
Derome, Victor
Déry, Ed Joseph
Déry, Elzéar, A
De Varennes, Ferd
Dion Alphonse
Dion, Arthur
Dion, Aurélien
Dion, F X
Dion, J B
Donati, Joseph
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dorion, Joseph
Dorion, Napoléon
Dorion, Hon W J C
Doucet, Bruneau
Doucet, P A
Doyle, George
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Drouin, F X
Drouin, J B
Duchesnay, E J
Duchesnay, T G, Lt-Col
Dugal Alfred
Dufresne, L N
Dumas, François
Dumas, Louis
Dumoulin, P B
Dunn, Oscar
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Durand, Ferd
Durand, Pierre
Dussault, Louis
Duval, Hon J

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque, Cyrille
Labrecque, Magloire Alphonse
Lachance, Joseph
Lafrance, A
Lafrance, C J L
Laliberté, J B
Lambert, Alexandre
Lamontagne, Louis
Lamontagne, P B
Langelier, Chs
Langelier, Frs
Langelier, Jean
Langelier, J C
Langlois, Charles
Langlois, Edouard
Langlois, Jean, M P
Lapointe, Arthur
Lapointe, George
LaRue, F Achille
LaRue, Dr F A H
LaRue, George
LaRue, Gilbert H
Laurin, J O
Lavallée, Jean
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Leclerc, U Théophile
Leclerc, Victor
Ledroit, Joseph
Ledroit, Théophile
Lefaivre, George
Lefaivre, Léonard
Lefaivre, L C
Lefaivre, P F X
LeMay, L Pamphile
Lemelin, Jean
Lemieux, F X
Lemieux, Télesphore
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, George
Lemoine, Jules
Lepage, F R
Lepage, Thomas J
Lépine, George
Leroy, P, [illegible]
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier, Alphonse
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Lottinville, Horace
Lyonnais, Joseph

M

Mackay, Pierre
Maguire, Dr W
Maheux, Eusèbe
Malouin, J A
Marceau, Arthur
Marcoux, Edouard
Marmette, Joseph E
Marois, Charles
Marois, J B
Marsan, Antoine T
Martel, J B
Martineau, J Louis
Massé, P N A
Masson, P Timothée
McLean, John
Michaud, Arthur
Michaud, Chs R
Michaud, Ths Silvio
Moisan, Alfred
Montambault, D J
Moreau, Edouard
Morin, P A
Morin, Tancrède

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T R
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Nolet, T
Normand, Fabien

O

Otten, Joseph
Ouimet, Hon G

P

Pageau, J O

Pampalon, Joseph
Panet, Hon Eugène
Paquet, E T, M P P
Paradis, Ls A
Parent, Chs A
Patry, J Hilarion
Peachy, Ferd
Pelletier, C A P, M P
Pelletier, George
Pelletier, H Cyrias
Picher, F X
Plamondon, J B
Plante, D O
Plante, Félix
Poliquin, Joseph
Potvin, Ol
Potvin, Octave
Potvin, Thomas
Pourtier, Dr M
Proulx, J B Narcisse
Pruneau, J B

R

Rémillard, Ed
Renaud, J B
Rinfret, Chs
Riverin, Louis
Roberge, Amédée
Robitaille, C N
Robitaille, L A
Robitaille, Dr O
Rochette, Léon
Rouillard, Eugène
Rouleau, Fortunat, M P
Rouleau, Joseph A
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr E
Rousseau, H B
Roy, Chs E
Roy, Hon David
Roy, Dr F E
Roy, George
Roy, Odilon
Roy, Thomas
Roy, Thos Etienne

S

St. George, Alf de M.P
St. Laurent, Alfred
Saucier, F X R
Savard, Amédée
Shehyn, J, M P P
Simard, Dr L J A
Simoneau, Napoléon
Sirois, L P.
Suzor, C T.

T

Taché, E E
Talbot, Achille
Tardivel, J M
Tardivel, Jules P
Tarte, Israël
Taschereau, Mgr E A
Taschereau, Hon J T, J C S
Taschereau, Henri T, M P
Taschereau, Linière
Terreau, Alphonse
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric, jnr
Tessier, Hon U, J C S
Têtu, Horace
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon Isidore
Tousignau, J O
Tremblay, J B
Trudel, Edouard
Trudel, Edmond
Turcot, Dr Edwin
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H. Adjutor
Turcotte, Israël
Turcotte, Louis P
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique
Turgeon, Louis

V

Valin, P V
Vallerand, André
Vallerand, F O
Vallée, Dr Arthur
Vallée, Charles
Vallée, L P
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin

Varin, Arthur
Venner, Dr T A
Verret, Barthélemy
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, J B
Vézina, Ludger
Vocelle, Elzéar

Membres Honoraires.

Hon M A Plamondon, J C S
Hon L B Caron, J C S
L'abbé H Verreau
M A Gérin-Lajoie
M J C Taché
M A Rameau (de Paris)
M F Le Play (de Paris)

Membres Correspondants.

L'abbé T A Chandonnet
M Samuel Benoit
M P Lafrance

TABLE DES MATIÈRES.

